# Les résultats complets des élections législatives et régionales


# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12794 - 4,50 F    Fondateur : Hubert Beuve-Méry    Directeur : André Fontaine    MARDI 18 MARS 1986


## Le non des Suisses à l'ONU

*Vote* en France, *votation* en Suisse. Marge étroite ici, résultat franc et massif là. Dans le référendum – premier du genre – par lequel leur gouvernement a tenté dimanche de faire approuver l'entrée de leur pays aux Nations unies, trois électeurs helvétiques sur quatre ont répondu non. Refus d'autant plus vigoureux que – compte tenu des pratiques locales – le taux de participation (plus de 50 % des inscrits) était très élevé.

C'est dans l'ampleur du refus que réside la surprise. Personne ne s'attendait en effet que les cantons helvétiques feraient brusquement volte-face, jugeant aujourd'hui que leur fier isolement avait fait son temps. On pouvait toutefois penser que l'idée d'adhérer à l'Organisation internationale, qui comprend la quasi-totalité des Etats de la planète, n'effaroucherait plus cette partie de la population, la plus active et la plus jeune, que la Swissair transporte aux quatre coins du monde, pour ses affaires et ses loisirs.

Il n'en a rien été. Les Suisses ont, chevillée au corps, la conviction que leur précieuse neutralité est incompatible avec leur présence dans un forum où sont débattues les affaires du monde. Certes, et cela vaut autant pour Paris que pour Berne, il est entendu en démocratie que l'électeur, et lui seul, a raison. Cela étant, le « marché » de la neutralité est aujourd'hui disputé à la Suisse par des Etats qui, eux, profitent de leur présence à l'ONU pour offrir leurs bons offices dans des conflits : depuis 1955, l'Autriche, tout aussi neutre que la Suisse, s'est activement mêlée à maintes reprises des affaires du Proche-Orient, et Vienne s'est souvent efforcé de jouer les médiateurs entre l'Est et l'Ouest. D'autres pays neutres d'Europe, la Suède, l'Irlande, la Finlande, gros fournisseurs de « casques bleus » et de négociateurs, exercent une fonction utile à la communauté internationale.

Le gouvernement de la Confédération, et pour commencer le chef de sa diplomatie, M. Pierre Aubert, avait fort bien compris que la Suisse n'avait rien à gagner à demeurer à l'écart et s'était prononcé en faveur de l'adhésion. Il a été désavoué par un corps électoral travaillé en profondeur par des courants isolationnistes aux aspects parfois surprenants. Les partisans du non ont par exemple fait valoir que les réfugiés politiques affluant en Suisse provenaient tous... de pays membres de l'ONU ! Dans le scrutin de dimanche, c'est la frilosité d'un peuple volontiers méfiant à l'égard des autres qui a prévalu. Cette attitude s'était déjà manifestée lors du sommet francophone tenu à Paris le mois dernier, réunion à laquelle la Suisse n'a participé que comme observateur. Pour le pays de la Croix-Rouge internationale, qui est devenu le lieu de passage obligé des conciliations internationales et l'hôte de tant de conférences, le maintien de ce réflexe est à certains égards désolant.

En refusant de sauter le pas, de prendre une décision qui ne renierait nullement ses principes fondateurs, la Confédération a reculé devant une conception plus moderne de sa vocation médiatrice. Présente à l'ONU, la Suisse n'en aurait pas été moins neutre. Elle aurait pu faire profiter ces « autres », dont elle déplore les zizanies et les excès, de sa séculaire sagesse et d'une prudence dont la votation de dimanche montre qu'elle peut à l'occasion être passablement excessive...

*(Lire nos informations page 28.)*

## 44,89 % DES VOIX ET 288 DÉPUTÉS POUR LA DROITE, 31,48 % ET 215 POUR LE PS

# Le RPR et l'UDF sont en mesure de former le gouvernement

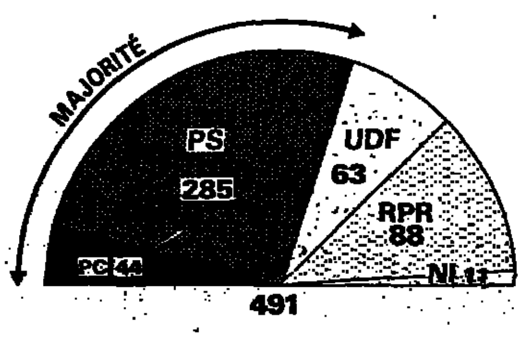
- M. Jacques Chirac est prêt
- Le Parti socialiste, première force politique
- La nouvelle « défaite historique » du PC
- M. Raymond Barre en question
- Un groupe parlementaire pour le Front national

(LIRE PAGES 2 A 26)

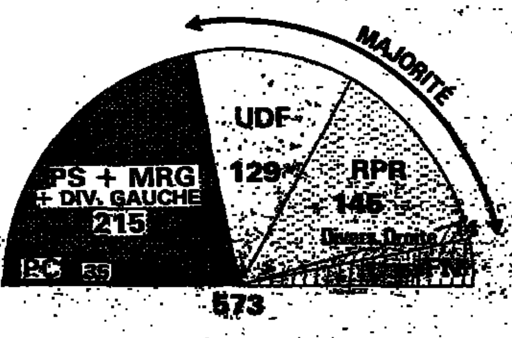
*M. Mitterrand a reçu lundi matin 17 mars, à l'Elysée, M. Laurent Fabius, venu lui présenter les résultats des élections législatives et régionales. La coalition RPR-UDF, bien que n'atteignant pas à elle seule la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, est en mesure de former le gouvernement.*

*Sur 573 sièges attribués (restent à élire le député de Saint-Pierre-et-Miquelon, celui de Wallis-et-Futuna et les deux de Polynésie), la coalition RPR-UDF (42,09 % de voix) dispose, selon nos statistiques, de 274 élus (145 RPR, 129 UDF), auxquels il convient d'ajouter 14 divers droite (2,80 % des voix). L'extrême droite, avec 9,73 %, dispose de 35 sièges, autant que le Parti communiste, qui a recueilli 9,81 %. Le PS a obtenu 31,48 % et, avec les radicaux de gauche, il formera un groupe de 215 membres.*

### L'Assemblée sortante




### La nouvelle Assemblée




## Les conditions de M. Mitterrand

par JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU

« Monarque constitutionnel », comme il dit, M. François Mitterrand a sauvé son trône. Mieux, son départ serait aujourd'hui ressenti comme un abandon de souveraineté. Superbe rétablissement d'un président de la République « premier responsable » d'une politique pourtant désavouée par une très large majorité de Français.

M. Lecanuet, pour une fois, n'exagère même pas lorsqu'il affirme, en mêlant RPR, UDF, Front national, Parti communiste, extrême gauche, que deux Français sur trois ont voté contre les socialistes. Mais M. Mitterrand passe entre les gouttes : non seulement, ses principaux adversaires n'ont pas rempli l'intégralité des missions qu'ils s'étaient assignées, mais ses partisans gagnent en puissance au-delà de leurs espérances.

La coalistion RPR-UDF n'obtient pas la majorité absolue des sièges dans la nouvelle Assemblée nationale : avec 274 sièges, elle a besoin de l'appoint de 14 « divers droite » pour porter ses effectifs à un petit siège de la majorité absolue (289 sièges) qu'elle obtiendra à coup sûr lorsque seront pourvus le siège de Wallis-et-Futuna et ceux de Polynésie. Le Front national s'installe comme une donnée durable dans la vie politique, avec 35 sièges, gagnant le droit de constituer un groupe parlementaire.

A gauche, le Parti communiste confirme sa marginalisation, avec autant de sièges que le Front national. En revanche, seuls soutiens du chef de l'Etat, les socialistes peuvent donner à leur défaite l'allure d'un succès historique : ils se situent, avec les radicaux de gauche, nettement au-delà du seuil des 30 % de voix, objectif qu'il n'était pas évident d'atteindre, et disposeront d'un groupe de 215 députés, probablement 216 si l'on compte le siège, attribué la semaine prochaine, de Saint-Pierre-et-Miquelon.

*(Lire la suite page 3.)*

## Travailler ensemble

par ANDRÉ FONTAINE

« *ON ne sait pas ce que l'avenir nous réserve; mais on a eu tout de même une belle soirée.* » C'est ainsi que résumait la situation, au lendemain de l'élection de François Mitterrand, un consommateur quinquagénaire et replet d'un café proche de l'Opéra, auquel personne n'avait demandé quoi que ce soit : il n'y a pas eu, cette fois, de « belle soirée », pas d'explosion de joie, pas de cortège, rien, pas même le traditionnel concert d'avertisseurs. Ce silence en dit long : les élections de dimanche ont fait plus de vaincus que de vainqueurs, même si, à part le Parti communiste, dont le déclin se poursuit à proportion de son refus de voir le monde comme il est et d'en tirer les conséquences, chacun a des raisons de se consoler.

Un [illegible] score peut être désastreux pour les uns et réconfortant pour les autres. En égalant celui du PC, le Front national [illegible] ment de triomphe [illegible] été le [illegible] de [illegible] d'un groupe [illegible]. Dans [illegible] elle [illegible] l'on s'était longtemps posée de savoir s'il était préférable de laisser les amis de Jean-Marie Le Pen à l'écart de l'Assemblée nationale, comme c'eût peut-être été le cas si l'on avait gardé le scrutin d'arrondissement, ou de les y faire entrer. Avec un tel nombre de voix, il eût été contraire à la démocratie, quelle que soit l'allergie qu'on peut éprouver à l'égard des thèses du Front national, de le priver de représentation parlementaire.

Reste qu'il y a toutes sortes de manières de compter. Additionnant ses voix à celles de l'ex-opposition parlementaire, qu'il n'a cessé, au cours de la campagne électorale, de traîner dans la boue, Jean-Marie Le Pen arrive à une majorité de droite de l'ordre de 55 %. Mais on peut dire aussi que 90 % des Français ne veulent pas du FN, et, si l'on ajoute les suffrages qu'il a obtenus à ceux qui se sont portés sur les listes communistes, que 80 % refusent les solutions extrêmes.

En 1981, un ras-le-bol avait entraîné un raz de marée. Il n'y a eu dimanche ni ras-le-bol ni raz de marée. Peu, ou pas de passion, sauf dans la classe politique proprement dite. Un grand septicisme, sans doute, en toile de fond quant aux chances qu'un renouvellement de l'équipe dirigeante permette à la France de sortir du chômage et de son corollaire, l'insécurité.

Les choses seraient peut-être différentes si l'image d'un sauveur se profilait à l'horizon. Mais n'est pas sauveur qui veut : il fallait être de Gaulle pour réussir un retour de Colombey. Comme aucune figure nouvelle n'est vraiment parvenue à s'imposer, c'est toujours entre les membres de la « de des quatre » se joue la partie. Quelles que soient les qualités des uns et des autres, le fait est qu'on les a trop vus.

La chance qui leur reste, s'ils ne veulent pas laisser l'extrême droite continuer de s'engraisser à leurs dépens, c'est de retenir [illegible] national, en écartant la tentation, qui [illegible], de retourner aux jeux subtils dont s'est nourrie et [illegible] la IVe République.

La Ve est soumise à partir d'aujourd'hui à une épreuve sans précédent, mais dont personne ne pouvait douter qu'elle se présenterait quelque jour. Sa Constitution est rédigée en termes trop vagues pour que l'on puisse dire à coup sûr que telle décision relève des pouvoirs du président de la République et telle de ceux du premier ministre. La victoire de la droite parlementaire est trop limitée pour lui permettre d'imposer sa loi au chef de l'Etat.

*Le redressement du PS*, quelle que soit son ampleur, ne peut faire perdre de vue le fait qu'il ne représente que le tiers des Français, et que jamais depuis l'élection présidentielle de 1969 l'étiage de la gauche n'était tombé si bas.

*(Lire la suite page 2.)*




## LES CONSÉQUENCES DE LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

# Koweït blues

**Les ministres de l'OPEP, réunis à Genève depuis le dimanche 16 mars ont pris conscience de la gravité de la situation pour les pays producteurs de pétrole. La chute des cours menace l'équilibre financier d'un certain nombre de pays membres de l'organisation. C'est le cas du Koweït qui, malgré les richesses accumulées, pourrait connaître une crise économique due au contre-choc pétrolier.**

De notre envoyée spéciale

Koweït. — Fantasia en plein désert, mêlant chameaux et Cadillac, tapis précieux et fauteuils en peluche, soleil, sono et éclairage artificiel, le Koweït fête dans une pagaille un peu kitsch le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance. Tout au long du mois de février, cérémonies et inaugurations se sont égrenées. Dans la capitale ruisselante de guirlandes lumineuses, des ribambelles de fillettes, pomponnées comme poupées de fête foraine, incarnent tant bien que mal une liesse populaire par ailleurs musclée de peur des attentats. Une kermesse héroïque car, en dépit d'efforts méritoires, le cœur n'y est pas.

La guerre déchirant l'Irak et l'Iran, ses trop puissants voisins, est là, toute proche, dont l'écho, porté par la mer, fait vibrer tous les soirs les vitres de la ville et rappelle sans cesse au petit émirat sa formidable vulnérabilité. Dans le centre, quelques chantiers abandonnés, des immeubles à demi-occupés et le port, jadis bondé, aujourd'hui désert, disent que le boom pétrolier et l'ère de l'argent trop facile sont bel et bien finis.

La chute des prix du brut, la guerre et les séquelles toujours cuisantes d'un krach boursier vieux de trois ans ont eu raison du « miracle ». Un malaise diffus s'infiltre dans les soirées les plus animées, où de ravissantes épouses d'hommes d'affaires déplorent, en soupirant, la crise de confiance et de revenus qui a saisi le pays.

Rien de tragique. Là où un Koweïtien pleure, cent Mexicains vivraient très bien. Jugé aux normes internationales, l'émirat demeure un pays de cocagne, et, de tous les producteurs de pétrole, il est sans doute le mieux à même de digérer les effets du « contre-choc ». Le revenu par tête d'habitant reste le deuxième du monde : et ça se voit. Pas de piétons, de chômeurs, encore moins de mendiants, dans les artères soigneusement tenues, bordées de tours, d'immeubles modernes et de villas-palais d'un luxe souvent baroque.

M. Mohammed A. Q., figure-type de la nouvelle bourgeoisie koweïtienne, cumule un poste de haut fonctionnaire et la représentation, beaucoup plus lucrative, de sept sociétés suisses d'investissement. Il se plaint : « *On ne vend plus rien.* » Mais il avoue encore deux résidences principales, cinq voitures personnelles – plus deux *de fonction* –, et oublie presque, en narrant ses « *malheurs* », le million de dollars pendant dans un procès en cours : « *Bof, je gagnerai...* »

VÉRONIQUE MAURUS.

*(Lire la suite page 46.)*

# les élections

## France de droite, vote à droite

Inutile de tourner autour du pot, comme dit M. Fabius. Les chiffres sont là : la France de 1986 est à droite. Fort logiquement le débat s'est polarisé autour du résultat des deux grandes forces (coalition RPR-UDF d'un côté, PS de l'autre) ; mais il serait vain de ne jeter qu'un regard discret sur le rapport des forces entre les deux grands blocs : la gauche et la droite. Pourquoi un tel écart (dix points), inédit sous la Vᵉ République ?

La droite traditionnelle, libérale et conservatrice, a devant elle, pour s'élargir ou se renforcer demain, cette tentation que constitue le vote d'extrême droite. A l'existence de cette fraction dure s'ajoute, au sein même de l'électorat UDF-RPR, la frange de ceux dont le « vote utile » a masqué l'exaspération. Pourquoi une telle radicalisation, dans une France que l'on dit pourtant plus consensuelle ?

M. Mitterrand, et la gauche avec lui, a gagné 1981 grâce à la division de la droite, et – handicap supplémentaire – avec les idées des années 1970 : celles de la croissance, dans une *« société bloquée »*, comme le disait M. Chaban-Delmas. Or la crise, que M. Mitterrand et la gauche ont dû se résoudre à gérer, a bloqué la croissance, et débloqué la société.

A chacun des blocages de la société, tels qu'ils étaient recensés, M. Mitterrand a tenté de porter remède. La France, disait-on, souffre d'une centralisation pesante et excessive : la première réforme lancée, la *« grande affaire »* du septennat, a été la décentralisation ; la France, était-il admis, est victime de l'absence, ou de l'archaïsme, du dialogue social dans l'entreprise : les lois Auroux ont eu pour objet d'aligner « les droits des travailleurs » sur ceux de nos principaux voisins et partenaires ; la France, enfin, paie la vieillesse de son appareil de production : les nationalisations de cinq grands groupes industriels et des banques devaient y porter remède, et doter le pays de sa *« force de frappe »* économique.

### Crise et mutation

C'est, au fond, une vision marxiste de la société (*« la majorité politique a rejoint la majorité sociologique »*) qui sous-tend alors le changement : les « forces productives » se modernisent, sous l'impulsion de l'État, donc la société se modernise. D'où le déluge de lois et normes en tous genres.

Puis viennent la rigueur, l'adaptation à la crise, et le changement dans le changement : la gauche se succède à elle-même, tandis que la société bouge en profondeur,

Comme toujours, il y a le versant crise, qui renforce l'aspiration à l'ordre et à la sécurité (*« Law and order »*) et qui remplace la crainte de la subversion par celle de la submersion (discours lepéniste sur l'immigration) ; et il y a son contraire, le versant mutation, qui ouvre le champ des choix individuels et renforce l'aspiration à l'autonomie, exalte la réussite individuelle. Le tout – chômage et impuissance à sortir de la crise obligent – sur fond de défiance à l'égard de ce que M. Rocard nomme *« les grands appareils nationaux »* : l'Etat (aspiration à « moins » et « mieux » d'Etat) ; les partis (rejet du discours politique) ; les syndicats (la crise et le recul des centrales ouvrières sont sans doute les événements les plus graves et les plus inattendus de ces cinq dernières années).

Ce nouvel état d'esprit a pris la gauche à contre-pied, à contretemps. Traditionnellement, et schématiquement, la droite détient en France les valeurs patrimoniales, tandis que la gauche monopolise les valeurs revendicatives et protectrices. Pendant la crise, la revendication a été de plus en plus largement perçue comme une menace sur l'entreprise ; et la protection tend à devenir, dans l'opinion, le résultat d'une dynamique économique, au travers de l'entreprise.

L'axe de la gauche devait donc se déplacer. Le résultat de ce déplacement, incarné par l'image d'un Laurent Fabius, ou par le discours (*« je suis un libéral »*) et la pratique d'un Pierre Bérégovoy, a brouillé l'identité de la gauche, au moment où la droite, après une cure d'idéologie, retrouvait la sienne.

Passée l'ère gaulliste, et pompidolienne, qui puisait dans un patrimoine commun, la droite est en effet revenue aux bonnes vieilles recettes le « travail, famille, patrie » de M. Barre, valeurs qui suscitent un attachement profond) sur lesquelles s'est greffée une part de l'héritage de mai 1968 (les libertés plutôt que l'égalité). Enfin, comme l'avait suggéré Yves Montant avec cynisme dans l'émission d'Antenne 2 « Vive la crise », l'argent, que les socialistes ont réhabilité, convient mieux à la droite.

Voici donc une droite culturellement, idéologiquement, majoritaire. Politiquement, elle a réussi à identifier ses propres valeurs à une dynamique sociale : ce fut l'affaire scolaire. Puis, elle a su (provisoirement) conjurer les démons de la « guerre des chefs », en faisant l'union.

A gauche, le verbe présidentiel et la pratique gouvernementale ont tenté de récupérer ce nouvel état d'esprit. Mais cette entreprise n'a pas trouvé sa traduction politique. Le tournant – raté, de ce point de vue – restera peut-être celui de mars 1983. C'est dès ce moment-là qu'il eût fallu commencer le travail de substitution d'une majorité à une autre, ou d'un élargissement de cette majorité, plutôt que de laisser dépérir l'union de la gauche jusqu'en juillet 1984, et permettre à M. Mauroy, avec l'affaire scolaire précisément, d'aider M. Barre à récupérer, puis « verrouiller » les centristes.

### Les choix de la gauche et ceux de la droite

Quoi qu'il en soit, la gauche, incarnée de façon presque hégémonique par le PS, est aujourd'hui dans une situation où elle doit d'abord se redéfinir ; probablement en substituant à la philosophie de l'affrontement, qui l'a toujours portée, une philosophie du consensus, de l'insertion sociale.

Elle doit, ou plutôt le PS doit aussi, dans l'immédiat, éviter de succomber aux appétits des présidentiables. Elle, ou il, doit enfin repenser d'urgence son mode d'intervention dans la société, retrouver, reconstituer des relais sociaux quand les relais anciens (syndicaux ou associatifs) s'effritent. Un exemple : le PS vit depuis sa « refondation » en 1971 à Epinay-sur-Seine, sur un mythe, qui veut que la gauche soit potentiellement majoritaire du seul fait que la population active pour 85 % est salariée. Or, la démographie française fera, dans l'électorat de l'an 2000, la part la plus belle aux... inactifs !

La droite, elle, va d'abord devoir choisir entre le libéralisme de rupture, cher à M. Chirac, et le libéralisme du possible. A moins que les réalités ne se chargent de choisir à sa place. Elle va surtout devoir gérer une belle contradiction. L'élargissement, qui seul sous la Cinquième peut assurer la pérennité d'une majorité, est là, en théorie, à portée de la main, du côté de cette extrême droite ou de cette droite extrême qui n'ont pas été sans influence sur le contenu de la plate-forme UDF-RPR.

Or, les gros bataillons de l'électorat des partis conservateurs ne veulent ni d'une *« nuit du 4 août »* à l'envers (1) ni même d'une remise en cause fondamentale de l'*« égalitarisme »* cher à la gauche.

Tout se passe comme si, déjà, la société, toujours en mouvement, ayant elle-même commencé de réévaluer le bilan de la gauche, commençait à prendre quelques distances avec le projet de la droite. Comme si la vocation de la société politique était, décidemment, de réagir toujours avec un temps de retard et d'être ainsi distancée par les mouvements de la société civile.

J.-M. C.

(1) Selon l'expression de Jérôme Jaffré, dans l'étude intitulée : « Les surprises de la droite », in *SOFRES-Opinion publique*, 1986. Gallimard éditeur.

## Travailler ensemble

*(Suite de la première page.)*

En même temps, le score relativement modeste de Raymond Barre diminue, la portée, envers Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, de la menace d'une élection présidentielle anticipée.

Chacun, dans la partie qui va s'engager, dispose de cartes. Personne n'a d'atout maître. La conséquence à en tirer pour les uns et pour les autres, c'est, quoi qu'ils aient pu dire auparavant contre la cohabitation, de travailler ensemble. C'est d'ailleurs, si l'on s'en tient aux premiers sondages, le vœu de la grande majorité des Français. Si ce vœu-là ne suffisait pas, les circonstances extérieures rendraient sûrement cet accord, on ne dira pas nécessaire mais indispensable.

Prenons l'affaire des otages : il y a déjà eu trop de cafouillage à ce sujet entre l'Elysée, Matignon et le Quai d'Orsay. Imaginons un instant la situation dans laquelle nous nous trouverions si le Djihad islamique, ou Kadhafi, ou n'importe qui, pouvait mettre à profit un désaccord, ou même simplement une absence de coordination, entre le président de la République et le premier ministre.

C'est l'ensemble de la position de la France dans le monde, au demeurant, qui aurait tôt fait d'en souffrir.

Les mêmes sondages montrent ces mêmes Français, qui souhaitent la cohabitation moins convaincus qu'elle sera possible. On les comprend, mais on peut tout de même se réjouir, une fois n'est pas coutume, d'une certaine convergence entre le langage tenu au cours de ces dernières heures par le président de la République, qui a parlé de « sagesse », et par la plupart des chefs de la droite parlementaire, qui, de Jacques Chirac à Alain Peyrefitte, en passant par Valéry Giscard d'Estaing, ont exclu l'esprit de revanche et invité leurs troupes à dominer leur modeste victoire.

Gageons, sans vouloir faire de mauvais esprit, que, si elle avait été plus ample, ils n'auraient peut-être pas été aussi raisonnables...

ANDRÉ FONTAINE.

## Le sort des membres du gouvernement

● **Quatre n'étaient pas candidats :**

MM. Hubert Curien, Georges Fillioud, Raymond Courrière et Haroun Tazieff ;

● **Deux ont été battus :**

MM. Jean-Michel Baylet (MRG, Tarn-et-Garonne), Jean Gatel (PS, Vaucluse) ;

● **Trente-cinq ont été élus :**

M. Jean Auroux (PS, Loire), Mᵐᵉ Edwige Avice (PS, Paris), MM. Pierre Bérégovoy (PS, Nièvre), Jean-Marie Bockel (PS, Haut-Rhin), Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau (app. PS, Doubs), MM. Alain Calmat (app. PS, Cher), Roland Carraz (PS, Côte-d'or), Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire de Belfort), Michel Crépeau (MRG, Charente-Maritime), Mᵐᵉ Edith Cresson, (PS, Vienne), MM. Gaston Defferre (PS, Bouches-du-Rhône), Michel Delebarre (PS, Nord), Mᵐᵉ Georgina Dufoix (PS, Gard), MM. Roland Dumas (PS, Dordogne), Henri Emmanuelli (PS, Landes), Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime), Joseph Franceschi (PS, Val-de-Marne), Edmond Hervé (PS, Ille-et-Vilaine), Charles Josselin (PS, Côtes-du-Nord), Pierre Joxe (PS, Saone-et-Loire), André Labarrère (PS, Pyrénées-Atlantiques), Mᵐᵉ Catherine Lalumière (PS, Gironde), MM. Jack Lang (PS, Loir-et-Cher), Jean Laurain (PS, Moselle), Jean Le Garrec (PS, Nord), Georges Lemoine (PS, Eure-et-Loir), Guy Lengagne (PS, Pas-de-Calais), Martin Malvy (PS, Lot), Louis Mexandeau (PS, Calvados), Henri Nallet (app. PS, Yonne), Christian Nucci (PS, Isère), Paul Quilès (PS, Paris), Mᵐᵉ Yvette Roudy (PS, Calvados), MM. Roger-Gérard Schwartzenberg (MRG, Val-de-Marne) et René Souchon (PS, Cantal).

## M. MITTERRAND A CHATEAU-CHINON

## Un dimanche à la campagne

De notre envoyé spécial

Château-Chinon. – C'est plus fort que lui. A Château-Chinon il ne résiste pas au plaisir de marcher. Ce dimanche 16 mars, il s'en est moins que jamais privé. De la mairie à l'Hôtel du Vieux Morvan, puis tout autour de la colline où s'accroche la petite sous-préfecture de deux mille sept cents habitants, François Mitterrand a parcouru ce jour d'élections d'un pas allègre. Costume de flanelle grise, chaussures confortables, il ne s'est arrêté que pour observer de loin les chantiers du lycée d'enseignement professionnel et de l'imprimerie de l'armée de terre, *« qui ne devront pas couper l'horizon »*, et pour contempler un instant les lointains vaporeux du Nivernais, à l'ouest, face au soleil:

Entouré d'amis, du docteur René-Pierre Signé, son successeur à la mairie, de l'architecte Jean-Jacques Ferrier, il a parlé TVA et taxe professionnelle.

Et tant pis pour les symboles. Il y a belle lurette qu'il feint de les ignorer, quand ce n'est pas lui qui les organise. Il a donc descendu la rue du Centre, avant d'arpenter la promenade du Calvaire. Déjà, à 13 heures, au moment de voter – nº 1 325 sur les listes électorales, carte d'électeur signée à la hâte avant d'emporter deux bulletins dans l'isoloir, le socialiste et le communiste, – il n'avait pas eu un regard pour les murs de la salle de l'hôtel de ville, où deux affiches du musée de Cortona, en Italie, se faisaient face : *l'Annonciation* et *la Crucifixion*.

Oui, vraiment, le chemin de croix lui fut d'une insoutenable légèreté dans cette lumière de printemps, version incontestable d'un « Jour tranquille » à Château-Chinon, en somme, ou d'un « Dimanche à la campagne ». Comme si l'issue, à défaut de le réjouir, ne pouvait plus le surprendre. Après tout, n'avait-il pas son idée sur les temps prochains : *« Finalement,* confia-t-il, *il y aura un gouvernement et un président. »*

Le déjeuner au Vieux Morvan familier avait donné dans la bonne humeur. Moins à cause de la salade de pissenlit que de la verve coutumière du beau-frère acteur Roger Hanin. Et aussi parce qu'ici les souvenirs du président se précipitent. Quarante ans d'épousailles avec une terre amie, ça vous met des choses dans le cœur.

### Un musée du septennat

Après les fraises du dessert, le digestif, ce fut une visite au futur « musée du septennat », dans l'ancien couvent Sainte-Claire. Tous les cadeaux reçus par le chef de l'Etat seront rassemblés, des peaux de panthère à la canne incrustée de diamants offerte par le roi du Maroc. Le bureau du maire, François Mitterrand, quarante-deuxième du nom depuis Etignard de la Faulotte, en 1786-1789, sera reconstitué. Ouverture prévue dans quelques semaines.

Avec la fin de l'après-midi et l'approche du retour vers Paris viendront pourtant les confidences, nimbées de philosophie politique : *« Il n'y a pas de moments tranquilles dans l'histoire. La Belle Epoque cachait la guerre de 1914 qui se préparait (...). La démocratie est faite pour que les gens vivent ensemble dans les mêmes institutions (...). Il faut que les deux camps fassent preuve de sagesse ; c'est en tout cas ma disposition d'esprit (...). L'opinion publique est souvent œcuménique. C'est un besoin, un rêve. En 1940, nombre de prisonniers croyaient que Pétain et de Gaulle étaient d'accord. »*

Dans la foulée, l'histoire immédiate a néanmoins fait irruption : *« Beaucoup de Français sont convaincus que si la droite était majoritaire ce soir, il devrait y avoir des socialistes au gouvernement. C'est un réflexe sage. Mais ils ne réalisent pas que, dans la pratique, les choses ne se posent pas dans les mêmes termes. »*

En effet, entre un président et une majorité adverse, *« ce sera beaucoup plus compliqué. C'est plus simple quand on s'adresse à des amis »*. Comme le disait ce proche du président, au détour paisible du faubourg de Paris, dimanche 16 mars, à Château-Chinon (Nièvre) : *« Demain ne sera plus comme aujourd'hui. »*

CHARLES VIAL.

### LE PORTRAIT-ROBOT DU PREMIER MINISTRE

MM. François Léotard, Jacques Toubon et Jean Lecanuet sont d'accord... sur le portrait-robot du premier ministre. Le postulant devra remplir trois conditions : *« Il faut qu'il ait été l'un des artisans de la victoire ; il faut qu'il ait contribué à la plate-forme commune de l'opposition et qu'il soit un représentant de l'union de l'opposition. »*

M. Toubon ajoute une condition supplémentaire : qu'il soit issu du parti leader de l'opposition. Ce qui l'amène à conclure : *« Jacques Chirac est celui qui répond le mieux à la description. »* M. Lecanuet abonde aussitôt dans son sens : *« Je n'aurai aucune difficulté de conscience à soutenir le leader du RPR si celui-ci est candidat »*. Et lorsqu'on demande à M. Léotard s'il soutiendrait un gouvernement conduit par M. Chirac, il répond : *« Bien évidemment. »*

Belle unanimité. L'accord est-il déjà conclu entre l'UDF et le RPR ? *« Nous nous rencontrons demain pour en discuter »*, précise prudemment M. Lecanuet.

### « L'histoire a hâte de revenir à l'officialité »

Dans les deux premiers de ses entretiens avec Mᵐᵉ Marguerite Duras, publiés par *l'Autre Journal* (*le Monde* du 28 février et du 8 mars), M. Mitterrand répond à une réflexion de son interlocutrice sur le caractère *« clandestin »* de tout exercice du pouvoir par la gauche en France. *« L'histoire a hâte de revenir à l'officialité. Qu'il s'agisse d'une période clandestine, par rapport à la société dominante française, c'est certainement ce qui est ressenti (...). Ils sont là, ils ne devraient pas y être... et puis, c'est arrivé si rarement. Il faut songer que, depuis la première révolution française, celle de 1789, la gauche n'a été au pouvoir que quatre fois : en 1848, quatre mois ; en 1870, deux mois, et à Paris seulement en 1936, un an, et en 1981. Donc on peut dire que, depuis 1789 et les années qui ont suivi, le premier gouvernement de la gauche qui ait gouverné durablement, c'est le nôtre. La première fois en deux cents ans... Donc, quand vous dites clandestin, je comprends, mais je conteste. Disons que s'est révélée là la volonté obscure du peuple français. »*

*« La France a été généralement à droite, conservatrice,* observe M. Mitterrand. *Parfois, elle se prend de passion pour la gauche, quand ses besoins profonds sont desservis, contrariés par la société conservatrice. Alors, les verrous sautent. Cela arrive de temps en temps mais pas souvent. Ce que nous avons fait depuis 1981 permettra à la gauche – c'est un des objectifs que je recherche – de gouverner durablement. »*


# Le Monde

**7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09**
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :* André Fontaine, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

*Administrateur général :* Bernard Wouts.

*Rédacteur en chef :* Daniel Vernet.

*Corédacteur en chef :* Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

**ABONNEMENTS**
**BP 507 09**
**75422 PARIS CEDEX 09**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 354 F | 672 F | 954 F | 1 200 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 687 F | 1 337 F | 1 952 F | 2 530 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 399 F | 762 F | 1 089 F | 1 380 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 504 F | 972 F | 1 404 F | 1 800 F |

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.






Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $ ; USA (West Coast), 1,50 $ ; Yougoslavie, 110 nd.

# législatives

## Les surprises du 16 mars

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Les sondages se sont-ils trompés ? Pour l'essentiel, non. Dans le détail, un peu. Pourquoi ?

Les cinq principales nouveautés politiques de mars 1986 avaient été repérées dans les sondages : une France votant très fortement à droite, une majorité absolue pour l'opposition parlementaire d'hier, un *nouveau recul communiste, l'apparition de l'extrême droite à l'Assemblée nationale, l'hégémonie socialiste* à gauche.

Mais trois détails importants n'avaient pas été perçus : l'étroitesse *de la majorité en sièges de la droite classique, l'ampleur de la remontée socialiste (au-delà de la barre mythique des 30 %)*, l'importance de la percée parlementaire de l'extrême droite. Les instituts de sondage affirmeront, évidemment, l'un qu'il avait vu ceci, l'autre annoncé cela. Tous ont perçu l'essentiel, aucun n'a repéré l'exactitude de tous les *détails*. Pourquoi ?

Parce qu'un sondage n'est une élection ni dans le temps ni dans le procédé. Ce n'est pas exactement la même chose de répondre à une enquête sur les intentions de vote – expressions d'une opinion – que de voter – passage à l'acte. Ce n'est pas exactement la même chose d'annoncer son vote *une ou deux semaines, un ou deux jours avant* le scrutin, que de se décider dans l'isoloir. Et ce petit écart pourrait bien expliquer les petites différences.

En 1978, la surprise avait été plus grande encore... Et la clé de l'évolution entre les dernières enquêtes et les résultats du scrutin largement identique. On avait déjà rencontré des électeurs « oppositionnels – indécis – majoritaires » : *oppositionnels* dans l'expression de leur intention de vote, par irritation à l'égard des gouvernants, *indécis* à la veille même du scrutin, *majoritaires*, c'est-à-dire votant dans l'isoloir pour la majorité en place. Ce mécanisme avait joué en mars 1978 pour la droite au pouvoir. Il a joué un peu cette fois-ci pour les socialistes. Certains déçus du socialisme, sûrement inquiets du chômage, probablement exaspérés par la 5e chaîne, peut-être consternés par l'affaire des *otages du Liban, envisageaient* de voter pour les écologistes (surestimés par tous les instituts avant l'élection) ou pour l'extrême gauche, voire de s'abstenir. Mais, à la dernière minute, ils ont voté socialiste, contre la droite.

Les *« oppositionnels – indécis – majoritaires »* n'expliquent cependant pas entièrement les petites surprises du 16 mars.

L'autre fait inattendu est le score du Front national, qu'aucune des dernières enquêtes publiées ne donnait à 10 %. Une autre explication doit être avancée. *On peut supposer que l'affaire des otages a joué en faveur du* parti le plus sommairement anti-Arabes, ce qui, dans ce drame, et à la différence des autres, n'a pas participé au consensus autour du gouvernement socialiste.

*On peut ajouter* que les Français ont plus voté *contre* que *pour*. Contre la droite, le vote utile paraissait clairement socialiste. Contre les socialistes, cohabitation aidant, le vote utile n'était pas évidemment RPR-UDF. D'où le succès de l'extrême droite. D'où, aussi, les difficultés de la période à venir, puisque personne ne peut prétendre avoir recueilli une franche adhésion.

(*) Professeur à l'université de Paris-X-Nanterre et à l'Institut d'études politiques de Paris.

### Les statistiques du ministère de l'intérieur

#### LÉGISLATIVES : TOTAL MÉTROPOLE + DOM

Inscrits ........ 37 162 820
Votants ........ 29 094 929 (78,29)
Abstentions ........ 8 067 891 (21,70)
Suffrages exprimés ........ 27 825 239

| LISTES | Nombre de voix obtenues | % |
|---|---|---|
| Extrême gauche | 422 109 | 1,51 |
| PC | 2 724 381 | 9,79 |
| PS | 8 679 723 | 31,19 |
| Union de la gauche | 56 044 | 0,20 |
| MRG | 107 591 | 0,38 |
| Divers gauche | 277 936 | 0,99 |
| Ecologistes | 339 939 | 1,22 |
| Régionalistes | 22 218 | 0,07 |
| Union RPR-UDF | 5 995 410 | 21,54 |
| RPR | 3 063 612 | 11,01 |
| UDF | 2 319 347 | 8,33 |
| Divers droite | 1 055 253 | 3,79 |
| FN | 2 705 497 | 9,72 |
| Extrême droite | 56 179 | 0,20 |

#### NOS PROPRES STATISTIQUES EN MÉTROPOLE

| | TOTAL | % |
|---|---|---|
| Inscrits | 36 605 381 | |
| Votants | 28 721 804 | |
| Abstentions | 7 883 577 | 21,53 |
| Suffrages exprimés | 27 485 667 | |
| **LISTES** | **Nombre de voix obtenues** | **%** |
| Extrême gauche | 413 345 | 1,50 |
| PC | 2 663 734 | 9,69 |
| PS | 8 689 246 | 31,61 |
| MRG | 70 526 | 0,25 |
| Divers gauche | 248 726 | 0,90 |
| Ecologistes | 340 980 | 1,24 |
| RPR + UDF (listes d'union et listes séparées) | 11 553 945 | 42,03 |
| Divers droite | 745 803 | 2,71 |
| FN | 2 694 233 | 9,80 |
| FN diss. | 20 876 | 0,07 |
| Divers | 44 253 | 0,16 |

## Les conditions de M. Mitterrand

*(Suite de la première page.)*

Le climat politique, au petit matin d'une nuit électorale à suspense, a donc quelque chose de surréaliste. Les vainqueurs ont l'air d'aller vers le pouvoir la corde au cou, et les vaincus leur cèdent la place avec l'entrain de ceux qui s'apprêtent à fêter le début d'un spectacle de comédie.

L'opposition d'hier s'apprête donc à gouverner, car une seule voix de majorité lui confère ce pouvoir. En 1967 déjà, lorsque les candidats « Ve République » disposaient, au soir du deuxième tour, d'un seul siège de majorité, on avait supputé les difficultés qu'annonçaient un si maigre résultat. Georges Pompidou, premier ministre reconduit, n'a jamais eu à s'en plaindre : une voix à condition qu'elle soit fidèle – ce qui fut le cas – suffit à conduire un pays.

L'équilibre d'aujourd'hui est, il est vrai, de nature différente.

En 1967, les élus « Ve République » devaient tout à ce label. En 1986, une douzaine d'élus « divers » ne doivent rien à la coalition RPR-UDF, quand ils ne s'y sont pas opposés. En 1967, la courte majorité s'appuyait sur son fédérateur élyséen, le général de Gaulle.

En 1986, le chef de l'Etat est un adversaire et le fédérateur du jour, installé à Matignon, sera immanquablement considéré par une partie de la majorité comme le représentant d'une autre faction. En 1967, Georges Pompidou disposait d'une réserve, celle des députés centristes. En 1986, la réserve s'arrête aux frontières de l'extrême droite avec laquelle la droite traditionnelle ne veut pas gouverner.

La difficile émergence de la nouvelle majorité donne tout son sens, d'une façon inespérée pour le chef de l'Etat, à la formule constitutionnelle qui confie au président de la République, et à lui seul, le choix du premier ministre. M. Mitterrand, pour ce faire, ne s'était fixé qu'une frontière : le respect de la volonté populaire, et donc le choix d'un chef de gouvernement assuré d'obtenir la confiance de sa majorité parlementaire.

Même s'il s'agit de M. Chirac, expression d'une logique parlementaire (le RPR dispose, au sein de la coalition, du groupe le plus important), M. Chirac ne se sera pas autoproclamé ; il aura été désigné par plus souverain que lui. Il n'aura pas à poser au chef de l'Etat ces *« conditions »* que M. Mitterrand ne voulait pas entendre – *« je fais le sourd »*, disait-il au temps où la coalition RPR-UDF paraissait triomphante, – et qu'il peut maintenant refuser d'écouter.

A l'inverse, c'est M. Mitterrand qui peut tenter de prendre la nouvelle majorité à contre-pied, sinon en lui posant ses propres conditions, du moins en faisant peser sur elle un élément de forte incertitude.

Tard dans la nuit de dimanche à lundi, M. Mitterrand s'est longuement entretenu avec le premier ministre, M. Laurent Fabius et avec le premier secrétaire du Parti socialiste. Il leur a dit d'abord l'évidence, à savoir sa volonté de respecter le verdict populaire. Mais rien ne presse, à son avis. C'est ainsi que la démission du premier ministre sera acceptée, mais que le chef de l'Etat ne la considérera comme définitive qu'au terme du processus de sélection de son successeur : M. Fabius, dans cet intervalle de quelques jours, gouvernera, et ne se contentera pas de « gérer les affaires courantes ».

Enfin, M. Mitterrand a *exprimé* l'intention d'adresser à l'opposition le message suivant : vous gouvernerez tant que vous ne remettrez pas en cause le consensus que j'ai moi-même défini (acquis sociaux, compétences du président de la République...). Message que M. Jospin traduit dès lundi matin de cette façon : *« Le président de la République doit à présent apprécier et savoir, sur un certain nombre de points, à quoi veulent s'engager tel ou tel leader de l'opposition susceptible de diriger le gouvernement. »* M. Mitterrand, en somme, s'apprête à convoquer les meilleurs de la classe pour un examen de passage !

Les conditions sont créées d'un face-à-face Mitterrand-Chirac. Le maire de Paris a renouvelé son acte de candidature à Matignon, aussitôt encouragé par M. Jean Lecanuet, selon lequel *« c'est au RPR de parler le premier »*. M. Jacques Chaban-Delmas, recordman de vitesse dans la catégorie, avait déjà devancé l'appel. Quant à Mme Simone Veil, au-dessus de la mêlée UDF-RPR, elle a utilisé quelques formules compliquées pour indiquer sans le dire qu'elle ne refuserait pas ce qui ne lui a pas encore été proposé.

M. Mitterrand va donc *s'efforcer* de répartir les rôles entre ses adversaires. Celui qui apparaissait jusqu'à présent comme son principal rival, ou du moins, aux yeux des socialistes, comme le plus dangereux des prétendants à la prochaine élection présidentielle, est momentanément affaibli. M. Raymond Barre, même s'il réussi son opération dans les Yvelines où sa candidate est élue, a été mis en échec : on retiendra surtout le revers qu'il a subi, chez lui, dans le Rhône. Déjà, M. Giscard d'Estaing lui attribue implicitement la responsabilité du succès rétréci de son *« parti de l'union »*.

La *« clé sous le paillasson »*, ce n'est pas le genre de M. Mitterrand. Il l'a dit et répété. Mais il avait aussi averti ses proches qu'il n'exclurait pas de claquer immédiatement la porte si l'opposition engrangeait une large victoire ou si le Parti socialiste – il s'en était ouvert, la semaine dernière, à quelques-uns – n'obtenait qu'un score médiocre. Or le vote utile a plus joué en faveur du PS, que de la coalition RPR-UDF.

M. Mitterrand a perdu, mais pas tout. Il est toujours là, dans une situation qui exige adresse et subtilité, celle dont on soupçonnera toujours qu'il avait rêvée.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

### « Le premier ministre s'organise ».

Lors de l'émission « Ça nous intéresse Monsieur le président », diffusée le 2 mars dernier par TF 1, M. Mitterrand avait déclaré, à propos du choix du premier ministre et de son rôle : *« Quelles que soient les hypothèses (...) je dois et je le fais, laisser le gouvernement gouverner (...). Quoi qu'il en soit, je prendrai la majorité que le peuple français me donnera, qu'il se donnera lui-même et avec laquelle je devrai conduire les affaires de la France (...). Si les électeurs ont désigné une majorité claire, dont les contours seront précis, mon devoir est de chercher à désigner comme premier ministre une personnalité sortant de ce milieu (...)*

*» Le président de la République nomme qui il veut comme premier ministre, et le premier ministre s'organise avec les différentes formations de sa majorité pour savoir comment il peut gouverner (...). Personne ne désignera le premier ministre à ma place, croyez moi (...) Bien entendu, il faut désigner quelqu'un qui ait toute les chances d'avoir la majorité à l'Assemblée nationale tout aussitôt ; tout au moins si un vote de confiance ou un vote de censure devait être proposé. »*

M. Mitterrand avait ajouté : *« On ne pose pas de conditions au président de la République. On ne pose pas de conditions (...). Je fais le sourd, à ce moment-là. »*

### Les élections européennes du 17 juin 1984

| | | % |
|---|---|---|
| Inscrits | 36 880 688 | |
| Votants | 20 918 772 | |
| Abstentions | 15 961 916 | 43,27 % |
| Suffrages exprimés | 20 180 934 | |
| **LISTES** | **VOIX** | **%** |
| PCF | 2 261 312 | 11,20 |
| PS | 4 188 875 | 20,75 |
| UDF-RPR | 8 683 596 | 43,02 |
| PCI | 182 320 | 0,90 |
| LO | 417 702 | 2,06 |
| PSU-CDU | 146 238 | 0,72 |
| ERE | 670 474 | 3,32 |
| VERTS | 680 080 | 3,36 |
| EUE | 78 234 | 0,38 |
| REUSSIR | 382 404 | 1,89 |
| UTILE | 138 220 | 0,68 |
| I 84 | 123 642 | 0,61 |
| FN | 2 210 334 | 10,95 |
| POE | 17 503 | 0,08 |

### L'élection présidentielle de 1981 (1er tour)

| | | % |
|---|---|---|
| Inscrits | 36 398 859 | |
| Votants | 29 516 082 | |
| Abstentions | 6 882 777 | 18,90 |
| Suffrages exprimés | 29 038 117 | |
| A. Laguiller | 668 057 | 2,30 |
| H. Bouchardeau | 321 353 | 1,10 |
| G. Marchais | 4 456 922 | 15,34 |
| F. Mitterrand | 7 505 960 | 25,84 |
| M. Crépeau | 642 847 | 2,21 |
| V. Giscard d'Estaing | 8 222 432 | 28,31 |
| J. Chirac | 5 225 848 | 17,99 |
| M. Debré | 481 821 | 1,65 |
| M.-F. Garand | 386 623 | 1,33 |
| B. Lalonde | 1 126 254 | 3,87 |

### Les trois derniers scrutins législatifs (métropole : premiers tours)

| | 1981 (14 juin) | | 1978 (12 mars) | | 1973 (4 mars) | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Inscrits | 35 536 041 | | 34 394 378 | | 29 901 822 | |
| Votants | 25 182 262 (70,86 %) | | 28 656 845 (83,31 %) | | 24 289 285 (81,23 %) | |
| Abstentions | 10 353 779 (29,13 %) | | 5 737 533 (16,68 %) | | 5 612 537 (18,76 %) | |
| Suffrages exprimés | 24 823 065 | | 28 098 113 | | 23 751 213 | |
| **PARTIS** | **Nombre de voix obtenues** | **%** | **Nombre de voix obtenues** | **%** | **Nombre de voix obtenues** | **%** |
| Extrême gauche | 330 344 | 1,33 | 910 054 | 3,27 | 778 195 | 3,28 |
| PC | 4 003 025 | 16,12 | 5 791 525 | 20,61 | 5 085 108 | 21,41 |
| PS + MRG | 9 376 853 | 37,77 | 7 018 915 | 24,98 | 4 559 241 | 19,20 |
| Divers gauche | 141 638 | 0,57 | 808 577 | 2,88 | 3 647 881 (2) | 15 |
| Ecologistes | 270 792 | 1,09 | 611 210 | 2,18 | – | – |
| RPR | 5 192 894 | 20,91 | 6 303 611 | 22,43 | 5 684 396 | 23,93 |
| UDF | 4 756 503 | 19,16 | 5 738 938 (1) | 20,42 | 2 540 152 (3) | 10,69 |
| Divers droite | 660 990 | 2,66 | 906 283 | 3,22 | 784 735 | 3,30 |
| Extrême droite | 90 026 | 0,36 | | | 671 505 | 2,83 |

(1) Nombre de voix obtenues par les candidats du CDS, du Parti républicain et les autres candidats de la majorité investis par l'UDF.

(2) Parmi ces suffrages figurent les 2 979 781 (12,55 %) obtenues par les candidats du Mouvement réformateur qui se situait alors dans l'opposition au pouvoir gaulliste.

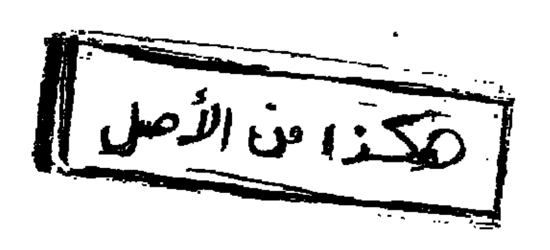
(3) Nombre de voix obtenues par les candidats « Républicains indépendants » et ceux du Centre démocratie et Progrès (CDP).

### QUATRE SÉNATEURS ÉLUS DÉPUTÉS

Quatre sénateurs ont été élus députés. Il s'agit de MM. Marc Becam (ex-RPR, Finistère), Maurice Janetti (PS, Var), Jean Lecanuet (UDF-CDS, Seine-Maritime) et Roger Quilliot (PS, Puy-de-Dôme).

*Dans le Finistère et le Puy-de-Dôme, où les élections sénatoriales* ont lieu au scrutin majoritaire, des partielles seront organisées pour pourvoir les sièges devenus vacants. Dans la Seine-Maritime, où les sénateurs sont élus au scrutin de liste, c'est le suivant de la liste de M. Lecanuet qui remplacera ce dernier au Palais du Luxembourg. Il s'agit de M. Paul Caron (UDF-CDS). Dans le Var, qui appartient à la série renouvelable cette année, le siège restera vacant jusqu'en septembre prochain.





هكذا من الأصل



# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



## PCF : encore une défaite historique

La direction du PCF a subi une nouvelle défaite historique. En obtenant un score inférieur à 10 % (9,8 %), le Parti communiste retrouve le résultat qu'il avait fait aux législatives de... 1932. Douze ans après sa naissance au congrès de Tours de 1920, il était en pleine adolescence et à l'aube de son ascension. Malgré l'hémorragie militante qu'allait lui faire subir la signature du pacte germano-soviétique en août 1939, sa participation active à la Résistance à partir de 1941 le consacrait premier parti de France au sortir de la guerre. Aux élections législatives du 10 novembre 1946, il totalisait près de 5,5 millions de voix, soit 28,6 % des suffrages exprimés, et 166 députés.

Quarante ans plus tard, après avoir enregistré deux cuisants revers à l'élection présidentielle de 1981 et aux élections européennes de 1984, son influence électorale est amputée des deux tiers. Il n'est plus que la quatrième – ou cinquième – force politique française, et, pire injure pour un militant communiste, son influence est aussi réduite que celle de l'extrême droite. Mauvaise ironie du sort, le PCF et le Front national auront probablement le même nombre de députés : 35.

Conscient du troisième recul qu'elle allait enregistrer en l'espace de cinq ans, la direction du PC a tardé, dimanche soir, à déléguer certains de ses membres dans les débats des chaînes de radio et de télévision. Ainsi qu'il était prévisible, M. Georges Marchais a lu une déclaration au siège du journal *l'Humanité* pour faire retomber sur le dos du PS *« l'échec de la gauche »*. Il a fait part de *« la colère »* et de *« l'amertume des électeurs communistes »* et a stigmatisé les socialistes, qui ont *« ouvert la porte à la droite »*. Réaffirmant qu'*« il était possible de suivre une autre voie »*, il a situé l'action à venir du PCF dans la droite ligne du vingt-cinquième congrès de février 1985, non sans avoir dénoncé les médias.

M. Marchais, à juste titre, a fait remarquer que le PCF n'est pas écrasé, comme le supposait, selon lui, le système d'alternance voulu par le PS et la droite. Pas écrasé, certes, mais en terrible danger à brève échéance, malgré les quelques centaines de milliers de voix supplémentaires qu'il a récoltées par rapport aux européennes. La représentation parlementaire du PCF sur le territoire métropolitain ne couvre guère que vingt-trois départements, contre vingt-deux dans la précédente assemblée. La direction actuelle est en droit de dire un grand merci au système proportionnel, qui lui a permis de « sauver les meubles ». Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer que le PCF réalise un score inférieur à 10 % dans cinquante-huit départements *(voir tableau)* et qu'il obtient 20 % et plus dans trois départements seulement, contre quarante-cinq aux législatives de 1978.

Il n'est pas certain que les militants acceptent ce nouvel échec sans réagir, comme cela avait été le cas après les européennes. Placée face à ses responsabilités dès les 24 et 25 mars, pour la prochaine réunion du comité central, la direction s'attend probablement à une offensive des « rénovateurs » du parti, qui pourraient demander des comptes, au risque de tomber sous l'accusation de remiseen cause des analyses faites au dernier congrès. Mais cette fronde ne sera sûrement pas la seule.

Menant une vie un peu en marge du fonctionnement interne du PCF, quelques élus pourraient, eux aussi, intervenir dans le débat, forts de leur assise électorale locale qui risque d'être quelque peu ébranlée par le cours actuel du parti.

La direction du PCF, qui ne peut se prévaloir d'une amélioration en pourcentage par rapport aux européennes que dans treize départements (M. Jacques Rimbault, maire de Bourges, l'un des plus populaires de ces élus communistes, réalise le meilleur score avec 24,75 %, soit sept points de plus qu'en 1984, alors qu'à Amiens où le maire communiste, M. René Lamps, avait été réélu en 1983, M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, n'obtient que 14,34 % des suffrages), aura quelque difficulté à argumenter devant le comité central. Le parti recule en effet dans quatre-vingt deux départements. Les slogans contre le *« vote utile »*, ou *« l'anticommunisme effréné »*, les refrains sur le gain de voix en valeur absolue par rapport à 1984 ne suffiront peut-être plus.

OLIVIER BIFFAUD.

### REVOILA FABIEN !

Coup de téléphone au *Monde* au petit matin. Fabien, l'anonyme, refait surface. L'auteur masqué de deux ouvrages contenant des documents internes à la direction du Parti communiste vient livrer sa maxime du 17 mars. *« Comme prévu*, déclare-t-il, *la chute libre du PCF continue. Au lieu de recourir au seul acte de courage politique possible – sa démission en bloc, – la direction préfère dissoudre le peuple communiste. Mais 10 %, c'est encore le Pérou comparé à ce qui attend le PCF à l'élection présidentielle. Avec Georges Marchais pour candidat – c'est prévu – le PCF,* conclut Fabien, *mettra le cap sur les 5 %. A moins que... »* A moins que, sans doute, *« Fantomas »*, comme l'appelait M. Marchais, ne devienne secrétaire général à sa place !

**Répartition des départements de France métropolitaine suivant le score obtenu par le PCF.**

| | Législ. 78 | Europ. 79 | Législ. 81 | Europ. 84 | Législ. 86 |
|---|---|---|---|---|---|
| – de 10 % | 9 | 6 | 30 | 45 | 58 |
| de 10 à 15 % | 15 | 19 | 24 | 31 | 27 |
| de 15 à 20 % | 27 | 29 | 17 | 15 | 8 |
| de 20 à 25 % | 22 | 22 | 13 | 5 | 3 |
| 25 % et + | 23 | 20 | 12 | 0 | 0 |
| Métropole | 96 | 96 | 96 | 96 | 96 |

## PS : l'ambition hégémonique

Le PS avait deux ambitions pour le scrutin du 16 mars : empêcher la droite classique d'avoir la majorité absolue à l'Assemblée nationale ; atteindre, voire dépasser le seuil psychologique des 30 % de suffrages. Le premier objectif n'est pas atteint. La conséquence la plus immédiate en est que le PS retourne dans l'opposition, conformément aux orientations arrêtées par le congrès socialiste de Toulouse, en octobre 1985, et constamment confirmées depuis.

Pourtant, pour les socialistes, le score obtenu – près de 32 % des suffrages exprimés – éclipse presque ce départ, et paraît – allié à la fluidité probable de la vie politique dans la période qui s'ouvre, et à la proximité des nouvelles échéances électorales – réduire largement le risque d'une longue traversée du désert.

Prise d'un côté entre M. Mitterrand et un parti d'opposition représentant à lui seul près du tiers du corps électoral français et de l'autre côté l'extrême droite, la nouvelle majorité, dont M. Lionel Jospin a répété dès dimanche soir qu'elle était *« factice et fragile »* devra avoir les reins solides.

Parallèlement, le PS est, lui aussi, dans une situation curieuse et inédite. Les obligations qu'imposera la cohabitation au président représenteront autant de contradictions et de couleuvres à avaler pour les socialistes. Mais, à tout prendre, le pari des socialistes est que le PS préservera mieux l'avenir, en gardant autant que faire se peut, les mains propres, dans une situation – l'opposition – où il *« excelle »*, comme le disait en plaisantant un dirigeant socialiste dès vendredi. Si l'échéancier électoral n'est pas boueversé, il pourra préparer le « reconquête » dans une position plus facile. En cas d'élections anticipées, le PS dispose dès maintenant d'un solide capital électoral qui, pense-t-il, peut grossir, si la nouvelle majorité mécontente l'opinion.

Au-delà de l'immédiat après-16 mars, le score du PS donne crédit à la démarche engagée par sa direction : faire du PS un parti « hégémonique », à vocation majoritaire. Un score médiocre aurait probablement porté un coup sévère à la poursuite de cette ligne. Au contraire, M. Jospin, dimanche à la télévision, a pu souligner que le PS est dès maintenant devenu *« un grand parti d'exercice du pouvoir »*. Plus crûment, un dirigeant socialiste expliquait dimanche que le PS est aujourd'hui *« le parti de l'alternance »*.

Le succès obtenu en termes d'audience électorale, comporte un autre avantage, d'ordre interne cette fois, pour la direction du PS. On voit mal, désormais, des socialistes mettre en cause une politique, et des hommes, qui, en cinq ans et dans des conditions ingrates d'exercice du pouvoir, ont permis au PS de faire 6 points de plus que M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. M. Jospin devrait tirer des bénéfices directs de la situation.

### Succès à Paris

Le premier secrétaire du PS peut, en outre, se prévaloir d'un beau succès à Paris, puisque le PS fait passer huit candidats, soit un de plus que ce qu'espéraient encore vendredi soir les plus audacieux de ses dirigeants, et... trois de plus que les estimations faites au début de l'été. Qui aurait prédit que le PS, à Paris, allait faire jeu égal avec le RPR ?

Les succès électoraux inattendus du PS provoquent probablement quelques amertumes discrètes du côté de ceux qui avaient refusé pour les avoir jugé inéligibles, les places un peu reculées qu'on leur avait offertes... A l'inverse, le bon résultat du 16 mars a facilité bien des parachutages. Contrairement à ce qu'il paraissait, M^me Ghislaine Toutain, parachutée dans la Marne depuis Paris, ne sera pas seule à être élue dans ces conditions : M. Dominique Strauss-Kahn, élu en Haute-Savoie, revient de loin (la situation est d'ailleurs presque cocasse dans ce département, puisque le chef de file de la dissidence est, lui aussi, élu). Le parachutage de M. Jack Lang dans le Loir-et-Cher prend des allures de triomphe. M. Henri Fiszbin, communiste critique candidat sur la liste socialiste, qui semblait en position difficile dans les Alpes-Maritimes, tire lui aussi son épingle du jeu.

Deux échecs significatifs se mêlent à ce lot de succès : en Mayenne, c'est le dissident, M. André Pinçon, qui a été élu à la place du parachuté parisien, M. Jean-Paul Planchou. Dans le Tarn-et-Garonne, c'est, là encore, le dissident, M. Hubert Gouze, qui est élu à la place de M. Jean-Michel Baylet, président d'honneur du MRG, tête de liste socialiste « officielle » dans ce département.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## RPR : M. Chirac est prêt

**M. Jacques Chirac a rencontré lundi matin M. Jean Lecanuet pour tirer les premières conclusions du scrutin du 16 mars. Le président du RPR réunira mardi 18 mars après-midi à Paris dans un grand hôtel de la rive droite l'ensemble des députés de son mouvement. Le maire de la capitale y fera sa première déclaration après celle qu'il a prononcée pendant la nuit des élections devant les caméras de la télévision.**

M. Chirac qui continue d'affirmer officiellement qu'il n'est pas candidat aux fonctions de premier ministre – sous la V^e République on ne saurait solliciter ce poste que le président de la République pourvoie souverainement – veut toutefois manifester clairement qu'il se tient prêt à assumer une telle responsabilité. Le fait que la majorité sortie des urnes le 16 mars soit tangeante n'est pas un objection que retient M. Chirac. Au Grand jury *RTL-Le Monde* du vendredi 14 mars il avait d'ailleurs indiqué : *« Ce n'est pas une question de marge : s'il y a une majorité, il y a une majorité »* et il avait ajouté : *« ce qui est important c'est que celle-ci soit tout à fait déterminée à respecter les engagements pris pendant la campagne, c'est-à-dire à appliquer sans compromis ni concession la plate-forme de gouvernement RPR-UDF »*. Au lendemain même du scrutin, M. Chirac est toujours dans le même état d'esprit.

Le président du RPR demeure donc prêt à répondre à une éventuelle invitation du président de la République. Le moment est ainsi venu pour M. Chirac de vérifier si sont réunies *« les quatre conditions qui devraient être réunies pour qu'un premier ministre accepte la mission »* qui ne sont pas, précise-t-il, des conditions qu'il impose au président de la République. La première est remplie à ses yeux : l'existence d'une majorité. La deuxième consiste à s'assurer *« de façon indiscutable de la confiance de cette majorité »*. Dans l'hypothèse où M. Chirac deviendrait premier ministre, il devrait ensuite, comme il l'a dit à « L'heure de vérité » le 26 février, engager sa responsabilité devant l'Assemblée nationale. Maintenant que la majorité est mince, cette intervention se fera d'autant plus vite afin de couper court à tous éventuels état d'âme des parlementaires. Ceux-ci, et notamment les plus sceptiques sur les chances de la cohabitation, seront placés au pied du mur et en quelque sorte mis en demeure d'ouvrir une crise dès le lendemain d'une victoire. On ne cache pas dans l'entourage de M. Chirac que le danger ne peut plus venir des « barristes ». Ceux-ci, analyse-t-on, portent une lourde responsabilité dans la désagrégation de l'image de l'opposition tout au long de la campagne électorale. Le score relativement faible obtenu par M. Barre à Lyon et par le soutien alternatif et ambigu qu'il a apporté à Paris à M^me Gaýand et à M. Dominati devrait – au moins pour un temps – réduire les prétentions du député du Rhône. Si au RPR on exclue toujours avec la plus grande fermeté tout accord politique formel avec l'extrême droite, on se souvient aussi que les représentants du Front national ont dit qu'ils ne refuseraient pas systématiquement les mesures « libérales » présentées par le gouvernement nouveau.

### Rien n'est réglé

La dernière condition citée par M. Chirac ne pourra recevoir de réponse qu'après une entrevue entre le chef de l'Etat et le futur premier ministre. Elle consiste en effet pour ce dernier à définir avec le premier les conditions de fonctionnement du gouvernement. Il s'agit, selon M. Chirac, de permettre l'application pleine et entière de l'article 20 de la Constitution selon lequel *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »* ce qui, en l'occurence, peut se traduire par *« l'application pleine et entière de la palte-forme RPR-UDF »* sans opposition du président de la République. Sur ce dernier point, rien n'est donc encore réglé. Jusqu'à quel niveau de mise en œuvre des réforme projetées par la nouvelle majorité M. Mitterrand considérera-t-il que *« les compétences de sa fonction »* sont remises en cause ? Le nouveau premier ministre devra donc obtenir n'est ni d'empiéter sur les pouvoirs constitutionnels du chef de l'Etat ni d'humilier sa personne. Le catalogue des projets de la majorité devra ainsi être passé en revue.

M. Chirac, dont la victoire ne correspond pas tout à fait à ses espérances, s'efforcera par son comportement de démontrer que tous les espoirs ne sont pas perdus pour le RPR puisqu'il constitue le groupe le plus important de la nouvelle majorité. Cette consolation, si elle est accompagnée d'une mise en œuvre volontaire des réformes, serait présentée comme le gage de succès futurs. Mais faudra-t-il encore que *« la clé de voute des institutions »* qu'est présentement M. Mitterrand le permettre.

ANDRÉ PASSERON.

## UDF : M. Barre en question

L'UDF, qui espérait 140 à 150 élus dans la nouvelle Assemblée nationale, a déchanté au matin du 17 mars. Elle pourra toutefois compter, selon nos propres estimations, sur 129, voire 130 élus (quand l'ensemble des résultats d'outre-mer seront connus). Ce qui signifie qu'elle a, malgré tout, presque doublé ses effectifs et qu'à l'intérieur de la confédération le PR, s'il n'atteint pas les 75 élus escomptés, passe de 30 à 60 élus, le CDS de 23 à 41 et le Parti radical de 1 à 6.

Dans la bataille, elle aura perdu quelques sortants, notamment M. Roger Lestas (PR) dans la Mayenne, M. René Haby (PR) dans la Meurthe-et-Moselle, M. Francisque Perrut (PR) dans le Rhône, MM. Claude Birraux et Yves Sautier (CDS) dans la Haute-Savoie, M. Paul Pernin (CDS) à Paris, ou encore M. Marcel Esdras (PR) en Guadeloupe. Perte compensée sans doute par l'arrivée d'une jeune génération avec par exemple M. Dominique Baudis dans la Haute-Garonne, Dominique Bussereau (PR) en Charente-Maritime ou François Bayrou (CDS) dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les parachutages n'auront pas été couronnés de succès puisque ses candidats se sont, à quelques exceptions près, fait recaler, que ce soit dans les Landes, l'Indre ou les Pyrénées-Atlantiques, où le giscardien Alain Lamassoure, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, a dû s'incliner face au PS. Ce seront finalement deux barristes qui auront réussi à franchir cette difficile épreuve du parachutage : M. Bruno Durieux dans le Nord et M. Pierre-André Wiltzer dans l'Essonne, tous deux collaborateurs de M. Barre. Sans doute faut-il ajouter à cette dernière courte liste le cas de M. Philippe Vasseur (PR), à la tête de la liste UDF dans le Pas-de-Calais mais qui n'a pu sauver que son siège et a dû laisser au maire du Touquet (PR), entré en dissidence le deuxième siège acquis par l'UDF.

Mais si l'UDF paraissait morose au soir des élections, ce n'était pas tant en raison de ses scores, somme toute fort acceptables (auxquels s'ajoute la perspective de quatre nouvelles présidences de région : Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur-Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qui à cause de la faible marge de manœuvre dont dispose la nouvelle majorité RPR-UDF et l'UDF elle-même, où se cotoyaient hier encore farouches adversaires et partisans déterminés de la cohabitation.

Déjà dans les couloirs des partis, avant même que ne commence le marathon des réunions partisanes ou interpartisanes, des voix s'élevaient pour dénoncer la responsabilité de M. Raymond Barre dans le supposé mécompte de la droite parlementaire. Et ce d'autant mieux que l'ancien premier ministre, en n'obtenant que trois élus dans son département (autant que le RPR et deux de moins que le PS), a subi un avertissement sévère qui peut laisser supposer que le courant d'opinion qui s'est prononcé en sa faveur ces dernières années va se tasser.

Les barristes tentés par la participation à un gouvernement de cohabitation n'étaient pas les derniers à formuler ce genre de critique, et ils étaient rares ceux qui, au soir du 16 mars, se revendiquaient comme tels et continuaient à évoquer leur poids dans la future Assemblée.

Après la déclaration apaisante de M. Raymond Barre expliquant qu'il ne ferait *« rien qui puisse perturber l'action de ceux qui accepteraient de gouverner »*, la tendance était plutôt à l'affirmation d'une nécessaire *« loyauté »* à l'égard de la future majorité RPR-UDF, qui, comme le remarquait un responsable du CDS, aurait besoin *« que tout le monde se serre les coudes »*.

Le jeu apparaissait en tout cas difficile à organiser au sein d'une confédération qui ne veut pas abandonner, face au RPR, ses prétentions à participer aux *« conséquences du succès »* de l'opposition. L'UDF compte en son sein des tendances hier encore opposées mais qui, aujourd'hui, devant la tentation de quelques portefeuilles, peuvent se livrer à de subtiles révisions pour expliquer qu'une certaine fidélité à M. Barre et aux principes qui guident son action doivent s'accommoder de nécessités plus pressantes.

CHRISTINE MYCIA.

## MRG. : un double revers

Bien que proportionalistes de conviction, les radicaux de gauche n'avaient pas approuvé le nouveau mode de scrutin : le cadre départemental et la barre éliminatoire des 5 % étaient à la base de leurs griefs. Au vu des résultats, cette hostilité se justifie : le MRG, petit parti avant 1981, le reste. Il paie un lourd tribut sans doute à la réforme électorale... mais surtout à la stratégie qu'il a suivie depuis cinq ans. De treize dans l'Assemblée nationale sortante, ses représentants se retrouvent à sept.

MM. Paul Duraffour en Saône-et-Loire et Jean-François Hory à Mayotte, qui ne se représentaient pas, n'ont pas de successeur. MM. Jean-Pierre Defontaine dans le Pas-de-Calais et Raymond Julien en Gironde, qui figuraient en position non éligible sur des listes socialistes, laissent aussi leur département sans représentant de leur parti. En Haute-Corse, le MRG ne retrouve qu'un de ses deux élus : M. Emile Zuccarelli, qui succède ainsi sans difficulté à son père. En Corse-du-Sud, M. Nicolas Alfonsi, dans l'Aveyron, M. Jean Rigal, dans la Dordogne, M. Alain Bonnet sont réélus, de même que M. Michel Crépeau en Charente-Maritime.

Restent les fiefs perdus : le Tarn-et-Garonne où M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, tombe face à un dissident socialiste qui n'avait pas accepté de s'effacer ; les Hautes-Pyrénées, où M. Jean Duprat ne parvient pas à conserver le mandat qu'il détenait en sa qualité de suppléant de M. François Abadie.

Quant à M. Bernard Charles, qui, député sortant du Lot, avait refusé de figurer en deuxième position derrière M. Martin Malvy (PS), secrétaire d'État chargé de l'énergie, il réalise un médiocre score. Ce choix de la dissidence, que ce soit dans le Lot ou dans des départements comme la Saône-et-Loire ou les Landes, apparaît au total infructueux.

La défaite du président du Mouvement, M. François Doubin, dans l'Orne ajoute aux futures difficultés du MRG, même si ce dernier peut se féliciter de l'acquisition de deux nouveaux sièges, dans l'Ain au profit de l'avocat lyonnais Dominique Saint-Pierre, et dans le Val-de-Marne au bénéfice du secrétaire d'État chargé des universités et ancien président du parti, M. Roger-Gérard Schwartzenberg.

Au total, l'autonomie autorisée par l'accord électoral signé avec le PS ou l'autonomie « sauvage » n'aura pas été payante. Seuls s'en sont sortis sans trop de dommages les radicaux de gauche candidats à la fois acceptés localement et – ou – fermement soutenus par le Parti socialiste.

L'insuccès global du MRG sanctionne une stratégie qui, tout au long de la législature, s'est cherchée entre l'indépendance vis-à-vis du traditionnel allié socialiste et la non-remise en cause du soutien à la majorité présidentielle.

Le revers est double : d'une part, l'objectif des 6 % fixé par M. Doubin se révèle n'être qu'un mirage ; d'autre part, le rôle de rassembleur au centre gauche que se promettait de jouer le MRG n'a pas été tenu.

ANNE CHAUSSEBOURG.

# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**Commentaires**

## Front national : un nouveau succès

Le Front national ne progresse pas. Son résultat en métropole (9,80 % des suffrages exprimés) traduit même un léger recul de son audience électorale puisqu'il fait apparaître une perte de 1,15 point sur son score triomphal des élections européennes de juin 1984 (10,95 %). Le résultat ne correspond pas aux espérances de M. Jean-Marie Le Pen, qui se déclarait certain de recueillir « *au moins 15 %* » des suffrages exprimés et qui proclamait avec certitude d'avoir « *entre 50 et 100 députés* ». Il se révèle, en revanche, nettement supérieur à toutes les prévisions.

Tous les instituts de sondage avaient crédité le parti de M. Le Pen de 7 à 8 %, mais ils avaient, une nouvelle fois, sous-estimé le pouvoir d'attraction des thèses démagogiques de l'extrême droite. Ils avaient commis la même erreur d'appréciation avec le scrutin européen. Le coup d'arrêt qu'avaient enregistré les élections cantonales de mars 1985 ne s'est pas transformé en véritable reflux. bien qu'il plafonne, le Front national confirme ainsi son implantation dans l'ensemble du pays. Il représente désormais le troisième courant politique français, à peu près à égalité avec le Parti communiste. Et M. Le Pen est fondé à se réjouir, même si son succès est relatif, puisque, avec 35 députés il pourra constituer son propre groupe à l'Assemblée nationale et que ses 135 conseillers régionaux auront leur mot à dire dans dix régions et à Paris.

Comme en juin 1984, le Front national réalise ses meilleurs scores dans les départements méridionaux. Il y dispose maintenant de solides bastions dans les zones urbaines et les grandes agglomérations où les difficultés économiques et sociales alimentent ses thèmes de campagne dénonçant l'immigration et l'insécurité. Il progresse spectaculairement dans les Bouches-du-Rhône où il recueille 22,53 % des suffrages exprimés – gagnant 3,04 points par rapport à 1984 – et où il devance la liste de l'UDF conduite par le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale sortante, M. Jean-Claude Gaudin. M. Le Pen espère bien pouvoir obliger celui-ci à passer sous ses Fourches Caudines quand il s'agira d'élire le nouveau président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A Marseille, même le vote anti-immigré, habilement suscité par la personnalité de M. Pascal Arrighi, a joué à plein : le Front national y recueille 24,37 % des suffrages, c'est-à-dire 2,95 points de plus qu'en juin 1984.

Le parti d'extrême droite accentue aussi son influence dans les Pyrénées-Orientales (19,08 %, + 3,22 %) et en particulier dans la cité de Perpignan (25,09 %, + 3,57 %) où la psychose sécuritaire, qui vise souvent les enfants... d'anciens harkis, s'ajoute au comportement volontiers néo-poujadiste du petit monde du commerce. Même phénomène dans le Vaucluse, où la liste du Front national obtient 19,49 % des suffrages, soit un gain de 3,05 points malgré la présence d'une liste dissidente. L'ancrage de la formation de M. Le Pen apparaît aussi très fort dans les Alpes-Maritimes (20,88 %), l'Hérault (15,55 %), où ses scores ne varient pas, ainsi que dans le Var (17,77 %) malgré une perte de 2,85 points dus essentiellement à une autre liste dissidente. Pour lui la tendance est également à la hausse dans les départements du Nord (7,83 %, + 1,18 %) et du Pas-de-Calais (11,35 %, + 0,8 %). Tel est même le cas, à l'opposé, dans certains départements ruraux où le Front national avait obtenu ses scores les plus faibles il y a près de deux ans, si l'on en juge par les légères progressions constatées, par exemple, dans la Creuse (3,95 %, + 1,23 %) la Haute-Vienne (4,23 %, + 1,19 %), le Cantal (3,70 %, + 0,46 %).

### Effritement

Les zones où M. Le Pen élargit son audience apparaissent toutefois moins nombreuses que celles où elle se réduit. C'est là le fait nouveau qui tend à confirmer les enseignements des dernières élection cantonales sur les réticences des électeurs de la droite libérale à s'accommoder de l'extrême droite. Cet effritement est sensible à Paris (10,99 %, – 4,25 %) et d'une façon assez générale dans les départements de l'Ile-de-France. Le Front national est en recul dans les Yvelines (10,40 %, – 3,97 %), les Hauts-de-Seine (11,14 %, – 3 %), le Val-d'Oise (12,24 %, – 2,73 %), la Seine-et-Marne (12,01 %, – 2,61 %) et, à un degrés moindre, en Seine-Saint-Denis (15,04 %, – 0,94 %) bien qu'il obtienne partout des scores supérieursà sa moyenne nationale. De la même façon, l'« effet Le Pen » rencontre ses limites à Lyon (13,41 %, – 3,59 points) et dans l'ensemble du département du Rhône (13,24 %, – 2,62), ainsi que dans beaucoup d'autres régions moins urbanisées : la Haute-Savoie, le Doubs, l'Yonne, l'Ain, la Haute-Corse, etc.

Vingt des trente-cinq députés du Front national proviennent ainsi de trois régions seulement : la Provence-Alpes-Côte d'Azur (8), l'Ile-de-France (8) et Rhône-Alpes (4). Le parti de M. Le Pen compte toutefois assez de conseillers régionaux pour apparaître en position d'arbitre dans cinq régions – l'Aquitaine, la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon, la Haute-Normandie, la Picardie – où le RPR et l'UDF devront composer avec lui s'ils veulent contrarier une gauche relativement majoritaire, et en mesure de gêner éventuellement la droite libérale dans trois autres : l'Ile-de-France, Midi-Pyrénées et la Provence-Alpes-Côtes d'Azur.

Quoi qu'il en soit, M. Le Pen, élu député de Paris, va retrouver les bancs du Palais-Bourbon qu'il avait quitté en novembre 1962, après y avoir été porté, en 1956, par la vague poujadiste. Fort de sa légitimité issue des urnes, il y poursuivra son combat pour la « remise en ordre » de la France en pensant uniquement à la prochaine élection présidentielle. La gauche s'opposera farouchement à ses orientations radicales, porteuses de germes totalitaires... après lui avoir fourni, avec la réforme électorale, le tremplin qui aura favorisé son accession au pouvoir législatif. Face à cette résurgence d'extrême droite engendrée par les temps de crise que connaît notre pays et à M. Le Pen, le risque serait surtout, maintenant, que dans leur course à l'Elysée, les prétendants à la succession de M. François Mitterrand ne soient tentés par de dangereuses surenchères.

ALAIN ROLLAT.

## Peau neuve

*« Le Pen à l'Elysée », « Mitterrand fous le camp ! ».* L'énorme clameur s'empare du chapiteau, à l'Héliport de Paris, où le Front national tient sa soirée électorale. Sur le podium, Jean-Marie Le Pen fait le V de la victoire devant un millier de ses fans, tandis qu'un écran géant reproduit chacun de ses gestes.

Une dame en vison se dresse, entourée de loubards en blouson. Retraités et jeunes couples, bourgeois et « prolos » : venus de Paris, mais aussi du Nord et du Sud, les plus fidèles des militants ont payé leur entrée 50 francs. La salle est loin d'être pleine. Mais ils vivent enfin le moment tant attendu : le Front national à l'Assemblée. *« J'espérais encore plus,* lance un adhérent enthousiaste. *Nous avons dépassé le Parti communiste. C'était notre objectif numéro un. L'opposition parlementaire va devoir compter avec nous. C'est notre deuxième victoire. »*

*Porté par ses amis et protégé par ses gardes du corps,* M. Le Pen traverse les divers stands. Ici, la Fédération de Paris. Là, un comptoir où sont vendues des *montres « Jean-Marie Le Pen ».* Plus loin, le chef qui déguste, baguettes en mains, des rouleaux de printemps que vend une famille vietnamienne, gratifie les uns d'une remarque, les autres d'une poignée de main. Pas un mot sur la sécurité et l'immigration. Ce soir, M. Le Pen a le ton noble qui convient à son triomphe parlementaire.

Les thèmes de sa campagne n'en sont pas moins restés chers au cœur des fidèles. C'est à qui crie le plus fort lorsque apparaissent sur les écrans de télévision, *des ministres* – tel M. Pierre Joxe, – ou des journalistes « ennemis » – tel M. Jean-François Kahn. C'est à qui fustige dans les travées *« ces immigrés qui vous prennent vos logements, et vous menacent le soir ».*

M. Le Pen, bon enfant, sait aussi tenir ses troupes. Ses lieutenants veillent au grain. Un jeune supporter éméché invective une équipe de télévision. Mal lui en prend. En quelques minutes, le voici éjecté par le service d'ordre. Décidément, ce 16 mars au soir, le Front national veut changer d'image.

DANIÈLE ROUARD.



LA SOIRÉE A LA TÉLÉVISION

## En apesanteur

Les cris de victoire passent mal. Dès les premières minutes après 20 heures, on sent bien que cette soirée électorale ne sera pas comme les autres. Pas tellement parce que les chaînes de télévision nous présentent un spectacle inédit, des plateaux plus vivants, des décors plus beaux, la magie des images électroniques... un vrai show politique. Le climat est pesant, les débateurs empruntés, les journalistes fébriles. Y-a-t-il une majorité ? La France va-t-elle être gouvernée ?

### La gêne

Incertitude du résultat. Prudence, conditionnels. Bientôt, la majorité arithmétique paraît acquise à la droite parlementaire. Alors, que va faire Raymond Barre ? Les déclarations des grands se font attendre. Que fait le PC ? Georges Marchais ne parlera que vers 22 h 20. L'ancien premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing vers 23 h 10. Il ne « perturbera pas ». Ouf ! Cette fois, c'est la majorité politique. Jacques Chirac, à son tour, peut faire sa déclaration d'investiture... ou presque. Il est 23 h 20.

Soirée irréelle, comme en apesanteur. Décalage entre les discours et une situation que personne n'arrive à appréhender.

*« La bipolarisation demeure »,* commente le politologue René Rémond. De fait, le dialogue se centre autour des deux forces principales : union de la droite parlementaire (aucune alliance avec le Front national, c'est redit) – Parti socialiste. Mais quel dialogue de sourds ! Le PS a les yeux fixés vers l'avenir, sur la ligne bleue de la présidentielle. On récoltera les semailles dans deux ans, semblent dire ses représentants. Jacques Toubon s'énerve : *« La campagne est finie ! On n'est plus dans la politique-fiction ! »* Laissez-nous gouverner. Demain, pas après-demain.

Décalage aussi : la faible présence sur les antennes des deux extrêmes. Le PCF, le grand perdant du 16 mars, est en conclave. Jean-Marie Le Pen, la vedette des précédentes soirées électorales, le grand vainqueur du scrutin, n'apparaît pas. On sent, omniprésente, la gêne de voir l'extrême droite au Palais-Bourbon. Harlem Désir, sur Antenne 2, l'exprime à sa manière : *« Il y a des immigrés qui doivent être inquiets. Il y a aujourd'hui un kyste dans la société française, et on est confronté à un danger de métastase, de contamination. »*

Décalage encore, et bien visible celui-là : entre d'un côté la diarrhée verbale de la classe politique, médias compris, sur la cohabitation, qui se prolonge ce soir après des mois de logorrhée, et de l'autre les préoccupations des « gens ». Elles se visualisent à l'écran dans des sondages, elles s'expriment par la voix des non-politiques qui « cassent la baraque ». Assez, la langue de bois ! Et puis, le chômage, le chômage... On en a peu parlé, presque en catimini, comme pour manifester quelque impuissance.

Décalage enfin : pour qui parle-t-on ? Pour les téléspectateurs, les Français ? Ou bien pour cet homme invisible, mais si présent : l'hôte de l'Elysée, dont tout un chacun attend l'oracle ? Le rideau tombe sur le premier acte. Lui prépare le deuxième.

YVES AGNÈS
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

### Les estimations de 20 heures en sièges

| | PC | PS-MRG Divers gauche | UDF-RPR Divers droite | FN |
|---|---|---|---|---|
| IFOP-RTL | 40 | 200 | 280 | 35 |
| BVC-BVA-AZ | 36 | 213 | 295 | 33 |
| SOFRES | 37 | 214 | 296 | 37 |
| HARRIS-FR 3 | 37 | 215 | 289 | 38 |

### LES ESTIMATIONS DE 20 HEURES EN POURCENTAGE DE VOIX

| | EXT. GAUCHE | PC | PS-MRG | Div. gauche | Écologistes | RPR-UDF | Div. droite | FN |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| IFOP-RTL | 1,5 % | 10,5 % | 30,5 % | 1 % | 2 % | 42,5 % | 2,5 % | 9,5 % |
| BULL-BVA-A 2 | 1,6 % | 10 % | 31,3 % | 2 % | – | 42,15 % | 2 % | 9,8 % |
| SOFRES-TF 1 | 1,3 % | 10,4 % | 30,9 % | 1,4 % | 1 % | 42 % | 2,2 % | 10,3 % |
| HARRIS-FR 3 | 1,9 % | 10,5 % | 30,5 % | 1,5 % | – | 42,9 % | 1,7 % | 9,6 % |

# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



## M. Jacques Chirac : *le rassemblement nécessaire*

« Malgré un scrutin proportionnel dont l'objectif était, à l'évidence, d'empêcher toute majorité nouvelle, les Français ont choisi : ils ont censuré la majorité sortante socialiste et communiste. Ils ont confié au RPR et à l'UDF la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

» Dès lors, les Français ont manifesté leur volonté de voir se constituer un gouvernement nouveau. Ils ont décidé, par là-même, que ce gouvernement devait mener une politique nouvelle, celle que le RPR et l'UDF ont proposée à leurs suffrages et qu'ils ont approuvée en leur donnant la majorité. Maintenant, c'est à tous les responsables de notre vie nationale d'assurer le respect de la volonté populaire et de la mettre en œuvre sans faiblesse.

» La nouvelle majorité, consciente de la mission dont le peuple français vient de l'investir, se sent désormais responsable devant lui, sans sectarisme ni esprit de revanche, cela va de soi, responsable du redressement et de l'avenir de notre pays. Les élections sont passées, le choix est fait. Il s'agit maintenant, pour tous les Français, quelles que soient leurs opinions, de se rassembler pour participer au nécessaire effort de renouveau qu'exige la situation de la France. »

## The point of view of Mister Toubon

Varier, lui ? Jamais ! Jacques Toubon est comme ça. Impétueux, charmant, colérique, en granit. Dès 20 h 30, dimanche, il le dit au micro de la BBC : pour lui *« le prime minister »* [c'est], *« in my personnal point of view, Jacques Chirac »*.

Quelques heures plus tard, au sein du RPR M. Toubon s'offre un gobelet d'eau gazeuse tiède. Les flonflons sont passés. Le dernier carré des journalistes l'attend pour causer. Et il cause, infatigable

*« Chirac, c'est le seul qui a fait une déclaration vraiment claire. On a la majorité. Il faut nous donner le gouvernement. »*

C'est simple, net. Le voilà détendu. Heureux, disert. Il est 2 heures du matin, rue de Lille, le bastion des chiraquiens. Jacques Toubon laisse filer le temps. Il papote, digresse, salue les copains. C'est sa façon à lui de fêter la victoire, un terme qu'il n'a du reste pas prononcé de la nuit. Tout à l'heure il foncera vers la mairie du XIII[e] arrondissement, sa mairie. Plus tard, vers la rédaction de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* pour une interview : le journal boucle à 6 heures du matin.

Il y a des nuits comme celles-là qui vous échappent. Déjà les radios l'attendent pour leurs éditions du matin tandis que les banlieusards occupent leur salle de bain. Déjà, il a oublié sa fureur sur le plateau de TF 1 dans la soirée (*« c'est un scandale ! la politique n'est pas du théâtre »*) quand les responsables de la régie ont laissé passer des images de Jacques Chirac avant sa déclaration alors que ce dernier n'était pas manifestement au courant qu'il était à l'antenne. *« Ce n'est pas digne. »*

Sacré Toubon ! Il est sorti comme une bombe hors du plateau exigeant de voir sur le champ Alain Denvers, directeur de la rédaction ou Hervé Bourges, PDG de la chaîne. Nous aurions donné cher pour assister à l'explication entre ces grands hommes, reclus cinq bonnes minutes dans une salle de maquillage. Jean-Claude Bourret, présentateur sur cette chaîne, l'appareil de photos en bandoulière, était hilare : *« Bourges, ben... virez-le ! »* (rires des confrères). *« Moi, j'ai rien contre. »*

M. Toubon est comme ça. Volcanique et chaleureux, soupe au lait. Urbain aussi. Il connaît tout le monde. Bernard-Henry Levy croisé dans les couloirs d'Antenne 2 : *« Comment vas-tu ? »*

Tout le monde et les autres. C'est vrai, on l'embrasse, on le tutoie, et lui, il répond aux télévisions suédoise, espagnole, anglaise. Il se multiplie, enlève son manteau, le remet.

Simone Veil apparaît. *« Comment allez-vous. »* Les oreilles se tendent de toutes parts. Leurs têtes se rapprochent, leur discussion devient un chuchotement. Sont-ce des secrets d'Etat qui s'échangent devant nous ? On saisit une bribe :

– Simone Veil : *« Le Front national... »*

– Jacques Toubon : *« Ça ne m'étonne pas du tout. »*

Les résultats ? Toubon fait une moue : *« Il y a une espèce d'immobilisme* (suit un geste de la main). *A vous d'interpréter. »*

Cap sur FR 3. Lise Toubon, qui a jusque-là accompagné son mari, le laisse pour aller dans le XIII[e] arrondissement. Jacques dans sa voiture écoute la radio, pianote sur le cadran du téléphone, lit des dépêches d'agences : *« Le problème, c'est que l'on parle, on passe d'une émission à l'autre sans connaître précisément les résultats. »*

### Décompression

La voiture est un sas de décompression. On compte les points, on reprend ses esprits, on souffle. Jacques Toubon est ravi. Il estime avoir rivé son clou à Jack Lang qui annexait au profit des socialistes la vie, l'intelligence, la création. Il ne demande pas s'il n'a pas été trop véhément dans ses répliques. Ravi aussi de la nouvelle majorité : *« Nous avons réussi deux beaux spectacles d'union avec Léotard sur Antenne 2 et Lecanuet sur TF 1. »*

Sur RTL il ferraille avec Jean Poperen, s'insurge des notions de *« majorité arithmétique »* et de *« majorité politique »* avancées par le numéro deux du Parti socialiste. Mais tout se termine par une poignée de main solide.

A 1 h 30 Jacques Toubon se réfugie dans son bureau au RPR. Il tombe la veste. C'est la plongée, la vraie, dans les chiffres. Alain Juppé le rejoint. C'est l'heure des comptes. Le paysage s'est clarifié, mais le ciel est encore indécis. Après la course folle des deux derniers mois, il sait maintenant que le *« stress »* va être son plus proche compagnon. Alors, cela vaut bien quelques dés de jambon picorés du bout d'une fourchette et arrosés de champagne, sans façon.

LAURENT GREILSAMER.

## M. Jacques Chaban-Delmas : *le respect des institutions*

« Il convient maintenant que la nouvelle politique destinée à développer l'économie et à réduire le chômage, politique annoncée par les formations de l'union de l'opposition dans leur plate-forme, cette nouvelle politique soit mise en place sans tarder dans un esprit à la fois d'efficacité et de solidarité.

» Mais qu'on ne s'y trompe pas. Tout reposera sur le respect des institutions de la V[e] République. Le président, le gouvernement, la nouvelle majorité parlementaire, auront à tenir leur rôle constitutionnel et à s'y tenir. Ce sont là les conditions indispensables pour que dans les deux années qui viennent la France puisse repartir car elle n'a cessé de rétrograder en réalité, et on le sait bien, depuis cinq ans. Et le gouvernement, appuyé par la nouvelle majorité, devra exercer le pouvoir en s'efforçant de rassembler le maximum de Français en les appelant à participer à l'effort commun.

» Tel est l'impératif catégorique pour demain, et, si l'on ne se conduisait pas de la sorte, ce serait une mauvaise action à l'égard de la France, la France repartant, la France sûre d'elle-même comme elle peut l'être, et en réalité c'est la seule question qui se pose. »

● *M[me] Simone Veil : trop négligent.* – M[me] Simone Veil, ancien ministre, député au Parlement européen et ancien président de ce Parlement : *« Je me réjouis que le Parti communiste ait atteint ce score aussi bas. Je crois que c'est une sanction sur le plan national et sur le plan international, pour tout ce que le PC représente dans tous les pays où il a été instauré (...). Le score de trente-trois députés* [pour le FN], *donc un groupe parlementaire, c'est inquiétant. Je crois qu'il faut être plus vigilant qu'on ne l'a été et plus attentif aux problèmes des Français, et on a été trop indulgent, et peut-être trop négligent (...). Le président de la République a en lui toutes les possibilités d'éviter l'épreuve de force s'il choisit son premier ministre de façon très claire pour répondre à ce que souhaite cette nouvelle majorité. »*

## M. Laurent Fabius : *le grand mouvement de l'espoir*

« Les Français viennent de voter, on ne connaît pas encore la totalité des résultats, mais d'ores et déjà, trois faits sont acquis : d'abord les listes pour la « majorité de progrès » avec le président de la République, composées essentiellement du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, ces listes obtiennent un score tout à fait honorable. Ensuite, les partis de droite n'atteignent pas les chiffres qu'ils espéraient. Enfin, le Front national remporte un nombre important de sièges, ce qui suscitera l'inquiétude légitime chez tous les démocrates.

» Je veux m'adresser aux millions d'électeurs qui nous ont accordé leur confiance, et leur dire, du fond du cœur, mes remerciements, et ajouter que l'heure aujourd'hui doit être à la fierté pour l'œuvre que nous avons déjà accomplie avec le président Mitterrand. Il y aura d'autres échéances et nous sommes plus que jamais le grand mouvement de l'espoir. »

## M. Lionel Jospin : *les Français nous rendront justice*

« Le scrutin du 16 mars 1986 est clos. Notre peuple s'est exprimé. A l'heure où je parle, tous les résultats ne sont pas connus, mais les grandes tendances de l'élection peuvent être appréciées. Pour les élections régionales, il faudra attendre quelques jours pour que les conclusions du vote soient tirées par l'élection des exécutifs et des présidents de régions.

» Pour les élections législatives, les indications générales sont les suivantes : la coalition RPR-UDF n'a peut-être pas atteint la majorité absolue. L'extrême droite du Front national sera représentée à l'Assemblée, mais je me réjouis qu'elle soit en recul par rapport aux élections européennes. Les petites listes n'ont que très rarement atteint la barre des 5 %. Le Parti communiste s'est vu confirmé dans le déclin que sa politique de division a entraînée. Le Parti socialiste et le MGR ont obtenu nettement plus de 30 % des voix.

» Le 16 mars 1986, le Parti socialiste a poursuivi sa progression historique. Après avoir été de 1971 à 1981 un parti d'opposition intelligent et fécond, il a pu devenir, après sa victoire de 1981, un grand parti d'exercice du pouvoir. A l'issue de cinq années de gouvernement, dans la crise et face à une droite dure, il réalise le score le plus élevé depuis sa fondation en 1905, à l'exclusion de celui exceptionnel de juin 1981 qui avait, au fond, davantage un caractère référendaire de confirmation de l'élection de François Mitterrand.

» Je suis fier des militants, des adhérents, des sympathisants qui, en nous aidant tous à faire une bonne campagne, ont rendu ce résultat possible. Je remercie les millions de Français qui, en métropole comme en outre-mer, ont apporté le suffrage à nos listes. Je félicite nos élus et je salue nos candidats. Le Parti socialiste est bien la première force politique du pays, il aura le groupe parlementaire le plus important à l'Assemblée nationale. Nous avons beaucoup travaillé pendant ces cinq ans, nous avons bien servi notre pays, l'économie est en progrès, la paix sociale est là, la société française s'est débloquée avec nous. Les Français nous rendront justice, ils ont déjà commencé à le faire.

» La coalition RPR-UDF est loin d'avoir obtenu le succès qu'elle espérait. Sa majorité, qu'elle soit absolue ou relative, est factice et fragile. On sait ses leaders très divisés, et multiples sont les interprétations qu'ils donnent de la plate-forme RPR-UDF. Il ne faudra pas attendre longtemps avant de voir cette coalition d'intérêts et ce nœud de rivalités se défaire sous l'effet des ambitions contraires.

» Mais je crains dans les mois qui viennent, pour les Français et particulièrement pour le monde du travail, les conséquences négatives de l'application de cette politique. Maintenant, la parole est au président de la République. Je ne connais pas ses desseins, mais je sais qu'il respectera la démocratie et les votes qui viennent de s'exprimer. Quant au rôle du Parti socialiste, il sera très important. Le 16 mars 1986 ne signifie pas un retour à la situation d'avant 1981.

» François Mitterrand, le président élu en 1981, est à son poste, il remplira ses obligations et exercera pleinement sa fonction. Nous serons à ses côtés. Le Parti socialiste est une très grande force. Les socialistes ont acquis une expérience et un capital de compétence qu'ils sauront faire fructifier à l'Assemblée nationale, dans les régions, et dans le pays. Les socialistes peuvent préparer avec confiance leur futur rendez-vous avec le peuple.

» Je demande à tous les citoyens qui nous ont soutenus dans cette campagne de nous rejoindre, pour agir dans le présent et pour préparer l'avenir. »

## M. Raymond Barre : *ne pas jouer les perturbateurs*

« Les Françaises et les Français se sont prononcés. Ils avaient aux élections législatives de juin 1981 donné au président de la République une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Cinq ans après, c'est aux formations parlementaires de l'opposition nationale qu'ils ont donné la majorité absolue ; et cela, en dépit de l'introduction du scrutin proportionnel. Le désaveu est incontestable. Il atteint non seulement l'ancienne majorité, quel que puisse être le succès du Parti socialiste, mais aussi le président de la République, premier responsable de la politique menée depuis cinq ans.

» C'est la première fois que, sous la V[e] République, un président perd les élections législatives. J'ai exprimé pour ma part les craintes que m'inspire la situation particulière qui résultera des divergences de conception entre le président de la République et un gouvernement issu de la nouvelle majorité. Mais je tiens à préciser une fois de plus ce soir que je ne ferai rien qui puisse, de quelque façon, perturber l'action que mèneraient ceux qui dans la nouvelle majorité accepteront la reponsabilité de gouverner.

» Je souhaite que la France puisse retrouver le plus rapidement possible la cohésion de ses institutions, conformément à la tradition de la V[e] République. De cette cohésion dépend, en effet, l'efficacité de la politique de redressement et de progrès dont notre pays à besoin. »

## M. Jean-Marie Le Pen : *une grande victoire politique*

« Nous avons remporté une grande victoire politique qui est en même temps un soufflet au système décadent du terrorisme intellectuel. Je suis, ce soir, grâce à vous, heureux et fier d'être français.

» La gauche est battue et largement battue. Malgré l'engagement du président de la République, le PS ne représente pas plus de trois Français sur dix. Le PC est largement descendu au-dessous de la barre des 10 %. Le Front national a atteint son premier objectif : battre le PC.

» Malgré les rodomontades du RPR et de l'UDF, l'opposition n'atteint pas la majorité qu'elle avait annoncée à sons de trompes. Sans ces exclusives, l'opposition disposerait des moyens de gouverner la France et de rompre avec le socialisme. Le Front national constituera un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. A ceux qui parlent encore ce soir sur les écrans – hommes politiques ou journalistes – d'extrémisme, je dis que la démocratie, la République et la France sortent confortées, et ce grâce à nous.

» Les électeurs viennent de faire faire un progrès considérable à la démocratie et à la France et de démontrer que des hommes libres, courageux, dévoués, étaient capables de faire échec aux complots politiciens qui étouffaient la liberté. »

● *M. EDMOND MAIRE (CFDT) : turbulences.* – M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT : *« On risque d'entrer dans une période de turbulences politiques. L'emploi doit avoir une priorité absolue. Ce n'est pas par la déréglementation mais par la négociation contractuelle que l'on trouvera des solutions. »*

● *M. PAUL MARCHELLI (CGC) : pas de parenthèses.* – M. Paul Marchelli, président de la CGC : *« Nous avons maîtrisé l'inflation et amélioré un certain nombre de données économiques. Reste la compétitivité, la capacité d'avoir plus de croissance, donc de développer l'emploi. Je ne voudrais pas que, dès demain matin, s'ouvre une nouvelle bataille politique, celle des présidentielles, et qu'on mette entre parenthèses les problèmes économiques et sociaux. »*

## M. Valéry Giscard d'Estaing : *une alternance ferme et raisonnable*

« Les électeurs ont mis fin à la majorité qui gouvernait notre pays depuis 1981. Quand on totalise les voix de toutes les formations qui constituaient l'ancienne majorité, elles n'atteignent pas 45 %. Et s'il n'y a pas, de l'autre côté, une majorité plus nette, cela tient au changement de loi électorale. S'il n'y avait pas eu de changement de loi électorale, le résultat serait net et la France serait gouvernable.

» Quand ce changement a été décidé, j'ai pensé qu'il n'y avait qu'une seule réplique possible, c'était l'union de l'opposition ; mais une union sans considération de personnes, sans rivalités. Et si pendant un an j'ai travaillé inlassablement pour cette union, c'est parce que je pensais que c'était la seule recette du succès face au changement de loi électorale.

» Là ou on a pratiqué cette union telle que je la décris, le succès a été net. J'ai une bonne nouvelle à vous donner : c'est les résultats en Auvergne. Nous avons fait basculer très nettement la majorité dans notre région d'Auvergne, et nous avons doublé la représentation parlementaire de l'opposition dans les quatre départements auvergnats. Si nous avons réussi ce succès, c'est parce que nous nous sommes battus dans l'union sans question de personnes, avec la volonté d'aller sur le terrain, à la rencontre des préoccupations des Françaises et des Français.

» Alors, quelle est la situation actuelle ? Si la majorité le permet, si les résultats permettent de constituer une majorité, il faudra conduire une alternance ferme et raisonnable. Une alternance sans rancune et sans rancœur. Car ce ne sera pas pour nous la victoire du peuple de droite, ce sera la chance de faire redémarrer la France. Car ce que je crains le plus, c'est que les circonstances politiques laissent passer la chance économique qui s'offre à nous de faire redémarrer notre pays.

» Dans la campagne que nous avons faite, directe et chaleureuse, j'ai senti que l'immense aspiration des Françaises et des Français, c'était le redémarrage de l'économie française et une réponse à apporter au problème du chômage et en particulier du chômage des jeunes. Je souhaite donc que l'union pour l'action, et l'union profonde, une union sans faille, permette à la France de ne pas laisser passer l'occasion et lui permette au contraire de faire redémarrer son économie le plus vite possible.

» C'est pourquoi, en pensant à ce qui s'est passé et en pensant à ce qui nous attend, à cette période difficile de gestion de la France, je souhaite que nous effacions nos différences. Que nous mettions en commun ce qui nous permet d'agir, que nous organisions une véritable union pour l'action. Et si nous réalisons cette union pour l'action, nous connaîtrons les mêmes succès que ceux que nous avons rencontrés lorsque nous avons réalisé l'union pour aller à la rencontre des électeurs.

» Et je souhaite que dans cette circonstance, si on nous regarde de l'extérieur — où je vous dirais franchement que, peut-être plus encore qu'aux résultats électoraux, je pense à l'image de notre pays, à sa façon de réagir et de faire face aux circonstances que la France va traverser, — je souhaite que nous pensions davantage, et même franchement, beaucoup davantage, à l'intérêt de la France et que nous réunissions tous nos forces pour conduire son renouveau.

» Voilà les réflexions qu'appellent, de ma part, ce changement de majorité en France et en même temps cette grande attente du peuple français de voir redémarrer l'économie française et de voir notre pays reprendre son progrès. »

## M. Georges Marchais : *Une triste et douloureuse expérience*

« Ainsi la droite l'emporte. C'est mauvais pour le monde du travail, les familles modestes, pour la France. En apprenant cette victoire de la droite et de l'extrême droite, des millions de Françaises et de Français éprouvent ce soir colère et amertume. C'est vrai des électrices et des électeurs qui ont voté communiste et ont ainsi exprimé une condamnation sans appel de la droite. C'est vrai aussi de celles et de ceux qui, en votant socialiste aujourd'hui, ont pensé voter utile pour lui faire barrage. Il n'est pas vrai que l'expérience ouverte en 1981 devait fatalement se conclure par cet échec. Il était possible de suivre une autre voie. Le Parti communiste français a fait tout ce qui était en son pouvoir pour y parvenir.

» Durant ces cinq années, il n'a pas cessé de multiplier les propositions constructives et les mises en garde pour que les engagements pris par la gauche, qui avaient suscité tant d'espoirs, soient tenus. Pendant cette campagne électorale, il a consacré tous ses efforts à rassembler le plus largement contre la droite afin de lui faire échec. Mais depuis 1981, c'est le Parti socialiste qui avait tous les pouvoirs. Elu pour faire une politique nouvelle, les dirigeants de ce parti ont fait le contraire de ce qu'ils avaient promis. Ils ont repris les mauvaises recettes de la droite en menant une dure politique d'austérité, ce qui a affaibli la France, augmenté le chômage et accru toutes les inégalités sociales.

» Ils ont ainsi ouvert la porte à la droite. Le retour de celle-ci et sa cohabitaion avec les dirigeants socialistes étaient inscrits dans l'orientation néfaste de la politique du gouvernement, dans la déception profonde et le mécontentement justifié qu'elle a engendrés.

» A n'en pas douter, les forces du capital vont profiter de la situation créée désormais pour tenter de porter de nouveaux coups aux travailleurs. Toutes celles et tous ceux qui sont frappés par la crise et qui ont tout à craindre de cette perspective vont avoir davantage encore besoin à leurs côtés de la force qui ne s'est jamais compromise et ne se compromettra jamais avec la droite et sa politique : le Parti communiste français. Ils peuvent compter pour les aider à faire face à la période difficile qui s'ouvre sur les députés et les conseillers régionaux communistes qui viennent d'être élus aujourd'hui, sur l'ensemble des élus et des militants communistes.

» Le bureau politique appelle tous les communistes partout où ils se trouvent à travailler résolument au rassemblement de toutes les forces populaires dans les luttes sociales et politiques pour résister au chômage, aux injustices, aux attaques contre les acquis sociaux et les libertés, au déclin national.

» Dans cette campagne électorale, les communistes ont avancé des propositions précises pour résoudre les graves problèmes posés, notamment le problème crucial de l'emploi. Ils vont continuer à agir en faveur de ces propositions. Il s'agit, sur le terrain, face à chaque problème créé dans tous les domaines de la vie et de la société par la politique du capital, de mener une activité intense, ouverte, diversifiée, pour rassembler le plus largement afin de résister à la crise.

» Comme nous l'avions mis en évidence lors du comité central de juin 1985, et lors de la conférence nationale d'octobre, la mise en place en France d'un système d'alternance, copié sur le modèle américain, d'un partage du pouvoir entre la droite et le Parti socialiste, pour imposer toujours plus de sacrifices, supposait que le Parti communiste soit écrasé. Ils n'ont pas réussi. C'est pourtant l'objectif que la droite et le Parti socialiste ont poursuivi en mobilisant à cet effet tous les moyens à leur disposition, particulièrement la télévision, étroitement contrôlée par le pouvoir.

» Jamais sans doute on n'aura assisté à une campagne d'une telle ampleur pour masquer les enjeux du soutin, pour dévoyer le vote des électeurs communistes, déformer et censurer les propositions de leur parti, et faire place nette aux partisans de la cohabitation. C'est ainsi que dans ce scrutin, marqué par la menace de la droite, un chantage énorme a été exercé sur les électeurs communistes pour les convaincre que cette fois-ci le seul moyen d'empêcher le retour de la droite était de voter socialiste.

» Le bureau politique félicite tous les communistes qui, dans ces conditions extrêmement difficiles, ont mené pendant plusieurs mois en profondeur une campagne exemplaire. Ces multiples efforts ont permis aux communistes de nouer des liens nouveaux avec des millions de gens qui s'étaient éloignés de notre parti et de gagner et de regagner plusieurs centaines de milliers 'électrices et d'électeurs communistes qui s'étaient abstenus lors des élections de 1984. C'est essentiel pour l'avenir, d'autant plus que celles et ceux qui se sont rassemblés aujourd'hui dans le vote communiste l'ont fait sur la base d'une politique originale, d'une vraie politique de gauche qui définit de réelles solutions anti-crise.

» Après la victoire de la droite, il faut tirer toutes les leçons de la triste et douloureuse expérience que vient de vivre le mouvement populaire. Contre les combinaisons qui se préparent, contre la poursuite et l'aggravation de la politique d'austérité et la mise en place en France d'une société de plus en plus injuste et inhumaine, les communistes proposent une autre perspective. Leur politique est celle de la main tendue à ces millions d'hommes, de femmes, de jeunes qui ont aujourd'hui voté contre la droite et qui ne veulent pas se résigner à leur sort. L'effort (...) doit maintenant continuer à s'amplifier, là est l'avenir pour la justice, la liberté, la dignité, la paix. »

Marchais :

# BREVIAIRE DE LA COHABITATION

*Maurice Duverger*

•

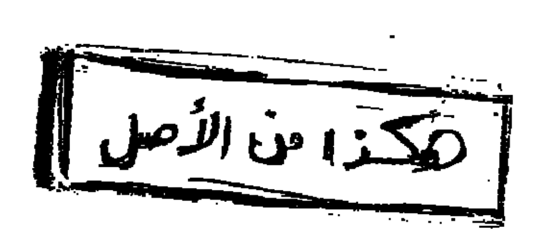
"Petit livre où sont clairement expliquées les règles que la cohabitation politique impose à ses adversaires comme à ses partisans."

*Définition de l'auteur, 1986.*

puf

*160 pages. 65 F.*

*LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE*



هكذا من الأصل





# Paris : PS et RPR à égalité

## Un avertissement pour M. Chirac

La bataille de Paris a-t-elle vraiment eu lieu dimanche 16 mars ? Le Parti socialiste, en tout cas, et son chef de file parisien, M. Jospin, font mieux que résister : avec huit élus, il conserve 38 % de la représentation parlementaire de la capitale, soit à peine moins que celle qu'il détenait depuis 1981 avec douze députés sur trente et un sièges. Avec 31,95 % des voix, les socialistes maintiennent leur influence au même niveau, à 0,19 point près, qu'il y a cinq ans !

La représentation du PS se retrouve ainsi aussi forte que celle du RPR en sièges. Le parti de M. Chirac en 1981, avec 14 élus sur 31, représentait, en effet, 45 % des députés de la capitale. En voix, la majorité « municipale » RPR-UDF se tasse. Alors qu'elle recueillait, il y a cinq ans, 51,62 % des suffrages, elle n'en obtient aujourd'hui que 46,82 %. Toutefois, prise dans sa plus large globalité, la droite parisienne progresse très sensiblement mais elle devient plus éclectique.

L'UDF ne sauve que de justesse le troisième siège, celui de M. Gilbert Gantier, député sortant.

Le RPR a souffert du fait que M. Jacques Chirac n'a pas conduit à Paris une liste d'union de l'opposition, comme le souhaitaient certains de ses amis ainsi que l'UDF. Le président du RPR qui, pendant toute cette campagne, a parcouru la France, n'a pas été réellement remplacé par le secrétaire général du mouvement, M. Jacques Toubon. Ce dernier, malgré son activité, est d'ailleurs devancé par le PS (M. Quilès) dans son propre arrondissement (le XIII^e^). Le RPR a également été distancé par le PS dans la moitié des arrondissements, notamment dans le XI^e^, dont le maire est M. Alain Devaquet, qui conduisait la liste régionale, et dont M. Sarre est le député socialiste et dans le XVIII^e^, lieu de l'ancienne circonscription de M. Jospin.

L'UDF n'a pas été – contrairement à ses craintes – sérieusement inquiétée par M^me^ Marie-France Garaud. Celle-ci peut se consoler de son échec en constatant qu'avec 2,58 % des voix, elle double le nombre des suffrages qu'elle avait recueillis au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 ! Et pourtant, à la veille du scrutin, elle diffusait encore un tract reproduisant une lettre de M. Raymond Barre à sa deuxième de liste, M^me^ Beaux, proclamant *« Je souhaite que vous soyez élue. »* L'UDF, qui perd un siège, celui de M. Pernin, maire du XII^e^, a sans doute davantage souffert de « l'effet Le Pen », puisque la liste du Front national obtient plus de 10 % des voix dans les arrondissements de l'ouest parisien, tout en étant également très forte dans les quartiers populaires (13 % dans le XIX^e^, 13,5 % dans le XX^e^, 14 % dans le XVIII^e^) où elle réalise ses meilleurs scores.

M. Le Pen fait donc son entrée au Palais-Bourbon, comme député de Paris, avec pour second de liste le doyen des élus de la capitale, M. Edouard Frédéric-Dupont qui, membre du CNIP, était dans l'Assemblée sortante député apparenté RPR. Toutefois, le maire du VII^e^ arrondissement n'a recueilli sur son propre terrain que 12 % des voix. Le Front national avec presque 11 % des suffrages sur l'ensemble de Paris, ne retrouve pas le score spectaculaire de 15,24 % qu'il avait obtenu lors des élections européennes de juin 1984. Il ne réussit donc pas, contrairement aux espoirs de son leader, à ramener M. Jean-Baptiste Biaggi sur les bancs du Palais-Bourbon.

Le grand perdant de la consultation parisienne est le Parti communiste qui touche le fond avec 4,56 % des voix. En cinq ans, la chute est sévère puisque le PC perd 5 points par rapport aux législatives de 1981 où il avait dû abandonner tous ses élus.

Les écologistes, dont les listes additionnées n'arrivent même pas à attirer 2 % des suffrages, subissent aussi une défaite tout comme les huit petites listes de gauche ou de droite qui obtiennent des scores microscopiques.

Au total, la capitale devient désormais le champ clos d'un combat dans lequel le tenant du titre, le RPR, est encore fort, mais handicapé par un allié en déclin, l'UDF, et concurrencé à la fois sur sa gauche et sur sa droite. A travers la liste qui défendait ses couleurs, l'avertissement s'adresse aussi directement à M. Chirac. Le président du RPR, député de la Corrèze, peut-il courir le risque de négliger le bastion qu'il s'est construit dans les murs de Paris pour se lancer dans d'autres entreprises sans garantie de succès ?

ANDRÉ PASSERON.

### PARIS (21)

ÉLUS. – 8 PS : MM. Lionel Jospin, Paul Quilès, Georges Sarre, Michel Charzat, M^me^ Edwige Avice, M. Gérard Fuchs, M^me^ Gisèle Stievenard, M. Louis Martinet ; 1 UDF-CDS : M. Georges Mesmin ; 2 UDF-PR : MM. Jacques Dominati, Gilbert Gantier ; 8 RPR : MM. Jacques Toubon, Jean Tiberi, Edouard Balladur, Bernard Pons, Alain Juppé, Pierre-Guillain de Bénouville, Gabriel Kaspereit, Claude-Gérard Marcus ; 2 FN : MM. Jean-Marie Le Pen, Edouard Frédéric-Dupont.

*Ins., 1 250 715 ; abst., 25,27 % ; suff. ex., 918 398.*

RPR (M. Toubon), 321 776 (35,03 %), 8 élus ; PS (M. Jospin), 293 417 (31,94 %) 8 élus ; UDF (M. Dominati, UDF-PR, a. sec. E.), 108 682 (11,83 %) 3 élus ; FN (M. Le Pen, a.d.), 100 933 (10,99 %) 2 élus ; PC (M^me^ Moreau, a. d.), 41 941 (4,56 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 23 701 (2,58 %) ; Verts (M. Dumont), 13 200 (1,43 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 3 963 (0,43 %) ; écol. (M. Fischeri), 3 002 (0,32 %) ; MPPT (M^me^ Debati), 2 539 (0,27 %) ; ALT (M. Jacquard), 2 394 (0,26 %) ; I 86 (M. Touati), 1 396 (0,15 %) ; PH (M. Moal), 629 (0,06 %) ; div. opp. (M. Mercante), 315 (0,03 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 266 (0,02 %) ; div. opp. (M. Marchant), 244 (0,02 %).

SORTANTS : MM. Pierre-Charles Krieg (RPR) ; Jacques Dominati (UDF-PR) ; Jean Tiberi (RPR) ; Pierre Bas (RPR) ; Edouard Frédéric-Dupont (CNIP ; app. (RPR) ; Maurice Couve de Murville (RPR) ; Gabriel Kaspereit (RPR) ; Claude-Gérard Marcus (RPR) ; Georges Sarre (PS) ; M^me^ Ghislaine Toutain (PS) ; MM. Paul Pernin (CDS ; app. UDF) ; Pierre de Bénouville (app. RPR) ; Louis Moulinet (PS) ; Serge Blisko (PS) ; Yves Lancien (RPR) ; Roger Rouquette (PS) ; Bernard Rocher (RPR) ; M^me^ Nicole de Hauteclocque (RPR) ; MM. Jacques Toubon (RPR) ; Georges Mesmin (UDF-CDS) ; Gilbert Gantier (UDF-PR) ; Bernard Pons (RPR) ; Jean de Préaumont (RPR) ; M^me^ Hélène Missoffe (app. RPR) ; MM. Claude Estier (PS) ; Bertrand Delanoë (PS) ; Lionel Jospin (PS) ; Manuel Escutia (PS) ; Alain Billon (PS) ; Michel Charzat (PS) ; Jean-Paul Planchou (PS).

**26 avril 1981** : Ins., 1 272 577 ; abst., 22,49 % ; suff. ex., 975 035. MARCHAIS, 89 376 (9,16 %) ; MITTERRAND, 239 718 (24,58 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 260 426 (26,70 %) ; GISCARD D'ESTAING, 253 155 (25,96 %) ; CHIRAC, 263 096 (26,98 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 297 979 (30,56 %).

**14 juin 1981** : Ins., 1 282 335 ; abst., 33,21 % ; suff. ex., 849 281. PC, 79 563 (9,36 %) ; PS-MRG, 272 962 (32,14 %) ; UDF-RPR, 438 459 (51,62 %).

**17 juin 1984** : Ins., 1 231 905 ; abst., 43,55 % ; suff. ex., 685 516. PC, 42 237 (6,16 %) ; PS, 126 027 (18,38 %) ; UDF-RPR, 340 066 (49,60 %) ; FN, 104 515 (15,24 %).

#### I^er^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 11 960 ; abst., 26,21 % ; suff. ex., 8 672.* RPR (M. Toubon), 3 221 (37,14 %) ; PS (M. Jospin), 2 685 (30,96 %) ; FN (M. Le Pen), 977 (11,26 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 972 (11,20 %) ; PC (M^me^ Moreau), 312 (3,59 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 279 (3,21 %) ; Verts (M. Dumont), 120 (1,38 %) ; écol. (M. Fischer), 29 (0,33 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 27 (0,31 %) ; ALT (M. Jacquard), 22 (0,25 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 9 (0,10 %) ; I 86 (M. Touati), 7 (0,8 %) ; PH (M. Moal), 5 (0,05 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 3 (0,03 %) ; div. opp. (M. Mercante), 3 (0,03 %) ; div. opp. (M. Marchant), 1 (0,01 %) 00

#### II^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 12 152 ; abst., 28,97 % ; suff. ex., 8 489.* PS (M. Jospin), 3 031 (35,70 %) ; RPR (M. Toubon), 2 121 (24,98 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 1 484 (17,48 %) ; FN (M. Le Pen), 959 (11,29 %) ; PC (M^me^ Moreau), 382 (4,49 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 222 (2,61 %) ; Verts (M. Dumont), 134 (1,57 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 41 (0,48 %) ; écol. (M. Fischer), 32 (0,37 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 29 (0,34 %) ; ALT (M. Jacquard), 21 (0,24 %) ; I 86 (M. Touati), 14 (0,16 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 9 (0,10 %) ; PH (M. Moal), 7 (0,08 %) ; div. opp. (M. Marchant), 2 (0,02 %) ; div. opp. (M. Mercante), 1 (0,01 %).

#### III^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 21 259 ; abst., 28,18 % ; suff. ex., 14 971.* PS (M. Jospin), 6 128 (40,93 %) ; RPR (M. Toubon), 3 087 (20,61 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 2 808 (18,75 %) ; FN (M. Le Pen), 1 412 (9,43 %) ; PC (M^me^ Moreau), 744 (4,96 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 307 (2,05 %) ; Verts (M. Dumont), 223 (1,48 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 70 (0,46 %) ; ALT (M. Jacquard), 54 (0,36 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 46 (0,30 %) ; écol. (M. Fischer), 42 (0,28 %) ; I 86 (M. Touati), 23 (0,15 %) ; div. opp. (M. Mercante), 9 (0,06 %) ; PH (M. Moal), 8 (0,05 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 6 (0,04 %) ; div. opp. (M. Marchant), 4 (0,02 %).

#### IV^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 20 346 ; abst., 21,98 % ; suff. ex., 15 603.* PS (M. Jospin), 5 968 (38,24 %) ; RPR (M. Toubon), 5 024 (32,19 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 1 526 (9,78 %) ; FN (M. Le Pen), 1 391 (8,91 %) ; PC (M^me^ Moreau), 704 (4,51 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 426 (2,73 %) ; Verts (M. Dumont), 296 (1,89 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 59 (0,37 %) ; écol. (M. Fischer), 54 (0,34 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 52 (0,33 %) ; ALT (M. Jacquard), 43 (0,27 %) ; I 86 (M. Touati), 32 (0,20 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 8 (0,05 %) ; div. opp. (M. Mercante), 8 (0,05 %) ; PH (M. Moal), 8 (0,05 %) ; div. opp. (M. Marchant), 4 (0,02 %).

#### V^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 44 897 ; abst., 23,04 % ; suff. ex., 34 003.* RPR (M. Toubon), 14 388 (42,31 %) ; PS (M. Jospin), 11 903 (35 %) ; FN (M. Le Pen), 2 515 (7,39 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 2 181 (6,41 %) ; PC (M^me^ Moreau), 1 107 (3,25 %) ; Div. opp. (M^me^ Garaud), 828 (2,43 %) ; Verts (M. Dumont), 606 (1,78 %) ; Alt. (M. Jacquard), 119 (0,34 %) ; Ecol. (M. Fischer), 115 (0,33 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 96 (0,28 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 65 (19 %) ; I 86 (M. Touati), 38 (0,11 %) ; PH. (M. Moal), 16 (0,04 %) ; Div. opp. (M. Mercante), 13 (0,03 %) ; Div. g. (M. Collot-Sparte), 9 (0,02 %) ; Div. opp. (M. Marchant), 4 (0,01 %).

#### VI^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 33 482 ; abst., 24,17 % ; suff. ex., 25 056.* RPR (M. Toubon), 9 211 (36,76 %) ; PS (M. Jospin), 7 836 (31,27 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 3 688 (14,71 %) ; FN (M. Le Pen), 2 078 (8,29 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 988 (3,94 %) ; PC (M^me^ Moreau), 546 (2,17 %) ; Verts (M. Dumont), 417 (1,66 %) ; Ecol. (M. Fischer), 69 (0,27 %) ; Alt. (M. Jacquard), 68 (0,27 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 66 (0,26 %) ; I 86 (M. Touati), 32 (0,12 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 28 (0,11 %) ; PH (M. Moal), 15 (0,05 %) ; Div. g. (M. Collot-Sparte), 8 (0,03 %) ; Div. opp. (M. Marchant), 3 (0,01 %) ; Div. opp. (M. Mercante), 3 0,01 %).

#### VII^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 41 511 ; abst., 24,49 % ; suff. ex., 30 925.* RPR (M. Toubon), 13 209 (42,71 %) ; PS (M. Jospin), 6 625 (21,42 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 5 094 (16,47 %) ; FN (M. Le Pen), 3 722 (12,03 %) ; Div. opp. (M^me^ Garaud), 1 216 (3,97 %) ; PC (M^me^ Moreau), 480 (1,55 %) ; Verts (M. Dumont), 320 (1,03 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 51 (0,16 %) ; Ecol. (M. Fischer), 49 (0,15 %) ; I 86 (M. Touati), 46 (0,14 %) ; Alt. (M. Jacquard, 40 (0,12 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 34 (0,10 %) ; PH (M. Moal), 16 (0,05 %) ; Div. opp. (M. Mercante), 10 (0,03 %) ; Div. opp. (M. Marchant), 8 (0,02 %) ; Div. g. (M. Collot-Sparte), 5 (0,01 %).

#### VIII^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 25 620 ; abst., 24,72 % ; suff. ex., 19 030.* RPR (M. Toubon), 8 827 (46,38 %) ; PS (M. Jospin), 3 647 (19,16 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 2 978 (15,64 %) ; FN (M. Le Pen), 2 340 (12,29 %) ; Div. opp. (M^me^ Garaud), 637 (3,34 %) ; PC (M^me^ Moreau), 243 (1,27 %) ; Verts (M. Dumont), 188 (0,98 %) ; Ecol. (M. Fischer), 43 (0,22 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 41 (0,21 %) ; I 86 (M. Touati), 35 (0,18 %) ; Alt. (M. Jacquard), 21 (0,11 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 12 (0,06 %) ; PH (M. Moal), 9 (0,04 %) ; Div. opp. (M. Marchant), 4 (0,02 %) ; Div. opp. (M. Mercante), 3 (0,01 %) ; Div. g. (M. Collot-Sparte), 2 (0,01 %).

#### IX^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 34 929 ; abst., 25,90 % ; suff. ex., 25 453.* RPR : (M. Toubon), 10 236 (40,21 %) ; PS : (M. Jospin), 7 799 (30,64 %) ; FN : (M. Le Pen), 2 979 (11,70 %) ; UDF : (M. Dominati), UDF-PR), 2 258 (8,87 %) ; PC : (M^me^ Moreau), 848 (3,33 %) ; div. opp. : (M^me^ Garaud), 617 (2,42 %) ; Verts : (M. Dumont), 344 (1,35 %) ; LO : (M^me^ Cauquil), 100 (0,39 %) ; écol. : (M. Fischer) 77 (0,30 %) ; MPPT : (M^me^ Debat), 62 (0,24 %) ; Alt. : (M. Jacquard), 61 (0,23 %) ; I 86 : (M. Touati), 28 (0,11 %) ; div. opp. : (M. Mercante), 15 (0,05 %) ; PH : (M. Moal), 15 (0.05 %) ; div. g. : (M. Collot-Sparte), 9 (0,03 %) ; div. opp. : (M. Marchant), 5 (0,01 %).

#### X^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 47 940 ; abst., 29,10 % ; suff. ex., 33 270.* PS : (M. Jospin), 11 501 (34,56 %) ; RPR : (M. Toubon), 11 384 (34,21 %) ; FN : (M. Le Pen), 4 362 (13,11 %) ; UDF : (M. Dominati, UDF-PR), 2 516 (7,56 %) ; PC : (M^me^ Moreau), 1 765 (5,30 %) ; div. opp. : (M^me^ Garaud), 545 (1,63 %) ; Verts : (M. Dumont), 487 (1,46 %) ; LO : (M^me^ Cauquil), 208 (0,62 %) ; MPPT : (M^me^ Debat), 140 (0,42 %) ; écol. : (M. Fischer), 118 (0,35 %) ; Alt. : (M. Jacquard), 117 (0,35 %) ; I 86 : (M. Touati), 63 (0,18 %) ; PH : (M. Moal), 23 (0,06 %) ; div. opp. : (M. Mercante), 18 (0,05 %) ; div. g. : (M. Collot-Sparte), 12 (0,03 %) ; div. opp. : (M. Marchant), 11 (0,03 %).

#### XI^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 79 111 ; abst., 26,55 % ; suff. ex., 56 891.* PS : (M. Jospin), 22 029 (38,72 %) ; RPR : (M. Toubon), 17 443 (30,66 %) ; FN : (M. Le Pen), 6 548 (11,50 %) ; UDF : (M. Dominati, UDF-PR), 4 387 (7,71 %) ; PC : (M^me^ Moreau), 3 438 (6,04 %) ; div. opp. : (M^me^ Garaud), 1 062 (1,86 %) ; Verts : (M. Dumont), 840 (1,47 %) ; LO : (M^me^ Cauquil), 367 (0,64 %) ; écol. : (M. Fischer), 207 (0,36 %) ; MPPT : (M^me^ Debat), 180 (0,31 %) ; Alt. : (M. Jacquard), 176 (0,30 %) ; I 86 : (M. Touati), 98 (0,17 %) ; PH : (M. Moal), 51 (0,08 %) ; div. opp. : (M. Mercante), 34 (0,05 %) ; div. g. : (M. Collot-Sparte), 20 (0,03 %) ; div. opp. : (M. Marchant), 11 (0,01 %).

#### XII^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 80 631 ; abst., 23,48 % ; suff. ex., 60 559.* PS : (M. Jospin), 20 485 (33,82 %) ; RPR : (M. Toubon), 20 094 (33,18 %) ; UDF : (M. Dominati, UDF-PR), 7 506 (12,39 %) ; FN : (M. Le Pen), 6 318 (10,43 %) ; PC : (M^me^ Moreau), 2 981 (4,92 %) ; div. opp. : (M^me^ Garaud), 1 232 (2,03 %) ; Verts : (M. Dumont), 979 (1,61 %) ; LO : (M^me^ Cauquil), 254 (0,41 %) ; écol. : (M. Fischer), 207 (0,34 %) ; MPPT : (M^me^ Debat), 164 (0,27 %) ; Alt. : (M. Jacquard), 147 (0,24 %) ; I 86 : (M. Touati), 93 (0,15 %) ; PH : (M. Moal), 43 (0,07 %) ; div. g. : (M. Collot-Sparte), 22 (0,03 %) ; div. opp. : (M. Mercante), 19 (0,03 %) ; div. opp. : (M. Marchant), 15 (0,02 %).

#### XIII^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 93 936 ; abst., 23,20 % ; suff. ex., 70 808.* PS (M. Jospin), 27 597 (38,97 %) ; RPR (M. Toubon), 23 225 (32,79 %) ; FN (M. Le Pen), 6 087 (8,59 %) ; PC (M^me^ Moreau), 5 115 (7,22 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 4 849 (6,84 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 1 371 (1,93 %) ; Verts (M. Dumont), 1 193 (1,68 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 336 (0,47 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 296 (0,41 %) ; Ecol. (M. Fischer), 265 (0,37 %) ; Alt. (M. Jacquard), 263 (0,37 %) ; I 86 (M. Touati), 100 (0,14 %) ; PH (M. Moal), 42 (0,05 %) ; div. opp. (M. Marchant), 31 (0,04 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 20 (0,02 %) ; div. opp. (M. Mercante), 18 (0,02 %).

#### XIV^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 80 228 ; abst., 24,19 % ; suff. ex., 59 719.* PS (M. Jospin), 21 546 (36,07 %) ; RPR (M. Toubon), 19 829 (33,20 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 5 858 (9,80 %) ; FN (M. Le Pen), 5434 (9,09 %) ; PC (M^me^ Moreau), 2935 (4,91 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 2 110 (3,53 %) ; Verts (M. Dumont), 1 043 (1,74 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 253 (0,42 %) ; Alt. (M. Jacquard), 215 (0,36 %) ; Ecol. (M. Fischer), 177 (0,29 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 144 (0,24 %) ; I 86 (M. Touati), 73 (0,12 %) ; PH (M. Moal), 47 (0,07 %) ; div. opp. (M. Mercante), 27 (0,04 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 19 (0,03 %) ; div. opp. (M. Marchant), 9 (0,01 %).

#### XV^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 139 481 ; abst., 24,20 % ; suff. ex., 104 004.* RPR (M. Toubon), 41 381 (39,78 %) ; PS (M. Jospin), 30 949 (29,75 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 12 470 (11,98 %) ; FN (M. Le Pen), 9 570 (9,20 %) ; PC (M^me^ Moreau), 3 410 (3,27 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud, 3 324 (3,19 %) ; Verts (M. Dumont), 1 491 (1,43 %) ; Ecol. (M. Fischer), 346 (0,33 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 336 (0,32 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 215 (0,20 %) ; Alt. (M. Jacquard), 190 (0,18 %) ; I 86 (M. Touati), 163 (0,15 %) ; PH (M. Moal), 66 (0,06 %) ; div. opp. (M. Marchant), 39 (0,03 %) ; div. opp. (M. Mercante), 29 (0,02 %) ; Div. g. (M. Collot-Sparte), 25 (0,02 %).

#### XVI^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 100 536 ; abst., 20,85 % ; suff. ex., 78 678.* RPR (M. Toubon), 33 225 (42,22 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 19 831 (25,20 %) ; PS (M. Jospin), 13 016 (16,54 %) ; FN (M. Le Pen), 8 343 (10,60 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 2 404 (3,05 %) ; PC (M^me^ Moreau), 786 (0,99 %) ; Verts (M. Dumont), 583 (0,74 %) ; Ecol. (M. Fischer), 140 (0,17 %) ; I 86 (M. Touati), 87 (0,11 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 83 (0,10 %) ; Alt. (M. Jacquard), 60 (0,07 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 54 (0,06 %) ; PH (M. Moal), 26 (0,03 %) ; div. opp. (M. Marchant), 20 (0,02 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 11 (0,01 %) ; div. opp. (M. Mercante), 9 (0,01 %).

#### XVII^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 99 533 ; abst., 25,57 % ; suff. ex., 72 893.* RPR (M. Toubon), 29 944 (41,07 %) ; PS (M. Jospin), 18 340 (25,16 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 9 451 (12,96 %) ; FN (M. Le Pen), 8 859 (12,15 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 2 340 (3,21 %) ; PC (M^me^ Moreau), 2 124 (2,91 %) ; Verts (M. Dumont), 908 (1,24 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 263 (0,36 %) ; écol. (M. Fischer), 204 (0,27 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 135 (0,18 %) ; Alt. (M. Jacquard), 116 (0,15 %) ; I 86 (M. Touati), 113 (0,15 %) ; PH (M. Moal), 40 (0,05 %) ; div. opp. (M. Mercante), 27 (0,03 %) ; div. opp. (M. Marchant), 19 (0,02 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 10 (0,01 %).

#### XVIII^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 105 667 ; abst., 28,47 % ; suff. ex., 73 852.* PS (M. Jospin), 25 490 (34,51 %) ; RPR (M. Toubon), 21 045 (28,49 %) ; FN (M. Le Pen), 10 408 (14,09 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 8 406 (11,38 %) ; PC (M^me^ Moreau), 4 478 (6,06 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 1 395 (1,88 %) ; Verts (M. Dumont), 1 120 (1,51 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 473 (0,64 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 294 (0,39 %) ; écol. (M. Fischer), 270 (0,36 %) ; Alt. (M. Jacquard), 244 (0,33 %) ; I 86 (M. Touati), 97 (0,13 %) ; PH (M. Moal), 76 (0,10 %) ; div. opp. (M. Mercante), 30 (0,04 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 15 (0,02 %) ; div. opp. (M. Marchant), 11 (0,01 %).

#### XIX^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 81 481 ; abst., 26,71 % ; suff. ex., 58 435.* PS (M. Jospin), 21 725 (37,17 %) ; RPR (M. Toubon), 16 597 (28,40 %) ; FN (M. Le Pen), 7 626 (13,05 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 4 627 (7,91 %) ; PC (M^me^ Moreau), 4 525 (7,74 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 1 046 (1,79 %) ; Verts (M. Dumont), 870 (1,48 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 407 (0,69 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 297 (0,50 %) ; écol. (M. Fischer), 267 (0,45 %) ; Alt. (M. Jacquard), 194 (0,33 %) ; I 86 (M. Touati), 136 (0,23 %) ; PH (M. Moal), 52 (0,08 %) ; div. opp. (M. Marchant), 24 (0,04 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 22 (0,03 %) ; div. opp. (M. Mercante), 20 (0,03 %).

#### XX^e^ ARRONDISSEMENT

*Ins., 94 369 ; abst., 27,83 % ; suff. ex., 66 634.* PS (M. Jospin), 25 117 (37,69 %) ; RPR (M. Toubon), 17 865 (26,81 %) ; FN (M. Le Pen), 9 005 (13,51 %) ; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 5 792 (8,69 %) ; PC (M^me^ Moreau), 5 016 (7,52 %) ; div. opp. (M^me^ Garaud), 1 327 (1,99 %) ; Verts (M. Dumont), 1 032 (1,54 %) ; LO (M^me^ Cauquil), 432 (0,64 %) ; écol (M. Fischer), 291 (0,43 %) ; MPPT (M^me^ Debat), 283 (0,42 %) ; Alt. (M. Jacquard), 223 (0,33 %) ; I 86 (M. Touati), 118 (0,17 %) ; PH (M. Moal), 64 (0,09 %) ; div. g. (M. Collot-Sparte), 31 (0,04 %) ; div. opp. (M. Marchant), 19 (0,02 %) ; div. opp. (M. Mercante), 19 (0,02 %).

### Liste des abréviations

**TITRES**

- a.d. : ancien député.
- a. min. : ancien ministre.
- a. prem. min. : ancien premier ministre.
- a. sec. E : ancien secrétaire d'Etat.
- a. sén. : ancien sénateur.
- d. s. : député sortant.
- m. : maire.
- min. : ministre.
- prem. min. : premier ministre.
- prés. : président.
- prés. c. g. : président du conseil général.
- sec. E. : secrétaire d'Etat.
- sén. : sénateur.

**ÉTIQUETTES**

- ALT : Alternative (ces listes regroupent des militants du PSU, de la LCR, du PAC, de la FGA ; des syndicalistes, des écologistes et des régionalistes).
- app. : apparenté.
- ARIL : Alliance républicaine indépendante et libérale.
- CCB : Comité central bonapartiste.
- CDS : Centre des démocrates sociaux (UDF).
- CFR : Corse française et républicaine.
- CNIP : Centre national des indépendants et paysans.
- diss. : dissident.
- div. : divers.
- div. d. : divers droite.
- div. g. : divers gauche.
- div. opp. : divers opposition nationale.
- écol. : écologistes.
- ext. g. : extrême gauche.
- FGA : Fédération de la gauche alternative.
- FN : Front national.
- I 86 : Initiative 86.
- LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
- LO : Lutte ouvrière.
- MCA : Mouvement corse pour l'autodétermination (indépendantistes).
- MGP : Mouvement gaulliste populaire.
- MPPT : Mouvement pour un parti des travailleurs.
- MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
- NAR : Nouvelle action royaliste.
- opp. : opposition nationale.
- PAC : Parti pour l'alternative.
- PC : Parti communiste.
- PH : Parti humaniste.
- PL : Parti libéral.
- POBL : Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre.
- POE : Parti ouvrier européen.
- PR : Parti républicain (UDF).
- PS : Parti socialiste.
- PSD : Parti social-démocrate (UDF).
- PSU : Parti socialiste unifié.
- Rad. : Parti radical (UDF).
- rég. : régionalistes.
- RPR : Rassemblement pour la République.
- UCR : Union centriste républicaine.
- UDB : Union démocratique bretonne.
- UDF : Union pour la démocratie française.
- un. opp. : union de l'opposition nationale (RPR-UDF).
- UPC : Union du peuple corse (autonomistes).
- Verts : parti des Verts (écologistes).

LÉGISLATIVES

# Le PS, premier parti en Ile-de-France

A toutes les élections c'est la même chanson : les citadelles communistes tombent, les unes après les autres. cette fois à Saint-denis, à Montreuil, à Nanterre, le PC a vu le drapeau du PS *plus* haut que le sien. Le parti de Georges Marchais n'est plus chez lui en Ile-de-France. il ne l'est même plus dans cette petite couronne dont il a fait si longtemps la ceinture rouge de Paris. en Seine-Saint-Denis, où il détient encore la majorité absolue au conseil général, il n'est plus que la troisième force politique derrière le PS et RPR. dans le Val-de-Marne, la liste que menait personnellement le secrétaire général, n'arrive là aussi qu'en troisième position, tandis que l'UDF lui colle à la roue.

La proportionnelle n'a pas sauvé le PC. Il savait qu'il en paierait l'introduction là où il était fort, mais il pensait qu'il se rattraperait là où sa force avait depuis longtemps disparu (Paris), et là où sa faiblesse ne lui permettrait pas de s'imposer au scrutin majoritaire (en grande couronne). Ce ne fut pas le cas . Malgré l'augmentation du nombre de sièges à pourvoir en Ile-de-France, non seulement il est loin de retrouver le nombre d'élus de 1978 (27),mais avec 10 députés dans la nouvelle Assemblée, il ne aura moins que dans celle dont le mandat s'achève (13). Les communistes devront mener de rudes batailles s'ils veulent conserver leurs municipalités et leurs conseillers généraux.

Leur influence locale reste, toutefois, plus forte que ne *l'indique* leur score aux législatives. Dans *l'Essonne*, comme en Seine-Saint-Denis, ils *ont obtenus de meilleurs résultats pour l'élection des* conseillers régionaux que pour celle des députés. Le phénomène du « bvote utile », pour eux comme pour tous les candidats des « grands » partis, a plsu joué aux secondes qu'aux premières. Mais ne Seine-*Saint-Denis, i leur faut constater que l'ancien minis*tre Jack Ralite, a fait légèrement mieux (1,8 point) que le nouveau poulain de la direction, M. Jean-Claude Gayssot.

Faute d'avoir su évoluer en même temps que la sociologie de la région parisienne, le PC perd une de ses places fortes. Malgré les demandes de ses rénovateurs, il n'a pas voulu, ou pas su, tenir un discours alléchant pour les « cols blancs » qui font maintenant l'essentiel de la population de la région parisienne. Manifestement, ceux-ci entendent mieux ce que leur disent les socialistes. Dans les sept départements de la banlieue, ces derniers représentent aujourd'hui *la* première force politique, comme dans l'ensemble de de l'Ile-de-France. Avec 65 élus, ils formeront – et de loin – le premier groupe du conseil régional (le RPR en a *57* et l'UDF, avec les « divers droites », que 32). *Leurs électeurs étant* répartis de manière sensiblement égale, ils ont profité de la proportionnelle alors qu'ils n'arrivent pas à percer au scrutin majoritaire. L'augmentation du nombre des sièges leur permet, en outre, de ne perdre que *3 mandats de députés* (34 contre 37, *mais ils n'en avaient que* 6 en 1978...).

Les barristes escomptaient bien, eux aussi, trouver chez les cadres un auditoire attentif. Leurs espoirs sont aujourd'hui déçus. Certes, les deux listes qui se présentaient *sous ce seul drapeau ont devancé celles de l'autre composante de l'UDF.* Mais la division de cette confédération a surtout profité aux chiraquiens. Là aussi, la comparaison de certains résultats des législatives et des régionales (en *Seine-et-Marne, par exemple*) montre que les électeurs découragés par les querelles internes aux giscardo-barristes se sont retournés, pour le scrutin à fort enjeu, vers le RPR. Même dans le Val-d'Oise, seul département où *l'UDF* réussissait jusqu'alors à contenir le RPR, les amis du maire de Paris ont cette fois devancé ceux de MM. Giscard d'Estaing et Barre (qui là pourtant avaient fait cause commune).

Seule consolation pour *M. Barre, dans* l'Essonne, un des *ses* proches, M. Pierre-André Wiltzer, est élu après une difficile campagne contre M. Serge Dassault, qui faisait cavalier seul, et cela grâce à une mauvaise campagne du *RPR*.

*Tous ces comptes devront* se régler, *aux sénato*riales de septembre d'abord, aux cantonales et aux municipales ensuite. En attendant les présidents centristes des conseils généraux des *Yvelines du* Val-*d'Oise et de la Seine-et-Marne devront* tenir compte du rapport de force qui vient, soit d'apparaître, soit de se confirmer.

Le Front national lui aussi voudra, dorénavant, faire entendre sa voix. Dans tous les départements de *banlieue* il obtient *plus de 10 % des suffrages* exprimés, ou frôle cette barre (9,46 % dans l'Essonne), atteignant même 14,52 % en Seine-Saint-Denis. Les grandes cités avec leurs problèmes d'immigration *lui* sont favorables, *mais* aussi les villes plus bourgeoises, comme Neuilly (11,02 %). Cela lui permet d'avoir dix députés en Ile-de-France et vingt-trois conseillers régionaux.

Le piège s'est ainsi refermé sur M. Michel *Giraud, le président sortant* du conseil régional candidat à sa succession. Le sénateur RPR du Val-de-Marne ne peut plus s'appuyer que sur quatre-vingt-neuf conseillers de la droite parlementaire. La gauche *en* ayant *quatre-vingt-cinq*, il dispose certes d'une majorité relative, mais il est loin de la majorité absolue (quatre-vingt-dix-neuf sièges). Le gouvernement de la première région française va devenir difficile, puisque M. Giraud a affirmé qu'il ne voulait en aucune façon s'associer aux amis de M. Le Pen. Gêné sur l'extrême droite, contré de très près sur la gauche, il est bien fini *le* temps où *le RPR, associé à* l'UDF et ceux « non inscrits », faisait ce qu'il voulait en Ile-de-France.

THIERRY BRÉHIER.

## SEINE-ET-MARNE (9)

ÉLUS. – 1 PC : M. Gérard Bordu ; 3 PS : MM. Alain Vivien, Robert Le Foll, Jean-Pierre Fourré ; 1 UDF-CDS : M. Jean-Jacques Hyest ; 3 RPR : MM. Alain Peyrefitte, Didier Julia, Guy Drut ; 1 FN : M. Jean-François Jalkh.

*Ins., 584 506 ; abst., 23,75 % ; suff. ex., 428 657.*

PS (M. Vivien), 131 282 (30,62 %), 3 élus ; RPR (M. Peyrefitte, a. min., m. de Provins), 120 407 (28,08 %), 3 élus ; FN (M. Jalkh), 51 032 (11,90 %), 1 élus ; UDF (M. Hyest, UDF-CDS), 49 253 (11,49 %), 1 élu ; PC (M. Bordu, a.d.), 37 619 (8,77 %), 1 élu ; UDF (M. Parenté, UDF-PR), 13 941 (3,25 %) ; Verts (M. Rist), 9 313 (2,17 %) ; div. opp. (M. Hourtal), 6 737 (1,57 %) ; LO (Mme Marsault), 5 944 (1,38 %) ; MPPT (M. Senotier), 2 006 (0,46 %) ; I 86 (M. Poupon), 1 123 (0,26 %).

SORTANTS : MM. Alain Vivien (PS) ; Jean-Pierre Fourré (PS) ; Robert Le Foll (PS) ; Alain Peyrefitte (RPR) ; Didier Julia (RPR).

26 avril 1981 : Ins., 537 590 ; abst., 18,63 % ; suff. ex., 430 665. MARCHAIS, 66 171 (15,36 %) ; MITTERRAND, 108 955 (25,29 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 120 323 (27,93 %) ; GISCARD D'ESTAING, 111 595 (25,91 %) ; CHIRAC, 82 612 (19,18 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 97 049 (22,53 %).

14 juin 1981 : Ins., 538 083 ; abst., 29,40 % ; suff. ex., 375 470. PC, 55 069 (14,66 %) ; PS-MRG, 148 611 (39,57 %) ; UDF-RPR, 161 871 (43,11 %).

17 juin 1984 : Ins., 556 510 ; abst., 42,87 % ; suff. ex., 309 462. PC, 31 370 (10,13 %) ; PS, 59 010 (19,06 %) ; UDF-RPR, 129 663 (41,89 %) ; FN, 45 272 (14,62 %).

### MELUN

*Ins., 19 883 ; abst., 17,07 % ; suff. ex., 13 015.* PS (M. Vivien), 4 209 (32,33 %) ; RPR (M. Peyrefitte), 3 484 (26,76 %) ; UDF (M. Hyest, UDF-CDS), 1 734 (13,32 %) ; FN (M. Jalkh), 1 505 (11,56 %) ; UDF (M. Parente, UDF-PR), 709 (5,44 %) ; PC (M. Bordu), 694 (5,33 %) ; Verts (M. Rist), 252 (1,93 %) ; LO (Mme Marsault), 167 (1,28 %) ; Div. opp. (M. Hourtal) 167 (1,28 %) ; MPPT (M. Senotier), 58 (0,44 %) ; I 86 (M. Poupon), 36 (0,27 %).

### CHELLES

*Ins., 27 368 ; abst., 29,69 % ; suff. ex., 18 671.* PS (M. Vivien), 5 639 (30,20 %) ; RPR (M. Peyrefitte), 4 755 (25,46 %) ; FN (M. Jalkh), 2 616 (14,01 %) ; PC (M. Bordu), 2 493 (13,35 %) ; UDF (M. Hyest, UDF-CDS), 1 765 (9,45 %) ; UDF (M. Parente, UDF-PR), 397 (2,12 %) ; Verts (M. Rist), 355 (1,90 %) ; div. opp. (M. Hourtal), 333 (1,78 %) ; LO (Mme Marsault), 191 (1,02 %) ; MPPT (M. Senotier), 69 (0,36 %) ; I 86 (M. Poupon), 59 (0,31 %).

### MEAUX

*Ins., 22 040 ; abst., 29,88 % ; suff. ex., 14 905.* PS (M. Vivien), 5 122 (34,36 %) ; RPR (M. Peyrefitte), 3 546 (23,79 %) ; FN (M. Jalkh), 1 856 (12,45 %) ; UDF (M. Hyest, UDF-CDS), 1 838 (12,33 %) ; PC (M. Bordu), 1 055 (7,07 %) ; UDF (M. Parente, UDF-PR), 488 (3,27 %) ; Verts, (M. Rist), 334 (2,24 %) ; div. opp. (M. Hourtal), 287 (1,92 %) ; LO (Mme Marsault), 264 (1,77 %) ; I 86 (M. Poupon), 0,40 %) ; MPPT (M. Senotier), 55 (0,36 %).

*L'UDF paie très cher sa division. Dans ce département où elle détient trois postes de sénateur sur quatre, la présidence du conseil général et de l'Association des maires, elle n'aura qu'un élu à l'Assemblée nationale..., autant que le Front national, qui obtient même un peu plus de voix que la première liste de l'UDF. Certes les barristes du CDS peuvent se féliciter d'avoir écrasé leurs rivaux, soutenus, à Paris, par les giscardiens, mais les électeurs de l'opposition ne les ont que peu suivis dans leur volonté de marquer leur différence, au moins là où l'enjeu était d'importance : ils ont été nettement moins nombreux à voter pour eux aux législatives qu'aux régionales. Pour désigner leurs députés, ils ont préféré voter utile, en l'occurrence RPR. Les chiraquiens, en revanche, ont perdu des voix aux régionales. Cette division de la droite a aidé le PC à avoir un élu, et surtout le PS à conserver ses trois sortants. Les solides positions des socialistes dans les villes leur permettent de franchir la barre des 30 %, mais ils ne retrouvent pas leur score des législatives de 1981 (39,58 %) ni même des régionales de 1982 (31,27 %). L'ensemble des grands partis favorables à l'implantation de l'Eurodysneyland doivent mesurer l'inquiétude que celle-ci nourrit dans la population directement concernée ; dans les communes touchées, les écologistes obtiennent des scores-records : 9 % à Magny-le-Hongre, 6 % à Bailly-Romainvilliers.*

## YVELINES (12)

ÉLUS. – 1 PC : Mme Jacqueline Hoffmann ; 4 PS : M. Michel Rocard, Mme Martine Frachon, M. Bernard Schreiner, M. Guy Malandain ; 1 UDF-CDS : M. Paul-Louis Tenaillon ; 1 ex-UDF-PR : Mme Christine Boutin ; 4 RPR : MM. Michel Péricard, Franck Borotra, Robert Wagner, Etienne Pinte ; 1 FN M. Paul Wagner.

*Ins., 750 037 ; abst., 22,43 % ; suff. ex., 568 112.*

PS (M. Rocard, a. m., m. de Conflans-Sainte-Honorine), 176 383 (31,04 %), 4 élus ; RPR (M. Péricard, m. de Saint-Germain-en-Laye), 166 264 (29,26 %), 4 élus ; UDF-diss. (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 59 133 (10,40 %), 1 élu ; FN (M. Wagner), 59 103 (10,40 %), 1 élu ; UDF (M. Tenaillon, UDF-CDS, Pres. C. G.), 50 648 (8,91 %) ; 1 élu ; PC (Mme Hoffmann), 36 249 (6,38 %), 1 élu ; Verts (M. Hautot), 11 707 (2,06 %) ; LO (M. Bénard), 4 705 (0,82 %) ; MPPT (M. Delarue), 1 783 (0,31 %) ; POE (M. Cadoux), 1 159 (0,20 %) ; LCR (M. Lascols), 978 (0,17 %).

SORTANTS : MM. Jean Le Garrec (PS) ; Michel Péricard (RPR) ; Mme Martine Frachon (PS) ; MM. Marc Lauriol (RPR) ; Etienne Pinte (RPR) ; Robert Wagner (RPR) ; Bernard Schreiner (PS) ; Guy Malandain (PS).

26 avril 1981 : Ins., 710 390 ; abst., 18,09 % ; suff. ex., 573 473. MARCHAIS, 71 742 (12,51 %) ; MITTERRAND, 139 747 (24,36 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 156 988 (27,37 %) ; GISCARD D'ESTAING, 154 482 (26,93 %) ; CHIRAC, 118 604 (20,68 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 141 414 (24,65 %).

14 juin 1981 : Ins., 713 759 ; abst., 29,43 % ; suff. ex., 498 247. PC, 62 571 (12,55 %) ; PS-MRG, 177 287 (35,58 %) ; UDF-RPR, 233 466 (46,85 %).

17 juin 1984 : Ins., 721 901 ; abst., 42,36 % ; suff. ex., 407 868. PC, 32 062 (7,86 %) ; PS, 73 600 (18,04 %) ; UDF-RPR, 186 289 (45,67 %) ; FN, 58 638 (14,37 %).

### VERSAILLES

*Ins., 60 093 ; abst., 22,57 % ; suff. ex., 45 691.* RPR (M. Péricard), 15 844 (34,67 %) ; PS (M. Rocard), 10 828 (23,69 %) ; UDF (M. Tenaillon, UDF-CDS), 6 430 (14,07 %) ; FN (M. Wagner), 5 048 (11,04) ; UDF-diss. (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 4 926 (10,78 %) ; PC (Mme Hoffmann), 1 392 (3,04 %) ; Verts (M. Hautot), 692 (1,51 %) ; LO (M. Benard), 293 (0,64 %) ; MPPT (M. Delarue), 118 (0,25 %) ; POE (M. Cadoux), 61 (0,13 %) ; LCR (M. Lascols), 59 (0,12 %).

### MANTES-LA-JOLIE

*Ins. 19 142 ; abst., 32,94 % ; suff. ex., 12 463.* PS (M. Rocard), 3 980 (31,93 %) ; RPR (M. Péricard), 2 790 (22,38 %) ; FN (M. Wagner), 2 174 (17,44 %) ; PC (Mme Hoffmann), 1 069 (8,57 %) ; UDF (M. Tenaillon, UDF-CDS), 1 019 (8,17 %) ; UDF-diss. (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 835 (6,69 %) ; Verts (M. Hautot), 269 (2,15 %) ; LO (M. Benard), 174 (1,39 %) ; MPPT (M. Delarue), 74 (0,59 %) ; LCR (M. Lascols), 43 (0,34 %) ; POE (M. Cadoux), 36 (0,28 %).

### LES MUREAUX

*Ins., 13 367 ; abst., 29,34 % ; suff. ex., 9 140.* PS (M. Rocard), 3 129 (34,23 %) ; RPR (M. Péricard), 1 888 (20,65 %) ; FN (M. Wagner), 1 411 (15,43 %) ; PC (Mme Hoffmann), 1 114 (12,18 %) ; UDF-diss. (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 587 (6,42 %) ; UDF (M. Tenaillon, UDF-CDS), 470 (5,14 %) ; Verts (M. Hautot), 220 (2,40 %) ; LO (M. Benard), 157 (1,71 %) ; MPPT (M. Delarue), 99 (1,08 %) ; POE (M. Cadoux), 36 (0,39 %) ; LCR (M. Lascols), 29 (0,31 %).

### POISSY

*Ins., 20 435 ; abst., 24,82 % ; suff. ex., 14 939.* PS : (M. Rocard), 5 196 (34,78 %) ; RPR : (M. Péricard), 4 331 (28,99 %) ; FN : (M. Wagner), 1 744 (11,67 %) ; PC : (Mme Hoffmann), 1 224 (8,19 %) ; UDF-diss. : (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 1 143 (7,65 %) ; UDF : (M. Tenaillon, UDF-CDS), 837 (5,60 %) ; Verts : (M. Hautot), 261 (1,74 %) ; LO : (M. Bénard), 116 (0,77 %) ; MPPT : (M. Delarue), 38 (0,25 %) ; LCR : (M. Lascols), 27 (0,18 %) ; POE : (M. Cadoux), 22 (0,14 %).

### SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

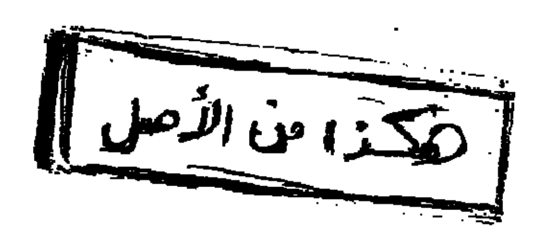
*Ins., 25 577 ; abst., 24,87 % ; suff. ex., 18 871.* RPR : (M. Péricard), 8 985 (47,61 %) ; PS : (M. Rocard), 4 795 (25,40 %) ; FN : (M. Wagner), 1 553 (8,22 %) ; UDF-diss. : (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 1 532 (8,11 %) ; UDF : (M. Tenaillon, UDF-CDS), 943 (4,99 %) ; PC : (Mme Hoffmann), 576 (3,05 %) ; Verts : (M. Hautot), 305 (1,61 %) ; LO : (M. Bénard), 110 (0,58 %) ; MPPT : (M. Delarue), 33 (0,17 %) ; POE : (M. Cadoux), 21 (0,11 %) ; LCR : (M. Lascols), 18 (0,09 %).

### SARTROUVILLE

*Ins., 25 976 ; abst., 25,50 % ; suff. ex., 18 897.* PS : (M. Rocard), 5 928 (31,37 %) ; RPR : (M. Péricard), 3 664 (19,38 %) ; PC : (Mme Hoffmann), 2 575 (13,62 %) ; FN : (M. Wagner), 2 453 (12,98 %) ; UDF : (M. Tenaillon, UDF-CDS), 1 937 (10,25 %) ; UDF-diss. : (Mme Boutin, ex-UDF-PR), 1 508 (7,98 %) ; Verts : (M. Hautot), 427

*(Lire la suite page 10.)*





# LES ÉLECTIONS

*(Suite de la page 9.)*

(2,25 %) ; LO : (M. Bénard), 171 (0,90 %) ; MPPT : (M. Delarue), 150 (0,79 %) ; LCR : (M. Lascols), 54 (0,28 %) ; POE : (M. Cadoux), 30 (0,15 %).

*M. Michel Rocard n'a gagné qu'une partie de son pari : le PS est bien la première force politique des Yvelines, mais le score de la liste qu'il menait reste – très légèrement, il est vrai – inférieur au score de son parti au niveau national. Il a quand même réussi à faire réélire les quatre députés sortants socialistes.*

*Mme Christine Boutin, elle, doit être « déçue » ; elle avait en tout cas dit qu'elle le serait si sa liste n'obtenait qu'un élu, ce qui est le cas. Elle peut quand même se vanter d'avoir devancé de 1,5 point la liste officielle de l'UDF. Mais si les « barristes » ont gagné aux législatives, ils sont devancés aux régionales, les UDF orthodoxes devant à leur solide implantation locale d'avoir renversé, lors de celles-ci, le rapport de force.*

*Le Front national, s'il a perdu 4 points depuis les élections européennes de 1984, reste quand même largement devant le PC et n'est qu'à 30 voix de Mme Boutin. Les communistes sont, ici aussi, les grands perdants de ces élections. En chute de 1,5 point sur 1984, le PC ne doit qu'au mécanisme de la plus forte moyenne d'avoir un député ; même dans son fief de Sartrouville, où il avait remporté une primaire aux municipales de 1983, sur le PS, les socialistes obtiennent plus de deux fois plus de voix que les communistes.*

## ESSONNE (10)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Roger Combrisson ; 4 PS : MM. Claude Germon, Jacques Guyard, Yves Tavernier, Michel Berson ; 1 UDF-PR : M. Michel Pelchat ; 1 UDF : M. Pierre-André Wiltzer ; 2 RPR : MM. Jean de Préaumont, Xavier Dugoin ; 1 FN-CNIP : M. Michel de Rostolan.**

*Ins., 616 902 ; abst., 22,85 % ; suff. ex., 462 700.*

PS-MRG ( : M. Germon, PS, m. de Massy), 151 988 (32,84 %), 4 élus ; RPR (M. de Préaumont, d.s. de Paris), 95 203 (20,57 %), 2 élus ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 80 585 (17,41 %), 2 élus ; PC (M. Combrisson, a.d., m. de Corbeil), 49 070 (10,60 %), 1 élu ; FN (M. de Rostolan), 43 760 (9,45 %), 1 élu ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 22988 (4,96 %) ; Verts (M. Bonneau), 10 606 (2,29 %) ; LO (M. Thoraval), 4 342 (0,93 %) ; MPPT (M. Coustal), 1 982 (0,42 %) ; I 86. (M. Canty), 1 134 (0,24 %) ; LCR (Mme Bazinet, 1 042 (0,22 %).

**SORTANTS : MM. Michel Berson (PS) ; Jacques Guyard (PS) ; Claude Germon (PS) ; Yves Tavernier (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 594 642 ; abst., 17,91 % ; suff. ex., 480 732. MARCHAIS, 80 789 (16,80 %) ; MITTERRAND, 128 184 (26,66 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 141 896 (29,51 %) ; GISCARD D'ESTAING, 110 048 (22,89 %) ; CHIRAC, 87 091 (18,11 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 103 461 (21,52 %).

**14 juin 1981** : Ins., 595 936 ; abst., 30,35 % ; suff. ex., 410 783. PC, 92 971 (22,63 %) ; PS, 144 292 (35,12 %) ; UDF-RPR, 144 265 (35,11 %).

**17 juin 1984** : Ins., 600 282 ; abst., 45,22 % ; suff. ex., 321 917. PC, 39 177 (12,16 %) ; PS, 66 635 (20,69 %) ; UDF-RPR, 129 945 (40,36 %) ; FN, 40 016 (12,43 %).

### ÉVRY

*Ins., 16 077 ; abst., 22,68 % ; suff. ex., 12 118.* PS-MRG (M. Germon, PS), 5 003 (41,28 %) ; RPR (M. de Préaumont), 3 179 (17,98 %) ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 2 023 (16,69 %) ; FN (M. de Rostolan), 1 110 (9,15 %) ; PC (M. Combrisson), 822 (6,78 %) ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 459 (3,78), Verts (M. Bonneau), 301 (2,48 %) ; LO (M. Thoraval), 102 (0,84 %) ; MPPT (M. Coustal), 58 (0,47 %) ; I 86 (M. Canty), 32 (0,26 %) ; LCR (Mme Bazinet), 29 (0,23 %).

### CORBEIL-ESSONNES

*Ins., 20 583 ; abst., 28,33 % ; suff. ex., 14 356.* PC (M. Combrisson), 4 038 (28,12 %) ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 3 206 (22,33 %) ; PS-MRG (M. Germon, PS), 2 948 (20,53 %) ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 1 319 (9,18 %) ; RPR (M. de Préaumont), 1 227 (8,54 %) ; FN (M. de Rostolan), 1 149 (8 %) ; Verts (M. Bonneau), 238 (1,65 %) ; LO (M. Thoraval), 123 (0,85 %) ; MPPT (M. Coustal), 43 (0,29 %) ; LCR (Mme Bazinet), 40 (0,27 %) ; I 86 (M. Canty), 25 (0,17 %).

### MASSY

*Ins., 23 834 ; abst., 27,58 % ; suff. ex., 16 824.* PS-MRG (M. Germon, PS), 6 908 (41,06 %) ; RPR (M. de Préaumont), 3 015 (17,92 %) ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 2 620 (15,57 %) ; PC (M. Combrisson), 1 560 (9,27 %) ; FN (M. de Rostolan), 1 420 (8,44 %) ; Verts (M. Bonneau), 534 (3,17 %) ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 441 (2,62 %) ; LO (M. Thoraval), 122 (0,72 %) ; MPPT (M. Coustal), 107 (0,63 %) ; LCR (Mme Bazinet), 50 (0,29 %) ; I 86 (M. Canty), 47 (0,27 %).

### SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

*Ins., 17 830 ; abst., 23,59 % ; suff. ex., 13 262.* PS-MRG (M. Germon,PS), 4 062 (30,62 %) ; RPR (M. de Préaumont), 2 638 (19,89 %) ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 2 316 (17,46 %) ; PC (M. Combrisson), 2 092 (15,77 %) ; FN (M. de Rostollan), 1 249 (9,41 %) ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 430 (3,24 %) ; Verts (M. Bonneau), 259 (1,95 %) ; LO (M. Thoraval), 99 (0,74 %) ; MPPT (M. Cousta.), 66 (0,49 %) ; I 86 (M. 32 (0,24 %) ; LCR (Mme Bazinet), 19 (0,14 %).

### SAVIGNY-SUR-ORGE

*Ins., 20 211 ; abst., 21,13 % ; suff. ex., 15 551.* PS-MRG (M. Germon, PS), 5 174 (33,27 %) ; RPR (M. de Preaumont), 3 635 (23,37 %) ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 2 387 (15,34 %) ; PC (M. Combrisson), 1 689 (10,86 %) ; FN (M. de Rostollan), 1 554 (9,99 %) ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 536 (3,44 %) ; Verts (M. Bonneau), 313 (2,01 %) ; LO (M. Thoraval), 144 (0,92 %) ; MPPT (M. Coustal), 54 (0,34 %) ; I 86 (M. Canty), 39 (0,25 %) ; LCR (Mme Bazinet), 26 (0,16 %).

### VIRY-CHATILLON

*Ins., 17 932 ; abst., 28,24 % ; suff. ex., 12 506.* PS-MRG (M. Germon,PS), 3 831 (30,63 %) ; UDF (M. Pelchat, UDF-PR), 2 502 (20 %) ; RPR (M. de Préaumont), 2 442 (19,52 %) ; FN (M. de Rostollan), 1 468 (11,73 %) ; PC (M. Combrisson), 1 111 (8,88 %) ; Div. opp. (M. Dassault, PL), 720 (5,75 %) ; Verts (M. Bonneau), 224 (1,79 %) ; LO (M. Thoraval), 116 (0,92 %) ; MPPT (M. Coustal), 40 (0,31 %) ; I 86 (M. Canty), 32 (0,25 %) ; LCR (Mme Bazinet), 20 (0,15 %).

*M. Serge Dassault a échoué. Malgré tout l'argent investi dans cette campagne, il ne parvient pasà se faire élire à l'Assemblée nationale. Le « vote utile » a joué contre lui, puisqu'il obtient un bien meilleur score aux régionales qu'aux législatives (2,8 points en plus). Mais contrairement à ce qui avait été prévu ce n'est pas l'UDF qui pâtit de la candidature du fils de l'avionneur, mais le RPR. Les chiraquiens ont un élu de moins que ce qu'ils espéraient. Un parachutage mal conduit, une campagne beaucoup plus discrète que celle de l'UDF et de M. Dassault expliquent certainement aussi ce résultat. D'ailleurs, sa solide implantation locale permet au RPR de creuser l'écart avec les giscardo-barristes aux régionales. Mais aux législatives l'UDF réussit à faire élire deux députés dont le deuxième est un proche collaborateur de M. Barre.*

## HAUTS-DE-SEINE (13)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Guy Ducoloné ; 4 PS : MM. Philippe Bassinet, Georges Le Baill, Michel Sapin, Michel Margnes ; 1 UDF : Mme Florence d'Harcourt ; 1 UDF-PR : M. Charles Deprez ; 5 RPR : MM. Claude Labbé, Georges Gorse, Jacques Baumel, Georges Tranchant, Patrick Devedjian ; 1 FN : M. Jean-Pierre Stirbois.**

*Ins., 816 867 ; abst., 22,79 % ; suff. ex., 615 332.*

RPR (M. Labbé), 190 944 (31,03 %), 5 élus ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 173 953 (28,26 %), 4 élus ; UDF (M. Deprez, UDF-PR, m. de Courbevoie), 90 061 (14.63), 2 élus ; FN (M. Stirbois), 69 528 (11,29 %), 1 élu ; PC (M. Ducoloné), 66 185 (10,75 %), 1 élu ; Ecol. (M. Lopez), 12 469 (2,02 %) ; LO (M. Palacio), 4 399 (0,71 %) ; Alt. (M. Labica), 3 914 (0,63 %) ; MPPT (M. Bourdin), 2 545 (0,41 %) ; POE (Mme Lavernhe), 1 334 (0,21 %).

**SORTANTS : MM. Jacques Brunhes (PC) ; Georges Tranchant (RPR) ; Dominique Frélaut (PC) ; Parfait Jans (PC) ; Charles Deprez (UDF-PR) ; Mme Florence d'Harcourt (app. UDF) ; Jacqueline Fraysse-Cazalis (PC) ; MM. Jacques Baumel (RPR) ; Claude Labbé (RPR) ; Georges Gorse (RPR) ; Guy Ducoloné (PC) ; Georges Le Baill (PS) ; Philippe Bassinet (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 853 119 ; abst., 19,81 % ; suff. ex., 675 274. MARCHAIS, 109 047 (16,14 %) ; MITTERRAND, 158 852 (23,52 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 176 373 (26,11 %) ; GISCARD D'ESTAING, 168 480 (24,94 %) ; CHIRAC, 139 222 (20,61 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 164 437 (24,35 %).

**14 juin 1981** : Ins., 855 057 ; abst., 30,85 % ; suff. ex., 585 608. PC, 117 657 (20,09 %) ; PS-MRG, 171 485 (29,28 %) ; UDF-RPR, 260 816 (44,53 %).

**17 juin 1984** : Ins., 816 267 ; abst., 42,62 % ; suff. ex., 460 103. PC, 52 977 (11,51 %) ; PS, 81 692 (17,75 %) ; UDF-RPR, 204 837 (44,51 %) ; FN, 65 090 (14,14 %).

### NANTERRE

*Ins., 40 611 ; abst., 27,50 % ; suff. ex., 28 529.* PS-MRG (M. Bassinet,PS), 7 725 (27,07 %) ; PC (M. Ducoloné), 6 898 (24,17 %) ; RPR (M. Labbé), 5 493 (19,25 %) ; FN (M. Stirbois), 3 712 (13,01 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 3 200 (11,21 %) ; Écol. (M. Lopez), 636 (2,22 %) ; LO (M. Palacio), 352 (1,23 %) ; Alt. (M. Labica), 218 (0,76 %) ; MPPT (M. Bourdin), 195 (0,68 %) ; POE (Mme Lavernhe), 100 (0,35 %).

### ANTONY

*Ins., 36 492 ; abst., 23,07 % ; suff. ex., 27 360.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 9 114 (33,31 %) ; RPR (M. Labbé), 8 386 (30,65 %) ; PC (M. Ducoloné), 3 050 (11,14 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 2 865 (10,47 %) ; FN (M. Stirbois), 2 811 (10,27 %) ; Ecol. (M. Lopez), 594 (2,17 %) ; Alt. (M. Labica), 185 (0,67 %) ; LO (M. Palacio), 168 (0,61 %) ; MPPT (M. Bourdin), 123 (0,44 %) ; POE (Mme Lavernhe), 64 (0,23 %).

### ASNIÈRES-SUR-SEINE

*Ins., 40 234 ; abst., 24,94 % ; suff. ex., 29 486.* RPR (M. Labbé), 9 597 (32,54 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 8 285 (28,09 %) ; FN (M. Stirbois), 4 619 (15,66 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 3 884 (13,17 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 882 (6,38 %) ; Ecol. (M. Lopez), 630 (2,13 %) ; LO (M. Palacio), 232 (0,78 %) ; Alt. (M. Labica), 163 (0.55 %) ; MPPT (M. Bourdin), 116 (0,39 %) ; POE (Mme Lavernhe), 78 (0,26 %).

### BAGNEUX

*Ins., 23 620 ; abst., 32,54 % ; suff. ex., 15 506.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 4 872 (31,42 %) ; PC (M. Ducoloné), 3 690 (23,79 %) ; RPR (M. Labbé), 3 147 (20,29 %) ; FN (M. Stirbois), 1 561 (10,06 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 1 379 (8,89 %) ; écol. (M. Lopez), 428 (2,76 %) ; LO (M. Palacio), 161 (1,03 %) ; ALT (M. Labica), 150 (0,96 %) ; MPPT (M. Bourdin), 90 (0,58 %) ; POE (Mme Lavernhe), 28 (0,18 %).

### BOULOGNE-BILLANCOURT

*Ins., 60 144 ; abst., 22,55 % ; suff. ex., 45 617.* RPR (M. Labbé), 20 664 (45,29 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 11 735 (25,72 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 4 940 (10,82 %) ; FN (M. Stirbois), 4 662 (10,21 %) ; PC (M. Ducoloné), 2 281 (5 %) ; écol. (M. Lopez), 710 (1,55 %) ; LO (M. Palacio), 240 (0,52 %) ; ALT (M. Labica), 172 (0,37 %) ; MPPT (M. Bourdin), 152 (0,33 %) ; POE (Mme Lavernhe), 61 (0,13 %).

### CLAMART

*Ins., 31 331 ; abst., 22,42 % ; suff. ex., 23 704.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 7 720 (32,56 %) ; RPR (M. Labbé), 6 218 (26,23 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 4 047 (17,07 %) ; FN (M. Stirbois), 2 469 (10,41 %) ; PC (M. Ducoloné), 2 149 (9,06 %) ; écol. (M. Lopez), 575 (2,42 %) ; LO (M. Palacio), 194 (0,81 %) ; ALT (M. Labica), 140 (0,59 %) ; MPPT (M. Bourdin), 123 (0,51 %) ; POE (Mme Lavernhe), 69 (0,29 %).

### CLICHY

*Ins., 24 835 ; abst., 26,35 % ; suff. ex., 17 710.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 6 112 (34,51 %) ; RPR (M. Labbé), 4 685 (26,45 %) ; FN (M. Stirbois), 2 647 (14,94 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 943 (10,97 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 1 407 (7,94 %) ; écol. (M. Lopez), 401 (2,26 %) ; LO (M. Palacio), 218 (1,23 %) ; MPPT (M. Bourdin), 134 (0,75 %) ; ALT (M. Labica), 106 (0,59 %) ; POE (Mme Lavernhe), 57 (0,32 %).

### COLOMBES

*Ins., 44 373 ; abst., 22,87 % ; suff. ex., 33 304.* RPR (M. Labbé), 8 142 (24,44 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 8 071 (24,23 %) ; PC (M. Ducoloné), 7 231 (21,71 %) ; FN (M. Stirbois), 4 394 (13,19 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 3 889 (11,67 %) ; Ecol. (M. Lopez), 780 (2,34 %) ; LO (M. Palacio), 289 (0,86 %) ; ALT (M. Labica), 258 (0,77 %) ; MPPT (M. Bourdin), 177 (0,53 %) ; POE (Mme Lavernhe), 73 (0,21 %).

### COURBEVOIE

*Ins., 32 951 ; abst., 18,16 % ; suff. ex., 26 394.* UDF (M. Deprez, UDF-PR), 7 774 (29,45 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 7 105 (26,91 %) ; RPR (M. Labbé), 5 991 (22,69 %) ; FN (M. Stirbois), 3 266 (12,37 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 354 (5,12 %) ; Ecol. (M. Lopez), 495 (1,87 %) ; LO (M. Palacio), 149 (0,56 %) ; ALT (M. Labica), 128 (0,48 %) ; MPPT (M. Bourdin), 87 (0,32 %) ; POE (Mme Lavernhe), 45 (0,17 %).

### GENNEVILLIERS

*Ins., 19 058 ; abst., 24,76 % ; suff. ex., 13 930.* PC (M. Ducoloné), 5 516 (39,59 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 2 802 (20,11 %) ; RPR (M. Labbé), 2 120 (15,21 %) ; FN (M. Stirbois), 2 083 (14,95 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 680 (4,88 %) ; Ecol. (M. Lopez), 258 (1,85 %) ; LO (M. Palacio), 190 (1,36 %) ; ALT. (M. Labica), 135 (0,96 %) ; MPPT (M. Bourdin), 108 (0,77 %) ; POE (Mme Lavernhe), 38 (0,27 %).

### ISSY-LES-MOULINEAUX

*Ins., 26 875 ; abst., 21,26 % ; suff. ex., 20 597.* UDF (M. Deprez, UDF-PR), 6 434 (31,23 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 5 907 (28,67 %) ; RPR (M. Labbé), 3 038 (14,74 %) ; PC (M. Ducoloné), 2 510 (12,18 %) ; FN (M. Stirbois), 1 937 (9,40 %) ; Ecol. (M. Lopez), 353 (1,71 %) ; ALT (M. Labica), 171 (0,83 %) ; LO (M. Palacio), 117 (0,56 %) ; MPPT (M. Bourdin), 85 (0,41 %) ; POE (Mme Lavernhe), 45 (0,21 %).

### LEVALLOIS-PERRET

*Ins., 26 518 ; abst., 17,38 % ; suff. ex., 21 373.* RPR (M. Labbé), 8 228 (38,49 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 4 917 (23 %) ; PC (M. Ducoloné), 3 103 (14,51 %) ; FN (M. Stirbois), 2 424 (11,34 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 1 987 (9,29 %) ; écol. (M. Lopez), 356 (1,66 %) ; LO (M. Palacio), 135 (0,63 %) ; Alt. (M. Labica), 123 (0,57 %) ; MPPT (M. Bourdin), 63 (0,29 %) ; POE (Mme Lavernhe), 37 (0,17 %).

### MALAKOFF

*Ins., 20 464 ; abst., 27,50 % ; suff. ex., 14 414.* PC (M. Ducoloné), 4 829 (33,50 %) ; PS-MRG (M. Bassinet), 3 429 (23,78 %) ; RPR (M. Labbé), 2 607 (18,08 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 1 515 (10,51 %) ; FN (M. Stirbois), 1 420 (9,85 %) ; Eco. (M. Lopez), 293 (2,03 %) ; LO (M. Palacio), 133 (0,92 %) ; Alt. (M. Labica), 102 (0,70 %) ; MPPT (M. Bourdin), 61 (0,42 %) ; POE (Mme Lavernhe), 25 (0,17 %).

### MEUDON

*Ins., 31 229 ; abst., 25,04 % ; suff. ex., 22 965.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 7 753 (33,76 %) ; RPR (M. Labbé), 7 328 (31,90 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 3 289 (14,32 %) ; FN (M. Stirbois), 2 127 (9,26 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 538 (6,69 %) ; Ecol. (M. Lopez), 512 (2,22 %) ; LO (M. Palacio), 156 (0,67 %) ; Alt. (M. Labica), 154 (0,67 %) ; MPPT (M. Bourdin), 59 (0,25 %) ; POE (Mme Lavernhe), 49 (0,21 %).

### MONTROUGE

*Ins., 23 108 ; abst., 23,29 % ; suff. ex., 17 270.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 6 086 (35,24 %) ; RPR (M. Labbé), 4 949 (28,65 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 2 393 (13,85 %) ; FN (M. Stirbois), 1 836 (10,63 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 204 (6,97 %) ; Ecol. (M. Lopez), 363 (2,10 %) ; LO (M. Palacio), 152 (0,88 %) ; Alt. (M. Bourdin), 117 (0,67 %) ; POE (Mme Lavernhe), 39 (0,22 %).

### NEUILLY-SUR-SEINE

*Ins., 37 023 ; abst., 17,23 % ; suff. ex., 30 257.* RPR (M. Labbé), 15 793 (52,19 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 6 143 (20,30 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 4 177 (13,80 %) ; FN (M. Stirbois), 3 335 (11,02 %) ; PC (M. Ducoloné), 328 (1,08 %) ; Ecol. (M. Lopez), 322 (1,06 %) ; Alt. (M. Labica), 65 (0,21 %) ; LO (M. Palacio), 45 (0,14 %) ; MPPT (M. Bourdin), 25 (0,08 %) ; POE (Mme Lavernhe), 24 (0,07 %).

### PUTEAUX

*Ins., 21 598 ; abst., 22,01 % ; suff. ex., 16 325.* RPR (M. Labbé), 5 216 (31,95 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 4 886 (29,92 %) ; FN (M. Stirbois), 2 230 (13,66 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 2 203 (13,49 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 044 (6,39 %) ; Ecol. (M. Lopez), 340 (2,08 %) ; LO (M. Palacio), 148 (0,90 %) ; MPPT (M. Bourdin), 107 (0,65 %) ; Alt. (M. Labica), 99 (0,60 %) ; POE (Mme Lavernhe), 52 (0,31 %) ;

### RUEIL-MALMAISON

*Ins., 41 216 ; abst., 19,94 % ; suff. ex., 32 235.* RPR (M. Labbé), 13 722 (42,56 %) ; PS-MRG (M. Bassinet, PS), 9 317 (28,90 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 3 091 (9,58 %) ; FN (M. Stirbois), 2 864 (8,88 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 959 (6,07 %) ; Ecol. (M. Lopez), 642 (1,99 %) ; LO (M. Palacio), 211 (0,65 %) ; Alt. (M. Labica), 204 (0,63 %) ; MPPT (M. Bourdin), 142 (0,44 %) ; POE (Mme Lavernhe), 83 (0,25 %).

### SURESNES

*Ins., 20 841 ; abst., 21,21 % ; suff. ex., 15 976.* PS-MRG (M. Bassinet, PS), 5 164 (32,32 %) ; RPR (M. Labbé), 4 939 (30,91 %) ; FN (M. Stirbois), 1 765 (11,04 %) ; PC (M. Ducoloné), 1 698 (10,62 %) ; UDF (M. Deprez, UDF-PR), 1 625 (10,17 %) ; Ecol. (M. Lopez), 348 (2,17 %) ; LO (M. Palacio), 169 (1,05 %) ; Alt. (M. Labica), 135 (0,84 %) ; MPPT (M. Bourdin), 81 (0,50 %) ; POE (Mme Lavernhe), 52 (0,32 %).

*Le Parti communiste obtient moins de voix que le Front national ; il avait cinq députés sortants, il n'en a plus qu'un. Il perd près de 6 points par rapport aux premiers tours de l'élection présidentielle de 1981, et même un peu moins d'un point sur les dernières européennes. Ses bastions traditionnels ne sont même plus pour lui des places fortes : le PS le devance à Nanterre (de peu il est vrai), à Bagneux et à Colombes. Seul Malakoff résiste encore un peu et surtout Gennevilliers. Ce sont les socialistes qui profitent le plus de cet effondrement des communistes : ils doublent le nombre de leurs députés ; ils n'avaient pas espéré un tel résultat. Le RPR reste malgré tout le premier parti du département. Cela lui permet d'obtenir un élu de plus qu'il n'avait de sortants, alors que l'UDF ne réussit qu'à faire réélire les deux siens. M. Charles Pasqua a même pu résister à l'offensive de M. Jean-Pierre Fourcade, alors que ce dernier s'était fait fort de renverser aux régionales le rapport de forces des législatives entre les deux grands partis de l'opposition parlementaire. En fait le RPR perd moins de deux points d'une élection à une autre, l'UDF, elle, n'en gagne qu'un peu plus de deux et demi.*

## SEINE-SAINT-DENIS (13)

**ÉLUS. – 3 PC : MM. Jean-Claude Gayssot, François Asensi, Mme Muguette Jacquaint ; 4 PS : MM. Gilbert Bonnemaison, Claude Bartolone, Mme Véronique Neiertz, M. Jacques Mahéas ; 1UDF-Rad : M. Didier Bariani ; 3 RPR : MM. Robert Pandraud ; Eric Raoult, Jacques Oudot ; 2 FN : MM. François Bachelot, Roger Holeindre.**

*Ins., 708 276 ; abst., 28,26 % ; suff. ex., 492 592.*

PS (M. Bonnemaison, m. d'Epinay-s-Seine), 143 506 (29,13 %) ; 4 élus ; RPR (M. Pandraud), 110 334 (22,39 %), 3 élus ; PC (M. Gayssot), 91 926 (18,66 %), 3 élus ; FN (M. Bachelot), 71 534 (14,52 %), 2 élus ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad, a. d.), 48 174 (9,77 %), 1 élu ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 11 321 (2,29 %) ; LO (Mme Laguiller), 6 969 (1,41 %) ; div. (Mme Dersion), 3 589 (0,72 %) ; MPPT (M. Brousse), 2 528 (0,51 %) ; LCR (M. Gersin), 1 222 (0,24 %) ; POE (M. Maadi), 1 092 (0,22 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 308 (0,06 %) ; div. g. (M. Nari), 89 (0,01 %).

**SORTANTS : MM. Gilbert Bonnemaison (PS) ; Pierre Zarka (PC) ; Mme Muguette Jacquaint (PC) ; M. Maurice Nilès (PC) ; Mme Véronique Neiertz (PS) ; MM. Claude Bartoloné (PS) ; Louis Odru (PC) ; François Asensi (PC) ; Jacques Mahéas (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 745 572 ; abst., 20,76 % ; suff. ex., 579 565. MARCHAIS, 158 080 (27,27 %) ; MITTERRAND, 141 809 (24,46 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 155 794 (26,88 %) ; GISCARD D'ESTAING, 113 043 (19,50 %) ; CHIRAC, 89 823 (15,49 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 105 053 (18,12 %).

**14 juin 1981** : Ins., 746 516 ; abst., 34,59 % ; suff. ex., 479 882. PC, 174 315 (36,32 %) ; PS-MRG, 149 245 (31,10) ; UDF-RPR, 129 507 (26,98 %).

**17 juin 1984** : Ins., 710 740 ; abst., 49,57 % ; suff. ex., 349 799. PC, 76 406 (21,84 %) ; PS, 63 071 (18,03 %) ; UDF-RPR, 110 722 (31,65 %) ; FN, 55 898 (15,98 %).

### BOBIGNY

*Ins., 22 036 ; abst., 34,88 %) ; suff. ex., 13 831.* PS (M. Bonnemaison), 3 597 (26,00 %) ; PC (M. Gayssot), 3 583 (25,90 %) ; RPR (M. Pandraud), 2 433 (17,59 %) ; FN (M. Bachelot), 2 212 (15,99 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 001 (7,23 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 322 (2,32 %) ; LO (Mme Laguiller), 266 (1,92 %) ; div. (Mme Dersion), 222 (1,60 %) ; MPPT (M. Brousse), 100 (0,72 %) ; LCR (M. Gersin), 53 (0,38 %) ; POE (M. Maadi), 38 (0,27 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 4 (0,02 %).

### AUBERVILLIERS

*Ins., 30 787 ; abst., 31,38 % ; suff. ex., 20 597.* PC (M. Gayssot), 6 290 (30,53 %) ; PS (M. Bonnemaison), 5 030 (24,42 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 605 (17,50 %) ; FN (M. Bachelot), 2 963 (14,38 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 428 (6,93 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 432 (2,09 %) ; LO (Mme Laguiller), 397 (1,92 %) ; div. (Mme Dersion), 173 (0,83 %) ; MPPT (M. Brousse), 148 (0,71 %) ; LCR (M. Gersin), 70 (0,33 %) ; POE (M. Maadi), 36 (0,17 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 25 (0,12 %).

### AULNAY-SOUS-BOIS

*Ins., 39 341 ; abst., 28,03 % ; suff. ex., 27 517.* RPR (M. Pandraud), 7 398 (26,88 %) ; PS (M. Bonnemaison), 7 336 (26,65 %) ; PC (M. Gayssot), 4 637 (16,85 %) ; FN (M. Bachelot), 4 124 (14,98 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 2 571 (9,34 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 659 (2,39 %) ; LO (Mme Laguiller), 329 (1,19 %) ; div. (Mme Dersion), 212 (0,77 %) ; MPPT (M. Brousse), 142 (0,51 %) ; POE (M. Maadi), 51 (0,18 %) ; LCR (M. Gersin), 50 (0,18 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 8 (0,02 %).

### BAGNOLET

*Ins., 16 064 ; abst., 25,89 % ; suff. ex., 11 560.* PC (M. Gayssot), 3 227 (27,91 %) ; PS (M. Bonnemaison), 3 040 (26,29 %) ; RPR (M. Pandraud), 2 210 (19,11 %) ; FN (M. Bachelot), 1 507 (13,03 %) ; UDF (M. Bariani,UDF-Rad.), 946 (8,18 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 297 (2,56 %) ; LO (Mme Laguiller), 160 (1,38 %) ; div. (Mme Dersion), 57 (0,49 %) ; LCR (M. Gersin), 49 (0,42 %) ; MPPT (M. Brousse), 46 (0,39 %) ; POE (M. Maadi), 21 (0,18 %).

### LE BLANC-MESNIL

*Ins., 25 456 ; abst., 28,46 % ; suff. ex., 17 658.* PS (M. Bonnemaison), 4 392 (24,87 %) ; PC (M. Gayssot), 4 182 (23,68 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 829 (21,68 %) ; FN (M. Bachelot), 2 724 (15,42 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-rad.), 1 447 (8,19 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 424 (2,40 %) ; LO (Mme Laguiller), 272 (1,54 %) ; Div. (Mme Dersion), 180 (1,01 %) ; MPPT (M. Brousse), 98 (0,55 %) ; POE (M. Maadi), 61 (0,34 %) ; LCR (M. Gersin), 35 (0,19 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 10 (0,05 %) ; Div. g. (M. Nari), 4 (0,02).

### BONDY

*Ins., 26 360 ; abst., 29,90 % ; suff. ex., 17 828.* PS (M. Bonnemaison), 6 776 (38 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 644 (20,43 %) ; FN (M. Bachelot), 2 750 (15,42 %) ; PC (M. Gayssot), 1 939 (10,87 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-rad.), 1 640 (9,19 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 438 (2,45 %) ; LO (Mme Laguiller), 279 (1,56 %) ; Div. (Mme Dersion), 116 (0,65 %) ; MPPT (M. Brousse), 97 (0,54 %) ; POE (M. Maadi), 50 (0,28 %) ; Div. g. (M. Nari), 46 (0,25 %) ; LCR (M. Gersin), 35 (0,19 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 18 (0,10 %).

### LA COURNEUVE

*Ins., 15 952 ; abst., 31,08 % ; suff. ex., 10 609.* PC (M. Gayssot), 3 095 (29,17 %) ; PS (M. Bonnemaison), 2 672 (25,18 %) ; RPR (M. Pandraud), 1 822 (17,17 %) ; FN (M. Bachelot), 1 544 (14,55 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-rad.), 785 (7,39 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 254 (2,39 %) ; LO (Mme Laguiller), 183 (1,72 %) ; Div. (Mme Dersion), 124 (1,16 %) ; MPPT (M. Brousse), 55 (0,51 %) ; POE (M. Maadi), 39 (0,36 %) ; LCR (M. Gersin), 29 (0,27 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 7 (0,06 %).

# LÉGISLATIVES

### DRANCY

*Ins., 37 318 ; abst., 31,36 % ; suff. ex., 24 729.* PC (M. Gayssot), 7 625 (30,83 %) ; PS (M. Bonnemaison), 5 711 (23,09 %) ; RPR (M. Pandraud), 4 594 (18,57 %) ; FN (M. Bachelot), 3 620 (14,63 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-rad), 1 883 (7,61 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 539 (2,17 %) ; LO (Mme Laguiller), 341 (1,37 %) ; Div. (Mme Dersion), 148 (0,59 %) ; MPPT (M. Brousse), 115 (0,46 %) ; LCR (M. Gersin), 69 (0,27 %) ; POE (M. Maadi), 65 (0,26 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 14 (0,05 %) ; Div. g. (M. Nari), 5 (0,02 %).

### ÉPINAY-SUR-SEINE

*Ins., 25 112 ; abst., 26,39 % ; suff. ex., 18 012.* PS (M. Bonnemaison), 7 174 (39,82 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 949 (21,92 %) ; FN (M. Bachelot), 2 400 (13,32 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 836 (10,19 %) ; PC (M. Gayssot), 1 722 (9,56 %) ; ALT (M. Lipietz, Verts), 419 (2,32 %) ; LO (Mme Laguiller), 201 (1,11 %) ; div. (Mme Dersion), 158 (0,87 %) ; MPPT (M. Brousse), 83 (0,46 %) ; POE (M. Maadi), 38 (0,21 %) ; LCR (M. Gersin), 30 (0,16 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 2 (0,01 %).

### GAGNY

*Ins., 23 084 ; abst., 26,73 % ; suff. ex., 16 442.* PS (M. Bonnemaison), 5 087 (30,93 %) ; RPR (M. Pandraud), 4 920 (29,92 %) ; FN (M. Bachelot), 2 352 (14,30 %) ; PC (M. Gayssot), 1 762 (10.71 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 604 (9,75 %) ; ALT (M. Lipietz, Verts), 384 (2,33 %) ; LO (Mme Laguiller), 150 (0,91 %) ; MPPT (M. Brousse), 60 (0,36 %) ; div. (Mme Dersion), 56 (0,34 %) ; LCR (M. Gersin), 30 (0,18 %) ; POE ( (M. Maadi), 28 (0,17 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 9 (0.05 %).

### LIVRY-GARGAN

*Ins., 21 005 ; abst., 23,26 % ; suff. ex., 15 703.* PS (M. Bonnemaison), 5 524 (35,17 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 887 (24,75 %) ; FN (M. Bachelot), 2 301 (14,65 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 907 (12,14 %) ; PC (M. Gayssot), 1 338 (8,52 %) ; ALT (M. Lipietz, Verts), 381 (2,42 %) ; LO (Mme Laguiller), 200 (1,27 %) ; MPPT (M. Brousse), 66 (0,42 %) ; div. (Mme Dersion), 37 (0,23 %) ; LCR (M. Gersin), 26 (0,16 %) ; POE (M. Maadi), 20 (0,12 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 15 (0,09 %) ; div. g. (M. Nari), 1 (0 %).

### MONTREUIL

*Ins., 51 508 ; abst., 31,46 % ; suff. ex., 34 334.* PS (M. Bonnemaison), 9 930 (28,92 %) ; PC (M. Gayssot), 7 853 (22,87 %) ; RPR (M. Pandraud), 7 268 (21,16 %) ; FN (M. Bachelot), 4 375 (12,74 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 3 184 (9,27 %) ; ALT (M. Lipietz, Verts), 764 (2,22 %) ; LO (Mme Laguiller), 402 (1,17 %) ; div. (Mme Dersion), 160 (0,46 %) ; MPPT (M. Brousse), 155 (0,45 %) ; LCR (M. Gersin), 139 (0,40 %) ; POE (M. Maadi), 73 (0,21 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 31 (0,09 %).

### NOISY-LE-GRAND

*Ins., 23 119 ; abst., 23,48 % ; suff. ex., 17 214.* PS (M. Bonnemaison), 5 624 (32,67 %) ; RPR (M. Pandraud), 4 340 (25,21 %) ; FN (M. Bachelot), 2 377 (13,80 %) ; PC (M. Gayssot), 2 068 (12,01 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 952 (11,33 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 417 (2,42 %) ; LO (Mme Laguiller), 214 (1,24 %) ; MPPT (M. Brousse), 78 (0,45 %) ; div. (Mme Dersion), 76 (0,44 %) ; LCR (M. Gersin), 26 (0,15 %) ; POE (M. Maadi), 26 (0,15 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 16 (0,09 %).

### NOISY-LE-SEC

*Ins., 20 512 ; abst., 27,91 % ; suff. ex., 14 373.* PS (M. Bonnemaison), 3 972 (27,63 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 251 (22,61 %) ; PC (M. Gayssot), 2 988 (20,78 %) ; FN (M. Bachelot), 1 942 (13,51 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-rad.), 1 415 (9,84 %) %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 353 (2,45 %) ; LO (Mme Laguiller), 216 (1,50 %) ; div. (Mme Dersion), 78 (0,54 %) ; MPPT (M. Brousse), 73 (0,50 %) ; LCR (M. Gersin), 42 (0,29 %) ; POE (M. Maadi), 36 (0,25 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 0,04 %).

### PANTIN

*Ins., 23 668 ; abst., 28,99 % ; suff. ex., 16 312.* PS (M. Bonnemaison), 5 202 (31,89 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 707 (22,72 %) ; PC (M. Gayssot), 2 595, (15,90 %) ; FN (M. Bachelot), 2 280 (13,97 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 611 (9,87 %) ; ALT (M. Lipietz, Verts), 368 (2,25 %) ; LO (Mme Laguiller), 253 (1,55 %) ; div. (Mme Gersin) ; 154 (0,94 %) ; MPPT (M. Brousse), 72 (0,44 %) ; LCR (M. Gersin), 37 (0,22 %) ; POE (M. Maadi), 26 (0,15 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 7 (0,04 %).

### ROSNY-SOUS-BOIS

*Ins. 21 300 ; abst., 27,58 % ; suff. ex., 14 996.* PS (M. Bonnemaison), 4 086 (27,24 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 455 (23,03 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 2 555 (17,03 %) ; FN (M. Bachelot), 2 286 (15,24 %) ; PC (M. Gayssot), 1 937 (12,91 %) ; Alt. (M. Lipietz, Verts), 300 (2 %) ; LO (Mme Laguiller), 158 (1,05 %) ; MPPT (M. Brousse), 75 (0,50 %) ; div. (Mme Dersion), 64 (0,42 %) ; LCR (M. Gersin), 37 (0,24 %) ; POE (M. Maadi), 25 (0,16 %) ; div. opp. (M. Pougnaud), 14 (0,09 %) ; div. g. (M. Nari), 4 (0,02 %).

### SAINT-DENIS

*Ins., 38 754 ; abst., 30,58 % ; suff. ex., 25 979.* PS (M. Bonnemaison), 7 327 (28,20 %) ; PC (M. Gayssot), 6 535 (25,15 %) ; RPR (M. Pandraud), 4 334 (16,68 %) ; FN (M. Bachelot), 4 021 (15,47 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 970 (7,58 %) ; ALT. (M. Lipietz, Verts), 598 (2,30 %) ; LO (Mme Laguiller), 528 (2,03 %) ; Div. (Mme Dersion), 289 (1,11 %) ; MPPT (M. Brousse), 187 (0,71 %) ; LCR (M. Gersin), 97 (0,37 %) ; POE (M. Maadi), 65 (0,25 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 20 (0,03 %) ; Div. g. (M. Nari), 8 (0,03 %).

### SAINT-OUEN

*Ins., 19 336 ; abst., 25,88 % ; suff. ex., 13 881.* PS (M. Bonnemaison), 3 680 (26,51 %) ; PC (M. Gayssot), 3 551 (25,58 %) ; RPR (M. Pandraud), 2 595 (18,69 %) ; FN (M. Bachelot), 2 128 (15,33 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 1 087 (7,83 %) ; ALT. (M. Lipietz, Verts), 304 (2,19 %) ; LO (Mme Laguiller), 264 (1,90 %) ; Div. (Mme Dersion), 99 (0,71 %) ; MPPT (M. Brousse), 86 (0,61 %) ; LCR (M. Gersin), 46 (0,33 %) ; POE (M. Maadi), 33 (0,23 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 8 (0,05 %).

### SEVRAN

*Ins., 20 990 ; abst., 28,38 % ; suff. ex., 14 520.* PS (M. Bonnemaison), 4 140 (28,51 %) ; RPR (M. Pandraud), 3 067 (21,12 %) ; PC (M. Gayssot), 2 654 (18,27 %) ; FN (M. Bachelot), 2 248 (15,48 %) ; UDF (M. Bariani, UDF-Rad.), 357 (2,45 %) ; LO (Mme Laguiller), 211 (1,45 %) ; Div. (Mme Dersion), 206 (1,41 %) ; MPPT (M. Brousse), 113 (0,77 %) ; POE (M. Maadi), 46 (0,31 %) ; LCR (M. Gersin), 33 (0,22 %) ; Div. opp. (M. Pougnaud), 12 (0,08 %).

*Le Parti socialiste avait fortement ébranlé en 1981 le bastion du PC en Seine-Saint-Denis. Cette fois, le PS devient la première force politique du département : ses quatres députés sortants ont été réélus et le total des suffrages recueillis dépasse de plus de 10 points le résultat du Parti communiste, jusqu'alors premier parti dans ce département. Cela fera date.*

*Alors qu'il comptait cinq élus, le PC n'en aura plus que trois ; avec 18,66 % des voix, il passe au troisième rang des forces politiques, et perd 16 % par rapport aux législatives de 1981. Le basculement est tel que le PS l'emporte nettement dans plusieurs fiefs traditionnellement communistes comme Montreuil, Pantin et Saint-Denis.*

*Le RPR qui n'avait aucun élu devient, avec trois députés, la deuxième force politique de Seine-Saint-Denis. Ce parti progresse de 6 % par rapport aux élections législatives de 1981 et devance l'UDF, qui n'obtient qu'un siège, de 14 points.*

*Avec 14,5 % des suffrages, le Front national conserve pratiquement l'audience qu'il avait acquise aux élections européennes de 1984 (15,98 %) ; il aura deux députés et cinq représentants au conseil régional.*

## VAL-DE-MARNE (12)

**ÉLUS. – 2 PC : MM. Georges Marchais, Paul Mercieca ; 3 PS : MM. Joseph Franceschi, Laurent Cathala, Mme Paulette Nevoux ; 1 MRG : M. Roger-Gérard Schwartzenberg ; 1 UDF-CDS : M. Jean-Jacques Jegou ; 1 UDF-PR : M. Alain Griotteray ; 3 RPR : MM. Robert-André Vivien, Roland Nungesser, Mme Christiane Papon ; 1 FN : M. Olivier Lefevre d'Ormesson.**

*Ins., 694 213 ; abst., 24,05 % ; suff. ex., 513 494.*

PS-MRG (M. Franceschi, PS, secr. E., m. d'Alfortville), 147 881 (28,79 %), 4 élus ; RPR (M. Vivien, a. sec. E., m. de Saint-Mandé), 118 095 (22,99 %), 3 élus ; PC (M. Marchais), 81 912 (15,95 %), 2 élus ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR, a. d., m. de Charenton-le-Pont), 75 364 (14,67 %), 2 élus ; FN (M. d'Ormesson, a. d.), 59 632 (11,61 %), 1 élu ; Verts (M. Bich), 15 222 (2,96 %) ; div. g. (M. Noël), 6 213 (1,20 %) ; LO (M. Franceschina), 3 985 (0,77 %) ; MPPT (M. Denis), 2 039 (0,39 %) ; I 86 (M. Toussay), 1 941 (0,37 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 1 210 (0,23 %).

**SORTANTS : MM. Georges Marchais (PC) ; Pierre Tabanou (PS) ; Paul Mercieca (PC) ; René Rouquet (PS) ; Laurent Cathala (PS) ; Roland Nungesser (RPR) ; Robert-André Vivien (RPR) ; Mme Paulette Nevoux (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 716 445 ; abst., 19,09 % ; suff. ex., 570 640. MARCHAIS, 121 964 (21,37 %) ; MITTERRAND, 140 645 (24,64 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 154 962 (27,15 %) ; GISCARD D'ESTAING, 124 553 (21,82 %) ; CHIRAC, 103 583 (18,15 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 121 640 (21,31 %).

***14 juin 1981*** : Ins., 718 242 ; abst., 30,89 % ; suff. ex., 491 286. PC, 127 779 (26 %) ; PS-MRG, 155 130 (31,57 %) ; UDF-RPR, 175 863 (35,79 %).

**17 juin 1984** : Ins., 695 246 ; abst., 44,64 % ; suff. ex., 377 130. PC, 68 650 (18,20 %) ; PS, 68 952 (18,28 %) ; UDF-RPR, 140 374 (37,22 %) ; FN, 52 479 (13,91 %).

### CRÉTEIL

*Ins., 38 896 ; abst., 20,92 % ; suff. ex., 29 955.* PS-MRG (M. Franceschi, PS), 12 432 (41,50 %) ; RPR (M. Vivien), 6 569 (21,93 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 3 780 (12,61 %) ; FN (M. d'Ormesson), 3 177 (10,60 %) ; PC (M. Marchais), 2 128 (7,10 %) ; Verts (M. Bich), 920 (3,07 %) ; div. g. (M. Noël), 380 (1,26 %) ; LO (M. Franceschina), 218 (0,72 %) ; MPPT (M. Denis), 147 (0,49 %) ; I 86 (M. Toussay), 116 (0,38 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 86 (0,28 %).

### ALFORTVILLE

*Ins., 22 661 ; abst., 29,38 % ; suff. ex., 15 533.* PS-MRG (M. Franceschi, PS), 7 428 (47,82 %) ; RPR (M. Vivien), 2 219 (14,28 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 1 911 (12,30 %) ; PC (M. Marchais), 1 551 (9,98 %) ; FN (M. d'Ormesson), 1 532 (9,86 %) ; Verts (M. Bich), 478 (3,07 %) ; div. g. (M. Noël), 172 (1,10 %) ; LO (M. Franceschina), 89 (0,57 %) ; MPPT (M. Denis), 67 (0,43 %) ; I 86 (M. Toussay), 55 (0,35 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 31 (0,19 %).

### CHAMPIGNY-SUR-MARNE

*Ins., 43 057 ; abst., 30,69 % ; suff. ex., 29 041.* PS-MRG (M. Franceschi, PS), 7 252 (24,97 %) ; PC (M. Marchais), 7 138 (24,57 %) ; RPR (M. Vivien), 6 381 (21,97 %) ; FN (M. d'Ormesson), 3 419 (11,77 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 3 046 (10,48 %) ; Verts (M. Bich), 835 (2,87 %) ; div. g. (M. Noël), 392 (1,34 %) ; LO (M. Franceschina), 290 (0,99 %) ; MPPT (M. Denis), 126 (0,43 %) ; I 86 (M. Toussay), 95 (0,32 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 67 (0,23 %).

### CHOISY-LE-ROI

*Ins., 19 270 ; abst., 23,26 % ; suff. ex., 14 417.* PS-MRG (M. Franceschi, PS), 3 787 (26,26 %) ; PC (M. Marchais), 3 488 (24,19 %) ; RPR (M. Vivien), 3 016 (20,91 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 1 716 (11,90 %) ; FN (M. d'Ormesson), 1 522 (10,55 %) ; Verts (M. Bich), 447 (3,10 %) ; div. g. (M. Noël), 203 (1,40 %) ; LO (M. Franceschina), 120 (0,83 %) ; MPPT (M. Denis), 44 (0,30 %) ; 186 (M. Toussay), 39 (0,27 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 35 (0,24 %).

### FONTENAY-SOUS-BOIS

*Ins., 32 532 ; abst., 28,07 % ; suff. ex., 22 947.* RPR (M. Vivien), 5 651 (24,62 %) ; PC (M. Marchais), 5 541 (24,14 %) ; PS-MRG (M. Franceschi, PS), 5 306 (23,12 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 2 811 (12,24 %) ; FN (M. d'Ormesson), 2 513 (10,95 %) ; Verts (M. Bich), 585 (2,54 %) ; div. g. (M. Noël), 229 (0,99 %) ; LO (M. Franceschina), 135 (0,58 %) ; I 86 (M. Toussay), 87 (0,37 %) ; MPPT (M. Denis), 54 (0,23 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 35 (0,15 %).

### IVRY-SUR-SEINE

*Ins., 29 800 ; abst., 24,12 % ; suff. ex., 22 207.* PC (M. Marchais), 9 423 (42,43 %) ; PS-MRG (M. Franceschi, PS), 4 970 (22,38 %) ; RPR (M. Vivien), 2 727 (12,27 %) ; FN (M. d'Ormesson), 1 908 (8,59 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 1 841 (8,29 %) ; Verts (M. Bich), 600 (2,70 %) ; div. g. (M. Noël), 256 (1,15 %) ; LO (M. Franceschina), 236 (1,06 %) ; MPPT (M. Denis), 99 (0,44 %) ; LRC (M. Le Jeannic), 77 (0,34 %) ; I 86 (M. Toussay), 70 (0,31 %).

### MAISONS-ALFORT

*Ins., 32 255 ; abst., 22,25 % ; suff. ex., 24 366.* PS-MRG (M. Franceschi, PS), 7 612 (31,24 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 6 115 (25,09 %) ; RPR (M. Vivien), 4 448 (18,25 %) ; FN (M. d'Ormesson), 3 037 (12,46 %) ; PC (M. Marchais), 1 782 (7,31 %) ; Verts (M. Bich), 700 (2,87 %) ; div. g. (M. Noël), 261 (1,07 %) ; LO (M. Franceschina), 198 (0,81 %) ; 186 (M. Toussay), 91 (0,37 %) ; MPPT (M. Denis), 82 (0,33 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 40 (0,16 %).

### SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

*Ins., 48 247 ; abst., 21,60 % ; suff. ex., 36 959.* RPR (M. Vivien), 11 004 (29,77 %) ; PS-MRG (M. Franceschi, PS), 9 695 (26,23 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 7 865 (21,28 %) ; FN (M. d'Ormesson), 4 803 (12,99 %) ; PC (M. Marchais), 1 705 (4,61 %) ; Verts (M. Bich), 900 (2,43 %) ; div. g. (M. Noël), 551 (1,49 %) ; I 86 (M. Toussay), 135 (0,36 %) ; LO (M. Franceschina), 134 (0,36 %) ; MPPT (M. Denis), 111 (0,30 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 56 (0,15 %).

### VILLEJUIF

*Ins., 26 578 ; abst., 24,14 % ; suff. ex., 19 636.* PC (M. Marchais), 6 992 (35,60 %) ; PS-MRG (M. Franceschi PS), 4 617 (23,51 %) ; RPR (M. Vivien), 3 058 (15,57 %) ; FN (M. D'Ormesson), 1 861 (9,47 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 1 846 (9,40 %) ; Verts (M. Bich), 612 (3,11 %) ; div. g. (M. Noël), 261 (1,32 %) ; LO (M. Franceschina), 166 (0,84 %) ; MPPT (M. Denis), 98 (0,49 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 69 (0,35 %) ; I 86 (M. Toussay), 56 (0,28 %).

### VINCENNES

*Ins., 29 040 ; abst., 22,71 % ; suff. ex., 21 905.* RPR (M. Vivien), 7 103 (32,42 %) ; PS-MRG (M. Franceschi, PS), 6 035 (27,55 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 4 077 (18,61 %) ; FN (M. D'Ormesson), 2 634 (12,02 %) ; PC (M. Marchais), 1 023 (4,67 %) ; Verts (M. Bich), 585 (2,67 %) ; div. g. (M. Noël), 187 (0,85 %) ; LO (M. Franceschina), 109 (0,49 %) ; I 86 (M. Toussay), 64 (0,29 %) ; MPPT (M. Denis), 54 (0,24 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 34 (0,15 %).

### VITRY-SUR-SEINE

*Ins., 43 556 ; abst., 26,45 % ; suff. ex., 31 208.* PC (M. Marchais), 9 427 (30,20 %) ; PS-MRG (M. Franceschi, PS), 8 259 (26,46 %) ; RPR (M. Vivien), 5 022 (16,09 %) ; FN (M. D'Ormesson), 3 289 (10,53 %) ; UDF (M. Griotteray, UDF-PR), 3 035 (9,72 %) ; Verts (M. Bich), 988 (3,16 %) ; div. g. (M. Noël), 375 (1,20 %) ; LO (M. franceschina), 339 (1,08 %) ; MPPT (M. Denis), 200 (0,64 %) ; LCR (M. Le Jeannic), 166 (0,53 %) ; I 86 (M. Toussay), 108 (0,34 %).

*Bien qu'il conserve ses députés sortants, MM. Marchais et Mercieca, le PCF voit ses positions grignotées dans ses fiefs. A Champigny, commune symbole, puisque le secrétaire général y réside, il est devancé de 114 voix par le PS et, à Fontenay-sous-Bois, il est distancé de 110 voix par le RPR. Le parti gaulliste, en perte de vitesse par rapport à l'UDF aux cantonales de 1985, effectue un redressement notable. Il devance son allié dans toutes les villes, à l'exception de six (Ablon, Charenton, Maisons-Alfort, Le Plessis-Trévise, Villecresne, Villeneuve-Saint-Georges), mais il ne réussit pas à décrocher le quatrième siège qu'il convoitait.*

*Le Front national confirme sa percée des européennes. Il mord aussi bien dans les villes dites bourgeoises que dans celles à direction communiste, là où le PCF est mal assuré. Il talonne souvent l'UDF et la devance parfois, comme à Vitry, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil, Champigny, Chevilly-Larue, Ivry ou Orly.*

*Le Parti socialiste obtient un résultat au-delà de ses espérances en remportant le douzième siège. Avec quatre députés, il confirme une première place qui lui était contestée et il consolide ses positions dans nombre de communes, dont Créteil.*

## VAL-D'OISE (9)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Robert Montdargent ; 3 PS : MM. Michel Coffineau, Alain Richard, Mme Marie-France Lecuir ; 1 UDF : M. Jean-Philippe Lachenaud ; 1 PR : M. Francis Delattre ; 2 RPR : Mme Hélène Missoffe, M. Jean-Pierre Delalande ; 1 FN-CNI : M. Yvon Briant.**

*Ins., 554 413 ; abst., 24,77 % ; suff. ex., 403 755.*

PS-MRG (M. Coffineau, PS), 126 414 (31,30 %), 3 élus ; RPR (Mme Missoffe, d. s. de Paris, a. sec. E.), 79 978 (19,80 %), 2 élus ; UDF (M. Lachenaud, m. de Pontoise), 68 026 (16,84 %), 2 élus ; FN (M. Briant), 50 530 (12,51 %), 1 élu ; PC (M. Montdargent, m. d'Argenteuil), 47 707 (11,81 %), 1 élu ; Ecol. (M. Alborghetti), 11 412 (2,82 %) ; div. opp. (M. Guay), 7 008 (1,73 %) ; Div. opp. (M. Guiet), 4 315 (1,06 %) ; MPPT (M. Gauquelin), 4 236 (1,04 %) ; div. g. (M. Guioubly), 2 155 (0,53 %) ; LO (M. Crunil), 1 974 (0,48 %).

**SORTANTS : MM. Alain Richard (PS) ; Jean-Pierre Le Coadic (PS) ; Robert Montdargent (PC) ; Marie-France Lecuir (PS) ; Michel Coffineau (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 533 609 ; abst., 18,27 % ; suff. ex., 428 919. MARCHAIS, 80 641 (18,80 %) ; MITTERRAND, 110 608 (25,78 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 122 528 (28,56 %) ; GISCARD D'ESTAING, 99 926 (23,29 %) ; CHIRAC, 74 186 (17,29 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 88 160 (20,55 %).

**14 juin 1981** : Ins., 534 625 ; abst., 30,55 % ; suff. ex., 366 466. PC, 81 010 (22,10 %) ; PS, 128 417 (35,04 %) ; UDF-RPR, 135 022 (36,84 %).

**17 juin 1984** : Ins., 539 668 ; abst., 46,14 % ; suff. ex., 285 326. PC, 38 041 (13,33 %) ; PS, 54 269 (19,01 %) ; UDF-RPR, 110 505 (38,72 %) ; FN, 42 717 (14,97 %).

### PONTOISE

*Ins., 14 819 ; abst., 28,47 % ; suff. ex., 10 305.* PS-MRG (M. Coffineau, PS), 3 225 (31,29 %) ; UDF (M. Lachenaud), 3 170 (30,76 %) ; RPR (Mme Missoffe), 1 395 (13,53 %) ; FN (M. Briant), 1 223 (11,86 %) ; PC (M. Montdargent), 584 (5,66 %) ; Ecol. (M. Alborghetti, 280 (2,71 %) ; LO (M. Crunil), 117 (1,13 %) ; div. opp. (M. Guay), 115 (1,11 %) ; div. opp. (M. Guiet), 83 (0,80 %) ; MPPT (M. Gauquelin), 65 (0,63 %) ; div. g. (M. Guioubly), 48 (0,46 %).

### ARGENTEUIL

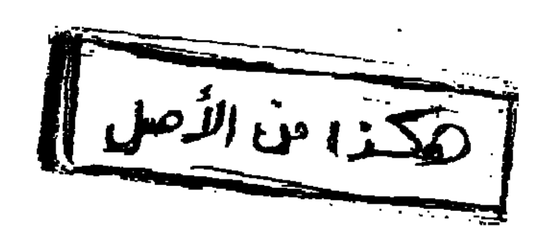
*Ins., 51 247 ; abst., 28,70 % ; suff. ex., 35 416.* PC (M. Montdargent), 10 446 (29,49 %) ; PS-MRG (M. Coffineau, PS), 8 318 (23,48 %) ; RPR (Mme Missoffe), 5 472 (15,45 %) ; FN (M. Briant), 4 572 (12,90 %) ; UDF (M. Lachenaud), 3 693 (10,42 %) ; Ecol. (M. Alborghetti), 1 017 (2,87 %) ; div. opp. (M. Guay), 665 (1,87 %) ; LO (M. Crunil), 469 (1,32 %) ; div. opp. (M. Guiet), 404 (1,14 %) ; MPPT (M. Gauquelin), 212 (0,59 %) ; div. g. (M. Guioubly), 148 (0,41 %).

### SARCELLES

*Ins., 27 811 ; abst., 31,19 % ; suff. ex., 18 592.* PS-MRG (M. Coffineau, PS), 6 835 (36,76 %) ; RPR (Mme Missoffe), 3 453 (18,57 %) ; PC (M. Montdargent), 2 667 (14,34 %) ; FN (M. Briant), 2 337 (12,56 %) ; UDF (M. Lachenaud), 1 980 (10,64 %) ; Ecol. (M. Alborghetti), 439 (2,36 %) ; Div. opp. (M. Guay), 287 (1,54 %) ; Div. g. (M. Guioubly), 234 (1,25 %) ; LO (M. Crunil), 166 (0,89 %) ; Div. opp. (M. Guiet), 124 (0,66 %) ; MPPT (M. Gauquelin), 70 (0,37 %).

*Le RPR a réussi son OPA sur le Val-d'Oise, dernier département de l'Ile-de-France où il restait derrière l'UDF. Malgré leur prédominance au conseil général et chez les maires, les giscardo-barristes doivent laisser la première place, à droite, aux chiraquiens. Le constat doit être d'autant plus amer pour les responsables de l'UDF que le retard de leur mouvement sur leur allié s'accroît encore aux régionales quand son implantation locale aurait dû leur être particulièrement utile. Ceci laisse penser que l'UDF a plus souffert que le RPR de la présence de « petites » listes, qui pourtant étaient plus proches du second que du premier. Mme Missoffe a toutes raisons d'être satisfaite : son parachutage, malgré les difficultés rencontrées, n'a pas empêché la percée de son parti. Le PS profite de cette division de la droite en faisant réélire trois de ses quatres députés sortants. Le PC sauve aussi son sortant unique bien qu'il ait encore perdu 1,5 point par rapport aux européennes de 1984. S'il reste devant le PS à Argenteuil, il fait deux fois moins que lui à Garges-lès-Gonesse, ville dont il détient la mairie, et est largement devancé par le PS à Sarcelles. Le Front national qui, lui, a perdu plus de 2 points sur 1984, reste quand même devant le PC.*





# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## AIN (4)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Noël Ravassard ; 1 MRG : M. Dominique Bernard Saint-Pierre ; 1 UDF-PR : M. Charles Millon ; 1 RPR : M. Jacques Boyon.**

*Ins., 277 710 ; abst., 23,56 % ; suff. ex., 201 983.*

PS-MRG (M. Ravassard, PS), 64 903 (32,13 %), 2 élus ; UDF : (M. Millon, UDF-PR, M. de Belley), 59 809 (29,61 %), 1 élu ; RPR (M. Boyon, a. d., pré. c. g.), 43 065 (21,32 %), 1 élu ; FN (M. Deveze, a. d., sén. de l'Aisne), 20 471 (10,13 %) ; PC (M. Jacquin), 11 255 (5,57 %) ; MPPT (M. Duchemin), 1 416 (0,70 %) ; ALT. (M. Lombard, PSU), 1 064 (0,52 %).

**SORTANTS : MM. Louis Robin (PS) ; Charles Millon (UDF-PR) ; Noël Ravassard (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 262 000 ; abst., 21,62 % ; suff. ex., 202 080. MARCHAIS, 22 913 (11,33 %) ; MITTERRAND, 51 232 (25,35 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 56 438 (27,92 %) ; GISCARD D'ESTAING, 64 004 (31,67 %) ; CHIRAC, 36 171 (17,89 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 957 (21,25 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 262 345 ; abst., 32,19 % ; suff. ex., 175 854. PC, 17 061 (9,70 %) ; PS, 68 754 (39,09 %) ; UDF-RPR, 86 857 (49,39 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 270 176 ; abst., 48,70 % ; suff. ex., 134 586. PC, 9 652 (7,17 %) ; PS, 27 817 (20,66 %) ; UDF-RPR, 61 845 (45,95 %) ; FN, 16 875 (12,53 %).

### BOURG-EN-BRESSE

*Ins., 21 752 ; abst., 23,50 % ; suff. ex., 16 145.* PS-MRG (M. Ravassard, PS), 5 905 (36,57 %) ; UDF (M. Millon, UDF-PR), 4 126 (25,55 %) ; RPR (M. Boyon), 3 671 (22,73 %) ; FN (M. Deveze), 1 247 (7,72 %) ; PC (M. Jacquin), 961 (5,95 %) ; MPPT (M. Duchemin), 126 (0,78 %) ; ALT (M. Lombard, PSU), 109 (0,67 %).

*M. Dominique Saint-Pierre, secrétaire national du MRG, a donc remporté le quatrième siège, le seul qui était incertain avant le scrutin. C'est un succès pour l'alliance PS-MRG, mais surtout une défaite pour le barriste, M. Charles Millon, qui avait refusé de constituer une liste d'union avec le RPR. Si on analyse les résultats, on constate que l'UDF et le RPR réunis auraient totalisé suffisamment de voix pour, mathématiquement, prétendre à trois des quatres sièges. On constate aussi une régression en pourcentage du Front national, qui avait atteint 12,53 % aux européennes de juin 1984 et qui n'obtient plus que 10,14 % des suffrages aux législatives et 9,68 % aux régionales. Le recul du PC est sensible aux législatives, où la liste conduite par le secrétaire de la Fédération départementale, M. Guy Jacquin, n'atteint pas les 6 % des exprimés.*

## AISNE (5)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Daniel Le Meur ; 2 PS : MM. Jean-Pierre Balligand, Bernard Lefranc ; 1 UDF-RAD :M. André Rossi ; 1 RPR : M. Jean-Claude Lamant.**

*Ins., 364 736 ; abst., 19,89 % ; suff. ex., 276 670.*

Un. opp. (M. Rossi, UDF-RAD, a. sec. É. ; a. d. ; m. de Château-Thierry), 108 245 (39,12 %), 2 élus ; PS (M. Balligand), 95 236 (34,42 %), 2 élus ; PC (M. Le Meur), 43 307 (16,65 %), 1 élu ; FN (M. Potel), 25 399 (9,18 %) ; MPPT (M. Aurigny), 4 457 (1,61 %) ; div. opp. (M. Lipka), 26 (0,00 %).

**SORTANTS : MM. Robert Aumont (PS) ; Daniel Le Meur (PC) ; Jean-Pierre Balligand (PS) ; Roland Renard (PC) ; Bernard Lefranc (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 359 922 ; abst., 15,32 % ; suff. ex., 299 795. MARCHAIS, 65 047 (21,69 %) ; MITTERRAND, 75 984 (25,34 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 80 753 (26,93 %) ; GISCARD D'ESTAING, 76 418 (25,49 %) ; CHIRAC, 48 819 (16,28 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 57 107 (19,04 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 360 540 ; abst., 24,77 % ; suff. ex., 267 777. PC, 66 096 (24,68 %) ; PS, 96 194 (35,92 %) ; UDF-RPR, 103 108 (38,50 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 363 379 ; abst., 39,55 % ; suff. ex., 209 794. PC, 32 090 (15,29 %) ; PS, 40 745 (19,42 %) ; UDF-RPR, 80 740 (38,48 %) ; FN, 20 329 (9,68 %).

### LAON

*Ins., 16 383 ; abst., 24,48 % ; suff. ex., 11 869.* Un. opp. (M. Rossi, UDF-RAD), 5 337 (44,96 %), PS (M. Balligand), 4 530 (38,16 %) ; PC (M. Le Meur), 1 095 (9,22 %), FN (M. Potel), 738 (6,21 %) ; MPPT (M. Aurigny), 169 (1,42 %).

### SAINT-QUENTIN

*Ins., 38 010 ; abst., 21,21 % ; suff. ex., 28 605.* Un. opp. (M. Rossi, UDF-RAD), 10 581 (36,99 %) ; PS (M. Balligand), 8 524 (29,79 %) ; PC (M. Le Meur), 6 058 (21,17 %) ; FN (M. Potel), 2 947 (10,30 %) ; MPPT (M. Aurigny), 495 (1,73 %).

*Les voix de l'extrême droite ont fait pencher la balance pour le cinquième siège. Le Front national a vraisemblablement privé la coalition UDF-RPR d'un troisième siège de député. Le Parti communiste progresse – de peu il est vrai – par rapport aux élections européennes de juin 1984.*

## ALLIER (4)

**ÉLUS. – 1 PC : M. André Lajoinie ; 1 PS : M. Jean-Michel Belorgey ; 1 UDF-PR : M. Jacques Lacarin ; 1 RPR : M. Hector Rolland.**

*Ins., 267 377 ; abst., 21,07 % ; suff. ex., 199 414.*

Un. opp. (M. Rolland, RPR, a.d., m. de Moulins), 78824 (39,52 %), 2 élus ; PS (M. Belorgey), 52 883 (26,51 %) 1 élu ; PC (M. Lajoinie), 44 311 (22,22 %), 1 élu ; FN (M. Bruley), 13 124 (6,58 %) ; MRG-MGP (M. Charasse, MRG), 8 406 (4,21 %) ; MPPT (M. Gardet), 1 866 (0,93 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Paul Desgranges (PS) ; Albert Chaubard (PS) ; André Lajoinie (PC) ; Jean-Michel Belorgey (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 266 534 ; abst., 16,60 % ; suff. ex., 218 640. MARCHAIS, 49 934 (22,83 %) ; MITTERRAND, 52 072 (23,81 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 55 966 (25,59 %) ; GISCARD D'ESTAING, 55 467 (25,36 %) ; CHIRAC, 39 294 (17,97 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 44 059 (20,15 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 266 716 ; abst., 25,96 % ; suff. ex., 194 897. PC, 55 087 (28,26 %) ; PS, 69 783 (35,80 %) ; UDF-RPR, 68 123 (34,95 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 266 145 ; abst., 40,76 % ; suff. ex., 150 978. PC, 31 256 (20,70 %) ; PS, 29 073 (19,25 %) ; UDF-RPR, 58 554 (38,78 %) ; FN, 11 581 (7,67 %).

### MOULINS

*Ins., 14 651 ; abst., 23,29 % ; suff. ex., 10 754.* Un. opp. (M. Rolland, RPR), 5 299 (49,27 %) ; PS (M. Belorgey), 2 789 (25,93 %) ; PC (M. Lajoinie), 1 455 (13,52 %) ; FN (M. Bruley), 806 (7,49 %) ; MRG-MGP (M. Charasse, MRG), 270 (2,51 %) ; MPPT (M. Gardet), 135 (1,25 %).

### MONTLUÇON

*Ins., 32 653 ; abst., 20,99 % ; suff. ex., 24 328.* Un. opp. (M. Rolland, RPR), 8 814 (36,22 %) ; PC (M. Lajoinie), 7 048 (28,97 %) ; PS (M. Belorgey), 6 015 (24,72 %) ; FN (M. Bruley), 1 493 (6,13 %) ; MRG-MGP (M. Charasse, MRG), 721 (2,96 %) ; MPPT (M. Gardet), 237 (0,97 %).

### VICHY

*Ins., 20 257 ; abst., 24,21 % ; suff. ex., 14 793.* Un. opp. (M. Rolland, RPR), 7 539 (50,96 %) ; PS (M. Belorgey), 3 858 (26,07 %) ; FN (M. Bruley), 1 670 (11,28 %) ; PC (M. Lajoinie), 1 044 (7,05 %) ; MRG-MGP (M. Charasse, MRG), 605 (4,08 %) ; MPPT (M. Gardet), 77 (0,52 %).

*La gauche demeure nettement majoritaire dans l'Allier, où le Parti socialiste (26,5 %) réussit à devancer sensiblement le Parti communiste (22,2 %). Ce qui constitue une belle performance dans le département d'élection de M. André Lajoinie, président du groupe communiste dans l'Assemblée nationale sortante. Cette supériorité de la gauche sur la droite ne se traduit pas dans la répartition des sièges : les principales formations, PC, PS, RPR, UDF, emportent en effet, comme prévu, chacune un siège de député. Le Front nationale obtient un bon score à Vichy : 11,28 % aux législatives et 12,17 % aux régionales. La concurrence d'une liste MRG-MGP (Mouvement des gaullistes de progrès), n'a pas permis au PS d'emporter un quatrième siège de conseiller régional, qui est revenu au Front national.*

## ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. André Bellon ; 1 RPR : M. Pierre Delmar.**

*Ins., 95 479 ; abst., 17,56 % ; suff. ex., 75 445.*

PS (M. Bellon), 23 262 (30,83 %), 1 élu ; RPR (M. Delmar, m. de Forcalquier), 17 944 (23,78 %), 1 élu ; UDF (M. Cabanne, m. de Manosque), 13 860 (18,37 %) ; PC (M. Girardot, a.d.), 10 716 (14,20 %) ; FN (M. Pansieri), 7 994 (10,59 %) ; div. opp. (M. Prouvent), 1 124 (1,48 %) ; MPPT (M. Estrac), 351 (0,46 %) ; I 86 (M. Graugnard), 194 (0,25 %).

**SORTANTS : MM. François Massot (PS) ; André Bellon (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 87 661 ; abst., 19,10 % ; suff. ex., 69 711. MARCHAIS, 13 419 (19,24 %) ; MITTERRAND, 17 494 (25,09 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 18 788 (26,95 %) ; GISCARD D'ESTAING, 18 937 (27,16 %) ; CHIRAC, 10 913 (15,65 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 12 973 (18,60 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 87 819 ; abst., 27,56 % ; suff. ex., 62 661. PC, 16 458 (26,26 %) ; PS-MRG, 21 480 (34,27 %) ; UDF-RPR, 22 595 (36,05 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 91 815 ; abst., 37,82 % ; suff. ex., 54 926. PC, 7 777 (14,15 %) ; PS, 12 580 (22,90 %) ; UDF-RPR, 20 618 (37,53 %) ; FN, 6 683 (12,16 %).

### DIGNE

*Ins., 10 249 ; abst., 21,27 % ; suff. ex., 7 718.* RPR (M. Delmar), 2 622 (33,97 %) ; PS (M. Bellon), 2 423 (31,39 %) ; UDF (M. Cabanne), 863 (11,18 %) ; PC (M. Girardot), 845 (10,94 %) ; FN (M. Pansieri), 779 (10,09 %) ; div. opp. (M. Prouvent), 122 (1,58 %) ; MPPT (M. Estrac), 48 (0,62 %) ; I 86 (M. Graugnard), 16 (0,20 %).

### MANOSQUE

*Ins., 12 811 ; abst., 21,26 % ; suff. ex., 9 740.* PS (M. Bellon), 3 029 (31,09 %) ; UDF (M. Cabanne), 2 568 (26,36 %) ; RPR (M. Delmar), 1 641 (16,84 %) ; FN (M. Pansieri), 1 297 (13,31 %) ; PC (M. Girardot), 976 (10,02 %) ; div. opp. (M. Prouvent), 162 (1,66 %) ; MPPT (M. Estrac), 45 (0,46 %) ; I 86 (M. Graugnard), 22 (0,22 %).

*Le PS, en perte de vitesse depuis les cantonales de 1982, se redresse sensiblement. M. André Bellon, tête de liste socialiste, qui conserve son siège, obtient un score supérieur à ceux de MM. Mitterrand et Crépeau en 1981 (26,95 %). Le PC, en chute libre par rapport aux dernières législatives, se maintient au niveau des européennes de 1984. Son recul est plus sensible en zone urbaine (10 % seulement à Digne et à Manosque) qu'en secteur rural et montagnard.*

*Le RPR confirme sa bonne implantation avec l'élection de M. Pierre Delmar, premier député de cette formation dans le département. M. Cabanne (UDF), qui bénéficiait du soutien de M. Raymond Barre, n'a pas réussi à le devancer.*

*Le Front national ne retrouve pas ses résultats des élections européennes de 1984 (12,16 %) mais gagne 2 points à Manosque.*

*La participation, relativement importante, est supérieure de 10 points à celle des dernières législatives.*

*Dans ce département qui a basculé à droite aux dernières cantonales, la droite et l'extrême droite restent majoritaires, le RPR et l'UDF totalisant 42 % des suffrages, auxquels viennent s'ajouter les 10 % à 11 % du Front national.*

## HAUTES-ALPES (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Daniel Chevallier ; 1 UDF-CDS : M. Pierre Bernard-Reymond.**

*Ins., 80 370 ; abst., 18,58 % ; suff. ex., 63 165.*

Un. opp. (M. Bernard-Reymond, UDF-CDS, a. sec. E., a. d.), 28 430 (45 %), 1 élu ; PS (M. Chevallier), 21 333 (33,77 %, 1 élu ; PC (M. Julian, a. d.), 4 360 (6,90 %) ; FN (Mme Layrisse) ; 4 306 (6,81 %) ; RPR-diss. (M. Chabas), 3 112 (4,92 %) ; écol. (M. Blache), 1 338 (2,11 %) ; MPPT (M. Florenson), 286 (0,45 %).

**SORTANTS : MM. Daniel Chevallier (PS) ; Robert de Caumont (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 75 034 ; abst., 21,10 % ; suff. ex., 58 098. MARCHAIS, 8 947 (15,39 %) ; MITTERRAND, 14 127 (24,31 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 15 251 (26,25 %) ; GISCARD D'ESTAING, 17 336 (29,83 %) ; CHIRAC, 9 842 (16,32 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 11 335 (19,51 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 75 130 ; abst., 27,29 % ; suff. ex., 53 586. PC, 7 511 (14,01 %) ; PS, 20 601 (38,44 %) ; UDF-RPR, 25 284 (47,18 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 77 255 ; abst., 38,87 % ; suff. ex., 45 516. PC, 4 654 (10,22 %) ; PS, 9 594 (21,07 %) ; UDF-RPR, 21 402 (47,02 %) ; FN, 3 918 (8,60 %).

### GAP

*Ins., 20 481 ; abst., 19,94 % ; suff. ex., 15 872.* Un. opp. (M. Bernard-Reymond, UDF-CDS), 7 582 (47,76 %) ; PS (M. Chevallier), 5 419 (34,14 %) ; FN (Mme Layrisse), 1 107 (6,97 %) ; PC (M. Julian), 804 (5,06 %) ; RPR-diss. (M. Chabas), 571 (3,59 %) ; écol. (M. Blache), 312 (1,96 %) ; MPPT (M. Florenson), 77 (0,48 %).

*Le parachutage de M. Patrick Ollier (RPR), adjoint au maire de Rueil-Malmaison (Haut-de-Seine) sur la liste d'union de l'opposition, qui avait conduit M. Georges Chabas, président départemental du RPR à présenter – après avoir semblé se résigner – une liste dissidente, a été mal accueilli par une partie de l'électorat haut-alpin. Si le bon score de la liste d'union de l'opposition permet, comme prévu, à M. Pierre Bernard-Reymond (UDF-CDS), vice-président du conseil général, de retrouver le siège perdu en 1981, il ne suffit pas à assurer l'élection de M. Ollier.*

*M. Georges Chabas, quant à lui, ne réunit que 4,9 % des voix sur sa liste dissidente et ne peut donc être tenu pour responsable de l'échec de M. Ollier comme certains, dans l'opposition des Hautes-Alpes l'avait craint. M. Daniel Chevallier, maire de Veynes (PS), conserve son siège avec un bon score (33,77 %) qui peut s'expliquer en partie par sa bonne image personnelle et par les remous qui ont secoué l'opposition depuis trois mois. Le score départemental du PCF dépasse celui du Front national de quelques dizaines de voix seulement, le résultat étant inverse, à Gap, de celui de l'ensemble du département.*

## ALPES-MARITIMES (9)

**ÉLUS. – 1 PS, M. Jean-Huges ; 1 app. PS, M. Henri Fiszbin ; 1 UDF-CDS, Mme Louise Moreau ; 1 UDF-PR, M. Charles Ehrmann ; 3 RPR, MM. Jacques Médecin, Emmanuel Aubert, Pierre Bachelet ; 2 FN, MM. Jacques Peyrat, Albert Peyron.**

*Ins., 640 178 ; abst., 21,63 % ; suff. ex., 485 429.*

Un. opp. (M. Médecin, RPR, a. sec. E., prés. c.g., m. de Nice), 213 647 (44,01 %), 5 élus ; PS (M. Colonna), 114 171 (23,51 %), 2 élus ; FN (M. Peyrat), 101 392 (20,88 %), 2 élus ; PC (M. Caressa), 41 821 (8,61 %) ; Verts (M. Gillard), 11 929 (2,45 %) ; MPPT (M. Ristori), 2 469 (0,50 %).

**SORTANTS : MM. Francis Giolitti (PS) ; Jacques Médecin (RPR) ; Jean-Hugues Colonna (PS) ; Emmanuel Aubert (RPR) ; Louise Moreau (UDF-CDS) ; Pierre Bachelet (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 594 882 ; abst., 20,73 % ; suff. ex., 465 063. MARCHAIS, 75 563 (16,24 %) ; MITTERRAND, 98 426 (21,16 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 106 192 (22,83 %) ; GISCARD D'ESTAING, 149 702 (32,18 %) ; CHIRAC, 94 400 (20,29 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 106 393 (22,87 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 598 856 ; abst., 30,26 % ; suff. ex., 411 793. PC, 72 437 (17,59 %) ; PS-MRG, 98 167 (23,83 %) ; UDF-RPR, 203 166 (49,33 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 609 231 ; abst., 40,74 % ; suff. ex., 351 961. PC, 39 320 (11,17 %) ; PS, 55 268 (15,70%) ; UDF-RPR, 150 540 (42,77 %) ; FN, 75 312 (21,39 %).

### NICE

*Ins., 232 470 ; abst., 24,08 % ; suff. ex., 171 096.* Un. opp. (M. Médecin, RPR), 75 957 (44,39 %) ; PS (M. Colonna), 41 211 (24,08 %) ; FN (M. Peyrat), 35 366 (20,67 %) ; PC (M. Caressa), 14 301 (8,35 %) ; Verts (M. Gillard), 3 652 (2,13 %) ; MPPT (M. Ristori), 609 (0,35 %).

### ANTIBES

*Ins., 44 286 ; abst., 22,14 % ; suff. ex., 33 597.* Un. opp. (M. Médecin, RPR), 15 308 (45,56 %) ; FN (M. Peyrat), 8 166 (24,30 %) ; PS (M. Colonna), 7 486 (22,28 %) ; PC (M. Caressa), 1 672 (4,97 %) ; Verts (M. Gillard), 798 (2,37 %) ; MPPT (M. Ristori), 167 (0,49 %).

### CAGNES-SUR-MER

*Ins., 24 500 ; abst., 20,52 % ; suff. ex., 18 873.* Un. opp. (M. Médecin, RPR), 8 233 (43,62 %) ; FN (M. Peyrat), 4 528 (23,99 %) ; PS (M. Colonna), 4 339 (22,99 %) ; PC (M. Caressa), 1 219 (6,45 %) ; Verts (M. Gillard), 475 (2,51 %) ; MPPT (M. Ristori), 79 (0,41 %).

### CANNES

*Ins., 48 974 ; abst., 18,42 % ; suff. ex., 38 921.* Un. opp. (M. Médecin, RPR), 17 692 (45,45 %) ; FN (M. Peyrat), 9 109 (23,40 %) ; PS (M. Colonna), 8 856 (22,75 %) ; PC (M. Caressa), 2 150 (5,52 %) ; Verts (M. Gillard), 927 (2,38 %) ; MPPT (M. Ristori), 187 (0,48 %).

### LE CANNET

*Ins., 26 202 ; abst., 23,75 % ; suff. ex., 19 399.* Un. opp. (M. Médecin, RPR), 8 944 (46,10 %) ; PS (M. Colonna), 4 460 (22,99 %) ; FN (M. Peyrat), 4 407 (22,71 %) ; PC (M. Caressa), 1 021 (5,26 %) ; Verts (M. Gillard), 473 (2,43 %) ; MPPT (M. Ristori), 94 (0,48 %).

### GRASSE

*Ins., 22 800 ; abst., 19,89 % ; suff. ex., 17 660.* Un. opp. (M. Médecin, RPR), 7 265 (41,13 %) ; PS (M. Colonna), 3 866 (21,89 %) ; FN (M. Peyrat), 3 786 (21,43 %) ; PC (M. Caressa), 2 062 (11,67 %) ; Verts (M. Gillard), 564 (3,19 %) ; MPPT (M. Ristori), 117 (0,66 %).

*Neuf sièges étaient à pourvoir, au lieu de six auparavant.*

*L'union RPR-UDF, conduite par M. Jacques Médecin, maire de Nice, conforte ses positions en obtenant cinq sièges. Le Front national obtient deux sièges (à Cannes, Antibes et Cagnes, il devance le PC), tout comme le Parti socialiste, qui réussit à faire élire le communiste critique Henri Fiszbin.*

*Les Alpes-Maritimes comptaient jusque-là trois députés RPR, un député UDF et deux PS. Il aura manqué 900 voix au PC (dont le score, à Cannes notamment, a été particulièrement faible : 5,51 % des suffrages) pour avoir un député.*

## ARDÈCHE (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Robert Chapuis ; 1 UDF-CDS : M. Jean-François Michel ; 1 RPR : M. Régis Perbet.**

*Ins., 200 893 ; abst., 19,85 % ; suff. ex., 152 547.*

PS (M. Chapuis, M. du Teil), 50 635 (33,19 %), 1 élu ; RPR (M. Perbet, m. d'Annonay), 40 239 (26,37 %), 1 élu ; UDF (M. Michel, UDF-CDS), 32 325 (21,19 %), 1 élu ; PC (M. Feuchot), 15 213 (9,97 %) ; FN (M. Holtzer), 12 764 (8,36 %) ; MPPT (M. Stora), 1 371 (0,89 %).

**SORTANTS : MM. Robert Chapuis (PS) ; Régis Perbet (RPR) ; Jean-Marie Alaize (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 192790 ; abst., 18,91 % ; suff. ex., 153 960. MARCHAIS, 24 325 (15,79 %) ; MITTERRAND, 38 827 (25,21 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 41 154 (26,73 %) ; GISCARD D'ESTAING, 48 576 (31,55 %) ; CHIRAC, 24 250 (15,75 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 28 426 (18,46 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 193 376 ; abst., 28,43 % ; suff. ex., 136 537. PC, 21 541 (15,77 %) ; PS, 50 147 (36,72 %) ; UDF-RPR, 64 849 (47,49 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 197 272 ; abst., 39,72 % ; suff. ex., 114 819. PC, 13 608 (11,85 %) ; PS, 24 628 (21,44 %) ; UDF-RPR, 52 940 (46,10 %) ; FN, 9 583 (8,34 %).

### PRIVAS

*Ins., 5 853 ; abst., 24,84 % ; suff. ex., 4 243.* UDF (M. Michel, UDF-CDS), 1 460 (34,40 %) ; PS (M. Chapuis), 1 411 (33,25 %) ; RPR (M. Perbet), 619 (14,58 %) ; FN (M. Holtzer), 387 (9,12 %) ; PC (M. Feuchot), 337 (7,94 %) ; MPPT (M. Stora), 29 (0,68 %).

### ANNONAY

*Ins., 12 471 ; abst., 25,81 % ; suff. ex., 8 855.* RPR (M. Perbet), 3 125 (35,29 %) ; PS (M. Chapuis), 2 915 (32,91 %) ; UDF (M. Michel, UDF-CDS), 1 106 (12,49 %) ; PC (M. Feuchot), 924 (10,43 %) ; FN (M. Holtzer), 675 (7,62 %) ; MPPT (M. Stora), 110 (1,24 %).

*Les résultats sont conformes à ce que l'on attendait. Le PS, le RPR et l'UDF se partagent les trois sièges qui étaient à pourvoir.*

*Les socialistes ont réalisé un bon score (plus de 33 %). Les deux partis de l'opposition, RPR et UDF, confirment les résultats obtenus aux scrutins de 1981.*

*La surprise est venue en partie de l'effondrement du Parti communiste, qui perd plus de 5 points par rapport à 1981 et n'atteint pas aux législative la barre des 10 %, qu'il dépasse en revanche aux régionales (10,31 %). Le Front national (8,36 %) fait mieux que ce que lui accordaient les sondages mais se situe au-dessous de la moyenne nationale. Le RPR, conduit par M. Perbet, maire d'Annonay, a obtenu ses meilleurs résultats dans le nord du département et l'UDF dans le sud et dans le centre.*

## ARDENNES (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Roger Mas ; 1 UDF : M. Michel Vuibert ; 1 RPR : M. Jacques Sourdille.**

*Ins., 193 377 ; abst., 22,17 % ; suff. ex., 143 844.*

Un. opp. (M. Sourdille, RPR, a. sec. E., a.d., prés. c. g.), 60 832 (42,49 %), 2 élus ; PS (M. Mas, m. de Charleville-Mézières), 46 767 (32,51 %), 1 élu ; PC (M. Visse, a.d.), 20 160 (14,01 %) ; FN (M. Laurent), 12 092 (8,40 %) ; Alt (M. Petitjean), 2 689 (1,86 %) ; MPPT (M. Benyoucef), 1 304 (0,90 %).

**SORTANTS : MM. Roger Mas (PS) ; Gérard Istace (PS) ; Gilles Charpentier (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 192 621 ; abst., 16,99 % ; suff. ex., 157 834. MARCHAIS, 30 986 (19,63 %) ; MITTERRAND, 42 289 (26,79 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 44 694 (28,31 %) ; GISCARD D'ESTAING, 40 302 (25,53 %) ; CHIRAC, 25 828 (16,36 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 30 889 (19,57 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 193 408 ; abst., 27,36 % ; suff. ex., 138 834. PC, 31 812 (22,91 %) ; PS, 49 689 (35,79 %) ; UDF-RPR, 50 252 (36,19 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 191 123 ; abst., 44,28 % ; suff. ex., 102 580. PC, 12 651 (12,33 %) ; PS, 21 505 (20,96 %) ; UDF-RPR, 42 215 (41,15 %) ; FN, 11 281 (10,99 %).

### CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

*Ins., 31 714 ; abst., 27,81 % ; suff. ex., 22 846.* Un. opp. (M. Sourdille, RPR), 8 861 (38,78 %) ; PS (M. Mas), 8 131 (35,59 %) ; PC (M. Visse), 3 094 (13,54 %) ; FN (M. Laurent), 2 082 (9,11 %) ; Alt. (M. Petitjean), 376 (1,64 %) ; MPPT (M. Benyoucef), 302 (1,32 %).

*Comme prévu, le PS perd deux élus sur trois dans les Ardennes, troisième département français par son taux de chômage (plus de 14 % de la population active), mais l'ensemble de la gauche totalise près de 47 % des suffrages dans ce département industriel. Des élus de la « vague rose » de 1981, seul M. Roger Mas, maire socialiste de Charleville-Mézières, placé en tête de liste, résiste. Mais ce recul correspond à un score qui reste légèrement supérieur à la moyenne nationale du PS, avec 32,5 % des suffrages (contre 35,79 % au premier tour des législatives de 1981). En outre, le PS était à 20,96 % des suffrages aux élections européennes de 1984.*

*L'opposition RPR-UDF, qui se présentait unie, obtient les deux sièges perdus par les socialistes, qui seront désormais occupés par M. Jacques Sourdille (RPR), président du conseil général, ancien secrétaire d'Etat, qui retrouve le fauteuil de député perdu en 1981, et par M. Michel Vuibert (UDF), dont la deuxième place sur la liste d'opposition avait été défendue avec succès par le sénateur CDS M. Maurice Blin, contre une tentative de « parachutage » parisien.*

*Le PCF, s'il subit une nette érosion, par rapport à 1981, fait 2 % de mieux qu'aux européennes de 1984 et résiste mieux qu'ailleurs avec 14,02 % des suffrages, mais ce résultat ne lui permet pas d'avoir l'élu auquel il pouvait prétendre. Le score du FN est beaucoup plus modeste (8,40 %), et en baisse par rapport aux élections européennes (10,99 %). Peut-être le fait que le jeune colleur d'affiches socialiste assassiné dans les Yvelines par un militant d'extrême droite était d'origine ardennaise a-t-il joué. Au surplus, le Front national ardennais a été mêlé, récemment, à une querelle d'héritage qui a dégénéré en fait divers délictuel.*

## ARIÈGE (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Augustin Bonrepaux ; 1 RPR : M. Henri Cuq.**

*Ins., 102 479 ; abst., 14,28 % ; suff. ex., 84 015.*

PS (M. Bonrepaux), 32 501 (38,68 %) 1 élu ; Un. opp. (M. Cuq, RPR), 26 152 (31,12 %), 1 élu ; PC (M. Seguela), 11 246 (13,38 %) ; Div. (M. Trigano), 9 843 (11,71 %) ; FN (M. Commes), 3 756 (4,47 %) ; MPPT (M. Navarro), 429 (0,51 %) ; I 86 (M. Toussaint), 88 (0,10 %).

**SORTANTS : MM. Augustin Bonrepaux (PS) ; Roger Maquet (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 106 889 ; abst., 19,49 % ; suff. ex., 84 750. MARCHAIS, 17 343 (20,46 %) ; MITTERRAND, 27 469 (32,41 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 29 211 (34,46 %) ; GISCARD D'ESTAING, 17 626 (20,79 %) ; CHIRAC, 13 096 (15,45 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 14 891 (17,57 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 106 728 ; abst., 28,82 % ; suff. ex., 74 717. PC, 16 444 (22 %) ; PS, 36 204 (48,45 %) ; UDF-RPR, 22 069 (29,53 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 108 190 ; abst., 40,32 % ; suff. ex., 62 171. PC, 9 940 (15,98 %) ; PS, 20 941 (33,68 %) ; UDF-RPR, 20 121 (32,36 %) ; FN, 4 208 (6,76 %).

### FOIX

*Ins., 6 116 ; abst., 17,18 % ; suff. ex., 4 900.* PS (M. Bonrepaux), 1 900 (38,77 %) ; Un. opp., (M. Cuq, RPR), 1 645 (33,57 %) ; Div. (M. Trigano), 656 (13,38 %) ; PC (M. Seguela), 455 (9,28 %) ; FN (M. Commes), 196 (4 %) ; MPPT (M. Navarro), 35 (0,71 %) ; I 86 (M. Toussaint), 13 (0,26 %).

### PAMIERS

*Ins., 9 297 ; abst., 17,25 % ; suff. ex., 7 414.* Un. opp., (M. Cuq, RPR), 2 719 (36,67 %) ; PS (M. Bonrepaux), 1 956 (26,38 %) ; PC (M. Seguela), 1 284 (17,31 %) ; Div. (M. Trigano), 964 (13 %) ; FN (M. Commes), 453 (6,11 %) ; I 86 (M. Toussaint), 22 (0,29 %) ; MPPT (M. Navarro), 16 (0,21 %).

*Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, la droite a réussi, grâce à la proportionnelle, à placer un candidat à l'Assemblée nationale, en la personne de M. Henri Cuq (RPR).*

*On assiste dans ce département à un maintien du PS, qui obtient lui aussi un siège, et au tassement du Parti communiste. Les listes dites marginales, « divers droite » et « divers gauche » marquent également le pas. De même pour celle de M. André Trigano, frère de M. Gilbert Trigano, qui réussit malgré tout à décrocher un siège aux régionales, ainsi que M. Gilbert Séguéla (PCF) qui, lui aussi, prend un siège aux régionales.*

*Le Front national, quant à lui, est également en perte de vitesse puisqu'il perd deux points par rapport aux européennes.*

## AUBE (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Michel Cartelet : 1 UDF-RPR : M. Pierre Micaux : 1 RPR : M. Robert Galley.**

*Ins., 191 227 ; abst., 23,80 % ; suff. ex., 138 237.*

Un. opp. (M. Galley, RPR, a. min., m. de Troyes), 67 400 (48,75 %), 2 élus ; PS (M. Cartelet), 41 353 (29,91 %), 1 élu ; PC (Didier, m. de Romilly-sur-Seine), 13 209 (9,55 %) ; FN (M. Chéreil de La Rivière), 13 197 (9,54 %) ; POE (M. Grenier), 1 144 (0,82 %) ; MPPT (M. Barrois), 1 071 (0,77 %) ; I 86 (Mme de Villers), 863 (0,62 %).

**SORTANTS : MM. Pierre Micaux (UDF-PR) ; Robert Galley (RPR) ; Michel Cartelet (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 188 500 ; abst., 18,07 % ; suff. ex., 151 878. MARCHAIS, 23 727 (15,62 %) ; MITTERRAND, 37 441 (24,65 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 40 356 (26,57 %) ; GISCARD D'ESTAING, 45 662 (30,06 %) ; CHIRAC, 26 225 (17,26 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 31 744 (20,90 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 189 242 ; abst., 27,82 % ; suff. ex., 134 546. PC, 19 439 (14,44 %) ; PS, 46 159 (34,30 %) ; UDF-RPR, 63 802 (47,42 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 188 492 ; abst., 42,55 % ; suff. ex., 104 241. PC, 9 971 (9,56 %) ; PS, 19 317 (18,53 %) ; UDF-RPR, 50 218 (48,17 %) ; FN, 10 419 (9,99 %).

### TROYES

*Ins., 35 327 ; abst., 31,42 % ; suff. ex., 23 304.* Un. opp., (M. Galley, RPR), 11 271 (48,36 %) ; PS (M. Cartelet), 7 115 (30,53 %) ; FN (M. Chéreil de La Rivière), 2 313 (9,92 %) ; PC (M. Didier), 2 127 (9,12 %) ; POE (M. Grenier), 193 (0,82 %) ; MPPT (M. Barrois), 177 (0,75 %) ; I 86 (Mme de Villers), 108 (0,46 %).

*Les résultats sont ceux qui étaient attendus : le statu quo a prévalu, et les trois sortants sont réélus. M. Robert Galley n'a donc pas réussi, comme il l'espérait, à arracher le troisième siège du département à la gauche. L'union de l'opposition ne gagne d'ailleurs que 1,25 % par rapport à la liste d'union du premier tour de 1981. Bien que réalisant un score inférieur à sa moyenne nationale, dans un département où l'opposition domine traditionnellement, le PS fait mieux en 1986 que le candidat Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Le PCF et le FN sont sur la même ligne, juste au-dessous de 10 %. Le PC retrouve exactement son score des élections européennes. Le FN recule de 0,44 %. Tous deux espéraient mieux, le PC, notamment, n'excluait pas de « passer » un député. La déception est donc, pour lui, particulièrement forte.*

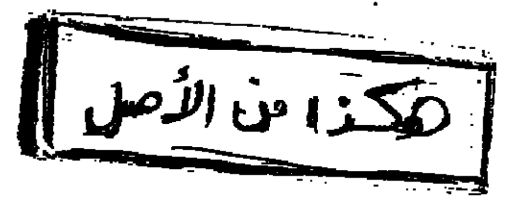
## AUDE (3)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Régis Barailla, Jacques Cambolive ; 1 RPR : M. Jean-Pierre Cassabel.**

*Ins., 214 370 ; abst., 16 % ; suff. ex., 171 647.*

PS (M. Barailla), 70 763 (41,22 %), 2 élus ; Un. opp. (M. Cassabel, RPR, a.d., m. de Cas-

(Lire la suite page 14.)


هكذا من الأصل

*(Suite de la page 12.)*

telnaudary), 57 269 (33,36 %), 1 élu; PC (M. Martin), 23 211 (13,52 %); FN (M. Roussac), 15 282 (8,90 %); Verts (M. Doucet), 3 691 (2,15 %); POE (M. Olivier), 800 (0,46 %); MPPT (M. Vieules), 631 (0,36 %).

**SORTANTS : MM. Joseph Vidal (PS); Régis Barailla (PS); Jacques Cambolive (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 204 990; abst., 16,50 %; suff. ex., 168 220. MARCHAIS, 34 310 (20,39 %); MITTERRAND, 57 881 (34,40 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 60 946 (36,22 %); GISCARD D'ESTAING, 32 195 (19,13 %); CHIRAC, 27 256 (16,20 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 30 589 (18,18 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 205 216; abst., 25,32 %; suff. ex., 150 246. PC, 30 276 (20,15 %); PS, 75 875 (50,50 %); UDF-RPR, 40 322 (26,83 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 209 906; abst., 35,69 %; suff. ex., 128 993. PC, 21 093 (16,35 %); PS, 43 461 (33,69 %); UDF-RPR, 40 339 (31,27 %); FN, 11 263 (8,73 %).

### CARCASSONNE

*Ins., 27 273; abst., 17,35 %; suff. ex., 21 442.* Un. opp. (M. Cassabel, RPR), 8 445 (39,38 %); PS (M. Barailla), 7 480 (34,88 %); PC (M. Martin), 2 655 (12,38 %); FN (M. Roussac), 2 212 (10,31 %); Verts (M. Doucet), 480 (2,23 %); POE (M. Olivier), 87 (0,40 %); MPPT (M. Vieules), ,83 (0,38 %).

### NARBONNE

*Ins., 28 623; abst., 19,50 %; suff. ex., 21 934.* PS (M. Barailla), 7 388 (33,68 %); Un. opp. (M. Cassabel, RPR), 7 242 (33,01 %); FN (M. Roussac), 3 652 (16,64 %); PC (M. Martin), 2 910 (13,26 %); Verts (M. Doucet), , 513 (2,33 %); POE (M. Olivier), ,134 (0,61 %); MPPT (M. Vieules), 95 (0,43 %).

*Le Parti socialiste occupe toujours, dans ce département qui avait donné à M. François Mitterrand son meilleur pourcentage au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981, une place prépondérante et améliore même sa position par rapport aux élections européennes au détriment, non pas de la droite, mais du Parti communiste.*

*Dans les grandes villes du département, toutefois, la droite confirme son implantation, tandis que les communes rurales sont acquises au PS. Le score du Front national à Narbonne risque de poser, à terme, un épineux problème à la municipalité « apolitique » de cette ville.*

*Le maire (RPR) de Castelnaudary, M. Jean-Pierre Cassabel, retrouve le Palais-Bourbon, où il avait siégé de 1968 à 1973.*

## AVEYRON (3)

**ÉLUS. – 1 MRG : M. Jean Rigal; 1 UDF-CDS : M. Jean Briane; 1 RPR : M. Jacques Godfrain.**

*Ins., 212 595; abst., 17,32 %; suff. ex., 168 164.*

Un. opp. : (M. Godfrain, RPR), 83 911 (49,89 %), 2 élus; PS-MRG : (M. Rigal, MRG, m. de Villefranche-de-Rouergue), 59 059 (35,11 %), 1 élu; PC : (M. Fages), 9 121 (5,42 %); FN : (M. Cabantous), 8 116 (4,82 %); UDF-diss. : (M. Bouyssière, UDF-PR-diss.), 6 602 (3,92 %); MPPT : (M. Mennecier), 1 355 (0,80).

**SORTANTS : MM. Jean Briane (UDF-CDS); Jean Rigal (MRG); Jacques Godfrain (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 209 707; abst., 17,03 %; suff. ex., 170 524. MARCHAIS, 16 427 (9,63 %); MITTERRAND, 44 109 (25,86 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 47 094 (27,61 %); GISCARD D'ESTAING, 51 618 (30,27 %); CHIRAC, 37 425 (21,94 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 030 (24,64 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 209 755; abst., 25,85 %; suff. ex., 152 848. PC, 12 528 (8,19 %); PS-MRG, 61 267 (40,08 %); UDF-RPR, 77 405 (50,64 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 211 988; abst., 37,95 %; suff. ex., 125 128. PC, 8 521 (6,80 %); PS, 28 631 (22,88 %); UDF-RPR, 64 222 (51,32 %); FN, 6 545 (5,23 %).

### RODEZ

*Ins., 14 633; abst., 20,73 %; suff. ex., 11 064.* Un. opp. : (M. Godfrain, RPR), 5 734 (51,82 %); PS-MRG : (M. Rigal, MRG), 3 801 (34,35 %); FN : (M. Cabantous), 627 (5,66 %); PC : (M. Fagès), 452 (4,08 %); UDF-diss. : (M. Bouyssière, UDF-PR-dis.), 379 (3,42 %); MPPT : (M. Mennecier), 71 (0,64 %).

*Pas de suprise pour les législatives en Aveyron. Les trois députés sortants, MM. Jacques Godfrain (RPR), Jean Briane (CDS) et Jean Rigal (MRG), retrouveront leurs sièges. Les responsables départementaux du PS et du MRG s'attendaient plutôt à un score légèrement inférieur. Il en va de même pour les régionales. On hésitait généralement pour l'attribution du dixième siège qui revient au département. Il ira à la liste PS-MRG. L'Aveyron aura donc six conseillers régionaux de l'opposition et quatre conseillers de gauche élus sur la liste PS-MRG.*

*Les électeurs aveyronnais ont-ils voté utile ? En tout cas, seules les listes PS-MRG et RPR-UDF ont été en mesure de placer des élus.*

*Le PC enregistre un net recul. La deuxième liste de l'opposition, qui déclarait être* « derrière Raymond Barre », *n'a pas réussi sa percée. Le Front national obtient des voix, non seulement dans les villes mais aussi dans le milieu rural réputé modéré, même s'il n'obtient pas un score exceptionnel.*

## BOUCHES-DU-RHONE (16)

**ÉLUS. – 2 PC (MM. Guy Hermier, Vincent Porelli); 5 PS (MM. Gaston Defferre, Michel Pezet, Jacques Siffre, Philippe Sanmarco, Michel Vauzelle); 1 UDF (M. Jean-Pierre de Peretti Della Rocca; 3 UDF-PR (MM. Jean-Claude Gaudin, Jean Roatta, Roland Blum); 1 RPR : M. Maurice Toga; 4 FN (MM. Pascal Arrighi, Ronald Perdomo, Jean Roussel, Gabriel Domenech).**

**SORTANTS : MM. Hyacinthe Santoni (RPR); Jean-Claude Gaudin (UDF-PR); Philippe Sanmarco (PS); Guy Hermier (PC); René Olmeta (PS); Edmond Garcin (PC); Jean-Jacques Leonetti (PS); Marius Masse (PS); Louis Philibert (PS); René Rieubon (PC); Vincent Porelli (PC).**

**26 avril 1981 :** Ins., 1 036 072; abst., 21,62 %; suff. ex., 800 797. MARCHAIS, 204 643 (25,55 %); MITTERRAND, 190 955 (23,84 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 203 779 (25,44 %); GISCARD D'ESTAING, 204 419 (25,52 %); CHIRAC, 118 748 (14,82 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 138 965 (17,35 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 1 039 574; abst., 35,19 %; suff. ex., 665 344. PC, 192 173 (28,88 %); PS, 223 972 (33,66 %); UDF-RPR, 218 983 (32,91 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 1 056 854; abst., 45,48 %; suff. ex., 561 241. PC, 100 500 (17,90 %); PS, 103 949 (18,52 %); UDF-RPR, 191 859 (34,18 %); FN, 109 406 (19,49 %).

### MARSEILLE

*Ins., 496 896; abst., 28,30 %; suff. ex., 348 745.*

PS-MRG (M. Defferre, PS), 91 304 (26,18 %); FN (M. Arrighi), 85 004 (24,37 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 84 447 (24,21 %); PC (M. Hermier), 46 253 (13,26 %); RPR (M. Toga), 26 609 (7,62 %); div. opp. (M. Genoyer), 7 535 (2,16 %); Verts (M. Botella), 3 995 (1,14 %); LO (M. Clorec), 1 315 (0,37 %); MPPT (M. Peruffo), 731 (0,20 %); LCR (M. Jean), 665 (0,19 %); PH (M. Ribet), 467 (0,13 %); POE (M. Namane), 420 (0,12 %).

### AIX-EN-PROVENCE

*Ins., 73 354; abst., 23,66 %; suff. ex., 54 774.* PS-MRG (M. Defferre, PS), 15 861 (28,95 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 13 588 (24,80 %); FN (M. Arrighi), 11 633 (21,23 %); RPR (M. Toga), 6 372 (11,63 %); PC (M. Hermier), 3 004 (5,48 %); div. opp. (M. Genoyer), 2 823 (5,15 %); Verts (M. Botella), 933 (1,70 %); LO (M. Clorec), 211 (0,38 %); MPPT (M. Peruffo), 140 (0,25 %); LCR (M. Jean), 76 (0,13 %); PR (M. Ribet), 72 (0,13 %); POE (M. Namane), 61 (0,11 %).

### ARLES

*Ins., 32 364; abst., 20,83 %; suff. ex., 24 869.* PS-MRG (M. Defferre, PS), 6 179 (24,84 %); PC (M. Hermier), 5 338 (21,46 %); FN (M. Arrighi), 4 550 (18,29 %); RPR (M. Toga), 3 866 (15,54 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 3 176 (12,77 %); div. opp. (M. Genoyer), 1 018 (4,09 %); Verts (M. Botella), 366 (1,47 %); LO (M. Clorec), 142 (0,57 %); MPPT (M. Peruffo), 97 (0,39 %); POE (M. Namane), 62 (0,24 %); LCR (M. Jean), 50 (0,20 %); PH (M. Ribet), 25 (0,10 %).

### AUBAGNE

*Ins., 24 962; abst., 21,95 %; suff. ex., 18 940.* PC (M. Hermier), 5 021 (26,51 %); FN (M. Arrighi), 4 096 (21,62 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 3 982 (21,02 %); PS-MRG (M. Defferre, PS), 3 089), 16,30 %); RPR (M. Toga), 1 551 (8,18 %); div. opp. (M. Genoyer), 594 (3,13 %); Verts (M. Botella), 364 (1,92 %); LC (M. Clorec), 112 (0,59 %); MPPT (M. Peruffo), 48 (0,25 %); LCR (M. Jean), 37 (0,19 %); PH (M. Ribet), 24 (0,12 %); POE (M. Namane), 22 (0,11 %).

### LA CIOTAT

*Ins., 21 359; abst., 18,93 %; suff. ex., 16 809.* FN (M. Arrighi), 3 742 (22,26 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 3 556 (21,15 %); PS-MRG (M. Defferre, PS), 3 418 (20,33 %); PC (M. Hermier), 3 287 (19,55 %); RPR (M. Toga), 1 645 (9,78 %); div. opp. (M. Genoyer), 503 (2,99 %); Verts (M. Botella), 431 (2,56 %); LC (M. Clorec), 110 (0,65 %); MPPT (M. Peruffo), 42 (0,24 %); LCR (M. Jean), 39 (0,23 %); POE (M. Namane), 36 (0,21 %).

### MARIGNANE

*Ins., 19 174; abst., 24,52 %; suff. ex., 14 093.* FN (M. Arrighi), 4 174 (29,61 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 3 181 (22,57 %); PS-MRG (M. Defferre, PS), 3 074 (21,81 %); PC (M. Hermier), 1 482 (10,51 %); RPR (M. Toga), 1 159 (8,22 %); div. opp. (M. Genoyer), 509 (3,61 %); Verts (M. Botella), 252 (1,78 %); LO (M. Clorec), 115 (0,81 %); POE (M. Namane), 53 (0,37 %); MPPT (M. Peruffo), 44 (0,31 %); LCR (M. Jean), 31 (0,21 %); PH (M. Ribet), 19 (0,13 %).

### MARTIGUES

*Ins., 25 568; abst., 20,51 %; suff. ex., 19 723.* PC (M. Hermier), 4 813 (24,40 %); PS-MRG (M. Defferre, PS), 4 807 (24,37 %); FN (M. Arrighi), 3 926 (19,90 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 2 819 (14,29 %); RPR (M. Toga), 1 749 (8,86 %); div. opp. (M. Genoyer), 870 (4,41 %); Verts (M. Botella), 390 (1,97 %); LO (M. Clorec), 142 (0,71 %); MPPT (M. Peruffo), 77 (0,39 %); LCR (M. Jean), 69 (0,34 %); POE (M. Namane), 35 (0,17 %); PH (M. Ribet), 26 (0,13 %).

### SALON-DE-PROVENCE

*Ins., 22 368; abst., 19,42 %; suff. ex., 17 447.* PS-MRG (M. Defferre, PS), 4 477 (25,66 %); FN (M. Arrighi), 4 166 (23,87 %); UDF (M. Gaudin, UDF-PR), 4 053 (23,23 %); RPR (M. Toga), 2 164 (12,40 %); PC (M. Hermier), 1 192 (6,83 %); div. opp. (M. Genoyer), 795 (4,55 %); Verts (M. Botella), 361 (2,06 %); LO (M. Clorec), 113 (0,64 %); POE (M. Namane), 51 (0,29 %); MPPT (M. Peruffo), 38 (0,21 %); PH (M. Ribet), 26 (0,16 %); LCR (M. Jean), 11 (0,60 %).

*Le scrutin dans le département a été marqué par une forte participation, supérieure de près de 12 point, à celle des législatives de 1981. Cette mobilisation des électeurs a essentiellement profité au Parti socialiste, qui, avec 25,85 % des voix, arrive nettement en tête et obtient cinq élus. Le PS, certes, est en recul de près de 8 points par rapport aux législatives de 1981, mais il retrouve son score de l'élection présidentielle et progresse de 7,33 % en doublant pratiquement ses voix par rapport aux élections européennes de 1984. Ces résultats s'expliquent sans doute par une campagne très active menée sur le terrain par le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, qui a également bénéficié du phénomène du vote utile.*

*Le Front national est l'autre grand vainqueur de ces élections. Avec 22,53 % des suffrages exprimés, il améliore de plus de 3 points son score des européennes et obtient quatre sièges : par rapport à 1984, le parti de M. Jean-Marie Le Pen gagne plus de 71 000 voix, sans toutefois atteindre son objectif qui était de devenir le premier parti du département. A Marseille, le FN est également devancé par le PS et fait moins bien qu'aux cantonales de 1985 (24,2 % contre 26 %).*

*En dépit d'une campagne menée avec des moyens très importants, l'UDF ne recueille que 21,64 % des voix et obtient le même nombre d'élus que l'extrême droite. Elle régresse de près de 4 points par rapport au score de M. Giscard d'Estaing en 1981. Pour M. Jean-Claude Gaudin, tête de liste, il s'agit d'un résultat d'autant plus décevant qu'il espérait se servir des élections de 1986 comme d'un tremplin pour la conquête de la mairie de Marseille en 1989. La très vive concurrence du Front national et le redressement du Parti socialiste vont désormais lui compliquer la tâche.*

*Le Parti communiste et le RPR sont enfin les principales victimes du nouveau rapport de forces qui s'est établi dans le département. Avec 14,46 % des voix et deux élus – au lieu de quatre en 1981 – le PC perd plus de 14 points par rapport aux législatives de 1981. Il recule également en pourcentage par rapport aux européennes de 1984 (17,90 %), tout en regagnant néanmoins plus de 15 000 voix.*

*Quant au RPR, il passe en dessous de la barre des 10 % avec seulement 75 000 voix, alors que les candidats gaullistes (MM. Chirac, Debré et Mme Garaud) avaient obtenu 17,35 % et 138 965 voix au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Il n'a qu'un élu, M. Hyacinthe Santoni perdant son siège de député après avoir été battu aux élections cantonales en 1985.*

*On observe par ailleurs que la liste socialiste conduite par M. Michel Pezet, président sortant du conseil régional, recueille moins de voix au scrutin des régionales que celle de M. Defferre aux législatives. Le RPR est dans le même cas, alors que le PC, l'UDF et le FN se trouvent dans une situation inverse.*

## CALVADOS (6)

**ÉLUS. – 3 PS : Mme Yvette Roudy, MM. Louis Mexandeau et André Ledran; 2 UDF-PR : MM. Michel d'Ornano et Francis Saint-Ellier; 1 RPR : M. André Fanton.**

*Ins., 407 761; abst., 22,43 %; suff. ex., 301 172.*

Un. opp. (M. d'Ornano, UDF-PR, a. min., prés. c.g.), 140 008 (46,48 %), 3 élus; PS (M. Mexandeau, min.), 105 556 (35,04 %), 3 élus; FN (M. de Neyrieu), 20 646 (6,85 %) : PC (M. Bellet), 20 298 (6,73 %); Verts (M. Viot), 9 084 (3,01 %); MPPT (Mme Constant), 2 486 (0,82 %); 186 (M. Cherrier), 2 087 (0,69 %); LCR (M. Beies), 1 007 (0,33 %)..

**SORTANTS : Mme Eliane Provost (PS); MM. Henri Delisle (PS); Michel d'Ornano (UDF-PR); François d'Harcourt (CNIP; app. UDF); Olivier Stirn (NI).**

**26 avril 1981 :** Ins., 389 807; abst., 17,36 %; suff. ex., 317 586. MARCHAIS, 36 415 (11,46 %); MITTERRAND, 85 255 (26,84 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 113 (29 %); GISCARD D'ESTAING, 93 118 (29,32 %); CHIRAC, 61 229 (19,27 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 70 600 (22,23 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 390 439; abst., 27,82 %; suff. ex., 278 449. PC, 21 181 (7,60 %); PS, 113 916 (40,91 %); UDF-RPR, 135 060 (48,50 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 398 620; abst., 43,84 %; suff. ex., 215 940. PC, 14 600 (6,76 %); PS, 41 999 (19,44 %); UDF-RPR, 95 415 (44,18 %); FN, 18 056 (8,36 %).

### CAEN

*Ins., 67 135; abst., 28,71 %; suff. ex., 46 352.* Un. opp. (M. d'Ornano, UDF-PR), 20 783 (44,83 %) : PS (M. Mexandeau), 18 221 (39,31 %); FN (M. de Neyrieu), 2 921 (6,3 %); PC (M. Bellet), 2 345 (5,05 %); Verts (M. Viot), 1 332 (2,87 %); 186 (M. Cherrier), 278 (0,59 %); MPPT (Mme Constant), 266 (0,57 %); LCR (M. Beiies), 206 (0,44 %).

*Trois partout ! Ce n'était pas le score généralement attendu pour le Calvados, où la liste UDF-RPR entendait bien emporter quatre des six sièges en jeu (un de plus que lors de la précédente législature) et n'en laisser que deux aux socialistes. Le mauvais résultat du PS aux européennes de 1984 (19,44 % des suffrages) et le « parachutage » de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, qui avait provoqué quelques remous chez les militants, pouvaient le laisser croire. Pourtant, la liste PS-MRG (qui ne perd qu'à peine six points sur le premier tour des législatives de 1981) réussit non seulement à conserver ses deux sièges (M. Mexandeau, ministre des PTT, et Mme Roudy), mais encore, par la grâce de la proportionnelle, en gagne un, qui va à M. André Ledran, secrétaire de la fédération socialiste, qui n'avait pas cédé de si bonne grâce sa place de deuxième à Mme Roudy.*

*De son côté, la liste UDF-RPR, si elle s'octroie facilement les trois sièges restant (M. Michel d'Ornano, UDF-PR, sortant, M. Françis Saint-Ellier, UDF-PR, adjoint au maire de Caen, conseiller général, et M. André Fanton, RPR, ancien secrétaire d'Etat), elle n'a pas réalisé un si bon score puisque, 46,5 % des suffrages, elle perd exactement deux points par rapport aux législatives de 1981. Sans doute une partie de l'électorat de M. Olivier Stirn, maire de Vire, qui se présentait dans la Manche, lui a-t-elle manquée.*

*Quant au Parti communiste et au Front national, ils obtiennent des résultats inférieurs à leur moyenne nationale, contrairement aux Verts qui atteignent 3 %.*

## CANTAL (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. René Souchon; 1 RPR : M. Pierre Raynal.**

*Ins., 125 505; abst., 18,34 %; suff. ex., 98 936.*

Un. opp. (M. Raynal, RPR, prés. c.g.), 55 368 (56,02 %), 1 élu; PS (M. Souchon, a. min., m. d'Aurillac), 34 992 (35,40 %), 1 élu; PC (M. Balanche, 4 696 (4,75 %); FN (Mme Teuillet-Lapeyre), 3 066 (3,10 %); MPPT (M. Cregut), 639 (0,64 %) : POE (M. Bourriat), 75 (0,07 %).

**SORTANTS : MM. Firmin Bédoussac (PS); Pierre Raynal (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 124 516; abst., 18,82 %; suff. ex., 100 013. MARCHAIS, 10 596 (10,59 %); MITTERRAND, 22 108 (22,10 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 23 244 (23,24 %); GISCARD D'ESTAING, 25 924 (25,92 %); CHIRAC, 33 452 (33,44 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 35 280 (35,27 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 124 311; abst., 28,98 %; suff. ex., 87 252. PC, 6 599 (7,56 %); PS, 33 808 (38,74 %); UDF-RPR, 46 845 (53,68 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 123 967; abst., 41,79 %; suff. ex., 69 772. PC, 5 222 (7,48 %); PS, 14 304 (20,50 %); UDF-RPR, 39 015 (55,91 %); FN, 3 240 (4,64 %).

### AURILLAC

*Ins., 18 959; abst., 16,76 %; suff. ex., 15 223.* Un. opp. (M. Raynal, RPR), 7 030 (46,18 %); PS (M. Souchon), 6 785 (44,57 %); PS (M. Balanche), 788 (5,17 %); FN (Mme Teuillet-Lapeyre), 497 (3,26 %); MPPT (M. Cregut), 68 (0,44 %); POE (M. Bourriat), 55 (0,36 %).

*En réunissant sur la liste qu'il conduisait 35,41 % des suffrages exprimés, M. René Souchon, socialiste, ministre délégué à l'agriculture et à la forêt, a non seulement préservé un siège que l'on jugeait menacé, mais réalisé un score supérieur à la moyenne nationale du PS. Il a dépassé de quinze points le résultat de la liste socialiste aux européennes de 1984. M. Souchon doit ce redressement d'abord à l'effritement du PC (4,76 %), dont une fraction de l'électorat a préféré le vote utile pour le PS, surtout pour l'élection législative. Au scrutin régional, en effet, le PC a beaucoup mieux résisté (6,43 %).*

*Tout en maintenant son résultat des européennes, l'union RPR-UDF n'a pas atteint les 60 % qu'elle escomptait. Si elle s'est bien comportée à Aurillac (46,18 %), où la gauche a regressé, elle n'a pas en revanche réussi la percée attendue dans les zones rurales où M. Souchon a pratiquement retrouvé son score des législatives de 1981. Successeur en 1969 de Georges Pompidou, devenu président de la République, M. Pierre Raynal, président du conseil général, entame son cinquième mandat à l'Assemblée nationale, où il avait toujours été réélu au premier tour même en 1981.*

## CHARENTE (4)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Jean-Michel Boucheron, Jérôme Lambert; 1 UDF-CDS : M. Georges Chavanes; 1 RPR : M. Francis Hardy.**

*Ins., 250 831; abst., 21,43 %; suff. ex., 186 488.*

Un. opp. (M. Hardy, RPR, a.d., m. de Cognac), 81 877 (43,90 %), 2 élus; PS M. Boucheron, m. d'Angoulême), 64 837 (34,76 %), 2 élus; PC (M. Soury), 26 498 (14,20 %); FN (M. Sarraf), 8 737 (4,68 %); LO (M. Debœuf), 3 093 (1,65 %); MPPT (M. Loiseau), 1 174 (0,62 %); I 86 (M. Tabaries), 272 (0,14 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Michel Boucheron (PS); Bernard Villette (PS); André Soury (PC).**

**26 avril 1981 :** Ins., 245 614; abst., 17,14 %; suff. ex., 200 187. MARCHAIS, 32 051 (16,01 %); MITTERRAND, 55 733 (27,84 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 65 405 (32,67 %); GISCARD D'ESTAING, 48 486 (24,22 %); CHIRAC, 37 138 (18,55 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 622 (21,29 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 245 650; abst., 28,22 %; suff. ex., 173 409. PC, 29 975 (17,28 %); PS, 72 759 (41,95 %); UDF-RPR, 55 296 (31,88 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 247 721; abst., 43,32 %; suff. ex., 134 169. PC, 17 033 (12,69 %); PS, 32 105 (23,92 %); UDF-RPR, 57 473 (42,83 %); FN, 8 919 (6,64 %).

### ANGOULÊME

*Ins., 28 166; abst., 13,17 %; suff. ex., 20 468.* Un. opp. (M. Hardy, RPR), 9 010 (44,01 %); PS (M. Boucheron), 8 420 (41,13 %); PC (M. Soury), 1 602 (7,82 %); FN (M. Sarraf), 1 045 (5,10 %); LO (M. Debœuf), 251 (1,22 %); MPPT (M. Loiseau), 70 (0,34 %); I 86 (M. Tabaries), 70 (0,34 %).

*L'élection de M. Jérôme Lambert, le deuxième député socialiste derrière M. Jean-Michel Boucheron ne constitue pas vraiment une surprise : avec 34,76 %, le PS gomme ses mauvais résultats des élections intermédiaires. Il en est de même pour l'alliance RPR-UDF, qui avec deux sièges assurés se battait pour faire élire M. Pierre-Rémi Houssin RPR, président du conseil général. Il lui a manqué quelque 15000 voix pour enlever ce siège. La différence est sans appel.*

*Le Parti communiste perd, avec M. André Soury, son seul député de Charente-Poitou. Solidement implanté dans une circonscription voisine du Limousin, M. Soury a surtout « travaillé » les anciennes circonscriptions d'Angoulême et de Cognac. Cette campagne lui a permis de faire remonter l'influence du PC à 14,2 %.*

*Quant au Front national, il ne « décolle » pas. Il perd même deux points par rapport à son score des européennes.*

## CHARENTE-MARITIME (5)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Philippe Marchand; 1 MRG : M. Michel Crépeau; 1 UDF : M. Jean-Guy Branger; 1 UDF-PR : M. Dominique Bussereau; 1 RPR : M. Jean-Noël de Lipkowski.**

*Ins., 3760787; abst., 24,05 %; suff. ex., 271 205.*

PS-MRG (M. Crépeau, MRG, min., m. de La Rochelle), 96 472 (35,57 %), 2 élus; Opp.-RPR (M. de Lipkowski, RPR, a. min., m. de Royan), 95 241 (35,11 %), 2 élus; UDF (M. Bussereau, UDF-PR), 34 144 (12,58 %), 1 élu; PC (M. Besnière), 22 965 (8,46 %); FN (M. Bouyer, a.d.), 19 014 (7,01 %); MPPT (M. Baudet), 3 369 (1,24 %).

**SORTANTS : Mme Colette Chaigneau (MRG); MM. Jean-Guy Branger (NI); Roland Beix (PS); Philippe Marchand (PS); Jean de Lipkowski (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 366 395; abst., 20,07 %; suff. ex., 288 717. MARCHAIS, 37 149 (12,86 %); MITTERRAND, 70 496 (24,41 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 104 980 (36,36 %); GISCARD D'ESTAING, 76 083 (26,35 %); CHIRAC, 47 265 (16,37 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 54 915 (19,02 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 366 955; abst., 32,23 %; suff. ex., 244 100. PC, 31 852 (13,04 %); PS-MRG, 108 803 (44,57 %); UDF-RPR, 98 727 (40,44 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 371 537; abst., 46,61 %; suff. ex., 190 505. PC, 18 668 (9,79 %); PS, 42 140 (22,12 %); UDF-RPR, 86 799 (45,56 %); FN, 15 140 (7,94 %).

### LA ROCHELLE

*Ins., 44 208; abst., 26,36 %; suff. ex., 31 386.* PS-MRG (M. Crépeau, MRG), 11 745 (37,42 %); Opp.-RPR (M. de Lipkowski, RPR), 8 993 (28,65 %); UDF (M. Bussereau, UDF-PR), 4 166 (13,27 %); PC (M. Bessière), 3 708 (11,81 %); FN (M. Bouyer), 2 376 (7,57 %); MPPT (M. Baudet), 398 (1,26 %).

*La lutte pour le cinquième siège de député aura été indécise jusqu'à la dernière heure : l'Union de l'opposition espérait placer derrière MM. Jean-Noël de Lipkowski (RPR) et Jean-Guy Branger (UDF), son troisième poulain, M. Jean Harel (RPR), conseiller général de la Rochelle. Derrière ses deux candidats les mieux placés, MM. Michel Crépeau (MRG) et Philippe Marchand (PS), la majorité présidentielle pouvait espérer placer son troisième homme : M. Roland Beix, député socialiste sortant.*

*Les cartes ont été brouillées par une deuxième liste d'opposition, celle de M. Dominique Bussereau (PR), dont la candidature, soutenue par le bureau politique de l'UDF, jouait sur une image de jeunesse et s'était acquis le soutien des socio-professionnels. M. Bussereau devançait finalement, contre toute attente, dans l'ordre M. Beix, puis M. Harel.*

*La victoire d'une opposition divisée n'a pas fait perdre au groupe PS-MRG, à quelques dixièmes de points près, la place de première formation politique du département, devant la liste Union pour l'opposition de M. de Lipkowski. Mais le rapport final des forces en Charente-Maritime se trouve inversé : trois élus de droite (les deux sortants et le nouveau venu « dissident », M. Dominique Bussereau), deux sortants sur trois réélus pour la gauche.*

*Enfin, la géographie politique de la Charente-Maritime se modifie : Royan et la côte de Gironde seront représentés par deux députés, le nord de la Saintonge perdant son représentant à l'Assemblée nationale.*

## CHER (3)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Jacques Rimbault; 1 PS : M. Alain Calmat; 1 UDF-PR : M. Jean-François Deniau.**

*Ins., 224 001; abst., 21,29 %; suff. ex., 167 371.*

Un. opp. (M. Deniau, UDF-PR, a. min., a. d., prés. c. g.), 64 642 (38,62 %), 1 élu; PC (M. Rimbault, M. de Bourges), 41 431 (24,75 %), 1 élu; PS-MRG (M. Calmat, PS, min.), 39 760 (23,75 %), 1 élu; FN (M. d'Ogny), 11 018 (6,58 %); div. opp. (M. Doucet), 6 385 (3,81 %); LO (Mme Cordat), 2 517 (1,50 %); MPPT (Mme Doucet), 866 (0,51 %); I 86 (M. Nardon), 752 (0,44 %).

**SORTANTS : MM. Jacques Rimbault (PC); Jean Rousseau (PS); Mme Berthe Fiévet (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 219 990; abst., 16,90 %; suff. ex., 179 628. MARCHAIS, 36 392 (20,25 %); MITTERRAND, 40 999 (22,82 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 44 735 (24,90 %); GISCARD D'ESTAING, 49 693 (27,66 %); CHIRAC, 31 467 (17,51 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 36 769 (20,46 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 220 118; abst., 26,57 %; suff. ex., 159 428. PC, 40 704 (25,53 %); PS, 43 294 (27,15 %); UDF-RPR, 58 518 (36,70 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 221 358; abst., 41,77 %; suff. ex., 123 958. PC, 22 158 (17,87 %); PS, 22 134 (17,85 %); UDF-RPR, 51 898 (41,86 %); FN, 10 680 (8,61 %)..

### BOURGES

*Ins., 46 753; abst., 24 %; suff. ex., 34 323.* Un. opp. (M. Deniau, UDF-PR), 13 660 (39,79 %); PC (M. Rimbault), 11 284 (32,87 %); PS-MRG (M. Calmat, PS), 6 066 (17,67 %); FN (M. d'Ogny), 2 128 (6,19 %); div. opp. (M. Doucet, 708 (2,06 %); LO (Mme Cordat), 236 (0,68 %); MPPT (Mme Doucet), 128 (0,37 %); I 86 (M. Nardon), 113 (0,32 %).

### VIERZON

*Ins., 22 020; abst., 25,38 %; suff. ex., 15 617.* PC (M. Rimbault), 5 023 (32,16 %); un. opp. (M. Deniau, UDF-PR), 4 384 (28,07 %); PS-MRG (M. Calmat, PS), 3 972 (25,43 %); FN (M. d'Ogny), 1 081 (6,92 %); div. opp. (M. Doucet), 745 (4,77 %); LO (Mme Cordat), 240 (1,53 %); MPPT (Mme Doucet), 100 (0,64 %); I 86 (M. Nardon), 72 (0,46 %).

*Les derniers sondages donnaient deux sièges à l'opposition, et M. Jacques Rimbault (PC) quasi battu. Mais la liste d'union RPR-UDF menée par Jean-François Deniau, président du conseil général, voit lui échapper les trois points qui lui auraient permis d'obtenir un second siège. Ce résultat décevant pour l'opposition est peut-être dû à une dispersion des voix libérales, une partie de celles-ci s'étant reportées sur la liste menée par M. Didier Doucet. Le premier bénéficiaire de l'opération est le maire de Bourges, M. Rimbault, qui conserve son siège. Mieux, le PC gagne 4,50 points par rapport à la présidentielle de 1981 et 6,88 par rapport aux européennes de 1984. Il se permet même le luxe de passer son principal concurrent, le ministre-candidat Alain Calmat, le plaisir de battre la tête de liste du Front national, M. Jean d'Ogny, dans sa propre chapelle d'Angillon (d'une voix). Quant à M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, il réussit son parachutage et fait gagner 5,9 points au PS par rapport au dernier scrutin européen.*

## CORRÈZE (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Jean-Claude Cassaing; 2 RPR : MM. Jacques Chirac, Jean Charbonnel.**

*Ins., 185 132; abst., 13,75 %; suff. ex., 153 151.*

Un. opp. (M. Chirac, RPR, a. prem. min., m. de Paris), 76 117 (49,70 %), 2 élus; PS (M. Cassaing), 40 818 (26,65 %), 1 élu; PC (M. Combasteil, m. de Tulle), 29 321 (19,14 %); FN (M. du Verdier), 5 199 (3,39 %); MPPT (Mme Drulioles), 1 696 (1,10 %).

**SORTANTS : MM. Jean Combasteil (PC); Jean-Claude Cassaing (PS); Jacques Chirac (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 184 072; abst., 13,39 %; suff. ex., 157 637. MARCHAIS, 34 459 (21,85 %); MITTERRAND, 32 362 (20,52 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 34 424 (21,83 %); GISCARD D'ESTAING, 14 461 (9,17 %); CHIRAC, 65 311 (41,43 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 67 475 (42,80 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 184 211; abst., 21,03 %; suff. ex., 143 823. PC, 38 928 (27,06 %); PS, 41 301 (28,71 %); UDF-RPR, 61 688 (42,89 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 184 797; abst., 32,94 %; suff. ex., 119 298. PC, 24 930 (20,89 %); PS, 24 990 (20,94 %); UDF-RPR, 52 096 (43,66 %); FN, 5 278 (4,42 %).

### TULLE

*Ins., 12 473; abst., 18,08 %; suff. ex., 9 875.* Un. opp. (M. Chirac, RPR), 4 506 (45,63 %); PC (M. Combasteil), 2 840 (28,75 %); PS (M. Cassaing), 2 157 (21,84 %); FN (M. du Verdier), 264 (2,67 %); MPPT (Mme Drulioles), 108 (1,09 %).

### BRIVE-LA-GAILLARDE

*Ins., 32 661; abst., 16,09 %; suff. ex., 26 406.* Un. opp. (M. Chirac, RPR), 13 307 (50,39 %); PS (M. Cassaing), 8 196 (31,03 %); PC (M. Combasteil), 3 175 (12,02 %); FN (M. du Verdier), 1 422 (5,38 %); MPPT (Mme Drulioles), 306 (1,15 %).

# LÉGISLATIVES

*Si la droite emporte, comme prévu, deux des trois sièges, la poussée de la liste d'Union de l'opposition républicaine conduite par M. Jacques Chirac se révèle moins spectaculaire que ne l'avaient espéré les dirigeants du RPR puisqu'elle ne parvient pas à franchir le seuil de 50 % des suffrages exprimés. M. Chirac et le maire de Brive-la-Gaillarde, M. Jean Charbonnel, gagnent toutefois 6,81 points par rapport au premier tour de 1981. Les communistes corréziens, en revanche, essuient une nette défaite alors que ce département abritait l'un de leurs bastion. La liste de M. Jean Combasteil, maire de Tulle et député sortant, perd en effet près de dix mille voix par rapport au printemps 1981 (– 7,92 points). Contrairement à certains pronostics, le PS résiste bien puisqu'il ne perd, lui, que 2,06 points, ce qui permet à M. Jean-Claude Cassaing de conserver son siège. Le réflexe du vote utile a joué à plein en faveur des socialistes, qui distancent nettement cette fois les communiste, privés du siège qu'ils détenaient.*

## CORSE-DU-SUD (2)

**ÉLUS. – 1 PS-MRG : M. Nicolas Alfonsi ; 1 RPR : M. Jean-Paul de Rocca-Serra.**

*Ins., 92 510 ; abst., 23,28 % ; suff. ex., 68 453.*

Un. opp. (M. de Rocca-Serra, RPR), 35 837 (52,35 %), 1 élu ; PS-MRG (M. Alfonsi, MRG), 19 131 (27,94 %), 1 élu ; PC (M. Bucchini), 6 624 %) (9,67 %) ; UPC-MCA (M. Lucchini, UPC), 5 250 (7,62 %) ; FN-diss. (M. Palmieri), 1 641 (2,39 %).

**SORTANTS : MM. Nicolas Alfonsi (MRG) ; Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 90 193 ; abst., 33,28 % ; suff. ex., 59 358. MARCHAIS, 9 172 (15,45 %) ; MITTERRAND, 13 655 (23 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 14 284 (24,06 %) ; GISCARD D'ESTAING, 17 149 (28,89 %) ; CHIRAC, 16 251 (27,37 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 17 105 (28,81 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 90 565 ; abst., 35,43 % ; suff. ex., 57 772. PC, 9 054 (15,67 %) ; PS-MRG, 19 036 (32,95 %) ; UDF-RPR, 29 625 (51,27 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 90 191 ; abst., 49,83 % ; suff. ex., 44 318. PC, 7 476 (16,86 %) ; PS, 7 472 (16,85 %) ; UDF-RPR, 18 841 (42,51 %) ; FN, 7 768 (17,52 %).

### AJACCIO

*Ins., 26 675 ; abst., 22,24 % ; suff. ex., 19 731 ; un. opp. (M. de Rocca-Serra, RPR), 10 535 (53,39 %) ; PS-MRG (M. Alfonsi, MRG), 4 815 (24,40 %) ; PC (M. Bucchini), 1 849 (9,37 %) ; UPC-MCA (M. Lucchini, UPC), 1 836 (9,30 %) ; FN-diss. (M. Palmieri), 696 (3,52 %).*

*En Corse-du-Sud, la réélection de M. Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, député et maire de Porto-Vecchio, n'est une surprise pour personne. Sa liste obtient 52,35 % des suffrages, mais insuffisamment pour se voir attribuer le second siège convoité par M. José Rossi, UDF, président du conseil général.*

*En effet, M. Nicolas Alfonsi, MRG, a été réélu à la tête de la liste commune avec le PS avec 28 % des voix, soit 1 211 de plus qu'il ne lui en fallait pour conserver son siège. La surprise vient ici non d'une réélection que le Monde du 7 mars avait laissé prévoir, mais de l'ampleur de l'écart.*

*Le Parti communiste ne franchit pas le seuil des 10 % (15 % en 1981), mais un certain nombre de sympathisants avaient choisi le vote utile en faveur de M. Alfonsi, de même que quelques centaines d'autonomistes. Le Front national avait retiré son candidat, cas unique en France, pour favoriser l'élection de M. Rossi, mais son calcul s'est avéré infructueux.*

## HAUTE-CORSE (2)

**ÉLUS. – 1 MRG : M. Emile Zuccarelli ; 1 RPR, M. Pierre Pasquini.**

*Ins., 114 763 ; abst., 23,76 % ; suff. ex., 85 411.*

RPR (M. Pasquini, a.d.), 24 061 (28,17 %), 1 élu ; MRG (M. E. Zuccarelli), 20 531 (24,03 %), 1 élu ; UDF (M. Baggioni, UDF-PR), 15 232 (17,83 %) ; PS (M. Motroni), 8 313 (9,73 %) ; PC (M. Tamburini), 6 974 (8,16 %) ; UPC-MCA (M. Sisti, MCA), 5 554 (6,50 %) ; FN (M. Calendini), 4 746 (5,55 %).

**SORTANTS : MM. (MRG) ; Jean-Paul Luisi (MRG).**

**26 avril 1981 :** Ins., 115 729 ; abst., 36,54 % ; suff. ex., 72 698. MARCHAIS, 12 206 (16,79 %) ; MITTERRAND, 12 863 (17,69 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 20 013 (27,52 %) ; GISCARD D'ESTAING, 17 531 (24,11 %) ; CHIRAC, 19 828 (27,27 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 20 744 (28,53 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 115 532 ; abst., 37,92 % ; suff. ex., 70 876. PC, 10 598 (14,95 %) ; PS-MRG, 28 742 (40,55 %) ; UDF-RPR, 31 388 (44,28 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 113 694 ; abst., 48,43 % ; suff. ex., 57 573. PC, 8 548 (14,84 %) ; PS, 7 793 (13,53 %) ; UDF-RPR, 24 865 (43,18 %) ; FN, 5 670 (9,84 %).

### BASTIA

*Ins., 20 893 ; abst., 26,78 % ; suff. ex., 14 644.* MRG (M. E. Zuccarelli), 4 108 (28,05 %) ; UDF (M. Baggioni, UDF-PR), 2 663 (18,18 %) ; RPR (M. Pasquini), 2 571 (17,55 %) ; PC (M. Tamburini), 2 115 (14,44 %) ; PS (M. Motroni), 1 252 (8,54 %) ; UPC-MCA (M. Sisti, MCA), 974 (6,68 %) ; FN (M. Calendini), 956 (6,52 %).

*Un député de droite. Un député de gauche : résultat sans surprise en Haute-Corse, où les deux blocs s'équilibrent, également au niveau des régionales : 15 élus à droite, 15 élus à gauche.*

*Globalement, cependant, les candidats de la nouvelle majorité gagnent 7 points, tandis que la gauche en perd 13,5 par rapport aux législatives de juin 1981.*

*Si M. Pasquini, RPR, l'a emporté aisément avec plus de 10 points d'avance sur M. Jean Baggioni (UDF), ce dernier le devance à Bastia.*

*En revanche, la gauche connaît une redistribution interne de ses forces. Le MRG de M. Emile Zucarelli résiste bien au reflux. M. Jean Motroni, PS, perd, lui, 4,5 points et le PC 7 points.*

*Alors que ce parti avait jusqu'alors bien résisté en Haute-Corse, le voici qui dégringole nettement en dessous de la barre des 10 %.*

*Le Front national perd aussi du terrain, ainsi que les nationalistes (– 6,5 points).*

## COTE-D'OR (5)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Roland Carraz, François Patriat ; UDF-PR : M. Gilbert Mathieu ; 1 RPR : M. Robert Poujade ; 1 app. RPR : M. Lucien Jacob.**

*Ins., 309 877 ; abst., 22,84 % ; suff. ex., 229 975.*

Un. opp. (M. Poujade, RPR, a. min., a. d., Prési. c.g., m. de Dijon), 111 811 (48,61 %), 3 élus ; PS (M. Carraz, sec. E, m. de Chenove) ; 79 204 (34,44 %), 2 élus ; FN (M. Jaboulet-Verchère), 21 718 (9,44 %) ; PC (M. Bardo), 12 008 (5,22 %) ; LO (Mme Lambert), 3 547 (1,54 %) ; MPPT (Mme Villaume), 1 687 (0,73 %).

**SORTANTS : MM. Jean ESMONIN (PS) ; Hervé VOUILLOT (PS) ; François PATRIAT (PS) ; Gilbert MATHIEU (PR ; app. UDF).**

**26 avril 1981 :** Ins., 299 808 ; abst., 19,42 % ; suff. ex., 238 117. MARCHAIS, 24 066 (10,10 %) ; MITTERRAND, 72 931 (30,62 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 78 434 (32,93 %) ; GISCARD D'ESTAING, 63 864 (26,82 %) ; CHIRAC, 45 145 (18,95 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 53 254 (22,36 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 300 127 ; abst., 29,37 % ; suff. ex., 209 684. PC, 18 620 (8,88 %) ; PS-MRG, 87 445 (41,70 %) ; UDF-RPR, 98 337 (46,89 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 303 002 ; abst., 44,20 % ; suff. ex., 164 033. PC, 10 551 (6,43 %) ; PS, 36 244 (22,09 %) ; UDF-RPR, 72 900 (44,44 %) ; FN, 19 207 (11,70 %).

### DIJON

*Ins., 76 698 ; abst., 25,33 % ; suff. ex., 55 901.* Un. opp. (M. Poujade, RPR), 28 694 (51,33 %) ; PS (M. Carraz), 18 888 (33,78 %) ; FN (M. Jaboulet-Verchère), 5 135 (9,18 %) ; PC (M. Bardo), 2 418 (4,32 %) ; LO (Mme Lambert), 476 (0,85 %) ; MPPT (Mme Villaume), 290 (0,51 %).

*Radieux était le sourire de François Patriat, député PS sortant, dont le siège était donné pour quasiment perdu voici quelques jours encore et qui le retrouve en même temps qu'il se voit élire au conseil régional. « J'ai voté à l'Assemblée nationale une loi sur le non-cumul des mandats. Je m'y conformerai », déclarait-il tout de suite après la proclamation des résultats, cédant ainsi son siège au conseil régional à M. Michel Houelle, sixième sur la liste PS.*

*Autre sourire : celui de M. Robert Poujade, le maire RPR de Dijon, ancien ministre, qui ne cachait pas sa satisfaction de retrouver un siège que M. Roland Carraz, actuel secrétaire d'Etat à l'enseignement technologique, lui avait ravi en 1981. Son élection sans surprise permettait tout de même au maire de Dijon de se réjouir « de ces résultats qui n'amènent aucun triomphalisme ni des uns ni des autres ». Le signe pour lui d'un bon sens dont il appelait tout le monde et « jusqu'aux plus hautes autorités » à tenir compte.*

## COTES-DU-NORD (5)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Charles Josselin et Didier Chouat ; 1 UDF-CDS : M. Sébastien Couëpel ; 1 UDF-PR : M. René Benoit ; 1 RPR : M. Bertrand Cousin.**

*Ins., 410 023 ; abst., 16,52 % ; suff. ex., 324 652.*

PS (M. Josselin, sec. E., prés. c. g.), 122 953 (37,87 %), 2 élus ; UDF (M. Couëpel, UDF-CDS, a. d.), 82 665 (25,46 %), 2 élus ; RPR (M. Cousin), 60 047 (18,49 %), 1 élu ; PC (M. Leyzour), 37 769 (11,63 %) ; FN (M. D'Herbais), 12 585 (3,87 %) ; LO (M. Collet), 5 458 (1,68 %) ; MPPT (M. Le Moigne), 1 907 (0,58 %) ; 186 (M. Depays), 1 268 (0,39 %).

**SORTANTS : MM. Yves Dollo (PS) ; Jean Gaubert (PS) ; Didier Chouat (PS) ; Maurice Briand (PS) ; Pierre Jagoret (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 395 631 ; abst., 15,33 % ; suff. ex., 331 531. MARCHAIS, 53 724 (16,20 %) ; MITTERRAND, 92 735 (27,97 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 97 762 (29,48 %) ; GISCARD D'ESTAING, 90 306 (27,23 %) ; CHIRAC, 56 549 (17,05 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 63 371 (19,11 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 396 393 ; abst., 22,52 % ; suff. ex., 304 150. PC, 50 831 (16,71 %) ; PS, 125 856 (41,37 %) ; UDF-RPR, 119 141 (39,17 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 404 636 ; abst., 36,60 % ; suff. ex., 247 866. PC, 31 374 (12,65 %) ; PS, 60 089 (24,24 %) ; UDF-RPR, 107 501 (43,37 %) ; FN, 12 934 (5,21 %).

### SAINT-BRIEUC

*Ins., 32 875 ; abst., 21,21 % ; suff. ex., 24 858.* PS (M. Josselin), 9 873 (39,71 %) ; RPR (M. Cousin), 5 360 (21,56 %) ; UDF (M. Couëpel, UDF-CDS), 4 998 (20,10 %) ; PC (M. Leyzour), 2 715 (10,92 %) ; FN (M. D'Herbais), 1 238 (4,98 %) ; LO (M. Collet), 367 (1,47 %) ; MPPT (M. Le Moigne), 188 (0,75 %) ; 186 (M. Depays), 119 (0,47 %).

*Dans ce département, la gauche reste majoritaire mais le RPR y est désormais relativement bien implanté. L'adjoint au maire de Brest, M. Bertrand Cousin (RPR), a réussi sa percée malgré les dissensions qu'avaient provoquées à droite le parachutage de ce numéro trois du groupe Hersant. Le PS a perdu trois points et demi par rapport à juin 1981. Le Parti communiste a moins bien résisté. Il perd cinq points par rapport aux dernières législatives. Malgré, globalement, 51,77 % des suffrages exprimés, la gauche, qui détenait par l'intermédiaire du PS les cinq sièges du département, en cède un au RPR et deux à l'UDF.*

## CREUSE (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. André Lejeune ; 1 RPR : M. Jacques Chartron.**

*Ins., 112 629 ; abst., 22,21 % ; suff. ex., 83 370.*

Un. opp. (M. Chartron, RPR), 37 033 (44,42 %), 1 élu ; PS (M. Lejeune, a. sén., m. de Guéret), 30 704 (36,82 %), 1 élu ; PC (M. Debesson), 10 830 (12,99 %) ; FN (M. Roux), 3 301 (3,95 %) ; POE (Mme Turotte), 840 (1 %) ; MPPT (M. Parayre), 662 (0,79 %).

**SORTANTS : M. André Lejeune (PS) ; Mme Nelly Commergnat (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 113 991 ; abst., 20,15 % ; suff. ex., 89 869. MARCHAIS, 18 269 (20,32 %) ; MITTERRAND, 20 826 (23,17 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 22 070 (24,55 %) ; GISCARD D'ESTAING, 17 424 (19,38 %) ; CHIRAC, 25 317 (28,17 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 26 890 (29,92 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 113 902 ; abst., 27,22 % ; suff. ex., 81 928. PC, 14 835 (18,10 %) ; PS, 35 188 (42,94 %) ; UDF-RPR, 31 905 (38,94 %) :

**17 juin 1984 :** Ins., 113 152 ; abst., 41,60 % ; suff. ex., 63 452. PC, 10 306 (16,24 %) ; PS, 14 650 (23,08 %) ; UDF-RPR, 27 617 (43,52 %) ; FN, 3 054 (4,81 %).

### GUÉRET

*Ins., 9 646 ; abst., 20,34 % ; suff. ex., 7 383.* Un. opp. (M. Chartron, RPR), 3 188 (43,18 %) ; PS (M. Lejeune), 3 104 (42,04 %) ; PC (M. Debesson), 688 (9,31 %) ; FN (M. Roux), 272 (3,68 %) ; MPPT (M. Parayre), 81 (1,09 %) ; POE (Mme Turotte), 50 (0,67 %).

*Le RPR et le PS se partagent, comme prévu, la représentation nationale avec un siège chacun. La liste d'Union de l'opposition conduite par l'ancien préfet du département, M. Jacques Chartron, devenu secrétaire national du mouvement chiraquien, recueille 44,42 % des suffrages exprimés et gagne 5,48 points par rapport au premier tour du scrutin de juin 1981. Les socialistes conservent à gauche, grâce à l'audience du maire de Guéret, une place prédominante mais ils perdent 6,12 points depuis 1981. Le PC, pour sa part, chute de 5,11 points bien qu'il se situe localement au-dessous de sa moyenne nationale.*

## DORDOGNE (4)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Roland Dumas ; 1 MRG : M. Alain Bonnet ; 1 UDF-PR : M. Elie Marty ; 1 RPR : M. Yves Guéna.**

*Ins., 301 487 ; abst., 15,72 % ; suff. ex., 239 353.*

Un. opp. (M. Guéna, RPR, a. min., a. d. m. de Périgueux) 104 503 (43,66 %), 2 élus ; PS-MRG (M. Dumas, PS, min.) 78 258 (32,69 %), 2 élus ; PC (M. Dutard) 38 983 (16,28 %) ; FN (M. Ricard) 13 823 (5,77 %) ; CNIP (M. Gauthier) 2 344 (0,97 %) ; MPPT (M. Lort) 1 442 (0,60 %).

**SORTANTS : MM. Christian Défarge (PS) ; Michel Suchod (PS) ; Lucien Dutard (PC).**

**26 avril 1981 :** Ins., 293 703 ; abst., 15,27 % ; suff. ex., 244 662. MARCHAIS, 50 028 (20,44 %) ; MITTERRAND, 63 830 (26,08 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 69 357 (28,34 %) ; GISCARD D'ESTAING, 51 049 (20,86 %) ; CHIRAC, 52 966 (21,64 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 59 385 (24,27 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 293 950 ; abst., 23,69 % ; suff. ex., 220 547. PC, 52 340 (23,73 %) ; PS-MRG, 84 246 (38,19 %) ; UDF-RPR, 81 723 (37,05 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 296 899 ; abst., 34,92 % ; suff. ex., 184 035. PC, 30 731 (16,69 %) ; PS, 42 355 (23,01 %) ; UDF-RPR, 74 877 (40,68 %) ; FN, 12 582 (6,83 %).

### PÉRIGUEUX

*Ins., 21 914 ; abst., 21,62 % ; suff. ex., 16 453.* Un. opp. (M. Guéna, RPR) 8 670 (52,69 %) ; PS-MRG (M. Dumas PS), 4 693 (28,52 %) ; PC (M. Dutard), 2 038 (12,38 %) ; FN (M. Ricard), 877 (5,33 %) ; CNIP (M. Gauthier), 94 (0,57 %) ; MPPT (M. Lort), 81 (0,49 %).

*Si M. Yves Guéna, le maire (RPR) de Périgueux, effectue un brillant retour à l'Assemblée nationale en compagnie de M. Elie Marty, membre du PR et responsable agricole départemental, il faut cependant considérer comme un succès personnel de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, l'élection de son second sur la liste PS-MRG qu'il conduisait. En effet, M. Alain Bonnet, député sortant, très menacé, retrouve son siège avec 146 voix d'avance sur M. Lucien Dutard, le député communiste sortant de Sarlat, qui a recueilli 16,28 % des suffrages. Le Parti communiste conteste cependant ces résultats qui lui font perdre un siège à l'Assemblée nationale. Il a demandé la convocation de la commission électorale qui devrait se réunir lundi 17 mars.*

*Le Front national a confirmé la poussée des cantonales de l'année dernière à Bergerac, ville où il dépasse encore les 10 %. Cependant, il reste très en retrait dans le reste du département, où il ne dépasse pas les 6 %.*

*Aux régionales, la liste Aquitaine aujourd'hui, patronnée par M. Alain Dutoya, n'a pas réussi la percée attendue puisqu'elle recueille moins de 4 % des suffrages.*

## DOUBS (5)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Guy Bèche ; 1 div. g. : Mme Huguette Bouchardeau ; 1 UDF-CDS : M. Michel Jacquemin ; 2 RPR : M. Roland Vuillaume, M. Gérard Kuster.**

*Ins., 303 934 ; abst., 19,86 % ; suff. ex., 232 094.*

Un. opp. (M. Vuillaume, RPR, m. de Pontarlier), 95 242 (41,03 %), 3 élus ; PS (M. Bèche), 82 358 (35,48 %), 2 élus ; FN (M. Lavenir), 24 037 (10,35 %) ; PC (M. Bourquin), 13 589 (5,85 %) ; UDF-diss. (M. Bittard), 11 253 (4,84 %) ; LO (M. Driano), 3 117 (1,34 %) ; MPPT (M. Saulnier), 1 072 (0,46 %) ; LCR (M. Maître), 755 (0,32 %) ; POE (M. Rezgui), 671 (0,28 %).

**SORTANTS : MM. Joseph Pinard (PS) ; Guy Bèche (PS) ; Roland Vuillaume (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 294 726 ; abst., 18,41 % ; suff. ex., 236 711. MARCHAIS, 26 731 (11,29 %) ; MITTERRAND, 68 517 (28,94 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 72 752 (30,73 %) ; GISCARD D'ESTAING, 61 215 (25,86 %) ; CHIRAC, 47 023 (19,86 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 55 313 (23,36 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 295 531 ; abst., 31,56 % ; suff. ex., 199 668. PC, 17 683 (8,85 %) ; PS, 83 718 (41,92 %) ; UDF-RPR, 77 977 (39,05 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 299 047 ; abst., 43,19 % ; suff. ex., 164 608. PC, 9 990 (6,06 %) ; PS, 36 564 (22,21 %) ; UDF-RPR, 74 772 (45,42 %) ; FN, 21 322 (12,95 %).

### BESANÇON

*Ins., 61 473 ; abst., 25,28 % ; suff. ex., 44 219.* PS (M. Bèche), 16 752 (37,88 %) ; Un. opp. (M. Vuillaume, RPR), 16 608 (37,55 %) ; FN (M. Lavenir), 5 307 (12 %) ; UDF-diss. (M. Bittard), 2 330 (5,26 %) ; PC (M. Bourquin), 2 223 (5,02 %) ; LO (M. Driano), 490 (1,10 %) ; MPPT (M. Saulnier), 188 (0,42 %) ; LCR (M. Maître), 175 (0,39 %) ; POE (M. Rezgui), 146 (0,33 %).

### MONTBÉLIARD

*Ins., 15 342 ; abst., 19,84 % ; suff. ex., 11 797.* Un. opp. (M. Vuillaume, RPR), 4 832 (40,95 %) ; PS (M. Bèche), 4 402 (37,31 %) ; FN (M. Lavenir), 1 159 (9,82 %) ; PC (M. Bourquin), 756 (6,40 %) ; UDF-diss. (M. Bittard), 304 (2,57 %) ; LO (M. Driano), 172 (1,45 %) ; MPPT (M. Saulnier), 88 (0,74 %) ; LCR (M. Maître), 46 (0,38 %) ; POE (M. Rezgui), 38 (0,32 %).

*En devenant la première femme député de l'histoire politique du Doubs, Mme Huguette Bouchardeau aura du même coup contribué à concentrer sur la liste du Parti socialiste (auquel elle n'a d'ailleurs pas adhéré) plus de 35 % des voix, en dépit des remous que l'annonce de sa candidature avait provoqués chez bon nombre de militants. Il est vrai que le ministre de l'environnement a su, au cours de sa campagne, faire oublier les mécomptes et apaiser les mécontents et qu'elle a même paru pousser le premier de la liste, le député sortant M. Guy Bèche, bien plus que celui-ci ne la « tirait ».*

*Il est vrai aussi que les écologistes, qui avaient accueilli le parachutage de Mme Bouchardeau par une volée de bois vert, s'étaient abstenus de présenter une liste aux législatives alors qu'ils en présentaient une aux régionales. Dans l'ensemble, la gauche traditionnelle totalise 41,33 % des suffrages exprimés alors que la liste UDF-RPR-CNI, avec 41,04 %, souffre de la dissidence du docteur Bittard (UDF), dont la présence cependant limite la progression prévisible de l'extrême droite.*

## DROME (4)

**ÉLUS. – 2 PS : M. Rodolphe Pesce, M. Henri Michel ; 1 UDF-CDS : M. Jean Mouton ; 1 RPR : M. Régis Parent.**

*Ins., 270 456 ; abst., 21,09 % ; suff. ex., 204 484.*

Un. opp. (M. Parent, RPR), 84 213 (41,18 %), 2 élus ; PS (M. Pesce, prés. c.g., m. de Valence), 77 983 (38,13 %), 2 élus ; FN (Mme Burgaz), 23 242 (11,36 %) ; PC (M. Quenin), 17 041 (8,33 %) ; MPPT (M. Gleize), 2 005 (0,98 %).

**SORTANTS : MM. Rodolphe Pesce (PS) ; Henri Michel (PS) ; André Brunet (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 256 757 ; abst., 19,80 % ; suff. ex., 202 271. MARCHAIS, 30 399 (15,02 %) ; MITTERRAND, 57 146 (28,25 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 61 337 (30,32 %) ; GISCARD D'ESTAING, 55 028 (27,20 %) ; CHIRAC, 31 319 (15,48 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 37 904 (18,73 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 257 196 ; abst., 31,86 % ; suff. ex., 172 665. PC, 20 866 (12,08 %) ; PS, 82 815 (47,96 %) ; UDF-RPR, 60 191 (34,85 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 263 279 ; abst., 42,75 % ; suff. ex., 145 516. PC, 15 149 (10,41 %) ; PS, 34 191 (23,49 %) ; UDF-RPR, 60 229 (41,38 %) ; FN, 16 416 (11,28 %).

### VALENCE

*Ins., 37 704 ; abst., 23,53 % ; suff. ex., 27 827.* Un. opp. (M. Parent, RPR), 11 771 (42,30 %) ; PS (M. Pesce), 10 727 (38,54 %) ; FN (Mme Burgaz), 3 473 (12,48 %) ; PC (M. Quenin), 1 619 (5,81 %) ; MPPT (M. Gleize), 237 (0,85 %).

### ROMANS-SUR-ISÈRE

*Ins., 19 709 ; abst., 28,19 % ; suff. ex., 13 578.* Un. opp. (M. Parent, RPR), 5 612 (41,33 %) ; PS (M. Pesce), 4 813 (35,44 %) ; FN (M. Burgaz), 1 824 (13,43 %) ; PC (M. Quenin), 1 171 (8,62 %) ; MPPT (M. Gleize), 158 (1,16 %).

*Pas de surprise dans la Drôme, où les quatre sièges à pourvoir aux élections législatives se partagent à égalité entre le PS (2 sièges) et l'UDF et le RPR (un siège chacun).*

*L'opposition drômoise, écartée du Palais-Bourbon depuis 1988, reprend un siège au Parti socialiste, et s'empare dans le même temps, du quatrième siège créé pour ce scrutin. M. Régis Parent (RPR), conseiller général, et M. Jean Mouton (CDS), conseiller général et maire de Pierrelatte, entameront le 2 avril, leur première législature.*

*On ne peut cependant parler de défaite pour les socialistes drômois, qui forts de 38 % des suffrages, gagnent 15 points par rapport aux élections européennes. Un résultat qui s'explique par une bonne stabilisation en zone rurale, et par des scores positifs en zone urbaine.*

*Le PC drômois est le grand perdant de cette consultation. Avec 8,3 % des suffrages, les communistes concèdent près de 4 points par rapport aux dernières législatives et sont largement distancés par le Front national, qui renouvelle son score des élections européennes (11,3 %).*

## EURE (5)

**ÉLUS. – 3 PS : MM. François Loncle, Freddy Deschaux-Beaume et Claude Michel ; 1 UDF-PR : M. Ladislas Poniatowski ; 1 RPR : M. Jean-Louis Debré.**

*Ins., 327 918 ; abst., 21,03 % ; suff. ex., 245 670.*

PS-MRG (M. Loncle PS), 80 130 (32,61 %), 3 élus ; UDF (M. Poniatowski, UDF-PR), 52 083 (21,20 %) ; 1 élu ; RPR (M. J.-L. Debré), 51 443 (20,93 %), 1 élu ; PC (M. Larmanou), 22 424 (9,12 %) ; FN (M. Lussan), 20 268), 8,25 %) ; RPR-DISS (M. V.-F. de Broglie), 11 987), (4,87 %) ; Verts (M. Lermat), 5 415 (2,20 %) ; MPPT (M. Pointer), 1 920), (0,78 %).

**SORTANTS : MM. Luc Tinseau (PS) ; Claude Michel (PS) ; François Loncle (PS) ; Freddy Deschaux-Beaume (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 308 565 ; abst., 16,24 % ; suff. ex., 254 009. MARCHAIS, 34 375 (13,53 %) ; MITTERRAND, 67 676 (26,64 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 73 475 (28,92 %) ; GISCARD D'ESTAING, 72 868 (28,68 %) ; CHIRAC, 47 723 (18,78 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 55 079 (21,68 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 308 408 ; abst., 26,52 % ; suff. ex., 223 733. PC, 32 049 (14,32 %) ; PS-MRG, 85 827 (38,36 %) ; UDF-RPR, 100 985 (45,13 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 318 633 ; abst., 41,36 % ; suff. ex., 179 105. PC, 15 859 (8,85 %) ; PS, 36 242 (20,23 %) ; UDF-RPR, 78 901 (44,05 %) ; FN, 18 545 (10,35 %).

### ÉVREUX

*Ins., 27 743 ; abst., 31,85 % ; suff. ex., 18 256.* PS-MRG (M. Loncle, PS), 5 710, (31,27 %) ; UDF (M. L. Poniatowski, UDF-PR), 3 759 (20,59 %) ; RPR (M. J.-L. Debré), 3 619), (19,82 %) ; PC (M. Larmanou), 2 360 (12,92 %) ; FN (M. Lussan), 1 425, (7,80 %) ; RPR-diss. (M. V.-F. de Broglie), (4,04 %) ; Verts (M. Lermat), 471, (2,57 %) ; MPTT (M. Pointet), 173, (0,94 %).

*Surprise dans l'Eure où le PS emporte trois des cinq sièges à pourvoir alors qu'on ne lui en accordait généralement que deux. Ce résultat inattendu est dû notamment à l'échec de la liste UDF qui avoisine seulement 22 % des suffrages. Elle n'obtient ainsi qu'un seul siège qui sera occupé par M. Ladislas Poniatowski.*

*Selon toute vraisemblance, la liste dissidente conduite par M. Victor-François de Broglie lui a porté un coup néfaste alors qu'on attendait plutôt qu'elle morde sur l'électorat RPR. Mais celui-ci a finalement fait confiance à M. Jean-Louis Debré. Aux élections régionales, où la liste dissidente ne se représentait pas, l'UDF retrouve d'ailleurs un pourcentage plus logique avec près de 27 % des suffrages, ce qui lui apporte quatre élus.*

*Autre perdant : le PC, qui espérait bien, trente ans après, envoyer à nouveau un des siens au Palais-Bourbon. Mais il ne recueille que 9,13 % des voix, devançant de peu le FN. Celui-ci ne rassemble que 8,33 % des suffrages, perdant deux points par rapport aux élections européennes.*

*Quant aux petites listes, elles ont été laminées. La liste dissidente de M. de Broglie ne franchit pas la barre des 5 %, les Verts dépassent de peu les 2 % et le MPPT reste au-dessous de 1 %. Toutes tendances confondues, la droite reste cependant largement majoritaire en suffrages dans l'Eure.*

## EURE-ET-LOIR (4)

**ÉLUS. – 2 PS : M. Georges Lemoine, Mme Françoise Gaspard ; 1 UDF-PR : M. Maurice Dousset ; 1 ex-RPR : M. Martial Taugourdeau.**

*Ins., 250 623 ; abst., 20,20 % ; suff. ex., 190 841.*

Opp. (M. Dousset, UDF-PR), 67 117 (35,16 %), 2 élus ; PS-MRG (M. Lemoine, PS, secr. E., m. de Chartres), 66 869 (35,03 %) ; 2 élus ; FN (Mme Stirbois), 19 380 (10,15 %) ; opp. (M. Junot, CNIP), 16 581 (8,68 %) ; PC (M. Essirard), 12 114 (6,34 %) ; Div. opp. (M. Daumer), 6 407 (3,35 %) ; MPPT (Mme Mas), 1 710 (0,89 %) ; LCR (M. Zerbini), 663 (0,34 %).

**SORTANTS : M. Jean Gallet (PS) ; Mme Françoise Gaspard (PS) ; M. Maurice Dousset (UDF-PR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 238 014 ; abst., 16,39 % ; suff. ex., 195 583. MARCHAIS, 23 439 (11,98 %) ; MITTERRAND, 50 906 (26,02 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 56 803 (29,04 %) ; GISCARD D'ESTAING, 59 859 (30,60 %) ; CHIRAC, 34 194 (17,48 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 40 526 (20,72 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 238 396 ; abst., 26,58 % ; suff. ex., 172 608. PC, 15 528 (8,99 %) ; PS-MRG, 72 775 (42,16 %) ; UDF-RPR, 80 973 (46,91 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 244 380 ; abst., 40,80 % ; suff. ex., 138 646. PC, 10 605 (7,64 %) ; PS, 29 129 (21 %) ; UDF-RPR, 59 782 (43,11 %) ; FN, 16 685 (12,03 %).

### CHARTRES

*Ins., 21 529 ; abst., 21,82 % ; suff. ex., 16 258.* PS-MRG (M. Lemoine, PS), 6 918 (42,55 %) ; Opp. (M. Dousset, UDF-PR), 4 803 (29,54 %) ; Opp. (M. Junot, CNIP), 1 724 (10,60 %) ; FN (Mme Stirbois), 1 430 (8,79 %) ; PC (M. Essirard), 761 (4,68 %) ; Div. opp., (M. Daumer), 459 (2,82 %) ; MPPT (Mme Mas), 122 (0,75 %) ; LCR (M. Zerbini), 41 (0,25 %).

### DREUX

*Ins., 15 557 ; abst., 29,09 % ; suff. ex., 10 581.* PS-MG (M. Lemoine, PS), 3 874 (36,61 %) ; Opp. (M. Dousset, UDF-PR), 2 872, (27,14 %) ; FN (Mme Stirbois), 1 708 (16,14 %) ; Opp. (M. Junot,CNIP), 875 (8,26 %) ; PC (M. Essirard), 708 (6,69 %) ; Div. opp. (M. Daumer), 343 (3,24 %) ; MPPT (Mme Mas), 112 (1,05 %) ; LCR (M. Zerbini), 89 (0,84 %).

*Les deux députés sortants, M. Maurice Dousset (UDF), président du conseil régional sortant, et Mme Françoise Gaspard (PS) sont réélus, et M. Georges Lemoine (PS) retrouve le siège qu'il avait dû abandonner pour participer au gouvernement en qualité de secrétaire d'Etat aux DOM-TOM. Le quatrième siège, nouvellement créé, revient au numéro deux de la liste Dousset, le docteur Taugourdeau, président du conseil général, exclu du RPR pour avoir refusé de figurer sur la liste officielle du mouvement chiraquien conduite par le secrétaire général du CNIP, M. Michel Junot. M. Taugourdeau n'est par un nouveau venu au Palais-Bourbon : il y avait déjà siégé de 1978 à 1981 avant d'être battu par Mme Gaspard.*

*Ainsi, en Eure-et-Loir, le paysage politique n'est-il guère changé. Les électeurs ont été loyalistes. Ils ont voté pour les amis du cru et ont rejeté l'« accouru », M. Michel Junot. Ils lui ont fait payer le prix de la division qu'il a suscitée dans les rangs de droite. L'adjoint au maire de Paris, qui avait pourtant bénéficié de l'appui de l'état-major du RPR et du soutien de M. Jacques Chirac, doit se contenter, avec 8,68 % des suffrages, d'un résultat inférieur au score de Mme Marie-France Stirbois ! Le score de l'épouse du secrétaire général du Front national (10,16 %), qui atteint encore les 16 % à Dreux, est toutefois en retrait de 1,87 point par rapport aux européennes.*

*Sans le « parachutage », de M. Junot, la liste de M. Dousset pouvait espérer aussi l'élection du fils du prédécesseur du député UDF, M. Michel Hoquet. Le Parti socialiste sera donc reconnaissant à M. Junot d'avoir contribué à faire élire Mme Stirbois, dont le siège était loin d'être assuré à l'origine. Quant à M. Lemoine, il bénéficie, dans sa ville de Chartres, du soutien de 42,60 % de ses concitoyens.*

## FINISTÈRE (8)

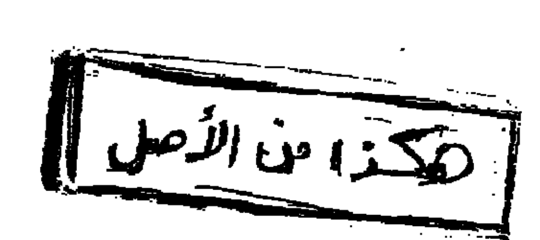
**ÉLUS. – 4 PS : M. Louis Le Pensec, Mme Marie Jacq, MM. Joseph Gourmelon, Jean Peuziat ; 1 UDF-CDS : M. Jean-Yves Cozan ; 2 RPR : MM. Louis Goasduff, Charles Miossec ; 1 ex-RPR : M. Marc Becam.**

*Ins., 611 842 ; abst., 20,96 % ; suff. ex., 468 444.*

PS-MRG (M. Le Pensec, PS, a. min.), 178 298 (38,06 %), 4 élus ; un. opp. (M. Goasduff, RPR), 175 795 (37,52 %), 3 élus ; opp. diss. (M. Becam, ex-RPR, a.d., sén., m. de Quimper), 51 015 (10,89 %), 1 élu ; PC (Mme Le Roux), 31 852 (6,79 %) : FN (M. Blavec), 26 816 (5,72 %) : MPPT (M. Lefell), 4 668 (0,99 %).

**SORTANTS : MM. Bernard Poignant (PS) ; Joseph Gourmelon (PS) ;**

*(Lire la suite page 16.)*



# LES ÉLECTIONS

*(Suite de la page 15.)*

**Jean-Louis Goasduff (RPR); Mme Marie Jacq (PS); MM. Charles Miossec (RPR); Jean Beaufort (PS); Jean Peuziat (PS); Louis Le Pensec (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 595 439; abst., 17,49 %; suff. ex., 486 369. MARCHAIS, 48 561 (9,98 %); MITTERRAND, 132 343 (27,21 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 140 873 (28,96 %); GISCARD D'ESTAING, 149 041 (30,64 %); CHIRAC, 95 074 (19,54 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 106 110 (21,81 %).

**14 juin 1981** : Ins., 596 494; abst., 26,11 %; suff. ex., 436 871. PC, 41 388 (9,47 %); PS, 172 012 (39,37 %); UDF-RPR, 209 441 (47,94 %).

**17 juin 1984** : Ins., 603 919; abst., 43,54 %; suff. ex., 333 367. PC, 27 973 (8,39 %); PS, 77 801 (23,33 %); UDF-RPR, 162 986 (48,89 %); FN, 22 193 (6,65 %).

### QUIMPER

*Ins., 37 200; abst., 20,08 %; suff. ex., 28 934.* PS-MRG (M. Le Pensec, PS), 12 084 (41,76 %); un. opp. (M. Goasduff, RPR), 7 254 (25,07 %); opp. diss. (M. Becam, ex-RPR), 5 634 (19,47 %); PC (Mme Le Roux), 1 946 (6,72 %); FN (M. Blavec), 1 661 (5,74 %); MPPT (M. Lefell), 355 (1,22 %).

### BREST

*Ins., 97 280; abst., 26,63 %; suff. ex., 69 558.* PS-MRG (M. Le Pensec, PS), 28 623 (41,14 %); un. opp. (M. Goasduff, RPR), 24 524 (35,25 %): FN (M. Blavec), 5 537 (7,96 %); opp. diss. (M. Becam, ex-RPR), 5 162 (7,42 %); PC (Mme Le Roux), 5 012 (7,20 %): MPPT (M. Lefell), 700 (1,00 %).

*En sauvant quatre députés sur six sortants, le Parti socialiste obtient un résultat inespéré. Son score se rapproche de celui du premier tour des législatives de 1981.*

*En revanche, le total de la liste d'Union RPR-UDF et de la liste dissidente conduite par le maire de Quimper, M. Marc Bécam, n'atteint pas le score de la liste Veil aux élections européennes de 1984. A Brest, les socialistes font pratiquement jeu égal avec la liste d'opposition et la liste dissidente réunies. A Quimper, le maire de la ville, M. Marc Becam, est devancé par la liste officielle RPR-UDF.*

## GARD (5)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Bernard Deschamps; 2 PS : Mme Georgina Dufoix, M. Alain Journet; 1 UDF : M. Jean Bousquet ; 1 FN : M. Charles de Chambrun.**

*Ins., 386 059; abst., 19,66 %; suff. ex., 295 010.*

PS-MRG (Mme Dufoix, PS min.), 85 077 (28,83 %), 2 élus; UDF (M. Bousquet m. de Nîmes), 72 819 (24,68 %), 1 élu; PC (M. Deschamps), 51 284 (17,38 %), 1 élu; FN (M. Ch. de Chambrun a.d.), 41 667 (14,12 %), 1 élu; RPR (M. Boule), 36 665 (12,42 %); FN-Diss. (M. Mathelin), 2 804 (0,95 %); REG (M. Ressaire), 2 514 (0,85 %); MPPT (M. Carbonnell), 1 376 (0,46 %); POE (M. Boussouf), 804 (0,27 %).

**SORTANTS : MM. Emile Jourdan (PC); Georges Benedetti (PS); Mme Adrienne Horvath (PC); Alain Journet (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 363 950; abst., 18,83 %; suff. ex., 290 111. MARCHAIS, 72 917 (25,13 %); MITTERRAND, 70 173 (24,18 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 75 164 (25,90 %); GISCARD D'ESTAING, 73 594 (25,36 %); CHIRAC, 40 407 (13,92 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 48 061 (16,56 %).

**14 juin 1981** : Ins., 364 462; abst., 30,98 %; suff. ex., 247 817. PC, 82 471 (33,27 %); PS-MRG, 78 206 (31,55 %); UDF-RPR, 78 984 (31,87 %).

**17 juin 1984** : Ins., 378 588; abst., 42,08 %; suff. ex., 211 224. PC, 42 630 (20,18 %); PS, 43 228 (20,46 %); UDF-RPR, 74 739 (35,38 %); FN, 26 858 (12,71 %).

### NIMES

*Ins., 78 158; abst., 23,69 %; suff. ex., 57 583.* UDF (M. Bousquet), 18 039 (31,32 %); PS-MRG (Mme Dufoix, PS), 15 850 (27,52 %); PC (M. Deschamps), 8 989 (15,61 %); FN (M. Ch. de Chambrun), 7 979 (13,85 %); RPR (M. Boule), 5 434 (9,43 %): FN-Diss (M. Mathelin), (1,02 %); REG (M. Ressaire), 358 (0,62 %); MPPT (M. Carbonnell), 234 (0,40 %); POE (M. Boussouf), 109 (0,18 %).

### ALÈS

*Ins., 28 555; abst., 21,04 %; suff. ex., 21 220.* PC (M. Deschamps), 5 496 (25,90 %); PS-MRG (Mme Dufoix, PS), 4 775 (22,50 %); UDF (M. Bousquet), 4 024 (18,96 %); RPR (M. Boule), 3 579 (16,86 %); FN (M. Ch. de Chambrun), 2 738 (12,90 %); FN-Diss (M. Mathelin), 256 (1,20 %); REG (M. Ressaire), 185 (0,87 %); MPPT (M. Carbonnell), 107 (0,50 %); POE (M. Boussouf), 60 (0,28 %).

*Le PC perd un siège et près de 16 points par rapport au premier tour des élections législatives de 1981. Ce repli est plus sensible dans le sud du département que dans le bassin minier d'Alès, fief communiste traditionnel.*

*Le PS retrouve ses deux sièges : mission accomplie pour Mme Georgina Dufoix, dont la liste arrive bonne première.*

*A droite, M. Jean Bousquet n'obtient pas, pour sa liste UDF, le second siège qu'il escomptait. Le maire de Nîmes, PDG de Cacharel, peut en faire le reproche au RPR, qui avait refusé l'union de l'opposition dans le département. Remontant à l'été dernier, le conflit local entre l'UDF et le RPR se conclut par l'échec de ce dernier, qui n'obtient aucun élu, malgré la présence sur sa liste, en seconde position, d'une dissidente de l'UDF-PR, Mme Francine Gomez, PDG de Waterman.*

*Ces querelles auront servi le Front national. L'exploitation, autour du thème de l'insécurité et de l'immigration, de la mort, le 1er mars, de deux sympathisants de l'extrême-droite, lors de querelles d'après-boire avec des Maghrébins à Beaucaire et à Saint-Gilles, aura profité aux amis de M. Jean-Marie Le Pen, ici conduits par un ancien député (MRP, puis gaulliste) de la Lozère.*

## HAUTE-GARONNE (8)

**ÉLUS. – 4 PS : M. Alex Raymond, M. Gérard Bapt, M. Jacques Roger-Machart, M. Pierre Ortet ; 2 div. d. : M. Dominique Baudis, M. Jean Diebold ; 1 UDF-Rad. : M. Pierre Montastruc ; 1 RPR : M. Jean-Paul Seguela.**

*Ins., 567 875; abst., 19,78 %; suff. ex., 436 664.*

PS-MRG (M. Raymond, PS, m. de Colomiers), 165 496 (37,90 %), 4 élus; UDF (M. D. Baudis, m. de Toulouse), 148 231 (33,94 %), 3 élus; RPR-CNIP (M. Seguela, RPR), 40 057 (9,17 %), 1 élu; FN (M. Melac), 34865 (7,98 %); PC (M. Piquet, a.d.), 34,864 (7,98 %); Verts (M. Desmeules), 6 746 (1,54 %); LO (Mme Laflorentie), 2 878 (0,65 %); POE (M. Campan), 1 075 (0,24 %); MPPT (M. Rouge), 1 059 (0,24 %); LCR (M. Fonvielle), 972 (0,22 %); PH (Mme Thevenot), 421 (0,09 %).

**SORTANTS : MM. Jacques Roger-Machart (PS); Gérard Bapt (PS); Louis Lareng (PS); Alex Raymond (PS); Gérard Houteer (PS); Pierre Ortet.**

**26 avril 1981** : Ins., 528 425; abst., 19,38 %; suff. ex., 419 495. MARCHAIS, 64 737 (15,43 %); MITTERRAND, 141 538 (33,74 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 152 080 (36,25 %); GISCARD D'ESTAING, 92 114 (21,95 %); CHIRAC, 67 123 (16 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 78 212 (18,64 %).

**14 juin 1981** : Ins., 528 624; abst., 31,39 %; suff. ex., 356 749. PC, 46 687 (13,08 %); PS-MRG, 186 257 (52,20 %); UDF-RPR, 110 340 (30,92 %).

**17 juin 1984** : Ins., 539 156; abst., 41,75 %; suff. ex., 303 181. PC, 31 943 (10,53 %); PS, 89 652 (29,57 %); UDF-RPR, 115 392 (38,06 %); FN, 29 013 (9,56 %).

### TOULOUSE

*Ins. 202 621; abst., 26,69 %; suff. ex., 143 389.* (M. D. Baudis, UDF), 52 436 (36,56 %); PS-MRG (M. Raymond, PS), 50 343 (35,10 %); FN (M. Melac), 13 427 (9,36 %); RPR-CNIP (M. Seguela, RPR), 12 397 (8,64 %); PC (M. Piquet), 10 931 (7,62 %); Verts (M. Desmeules), 1 892 (1,31 %); LO (Mme Laflorentie), 782 (0,54 %); LCR (M. Fonvielle), 370 (0,25 %); MPPT (M. Rouge), 325 (0,22 %); PH (Mme Thevenot), 251 (0,17 %); POE (M. Campan), 235 (0,16 %).

*Le Parti socialiste reste le parti dominant aux législatives avec quatre élus. Il obtient un résultat que les pronostics les plus optimistes osaient à peine lui donner. Mais la liste d'union conduite par M. Dominique Baudis réussit également un score tout à fait remarquable. Avec trois élus, le maire de Toulouse s'impose comme une réelle force politique dans le département.*

*On retiendra enfin que le PS fait mieux en Haute-Garonne qu'aux européennes de 1984 où il avait obtenu 29,6 %. De son côté, le RPR n'est pas parvenu à « rééquilibrer » la droite toulousaine. Avec 9 % de voix, il obtient cependant un élu, devançant de peu le PC et le Front national qui, avec 8 % chacun, font jeu égal. Deux formations en perte de vitesse par rapport à 1984 où elles obtenaient respectivement 10,5 et 9,6 %.*

*La liste conduite par M. Dominique Baudis aux législatives est devancée par celle du PS. Aux régionales, au contraire, elle a pris le meilleur sur celle que conduisait M. Louis Lareng, candidat socialiste. Avec 39,72 % des voix, la liste du maire de Toulouse obtient 13 conseillers régionaux alors que la liste socialiste en place 11 (dont deux radicaux de gauche).*

*Le Parti communiste et le Front national obtiennent deux conseillers chacun alors que le RPR, avec un seul élu et seulement 6,06 %, fait un score bien inférieur à celui qu'il a obtenu aux législatives.*

*Le Parti communiste poursuit, de son côté, le déclin constaté lors des élections européennes et n'est pas parvenu à faire élire sa tête de liste, M. René Piquet, aux élections législatives.*

## GERS (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Jean Laborde, d.s. ; 1 UDF-Rad. : Aymeri de Montesquiou.**

*Ins., 139 548; abst., 19,16 %; suff. ex., 107 386.*

PS (M. Laborde, m. d'Auch), 41 023 (38,20 %), 1 élu ; un. opp. (M. de Montesquiou, UDF-Rad.), 29 296 (27,28 %), 1 élu; div. opp. (M. Mességué, a.d., m. de Fleurance), 19 123 (17,80 %); PC (M. Lamothe), 9 136 (8,50 %); FN (M. Guareschi), 5 182 (4,82 %); MRG (M. Cellard, ex-PS, a. sec. E., a.d.), 2 634 (2,45 %); POE (Mme Le Mercier), 540 (0,50 %); MPPT (M. Fourcade), 452 (0,42 %).

**SORTANTS : MM. Jean Laborde (PS); Mme Lydie Dupuy (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 133 585; abst., 17,61 %; suff. ex., 108 281. MARCHAIS, 14 929 (13,78 %); MITTERRAND, 36 958 (34,13 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 39 378 (36,36 %); GISCARD D'ESTAING, 24 844 (22,94 %); CHIRAC, 18 887 (17,44 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 21 388 (19,75 %).

**14 juin 1981** : Ins., 133 672; abst., 28 %; suff. ex., 94 584. PC, 11 504 (12,16 %); PS, 49 483 (52,31 %); UDF-RPR, 29 585 (31,27 %).

**17 juin 1984** : Ins., 136 040; abst., 39,20 %; suff. ex., 79 066. PC, 7 802 (9,86 %); PS, 23 346 (29,52 %); UDF-RPR, 30 832 (38,99 %); FN, 6 198 (7,83 %).

### AUCH

*Ins., 14 462; abst., 20,81 %; suff. ex., 11 191.* PS (M. Laborde), 4 933 (44,08 %); un. opp. (M. de Montesquiou, UDF-Rad.), 2 835 (25,33 %); div. opp. (M. Mességué), 1 878 (16,78 %); PC (M. Lamothe), 699 (6,24 %); FN (M. Guareschi), 682 (6,09 %); MRG (M. Cellard, ex-PS), 90 (0,80 %); MPPT (M. Fourcade), 39 (0,34 %); POE (Mme Le Mercier), 35 (0,31 %).

*C'est la première fois, de longue date, que la droite est majoritaire dans le Gers. Mais il lui faut, pour cela, le concours de l'extrême droite. 808 voix seulement séparent les totaux des suffrages obtenus par le PC, le PS et le MRG de ceux recueillis par les deux listes de l'opposition et par le Front national.*

*Ce renversement du rapport de forces permet à la droite de prendre un siège au PS, remporté logiquement par M. Aymeri de Montesquiou, tête de liste officiel de l'opposition, qui avait regroupé autour de lui les appareils locaux du RPR et de l'UDF. Victoire étriquée cependant, en raison de la dissidence de M. Maurice Mésségué, maire de Fleurance et phytothérapeuthe de renom, qui avoisine les 18 % des suffrages exprimés.*

*A gauche, le grand perdant est M. André Cellard, député socialiste en 1978 et 1981, l'ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture dans les deux premiers gouvernements Mauroy n'admettait pas de ne pas avoir été retenu par le PS. Exclu du PS, accueilli par le MRG, il obtient un score misérable, avec 2,45 % des suffrages, moins que le score de ses alliés radicaux de gauche aux élections régionales.*

## GIRONDE (11)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Michel Peyret; 4 PS : Mme Catherine Lalumière, MM. Michel Sainte-Marie, Pierre Garmendia, Gilbert Mitterrand; 1 UDF-CDS : M. Aymar Achille-Fould; 1 UDF-PR : M. Robert Cazalet; 3 RPR : MM. Jacques Chaban-Delmas, Jean Valleix, Gérard César; 1 FN : M. Alain Sirgue.**

*Ins., 763 684; abst., 21,86 %; suff. ex., 575 692.*

Un. opp. (M. Chaban-Delmas, RPR, a. prem. min., m. de Bordeaux), 248 196 (43,11 %), 5 élus; PS-MRG (Mme Lalumière, PS, sec. E.), 210 883 (36,63 %), 4 élus; FN (M. Sirgue), 45 757 (7,94 %), 1 élu; PC (M. Peyret), 44 213) (7,67 %), 1 élu; Div. (M. Roche), 10 020 (1,74 %); LO (M. Mas), 7 210 (1,25 %); FN-diss. (M. Michelet), 5 063 (0,87 %); MPPT (M. Raymond), 2 691 (0,46) %); LCR (M. Remoiville), 1 659 (0,28 %).

**SORTANTS : MM. Jean Valleix (RPR); Jacques Chaban-Delmas (RPR); Marcel Join (PS); Pierre Garmendia (PS); Raymond Julien (MRG); Michel Sainte-Marie (PS); Kléber Haye (PS); Pierre Lagorce (PS); Gilbert Mitterrand (PS); Bernard Madrelle (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 735 555; abst., 18,98 %; suff. ex., 587 211. MARCHAIS, 82 611 (14,06 %); MITTERRAND, 195 121 (33,22 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 210 904 (35,91 %); GISCARD D'ESTAING, 137 160 (23,35 %); CHIRAC, 97 864 (16,66 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 119 106 (20,28 %).

**14 juin 1981** : Ins., 737 132; abst., 30,55 %; suff. ex., 505 675. PC, 61 344 (12,13 %); PS-MRG, 239 183 (47,29 %); UDF-RPR, 195 448 (38,65 %).

**17 juin 1984** : Ins., 742 463; abst., 45,18 %; suff. ex., 394 160. PC, 38 864 (9,85 %); PS, 104 483 (26,50 %); UDF-RPR, 165 996 (42,11 %); FN, 36 159 (9,17 %).

### BORDEAUX

*Ins., 121 840; abst., 27,79 %; suff. ex., 85 814.* Un. opp. (M. Chaban-Delmas, RPR), 42 698 (49,75 %); PS-MRG (Mme Lalumière, PS), 26 770 (31,19 %); FN (M. Sirgue), 8 392 (9,77 %); PC (M. Peyret), 5 077 (5,91 %); Div. (M. Roche), 1 056 (1,23 %); FN-diss. (M. Michelet), 640 (0,74 %); LO (M. Mas), 637 (0,74 %); MPPT (M. Raymondc 306 (0,35 %); LCR (M. Remoiville), 238 (0,27).

### MÉRIGNAC

*Ins., 34 571; abst., 24,17 %; suff. ex., 25 548.* PS-MRG (Mme Lalumière, PS), 10 910 (42,70 %); Un. opp. (M. Chaban-Delmas, RPR), 9 805 (38,37 %); FN (M. Sirgue), 2 114 (8,27 %); PC (M. Peyret), 1 615 (6,32 %); Div. (M. Roche), 447 (1,74 %); LO (M. Mas), 244 (0,95 %); FN-Diss. (M. Michelet), 222 (0,86 %); MPPT (M. Raymond), 126 (0,49 %); LCR (M. Remoiville), 65 (0,25 %).

### PESSAC

*Ins., 31 115; abst., 26,25 %; suff. ex., 22 320.* Un. opp. (M. Chaban-Delmas, RPR), 9 525 (42,67 %); PS-MRG (Mme Lalumière, PS), 8 374 (37,51 %); FN (M. Sirgue), 1 848 (8,27 %); PC (M. Peyret), 1 565 (7,01 %); Div. (M. Roche), 407 (1,82 %); LO (M. Mas), 281 (1,25 %); FN-Diss. (M. Michelet), 167 (0,74 %); MPPT (M. Raymond), 98 (0,43 %); LCR (M. Remoiville), 55 (0,24 %).

### TALENCE

*Ins., 20 592; abst., 24,35 %; suff. ex., 15 173.* Un. opp. (M. Chaban-Delmas, RPR), 6 727 (44,33 %); PS-MRG (Mme Lalumière, PS), 5 925 (39,04 %); FN (M. Sirgue), 1 171 (7,71 %); PC (M. Peyret), 802 (5,28 %); Div. (M. Roche), 248 (1,63 %); LO (M. Mas), 105 (0,69 %); FN-Diss. (M. Michelet), 88 (0,57 %); MPPT (M. Raymond), 70 (0,46 %); LCR (M. Remoiville), 37 (0,24 %).

*La liste conduite par Mme Catherine Lalumière a progressé par rapport aux précédents scrutins nationaux et européens. Le PS perd des sièges mais gagne quelques points, notamment dans certains cantons de Bordeaux.*

*M. Jacques Chaban-Delmas est loin des résultats espérés, et cela est d'autant plus ennuyeux pour lui qu'il avait jalousement veillé à mener une campagne strictement personnelle, loin des appareils du RPR et de l'UDF, et souvent à l'encontre des thèses politiques de l'opposition. Il avait tenu à apparaître comme le seul leader de l'opposition en Aquitaine. Dès dimanche soir, ses partenaires disaient que s'il avait eu un discours moins cohabitationniste et plus combatif, le résultat eût peut-être été plus probant.*

*La bonne tenue du PS aux législatives ne manquera pas de provoquer des commentaires à l'intérieur de la gauche, ne serait-ce qu'à cause de la longue crise due aux luttes internes de la fédération socialiste de la Gironde. Mme Catherine Lalumière, présentée comme candidate protégée par l'Elysée et refusée par les militants, a réalisé un bien meilleur score à la tête de la liste législative que M. Philippe Madrelle, l'enfant du pays à la tête de liste régionale.*

*En prenant un siège de député, le Front national fait preuve d'une relative stabilité. Enfin le PC, tout en accusant un recul important – il arrive par exemple en troisième position à Bègles, sa forteresse en Gironde – réussit à arracher son premier siège de député depuis trente ans.*

## HÉRAULT (7)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Jacques Roux; 3 PS : MM. Georges Frêche, Jean Lacombe, Alain Barrau; 1 UDF-RPR : M. Willy Dimeglio; 1 RPR : M. Georges Fontès; 1 FN : M. Jean-Claude Martinez.**

*Ins., 502 2360; abst., 20,73 %; suff. ex., 381 258.*

PS-MRG (M. Frêche, PS, m. de Montpellier), 129 491 (33,96 %), 3 élus; RPR (M. Fontès, m. de Béziers), 82 161 (21,54 %), 1 élu; FN (M. Martinez), 59 291 (15,55 %), 1 élu ; PC (M. Roux), 48 972 (12,84 %), 1 élu; UDF (M. Dimeglio, UDF-PR), 48 865 (12,81 %), 1 élu; Div. opp. (M. Pons, ex-UDF-CDS), 10 032 (12,81 %), 1 élu; MPPT (M. Vezinhet), 2 446 (0,64 %).

**SORTANTS : MM. Georges Frèche (PS); Gilbert Sénès (PS); Jean Lacombe (PS); Paul Balmigère (PC); Raoul Bayou (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 458 322; abst., 19,49 %; suff. ex., 363 224. MARCHAIS, 75 997 (20,92 %); MITTERRAND, 95 847 (26,38 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 102 644 (28,25 %); GISCARD D'ESTAING, 91 923 (25,30 %); CHIRAC, 58 161 (16,01 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 67 925 (18,70 %).

**14 juin 1981** : Ins., 459 605; abst., 31,93 %; suff. ex., 308 462. PC, 66 311 (21,49 %); PS-MRG, 123 693 (40,09 %); UDF-RPR, 106 758 (34,60 %).

**17 juin 1984** : Ins., 480 151; abst., 42,56 %; suff. ex., 267 382. PC, 44 326 (16,57 %); PS, 60 244 (22,53 %); UDF-RPR, 95 152 (35,58 %); FN, 41 010 (15,33 %).

### MONTPELLIER

*Ins., 109 451; abst., 25,72 %; suff. ex., 79 216.* PS-MRG (M. Frêche, PS), 30 255 (38,19 %); RPR (M. Fontès), 15 096 (19,05 %); FN (M. Martinez %), 14 408 (18,18 %); UDF (M. Dimeglio, UDF-PR), 11 594 (14,63 %); PC (M. Roux), 4 677 (5,90 %); Div. opp. (M. Pons, ex-UDF-CDS), 2 692 (3,39 %); MPPT (M. Vezinhet), 494 (0,62 %).

### BÉZIERS

*Ins., 51 363; abst., 26,71 %; suff. ex., 35 989.* RPR (M. Fontès), 11 121 (30,90 %), PS-MRG (M. Frêche, PS), 9 627 (26,74 %); FN (M. Martinez), 5 757 (15,99 %); PC (M. Roux), 5 339 (14,83 %), UDF (M. Dimeglio, UDF-PR), 3 114 (8,65 %); Div. opp. (M. Pons, ex-UDF-CDS), 785 (2,18 %); MPPT (M. Vezinhet), 246 (0,68 %).

### SÈTE

*Ins., 28 928; abst., 23,42 %; suff. ex., 21 039.* PS-MRG (M. Frêche, PS), 5 305 (25,21 %); RPR (M. Fontès), 4 724 (22,45 %); PC (M. Roux), 4 350 (20,67 %); FN (M. Martinez), 3 712 (17,64 %); UDF (M. Dimeglio, UDF-PR), 2 541 (12,07 %); Div. opp. (M. Pons, ex-UDF-CDS), 290 (1,37 %); MPPT (M. Vezinhet), 117 (0,55 %).

*Le Parti socialiste améliore sa position de premier parti du département. Le Front national confirme la percée qu'il avait faite aux élections européennes et en tire le bénéfice. Le RPR, profitant des polémiques qui avaient opposé, avant le dépôt des listes, les principaux dirigeants de l'UDF, MM. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, Willy Dimeglio (PR) et Jean-Jacques Pons (ex-CDS), devient le deuxième parti du département. L'UDF perd plus de 12 points par rapport au score de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1981. Elle est même dépassée par le PCF, pourtant loin du niveau qu'il atteignait encore il y a cinq ans.*

## ILLE-ET-VILAINE (7)

**ÉLUS. – 3 PS : MM. Edmond Hervé, Jean-Michel Boucheron, Clément Theaudin; 2 UDF-CDS : MM. Pierre Méhaignerie, Yves Fréville; 1 UDF-PR : M. Alain Madelin; 1 RPR : M. Michel Cointat.**

*Ins., 518 900; abst., 21,00 %; suff. ex., 388 255.*

UDF (M. Méhaignerie, UDF-CDS, a. min., prés. c. g., m. de Vitré), 142 257 (36,64 %), 3 élus; PS (M. Hervé, sec. E., m. de Rennes), 135 391 (34,87 %), 3 élus; RPR (M. Cointat, a. min.), 62 150 (16 %), 1 élu; FN (M. Clerc), 17 012 (4,38 %); PC (M. Benoist), 13 059 (3,36 %); Div. g. (M. Chopier, ex-PS), 7 432 (1,91 %); LO (M. Madec), 5 685 (1,46 %); MRG (Mme Tardif), 1 832 (0,47 %); MPPT (M. Priet), 1 759 (0,45 %); I86 (M. Roux), 1 678 (0,43 %).

**SORTANTS : MM. Clément Théaudin (PS); Jean-Michel Boucheron (PS); Pierre Méhaignerie (UDF-CDS); Alain Madelin (UDF-PR); Michel Cointat (RPR); Jean Hamelin (RPR).**

**26 avril 1981** : Ins., 491 872; abst., 17,41 %; suff. ex., 4 516. MARCHAIS, 29 541 (7,37 %); MITTERRAND, 103 118 (25,74 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 111 027 (27,72 %); GISCARD D'ESTAING, 132 068 (32,97 %); CHIRAC, 80 919 (20,20 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 92 716 (23,14 %).

**14 juin 1981** : Ins., 492 593; abst., 29,30 %; suff. ex., 343 868. PC, 17 130 (4,98 %); PS, 132 371 (38,49 %); UDF-RPR, 178 226 (51,82 %).

**17 juin 1984** : Ins., 505 022; abst., 43,66 %; suff. ex., 274 242. PC, 12 595 (4,59 %); PS, 59 021 (21,52 %); UDF-RPR, 139 941 (51,02 %); FN, 17 837 (6,50 %).

### RENNES

*Ins., 111 548; abst., 28,28 %; suff. ex., 78 062.* PS (M. Hervé), 34 826 (44,61 %); UDF (M. Méhaignerie, UDF-CDS), 20 787 (26,62 %); RPR (M. Cointat), 12 310 (15,76 %); FN (M. Clerc), 3 986 (5,10 %); PC (M. Benoist), 3 535 (4,52 %); LO (M. Madec), 810 (1,03 %); Div. g. (M. Chopier, ex-PS), 808 (1,03 %); MRG (Mme Tardif), 390 (0,49 %); MPPT (M. Priet), 344 (0,44 %); I86 (M. Roux), 266 (0,34 %).

### SAINT-MALO

*Ins., 34 130; abst., 24,64 %; suff. ex., 24 486.* UDF (M. Méhaignerie, UDF-CDS), 8 036 (32,81 %); PS (M. Hervé), 6 826 (27,87 %); RPR (M. Cointat), 4 238 (17,30 %); Div. g. (M. Chopier, ex-PS), 2 449 (10 %); FN (M. Clerc), 1 539 (6,28 %); PC (M. Benoist), 876 (3,57 %); LO (M. Madec), 272 (1,11 %); I86 (M. Roux), 87 (0,35 %); MPPT (M. Priet), 85 (0,34 %); MRG (Mme Tardif), 78 (0,31 %).

*L'effritement du RPR, qui n'obtient qu'un seul siège de député en Ille-et-Vilaine, et la poursuite de la poussée de la gauche socialiste (trois sièges) le maintien de l'UDF (trois sièges), caractérisent ce scrutin.*

*Aucune des petites listes, y compris le PC, n'a franchi la barre des 5 %. Les communistes ont même perdu plus d'un point par rapport aux européennes de juin 1984, élections alors qualifiées de « catastrophiques » par les amis de M. Georges Marchais, et sont aujourd'hui devancés par le Front national. Côté RPR, la défaite est nette. Les listes séparées présentées par l'opposition ont profité à l'UDF, dans un département marqué par la personnalité de M. Pierre Méhaignerie. A Dinard, fief de M. Yvon Bourges, (ancien ministre gaulliste), le Parti socialiste arrive en tête, ce qui ne s'était jamais produit.*

*Ce scrutin aura aussi été marqué par l'échec des dissidents de gauche qui n'ont pas réussi à sortir des pièges de la proportionnelle.*

## INDRE (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. André Laignel ; 1 ex-UDF-PR : M. Daniel Bernardet ; 1 RPR : M. Michel Aurillac.**

*Ins., 181 746; abst., 18,64 %; suff. ex., 137 893.*

RPR (M. Aurillac, A. D.), 51 811 (37,57 %), 2 élus; PS-MRG (M. Laignel, PS, m. d'Issoudun), 48 156 (34,92 %), 1 élu ; PC (M. Legresy), 15 233 (11,04 %); UDF (M. Bassot, UDF-PR, a. d. de l'Orne), 11 718 (8,49 %); FN (M. Bergeron), 8 110 (5,88 %); POE (M. Rampelberg), 1 614 (1,17 %); MPPT (M. Landron), 1 234 (0,89 %); RUC (Mme Fouquet), 17 (0,01 %).

**SORTANTS : MM. Michel Sapin (PS); André Laignel (PS); Amédée Renault (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 180 653; abst., 17,11 %; suff. ex., 146 691. MARCHAIS, 28 294 (19,28 %); MITTERRAND, 34 474 (23,50 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 37 404 (25,49 %); GISCARD D'ESTAING, 39 110 (26,66 %); CHIRAC, 28 217 (19,23 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 32 624 (22,23 %).

**14 juin 1981** : Ins., 180 658; abst., 25,20 %; suff. ex., 132 851. PC, 27 565 (20,74 %); PS, 48 809 (36,73 %); UDF-RPR, 56 477 (42,51 %).

**17 juin 1984** : Ins., 180 331; abst., 40,54 %; suff. ex., 101 392. PC, 14 350 (14,15 %); PS, 21 894 (21,59 %); UDF-RPR, 42 317 (41,73 %); FN, 7 516 (7,41 %).

### CHATEAUROUX

*Ins., 33 207; abst., 20,97 %; suff. ex., 24 829.* RPR (M. Aurillac), 10 504 (42,30 %); PS-MRG (M. Laignel, PS), 8 000 (32,22 %); PC (M. Legresy), 2 479 (9,98 %); FN (M. Bergeron), 1 715 (6,90 %); UDF (M. Bassot, UDF-PR), 1 628 (6,55 %); MPPT (M. Landron), 271 (1,09 %); POE (M. Rampelberg), 232 (0,93 %).

*Pronostics confirmés : M. André Laignel, député sortant, maire d'Issoudun et directeur de la campagne nationale du PS, conserve à son parti l'un des trois sièges qu'il détenait, tandis que, au sein de l'opposition, on assiste à une redistribution des cartes. Le RPR (37,57 % des suffrages) l'emporte nettement sur l'UDF (8,49 %), grâce à la victoire de M. Michel Aurillac, conseiller d'Etat et président du Club 89, qui réussit son retour dans un département dont il a déjà été le préfet et le député. M. Aurillac parvient même à faire élire le deuxième de sa liste, le populaire maire de Châteauroux, M. Daniel Bernardet, récemment exclu du PR. Cette double victoire fait définitivement avorter le « parachutage » de M. Hubert Bassot, ancien député PR de l'Orne et ancien collaborateur personnel de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le Parti communiste perd, de son côté, 9,70 points entre le premier tour des élections législatives de 1981 (20,74 %) et ce scrutin où il recueille 11,04 % des suffrages.*

## INDRE-ET-LOIRE (5)

**ÉLUS. – 2 PS : Mme Christiane Mora, M. Jean Proveux ; 1 UDF-CDS : M. Raymond Lory ; 1 RPR : M. Bernard Debré ; 1 div. dr. : M. Jean Royer.**

*Ins., 343 958; abst., 22,94 %; suff. ex., 250 552.*

Div. opp. (M. Royer, a. min., m. de Tours), 82 097 (32,76 %), 2 élus; PS-MRG (Mme Mora, PS), 82 013 (32,73 %), 2 élus; Un. opp. (M. B. Debré, RPR), 43 152 (17,22 %), 1 élu; FN (M. Verdon), 17 584 (7,01 %); PC (Mme Beaufils), 15 929 (6,35 %); LO (Mme Sornin), 3 777 (1,50 %); Div g. (M. Simon), 2 656 (1,06 %); Div. opp. (M. Luciani), 1 562 (0,62 %); MPPT (M. Méry), 1 134 (0,45 %); LCR (M. Ruiz), 648 (0,25 %).

**SORTANTS : MM. Jean Royer (NI) ; Jean-Michel Testu (PS) ; Mme Christiane Mora (PS); M. Jean Proveux (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 329 781; abst., 18,62 %; suff. ex., 263 044. MARCHAIS, 31 497 (11,97 %); MITTERRAND, 75 217 (28,59 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 83 871 (31,88 %); GISCARD D'ESTAING, 72 801 (27,67 %); CHIRAC, 40 231 (15,29 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 55 814 (21,21 %).

**14 juin 1981** : Ins., 330 617; abst., 29,70 %; suff. ex., 228 873. PC, 20 586 (8,99 %); PS-MRG, 96 106 (41,99 %); UDF-RPR, 106 443 (46,50 %).

**17 juin 1984** : Ins., 336 150; abst., 45,81 %; suff. ex., 174 531. PC, 14 185 (8,12 %); PS, 39 973 (22,90 %); UDF-RPR, 77 589 (44,45 %); FN, 15 466 (8,86 %).

### TOURS

*Ins., 77 658; abst., 27,95 %; suff. ex., 54 190.* Div. opp. (M. Royer), 21 110 (38,95 %); PS-MRG (Mme Mora, PS), 17 087 (31,53 %); Un. opp. (M. B. Debré, RPR), 7 542 (13,91 %); FN (M. Verdon), 4 231 (7,80 %); PC (Mme Beaufils (2 659 (4,90 %), LO (Mme Sornin), 502 (0,92 %); Div g. (M. Simon), 440 (0,81 %); MPPT (M. Méry), 243 (0,44 %); Div. opp. (M. Luciani), 200 (0,36 %); LCR (M. Ruiz), 176 (0,32 %).

### JOUÉ-LES-TOURS

*Ins., 20 264; abst., 25,29 %; suff. ex., 14 277.* Div. opp. (M. Royer), 5 186 (36,32 %); PS-MRG (Mme Mora, PS), 5 116 (35,83 %); Un. opp. (M. B. Debré, RPR), 1 650 (11,55 %); FN (M. Verdon), 1 092 (7,64 %); PC (Mme Beaufils), 656 (4,59 %); Div. opp. (M. Luciani), 186 (1,30 %); Div. g. (M. Simon), 152 (1,06 %); LO (Mme Sornin), 142 (0,99 %); MPPT (M. Méry), 65 (0,45 %); LCR (M. Ruiz), 32 (0,22 %).

*La personnalité de M. Jean Royer, député, maire de Tours, et sa défense d'une « liste des maires », le parachutage controversé – notamment au RPR – de M. Bernard Debré, et les difficultés de la fédération socialiste à faire admettre une femme comme tête de liste avaient quelque peu agité le département pendant la campagne. Mais aucune surprise ne bouleverse aujourd'hui les prévisions.*

*Trois des quatre députés sortants ont aisément retrouvé leur siège : Mme Christine Mora (PS), M. Jean Proveux (PS), M. Jean Royer (non-inscrit), et le quatrième M. Jean-Michel Testu (PS), est, quant à lui, confortablement élu au conseil régional. Le taux de participation est en augmentation de près de 7 points par rapport à 1981. Sans doute, la liste de M. Jean Royer, qui avait reçu l'appui du CDS, du Parti radical valoisien et*

# LÉGISLATIVES

*de M. Raymond Barre, tablait, elle, sur trois élus. Le maire de Tours devra se contenter de deux : M. Jean Royer lui-même et M. Raymond Lory, maire de Joué-lès-Tours, conseiller général, lequel avait fait éclater l'UDF, en rejoignant l'ancien candidat à la présidence de la République.*

*Du côté socialiste, la querelle entre Mme Christiane Mora et M. Jean Proveux pour la conduite de la liste PS-MRG a finalement trouvé un apaisement avec l'élection des deux partisans du courant mitterrandiste. Le PS progresse d'ailleurs de 9,83 % points par rapport aux européennes et fait mieux que le candidat François Mitterrand en 1981. Le vote utile s'est fait aux dépens du PC, qui s'effondre spectaculairement et ne recueille plus que 6,36 % des suffrages contre 8,12 % aux européennes de 1984, 8,99 % aux législatives de 1981 et 11,97 % aux dernières présidentielles.*

*M. Bernard Debré, RPR, fils cadet de l'ancien premier ministre, a réussi son parachutage avec l'aide du PR et du CNIP. Le Front national régresse avec 7,02 des suffrages, contre 8,86 % aux européennes. L'extrême gauche est marginalisée avec à peine plus de 2 % des voix.*

## ISÈRE (9)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Jean Giard ; 3 PS : MM. Louis Mermaz, Christian Nucci, Mme Odile Sicard ; 2 UDF-PR : MM. Georges Colombier, Alain Moyne-Bressand ; 2 RPR : MM. Alain Carignon, Michel Hannoun ; 1 FN : M. Bruno Megret.**

*Ins., 598 229 ; abst., 22,43 % ; suff. ex., 447 620.*

Un. opp. (M. Carignon, RPR, prés. c. g., m. de Grenoble), 172 925 (38,63 %), 4 élus ; PS (M. Mermaz, m. de Vienne), 159 428 (35,61 %), 3 élus ; FN (M. Megret), 45 405 (10,14 %), 1 élu ; PC (M. Giard), 41 841 (9,34 %), 1 élu ; Verts (M. Commandeur), 10 023 (2,23 %) ; LO (M. Calmel), 3 472 (0,77 %) ; FN-diss. (M. Arabian), 3 246 (0,72 %) ; CNIP (M. Knipper), 2 846 (0,63 %) ; div. opp. (Mme Crenn), 2 839 (0,63 %) ; div. g. (M. Batany), 1 904 (0,42 %) ; MPPT (M. Vial), 1 563 (0,34 %) ; div. opp. (M. Pronost), 1 301 (0,29 %) ; LCR (M. Vitton Mea), 827 (0,18 %).

**SORTANTS : Mme Odile Sicard (PS) ; MM. Bernard Montergnole (PS) ; Louis Maisonnat (PC) ; Maurice Rival (PS) ; Louis Mermaz (PS) ; René Bourget (PS) ; Georges Bally (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 559 968 ; abst., 20,73 % ; suff. ex., 436 737. MARCHAIS, 72 253 (16,54 %) ; MITTERRAND, 124 378 (28,47 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 133 662 (30,60 %) ; GISCARD D'ESTAING, 112 947 (25,86 %) ; CHIRAC, 66 019 (15,11 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 79 679 (18,24 %).

**14 juin 1981** : Ins., 561 566 ; abst., 32,91 % ; suff. ex., 372 669. PC, 72 446 (19,43 %) ; PS, 141 986 (38,09 %) ; UDF-RPR, 141 602 (37,99 %).

**17 juin 1984** : Ins., 576 404 ; abst., 44,83 % ; suff. ex., 310 233. PC, 34 538 (11,13 %) ; PS, 73 009 (23,53 %) ; UDF-RPR, 126 607 (40,81 %) ; FN, 36 075 (11,62 %).

### GRENOBLE

*Ins., 83 565 ; abst., 25,77 % ; suff. ex., 60 209.* Un. opp. (M. Carignon, RPR), 24 061 (39,96 %) ; PS (M. Mermaz), 23 057 (38,29 %) ; FN (M. Megret), 5 724 (9,50 %) ; PC (M. Giard), 4 054 (6,73 %) ; Verts (M. Commandeur), 1 223 (2,03 %) ; FN-diss. (M. Arabian), 371 (0,61 %) ; LO (M. Calmel), 320 (0,53 %) ; div. opp. (Mme Crenn), 307 (0,50 %) ; CNIP (M. Knipper), 289 (0,47 %) ; div. g. (M. Batany), 264 (0,43 %) ; MPPT (M. Vial), 215 (0,35 %) ; div. opp. (Pronost), 166 (0,27 %) ; LCR (M. Vitton Mea), 158 (0,26 %).

### ÉCHIROLLES

*Ins., 18 624 ; abst., 23,51 % ; suff. ex., 13 798.* PS (M. Mermaz), 4 870 (35,29 %) ; un. opp. (M. Carignon, RPR), 3 368 (24,40 %) ; PC (M. Giard), 2 945 (21,34 %) ; FN (M. Megret), 1 775 (12,86 %) ; Verts (M. Commandeur), 315 (2,28 %) ; LO (M. Calmel), 111 (0,80 %) ; FN-diss. (M. Arabian), 105 (0,76 %) ; div. opp. (Mme Grenn), 85 (0,61 %) ; CNIP (M. Knipper), 62 (0,44 %) ; div. g. (M. Batany), 48 (0,34 %) ; div. opp. (M. Pronost), 40 (0,28 %) ; MPPT (M. Vial), 39 (0,28 %) ; LCR (M. Vitton Mea), 35 (0,25 %).

### SAINT-MARTIN-D'HÈRES

*Ins., 15 655 ; abst., 27,38 % ; suff. ex., 11 066.* PS (M. Mermaz), 4 226 (38,18 %) ; un. opp. (M. Carignon, RPR), 2 888 (26,09 %) ; PC (M. Giard), 2 206 (19,93 %) ; FN (M. Megret), 1 087 (9,82 %) ; Verts (M. Commandeur), 221 (1,99 %) ; LO (M. Calmel), 89 (0,80 %) ; FN-diss. (M. Arabian), 71 (0,64 %) ; LCR (M. Vitton Mea), 63 (0,56 %) ; div. opp. (Mme Crenn), 61 (0,55 %) ; MPPT (M. Vial), 59 (0,53 %) ; div. g. (M. Batany), 46 (0,41 %) ; CNIP (M. Pronost), 19 (0,17 %).

*La répartition du nombre de sièges de députés – 4 UDF et RPR, 3 PS, 1 PC, 1 FN – est celle qui était le plus généralement pronostiquée. Plus étonnante est, en revanche, la poussée socialiste dans le département, mais également à Grenoble, ainsi que dans certains bastions communistes comme les communes d'Echirolles et de Saint-Martin-d'Hyères.*

*Avec 9,3 % des voix, le PC enregistre l'un de ses plus mauvais scores dans ce département. Son effondrement, amorcé dès le début des années 80, s'est une nouvelle fois confirmé lors du scrutin du 16 mars. Il semble avoir profité assez largement au Parti socialiste, qui obtient 35,6 % des suffrages aux législatives et 34,27 % aux régionales. Lors des élections cantonales de 1985, le PS avait recueilli dans les cantons renouvelables 30,5 % des voix.*

*Après les victoires successives de M. Alain Carignon (RPR) aux élections municipales de 1983, puis aux élections cantonales de 1985, le score de la liste RPR, que le maire de Grenoble conduisait pour les législatives, n'est pas à la hauteur de ses espérances ni de celles de ses amis. Ceux-ci tablaient, en effet, sur un résultat supérieur à 40 % des voix. Dans sa propre ville, M. Carignon obtient 39,96 % et le PS 38,29 %, montrant ainsi que Grenoble demeure une ville où la gauche conserve un très fort capital de voix.*

*Le sénateur de l'Isère, M. Guy Cabanel (PR), constatait ainsi, dimanche soir, que « les réalités politiques de l'Isère sont encore assez mouvantes ».* Quant aux amis de M. Mermaz, ils voyaient dans ces résultats *« un encouragement pour les combats futurs » et « un coup de frein à l'ascension de M. Carignon ».*

## JURA (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Alain Brune ; 1 UDF-adhérent direct : M. Gilbert Barbier ; 1 RPR : M. Jean Charroppin.**

*Ins., 172 713 ; abst., 20,57 % ; suff. ex., 131 045.*

Un. opp. : (M. Barbier, UDF, m. de Dole), 53 861 (41,10 %), 2 élus ; PS (M. Brune), 45 301 (34,56 %), 1 élu ; FN (M. Normand), 11 406 (8,70 %) ; PC (M. Faivre-Picon), 9 984 (7,61 %) ; div. opp. (M. Burdeyron), 4 998 (3,81 %) ; Verts (M. Lancon), 4 644 (3,54 %) ; MPPT (M. Chavet), 851 (0,64 %).

**SORTANTS : MM. Alain Brune (PS) ; Jean-Pierre Santa-Cruz (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 169 848 ; abst., 18,54 % ; suff. ex., 135 844. MARCHAIS, 18 601 (13,69 %) ; MITTERRAND, 36 078 (26,55 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 38 778 (28,54 %) ; GISCARD D'ESTAING, 38 213 (28,13 %) ; CHIRAC, 22 579 (16,62 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 27 940 (20,56 %).

**14 juin 1981** : Ins., 170 011 ; abst., 29,06 % ; suff. ex., 118 913. PC, 17 197 (14,46 %) ; PS, 42 134 (35,43 %) ; UDF-RPR, 49 022 (41,22 %).

**17 juin 1984** : Ins., 171 372 ; abst., 42,44 % ; suff. ex., 95 068. PC, 8 036 (8,45 %) ; PS, 20 811 (21,89 %) ; UDF-RPR, 42 206 (44,39 %) ; FN, 9 559 (10,05 %).

### LONS-LE-SAUNIER

*Ins., 12 327 ; abst., 22,79 % ; suff. ex., 9 080.* Un. opp. (M. Barbier, UDF), 3 799 (41,83 %) ; PS (M. Brune), 3 081 (33,93 %) ; FN (M. Normand), 795 (8,75 %) ; PC (M. Faivre-Picon), 776 (8,54 %) ; div. opp. (M. Burdeyron), 314 (3,45 %) ; Verts (M. Lancon), 263 (2,89 %) ; MPPT (M. Chavet), 52 (0,57 %).

### DOLE

*Ins., 15 583 ; abst., 23,85 % ; suff. ex., 11 521.* Un. opp. (M. Barbier, UDF), 4 374 (37,96 %) ; PS (M. Brune), 4 189 (36,35 %) ; PC (M. Faivre-Picon), 1 171 (10,16 %) ; FN (M. Normand), 1 093 (9,48 %) ; Verts (M. Lancon), 389 (3,37 %) ; div. opp. (M. Burdeyron), 217 (1,88 %) ; MPPT (M. Chavet), 88 (0,76 %).

*L'opposition emporte comme prévu deux sièges sur trois. La liste d'union RPR-UDF n'a pourtant pas progressé par rapport au résultat de 1981 (41,1 % contre 41,2 %) et a perdu trois points par rapport au score de la liste Veil lors des européennes de 1984. M. Gilbert Barbier, adhérent direct UDF, retrouve le siège à l'Assemblée nationale qu'il avait perdu en 1981.*

*Le PS sauve un siège sur les deux qu'il avait conquis il y a cinq ans. A quelques décimales près, le rocardien Alain Brune, qui avait été préféré pour conduire la liste socialiste à l'autre sortant, M. Jean-Pierre Santo-Cruz, ancien maire de Dôle, maintient son résultat des législatives de 1981. Il progresse même de douze points par rapport aux européennes. La liste socialiste semble avoir bénéficié de la chute spectaculaire du PC. Celui-ci a perdu la moitié de son électorat en cinq ans et passe désormais derrière le Front national.*

## LANDES (3)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Henri Emmanuelli, Jean-Pierre Penicaut ; 1 RPR : M. Louis Lauga.**

*Ins., 231 771 ; abst., 16,94 % ; suff. ex., 182 263.*

PS (M. Emmanuelli, sec. E., prés. c.g.), 78 097 (42,84 %), 2 élus ; un. opp. (M. Lauga, RPR), (39,43 %), 1 élu ; PC (M. Larrat), 14 650 (8,03 %) ; FN (M. Barrouillet), 9 274 (5,08 %) ; MRG-diss. (M. Dutoya), 7 386 (4,05 %) ; MPPT (M. Boutareaud), 972, (0,53 %).

**SORTANTS : MM. Roger Duroure (PS) ; Jean-Pierre Pénicaut (PS) ; Robert Cabé (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 219 366 ; abst., 15,16 % ; suff. ex., 183 197. MARCHAIS, 26 095 (14,24 %) ; MITTERRAND, 62 326 (34,02 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 65 421 (35,71 %) ; GISCARD D'ESTAING, 47 013 (25,66 %) ; CHIRAC, 30 748 (16,78 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 35 319 (19,27 %).

**14 juin 1981** : Ins., 219 717 ; abst., 23,76 % ; suff. ex., 165 043. PC, 19 424 (11,76 %) ; PS, 83 152 (50,38 %) ; UDF-RPR, 60 327 (36,55 %).

**17 juin 1984** : Ins., 225 567 ; abst., 36,47 % ; suff. ex., 137 460. PC, 15 607 (11,35 %) ; PS, 41 691 (30,32 %) ; UDF-RPR, 54 535 (39,67 %) ; FN, 9 793 (7,12 %).

### MONT-DE-MARSAN

*Ins., 19 674 ; abst., 20,52 % ; suff. ex., 14 869.* PS (M. Emmanuelli), 6 445, (43,34 %) ; un. opp. (M. Lauga, RPR), 6 147 (41,34 %) ; FN (M. Barrouillet), 0 000 (6,03 %) ; PC (M. Larrat), 752 (5,05 %) ; MRG-diss. (M. Dutoya), 530 (3,56 %) ; MPPT (M. Boutareaud), 97 (0,65 %).

*Le Parti socialiste limite sa baisse de représentation inhérente au scrutin proportionnel, en conservant deux sièges sur trois, pour le secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, et M. Jean-Pierre Pénicault. Le troisième revient à la tête de liste d'union de l'opposition, M. Louis Lauga (RPR), ancien président du CNJA. Tout en restant majoritaire dans les Landes, il voit son score régresser par rapport au premier tour des élections législatives de 1981 (50,38 % contre 42,84 %), mais celui-ci est en nette augmentation comparé au dernier scrutin national significatif, celui des élections européennes de juin 1984, où il avait recueilli 30,32 % des suffrages exprimés. De son côté, le Parti communiste enregistre un net recul, passant, d'une moyenne de 11,5 % au cours de ces deux derniers scrutins, à 8,03 % dimanche.*

*S'agissant des petites listes, on note surtout la perte d'influence du Front national, qui obtient 5,08 % des suffrages, contre 7,12 % lors des élections européennes. Dans un département traditionnellement orienté à gauche, ces résultats sont, dans l'ensemble, bons pour le Parti socialiste qui, déjà majoritaire au conseil général, confirme sa suprématie.*

## LOIR-ET-CHER (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Jack Lang ; 1 UDF-CDS : M. Jean Desanlis ; 1 RPR : M. Roger Corrèze.**

*Ins., 213 811 ; abst., 18,93 % ; suff. ex., 163 976.*

Un. opp. (M. Corrèze, RPR), 77 339 (47,16 %), 2 élus ; PS (M. Lang, min), 60 737 (37,04 %), 1 élu ; PC (M. Le Moing), 12 047 (7,34 %) ; FN (Mme Chavet), 12 033 (7,33 %) ; MPPT (M. Rogier), 1 820 (1,10 %).

**SORTANTS : MM. François Mortelette (PS) ; Roger Corrèze (RPR) ; Jean Desanlis (UDF-CDS).**

**26 avril 1981** : Ins., 208 054 ; abst., 16,36 % ; suff. ex., 170 420. MARCHAIS, 24 732 (14,51 %) ; MITTERRAND, 43 511 (25,53 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 47 543 (27,89 %) ; GISCARD D'ESTAING, 53 259 (31,25 %) ; CHIRAC, 25 838 (15,16 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 32 434 (19,03 %).

**14 juin 1981** : Ins., 208 069 ; abst., 25,18 % ; suff. ex., 153 241. PC, 18 659 (12,17 %) ; PS, 57 708 (37,65 %) ; UDF-RPR, 66 589 (43,45 %).

**17 juin 1984** : Ins., 210 778 ; abst., 39,68 % ; suff. ex., 121 013. PC, 12 473 (10,30 %) ; PS, 25 249 (20,86 %) ; UDF-RPR, 54 723 (45,22 %) ; FN, 9 960 (8,23 %).

### BLOIS

*Ins., 26 646 ; abst., 23,21 % ; suff. ex., 19 664.* Un. opp. (M. Corrèze, RPR), 8 376 (42,59 %) ; PS (M. Lang), 8 141 (41,40 %) ; FN (Mme Chalvet), 1 648 (8,38 %) ; PC (M. Le Moing), 1 257 (6,39 %) ; MPPT (M. Rogier), 242 (1,23 %).

*Une victoire de l'opposition à peu près conforme à son attente et un succès personnel du ministre de la culture, M. Jack Lang : tels sont les principaux enseignements de ce scrutin sans surprise. L'« effet Lang » a joué à plein au point qu'il permet au PS de retrouver pratiquement son score de 1981. La campagne très active du ministre de la culture, qui a débloqué rapidement de nombreux dossiers locaux, avec de conséquentes subventions, aura hissé le PS au-delà de ses prévisions les plus optimistes. Dans ce département rural, traditionnellement modéré, M. Lang a incontestablement séduit plus d'électeurs que les seuls sympathisants socialistes. Sans doute les pertes-record enregistrées par le Parti communiste qui, en recueillant 7,34 % des suffrages perd 2,97 points par rapport aux européennes, de 1984 s'expliquent-elles en partie ainsi.*

*Les deux députés sortants de l'opposition retrouvent leur siège avec un score jugé par eux « tout à fait honorable ». Leur liste unie (47,16 %). Obtient 1,94 point de plus qu'aux européennes tandis que le Front national, lui, baisse d'un point. La présence d'une liste dissidente empêche en outre le parti de M. Le Pen d'emporter un siège aux élections régionales.*

## LOIRE (7)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Paul Chomat ; 2 PS : MM. Jean Auroux, Jacques Badet ; 2 UDF-PR : MM. Pascal Clément, Henri Bayard ; 1 RPR : M. Christian Cabal ; 1 FN : M. Guy Le Jaouen.**

*Ins., 479 305 ; abst., 24,84 % ; suff. ex., 344 209.*

Un. opp. (M. Cabal, RPR), 144 912 (42,10 %), 3 élus ; PS (M. Auroux, min., m. de Roanne), 102 806 (29,86 %), 2 élus ; FN (M. Le Jaouen), 44 332 (12,87 %), 1 élu ; PC (M. Chomat), 36 859 (10,70 %), 1 élu ; Verts (M. Privat), 9 167 (2,66 %) ; LO (M. Cuadros), 4 359 (1,26 %) ; MPPT (M. Marcuccilli), 1 774 (0,51 %).

**SORTANTS : MM. Paul Chomat (PC) ; Bruno Vennin (PS) ; Jacques Badet (PS) ; Théo Vial-Massat (PC) ; Jean-Jacques Benetière (PS) ; Pascal Clément (UDF-PR) ; Henri Bayard (UDF-PR).**

**26 avril 1981** : Ins., 475 584 ; abst., 20,75 % ; suff. ex., 370 743. MARCHAIS, 58 743 (15,84 %) ; MITTERRAND, 91 612 (24,71 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 98 706 (26,62 %) ; GISCARD D'ESTAING, 108 556 (29,28 %) ; CHIRAC, 64 021 (17,26 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 75 439 (20,34 %).

**14 juin 1981** : Ins., 475 527 ; abst., 33,22 % ; suff. ex., 313 571. PC, 52 563 (16,76 %) ; PS, 104 601 (33,35 %) ; UDF-RPR, 135 971 (43,36 %).

**17 juin 1984** : Ins., 475 373 ; abst., 46,15 % ; suff. ex., 248 227 PC, 27 883 (11,23 %) ; PS, 47 164 (19 %) ; UDF-RPR, 107 941 (43,48 %) ; FN, 32 559 (13,11 %).

### SAINT-ÉTIENNE

*Ins., 122 706 ; abst., 30,18 % ; suff. ex., 83 697.* Un. opp. (M. Cabal, RPR), 32 217 (38,49 %) ; PS (M. Auroux), 24 631 (29,42 %) ; FN (M. Le Jaouen), 13 099 (15,65 %), PC (M. Chomat), 10 705 (12,79 %) ; Verts (M. Privat), 1 995 (2,38 %) ; LO (M. Cuadros), 690 (0,82 %) ; MPPT (M. Marcuccilli), 360 (0,43 %).

### ROANNE

*Ins., 28 869 ; abst., 29,63 % ; suff. ex., 19 431.* Un. opp. (M. Cabal, RPR), 7 863 (40,46 %) ; PS (M. Auroux), 6 558 (33,75 %) ; PC (M. Chomat), 2 416 (12,43 %) ; FN (M. Le Jaouen), 1 761 (9,06 %) ; Verts (M. Privat), 496 (2,55 %) ; LO (M. Cuadros), 241 (1,24 %) ; MPPT (M. Marcuccilli), 96 (0,49 %).

### SAINT-CHAMOND

*Ins., 23 635 ; abst., 23,01 % ; suff. ex., 17 572.* Un. opp. (M. Cabal, RPR), 6 534 (37,18 %) ; PS (M. Auroux), 6 334 (36,04 %) ; FN (M. Le Jaouen), 2 735 (15,56 %) ; PC (M. Chomat), 1 180 (6,71 %) ; Verts (M. Privat), 535 (3,04 %) ; LO (M. Cuadros), 172 (0,97 %) ; MPPT (M. Marcuccilli, 82 (0,46 %).

*Le score du Front national retient l'attention : il obtient un élu et devance nettement le Parti communiste, dont l'audience ne cesse de décroître dans le département, et qui ne sauve son siège que de justesse. L'union RPR-UDF n'obtient que trois sièges sur les quatre qu'elle pouvait espérer enlever, mais son score est sans équivoque et elle envoie un « homme neuf » à l'Assemblée nationale, M. Christian Cabal, RPR de fraîche date. Quant au PS (deux sièges), en perdant son député stéphanois, M. Bruno Vennin, il risque de voir son audience considérablement amoindrie à Saint-Etienne.*

*Aux régionales, la liste UDF-RPR conduite par M. François Dubanchet, maire de Saint-Etienne, a été fortement handicapée par la dissidence de M. Michel Durafour, qui parvient à avoir deux élus. Mais là aussi la victoire de la droite libérale est sans ambiguïté. C'est sans aucun doute grâce à la personnalité de son leader, M. Théo Vial-Massat, que le PC parvient ici à devancer le Front national. En revanche, le PS fait un score nettement moins bon qu'aux législatives.*

## HAUTE-LOIRE (2)

**ÉLUS. – 1 UDF-CDS : M. Jacques Barrot ; 1 UDF-PR : M. Jean Proriol.**

*Ins., 156 213 ; abst., 19,03 % ; suff. ex., 121 625.*

Un. opp. (M. Barrot, UDF-CDS, a. min., prés. c. g.), 69 591 (57,21 %), 2 élus ; PS (M. Fournier), 31 809 (26,15 %) ; FN (M. Roudier), 9 111 (7,49 %) ; PC (M. Gravier), 5 726 (4,70 %) ; div. opp. (M. Vulliermet), 4 364 (3,58 %) ; MPPT (M. Cavailles), 1 024 (0,84 %).

**SORTANTS : MM. Jacques Barrot (UDF-CDS) ; Jean Proriol (UDF-PR).**

**26 avril 1981** : Ins., 152 741 ; abst., 18,86 % ; suff. ex., 121 979. MARCHAIS, 10 595 (8,68 %) ; MITTERRAND, 30 686 (25,15 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 32 390 (26,55 %) ; GISCARD D'ESTAING, 45 012 (36,90 %) ; CHIRAC, 22 028 (18,05 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 25 135 (20,60 %).

**14 juin 1981** : Ins., 152 857 ; abst., 24,54 % ; suff. ex., 113 829. PC, 5 652 (4,96 %) ; PS, 40 882 (35,91 %) ; UDF-RPR, 66 021 (58 %).

**17 juin 1984** : Ins., 154 818 ; abst., 40,39 % ; suff. ex., 88 968. PC, 4 809 (5,40 %) ; PS, 19 447 (21,85 %) ; UDF-RPR, 46 503 (52,26 %) ; FN, 6 966 (7,82 %).

### LE PUY

*Ins., 12 178 ; abst., 20,47 % ; suff. ex., 9 370.* Un. opp. (M. Barrot, UDF-CDS), 4 771 (50,91 %) ; PS (M. Fournier), 2 617 (27,92 %) ; FN (M. Roudier), 927 (9,89 %) ; div. opp. (M. Vulliermet), 572 (6,10 %) ; PC (M. Gravier), 416 (4,43 %) ; MPPT (M. Cavailles), 67 (0,71 %).

*Pour avoir deux élus, la liste d'union UDF-RPR devait réaliser un score deux fois supérieur à celui de son principal concurrent, le PS, ce qu'elle a fait assez largement malgré la présence d'une liste de socio-professionnels.*

*Le Front national retrouve, avec 7,49 % des suffrages exprimés, presque son score des européennes (7,8 %). Il dépasse le PC qui, lui, passe en dessous de la barre des 5 %.*

## LOIRE-ATLANTIQUE (10)

**ÉLUS. – 4 PS : MM. Jean-Marc Ayrault, Claude Evin, Jean Natiez, Alain Chenard ; 1 UDF : M. Xavier Hunault ; 1 UDF-CDS : Mme Monique Papon ; 1 UDF-PR : M. Joseph-Henri Maujouan du Gasset ; 3 RPR : MM. Olivier Guichard, Lucien Richard, Mme Elisabeth Hubert.**

*Ins., 688 522 ; abst., 23,45 % ; suff. ex., 501 461.*

Un. opp. (M. Guichard, RPR, a. min.), 235 384 (46,93 %) 6 élus ; PS (M. Ayrault, M. de Saint-Herblain), 184 759 (36,84 %) 4 élus ; FN (M. Bouin), 30 479 (6,07 %) ; PC (M. Moreau), 25 519 (5,08 %) ; LO (Mme Belin), 7 731 (1,54 %) ; MRG-MGP (M. Odiette, MRG), 5 696 (1,13 %) ; MPPT (M. Guillou), 4 522 (0,90 %) ; POE (M. Bierre), 4 016 (0,80 %) ; I 86 (M. Bourmaud), 3 355 (0,66 %).

**SORTANTS : MM. Jean Natiez (PS) ; Alain Chenard (PS) ; Jacques Floch (PS) ; Joseph-Henri Maujouan du Gasset (UDF-PR) ; Xavier Hunault (NI) ; Claude Evin (PS) ; Olivier Guichard (RPR) ; Lucien Richard (app. RPR).**

**26 avril 1981** : Ins., 652 967 ; abst., 18,57 % ; suff. ex., 523 950. MARCHAIS, 48 924 (9,33 %) ; MITTERRAND, 149 168 (28,46 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 163 979 (31,29 %) ; GISCARD D'ESTAING, 156 176 (29,80 %) ; CHIRAC, 93 905 (17,92 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 110 419 (21,07 %).

**14 juin 1981** : Ins., 652 569 ; abst., 30,52 % ; suff. ex., 447 563. PC, 31 626 (7,06 %) ; PS-MRG, 188 987 (42,22 %) ; UDF-RPR, 208 728 (46,63 %).

**17 juin 1984** : Ins., 674 408 ; abst., 45,44 % ; suff. ex., 356 584. PC, 22 141 (6,20 %) ; PS, 82 322 (23,08 %) ; UDF-RPR, 170 940 (47,93 %) ; FN, 27 708 (7,77 %).

### NANTES

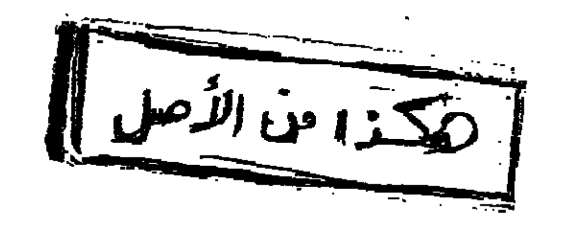
*Ins., 156 039 ; abst., 28,53 % ; suff. ex., 108 169.* Un. opp. (M. Guichard, RPR), 48 273 (44,62 %) ; PS (M. Ayrault), 42 065 (38,88 %) ; FN (M. Bouin), 7 945 (7,34 %) ; PC (M. Moreau), 5 814 (5,37 %) ; MRG-MGP (M. Odiette, MRG), 1 209 (1,11 %) ; LO (Mme Belin), 1 047 (0,96 %) ; MPPT (M. Guillou), 736 (0,68 %) ; I 86 (M. Bourmaud), 577 (0,53 %) ; POE (M. Bierre), 503 (0,46 %).

### RÉZÉ

*Ins., 23 942 ; abst., 27,29 % ; suff. ex., 16 668.* PS (M. Ayrault), 7 994 (47,96 %) ; un. opp. (M. Guichard, RPR), 5 753 (34,51 %) ; PC (M. Moreau), 1 139 (6,83 %) ; FN (M. Bouin), 887 (5,32 %) ; LO (Mme Belin), 254 (1,52 %) ; MRG-MGP (M. Odiette, MRG), 226 (1,35 %) ; MPPT (M. Guillou), 200 (1,19 %) ; POE (M. Bierre), 110 (0,65 %) ; I 86 (M. Bourmaud), 105 (0,62 %).

*(Lire la suite page 18.)*





*(Suite de la page 17.)*

### SAINT-HERBLAIN

*Ins., 26 840 : abst., 25,70 % ; suff. ex., 19 381.* PS (M. Ayrault), 9 892 (51,03 %) ; un. opp. (M. Guichard, RPR), 6 624 (34,17 %) ; FN (M. Bouin), 1 216 (6,27 %) ; PC (M. Moreau), 1 010 (5,21 %) ; MRG-MGP (M. Odiette, MRG), 165 (0,85 %) ; LO (Mme Belin), 159 (0,82 %) ; MPPT (M. Guillou), 137 (0,70 %) ; I 86 (M. Bourmaud), 97 (0,50 %).

### SAINT-NAZAIRE

*Ins., 44 741 ; abst., 28,01 % ; suff. ex., 31 098.* PS (M. Ayrault), 13 608 (43,75 %) ; un. opp. (M. Guichard, RPR), 11 096 (35,68 %) ; PC (M. Moreau), 2 932 (9,42 %) ; FN (M. Bouin), 1 588 (5,10 %) ; MPPT (M. Guillou), 553 (1,77 %) ; LO (Mme Belin), 514 (1,65 %) ; MRG-MGP (M. Odiette, MRG), 485 (1,55 %) ; I 86 (M. Bourmaud), 166 (0,53 %) ; POE (M. Bierre), 156 (0,50 %).

*En Loire-Atlantique, le Parti socialiste obtient un score nettement supérieur à la moyenne nationale, ce qui lui permet, avec 36,84 % des voix, de garder les quatre sièges qu'il avait dans sa précédente législature. Il s'en est fallu d'un cheveu pour qu'il obtienne en un cinquième. C'est dans les villes que le PS a été le plus performant, obtenant 38,89 % à Nantes, 43,76 % à Saint-Nazaire, 47,96 % à Rezé et surtout 51,04 % à Saint-Herblain, commune dont M. Jean-Marc Ayrault, tête de liste, est le maire. Le PS, qui plafonnait à 23,1 % aux européennes en 1984 et à 27,9 % aux cantonales de 1985, fait donc une belle remontée. Cette remontée, due en partie au recul du Parti communiste qui, lui, dépasse tout juste la barre des 5 %, alors qu'il avait obtenu 6,20 % aux européennes.*

*L'Union de l'opposition (RPR-UDF) a sauvé de justesse le nombre de sièges qu'elle escomptait, et a été incapable d'accrocher le septième, comme elle l'espérait. En effet, la liste conduite par M. Olivier Guichard a réalisé un score honnête, mais inférieur d'un point à celui des européennes. Ses quatre députés sortants sont réélus et la coalition RPR-UDF fait entrer deux femmes au Palais-Bourbon, dont Mme Elisabeth Hubert, trente ans.*

## LOIRET (5)

**ÉLUS. — 2 PS : M. Jean-Pierre Sueur, M. Jean-Claude Portheault ; 1 UDF-PR : M. Jacques Douffiagues ; 1 app. RPR : M. Xavier Deniau ; 1 RPR : M. Jean-Paul Charié.**

*Ins., 357 244 ; abst., 20,15 % ; suff. ex., 270 908.*

Un. opp. (M. X. Deniau, RPR, a. sec. É.), 124 242 (45,86 %), 3 élus ; PS-MRG (M. Sueur, PS), 85 091 (31,40 %), 2 élus ; PC (M. Chêne, m. de Fleury-les-Aubrais), 25 573 (9,43 %) ; FN (M. Malaguti), 24 589 (9,07 %) ; LO (Mme Hauchère), 4 318 (1,59 %) ; div. opp. (M. Rimmer), 2 809 (1,03 %) ; I 86 (Mme Castetz), 2 011 (0,74 %) ; MPPT (M. Gillard), 1 641 (0,60 %) ; LCR (M. Ligneau), 634 (0,23 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Pierre Sueur (PS) ; Jean-Claude Portheault (PS) ; Jean-Paul Charié (RPR) ; Xavier Deniau (app. RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 340 622 ; abst., 16,57 % ; suff. ex., 278 377. MARCHAIS, 35 115 (12,61 %) ; MITTERRAND, 67 198 (24,13 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 74 722 (26,84 %) ; GISCARD D'ESTAING, 85 290 (30,63 %) ; CHIRAC, 50 854 (18,26 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 61 048 (21,92 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 341 006 ; abst., 26,44 % ; suff. ex., 247 033. PC, 34 708 (14,04 %) ; PS-MRG, 83 980 (33,99 %) ; UDF-RPR, 122 912 (49,75 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 346 882 ; abst., 39,97 % ; suff. ex., 200 352. PC, 17 642 (8,80 %) ; PS, 38 529 (19,23 %) ; UDF-RPR, 92 793 (46,31 %) ; FN, 20 415 (10,18 %).

### ORLÉANS

*Ins., 55 359 ; abst., 22,91 % ; suff. ex., 41 059.* Un. opp. (M. X. Deniau, RPR), 18 256 (44,46 %) ; PS-MRG (M. Sueur, PS), 14 699 (35,79 %) ; FN (M. Malaguti), 3 773 (9,18 %) ; PC (M. Chêne), 2 880 (7,01 %) ; LO (Mme Hauchère), 470 (1,14 %) ; I 86 (Mme Castetz), 343 (0,83 %) ; Div. opp. (M. Rimmer), 290 (0,70 %) ; MPPT (M. Gillard), 228 (0,55 %) ; LCR (M. Ligneau), 120 (0,29 %).

*Objectif atteint pour le PS. Il conserve ses deux sièges. M. Jean-Claude Portheault, le second député socialiste sortant, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, que l'on disait menacé, tire finalement son épingle du jeu. Le score de la liste socialiste conduite par M. Sueur avoisine, avec 31,40 %, la moyenne nationale. Mais le bon comportement des socialistes est plus perceptible à Orléans où la liste obtient 35,79 %, c'est-à-dire sensiblement le même pourcentage qu'en juin 1981, en pleine vague rose.*

*La droite, avec 45,86 %, obtient trois sièges et reprend donc l'avantage dans le département, traditionnellement modéré. M. Xavier Deniau, apparenté RPR, constamment réélu depuis 1962, démontre qu'il est le champion de la longévité parlementaire. Le maire d'Orléans, M. Jacques Douffiagues, UDF-PR, retrouve le siège qu'il avait perdu en juin 1981, face à M. Jean-Pierre Sueur.*

*Le PC est le perdant du scrutin. Bien qu'il ait réalisé un meilleur score qu'aux élections européennes, il reste sous la barre des 10 % (9,43 %) alors qu'aux dernières législatives il avait obtenu plus de 14 % des suffrages. Le PC dépasse de très peu le Front national (9,07 %). Ces deux partis enverront chacun un représentant au conseil régional.*

## LOT (2)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Martin Malvy ; 1 RPR : M. Alain Chastagnol.**

*Ins., 121 770 ; abst., 13,93 % ; suff. ex., 99 614.*

PS-MRG (M. Malvy, PS, sec. É., m. de Figeac), 36 082 (36,22 %), 1 élu ; un. opp. (M. Chastagnol, RPR m. de Souillac), 35 194 (35,33 %) ; 1 élu ; MRG-diss. (M. Charles), 18 022 (18,09 %) ; PC (M. Iragne), 6 288 (6,31 %) ; FN (M. Vigne), 3 563 (3,57 %) ; MPPT (M. Fourest), 465 (0,46 %).

**SORTANTS : MM. Bernard Charles (MRG) ; Edmond Massaud (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 117 111 ; abst., 15,45 % ; suff. ex., 97 541. MARCHAIS, 13 337 (13,67 %) ; MITTERRAND, 30 204 (30,96 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 33 545 (34,39 %) ; GISCARD D'ESTAING, 18 258 (18,71 %) ; CHIRAC, 22 732 (23,30 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 25 245 (25,88 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 117 174 ; abst., 22,72 % ; suff. ex., 88 991. PC, 10 423 (11,71 %) ; PS-MRG, 49 574 (55,70 %) ; UDF-RPR, 28 994 (32,58 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 120 194 ; abst., 33,93 % ; suff. ex., 76 009. PC, 8 232 (10,83 %) ; PS, 20 310 (26,72 %) ; UDF-RPR, 31 161 (40,99 %) ; FN, 3 977 (5,23 %).

### CAHORS

*Ins., 11 989 ; abst., 16,14 % ; suff. ex., 9 663.* Un. opp. (M. Chastagnol, RPR), 3 348 (34,64 %) ; PS-MRG (M. Malvy, PS), 2 819 (29,17 %) ; MRG-diss. (M. Charles), 2 518 (26,05 %) ; PC (M. Iragne), 545 (5,64 %) ; FN (M. Vigne), 372 (3,84 %) ; MPPT (M. Fourest), 61 (0,63 %).

*Dans ce département où deux sièges étaient à pourvoir, le grand vainqueur des législatives est M. Martin Malvy (PS), secrétaire d'Etat à l'énergie, face à M. Bernard Charles, député sortant (MRG) — élu en 1983 en remplacement de M. Maurice Faure, devenu sénateur. Mécontents de devoir se fondre dans une liste d'union que les accords nationaux plaçaient sous la conduite de M. Malvy, les radicaux de gauche du département avaient voulu affirmer leur identité en présentant une liste autonome intitulée Rassemblement pour le Lot et conduite par M. Charles.*

*Mais, en dépit de ce qu'affirmait M. Charles, cette initiative n'avait pas le soutien de M. Maurice Faure, qui avait déclaré « ne vouloir soutenir personne », même s'il avait assisté, dans son canton, à une réunion de M. Charles. Certains pronostics donnaient MM. Malvy et Charles à égalité ; or M. Malvy obtient le double de voix (36,22 % contre 18,09 %).*

*D'autre part, la liste d'union de l'opposition, conduite par M. Alain Chastagnol (RPR), quarante et un ans, maire de Souillac, qui était créditée de 40 % d'intentions de vote, n'obtient que 35,33 %, améliorant toutefois le score de la liste UDF-RPR au premier tour des législatives de 1981 (32,58 %). Le Parti communiste, quant à lui, poursuit son effritement, avec 6,31 % des voix, alors qu'aux élections européennes de 1984 il avait obtenu 10,83 % et au premier tour des législatives de 1981 11,71 %.*

## LOT-ET-GARONNE (3)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Christian Laurissergues ; 1 UDF : M. Paul Chollet ; 1 RPR : M. Michel Gonelle.**

*Ins., 223 765 ; abst., 17,88 % ; suff. ex., 171 554.*

Un. opp. (M. Chollet, UDF), 63 626 (37,08 %), 2 élus ; PS (M. Laurissergues), 57 280 (33,38 %), 1 élu ; PC (M. François), 19 578 (11,41 %) ; FN (M. Chauzy), 15 289 (8,91 %) ; opp. diss. (M. Lapeyronie, UDF-diss., m. de Villeneuve-sur-Lot), 10 910 (6,35 %) ; MRG (M. Argacha), 3 202 (1,86 %) ; MPPT (Mme Andrieu), 757 (0,44 %) ; LCR (M. Garay), 656 (0,38 %) ; I 86 (Mme Ziarczyck), 256 (0,14 %).

**SORTANTS : MM. Christian Laurissergues (PS) ; Gérard Gouzes (PS) ; Marcel Garrouste (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 214 999 ; abst., 16,41 % ; suff. ex., 176 586. MARCHAIS, 31 942 (18,08 %) ; MITTERRAND, 48 333 (27,37 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 52 621 (29,79 %) ; GISCARD D'ESTAING, 43 424 (24,59 %) ; CHIRAC, 30 945 (17,52 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 35 854 (20,30 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 215 307 ; abst., 26,39 % ; suff. ex., 155 824. PC, 29 524 (18,94 %) ; PS, 64 812 (41,59 %) ; UDF-RPR, 59 814 (38,38 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 218 466 ; abst., 38 % ; suff. ex., 128 925. PC, 17 105 (13,26 %) ; PS, 30 043 (23,30 %) ; UDF-RPR, 51 597 (40,02 %) ; FN, 12 467 (9,66 %).

### AGEN

*Ins., 21 576 ; abst., 26,32 % ; suff. ex., 15 092.* Un. opp. (M. Chollet, UDF), 6 185 (40,98 %) ; PS (M. Laurissergues), 5 057 (33,50 %) ; FN (M. Chanzy), 1 507 (9,98 %) ; PC (M. François), 1 228 (8,13 %) ; opp. diss. (M. Lapeyronie, UDF-diss.), 677 (4,48 %) ; MRG (M. Argacha), 268 (1,77 %) ; LCR (M. Garay), 72 (0,47 %) ; MPPT (Mme Andrieu), 71 (0,47 %) ; I 86 (Mme Ziarczyck), 27 (0,17 %).

*Le Parti socialiste a perdu deux sièges sur les trois qu'il détenait en Lot-et-Garonne. Seul M. Christian Laurissergues, député d'Agen, conserve le sien, les deux autres revenant à la liste d'union UDF-RPR qui voit élues ses deux têtes de liste, MM. Paul Chollet UDF et Michel Gonelle RPR. Cependant, les socialistes avec 37,08 % des suffrages exprimés ont bien résisté à la poussée de l'opposition. On remarque par ailleurs que le PCF qui a mené une campagne très active, n'enregistre pas le score qu'il espérait. M. Georges Lapeyronie, maire de Villeneuve-sur-Lot à la tête d'une liste « parallèle » d'opposition n'a pas mobilisé l'électorat sur le thème de l'anticohabitation qui a servi de toile de fond à toute sa campagne. Il est vrai que M. Raymond Barre avait apporté clairement son soutien aux listes d'union de l'opposition, entraînées par M. Jean-François Poncet, président du conseil général et ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing.*

## LOZÈRE (2)

**ÉLUS. — 1 UDF-PR : M. Jacques Blanc ; 1 UDF-CDS : M. Adrien Durand.**

*Ins., 57 411 ; abst., 17,47 % ; suff. ex., 45 489.*

Un. opp. (M. Blanc, UDF-PR), 27 292 (59,99 %), 2 élus ; PS (M. Fabre), 13 230 (29,08 %) ; FN (M. Etienne), 2 636 (5,79 %) ; PC (M. Loupias), 1 966 (4,32 %) ; MPPT (M. Roux), 365 (0,80 %).

**SORTANTS : MM. Adrien Durand (UDF-CDS) ; Jacques Blanc (UDF-PR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 57 309 ; abst., 19,50 % ; suff. ex., 45 543. MARCHAIS, 3 862 (8,47 %) ; MITTERRAND, 10 102 (22,18 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 10 547 (23,15 %) ; GISCARD D'ESTAING, 17 800 (39,08 %) ; CHIRAC, 8 837 (19,40 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 10 102 (22,18 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 57 312 ; abst., 23,08 % ; suff. ex., 43 349. PC, 2 811 (6,48 %) ; PS, 14 099 (32,52 %) ; UDF-RPR, 25 100 (57,90 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 57 299 ; abst., 36,51 % ; suff. ex., 35 341. PC, 2 288 (6,47 %) ; PS, 6 802 (19,24 %) ; UDF-RPR, 20 067 (56,78 %) ; FN, 2 367 (6,69 %).

### MENDE

*Ins., 6 322 ; abst., 17,17 % ; suff. ex., 5 058.* Un. opp. (M. Blanc, UDF-PR), 2 752 (54,40 %) ; PS (M. Fabre), 1 765 (34,89 %) ; FN (M. Etienne), 379 (7,49 %) ; PC (M. Loupias), 125 (2,47 %) ; MPPT (M. Roux), 37 (0,73 %).

*La Lozère reste le fief de l'UDF et de M. Jacques Blanc, mais il n'a manqué que 415 voix au Parti socialiste pour obtenir un siège de député. La liste du RPR aux élections régionales n'a aucun élu.*

## MAINE-ET-LOIRE (7)

**ÉLUS. — 2 PS : Mme Ginette Leroux et M. Jean-Claude Chupin ; 2 UDF : MM. Maurice Ligot et Jean Bégault ; 1 UDF-CDS : M. Edmond Alphandéry ; 2 RPR : MM. Jean Foyer et Jean Narquin.**

*Ins., 450 528 ; abst., 21,45 % ; suff. ex., 329 841.*

Un. opp. (M. Foyer, RPR, a. min.), 183 767 (55,71 %), 5 élus ; PS (Mme Leroux), 100 694 (30,52 %), 2 élus ; FN (M. Gérardin), 17 298 (5,24 %) ; PC (M. Bertholet, M. de Trelaze), 15 026 (4,55 %) ; LO-LCR (Mme Dupas, LO), 3 400 (1,03 %) ; I 86 (M. Delattre), 2 830 (0,85 %) ; MPPT (M. Martineau), 2 498 (0,75 %) ; NAR (M. Renouvin), 2 230 (0,67 %) ; FN-diss. (M. Lépine), 2 098 (0,63 %).

**SORTANTS : MM. Jean Narquin (RPR) ; Jean Foyer (RPR) ; Edmond Alphandéry (UDF-CDS) ; Jean Bégault (UDF) ; Maurice Ligot (app. UDF) ; René La Combe (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 429 921 ; abst., 16,65 % ; suff. ex., 351 677. MARCHAIS, 24 657 (7,01 %) ; MITTERRAND, 84 082 (23,90 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 327 (26,25 %) ; GISCARD D'ESTAING, 123 988 (35,25 %) ; CHIRAC, 70 413 (20,02 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 82 660 (23,50 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 430 578 ; abst., 28,34 % ; suff. ex., 303 502. PC, 17 462 (5,75 %) ; PS, 106 785 (35,18 %) ; UDF-RPR, 173 168 (57,05 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 442 550 ; abst., 45,81 % ; suff. ex., 228 619. PC, 9 324 (4,07 %) ; PS, 43 571 (19,05 %) ; UDF-RPR, 121 410 (53,10 %) ; FN, 16 394 (7,17 %).

### ANGERS

*Ins., 79 819 ; abst., 26,27 % ; suff. ex., 56 206.* Union opp. (M. Foyer, RPR), 27 142 (48,29 %) ; PS (Mme Leroux), 20 535 (36,53 %) ; FN (M. Gérardin), 3 526 (6,27 %) ; PC (M. Bertholet), 3 141 (5,58 %) ; I 86 (M. Delattre), 477 (0,84 %) ; LO-LCR (Mme Dupas), 463 (0,82 %) ; MPPT (M. Martineau), 404 (0,71 %) ; NAR (M. Renouvin), 278 (0,49 %) ; FN-diss. (M. Lépine), 240 (0,42 %).

### CHOLET

*Ins., 33 357 ; abst., 24,61 % ; suff. ex., 24 020.* Un. opp. (M. Foyer, RPR), 12 370 (51,49 %) ; PS (Mme Leroux), 8 377 (34,87 %) ; FN (M. Gérardin), 1 396 (5,81 %) ; PC (M. Bertholet), 1 134 (4,72 %) ; LO-LCR (Mme Dupas, LO), 223 (0,92 %) ; I 86 (M. Delattre), 152 (0,63 %) ; MPPT (M. Martineau), 146 (0,60 %) ; FN-diss. (M. Lépine), 119 (0,49 %).

### SAUMUR

*Ins., 19 157 ; abst., 26,64 % ; suff. ex., 13 278.* Un. opp. (M. Foyer, RPR), 7 027 (52,92 %) ; PS (Mme Leroux), 4 447 (33,49 %) ; FN (M. Gérardin), 899 (6,77 %) ; PC (M. Bertholet), 434 (3,26 %) ; MPPT (M. Martineau), 109 (0,82 %) ; I 86 (M. Delattre), 101 (0,76 %) ; LO-LCR (Mme Dupas, LO), 99 (0,74 %) ; NAR (M. Renouvin), 86 (0,64 %) ; FN-diss. (M. Lépine), 76 (0,57 %).

*Le Maine-et-Loire est le seul département métropolitain où Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire présentaient une liste commune aux législatives. Le seul aussi où la Nouvelle Action royaliste de M. Bertrand Renouvin était en lice. Mais les résultats de ces petites listes ne sont guère probants.*

*On peut noter, en revanche, la bonne tenue du PS qui, avec 30,5 % des suffrages exprimés, se hisse presque à sa moyenne nationale dans ce département traditionnellement conservateur. Quant à la coalition UDF-RPR, conduite par M. Jean Foyer, elle ne retrouve pas son score des législatives de 1981. A noter également que le Parti communiste est doublé par le Front national, malgré la présence d'une liste dissidente d'extrême droite.*

## MANCHE (5)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Louis Darinot ; 1 UCR : M. Olivier Stirn ; 1 UDF-CDS : M. Jean-Marie Daillet ; 2 RPR : MM. Pierre Godefroy, René André.**

*Ins., 337 747 ; abst., 22,37 % ; suff. ex., 247 539.*

Un. opp. (M. Godefroy, RPR), 111 865 (45,19 %), 3 élus ; PS (M. Stirn, UCR, a. sec. É., d. s. du Calvados, M. de Vire), 69 978 (28,26 %), 2 élus ; opp. diss. (M. Gautier-Sauvagnac, ex-RPR), 26 464 (10,69 %) ; FN (M. Le Rachinel), 19 138 (7,73 %) ; Verts (M. Bosquet), 9 311 (3,76 %) ; PC (M. Forafo), 8 749 (3,53 %) ; MPPT (M. Clément), 2 034 (0,82 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Marie Daillet (UDF-CDS) ; René André (app. RPR) ; Henri Baudoin (UDF-PR) ; Pierre Godefroy (RPR) ; Louis Darinot (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 327 073 ; abst., 17,50 % ; suff. ex., 265 990. MARCHAIS, 18 819 (7,07 %) ; MITTERRAND, 59 442 (22,34 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 63 958 (24,04 %) ; GISCARD D'ESTAING, 96 775 (36,38 %) ; CHIRAC, 58 007 (21,80 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 65 216 (24,51 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 327 364 ; abst., 29,04 % ; suff. ex., 228 675. PC, 11 489 (5,02 %) ; PS, 75 013 (32,80 %) ; UDF-RPR, 130 175 (56,92 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 332 179 ; abst., 43,85 % ; suff. ex., 179 289. PC, 7 073 (3,94 %) ; PS, 30 020 (16,74 %) ; UDF-RPR, 97 342 (54,29 %) ; FN, 12 150 (6,77 %).

### SAINT-LO

*Ins., 13 996 ; abst., 24,21 % ; suff. ex., 10 124.* Un. opp. (M. Godefroy, RPR), 3 901 (38,53 %) ; PS (M. Stirn, UCR), 3 785 (37,38 %) ; opp. diss. (M. Gautier-Sauvagnac, ex-RPR), 866 (8,55 %) ; FN (M. Le Rachinel), 694 (6,85 %) ; Verts (M. Bosquet), 444 (4,38 %) ; PC (M. Forafo), 347 (3,42 %) ; MPPT (M. Clément), 87 (0,85 %).

### CHERBOURG

*Ins., 17 097 ; abst., 29,27 % ; suff. ex., 11 703.* Un. opp. (M. Godefroy, RPR), 5 071 (43,33 %) ; PS (M. Stirn, UCR), 3 918 (33,47 %) ; FN (M. Le Rachinel), 949 (8,10 %) ; PC (M. Forafo), 703 (6 %) ; opp. diss. (M. Gautier-Sauvagnac, ex-RPR), 566 (4,83 %) ; Verts (M. Bosquet), 428 (3,65 %) ; MPPT (M. Clément), 68 (0,58 %).

*Deux élus pour le Parti socialiste : c'est presque une divine surprise pour le PS, dont les militants ont longtemps été réticents à la candidature, imposée par Paris, de M. Olivier Stirn, ancien député du Calvados et président de la modeste Union centriste et républicaine. Celui-ci effectue un « parachutage » réussi dans la Manche, puisque dans ce département traditionnellement conservateur le PS obtient, pour la première fois de son histoire, deux sièges. Avec plus de 28 % des suffrages, il approche son score « historique » du premier tour des élections législatives de 1981 (32,80 % des suffrages exprimés), et augmente nettement son audience par rapport aux résultats des élections européennes (16,74 % des suffrages exprimés).*

*En revanche, avec 55,9 % des suffrages, l'opposition ne parvient pas à retrouver ses scores de 1978 (61,54 %) et 1981 (56,92 %). La liste RPR-UDF aurait pu prétendre obtenir quatre sièges, mais la candidature de M. Gautier-Sauvagnac, ex-RPR suspendu par les instances de ce mouvement, qui a obtenu plus de 10 % des suffrages, a sans doute contribué à la dispersion des voix de son électorat traditionnel. Ses trois élus sont les trois députés sortants : le RPR, qui en conserve deux, l'emporte sur l'UDF, qui en perd un. Le Front national, pour sa part, avec 7,7 % des suffrages exprimés, progresse légèrement par rapport au résultat qu'il avait atteint lors des élections européennes (6,77 %). Au conseil régional, les Verts obtiennent un élu, en la personne de leur porte-parole national, M. Didier Anger.*

## MARNE (6)

**ÉLUS. — 1 PC : M. Jean Reyssier ; 2 PS : M. Georges Colin, Mme Ghislaine Toutain ; 1 UDF-CDS : M. Bernard Stasi ; 2 RPR : M. Jean Falala, M. Bruno Bourg-Broc.**

*Ins., 349 111 ; abst., 24,20 % ; suff. ex., 253 102.*

PS (M. Colin), 72 372 (28,59 %), 2 élus ; RPR (M. Falala, m. de Reims), 70 930 (28,02 %), 2 élus ; UDF (M. Stasi, UDF-CDS, a. min., m. d'Epernay), 39 410 (15,57 %), 1 élu ; PC (M. Reyssier, m. de Châlons-sur-Marne), 26 982 (10,66 %), 1 élu ; FN (M. Neret-Minet), 22 636 (8,94 %) ; div. opp. (M. P.-E. Taittinger), 16 802 (6,63 %) ; POE (M. Procquez), 2 139 (0,84 %) ; MPPT (M. Tual), 1 831 (0,72 %).

**SORTANTS : MM. Georges Colin (PS) ; Jean Falala (RPR) ; Bruno Bourg-Broc (RPR) ; Bernard Stasi (UDF-CDS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 342 529 ; abst., 18,57 % ; suff. ex., 274 614. MARCHAIS, 42 768 (15,57 %) ; MITTERRAND, 66 625 (24,26 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 71 966 (26,20 %) ; GISCARD D'ESTAING, 82 127 (29,90 %) ; CHIRAC, 49 545 (18,04 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 57 907 (21,08 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 343 154 ; abst., 28,76 % ; suff. ex., 241 709. PC, 44 359 (18,35 %) ; PS-MRG, 72 078 (29,82 %) ; UDF-RPR, 117 078 (48,43 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 345 018 ; abst., 46,18 % ; suff. ex., 179 603. PC, 18 209 (10,13 %) ; PS, 31 122 (17,32 %) ; UDF-RPR, 83 395 (46,43 %) ; FN, 20 017 (11,14 %).

### CHALONS-SUR-MARNE

*Ins., 28 017 ; abst., 27,35 % ; suff. ex., 19 529.* RPR (M. Falala), 5 385 (27,57 %) ; PS (M. Colin), 4 404 (22,55 %) ; PC (M. Reyssier), 4 198 (21,49 %) ; UDF (M. Stasi, UDF-CDS), 2 383 (12,20 %) ; FN (M. Neret-Minet), 1 868 (9,56 %) ; div. opp. (M. P.-E. Taittinger), 1 080 (5,53 %) ; POE (M. Procquez), 106 (0,54 %) ; MPPT (M. Tual), 105 (0,53 %).

### REIMS

*Ins., 96 059 ; abst., 29,00 % ; suff. ex., 66 284.* PS (M. Colin), 21 348 (32,20 %) ; RPR (M. Falala), 18 781 (28,33 %) ; UDF (M. Stasi, UDF-CDS), 7 011 (10,57 %) ; PC (M. Reyssier), 6 957 (10,49 %) ; FN (M. Neret-Minet), 5 641 (8,51 %) ; div. opp. (M. P.-E. Taittinger), 5 609 (8,46 %) ; MPPT (M. Tual), 491 (0,74 %) ; POE (M. Procquez), 446 (0,67 %).

*La division ne paie pas. L'opposition a pu le vérifier à ses dépens dans la Marne, où elle se présentait en rangs dispersés. Aux listes séparées UDF et RPR s'ajoutait en effet la liste indépendante « Pour l'avenir de la Marne », inscrite sur les deux tableaux. Conformément aux prévisions, les quatre députés sortants sont reconduits : MM. Jean Falala et Bruno Bourg-Broc (RPR), Bernard Stasi (UDF) et Georges Colin (PS). La liste conduite par M. Stasi, député, maire d'Epernay et premier vice-président du CDS, subit, quant à elle, un revers cuisant. Elle n'a réussi que 15,57 % des suffrages, et surtout a vu lui échapper un second siège, qu'elle pensait promis à M. Jean-Louis Schneiter (CDS), adjoint au maire de Reims.*

*La liste dissidente d'opposition emmenée par M. Pierre Emmanuel Taittinger, conseiller général de Reims, est très loin d'avoir réalisé le score qu'elle escomptait : 6,63 %.*

*Le Parti socialiste, en rassemblant 28,59 % des suffrages, non seulement devance le RPR (28,02 %), mais, en plus, devient le premier parti de la Marne. Il gagne plus de 10 points au regard des européennes. Il conquiert un second siège au bénéfice de Mme Guilaine Toutain, député parachuté depuis Paris en Champagne.*

*Il a suffit au Parti communiste de retrouver l'étiage des européennes, situé sensiblement au-dessus de la barre des 10 % pour que la gauche obtienne un troisième, et inattendu, siège de député. Il revient à M. Jean Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne, dont la popularité s'est avérée un atout de poids ; elle est certainement, en partie, à l'origine du rééquilibrage qui s'opère dans la Marne entre la gauche et la droite, maintenant à égalité dans un département qui, au moment de la « vague rose » de 1981, n'avait envoyé à l'Assemblée qu'un député de gauche sur quatre.*

## HAUTE-MARNE (2)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Guy Chanfrault ; 1 UDF-PR : M. Charles Fèvre.**

*Ins., 146 761 ; abst., 23,09 % ; suff. ex., 106 711.*

Un. opp. (M. Fèvre, UDF-PR), 50 633 (47,44 %), 1 élu ; PS (M. Chanfrault), 35 135 (32,92 %), 1 élu ; FN (M. Garnier), 10 341 (9,69 %) ; PC (M. Cartier, m. de Saint-Dizier), 8 271 (7,75 %) ; POE (M. Sallen), 919 (0,86 %) ; MPPT (Mme Malgras), 912 (0,85 %) ; I 86 (M. Moirod), 498 (0,46 %) ; RUC (M. Saulnier), 2 (0 %).

**SORTANTS : MM. Charles Fèvre (UDF-PR) ; Guy Chanfrault (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 144 668 ; abst., 18,77 % ; suff. ex., 115 188. MARCHAIS, 15 390 (13,36 %) ; MITTERRAND, 32 230 (27,98 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 34 238 (29,72 %) ; GISCARD D'ESTAING, 33 050 (28,69 %) ; CHIRAC, 20 202 (17,53 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 24 144 (20,96 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 144 920 ; abst., 28,04 % ; suff. ex., 102 586. PC, 14 372 (14 %) ; PS-MRG, 38 019 (37,06 %) ; UDF-RPR, 48 846 (47,61 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 146 552 ; abst., 43,32 % ; suff. ex., 79 155. PC, 6 585 (8,31 %) ; PS, 14 928 (18,85 %) ; UDF-RPR, 35 956 (45,42 %) ; FN, 8 421 (10,63 %).

### CHAUMONT

*Ins., 17 726 ; abst., 27,96 % ; suff. ex., 12 046.* Un. opp. (M. Fèvre, UDF-PR), 5 588 (46,38 %) ; PS (M. Chanfrault), 4 335 (35,98 %) ; FN (M. Garnier), 1 069 (8,87 %) ; PC (M. Cartier), 818 (6,79 %) ; MPPT (Mme Malgras), 113 (0,93 %) ; POE (M. Sallen), 104 (0,86 %) ; I 86 (M. Moirod), 19 (0,15 %).

### SAINT-DIZIER

*Ins., 20 539 ; abst., 32,50 % ; suff. ex., 13 242.* Un. opp. (M. Fèvre, UDF-PR), 5 076 (38,33 %) ; PS (M. Chanfrault), 4 135 (31,22 %) ; PC (M. Cartier), 2 004 (15,13 %) ; FN (M. Garnier), 1 815 (13,70 %) ; MPPT (Mme Malgras), 81 (0,61 %) ; POE (M. Sallen), 77 (0,58 %) ; I 86 (M. Moirod), 54 (0,40 %).

*Stabilité en Haute-Marne, qui garde ses deux députés sortants : M. Guy Chanfrault (PS) et Charles Fèvre (UDF-PR). Le PS obtient sensiblement sa moyenne nationale. Mais le PC a perdu la moitié de ses électeurs entre 1981 et 1986 (7,7 % en 1986, 14 % en 1981). M. Martin Cartier, maire de Saint-Dizier, obtient 15,1 % dans son « bastion ».*

## MAYENNE (3)

**ÉLUS. — 1 ex-PS : M. André Pinçon ; 1 UDF-PR : M. François d'Aubert ; 1 RPR : M. Henri de Gastines.**

*Ins., 193 513 ; abst., 17,55 % ; suff. ex., 148 580.*

Un. opp. (M. de Gastines, RPR), 88 830 (59,78 %), 2 élus ; PS-diss. (M. Pinçon, m. de Laval), 32 906 (22,14 %) ; 1 élu ; PS (M. Planchon, d. s. de Paris), 15 165 (10,20 %) ; FN (M. Pons-Hermant), 5 350 (3,60 %) ; PC (M. Poirier), 3 786 (2,54 %) ; MPPT (M. Faguet), 1 554 (1,04 %) ; I 86 (M. Le Bonniec), 989 (0,66 %).

**SORTANTS : MM. François d'Aubert (UDF-PR) ; Henri de Gastines (RPR) ; Roger Lestas (UDF-PR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 187 956 ; abst., 14,80 % ; suff. ex., 157 018. MARCHAIS, 8 285 (5,27 %) ; MITTERRAND, 35 884 (22,85 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 38 456 (24,49 %) ; GISCARD D'ESTAING, 56 969 (36,28 %) ; CHIRAC, 37 215 (23,70 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 41 689 (26,55 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 188 310 ; abst., 25,56 % ; suff. ex., 137 369. PC, 5 529 (4,02 %) ; PS-MRG, 47 782 (34,78 %) ; UDF-RPR, 81 039 (58,99 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 192 654 ; abst., 42,15 % ; suff. ex., 104 501. PC, 3 143 (3 %) ; PS, 17 724 (16,96 %) ; UDF-RPR, 59 373 (56,81 %) ; FN, 6 506 (6,22 %).

### LAVAL

*Ins., 30 651 ; abst., 15,69 % ; suff. ex., 24 518.* Un. opp. (M. de Gastines, RPR), 11 147 (45,46 %) ; PS-diss. (M. Pinçon), 8 513 (34,72 %) ; PS (M. Planchon), 2 649 (10,80 %) ; FN (M. Pons-Hermant), 927 (3,78 %) ; PC (M. Poirier), 811 (3,30 %) ; MPPT (M. Faguet), 306 (1,24 %) ; I 86 (M. Le Bonniec), 165 (0,67 %).

*Le maire de Laval, M. André Pinçon, exclu du Parti socialiste pour dissidence, a eu raison du candidat officiel parachuté, M. Jean-Paul Planchou, député sortant de Paris, qui n'obtient que 10,20 % des suffrages, soit moins de la moitié de son concurrent socialiste.*

*La liste d'union de l'opposition améliore de trois points le score de la liste Veil aux européennes et obtient deux élus, alors que la droite disposait dans ce département des trois députés sortants.*

## MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

**ÉLUS. — 1 PC : Mme Colette Goeuriot ; 3 PS : MM. Job Durupt, Jean-Paul Durieux, Jean-Yves Le Déaut ; 1 UDF : M. Marcel Bigeard ; 1 UDF-rad. : M. André Rossinot ; 1 RPR : M. Gérard Léonard.**

*Ins., 469 034 ; abst., 25,08 % ; suff. ex., 337 050.*

PS (M. Durupt), 109 992 (32,63 %), 3 élus ; UDF (M. Bigeard, a. sec. É.), 94 580 (28,06), 2 élus ; RPR (Mme Léonard, M. de Saint-Max), 51 258 (15,20 %), 1 élu ; PC (Mme Goeuriot), 34 320 (10,18 %), 1 élu ; FN (M. Bardet), 33 926 (10,06 %) ; LO (M. Neis), 6 099 (1,80 %) ; MRG (M. Michel), 4 137 (1,22 %) ; MPPT (M. Brioso), 1 583 (0,46 %) ; LCR (M. Levy), 1 155 (0,34 %)).

**SORTANTS : MM. Yvon Tondon (PS) ; Job Durupt (PS) ; André Rossinot (UDF-RAD) ; René Haby (UDF-PR) ; Marcel Bigeard (app. UDF) ; Mme Colette Goeuriot (PC) ; M. Jean-Paul Durieux (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 463 469 ; abst., 19,38 % ; suff. ex., 368 014. MARCHAIS, 65 345 (17,75 %) ; MITTERRAND, 98 100 (26,65 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 104 828 (28,48 %) ; GISCARD D'ESTAING, 108 543 (29,49 %) ; CHIRAC, 50 693 (13,77 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 62 211 (16,90 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 465 226 ; abst., 31,03 % ; suff. ex., 315 982. PC, 51 098 (16,17 %) ; PS-MRG, 128 813 (40,76 %) ; UDF-RPR, 119 895 (37,94 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 463 196 ; abst., 48,28 % ; suff. ex., 230 196. PC, 27 595 (11,98 %) ; PS, 42 408 (18,42 %) ; UDF-RPR, 96 166 (41,77 %) ; FN, 26 689 (11,59 %).

### NANCY

*Ins., 57 080 ; abst., 32,12 % ; suff. ex., 37 653.* UDF (M. Bigeard), 14 095 (37,43 %) ; PS (M. Durupt), 10 925 (29,01 %) ; RPR (M. Léonard), 6 516 (17,30 %) ; FN (M. Bardet), 3 703 (9,83 %) ; PC (Mme Goeuriot), 1 159

# LÉGISLATIVES

(3,07 %) ; MRG (M. Michel), 607 (1,61 %) ; LO (M. Neis), 395 (1,04 %) ; LCR (M. Levy), 128 (0,33 %) ; MPPT (M. Brioso), 125 (0,33 %).

### VANDŒUVRE-LES-NANCY

*Ins., 18 728 ; abst., 34,37 % ; suff. ex., 11 902.* PS (M. Durupt), 4 546 (38,19 %) ; UDF (M. Bigeard), 3 563 (29,93 %) ; RPR (M. Léonard), 1 554 (13,05 %) ; FN (M. Bardet), 1 327 (11,14 %) ; PC Mme Goeuriot), 465 (3,90 %) ; MRG (M. Michel), 195 (1,63 %) ; LO (M. Neis), 173 (1,45 %) ; MPPT (M. Brioso), 58 (0,48 %) ; LCR (M. Levy), 21 (0,17 %).

*Le rapport de forces reste identique : quatre députés de gauche et trois de droite. Le PS conserve trois sièges, dont un revient au nouveau venu, M. Jean-Yves Le Deaux, qui remplace M. Yvon Tondon, tête de liste aux régionales. Les socialistes augmentent très sensiblement leur score des européennes de 1984, en passant de 18,42 % à 32,63 %, et font mieux que M. Mitterrand, qui avait réalisé 26,65 % au premier tour de l'élection présidentielle de 1981. De son côté, le PCF, malgré un nouveau recul par rapport aux européennes, garde son député sortant, Mme Colette Coeuriot, qui ne devance la liste du Front national que de 394 voix. Paradoxalement, la présence de listes séparées RPR et UDF a joué en faveur du PCF, alors que le Front national pensait en être le bénéficiaire.*

*La surprise vient de la répartition des sièges à droite. L'UDF n'obtient que 28,1 % des voix, ce qui permet au général Bigeard et au député et maire de Nancy, M. Rossinot de garder leur siège, mais le député sortant de Lunéville, l'ancien ministre, M. René Haby, n'est pas renouvelé. La place ainsi laissée vacante revient à M. Gérard Léonard, tête de liste du RPR, qui obtient 15,2 % des suffrages.*

## MEUSE (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Jean-Louis Dumont ; 1 UDF-PR : M. Gérard Longuet.**

*Ins., 140 489 ; abst., 20,24 % ; suff. ex., 106 557.*

Un. opp. (M. Longuet, UDF-PR, a. d.), 48 419 (45,43 %), 1 élu ; PS (M. Dumont), 39 438 (37,01 %), 1 élu ; FN (Mme Sauvagnac), 9 913 (9,30 %) ; PC (M. Mayer), 6 469 (6,07 %) ; POE (M. Plée), 980 (0,91 %) ; MPPT (M. Fradet), 866 (0,81 %) ; 186 (M. Piestrak), 472 (0,44 %).

**SORTANTS : MM. Jean Bernard (PS) ; Jean-Louis Dumont (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 139 031 ; abst., 16,96 % ; suff. ex., 113 376. MARCHAIS, 13 825 (12,19 %) ; MITTERRAND, 30 700 (27,07 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 32 372 (28,55 %) ; GISCARD D'ESTAING, 37 539 (33,11 %) ; CHIRAC, 17 838 (15,73 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 21 397 (18,87 %).

**14 juin 1981** : Ins., 139 136 ; abst., 24,60 % ; suff. ex., 103 179. PC, 8 836 (8,56 %) ; PS, 42 137 (40,83 %) ; UDF-RPR, 49 086 (47,57 %).

**17 juin 1984** : Ins., 139 550 ; abst., 41,63 % ; suff. ex., 77 429. PC, 5 396 (6,96 %) ; PS, 15 093 (19,49 %) ; UDF-RPR, 35 208 (45,47 %) ; FN, 8 469 (10,93 %).

### BAR-LE-DUC

*Ins., 11 311 ; abst., 22,37 % ; suff. ex., 8 339.* PS (M. Dumont), 3 678 (44,10 %) ; Un. opp. (M. Longuet, UDF-PR), 3 422 (41,03 %) ; FN (Mme Sauvagnac), 539 (6,46 %) ; PC (M. Mayer), 503 (6,03 %) ; MPPT (M. Fradet), 75 (0,89 %) ; POE (M. Plée), 75 (0,89 %) ; 186 (M. Piestrak), 47 (0,56 %).

### VERDUN

*Ins., 12 420 ; abst., 24,25 % ; suff. ex., 8 946.* Un. opp. (M. Longuet, UDF-PR), 4 160 (46,50 %) ; PS (M. Dumont), 3 370 (37,67 %) ; FN (Mme Sauvagnac), 859 (9,60 %) ; PC (M. Mayer), 390 (4,35 %) ; POE (M. Plée), 77 (0,86 %) ; MPPT (M. Fradet), 59 (0,65 %) ; 186 (M. Piestrak), 31 (0,34 %).

*La liste Meuse-unie UDF-RPR n'a pas réussi son pari : obtenir deux sièges au Parlement et cinq aux régionales. Seul M. Gérard Longuet, UDF-PR, député européen battu aux législatives de 1981 est élu. Le Parti socialiste a fait mieux que résister dans ce département rural avec 37,01 % ds suffrages exprimés. M. Jean-Louis Dumont, garde son siège tandis que M. Jean Bernard, député sortant s'installe au conseil régional avec le conseiller général, maire de Commercy, M. François Dosé et le conseiller général de Verdun, M. Pierre Méchin. A Bar-le-Duc, le chef-lieu du département, le PS recueille 44,11 % aux législatives, un score dû à la personnalité de M. Jean Bernard, maire, député sortant. Cette élection aura marqué le rééquilibrage des forces politiques en présence, mais également le déclin continu du PC avec 6,03 % des suffrages exprimés, tandis que le Front national affirme une forte présence avec 9,30 % des suffrages exprimés aux législatives et 10,93 % aux régionales.*

## MORBIHAN (6)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Jean-Yves Le Drian ; Jean Giovannelli ; 1 UDF-CDS : M. Loïc Bouvard ; 2 UDF-PR : MM. : Raymond Marcellin, Aimé Kerguéris ; 1 RPR : M. Jean-Claude Cavaillé.**

*Ins., 434 280 ; abst., 20,29 % ; suff. ex., 328 857.*

Un. opp. (M. Marcellin, UDF-PR, a. min., prés. c. g.), 171 149 (52,04 %), 4 élus ; PS (M. Le Drian, M. de Lorient), 104 189 (31,68 %), 2 élus ; FN (Mme Dupont-Tingaud), 22 521 (6,84 %) ; PC (M. Maurice, M. De Lanester), 22 068 (6,71 %) ; Alt. (M. Guegan, UDB), 3 878 (1,17 %) ; MPPT (M. Le Barillier), 2 829 (0,86 %) ; I86 (M. Renier), 2 223 (0,67 %).

**SORTANTS : MM. Raymond Marcellin (UDF-PR) ; Aimé Kerguéris (PR, app. UDF) ; Jean-Charles Cavaillé (RPR) ; Loïc Bouvard (UDF-CDS) ; Jean-Yves Le Drian (PS) ; Jean Giovannelli (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 414 217 ; abst., 16,77 % ; suff. ex., 340 703. MARCHAIS, 32 806 (9,62 %) ; MITTERRAND, 85 751 (25,16 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 91 396 (26,82 %) ; GISCARD D'ESTAING, 117 067 (34,36 %) ; CHIRAC, 65 253 (19,15 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 73 393 (21,54 %).

**14 juin 1981** : Ins., 414 323 ; abst., 25,84 % ; suff. ex., 303 818. PC, 26 275 (8,64 %) ; PS, 111 105 (36,56 %) ; UDF-RPR, 163 057 (53,66 %).

**17 juin 1984** : Ins., 424 973 ; abst., 42,55 % ; suff. ex., 235 402. PC, 16 840 (7,15 %) ; PS, 46 291 (19,66 %) ; UDF-RPR, 115 469 (49,05 %) ; FN, 21 509 (9,13 %).

### VANNES

*Ins., 26 634 ; abst., 24,64 % ; suff. ex., 19 391.* Un. opp. (M. Marcellin, UDF-PR), 9 844 (50,76 %) ; PS (M. Le Drian), 6 703 (34,56 %) ; FN (Mme Dupont-Tingaud), 1 781 (9,18 %) ; PC (M. Maurice), 541 (2,78 %) ; Alt. (M. Guégan, UDB), 186 (0,95 %) ; MPPT (M. Le Barillier), 185 (0,95 %) ; I86 (M. Rénier), 151 (0,77 %).

### LORIENT

*Ins., 42 324 ; abst., 26,27 % ; suff. ex., 30 154.* PS (M. Le Drian), 11 810 (39,16 %) ; un. opp. (M. Marcellin, UDF-PR), 11 696 (38,78 %) ; PC (M. Maurice), 3 145 (10,42 %) ; FN (Mme Dupont-Tingaud), 2 580 (8,55 %) ; Alt. (M. Guegan, UDB), 451 (1,49 %) ; MPPT (M. Le Barillier), 280 (0,92 %) ; I86 (M. Renier), 192 (0,63 %).

*M. Jean Giovanelli (PS) sauve son siège. C'est la principale information de ces élections dans le Morbihan. Avec quatre élus et un score de 52,04 % l'opposition nationale UDF-RPR menée par MM. Raymond Marcellin, Jean-Charles Cavaillé (RPR), Loïc Bouvard et Aimé Kergueris l'emporte. Ce n'est qu'une confirmation. L'opposition se devait, au minimum, de placer ses quatre sortants. A noter aussi que l'UDF-RPR réalise un score un peu inférieur à celui du premier tour des législatives de 1981 où, pour les six circonscriptions, elle atteignait 53,66 %. Le Front national, avec 6,84 %, est en net recul par rapport aux élections européennes (9,13 %), dans ce département dont M. Jean-Marie Le Pen est originaire.*

*Dans ce département traditionaliste, la surprise vient du bon score du Parti socialiste qui, avec 39,16 %, fait mieux qu'au premier tour des législatives de 1981 (36,56 %).*

## MOSELLE (10)

**ÉLUS. – 3 PS : MM. Jean Laurain, René Drouin, Charles Metzinger ; 1 UDF-CDS : M. Jean Seitlinger ; 1 UDF-PR : M. Denis Jacquat ; 3 RPR : MM. Pierre Messmer, Jean-Louis Masson, Jean-Marie Demange ; 1 CNIP : M. Jean Kiffer ; 1 FN : M. Guy Herlory.**

*Ins., 658 406 ; abst., 22,16 % ; suff. ex., 485 072.*

PS (M. Laurain, sec. E.), 132 379 (27,29 %), 3 élus ; RPR (M. Messmer, a. pr. m., m. de Sarrebourg), 126 509 (26,08 %), 3 élus ; UDF (M. Seitlinger, UDF-CDS), 69 104 (14,24 %), 2 élus ; FN (M. Herlory), 64 507 (13,29 %), 1 élu ; CNIP (M. Kiffer, a. d.), 36 206 (7,46 %), 1 élu ; PC (M. Lamm), 29 054 (5,98 %) ; Verts (Mme Isler), 16 307 (3,36 %) ; MRG (M. Reymund), 3 421 (0,70 %) ; POE (M. Chemiade), 3 197 (0,65 %) ; MPPT (M. Morisse), 3 061 (0,63 %) ; LCR (M. Hirsch), 1 327 (0,27 %).

**SORTANTS : MM. Nicolas Schiffler (PS) ; Jean-Louis Masson (RPR) ; René Drouin (PS) ; Robert Malgras (PS) ; Charles Metzinger (PS) ; Paul Bladt (PS) ; Jean Seitlinger (UDF-CDS) ; Pierre Messmer (RPR).**

**26 avril 1981** : Ins., 634 162 ; abst., 18,60 % ; suff. ex., 506 638. MARCHAIS, 59 771 (11,79 %) ; MITTERRAND, 132 988 (26,24 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 139 833 (27,60 %) ; GISCARD D'ESTAING, 172 259 (34 %) ; CHIRAC, 82 234 (16,23 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 97 820 (19,30 %).

**14 juin 1981** : Ins., 635 558 ; abst., 32,54 % ; suff. ex., 419 955. PC, 41 878 (9,97 %) ; PS, 171 019 (40,72 %) ; UDF-RPR, 184 535 (43,94 %).

**17 juin 1984** : Ins., 649 311 ; abst., 48,39 % ; suff. ex., 317 662. PC, 20 949 (6,59 %) ; PS, 53 240 (16,75 %) ; UDF-RPR, 136 654 (43,01 %) ; FN, 44 602 (14,04 %).

### METZ

*Ins., 67 371 ; abst., 26,25 % ; suff. ex., 47 604.* PS (M. Laurain), 14 293 (30,02 %) ; RPR (M. Messmer), 10 410 (21,86 %) ; UDF (M. Seitlinger, UDF-CDS), 10 175 (21,37 %) ; FN (M. Herlory), 6 733 (14,14 %) ; CNIP (M. Kiffer), 2 075 (4,35 %) ; Verts (Mme Isler), 1 518 (3,18 %) ; PC (M. Lamm), 1 395 (2,93 %) ; MRG (M. Reymund), 414 (0,86 %) ; POE (M. Cheminade), 249 (0,52 %) ; MPPT (M. Morisse), 240 (0,50 %) ; LCR (M. Hirsch), 102 (0,21 %).

### THIONVILLE

*Ins., 25 563 ; abst., 21,14 % ; suff. ex., 19 223.* RPR (M. Messmer), 5 687 (29,58 %) ; PS (M. Laurain), 5 389 (28,03 %) ; FN (M. Herlory), 2 220 (11,54 %) ; PC (M. Lamm), 1 828 (9,50 %) ; UDF (M. Seitlinger, UDF-CDS), 1 824 (9,48 %) ; CNIP (M. Kiffer), 1 370 (7,12 %) ; Verts (Mme Isler), 519 (2,69 %) ; MRG (M. Reymund), 160 (0,83 %) ; POE (M. Cheminade), 99 (0,51 %) ; MPPT (M. Morisse), 79 (0,41 %) ; LCR (M. Hirsch), 48 (0,24 %).

*Pas de surprise dans ce département où les pronostics ont été confirmés pour neuf des dix sièges à pourvoir, le dixième étant jugé incertain. Ainsi le PS perd deux députés par rapport aux élections de 1981, mais reste la première force politique de la Moselle, avec 27,29 % des suffrages, enregistrant ainsi un gain de plus de dix points par rapport aux européennes de 1984. L'opposition parlementaire, qui n'avait pas réussi à s'entendre, obtient deux députés supplémentaires mais perd près de 3 points par rapport aux européennes (43,01 %) et aux législatives de 1981 (43,94 %), où elle avait présenté une liste commune. Le Front national confirme, pour sa part, son score des européennes, en obtenant 13,29 % des suffrages. La lutte fratricide qu'il a menée contre la liste dissidente du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen, retirée au dernier moment, lui a probablement coûté son troisième siège, acquis par la liste du CNIP.*

*Le grand vaincu de cette consultation reste le PCF qui, avec 5,98 % des voix, poursuit son déclin amorcé à l'élection présidentielle de 1981. Ainsi, même à Thionville, commune qu'il avait réussi à conserver aux municipales de 1983, il arrive en quatrième position derrière le RPR, le PS et le Front national.*

## NIÈVRE (3)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Pierre Bérégovoy, Bernard Bardin ; 1 UDF-PR : M. Hervé de Charette.**

*Ins., 177 376 ; abst., 21,68 % ; suff. ex., 131 954.*

PS (M. Bérégovoy, min., m. de Nevers), 53 844 (40,80 %), 2 élus ; Un. opp. (M. de Charette, UDF-PR), 47 432 (35,94 %), 1 élu ; PC (M. Périnaud), 18 253 (13,83 %) ; POE (Mme Cousin), 8 124 (6,15 %) ; Verts (M. Crutain), 2 281 (1,72 %) ; FN (M. Cendre), 1 106 (0,83 %) ; MPPT (M. Bolatre), 914 (0,69 %).

**SORTANTS : MM. Eugène Teisseire (PS) ; Jacques Huygues des Etages (PS) ; Bernard Bardin (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 177 008 ; abst., 18,53 % ; suff. ex., 142 166. MARCHAIS, 21 524 (15,14 %) ; MITTERRAND, 55 912 (39,32 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 58 189 (40,93 %) ; GISCARD D'ESTAING, 32 145 (22,61 %) ; CHIRAC, 19 388 (13,63 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 22 608 (15,90 %).

**14 juin 1981** : Ins., 176 885 ; abst., 29 % ; suff. ex., 123 534. PC, 20 174 (16,33 %) ; PS, 64 198 (51,96 %) ; UDF-RPR, 34 708 (28,09 %).

**17 juin 1984** : Ins., 176 996 ; abst., 42,34 % ; suff. ex., 97 885. PC, 13 472 (13,76 %) ; PS, 28 296 (28,91 %) ; UDF-RPR, 34 849 (35,61 %) ; FN, 7 925 (8,09 %).

### NEVERS

*Ins., 27 999 ; abst., 25,10 % ; suff. ex., 20 146.* PS (M. Bérégovoy), 8 531 (42,34 %) ; Un. opp. (M. de Charette, UDF-PR), 7 716 (38,30 %) ; PC (M. Périnaud), 2 210 (10,96 %) ; FN (M. Cendre), 1 141 (5,66 %) ; Verts (M. Crutain), 343 (1,70 %) ; MPPT (M. Bolatre), 107 (0,53 %) ; POE (Mme Cousin), 98 (0,48 %).

*La greffe Bérégovoy et la greffe de Charette ont pris dans le département du président. Les deux « parachutés » qui s'étaient frottés pour la première fois au suffrage universel dans la Nièvre lors des municipales de mars 1983, font leur entrée à l'Assemblée nationale, après avoir, dans le passé, tenté en vain et ailleurs d'obtenir un mandat législatif. Quant au troisième siège, il est revenu au seul député sortant en lice : M. Bernard Bardin, ancien suppléant de M. François Mitterrand.*

*La candidature de M. Bernard Savy, second derrière M. de Charette, était le résultat d'un accord passé entre le RPR et l'UNAM (Union pour l'avenir de la médecine), dont il est le président. Sans attache locale, M. Savy, non élu, laisse le leadership du RPR départemental à la tête de liste régionale, un jeune avocat de Nevers, Alain Suguenot, qui réalise un meilleur score que celui obtenu par M. de Charette aux législatives.*

## NORD (24)

**ÉLUS. – 4 PC : MM. Gustave Ansart, Alain Bocquet, Georges Hage, Jean Jarosz ; 8 PS : MM. Pierre Mauroy, Jean Le Garrec, Arthur Notebart, Mme Jacqueline Osselin, MM. Michel Delbarre, Bernard Derosier, Alain Faugaret, Marcel Dehoux ; 1 UDF : M. Bruno Durieux ; 1 UDF-CDS : M. Georges Delfosse ; 1 UDF-PR : M. Jean-Jacques Descamps ; 6 RPR : MM. Albin Chalandon, Serge Charles, Jacques Legendre, Charles Paccou, Claude Dhinnin, Olivier Marlière ; 3 FN : MM. Bruno Chauvierre, Christian Baeckeroot, Pierre Ceyrac.**

*Ins., 1 628 443 ; abst., 20,52 % ; suff. ex., 1 238 134.*

PS-MRG (M. Mauroy, PS, a. prem. min., m. de Lille), 371 652 (30,01 %), 8 élus ; RPR (M. Chalandon, a. min.), 287 009 (23,18 %), 6 élus ; PC (M. Ansart), 170 126 (13,74 %), 4 élus ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS, m. de Lambersart), 158 804 (12,82 %), 3 élus ; FN (M. Chauvierre), 140 530 (11,35 %), 3 élus ; Verts (M. Cochet), 37 054 (2,99 %) ; LO (Mme Baudrin), 19 920 (1,60 %) ; PSU (M. Mercier), 16 410 (1,32 %) ; div. opp. (M. Cattelin, ARIL(, 15 459 (1,24 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 7 083 (0,57 %) ; LCR (M. Mortal), 5 817 (0,46 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 4 307 (0,34 %) ; POE (M. Bentounes), 3 963 (0,32 %).

**SORTANTS : MM. Georges Delfosse (UDF-CDS) ; Pierre Dassonville (PS) ; Mme Jacqueline Osselin (PS) ; MM. Bernard Derosier (PS) ; Arthur Notebart (PS) ; André Laurent (PS) ; Pierre Prouvost (PS) ; Alain Faugaret (PS) ; Serge Charles (RPR) ; Gérard Haesebroeck (PS) ; Albert Denvers (PS) ; Charles Paccou (RPR) ; Maurice Sergheraert (NI) ; Emile Roger (PC) ; Georges Hage (PC) ; Mme Denise Cacheux (PS) ; MM. Paul Moreau (PS) ; Georges Bustin (PC) ; Alain Bocquet (PC) ; Gustave Ansart (PC) ; Marcel Dehoux (PS) ; Umberto Battist (PS) ; Jean Jarosz (PC).**

**26 avril 1981** : Ins., 1 601 851 ; abst., 14,85 % ; suff. ex., 1 338 746. MARCHAIS, 287 069 (21,44 %) ; MITTERRAND, 346 897 (25,91 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 365 377 (27,29 %) ; GISCARD D'ESTAING, 366 297 (27,36 %) ; CHIRAC, 195 828 (14,62 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 232 671 (17,37 %).

**14 juin 1981** : Ins., 1 604 717 ; abst., 25,31 % ; suff. ex., 1 179 708. PC, 269 633 (22,85 %) ; PS, 448 597 (38,02 %) ; UDF-RPR, 420 223 (35,62 %).

**17 juin 1984** : Ins., 1 609 180 ; abst., 38,63 % ; suff. ex., 944 578. PC, 149 111 (15,78 %) ; PS, 195 363 (20,68 %) ; UDF-RPR, 348 409 (36,88 %) ; FN, 99 289 (10,51 %).

### LILLE

*Ins., 96 860 ; abst., 32,12 % ; suff. ex., 63 865.* PS-MRG (M. Mauroy, PS), 22 966 (35,96 %) ; RPR (M. Chalandon), 14 569 (22,81 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 8 578 (13,43 %) ; FN (M. Chauvierre), 7 906 (12,37 %) ; PC (M. Ansart), 4 606 (7,21 %) ; Verts (M. Cochet), 1 896 (2,96 %) ; div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 1 177 (1,84 %) ; LO (Mme Baudrin), 795 (1,24 %) ; PSU (M. Mercier), 618 (0,96 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 248 (0,38 %) ; LCR (M. Mortal), 237 (0,37 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 160 (0,25 %) ; POE (M. Bentounes), 109 (0,17 %).

### CAMBRAI

*Ins., 23 650 ; abst., 20,54 % ; suff. ex., 17 933.* RPR (M. Chalandon), 6 050, (33,73 %) ; PS-MRG (M. Mauroy, PS), 5 397 (30,09 %) ; FN (M. Chauvierre), 2 157 (12,02 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 1 574 (8,77 %) ; PC (M. Ansart), 1 246 (6,94 %) ; Verts (M. Cochet), 481 (2,68 %) ; LO (Mme Baudrin), 287 (1,60 %) ; div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 249 (1,38 %) ; PSU (M. Mercier), 239 (1,33 %) ; LCR (M. Mortal), 80 (0,44 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 69 (0,38 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 55 (0,30 %) ; POE (M. Bentounes), 49 (0,27 %).

### DOUAI

*Ins., 26 767 ; abst., 28,14 % ; suff. ex., 18 603.* RPR (M. Chalandon), 6 322 (33,98 %) ; PS-MRG (M. Mauroy), 4 443 (23,88 %) ; PC (M. Ansart), 2 553 (13,72 %) ; FN (M. Chauvierre), 2 132 (11,46 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 1 727 (9,28 %) ; Verts (M. Cochet), 470 (2,52 %) ; PSU (M. Mercier), 254 (1,36 %) ; LO (Mme Baudrin), 249 (1,33 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 171 (0,91 %) ; LCR (M. Mortali), 106 (0,56 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 78 (0,41 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 49 (0,26 %) ; POE (M. Bentounes), 49 (0,26 %).

### DUNKERQUE

*Ins., 48 264 ; abst., 24,36 % ; suff. ex., 35 201.* RPR (M. Chalandon), 11 325 (32,17 %), PS-MRG (M. Mauroy, PS), 10 083 (28,64 %) ; UDF (Delfosse, UDF-CDS), 3 880 (11,02 %) ; FN (M. Chauvierre), 3 735 (10,61 %) ; PC (M. Ansart), 2 407 (6,83 %) ; Verts (M. Cochet), 1 428 (4,05 %) ; PSU (M. Mercier), 607 (1,72 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 577 (1,63 %) ; LO (Mme Baudrin), 558 (1,58 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 259 (0,73 %) ; LCR (M. Mortali), 132 (0,37 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 132 (0,37 %) ; POE (M. Bentounes), 78 (0,22 %).

### MARCQ-EN-BARŒUL

*Ins., 26 034 ; abst., 24,47 % ; suff. ex., 19 210.* RPR (M. Chalandon), 8 134 (42,34 %) ; PS-MRG (M. Mauroy, PS), 4 485 (23,34 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 2 505 (13,04 %) ; FN (M. Chauvierre), 1 848 (9,61 %) ; PC (M. Ansart), 890 (4,63 %) ; Verts (M. Cochet), 480 (2,49 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 352 (1,83 %) ; PSU (M. Mercier), 173 (0,90 %) ; LO (Mme Baudrin), 167 (0,86 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 85 (0,44 %) ; POE (M. Bentounes), 33 (0,17 %) ; LCR (M. Mortal), 29 (0,15 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 29 (0,15 %).

### MAUBEUGE

*Ins., 20 565 ; abst., 26,41 % ; suff. ex., 14 542.* PS-MRG (M. Mauroy, PS), 4 027 (27,69 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 2 851 (19,60 %) ; RPR (M. Chalandon), 2 311 (15,89 %) ; FN (M. Chauvierre), 2 133 (14,66 %) ; PC (M. Ansart), 2 116 (14,55 %) ; Verts (M. Cochet), 377 (2,59 %) ; LO (Mme Baudrin), 195 (1,34 %) ; PSU (M. Mercier), 190 (1,30 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 113 (0,77 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 94 (0,64 %) ; LCR (M. Mortal), 69 (0,47 %) ; POE (M. Bentounes), 35 (0,24 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 31 (0,21 %).

### ROUBAIX

*Ins., 46 849 ; abst., 25,95 % ; suff. ex., 33 333.* PS-MRG (M. Mauroy, PS), 9 717 (29,15 %) ; FN (M. Chauvierre), 7 062 (21,18 %) ; RPR (M. Chalandon), 6 128 (18,38 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 5 321 (15,96 %) ; PC (M. Ansart), 2 272 (6,81 %) ; Verts (M. Cochet), 772 (2,31 %) ; LO (Mme Baudrin), 575 (1,72 %) ; PSU (M. Mercier), 507 (1,52 %) ; POE (M. Bentounes), 324 (0,97 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 238 (0,71 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 164 (0,49 %) ; LCR (M. Mortal), 150 (0,45 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 103 (0,30 %).

### TOURCOING

*Ins., 53 112 ; abst., 21,57 % ; suff. ex., 40 339.* PS-MRG (M. Mauroy, PS), 11 036 (27,35 %) ; FN (M. Chauvierre), 8 946 (22,17 %) ; RPR (M. Chalandon), 7 642 (18,94 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 6 975 (17,29 %) ; PC (M. Ansart), 2 350 (5,82 %) ; Verts (M. Cochet), 1 129 (2,79 %) ; LO (Mme Baudrin), 697 (1,72 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 539 (1,33 %) ; PSU (M. Mercier), 440 (1,09 %) ; MRG-diss. (M. Kesteloot), 179 (0,44 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 174 (0,43 %) ; LCR (M. Mortal), 122 (0,30 %) ; POE (M. Bentounes), 110 (0,27 %).

### VALENCIENNES

*Ins., 25 908 ; abst., 24,82 % ; suff. ex., 18 834.* RPR (M. Chalandon), 6 269 (33,28 %) ; PS-MRG (M. Mauroy, PS), 4 208 (22,34 %) ; PC (M. Ansart), 2 819 (14,96 %) ; FN (M. Chauvierre), 2 040 (10,83 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 2 020 (10,72 %) ; Verts (M. Cochet), 559 (2,96 %) ; LO (Mme Baudrin), 237 (1,25 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 230 (1,22 %) ; PSU (M. Mercier), 207 (1,09 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 86 (0,45 %) ; LCR (M. Mortal), , 72 (0,38 %) ; POE (M. Bentounes), 49 (0,26 %) ; MRG-Diss. (M. Kesteloot), 38 (0,20 %).

### VILLENEUVE-D'ASCQ

*Ins., 35 245 ; abst., 23,71 % ; suff. ex., 26 014.* PS-MRG (M. Mauroy, PS), 10 128 (38,93 %) ; RPR (M. Chalandon), 5 346 (20,55 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 3 605 (13,85 %) ; FN (M. Chauvierre), 2 768 (10,64 %) ; PC (M. Ansart), 1 748 (6,71 %) ; Verts (M. Cochet), 1 035 (3,97 %) ; PSU (M. Mercier), 394 (1,51 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 359 (1,38 %) ; LO (Mme Baudrin), 276 (1,06 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 111 (0,42 %) ; LCR (M. Mortal), 104 (0,39 %) ; MRG-Diss. (M. Kesteloot), , 71 (0,27 %) ; POE (M. Bentounes), 69 (0,26 %).

### WATTRELOS

*Ins., 28 845 ; abst., 24,09 % ; suff. ex., 20 921.* PS-MRG (M. Mauroy, PS), 8 039 (38,42 %) ; FN (M. Chauvierre), 4 210 (20,12 %) ; RPR (M. Chalandon), 2 906 (13,89 %) ; UDF (M. Delfosse, UDF-CDS), 2 248 (10,74 %) ; PC (M. Ansart), 1 530 (7,31 %) ; Verts (M. Cochet), 630 (3,01 %) ; PSU (M. Mercier), 456 (2,17 %) ; LO (Mme Baudrin), 374 (1,78 %) ; Div. opp. (M. Cattelin, ARIL), 179 (0,85 %) ; MPPT (Mme Mazoyer), 122 (0,58 %) ; LCR (M. Mortal), 82 (0,39 %) ; MRG-Diss. (M. Kesteloot), 82 (0,39 %) ; POE (M. Bentounes), 63 (0,30 %).

*L'une des premières leçons de ce scrutin dans le Nord est sans doute la contre-performance de l'UDF. Les sondages lui laissaient espérer quatre députés, elle en convoitait cinq et peut-être six. Elle n'en obtient que trois. M. Stéphane Dermaux, maire de Tourcoing, qui figurait en quatrième position, est l'un des grands battus, d'autant plus que, même dans sa ville, l'UDF est devancée par le RPR et le Front national.*

*Le parti de M. Le Pen, avec plus de 20 % des suffrages, l'emporte sur l'UDF et le RPR à Tourcoing, Roubaix, Wattrelos. Son score lui permet d'obtenir, contre toute attente, trois sièges à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire autant que l'UDF. Celle-ci paie ainsi sévèrement les divisions et atermoiements dont elle a fait preuve, ainsi que l'absence d'un véritable leader. Le petit-fils du général de Gaulle, sur lequel elle avait compté pour redresser la barre côté régional, ne fait guère mieux qu'améliorer d'un point et demi le score UDF. La greffe n'a pas pris malgré le prestige du nom.*

*Au RPR, en revanche, le parachutage de M. Chalandon assure aux gaullistes une large avance sur leurs partenaires.*

*A gauche, le Parti communiste n'enraye pas l'érosion. Il atteint à peine plus de la moitié de son score de 1978. Avec plus de 30 % des suffrages, le PS s'affirme comme la première force politique du département et de la région, qui devrait rester acquise à la gauche.*

## OISE (7)

**ÉLUS. – 3 PS : MM. Jean Anciant ; Roland Florian, Guy Vadepied ; 1 UDF : M. Robert Hersant ; 2 RPR : MM. Marcel Dassault, Jean-François Mancel ; 1 FN : M. Pierre Descaves.**

*Ins., 432 071 ; abst., 19,71 % ; suff. ex., 330 478.*

Un. opp (M. Dassault, RPR), 138 881 (42,02 %), 3 élus ; PS (M. Anciant, m. de Creil), 105 379 (31,88 %), 3 élus ; FN (M. Descaves), 35 554 (10,75 %), 1 élu ; PC (M. Masure), 33 283 (21,07 %) : LO (M. Szpirko), 8 040 (2,43 %) ; MRG (M. Laffolley), 5 481 (1,65 %) ; MPPT (M. Sipos), 2 385 (0,72 %) ; LOR (M. Delair), 1 475 (0,44 %).

**SORTANTS : MM. Marcel Dassault (app. RPR) ; Roland Florian (PS) ; Jean-Pierre Braine (PS) ; Jean Anciant (PS) ; Guy Vadepied (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 408 357 ; abst., 15,41 % ; suff. ex., 339 786. MARCHAIS, 61 695 (18,15 %) ; MITTERRAND, 86 771 (25,53 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 94 053 (27,68 %) ; GISCARD D'ESTAING, 88 399 (26,01 %) ; CHIRAC, 59 094 (17,39 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 69 617 (20,48 %).

**14 juin 1981** : Ins., 409 113 ; abst., 25,42 % ; suff. ex., 300 712. PC, 54 968 (18,27 %) ; PS, 106 236 (35,32 %) ; UDF-RPR, 130 261 (43,31 %).

**17 juin 1984** : Ins., 421 930 ; abst., 39,96 % ; suff. ex., 243 054. PC, 28 131 (11,57 %) ; PS, 47 255 (19,44 %) ; UDF-RPR, 95 472 (39,28 %) ; FN, 31 042 (12,77 %).

### BEAUVAIS

*Ins., 29 742 ; abst., 18,88 % ; suff. ex., 22 982.* Un. opp. (M. Dassault, RPR), 10 074 (43,83 %) ; PS (M. Anciant), 7 649 (33,28 %) ; FN (M. Descaves), 2 380 (10,35 %) ; PC (M. Masure), 1 708 (7,43 %) ; LO (M. Szpirko), 473 (2,05 %) ; MRG (M. Laffolley), 334 (1,45 %) ; MPPT (M. Sipos), 204 (0,88 %) ; LOR (M. Delair), 160 (0,69 %).

### COMPIÈGNE

*Ins., 22 196 ; abst., 24,74 % ; suff. ex., 16 031.* Un. Opp. (M. Dassault, RPR), 7 326 (45,69 %) ; PS (M. Anciant), 5 194 (32,39 %) ; FN (M. Descaves), 1 927 (12,02 %) ; PC (M. Masure), 824 (5,14 %), LO (M. Szpirko), 289 (1,80 %) ; MRG (M. Laffolley), 267 (1,66 %) ; MPPT (M. Sipos), 104 (0,64 %) ; LOR (M. Delair), 100 (0,62 %).

### CREIL

*Ins., 15 875 ; abst., 30,14 % ; suff. ex., 10 598.* PS (M. Anciant), 4 989 (47,07 %) ; un. opp. (M. Dassault, RPR), 2 627 (24,88 %) ; FN (M. Descaves), 1 541 (14,54 %) ; PC (M. Masure), 942 (8,88 %) ; LO (M. Szpirko), 288 (2,15 %) ; MRG (M. Laffolley), 132 (1,24 %) ; MPPT (M. Sipos), 69 (0,65 %) ; LOR (M. Delair), 60 (0,56 %).

*Le Parti socialiste, grâce à une remontée qui le situe à 3,5 points du score qu'il avait obtenu lors de la « vague rose » des élections législatives de 1981, obtient trois sièges alors qu'il en détenait quatre, et fait jeu égal avec l'opposition RPR-UDF. La présence, sur la liste de cette dernière, de M. Robert Hersant, qui avait quitté le département en 1978, l'a sans doute privée d'un certain nombre de voix. En témoigne son recul à Compiègne, par rapport aux élections municipales de 1983 (le maire de cette ville, M. Jean Legendre, est un adversaire de longue date du patron du* Figaro.) *Cette donnée n'est pas étrangère, non plus, au succès du Front national, en perte de vitesse par rapport aux élections européennes de 1984, mais qui réussit néanmoins à devancer de peu le PCF et à enlever le septième siège.*

(Lire la suite page 20.)

هكذا من الأصل



## ORNE (3)

**ÉLUS. – 1 ex-PS : M. Michel Lambert; 1 UDF-CDS : M. Francis Geng; 1 RPR : M. Daniel Goulet.**

*Ins., 209 590; abst., 20,39 %; suff. ex., 157 048.*

Un. opp. : M. Goulet (RPR), 75 755 (48,23 %), 2 élus; PS-diss. : M. Lambert (ex-PS), 34 193 (21,77 %), 1 élu; PS-MRG : M. Doubin (MRG), 16 613 (10,57 %); FN : M. Delacroix, 10 208 (6,49 %); div. opp. : M. Raad, 8 417 (5,35 %); PC : M. Frennée, 5 193 (3,30 %); Verts : M. Berthout, 3 848 (2,45 %); POE : M. Paumier, 1 470 (0,93 %); MPPT : (Mme Picco), 850 (0,54 %); ALT : Mme Noirot, 501 (0,31 %).

**SORTANTS : MM. Daniel Goulet (RPR); Francis Geng (UDF-CDS); Michel Lambert (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 205 689; abst., 16,58 %; suff. ex., 168 934. MARCHAIS, 14 598 (8,64 %); MITTERRAND, 39 794 (23,55 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 42 952 (25,42 %); GISCARD D'ESTAING, 51 827 (30,67 %); CHIRAC, 42 138 (24,94 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 46 970 (27,80 %).

**14 juin 1981** : Ins., 205 840; abst., 27,29 %; suff. ex., 147 655. PC, 10 665 (7,22 %); PS, 51 919 (35,16 %); UDF-RPR, 82 786 (56,06 %).

**17 juin 1984** : Ins., 207 812; abst., 41,23 %; suff. ex., 116 983. PC, 5 579 (4,76 %); PS, 21 298 (18,20 %); UDF-RPR, 59 818 (51,13 %); FN, 9 064 (7,74 %).

### ALENÇON

*Ins., 18 851; abst., 27,47 %; suff. ex., 13 088.* Un. opp. : M. Goulet (RPR), 5 972 (45,62 %); PS-diss. : M. Lambert (ex-PSI), 3 363 (25,69 %); PS-MRG : M. Doubin (MRG), 1 469 (11,20 %); FN : M. Delacroix, 811 (6,19 %); PC : M. Frenée, 569 (4,34 %); div. opp. : M. Raad, 368 (2,81 %); Verts : M. Berthout, 294 (2,24 %); ALT. : Mme Noirot, 85 (0,64 %); POE : M. Paumier, 81 (0,61 %); MPPT : Mme Picco, 76 (0,58 %).

*M. François Doubin a échoué dans sa tentative : les socialistes dissidents ont réussi à conserver le siège de M. Michel Lambert, rocardien, exclu du PS pour avoir refusé le « parachutage » du président du MRG. Celui-ci passe difficilement le cap des 10 %. Avec ces deux listes, la gauche non communiste réalise d'ailleurs un très bon score, mais sa désunion laissera des traces.*

*Du côté de l'opposition, les divisions ont également pesé : la dissidence du docteur Raad, négociateur dans l'affaire des otages français du Liban, a peut-être, en effet, empêché la liste RPR-UDF d'enlever les trois sièges en jeu. A noter que M. Vimal du Bouchet, RPR, qui menait une liste non pas « dissidente » mais « complémentaire » aux régionales, obtient le siège qu'il espérait. M. Doubin est battu aussi aux régionales.*

## PAS-DE-CALAIS (14)

**ÉLUS. – 2 PC : MM. Rémy Auchedé, Jean-Jacques Barthe; 6 PS : MM. Roland Huguet, Guy Lengagne, Jean-Pierre Kucheida, Jacques Mellick, André Delehedde, Marcel Wacheux; 1 UDF-PR : M. Philippe Vasseur; 2 RPR : MM. Jean-Paul Delevoye, Yvan Blot; 1 CNIP : M. Jacques Hersant; 1 div. d. : M. Léonce Deprez; 1 FN : M. François Porteu de la Morandière.**

*Ins., 977 008; abst., 18,23 %; suff. ex., 762 737.*

PS-MRG (M. Huguet, PS, prés. c.g.), 261 865 (34,33 %), 6 élus; RPR (M. Delevoye), 127 547 (16,72 %), 3 élus; PC (M. Auchède), 126 272 (16,55 %), 2 élus; UDF (M. Vasseur, UDF-PR), 76 274 (10 %), 1 élu; Opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 70 669 (9,26 %), 1 élu; FN (M. Porteu de la Morandière), 59 745 (7,83 %), 1 élu; Verts (M. Trouvilliez), 25 541 (3,34 %); Div. opp. (M. Cannie), 7 485 (0,98 %); MPPT (M. Schapman), 7 339 (0,96 %).

**SORTANTS : MM. André Delehedde (PS); Jean-Pierre Defontaine (MRG); Lucien Pignion (PS); Claude Wilquin (PS); Michel Sergent (PS); Dominique Dupilet (PS); Jean-Jacques Barthe (PC); Roland Huguet (PS); Jacques Mellick (PS); Marcel Wacheux (PS); Noël Josèphe (PS); Jean-Pierre Kucheida (PS); Jean-Claude Bois (PS); Joseph Legrand (PC).**

**26 avril 1981** : Ins., 945 564; abst., 13,61 %; suff. ex., 800 384. MARCHAIS, 185 427 (23,16 %); MITTERRAND, 221 988 (27,73 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 231 479 (28,92 %); GISCARD D'ESTAING, 209 454 (26,16 %); CHIRAC, 110 377 (13,79 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 128 315 (16,03 %).

**14 juin 1981** : Ins., 946 834; abst., 22,37 %; suff. ex., 722 683. PC, 183 875 (25,44 %); PS-MRG, 318 991 (44,13 %); UDF-RPR, 212 627 (29,42 %).

**17 juin 1984** : Ins., 963 801; abst., 36,53 %; suff. ex., 580 311. PC, 104 597 (18,02 %); PS, 141 099 (24,31 %); UDF-RPR, 197 488 (34,03 %); FN, 38 601 (6,65 %).

### ARRAS

*Ins., 26 171; abst., 16,28 %; suff. ex., 20 924.* PS-MRG (M. Huguet, PS), 7 585 (36,25 %); RPR (M. Delevoye), 4 001 (19,12 %); UDF (M. Vasseur, UDF-PR), 2 283 (10,91 %); Opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 2 042 (9,75 %); FN (M. Porteu de la Morandière), 1 920 (9,17 %); PC (M. Auchède), 1 653 (7,90 %); Verts (M. Trouvilliez), 985 (4,70 %); MPPT (M. Schapman), 281 (1,34 %); Div. opp. (M. Cannie), 174 (0,83 %).

### BOULOGNE-SUR-MER

*Ins., 30 066; abst., 27,55 %; suff. ex., 20 990.* PS-MRG (M. HUguet, PS), 8 039 (38,29 %); UDF (M. Vasseur, UDF-PR), 4 361 (20,77 %); PC (M. Auchède), 2 730 (13 %); RPR (M. Delevoye), 2 500 (11,91 %); FN (M. Porteu de la Morandière), 1 535 (7,31 %); Opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 802 (3,82 %); Verts (M. Trouvilliez), 582 (2,77 %); Div. opp. (M. Cannie), 260 (1,23 %); MPPT (M. Schapman), 181 (0,86 %).

### CALAIS

*Ins., 50 690; abst., 27,28 %; suff. ex., 35 102.* PC (M. Auchede), 10 475 (29,84 %); RPR (M. Delevoye), 22,62 %); PS-MRG (M. Huguet, PS), 7 466 (21,26 %); FN (M. Porteu de la Morandière), 2 829 (8,05 %); UDF (M. Vasseur, UDF-PR), 2 680 (7,63 %); Opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 1 924 (5,48 %); Verts (M. Trouvilliez), 1 111 (3,16 %); MPPT (M. Schapman), 389 (1,10 %); Div. opp. (M. Cannie), 286 (0,81 %).

### LENS

*Ins., 25 101; abst., 21,58 %; suff. ex., 18 731.* PS-MRG (M. Huguet, PS), 7 597 (40,55 %); PC (M. Auchede), 2 789 (14,88 %); RPR (M. Delevoye), 2 172 (11,59 %); FN (M. Porteu de la Morandière), 1 944 (10,37 %); Opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 1 628 (8,69 %); UDF (M. Vasseur, UDF-PR), 1 534 (8,18 %); Verts (M. Trouvilliez), 685 (3,65 %); MPPT (M. Schapman), 210 (1,12 %); Div. opp. (M. Cannie), 172 (0,91 %).

### LIÉVIN

*Ins., 22 023; abst., 21,44 %; suff. ex., 16 421.* PS-MRG (M. Huguet, PS), 7 899 (48,10 %); PC (M. Auchede), 2 954 (17,98 %); RPR (M. Delevoye), 1 568 (9,54 %); FN (M. Porteu de la Morandière), 1 335 (8,12 %); UDF (M. Vasseur, UDF-PR), 943 (5,74 %); Opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 809 (4,92 %); Verts (M. Trouvilliez), 575 (3,50 %); Div. opp. (M. Cannie), 179 (1,09 %); MPPT (M. Schapman), 159 (0,96 %).

*Avec 34,33 % des suffrages, le Parti socialiste confirme et conforte largement sa place de parti dominant dans le département. Il devance désormais largement le Parti communiste, qui, avec 16,56 % des suffrages, se retrouve près de 7 points en dessous du score de M. Marchais aux présidentielles et près de 9 points au-dessous de son résultat des législatives. Le PC ne réussit donc pas à enrayer sa baisse d'influence, alors que le Parti socialiste, tout en voyant sa représentation parlementaire réduite de moitié, n'en réussit pas moins une belle performance.*

*Dans l'opposition, le RPR peut se réjouir de l'emporter, avec trois élus, sur l'UDF, qui, pour cause de parachutage mal reçu, se présentait divisée au suffrage des électeurs : alors qu'elle espérait gagner trois sièges, elle n'en obtient qu'un seul. Le maire du Touquet, M. Léonce Deprez, qui s'était vu évincer par M. Vasseur, se félicitera d'avoir fait dissidence puisqu'il enlève un siège, comme aussi M. Porteu de la Morandière pour le Front national.*

## PUY-DE-DOME (6)

**ÉLUS. – 3 PS : MM. Roger Quilliot, Maurice Adevah-Poeuf, Jacques Lavédrine; 1 UDF-CDS : M. Georges Chometon; 1 UDF-PR : M. Valéry Giscard d'Estaing; 1 RPR : M. Pierre Pascallon.**

*Ins., 396 950; abst., 18,91 %; suff. ex., 306 918.*

Un. opp. (M. Giscard d'Estaing, UDF-PR), 144 979 (47,23 %), 3 élus; PS (M. Quilliot, a. min., sén., m. de Clermont-Ferrand), 110 584 (36,03 %), 3 élus; PC (M. Jacob), 23 974 (7,81 %)); FN (M. Plat), 18 616 (6,06 %); LO (M. Dufour), 4 047 (1,31 %); MPPT (Mme Cheville), 1 779 (0,57 %); 186 (M. Gressier), 1 709 (0,55 %); LCR (M. Laffont), 1 230 (0,40 %)).

**SORTANTS : MM. Maurice Pourchon (PS); Valéry Giscard d'Estaing (UDF-PR); Jacques Lavedrine (PS); Maurice Adevah-Poeuf (PS); Edmond Vacant (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 387 673; abst., 17,04 %; suff. ex., 317 272. MARCHAIS, 43 495 (13,70 %); MITTERRAND, 88 820 (27,99 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 94 914 (29,91 %); GISCARD D'ESTAING, 101 027 (31,84 %); CHIRAC, 46 148 (14,54 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 53 330 (16,80 %).

**14 juin 1981** : Ins., 388 081; abst., 28,57 %; suff. ex., 272 777. PC, 31 116 (11,40 %); PS-MRG, 127 975 (46,91 %); UDF-RPR, 107 074 (39,25 %).

**17 juin 1984** : Ins., 391 300; abst., 40,45 %; suff. ex., 225 533. PC, 21 713 (9,62 %); PS, 55 942 (24,80 %); UDF-RPR, 99 163 (43,96 %); FN, 18 009 (7,98 %).

### CLERMONT-FERRAND

*Ins., 72 455; abst., 21,78 %; suff. ex., 54 539.* Un. opp. (M. Giscard d'Estaing, UDF-PR), 24 356 (44,65 %)); PS (M. Quilliot), 21 374 (39,19 %)); FN (M. Plat), 3 782 (6,93 %)); PC (M. Jacob), 3 558 (6,52 %); LO (M. Dufour), 587 (1,07 %); MPPT (M. Cheville), 314 (0,57 %); 1 86 (M. Gressier), 306 (0,56 %); LCR (M. Laffont), 262 (0,48 %).

*Le Parti socialiste, qui jusqu'à présent dominait le Puy-de-Dôme, et la coalition UDF-RPR se répartissent équitablement, aux élections législatives, les six sièges. Il s'agit d'un succès pour l'opposition, conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing, qui, en obtenant 47,23 % des suffrages exprimés, enregistre une nette progression par rapport au premier tour des élections législatives de 1981 (39,25 %) et aux élections européennes (43,96 %). Ce succès est complété par celui des élections régionales, qui marquent un renversement important puisque le Parti socialiste détenait la présidence du Conseil régional depuis 1977 avec M. Maurice Pourchon.*

*M. Giscard d'Estaing, candidat à ce poste, devrait lui succéder vendredi prochain. Son élection ne devrait en effet faire aucune difficulté : les partis de droite avec les deux élus du Front national comptent 28 membres au sein de la nouvelle assemblée, contre 19 aux partis de gauche (15 au PS, 4 au PC).*

*Si le Front national fait son entrée au Conseil régional, il régresse cependant de 1,92 % par rapport aux élections européennes. On constate le même phénomène au Parti communiste en retrait de 1,8 % par rapport aux européennes et de 3,6 % par rapport aux législatives de 1981.*

*Le Parti socialiste n'a pas motif d'être totalement déçu. Certes, il lui manque 10 points pour atteindre le score des législatives de la « vague rose », mais avec ses 36,03 % il augmente son score de 11,23 % sur les élections européennes.*

*M. Maurice Pourchon, en quatrième place sur la liste législative, pourrait malgré tout bientôt retrouver les bancs de l'Assemblée nationale si M. Roger Quilliot choisissait en septembre prochain de retrouver le siège de sénateur qu'il a abandonné pour stopper les dissensions internes à son parti dans le Puy-de-Dôme.*

## PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (6)

**ÉLUS. – 3 PS : MM. André Labarrère; Jean-Pierre Destrade; Henri Prat; 1 UDF-CDS : M. François Bayrou; 2 RPR : M. Jean Gougy; Mme Michèle Alliot-Marie.**

*Ins., 409 017; abst., 22,31 %; suff. ex., 316 282.*

Un. opp. (M. Gougy, RPR), 146 687 (46,37 %), 3 élus; PS (M. Labarrère, min., m. de Pau), 118 179 (37,36 %), 3 élus; FN (M. Arette-Hourquet), 24 460 (7,73 %); PC (M. Cazetien), 19 851 (6,27 %); REG (M. Haritschelhar), 5 046 (1,59 %); MPPT (M. Eraso), 2 059 (0,65 %).

**SORTANTS : MM. Georges Labazée (PS); Henri Prat (PS); Michel Inchauspé (RPR); Jean-Pierre Destrade (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 389 806; abst., 18,25 %; suff. ex., 314 746. MARCHAIS, 33 283 (10,57 %); MITTERRAND, 89 886 (28,55 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 95 476 (30,33 %); GISCARD D'ESTAING, 90 456 (28,73 %); CHIRAC, 65 365 (20,76 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 74 094 (23,54 %).

**14 juin 1981** : Ins., 391 765; abst., 26,72 %; suff. ex., 283 533. PC, 25 074 (8,84 %); PS, 119 837 (42,26 %); UDF-RPR, 133 644 (47,13 %).

**17 juin 1984** : Ins., 399 143; abst., 39,49 %; suff. ex., 233 697. PC, 17 481 (7,48 %); PS, 58 692 (25,11 %); UDF-RPR, 110 510 (47,28 %); FN, 18 916 (8,09 %).

### PAU

*Ins., 50 096; abst., 21,07 %; suff. ex., 38 465.* Un. opp. (M. Gougy, RPR), 16 540 (43,00 %); PS (M. Labarrère), 16 130 (41,93 %); FN (M. Arette-Hourquet), 3 915 (10,17 %); PC (M. Cazetien), 1 653 (4,29 %); MPPT (M. Eraso), 227 (0,59 %).

### BAYONNE

*Ins., 26 802; abst., 26,65 %; suff. ex., 18 845.*

Un. opp. (M. Gougy, RPR), 8 553 (45,38 %); PS (M. Labarrère), 6 858 (36,39 %); FN (M. Arette-Hourquet), 1 549 (8,21 %); PC (M. Cazetien), 1 321 (7,00 %); REG (M. Haritschelhar), 442 (2,34 %); MPPT (M. Eraso), 122 (0,64 %).

*Dans ce département, la surprise vient du PS qui réussit à atteindre son objectif : avec 37,36 % des suffrages, il retrouve les trois sièges qu'il avait acquis en 1981. M. Henri Prat, rocardien, conserve donc son siège malgré des pronostics qui attribuaient ce dernier à M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, et quatrième sur la liste d'Union de l'opposition conduite par M. Gougy. Le RPR et l'UDF confortent leurs positions puisque, avec 46,37 % des voix, ils remportent les deux sièges supplémentaires du département, en plus de celui déjà détenu par l'opposition.*

*Le Parti communiste poursuit son déclin en obtenant 6,27 % des suffrages contre 7,48 % aux européennes de 1984 et 8,84 % aux législatives de 1981.*

*La liste du Front national, conduite par M. Alexis Arette-Hourquet, ancien président de la Fédération française d'agriculture, n'obtient aucun siège de député et ne retouve pas, avec 7,73 % des voix, le score que ce parti avait réalisé aux européennes (8,09 %). Il a, en revanche, un siège au conseil régional.*

*Les listes nationalistes basques restent marginales.*

## HAUTES-PYRÉNÉES (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Pierre Forgues; 1 UDF-CDS : M. Pierre Bleuler; 1 UDF-PR : M. Gérard Trémège.**

*Ins., 171 103; abst., 19,97 %; suff. ex., 130 983.*

Un. opp. (M. Bleuler, UDF-CDS), 48 553 (37,06 %), 2 élus; PS (M. Forgues), 39 933 (30,48 %), 1 élu; PC (M. Erracarret, M. De Tarbes), 17 208 (13,13 %); MRG (M. Duprat), 15 215 (11,61 %); FN (M. Sauvanet), 6 712 (5,12 %); UDF-diss. (M. Paronneau), 1 563 (1,19 %); Div. (M. Delas), 1 008 (0,76 %); MPPT (M. Drouillard), 791 (0,60 %).

**SORTANTS : MM. Pierre Forgues (PS); Jean Duprat (MRG).**

**26 avril 1981** : Ins., 167 998; abst., 20,50 %; suff. ex., 131 463. MARCHAIS, 25 000 (19,01 %); MITTERRAND, 40 718 (30,97 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 43 891 (33,38 %); GISCARD D'ESTAING, 30 512 (23,20 %); CHIRAC, 20 613 (15,67 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 23 973 (18,23 %).

**14 juin 1981** : Ins., 168 092; abst., 30,07 %; suff. ex., 115 997. PC, 21 416 (18,46 %); PS-MRG, 56 443 (48,65 %); UDF-RPR, 34 732 (29,94 %).

**17 juin 1984** : Ins., 168 701; abst., 40,73 %; suff. ex., 96 386. PC, 15 237 (15,80 %); PS, 23 917 (24,81 %); UDF-RPR, 36 625 (37,99 %); FN, 6 454 (6,69 %).

### TARBES

*Ins., 32 039; abst., 27,99 %; suff. ex., 22 400.*

Un. opp. (M. Bleuler, UDF-CDS), 8 455 (37,74 %); PS (M. Forgues), 5 850 (26,11 %); PC (M. Erracarret), 4 312 (19,25 %); MRG (M. Duprat), 1 741 (7,77 %); FN (M. Sauvanet), 1 465 (6,54 %); UDF-diss. (M. Paronneau), 309 (1,37 %); Div. (M. Delas), 141 (0,62 %); MPPT (Drouillard), 127 (0,56 %).

*Les Hautes-Pyrénées ont élu deux députés de droite tout en conservant le député PS sortant, M. Pierre Forgues. L'autre député sortant, le MRG Jean Duprat (victime d'un malaise et ainsi écarté pendant une quinzaine de jours de la campagne électorale) est le grand perdant. Et cela malgré l'appui total que lui avait apporté le sénateur de Lourdes, M. François Abadie, président départemental du MRG, ancien secrétaire d'Etat au tourisme dans les deux gouvernements Mauroy. Regrettant sans doute amèrement, dimanche soir, de n'avoir pas cru devoir faire liste unique avec le PS, M. Duprat et la fédération MRG ont connu l'infortune d'être devancés de près de 2 500 voix par le maire PC de Tarbes, M. Raymond Erraçarret. Mais il faut souligner que ce dernier a été précédé par le PS.*

*Largement en tête, la liste UDF-RPR conduite par le docteur Bleuler confirme avec 37,3 % son score des élections européennes, qui lui permet d'avoir deux élus. A Tarbes même, la liste Bleuler a largement devancé la liste PS. Quant à la liste d'union pour la nouvelle majorité, conduite par l'ancien président départemental du PR, M. Georges Paronneau, elle a été sans grand effet sur l'électorat de droite et n'a pas empêché l'élection du second de la liste UDF-RPR.*

*Dans un département, jusqu'ici à très forte majorité de gauche, on observe désormais un phénomène de bipolarisation. Le Front national n'ayant pas recueilli le succès qu'il escomptait.*

## PYRÉNÉES-ORIENTALES (4)

**ÉLUS. – 1 PS : Mme Renée Soum; 1 UDF-PR : M. Jacques Farran; 1 RPR : M. Claude Barate; 1 FN : M. Pierre Sergent.**

*Ins., 246 432; abst., 20,81 %; suff. ex., 186 648.*

Un. opp. (M. Barate, RPR), 63 393 (33,96 %), 2 élus; PS (Mme Soum), 48 261 (25,85 %), 1 élu; FN (M. Sergent), 35 617 (19,08 %), 1 élu; PC (M. Tourné), 29 692 (15,90 %); PS-diss. (M. Gendre), 4 914 (2,63 %); div. opp. (M. Amiel), 3 729 (1,99 %); MPPT (M. Bonet), 1 042 (0,55 %).

**SORTANTS : Mme Renée Soum (PS); M. André Tourné (PC).**

**26 avril 1981** : Ins., 224 924; abst., 22,24 %; suff. ex., 171 710. MARCHAIS, 35 850 (20,87 %); MITTERRAND, 43 937 (25,58 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 47 752 (27,80 %); GISCARD D'ESTAING, 45 533 (26,51 %); CHIRAC, 26 397 (15,37 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 30 903 (17,99 %).

**14 juin 1981** : Ins., 226 011; abst., 33,44 %; suff. ex., 147 544. PC, 41 783 (28,31 %); PS, 50 085 (33,94 %); UDF-RPR, 52 626 (35,66 %).

**17 juin 1984** : Ins., 236 547; abst., 43,07 %; suff. ex., 129 880. PC, 20 965 (16,14 %); PS, 28 334 (21,81 %); UDF-RPR, 45 817 (35,27 %); FN, 20 611 (15,86 %).

### PERPIGNAN

*Ins., 71 605; abst., 26,16 %; suff. ex., 51 004.* Un. opp. (M. Barate, RPR), 18 281 (35,84 %); FN (M. Sergent), 12 799 (25,09 %); PS (Mme Soum), 12 000 (23,52 %); PC (M. Tourné), 5 401 (10,58 %); PS-diss. (M. Gendre), 1 141 (2,23 %); div. opp. (M. Amiel), 1 096 (2,14 %); MPPT (M. Bonet), 286 (0,56 %).

*M. Pierre Sergent, ancien chef militaire de l'OAS-métropole, aujourd'hui écrivain, remporte sans difficulté un siège et améliore de plus de 3 points le score du Front national aux élections européennes. La présence de nombreux rapatriés et les problèmes de l'insécurité, associés à ceux de l'immigration, ont amplement profité à l'extrême droite. La progression du Front national aura eu raison de M. André Tourné, député sortant du PCF. Les communistes tombent à 10 % à Perpignan, mais restent relativement stables dans les zones rurales.*

*Au PS, les divisions provoquées par la désignation de Mme Renée Soum comme tête de liste, alors qu'une majorité de militants s'étaient prononcés pour M. Henri Sicre, maire de Céret, pouvait laisser craindre le pire, mais, malgré une baisse en pourcentage par rapport à 1981, Mme Soum est réélue plus que confortablement; la liste dissidente ne l'a pas vraiment inquiétée.*

## BAS-RHIN (9)

**ÉLUS. – 2 PS : M. Jean Oehler, Mme Catherine Trautmann; 4 UDF-CDS : M. Didier Zeller, M. Emile Koehl, M. Jean-Marie Caro, M. Germain Gengenwin; 2 RPR : M. André Durr, M. François Grussenmeyer; 1 FN : M. Robert Spieler.**

*Ins., 607 418; abst., 23,00 %; suff. ex., 437 621.*

UDF (M. Zeller, UDF-CDS, m. de Saverne), 120 708 (27,58 %), 4 élus; RPR (M. Durr, m. d'Illkirch-Graffenstaden), 86 352 (19,73 %), 2 élus; PS (M. Oehler), 81 309 (18,57 %), 2 élus; FN (M. Spieler), 57 135 (13,05 %), 1 élu; div. g. (M. Muller, ex-PS, m. de Schiltigeim), 26 170 (5,98 %); RPR-diss. (M. Pfalzgraf, m. de Niederbronn), 20 943 (4,78 %); Verts (M. Stoeckel), 16 001 (3,65 %); ex-PS (M. div. g., Collin), 9 792 (2,23 %); PC (M. Bailleux), 7 004 (1,60 %); LO (M. Serfati), 5 237 (1,19 %); div. opp. (M. Caillau, CNIP), 5 197 (1,18 %); POE (M. Turcati), 1 274 (0,29 %); LCR (M. Fritz), 493 (0,11 %); div. (M. Barthelme), 6 (0 %).

**SORTANTS : MM. Émile Koehl (UDF-CDS); Jean-André Oehler (PS); André Durr (RPR); Germain Gengenwin (UDF-CDS); Jean-Marie Caro (UDF-CDS); Adrien Zeller (CDS, app. UDF); François Grussenmeyer (RPR); Germain Sprauer (RPR).**

**26 avril 1981** : Ins., 580 167; abst., 19,43 %; suff. ex., 458 277. MARCHAIS, 20 865 (4,55 %); MITTERRAND, 101 024 (22,04 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 108 198 (23,60 %); GISCARD D'ESTAING, 210 093 (45,84 %); CHIRAC, 69 469 (15,15 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 84 669 (18,47 %).

**14 juin 1981** : Ins., 582 029; abst., 34,10 %; suff. ex., 375 500. PC, 11 375 (3,02 %); PS, 112 801 (30,04 %); UDF-RPR, 206 616 (55,02 %).

**17 juin 1984** : Ins., 593 190; abst., 47,91 %; suff. ex., 294 219. PC, 6 704 (2,27 %); PS, 38 324 (13,02 %); UDF-RPR, 153 078 (52,02 %); FN, 33 969 (11,54 %).

### STRASBOURG

*Ins., 128 723; abst., 29,25 %; suff. ex., 87 760.* PS (M. Oehler), 23 553 (26,83 %); UDF (M. Zeller, UDF-CDS), 20 564 (23,43 %); RPR (M. Durr), 14 880 (16,95 %); FN (M. Spieler), 12 496 (14,23 %); div. g. (M. Muller, ex-PS), 5 720 (6,51 %); RPR-diss. (M. Pfalzgraf), 3 380 (3,85 %); Verts (M. Stoeckel), 2 583 (2,94 %); PC (M. Bailleux), 1 730 (1,97 %); div. g. (M. Collin, ex-PS), 1 418 (1,61 %); LO (M. Serfati), 653 (0,74 %); div. opp. (M. Caillau, CNIP), 476 (0,54 %); POE (M. Turcat), 160 (0,18 %); LCR (M. Fritz), 147 (0,16 %).

*La Majorité alsacienne (RPR et UDF), divisée pour ce scrutin, ne retrouve pas tous ses sièges. L'UDF, avec quatre élus et 27,6 % des voix, reste la première formation du département et garde ses quatre députés. En revanche, le RPR pâtit des querelles internes et perd un siège. M. André Bord, ancien ministre, que les instances nationales avaient imposé en troisième position alors qu'il était contesté au sein de la fédération départementale, n'a pas été élu. La liste dissidente Rassemblement pour l'Alsace n'a pas passé le seuil des 5 %.*

*Les socialistes, pourtant divisés avec la liste dissidente d'un rocardien, M. Alfred Muller, qui est battu, obtiennent deux sièges, et, pour la première fois depuis la Libération, le Bas-Rhin envoie une femme, Mme Trautmann, à l'Assemblée nationale. Du côté du Front national, M. Robert Spieler entre au Palais-Bourbon.*

*Aux élections régionales, le poids personnel de M. Marcel Rudloff, sénateur centriste, maire de Strasbourg et président du conseil régional sortant, a conforté la puissance de l'UDF. Avec dix conseillers, les centristes sont loin devant le RPR (5 conseillers) et le Parti socialiste (4). M. Gilbert Estève (PS) obtient 4 points de moins que M. Jean Oehler aux législatives. Les dissidents siégeront au conseil régional, autant ceux du RPR que ceux issus du PS. Mais les Verts, pourtant bien implantés en Alsace, n'auront qu'une conseillère, Mme Andrée Buchmann, tandis que le Front national prend quatre sièges.*

## HAUT-RHIN (7)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Jean-Marie Bockel, Jean-Grimont, 1 UDF-PSD : M. Joseph Klifa; 1 UDF-CDS : M. Paul Fuchs; 2 RPR : MM. Pierre Weisenhorn, Jean Ueberschlag; 1 FN : M. Gérard Freulet.**

*Ins., 429 947; abst., 22,55 %; suff. ex., 312 520.*

PS (M. Bockel, min.), 92 547 (29,61 %), 2 élus; RPR (M. Weisenhorn), 73 238 (23,43 %), 2 élus; UDF (M. Fuchs, UDF-CDS), 70 663 (22,61 %), 2 élus; FN (M. Freulet), 45 205 (14,46 %), 1 élu; Verts (Mme Fernex), 11 582 (3,70 %); PC (M. Buecher), 6 142 (1,96 %); Div. opp. (M. Taesch), 4 463 (1,42 %); Div. opp. (M. Adolph), 3 167 (1,01 %); Div. opp. (M. Bader, CNIP), 2 214 (0,70 %); POE (M. Loisiel), 1 433 (0,45 %); MRG-MGP (M. Wertheim, MRG), 937 (0,29 %); MPPT (M. Monnot), 929 (0,29 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS); Charles Haby (RPR); Pierre Weisenhorn (RPR); Jean Grimont (PS); Antoine Gissinger (RPR).**

**26 avril 1981** : Ins., 413 248; abst., 19,94 %; suff. ex., 322 447. MARCHAIS 18 840 (5,84 %); MITTERRAND, 74 679 (23,16 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 80 344 (24,91 %); GISCARD D'ESTAING, 125 178 (38,82 %); CHIRAC, 58 110 (18,02 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 69 722 (21,62 %).

**14 juin 1981** : Ins., 414 244; abst., 35,03 %; suff. ex., 263 588. PC, 9 289 (3,52 %); PS, 84 046 (31,88 %); UDF-RPR, 144 031 (54,64 %).

**17 juin 1984** : Ins., 421 087; abst., 49,74 %; suff. ex., 200 642. PC, 5 423 (2,70 %); PS, 29 911 (14,90 %); UDF-RPR, 95 910 (47,80 %); FN, 27 877 (13,89 %).

### COLMAR

*Ins., 35 271; abst., 24,33 %; suff. ex., 24 534.* UDF (M. Fuchs, UDF-CDS), 8 792 (35,83 %); PS (M. Bockel), 7 174 (29,24 %); FN (M. Freulet), 3 070 (12,51 %); RPR (M. Weisenhorn), 3 049 (12,42 %); Verts (Mme Fernex), 867 (3,53 %); PC (M. Buecher), 481 (1,96 %); Div. opp. (M. Taesch), 326 (1,32 %); Div. opp. (M. Adolph), 300 (1,22 %); Div. opp. (M. Bader, CNIP), 155 (0,63 %); POE (M. Loisiel), 140 (0,57 %); MPPT (M. Monnot), 92 (0,37 %); MRG-MGP (M. Wertheim, MRG), 88 (0,35 %).

### MULHOUSE

*Ins., 62 725; abst., 31,11 %; suff. ex., 40 722.* PS (M. Bockel), 13 580 (33,34 %); UDF (M. Fuchs, UDF-CDS), 9 282 (22,79 %); FN (M. Freulet), 7 637 (18,75 %); RPR (M. Weisenhorn), 6 588 (16,17 %); Verts (Mme Fernex), 1 303 (3,19 %); PC (M. Buecher), 898 (2,20 %); Div. opp. (M. Taesch), 508 (1,24 %); Div. opp. (M. Bader, CNIP), 331 (0,81 %); Div. opp. (M. Adolph), 195 (0,47 %); POE (M. Loisiel, 153 (0,37 %); MPPT (M. Monnot), 136 (0,33 %); MRG-MGP (M. Wertheim, MRG), 111 (0,27 %).

*Les Haut-Rhinois envoient trois nouveaux députés à Paris. Le Parti socialiste élargit nettement son audience et double le nombre de ses élus. Recul profond du RPR qui, avec deux élus, n'en devance pourtant pas moins l'UDF de près d'un point. Une UDF qui espérait beaucoup de cette consultation, mais dont le troisième homme, le maire de Sausheim, M. Jean-Jacques Weber, aura fait les frais de la désunion. Le Front national améliore suffisamment son score pour permettre à sa tête de liste et secrétaire régional, M. Gérard Freulet, d'entrer à l'Assemblée nationale, en même temps qu'au conseil régional. Parmi les multiples petites listes, seuls les écologistes tirent tant soit peu leur épingle du jeu avec 3,7 % aux législatives et 6,5 % aux régionales. Suffisamment pour que leur leader retrouve son siège à Strasbourg. Quatre des élus sont Mulhousiens et deux autres, les 2 RPR, originaires du sud du département. Seul le député sortant, M. Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS), adjoint au maire de Colmar, représentera le centre Alsace.*

## RHONE (14)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Charles Fiterman; 5 PS : MM. Charles Hernu, Jean Poperen, Mme Marie-Josèphe Sublet, MM. Gérard Collomb, Jean-Jack Queyranne; 1 app. UDF : M. Raymond Barre; 1 UDF : M. Jean Rigaud; 1 UDF-PR : M. Alain Mayoud; 3 RPR : MM. Michel Noir, Jean Besson, Jean-Michel Dubernard; 2 FN : MM. Bruno Gollnisch, Jean-Pierre Reveau.**

*Ins., 863 300; abst., 23,50 %; suff. ex., 638 455.*

PS (M. Hernu, a. min., m. de Villeurbanne), 186 945 (29,28 %), 5 élus; UDF (M. Barre, a. prem. min.), 144 756 (22,67 %), 3 élus; RPR (M. Noir), 138 997 (21,77 %), 3 élus; FN (M. Gollnisch), 84 555 (13,24 %), 2 élus; PC (M. Fiterman, a. min., a. d.), 45 571 (7,13 %), 1 élu; écol. (M. Lalonde), 9 221 (1,44 %); Verts (M. Brière), 7 715 (1,20 %); MPPT (M. Millon-Rousseau), 7 279 (1,14 %); LO (M. Mestres), 4 329 (0,67 %); opp. diss (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 4 275 (0,66 %); div. (M. Festin), 1 434 (0,22 %); POE (Mme Albert), 1 238 (0,19 %); LCR (M. Drevon), 1 162 (0,18 %); 186 (M. Ossedat), 978 (0,15 %).

**SORTANTS : Mme Marie-Thérèse Patrat (PS); MM. Gérard Collomb (PS); Michel Noir (RPR); Raymond Barre (app. UDF); Pierre Bernard-Cousté (app. RPR); Jean-Jack Queyranne (PS); Jean Rigaud (app. UDF); Emmanuel Hamel (UDF-PR); Alain Mayoud (UDF-PR); Francisque Perrut (UDF-PR); Mme Marie-Josèphe Sublet (PS); MM. Roland Bernard (PS); Jean Poperen (PS).**

**26 avril 1981** : Ins., 849 046; abst., 21,04 %; suff. ex., 660 383. MARCHAIS, 87 705 (13,28 %); MITTERRAND, 172 694 (26,15 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 188 894 (28,48 %); GISCARD D'ESTAING, 190 118 (28,78 %); CHIRAC, 116 161

# LÉGISLATIVES

(17,58 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 138 093 (20,91 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 849 829 ; abst., 33,74 % ; suff. ex., 555 992. PC, 75 273 (13,53 %) ; PS-MRG, 203 161 (36,54 %) ; UDF-RPR, 254 315 (45,74 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 850 271 ; abst., 46,58 % ; suff. ex., 445 093. PC, 37 836 (8,50 %) ; PS, 85 934 (19,30 %) ; UDF-RPR, 193 092 (43,38 %) ; FN, 70 622 (15,86 %).

### LYON

*Ins., 242 399 ; abst., 26,45 % ; suff. ex., 173 158.* PS (M. Hernu), 49 222 (28,42 %) ; RPR (M. Noir), 41 895 (24,19 %) ; UDF (M. Barre), 40 617 (23,45 %) ; FN (M. Gollnisch), 23 227 (13,41 %) ; PC (M. Fiterman), 9 399 (5,42 %) ; Ecol. (M. Lalonde), 2 266 (1,30 %) ; Verts (M. Brière), 1 854 (1,07 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 1 681 (0,97 %) ; opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 916 (0,52 %) ; LO (M. Mestres), 909 (0,52 %) ; div. (M. Festin), 349 (0,20 %) ; LCR (M. Drevon), 335 (0,19 %) ; 186 (M. Ossedat), 248 (0,14 %) ; POE (Mme Albert), 240 (0,13 %).

### BRON

*Ins., 22 090 ; abst., 24,77 % ; suff. ex., 16 137.* PS (M. Hernu), 5 061 (31,36 %) ; RPR (M. Noir), 3 076 (19,06 %) ; UDF (M. Barre), 2 835 (17,56 %) ; FN (M. Gollnisch), 2 555 (15,83 %) ; PC (M. Fiterman), 1 179 (7,30 %) ; opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 526 (3,25 %) ; Ecol. (M. Lalonde), 270 (1,67 %) ; Verts (M. Brière), 230 (1,42 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 180 (1,11 %) ; LO (M. Mestres), 108 (0,66 %) ; div. (M. Festin), 33 (0,20 %) ; LCR (M. Drevon), 31 (0,19 %) ; 186 (M. Ossedat), 30 (0,18 %) ; POE (Mme Albert), 23 (0,14 %).

### CALUIRE-ET-CUIRE

*Ins., 25 946 ; abst., 20,13 % ; suff. ex., 20 286.* PS (M. Hernu), 5 683 (28,01 %) ; UDF (M. Barre), 5 348 (26,36 %) ; RPR (M. Noir), 4 842 (23,86 %) ; FN (M. Gollnisch), 2 531 (12,47 %) ; PC (M. Fiterman), 833 (4,10 %) ; écol. (M. Lalonde), 322 (1,58 %) ; Verts (M. Brière), 254 (1,25 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 189 (0,93 %) ; opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 92 (0,45 %) ; LO (M. Mestres), 83 (0,40 %) ; LCR (M. Drevon), 30 (0,14 %) ; 186 (M. Ossedat), 27 (0,13 %) ; div. (M. Festin), 27 (0,13 %) ; POE (Mme Albert), 25 (0,12 %).

### RILLIEUX-LA-PAPE

*Ins., 16 247 ; abst., 28,82 % ; suff. ex., 11 182.* PS (M. Hernu), 3 273 (29,27 %) ; UDF (M. Barre), 2 212 (19,78 %) ; FN (M. Gollnisch), 2 145 (19,18 %) ; RPR (M. Noir), 1 977 (17,68 %) ; PC (M. Fiterman), 651 (5,82 %) ; opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 282 (2,52 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 219 (1,95 %) ; écol. (M. Lalonde), 143 (1,27 %) ; Verts (M. Brière), 120 (1,07 %) ; LO (M. Mestres), 82 (0,73 %) ; POE (Mme Albert), 30 (0,26 %) ; 1 86 (M. Ossedat), 24 (0,21 %) ; LCR (M. Drevon), 23 (0,20 %) ; div. (M. Festin), 1 (0 %).

### SAINT-PRIEST

*Ins., 22 031 ; abst., 26,31 % ; suff. ex., 15 675.* PS (M. Hernu), 5 344 (34,09 %) ; FN (M. Gollnisch), 3 010 (19,20 %) ; RPR (M. Noir), 2 621 (16,72 %) ; UDF (M. Barre), 2 139 (13,64 %) ; PC (M. Fiterman), 1 537 (9,80 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 249 (1,58 %) ; écol. (M. Lalonde), 228 (1,45 %) ; Verts (M. Brière), 181 (1,15 %) ; LO (M. Mestres), 126 (0,80 %) ; opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 121 (0,77 %) ; POE (Mme Albert), 35 (0,22 %) ; div. (M. Festin), 34 (0,21 %) ; LCR (M. Devron), 27 (0,17 %) ; I 86 (M. Ossedat), 23 (0,14 %).

### VAULX-EN-VELIN

*Ins., 18 008 ; abst., 35,68 % ; suff. ex., 11 252.* PS (M. Hernu), 3 216 (28,58 %) ; PC (M. Fiterman), 2 303 (20,46 %) ; FN (M. Gollnisch), 2 038 (18,11 %) ; RPR (M. Noir), 1 842 (16,37 %) ; UDF (M. Barre), 1 001 (8,89 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 186 (1,65 %) ; Ecol. (M. Lalonde), 156 (1,38 %) ; Verts (M. Brière), 145 (1,28 %) ; LO (M. Mestre), 124 (1,10 %) ; Opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 96 (0,85 %) ; LCR (M. Drevon), 48 (0,42 %) ; POE (Mme Albert), 45 (0,39 %) ; Div. (M. Festin), 39 (0,34 %) ; I 86 (M. Ossedat), 13 (0,11 %).

### VENISSIEUX

*Ins., 31 249 ; abst., 32,50 % ; suff. ex., 20 477.* PS (M. Hernu), 6 023 (29,41 %) ; PC (M. Fiterman), 5 050 (24,66 %) ; FN (M. Gollnisch), 2 934 (14,32 %) ; RPR (M. Noir), 2 808 (13,71 %) ; UDF (M. Barre), 2 107 (10,28 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 459 (2,24 %) ; Verts (M. Brière), 268 (1,30 %) ; Ecol. (M. Lalonde), 234 (1,14 %) ; LO (M. Mestres), 190 (0,92 %) ; Opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 166 (0,81 %) ; LCR (M. Drevon), 70 (0,34 %) ; POE (Mme Albert), 68 (0,33 %) ; Div. (M. Festini), 67 (0,32 %) ; I 86 (M. Ossedat), 33 (0,16 %).

### VILLEURBANNE

*Ins., 60 215 ; abst., 21,47 % ; suff. ex., 46 148.* PS (M. Hernu), 18 800 (40,73 %) ; RPR (M. Noir), 8 503 (18,42 %) ; UDF (M. Barre), 7 152 (15,49 %) ; FN (M. Gollnisch), 6 434 (13,94 %) ; PC (M. Fiterman), 3 304 (7,15 %) ; Ecol. (M. Lalonde), 551 (1,19 %) ; Verts), (M. Brière), 538 (1,16 %) ; LO (M. Mestres), 248 (0,53 %) ; Opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 232 (0,50 %) ; MPPT (M. Millon-Rousseau), 164 (0,35 %) ; LCR (M. Drevon), 62 (0,13 %) ; I 86 (M. Ossedat), 59 (0,12 %) ; Div. (M. Festin), 58 (0,12 %) ; POE (Mme Albert), 43 (0,09 %).

*Le revers qu'a subi M. Raymond Barre est la surprise majeure du scrutin dans le Rhône, un département où le Parti socialiste, derrière M. Charles Hernu, obtient un résultat très positif. Avec cinq élus, les socialistes réalisent la performance d'obtenir le retour au Palais-Bourbon des quatre députés sortants qui se représentaient avec l'ancien ministre de la défense.*

*M. Barre est loin, à plus de quarante-deux mille voix du PS. Seule, très minime consolation : il précède — de peu — le RPR de M. Michel Noir sur l'ensemble du département, notamment grâce à une résistance forte dans les zones rurales. La liste de M. Barre précède notamment le RPR à Tarare, ville dont le maire, M. Jean Besson, est le numéro deux de la liste chiraquienne. Même constat dans le Beaujolais, où les barristes résistent, mais cela n'empêche pas la défaite du sortant UDF du secteur, M. Francisque Perrut.*

*A Lyon-ville, le RPR talonne M. Barre — à 4 points — dans son propre arrondissement, le sixième, et le devance dans l'ensemble de la ville de 1 278 voix. C'est sans contestation une revanche des municipales pour M. Michel Noir, battu en « primaire » en 1983 par M. Francisque Collomb, lequel présidait le comité de soutien de l'ancien premier ministre.*

*Les banlieues lyonnaises ont confirmé les positions fortes de l'extrême droite (Front national) qui emporte relativement facilement deux sièges. Au contraire, les communistes ont obtenu un seul siège — celui de M. Charles Fiterman — à l'arraché, en perdant beaucoup de terrain dans leurs fiefs traditionnels. Au profit de l'extrême droite mais aussi du PS, qui a gagné dans une bipolarisation des votes et qui réussit, pour la première fois de son histoire électorale locale, à devancer le PCF — de 4 points — à Vénissieux.*

## HAUTE-SAONE (3)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Jean-Pierre Michel ; 2 RPR : M. Christian Bergelin ; M. Philippe Legras.**

*Ins., 164 548 ; abst., 17,37 % ; suff. ex., 128 787.*

Un. opp. (M. Bergelin, RPR), 60 804 (47,21 %), 2 élus ; PS-MRG (M. Michel, PS, m. d'Héricourt), 47 353 (36,76 %), 1 élu ; FN (M. Thiébaut), 11 157 (8,66 %) ; PC (M. Guerrin), 8 364 (6,49 %) ; MPPT (Mme Bortolozzi), 1 109 (0,86 %).

**SORTANTS : MM. Christian Bergelin (RPR) ; Jean-Pierre Michel (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 159 659 ; abst., 17,89 % ; suff. ex., 128 547. MARCHAIS, 15 353 (11,94 %) ; MITTERRAND, 37 614 (29,26 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 40 681 (31,64 %) ; GISCARD D'ESTAING, 36 403 (28,31 %) ; CHIRAC, 23 442 (18,23 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 27 028 (21,02 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 159 865 ; abst., 23,30 % ; suff. ex., 120 533. PC, 9 622 (7,98 %) ; PS, 50 987 (42,30 %) ; UDF-RPR, 57 886 (48,02 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 162 464 ; abst., 38,78 % ; suff. ex., 95 085. PC, 6 472 (6,80 %) ; PS, 22 752 (23,92 %) ; UDF-RPR, 42 209 (44,39 %) ; FN, 10 688 (11,24 %).

### VESOUL

*Ins., 9 009 ; abst., 19,41 % ; suff. ex., 6972.* Un. opp. (M. Bergelin, RPR), 3 372 (48,36 %) ; PS-MRG (M. Michel, PS), 2 561 (36,73 %) ; FN (M. Thiébaut), 611 (8,76 %) ; PC (M. Guerrin), 352 (5,04 %) ; MPPT (Mme Bortolozzi), 76 (1,09 %).

*Satisfaction, tant du côté de la majorité présidentielle que du côté de l'Union de l'opposition. Le RPR et l'UDF, avec 47,21 % aux législatives et 45,81 % aux régionales, obtiennent deux sièges de député (RPR) et trois sièges de conseillers régionaux (UDF), dont un pour le maire de Vesoul, M. Pierre Chantelat, premier vice-président du conseil régional.*

*Le Front national, qui fait des scores notables en milieu urbain, à Lure et Saint-Loup, conquiert un poste régional sur neuf.*

*A gauche, l'union PS-MRG permet à M. Jean-Pierre Michel (PS), président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, de retrouver son siège. En outre, la gauche, avec quatre postes de conseillers régionaux, dont un pour M. Jacques Maroselli, ancien député MRG, obtenu in extremis, pourrait bien tenter de mettre en péril la présidence régionale de M. Edgar Faure.*

*Quant au PC, avec 6,49 % aux législatives (où il était concurrencé par le MPPT, et 7,76 % aux régionales, il n'emporte aucun siège. La participation électorale a été inférieure de sept points dans le quartier populaire de Vesoul par rapport à la moyenne du chef-lieu.*

## SAONE-ET-LOIRE (6)

**ÉLUS. — 3 PS : MM. Pierre Joxe, André Billardon, Jean-Pierre Worms ; 1 UDF-PR : M. René Beaumont ; 2 RPR : MM. Dominique Perben, André Jarrot.**

*Ins., 394 255 ; abst., 24,21 % ; suff. ex., 283 028.*

PS-MRG (M. Joxe, PS, min.), 96 137 (33,96 %), 3 élus ; RPR (M. Perben, m. de Chalon-sur-Saône), 80 156 (28,32 %), 2 élus ; UDF (M. Beaumont, UDF-PR, prés. c. g.), 49 977 (17,65 %), 1 élu ; PC (M. Bossu), 24 118 (8,52 %) ; FN (M. Collinot), 19 955 (7,05 %) ; MRG-diss. (M. Girardon), 6 916 (2,44 %) ; LO (Mme Deroche), 4.346 (1,53 %) ; MPPT (M. Sotty), 1 423 (0,50 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Pierre Worms (PS) ; Paul Duraffour (MRG) ; André Billardon (PS) ; Roger Leborne (PS) ; Maurice Mathus (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 388 877 ; abst., 20,30 % ; suff. ex., 304 883. MARCHAIS, 46 143 (15,13 %) ; MITTERRAND, 85 970 (28,19 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 704 (30,40 %) ; GISCARD D'ESTAING, 88 296 (28,96 %) ; CHIRAC, 49 566 (16,25 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 57 800 (18,95 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 389 151 ; abst., 31,36 % ; suff. ex., 263 411. PC, 35 307 (13,40 %) ; PS-MRG, 119 384 (45,32 %) ; UDF-RPR, 104 159 (39,54 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 391 232 ; abst., 46,52 % ; suff. ex., 201 540. PC, 21 129 (10,48 %) ; PS, 47 195 (23,41 %) ; UDF-RPR, 89 289 (44,30 %) ; FN, 17 244 (8,55 %).

### MACON

*Ins., 20 805 ; abst., 29,40 % ; suff. ex., 14031.* PS-MRG (M. Joxe, PS), 5.248 (37,40 %) ; UDF (M. Beaumont, UDF-PR), 3 230 (23,02 %) ; RPR (M. Perben), 3 000 (21,38 %) ; FN (M. Collinot), 1.205 (8,58 %) ; PC (M. Bossu), 831 (5,92 %) ; MRG-diss. (M. Girardon), 314 (2,23 %) ; LO (Mme Deroche), 143 (1,01 %) ; MPPT (M. Sotty), 60 (0,42 %).

### CHALON-SUR-SAONE

*Ins., 31 315 ; abst., 24,95 % ; suff. ex., 22 640.* RPR (M. Perben), 9 726 (42,95 %) ; PS-MRG (M. Joxe, PS), 7 717 (34,08 %) ; PC (M. Bossu), 1 932 (8,53 %) ; FN (M. Collinot), 1 625 (7,17 %) ; UDF (M. Beaumont, UDF-PR), 1 051 (4,64 %) ; MRG-diss. (M. Girardon), 238 (1,05 %) ; LO (Mme Deroche), 237 (1,04 %) ; MPPT (M. Sotty), 114 (0,50 %).

### LE CREUSOT

*Ins., 18 837 ; abst., 23,03 % ; suff. ex., 13676.* PS-MRG (Joxe, PS), 5 223 (38,19 %) ; RPR (M. Perben), 3 701 (27,06 %) ; UDF (M. Beaumont, UDF-PR), 1 864 (13,62 %) ; PC (M. Bossu), 1 375 (10,05 %) ; FN (M. Collinot), 999 (7,30 %) ; MRG-diss. (M. Girardon), 257 (1,87 %) ; LO (Mme Deroche), 190 (1,38 %) ; MPPT (M. Sotty), 67 (0,48 %).

*L'espoir du PS s'est réalisé : il a obtenu trois sièges. Si le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Pierre Joxe, et son successeur à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. André Billardon, étaient assurés de leur élection, en revanche le succès de leur troisième de liste, M. Jean-Pierre Worms, qui avait il y a un an perdu son mandat de conseiller général à Mâcon, était plus aléatoire.*

*Celui du PCF est déçu : dans le département qui, entre autres élus communistes, a compté Waldeck Rochet, il perd 1,96 point par rapport aux européennes... même s'il a regagné près de trois mille suffrages. Dans l'opposition, le rapport entre l'UDF et le RPR, favorable à la confédération giscardo-centriste jusqu'à présent est complètement inversé. La présence de M. Dominique Perben, qui a repris en 1983 à la gauche la mairie de Châlon-sur-Saône, qu'elle contrôlait depuis un demi-siècle, explique en grande partie cette situation. Aux régionales, l'UDF, qui avait à sa tête M. Marcel Lucotte, président du groupe RI du Sénat et actuel président de l'assemblée régionale, limite les dégâts face au RPR, qui avait placé en tête de liste une adjointe de M. Dominique Perben.*

*Officiellement, le MRG, dont le député sortant ne se représentait pas faisait cause commune avec le PS. Pourtant, l'un de ses élus, M. Jean Girardon, s'était engagé sur la voie de la dissidence : ce choix ne lui a guère réussi.*

## SARTHE (5)

**ÉLUS. — 2 PS : MM. Raymond Douyère, M. Guy-Michel Chauveau ; 1 UDF-PR : M. Georges Bollengier-Stragier ; 2 RPR : MM. François Fillon, Gérard Chasseguet.**

*Ins., 358 564 ; abst., 21,81 % ; suff. ex., 263 970.*

Un. opp. (M. Fillon, RPR, m. de Sablé-sur-Sarthe), 129 342 (48,99 %), 3 élus : PS (M. Douyere), 82 704 (31,33 %), 2 élus ; PC (M. Boulay, a. d.), 33 861 (12,82 %) ; FN (M. Barlemont), 14 062 (5,32 %) ; MPPT (M. Blanchet), 4 001 (1,51 %).

**SORTANTS : MM. Gérard Chasseguet (RPR) ; Raymond Douyère (PS) ; Guy-Michel Chauveau (PS) ; François Fillon (RPR) ; Pierre Gascher (N.I.).**

**26 avril 1981 :** Ins., 346 161 ; abst., 16,72 % ; suff. ex., 282 878. MARCHAIS, 40 089 (14,17 %) ; MITTERRAND, 72 453 (25,61 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 78 582 (27,77 %) ; GISCARD D'ESTAING, 87 241 (30,84 %) ; CHIRAC, 48 978 (17,31 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 56 442 (19,95 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 346 100 ; abst., 28,15 % ; suff. ex., 245 062. PC, 38 489 (15,70 %) ; PS-MRG, 88 917 (36,28 %) ; UDF-RPR, 110 898 (45,25 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 354 313 ; abst., 45,53 % ; suff. ex., 183 221. PC, 18 941 (10,33 %) ; PS, 36 799 (20,08 %) ; UDF-RPR, 84 601 (46,17 %) ; FN, 10 779 (5,88 %).

### LE MANS

*Ins., 97 006 ; abst., 25,13 % ; suff. ex., 69 669.* Un. opp. (M. Fillon, RPR), 30 489 (43,76 %) ; PS (M. Douyere), 21 862 (31,37 %) ; PC (M. Boulay), 13 034 (18,70 %) ; FN (M. Barlemont), 3 459 (4,96 %) ; MPPT (M. Blanchet), 825 (1,18 %).

*Que l'opposition RPR-UDF ne parvienne pas à franchir en Sarthe la barre des 50 % constitue la surprise de ce scrutin. Le coefficient personnel de M. François Fillon, député sortant et tête de liste, n'a donc pas joué comme l'attendait l'opposition. Celle-ci restera représentée par trois députés alors qu'elle s'estimait en mesure de menacer un siège socialiste. Au PS, au contraire, on pavoise : les deux députés sortants ont été sauvés, grâce à un score de 31,33 % des voix. Le Parti communiste connaît une désillusion, il n'a pas d'élu, bien que son score (12,83 %) soit supérieur à celui des européennes (10,33 %). Son résultat aux élections régionales est supérieur (17,05 %). Cette curieuse discordance s'explique par la popularité de M. Robert Jarry, maire communiste du Man et tête de liste régionale, dont l'audience excède celle de son parti.*

## SAVOIE (3)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Louis Besson ; 1 UDF-PR : M. Gratien Ferrari ; 1 RPR : M. Michel Barnier.**

*Ins., 255 248 ; abst., 23,81 % ; suff. ex., 188 295.*

Un. opp. (M. Barnier, RPR, prés. c.g.), 93 624 (49,72 %), 2 élus ; PS-MRG (M. Besson,PS), 62 604 (33,24 %), 1 élu ; FN (M. Vellieux), 16 044 (8,52 %) ; PC (M. Bouvier), 14 303 (7,59 %) ; MPPT (Mme Laurent), 1 720 (0,91 %).

**SORTANTS : MM. Louis Besson (PS) ; Michel Barnier (RPR) ; Paul Perrier (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 215 347 ; abst., 21,80 % ; suff. ex., 165 870. MARCHAIS, 22 978 (13,85 %) ; MITTERRAND, 41 896 (25,25 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 45 160 (27,22 %) ; GISCARD D'ESTAING, 46 422 (27,98 %) ; CHIRAC, 31 700 (19,11 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 37 063 (22,34 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 215 411 ; abst., 31,63 % ; suff. ex., 146 072. PC, 15 592 (10,67 %) ; PS, 63 215 (43,27 %) ; UDF-RPR, 61 187 (41,88 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 221 713 ; abst., 46,17 % ; suff. ex., 116 410. PC, 10 418 (8,94 %) ; PS, 26 413 (22,68 %) ; UDF-RPR, 52 561 (45,15 %) ; FN, 13 236 (11,37 %).

### CHAMBÉRY

*Ins., 29 420 ; abst., 25,66 % ; suff. ex., 21 228.* Un. opp. (M. Barnier, RPR), 9 961 (46,92 %) ; PS-MRG (M. Besson, PS), 7 651 (36 04 %) ; FN (M. Vellieux), 2 131 (10,03 %) ; PC (M. Bouvier), 1 288 (6,06 %) ; MPPT (Mme Laurent), 197 (0,92 %).

*Dans ce département, les jeux étaient faits avant l'ouverture des urnes pour les élections législatives. Les députés sortants, MM. Michel Barnier (RPR) et Louis Besson (PS), devaient retrouver leur siège et M. Gratien Ferrari, maire d'Aix-les-Bains, obtenir une place à l'Assemblée nationale. C'est ce qui s'est effectivement produit, le RPR et le PS renforçant d'ailleurs leurs positions tant au niveau départemental qu'à Chambéry par rapport aux élections européennes de 1984 ; la progression est d'ailleurs plus forte pour le Parti socialiste, qui, après avoir perdu en 1982 le conseil général, puis la ville de Chambéry, semble résister à l'ascension qu'on croyait irrésistible du jeune député et président du conseil général, M. Michel Barnier.*

## HAUTE-SAVOIE (5)

**ÉLUS. — 1 PS : M. Dominique Strauss-Kahn ; 1 ex-PS : M. Robert Borrel ; 1 UDF-CDS : M. Bernard Bosson ; 1 UDF-PR : M. Jean Brocard ; 1 RPR : M. Pierre Mazeaud.**

*Ins., 316 576 ; abst., 25,30 % ; suff. ex., 227 570.*

UDF (M. Brocard, UDF-PR, m. d'Annecy-le-Vieux), 74 577 (32,77 %), 2 élus ; PS (M. Strauss-Kahn), 40 263 (17,69 %), 1 élu ; RPR-CNIP (M. Mazeaud, RPR, a. min., a.d.), 33 448 (14,69 %), 1 élu ; PS-Diss. (M. Borrel, m. d'Annemasse), 30 504 (13,40 %), 1 élu ; FN (M. Van den Brule), , 22 367 (9,82 %) ; RPR-Diss. (M. Lansard, m. de La Roche-Foron), 10 709 (4,70 %) ; PC (M. Mauget), 9 279 (4,07 %) ; Verts (M. Berthet), 5 571 (2,44 %) ; MPPT (Mme Tonnelier), 852 (0,37 %).

**SORTANTS : MM. Jean Brocard (UDF-PR) ; Yves Sautier (UDF-CDS) ; Claude Birraux (UDF-CDS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 302 034 ; abst., 22,27 % ; suff. ex., 230 967. MARCHAIS, 21 354 (9,24 %) ; MITTERRAND, 53 879 (23,32 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 59 015 (25,55 %) ; GISCARD D'ESTAING, 72 615 (31,43 %) ; CHIRAC, 47 499 (20,56 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 57 655 (24,96 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 302 236 ; abst., 35,48 % ; suff. ex., 192 401. PC, 17 108 (8,89 %) ; PS, 64 813 (33,68 %) ; UDF-RPR, 106 176 (55,18 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 312 108 ; abst., 47 % ; suff. ex., 161 164. PC, 8 859 (5,49 %) ; PS, 29 164 (18,09 %) ; UDF-RPR, 80 111 (49,70 %) ; FN, 22 171 (13,75 %).

### ANNECY

*Ins., 28 754 ; abst., 29,01 % ; suff. ex., 19 953.* UDF (M. Brocard, UDF-PR), 7 557 (37,87 %) ; PS (M. Strauss-Kahn), 4 924 (24,67 %) ; RPR-CNIP (M. Mazeaud, RPR), 2 443 (12,24 %) ; FN (M. Van den Brule), 1 848 (9,26 %) ; PS-Diss. (M. Borrel), 1 488 (7,45 %) ; PC (M. Mauget), 790 (3,95 %) ; RPR-Diss. (M. Lansard), 420 (2,10 %) ; Verts (M. Berthet), 412 (2,06 %) ; MPPT (Mme Tonnelier), 71 (0,35 %).

*La Haute-Savoie, solide bastion de la démocratie chrétienne a créé dimanche une véritable surprise en élisant seulement deux députés UDF, l'un membre du Parti républicain, M. Jean Brocard, député sortant, l'autre membre du CDS, M. Bernard Bosson, maire d'Annecy. On pensait généralement que trois, voire quatre représentants de la liste conduite par M. Jean Brocard pouvaient être élus, notamment en raison de la division du RPR et du Parti socialiste. Finalement, celle-ci a largement profité aux socialistes hauts-savoyards écartés du Palais-Bourbon depuis 1956. MM. Strauss-Kahn, représentant officiel du Parti socialiste « parachuté dans le département » et Borrel, maire d'Annemasse, exclu il y a deux mois de ce même parti, siégeront probablement côte à côte, M. Borrel s'étant, tout au long de la campagne, déclaré ouvertement proche du président de la République. Il a très largement devancé son « adversaire », notamment dans la région annemassienne et dans le Chablais alors qu'il a obtenu nettement moins de voix que M. Strauss-Kahn à Annecy.*

*La campagne vigoureuse de M. Pierre Mazeaud (RPR) lui a permis de surmonter les difficultés créées par la constitution d'une liste dissidente. Celle-ci, menée par le maire de La Roche-sur-Foron, M. Lansard, recueille moins de 5 % des voix. Le RPR retrouve ainsi en Haute-Savoie un siège qu'il avait perdu en 1978.*

## SEINE-MARITIME (12)

**ÉLUS. — 1 PC : M. Roland Leroy ; 5 PS : MM. Laurent Fabius, Jean Beaufils, Joseph Menga, Paul Dhaille, Pierre Bourguignon ; 2 UDF-CDS : MM. Jean Lecanuet, Jean Allard ; 1 UDF-PR : M. Charles Revet ; 2 RPR : MM. Georges Delatre, Antoine Rufenacht ; 1 FN : M. Dominique Chaboche.**

*Ins., 798 230 ; abst., 22,43 % ; suff. ex., 594 255.*

Un. opp. (M. Lecanuet, UDF-CDS, a. min., a. d., prés. c. g., sén., m. de Rouen), 233 910 (39,36 %) ; PS-MRG (M. Fabius, PS, prem. min.), 211 208 (35,54 %) ; 5 élus ; PC (M. Leroy, a. d.), 71 712 (12,06 %), 1 élu ; FN (M. Chaboche), 39 982 (6,72 %) ; 1 élu ; Verts (M. Gras), 11 670 (1,96 %) ; LO (M. Lapeyre), 11 480 (1,93 %) ; div. g. (M. Bourlon), 6 295 (1,05 %) ; MPPT (M. Galippe), 3 115 (0,52 %) ; I 86 (M. Rohr), 2 896 (0,48 %) ; LCR (Mme Ernis), 1 987 (0,33 %).

**SORTANTS : MM. Michel Bérégovoy (PS) ; Marc Massion (PS) ; Pierre Bourguignon (PS) ; Jean-Claude Bateux (PS) ; Paul Dhaille (PS) ; Joseph Menga (PS) ; André Duroméa (PC) ; Roger Fossé (RPR) ; Jean Beaufils (PS) ; Georges Delatre (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 782 984 ; abst., 16,41 % ; suff. ex., 644 022. MARCHAIS, 123 304 (19,14 %) ; MITTERRAND, 171 161 (26,57 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 183 759 (28,53 %) ; GISCARD D'ESTAING, 180 848 (28,08 %) ; CHIRAC, 91 409 (14,19 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 107 924 (16,75 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 784 796 ; abst., 27,83 % ; suff. ex., 558 924. PC, 123 776 (22,14 %) ; PS, 196 466 (35,15 %) ; UDF-RPR, 218 307 (39,05 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 789 745 ; abst., 43,87 % ; suff. ex., 426 206. PC, 59 419 (13,94 %) ; PS, 88 948 (20,86 %) ; UDF-RPR, 173893 (40,80 %) ; FN, 35 747 (8,38 %).

### ROUEN

*Ins., 59 438 ; abst., 24,13 % ; suff. ex., 43 794.* Un. opp. (M. Lecanuet, UDF-CDS), 20 387 (46,55 %) ; PS-MRG (M. Fabius, PS), 15 067 (34,40 %) ; FN (M. Chaboche), 3 301 (7,53 %) ; PC (M. Leroy), 2 771 (6,32 %) ; Verts (M. Gras), 814 (1,85 %) ; LO (M. Lapeyre, 602 (1,37 %) ; div. g. (M. Bourlon), 345 (0,78 %) ; MPPT (M. Galippe), 193 (0,44 %) ; LCR (Mme Ernis), 174 (0,39 %) ; I 86 (M. Rohr), 140 (0,31 %).

### DIEPPE

*Ins., 24 945 ; abst., 23,03 % ; suff. ex., 18 646.* Un. opp. (M. Lecanuet, UDF-CDS), 6 902 (37,01 %) ; PS-MRG (M. Fabius, PS), 5 996 (32,15 %) ; PC (M. Leroy), 3 603 (19,32 %) ; FN (M. Chaboche), 1 050 (5,63 %) ; Verts (M. Gras), 347 (1,86 %) ; LO (M. Lapeyre), 335 (1,79 %) ; div. g. (M. Bourlon), 186 (0,99 %) ; MPPT (M. Galippe), 86 (0,46 %) ; I 86 (M. Rohr), 77 (0,41 %) ; LCR (Mme Ernis), 64 (0,34 %).

### LE GRAND-QUEVILLY

*Ins., 20 053 ; abst., 18,95 % ; suff. ex., 15 564.* PS-MRG (M. Fabius, PS), 9 440 (60,65 %) ; un. opp. (M. Lecanuet, UDF-CDS), 2 999 (19,26 %) ; PC (M. Leroy), 1 390 (8,93 %) ; FN (M. Chaboche), 779 (5,00 %) ; Verts (M. Gras), 325 (2,08 %) ; LO (M. Lapeyre), 254 (1,63 %) ; div. g. (M. Bourlon), 144 (0,92 %) ; MPPT (M. Galippe), 100 (0,64 %) ; I 86 (M. Rohr), 83 (0,53 %) ; LCR (Mme Ernis), 50 (0,32 %).

### LE HAVRE

*Ins., 127 505 ; abst., 27,70 % ; suff. ex., 87 748.* Un. opp. (M. Lecanuet, UDF-CDS), 29 755 (33,90 %) ; PS-MRG (M. Fabius, PS), 25 644 (29,22 %) ; PC (M. Leroy), 19 413 (22,12 %) ; FN (M. Chaboche), 8 054 (9,17 %) ; Verts (M. Gras), 1 717 (1,95 %) ; LO (M. Lapeyre), 1 119 (1,27 %) ; div. g. (M. Bourlon), 881 (1 %) ; MPPT (M. Galippe), 477 (0,54 %) ; LCR (Mme Ernis), 359 (0,40 %) ; I 86 (M. Rohr), 329 (0,37 %).

### SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

*Ins., 18 807 ; abst., 29,12 % ; suff. ex., 12 859.* PS-MRG (M. Fabius, PS), 4 902 (38,12 %) ; PC (M. Leroy), 3 175 (24,69 %) ; un. opp. (M. Lecanuet, UDF-CDS), 3 038 (23,62 %) ; FN (M. Chaboche), 825 (6,41 %) ; Verts (M. Gras), 313 (2,43 %) ; LO (M. Lapeyre), 247 (1,92 %) ; div. g. (M. Bourlon), 135 (1,04 %) ; LCR (Mme Ernis), 91 (0,70 %) ; MPPT (M. Galippe), 82 (0,63 %) ; I 86 (M. Rohr), 51 (0,39 %).

*Le premier ministre, M. Laurent Fabius, sort renforcé de sa confrontation avec M. Jean Lecanuet, maire (CDS) de Rouen, tête de la liste d'union de l'opposition. M. Fabius et le PS ont non seulement empêché l'opposition d'obtenir une majorité de députés en Seine-Maritime, mais ils reviennent avec cinq députés — sur sept sortants — alors que les estimations les plus favorables ne leur en donnaient que quatre. Avec 35,54 %, le PS dépasse son niveau de juin 1981 (35,15 %) qu'on avait dit « historique ». Mais, ce qui fait pour la gauche la différence avec les législatives de 1981, c'est la chute considérable du Parti communiste qui, dans l'ensemble du département, perd 10 points pour se stabiliser autour de 12 %. Ce reflux est constaté dans quasiment toutes les communes à direction communiste, comme Le Havre, Saint-Etienne-du-Rouvray, Dieppe et Maromme, dont le maire, Mme Colette Privat, conduisait la liste régionale du PC.*

*M. Dominique Chaboche, tête de liste du Front national, a obtenu son siège aux dépens de la liste d'union de l'opposition. L'éviction de M. Roger Fossé (RPR), député sortant, président du conseil régional de Haute-Normandie, est l'autre événement de ce scrutin. Ainsi la droite ne revient-elle à l'Assemblée nationale qu'avec cinq députés.*

*La volonté unitaire de M. Lecanuet n'a pas donné les résultats escomptés. Il lui aura sans doute manqué en particulier les voix des Havrais d'opposition, que l'on savait mécontents du peu de considération accordée à M. Rufenacht, RPR, qui avait dû menacer de conduire une liste dissidente pour obtenir de figurer en quatrième position sur la liste de M. Lecanuet. Certains de ces mécontents ont voté pour la liste du Front national, ce qui explique les 9,17 % de M. Chaboche au Havre, alors qu'il n'atteint que 6,73 % sur l'ensemble du département.*

## DEUX-SÈVRES (4)

**ÉLUS. — 2 PS : M. André Clert, M. Michel Hervé ; 1 UDF-CDS : M. Albert Brochard ; 1 RPR : M. Jean de Gaulle.**

*Ins., 248 069 ; abst., 20,53 % ; suff. ex., 185 876.*

Un. opp. (M. Brochard, UDF-CDS), 97 448 (52,42 %), 2 élus ; PS (M. Clert), 69 233 (37,24 %), 2 élus ; PC (M. Léon), 8 038), 4,32 %) ; FN (Mme Bonneau), 7 948 (4,27 %) ; MPPT (M. Sicot), 3 209 (1,72 %).

**SORTANTS : MM. Michel Gayton (PS) ; Jacques Fouchier (CNIP ; app. UDF) ; Albert Brochard (CDS ; app. UDF).**

**26 avril 1981 :** Ins., 240 274 ; abst., 15,95 % ; suff. ex., 197 958. MARCHAIS, 16 142 (8,15 %) ; MITTERRAND, 53 503 (27,02 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 61 932 (31,28 %) ; GISCARD D'ESTAING, 65 792 (33,23 %) ; CHIRAC, 33 635 (16,99 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 40 707 (20,56 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 240 599 ; abst., 27,30 % ; suff. ex., 172 094. PC, 10 262 (5,96 %) ; PS-MRG, 76 181 (44,26 %) ; UDF-RPR, 85 651 (49,76 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 243 958 ; abst., 44,09 % ; suff. ex., 129 427. PC, 6 669 (5,15 %) ; PS, 30 134 (23,28 %) ; UDF-RPR, 65 118 (50,31 %) ; FN, 6 935 (5,35 %).

### NIORT

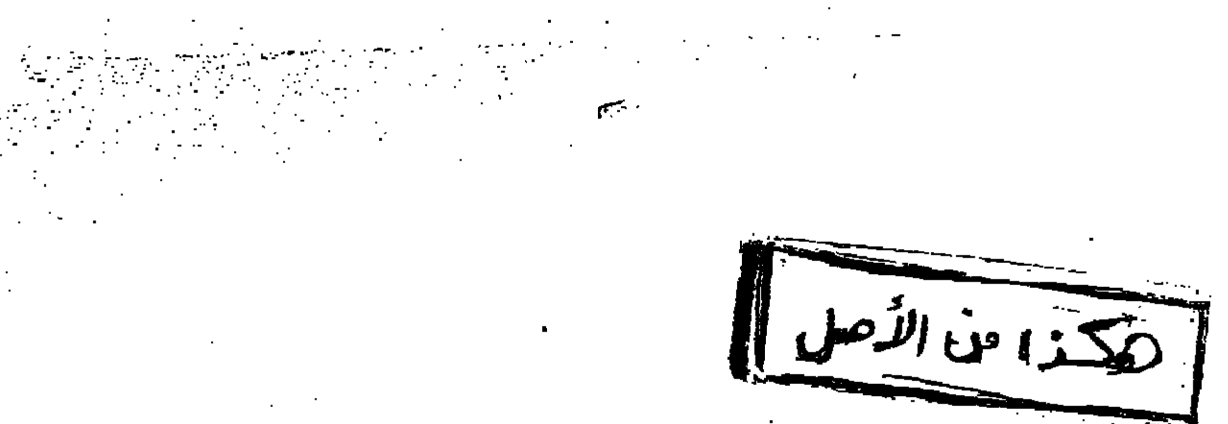
*Ins., 38 297 ; abst., 24,45 % ; suff. ex., 27 828.* PS (M. Clert), 12 632 (45,39 %) ; un. opp. (M. Brochard, UDF-CDS), 12 024 (43,20 %) ; PC (M. Léon), 1 584 (5,69 %) ; FN (Mme Bonneau), 1 163 (4,17 %) ; MPPT (M. Sicot), 425 (1,52 %).

*L'incertitude planait sur un seul siège convoité par le Parti socialiste et par l'opposition. L'élu pouvait être soit M. Michel Hervé, maire de Parthenay, rocardien évincé de la tête de liste par le bureau exécutif parisien ; soit — tous les pronostics étaient en sa faveur, M. Jean Pineau, ancien député de l'opposition, ancien suppléant de M. Jacques Fouchier, qui fut secrétaire d'Etat à l'agriculture sous Valéry Giscard d'Estaing. Pour l'emporter, le PS devait faire aussi bien qu'au premier tour des législatives de juin 1981. Eux-mêmes n'osaient pas y croire. Et pourtant... Avec deux sièges, le PS fait jeu égal avec une opposition qui a toujours été majoritaire dans ce département. Ce succès relatif est dû pour une part à la personnalité de M. Hervé, également tête de liste pour les régionales, qui a fait une campagne originale et spectaculaire. « Mission accomplie, mission gagnée », a-t-il dit hier soir en apprenant son succès. En réalité, l'union de l'UDF et du RPR au sein de la liste de l'opposition n'a pas été assez efficace pour être crédible. Malgré la présence de M. Jean de Gaulle, petit-fils de l'ancien président de la République, qui est élu, l'opposition n'a pas pu cacher ses divisions.*

## SOMME (6)

**ÉLUS. — 1 PC : M. Maxime Gremetz ; 2 PS : MM. Jacques Fleury, Jean-Claude Dessein ; 1 UDF-PR : M. Gilles de Robien ; 1 RPR : M. Joël Hart ; 1 div. d : M. André Audinot.**

*(Lire la suite page 22.)*



هكذا من الأصل



# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(Suite de la page 21.)

*Ins., 379 699; abst., 17,54 %; suff. ex., 293 588.*

Un. opp. (M. Audinot), 107 931 (36,76 %), 3 élus; PS-MRG (M. Fleury, PS), 89 732 (30,56 %), 2 élus; PC (M. Gremetz), 42 691 (14,54 %) 1 élu; FN (M. Goguillot), 23 827 (8,11 %); RPR-diss. (M. Massoubre, a.d.), 15 981 (5,44 %); LO (M. Stefanski), 6 493 (2,21 %); Div. opp. (M. Bouchon), 2 976 (1,01 %); Div. opp. (M. Mossler), 2 230 (0,75 %); MPPT (Mme Pecque), 1 727 (0,58 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Claude Dessein (PS); Jacques Fleury (PS); Michel Couillet (PC); Jacques Becq (PS); André Audinot (N.I.)**

**26 avril 1981 :** Ins., 372 040; abst., 13,28 %; suff. ex., 317 130. MARCHAIS, 70 993 (22,38 %); MITTERRAND, 74 884 (23,61 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 79 658 (25,11 %); GISCARD D'ESTAING, 84 006 (26,48 %); CHIRAC, 52 271 (16,48 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 60 433 (19,05 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 372 632; abst., 21,68 %; suff. ex., 287 846. PC, 76 738 (26,65 %); PS-MRG, 88 317 (30,68 %); UDF-RPR, 117 247 (40,73 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 375 282; abst., 34,75 %; suff. ex., 232 635. PC, 38 051 (16,35 %); PS, 42 320 (18,19 %); UDF-RPR, 90 532 (38,91 %); FN, 22 619 (9,72 %).

**AMIENS**

*Ins., 77 171; abst., 25,38 %; suff. ex., 55 052.* Un. opp. (M. Audinot), 18 862 (34,26 %); PS-MRG (M. Fleury, PS), 16 643 (30,23 %); PC (M. Gremetz), 7 895 (14,34 %); FN (M. Goguillot), 6 336 (11,50 %); RPR-diss. (M. Massoubre), 2 916 (5,29 %); LO (M. Stefanski), 1 059 (1,92 %); Div. opp. (M. Bouchon), 513 (0,93 %); Div. opp. (M. Mossler), 463 (0,84 %); MPPT (Mme Pecque), 365 (0,66 %).

*Malgré une baisse de 12 points par rapport aux élections européennes de 1981, le PCF conserve son siège, et M. Maxime Gremetz retrouve la place qu'il s'était fait souffler dans la circonscription d'Amiens, en 1981, par le PS. A Amiens, dont le maire est communiste, la gauche ne dépasse pas 48 % des voix, contre un peu moins de 37 %, il est vrai, aux élections européennes de 1984.*

*L'affaire du* Courrier picard, *l'un des thèmes de la bataille électorale, ne semble pas avoir gêné – ni favorisé – l'opposition, qui perd 4 points par rapport à 1984, mais remporte, néanmoins, trois sièges, dont celui de M. André Audinot, député sortant non inscrit, mais soutenu par le RPR, et numéro deux du groupe Hersant.*

## TARN (4)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Pierre Bernard, Charles Pistre; 1 UDF-PR : M. Albert Mamy; 1 RPR : M. Jacques Limouzy.**

*Ins., 252 918; abst., 15,29 %; suff. ex., 203 083.*

PS-MRG (M. Bernard, PS), 80 178 (39,48 %); 2 élus; RPR (M. Limouzy, a. sec. E., a. d.), 53 295 (26,24 %), 1 élu; UDF (M. Mamy, UDF-PR), 29 960 (14,75 %), 1 élu; FN (M. Antony), 20 558 (10,12 %); PC (Mme Foissac), 17 387 (8,56 %); MPPT (M. Soler), 1 705 (0,83 %).

**SORTANTS : M. Pierre Bernard (PS); Mme Jacqueline Alquier (PS); M. Charles Pistre (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 247 418; abst., 14,88 %; suff. ex., 205 780. MARCHAIS, 29 630 (14,39 %); MITTERRAND, 60 851 (29,57 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 65 677 (31,91 %); GISCARD D'ESTAING, 51 639 (25,09 %); CHIRAC, 38 039 (18,48 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 43 662 (21,21 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 246 540; abst., 22,92 %; suff. ex., 186 186. PC, 20 021 (10,75 %); PS, 91 010 (48,88 %); UDF-RPR, 71 744 (38,53 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 249 247; abst., 34,48 %; suff. ex., 154 564. PC, 14 880 (9,62 %); PS, 42 782 (27,67 %); UDF-RPR, 61 515 (39,79 %); FN, 14 930 (9,65 %).

**ALBI**

*Ins., 31 705; abst., 19,10 %; suff. ex., 24 476.* PC (Mme Foissac), 9 110 (37,22 %); RPR (M. Limouzy), 6 566 (26,82 %); FN (M. Antony), 4 196 (17,14 %); PS-MRG (M. Bernard, PS), 2 311 (9,44 %); UDF (M. Mamy, UDF-PR), 2 084 (8,51 %); MPPT (M. Soler), 209 (0,85 %).

**CASTRES**

*Ins., 30 337; abst., 16,49 %; suff. ex., 24 095.* PC (Mme Foissac), 8 783 (36,45 %); RPR (M. Limouzy), 7 710 (31,99 %); UDF (M. Mamy, UDF-PR), 3 472 (14,40 %); FN (M. Antony), 2 182 (9,05 %); PS-MRG (M. Bernard, PS), 1 745 (7,24 %); MPPT (M. Soler), 203 (0,84 %).

*Les socialistes ne règnent plus en maîtres absolus sur le Tarn. Non seulement ils n'ont pas conquis le quatrième et nouveau siège qui était à pourvoir, mais ils ont perdu un des trois sièges qu'ils détenaient. Seuls, donc, le docteur Pierre Bernard et M. Charles Pistre retourneront à l'Assemblée nationale. La liste PS-MRG a pourtant réalisé le score confortable de 39,48 % (11,81 % de moins qu'au premier tour des législatives de 1981, mais 9,5 % de plus qu'aux européennes de 1984).*

*A droite, où l'union ne s'était pas faite, le RPR devance l'UDF de 12 points, mais n'obtient qu'un siège, pour M. Jacques Limouzy, ancien ministre, le dernier siège allant à M. Albert Mamy, PR, maire de Sorèze.*

*Aux extrêmes, le PCF décline lentement mais sûrement avec 8,56 % des suffrages, contre 10,75 % aux législatives de 1981 et 9,65 % aux européennes de 1984. Par contre, le Front national confirme son implantation dans le département avec 10,12 % des voix, améliorant d'un demi-point son score de 1984 qui lui avait permis d'avoir un député au Parlement de Strasbourg, M. Bernard Antony.*

## TARN-ET-GARONNE (2)

**ÉLUS. – 1 PS-diss. : M. Hubert Gouze; 1 RPR : M. Jean Bonhomme.**

*Ins., 142 493; abst., 15,68 %; suff. ex., 114 373.*

Un. opp. (M. Bonhomme, RPR, a. d.), 45 084 (39,41 %), 1 élu; PS-diss. (M. Gouze, m. de Montauban), 33 144 (28,97 %); 1 élu; PS-MRG (M. Baylet, MRG, sec. E), 18 876 (16,50 %); FN (M. Naudin), 8 769 (7,66 %); PC (M. Bonnet), 7 250 (6,33 %); POE (Mme Desachy), 718 (0,62 %); MPPT (M. Guillauma), 532 (0,46 %).

**SORTANTS : MM. Hubert Gouze (PS); Pierre Larroque (MRG).**

**26 avril 1981 :** Ins., 137 238; abst., 15,83 %; suff. ex., 113 070. MARCHAIS, 15 402 (13,62 %); MITTERRAND, 31 342 (27,71 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 37 998 (33,60 %); GISCARD D'ESTAING, 25 962 (22,96 %); CHIRAC, 22 385 (19,79 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 25 256 (22,33 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 137 505; abst., 24,93 %; suff. ex., 101 323. PC, 11 076 (10,93 %); PS-MRG, 49 808 (49,15 %); UDF-RPR, 39 033 (38,52 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 140 681; abst., 37,40 %; suff. ex., 83 107. PC, 7 734 (9,30 %); PS, 20 252 (24,36 %); UDF-RPR, 33 160 (39,90 %); FN, 8 083 (9,72 %).

**MONTAUBAN**

*Ins., 32 693; abst., 17,35 %; suff. ex., 26 033.* Un. opp. (M. Bonhomme, RPR), 10 673 (40,99 %); PS-diss. (M. Gouze), 9 000 (34,57 %); PS-MRG (M. Baylet, MRG), 2 722 (10,45 %); FN (M. Naudin), 2 129 (8,17 %); PC (M. Bonnet), 1 257 (4,82 %); POE (Mme Desachy), 136 (0,52 %); MPPT (M. Guillauma), 116 (0,44 %).

*M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, a été victime d'un combat fratricide. L'ancien président du MRG, qui avait l'investiture du PS, totalise à peine 16,5 % des suffrages exprimés. C'est le maire de Montauban, M. Hubert Gouze, député sortant, qui a drainé la plus grande partie des voix socialistes, en dépit de son exclusion du PS pour constitution d'une liste dissidente.*

*Au total, la gauche non communiste fait un beau score dans ce département où elle reste bien implantée : elle dépasse largement l'opposition parlementaire, qui bénéficiat pourtant d'une liste unique.*

## VAR (7)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Christian Goux, Maurice Janetti; 3 UDF-PR : MM. François Léotard, Maurice Arreckx, Arthur Paecht; 1 RPR : M. Jean-Michel Couve; 1 FN : Mme Yanne Piat.**

*Ins., 529 459; abst., 20,97 %; suff. ex., 405 116.*

UDF (M. Léotard, UDF-PR, m. de Fréjus), 135 861 (33,53 %), 3 élus; PS (M. Goux), 97 803 (24,14 %), 2 élus; FN (Mme Piat), 69 347 (17,11 %), 1 élu; RPR (M. Couve), 48 364 (11,93 %), 1 élu; PC (Mme de March (41 765 (10,30 %); div. g. (M. Nicoletti), 6 874 (1,69 %); FN-diss. (M. Mamy), 3 534 (0,87 %); MPPT (M. Santucci), 1 568 (0,38 %).

**SORTANTS : MM. Alain Hautecœur (PS); François Léotard (UDF-PR); Guy Durbec (PS); Christian Goux (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 470 780; abst., 19,26 %; suff. ex., 374 433. MARCHAIS, 67 294 (17,97 %); MITTERRAND, 85 749 (22,90 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 334 (24,65 %); GISCARD D'ESTAING, 117 514 (31,38 %); CHIRAC, 64 991 (17,35 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 75 332 (20,11 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 472 343; abst., 28,92 %; suff. ex., 331 509. PC, 57 862 (17,45 %); PS, 114 905 (34,66 %); UDF-RPR, 146 923 (44,31 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 502 583; abst., 41,16 %; suff. ex., 288 029. PC, 37 241 (12,92 %); PS, 50 359 (17,48 %); UDF-RPR, 115 985 (40,26 %); FN, 57 486 (19,95 %).

**TOULON**

*Ins., 117 343; abst., 26,02 %; suff. ex., 84 699.* UDF (M. Léotard, UDF-PR), 28 749 (33,94 %); PS (M. Goux), 19 512 (23,03 %); FN (Mme Piat), 16 398 (19,36 %); RPR (M. Couve), 9 807 (11,57 %); PC (Mme de March), 8 238 (9,72 %); div. g. (M. Nicoletti), 849 (1 %); FN-diss. (M. Mamy), 819 (0,96 %); MPPT (M. Santucci), 327 (0,38 %).

**FRÉJUS**

*Ins., 22 818; abst., 25,93 %; suff. ex., 16 464.* UDF (M. Léotard, UDF-PR), 7 875 (47,83 %); PS (M. Goux), 3 366 (20,44 %); FN (Mme Piat), 3 094 (18,79 %); RPR : (M. Couve), 1 036 (6,29 %); PC (Mme de March), 800 (4,85 %); FN-diss. (M. Mamy), 126 (0,76 %); div. g. (M. Nicoletti), 122 (0,74 %); MPPT (M. Santucci), 45 (0,27 %).

**HYÈRES**

*Ins., 34 408; abst., 30,53 %; suff. ex., 22 954.* UDF (M. Léotard, UDF-PR), 8 111 (35,33 %); PS (M. Goux), 5 335 (23,24 %); FN (Mme Piat), 4 142 (18,04 %); RPR (M. Couve), 3 229 (14,06 %); PC (Mme de March), 1 569 (6,83 %); div. g. (M. Nicoletti), 309 (1,34 %); FN-diss. (M. Mamy), 170 (0,74 %); MPPT (M. Santucci), 89 (0,38 %).

**LA SEYNE-SUR-MER**

*Ins., 39 890; abst., 23,57 %; suff. ex., 29 594.* UDF (M. Léotard, UDF-PR), 8 412 (28,42 %); PC (Mme March), 6 604 (22,31 %); PS (M. Goux), 5 969 (20,16 %); FN (Mme Piat), 4 612 (15,58 %); RPR (M. Couve), 3 229 (10,91 %); div. g. (M. Nicoletti), 347 (1,17 %); FN-diss. (M. Mamy), 251 (0,84 %); MPPT (M. Santucci), 170 (0,57 %).

*On assiste à un net tassement de l'électorat communiste, qui perd 7,9 pointsde ses suffrages par rapport aux législatives de 1981 et plus de la moitié de ses voix au regard de l'ensemble de 1978, où il totalisait 24 % des suffrages exprimés. Bien qu'en léger recul, le PS sauve deux sièges sur les trois qu'il possédait. Un changement à la tête de la fédération varoise du PS et des dissensions entre le courant CERES auquel appartient le nouveau premier secrétaire de la fédération, M. Jean-Louis Dieux, et les défenseurs du courant Mauroy peuvent avoir désorienté militants et sympathisants socialistes.*

*M. Léotard, qui prévoyait six sièges pour l'opposition, n'a pas atteint ses objectifs. Sa liste UDF n'en obtient que trois et celle du RPR un seul. Malgré une scission au sein de la formation de Le Pen et une liste conduite par une parachutée peu connue dans le département, le Front national, en recul de 3 points par rapport aux européennes de 1984 et aux cantonales de 1985, obtient tout de même 17,2 % de voix exprimées et un siège à l'Assemblée nationale.*

## VAUCLUSE (4)

**ÉLUS. – 1 PS : M. André Borel; 1 UDF-PR : M. Maurice Charretier; 1 RPR : M. Jean-Pierre Roux; 1 FN : M. Jacques Bombard.**

*Ins., 294 942; abst., 17,99 %; suff. ex., 229 746.*

Un. opp. (M. Roux, RPR, m. d'Avignon), 75 922 (33,04 %), 2 élus; PS (M. Borel), 69 177 (30,11 %), 1 élu; FN (M. Bompard), 41 545 (18,08 %), 1 élu; PC (M. Marin, a.d.), 24 807 (10,79 %); Div. opp. (M. Genin), 7 404 (3,22 %); Verts (M. Pélisson), 5 165 (2,24 %); FN-diss. (M. Grégoire), 2 490 (1,08 %); MRG (M. Rieu), 1 668 (0,72 %); MPPT (M. Fassie), 926 (0,40 %); I 86 (M. Marze), 642 (0,27 %).

**SORTANTS : MM. Charles Reboul (PS); André Borel (PS); Jean-Pierre Lambertin (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 272 600; abst., 16,75 %; suff. ex., 222 033. MARCHAIS, 42 264 (19,03 %); MITTERRAND, 57 430 (25,86 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 61 632 (27,75 %); GISCARD D'ESTAING, 59 495 (26,79 %); CHIRAC, 36 103 (16,26 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 42 621 (19,19 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 276 018; abst., 27,72 %; suff. ex., 196 251. PC, 40 811 (20,79 %); PS, 75 968 (38,70 %); UDF-RPR, 76 554 (39 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 287 610; abst., 39,03 %; suff. ex., 168 336. PC, 21 579 (12,81 %); PS, 35 066 (20,83 %); UDF-RPR, 63 326 (37,61 %); FN, 27 678 (16,44 %).

**AVIGNON**

*Ins., 52 567; abst., 18,24 %; suff. ex., 41 105.* Un. opp. (M. Roux, RPR), 13 235 (32,19 %); PS (M. Borel), 13 018 (31,67 %); FN (M. Bompard), 8 015 (19,49 %); PC (M. Marin), 3 609 (8,77 %); Div. opp. (M. Genin), 1 230 (2,99 %); Verts (M. Pélisson), 983 (2,39 %); FN-diss. (M. Grégoire), 398 (0,96 %); MRG (M. Rieu), 328 (0,79 %); MPPT (M. Fassie), 171 (0,41 %); I 86 (M. Marze), 118 (0,28 %).

*Le score réalisé par le Front national dans le Vaucluse qui obtient 18,09 %, en progression par rapport aux élections européennes (16,44 %) aura rendu incertaine une bataille à quatre dont l'issue finale s'est jouée dans un mouchoir. L'élection de M. Jean-Pierre Roux, tête de liste de l'opposition unie, étant assurée, celle de son second, M. Maurice Charretier (UDF-PR), maire de Carpentras, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, étant acquise avec 33,05 % des suffrages exprimés (37,61 % aux européennes) pour l'Union de l'opposition, M. André Borel (PS), député sortant, retrouvait d'autant plus facilement son siège à l'Assemblée nationale que son parti, tombé à 20,83 % aux européennes, se redressait fortement avec 30,11 %.*

*Un siège restait à pourvoir, entre le deuxième de la liste du Parti socialiste, M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat et M. Jacques Bompard, qui mène la liste officielle du Front national. Finalement, ce sont les grandes agglomérations qui ont fait la décision en faveur de ce dernier, le Front national obtenant 19,49 % des suffrages à Avignon. La présence d'une liste MRG (0,73 %) et d'un liste dissidente du Front national (1,09 %) n'ont probablement pas modifié le résultat. Comme il le craignait, M. Gatel, élu de 1981, ne retournera pas à l'Assemblée.*

## VENDÉE (5)

**ÉLUS. – 2 PS : MM. Pierre Métais, Philippe Puaud; 1 UDF : M. Philippe Mestre; 2 RPR : MM. Vincent Ansquer, Pierre Mauger.**

*Ins., 356 210; abst., 18,39 %; suff. ex., 271 470.*

Un. opp. (M. Ansquer, RPR, a. min.), 157 253 (57,92 %), 3 élus; PS (M. Métais), 79 889 (29,42 %), 2 élus; FN (M. Buchet), 14 135 (5,20 %); PC (M. Tardivel), 9 851 (3,62 %); POE (Mme Lelièvre), 7 644 (2,81 %); MPPT (M. Bervas), 2 698 (0,99 %).

**SORTANTS : MM. Philippe Mestre (UDF); Pierre Métais (PS); Pierre Mauger (RPR); Vincent Ansquer (RPR).**

**26 avril 1981 :** Ins., 335 692; abst., 14,24 %; suff. ex., 282 738. MARCHAIS, 18 984 (6,71 %); MITTERRAND, 61 118 (21,61 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 72 437 (25,61 %); GISCARD D'ESTAING, 104 498 (36,95 %); CHIRAC, 58 980 (20,86 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 68 065 (24,07 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 336 060; abst., 25,89 %; suff. ex., 244 374. PC, 10 953 (4,48 %); PS-MRG, 84 578 (34,61 %); UDF-RPR, 142 764 (58,42 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 347 825; abst., 39,86 %; suff. ex., 199 828. PC, 7 860 (3,93 %); PS, 36 340 (18,18 %); UDF-RPR, 112 550 (56,32 %); FN, 12 172 (6,09 %).

**LA ROCHE-SUR-YON**

*Ins., 29 263; abst., 19,50 %; suff. ex., 22 332.* Un. opp. (M. Ansquer, RPR), 10 191 (45,63 %); PS (M. Métais), 9 471 (42,40 %); PC (M. Tardivel), 1 072 (4,80 %); FN (M. Buchet), 943 (4,22 %); POE (Mme Lelièvre), 378 (1,69 %); MPPT (M. Bervas), 277 (1,24 %).

*L'UDF et le RPR unis espéraient emporter quatre sièges, ceux de leurs trois sortants plus un qui aurait dû revenir à M. Philippe de Villiers, énarque, créateur du spectacle du Puy-du-Fou et de la radio Alouette-FM, le grand perdant de ce scrutin. Son échec permet au Parti socialiste d'obtenir deux sièges, l'un attendu, qui revient à un sortant, M. Pierre Métais, l'autre, imprévu, qui va à M. Philippe Puaud, lequel emporte ainsi le siège supplémentaire créé par la nouvelle loi électorale. Avec trois députés de droite et deux de gauche, la Vendée ne présente plus le visage d'une terre traditionnellement conservatrice.*

## VIENNE (4)

**ÉLUS. – 2 PS : Mme Edith Cresson, M. Jacques Santrot; 1 UDF-CDS : M. Jean-Pierre Abelin; 1 RPR : M. Arnaud Lepercq.**

*Ins., 268 616; abst., 20,92 %; suff. ex., 201 552.*

Un. opp. (M. Abelin, UDF-CDS, a.d.), 92 407 (45,84 %), 2 élus; PS (Mme Cresson, min., m. de Châtellerault), 78 867 (39,12 %), 2 élus; PC (M. Fromonteil), 15 033 (7,45 %); FN (M. Robineau), 10 761 (5,53 %); div. g. (M. Roquetanière), 2 386 (1,18 %); MPPT (M. Baysse), 2 098 (1,04 %).

**SORTANTS : MM. Jacques Santrot (PS); Marc Verdon (PS); Raoul Cartraud (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 259 373; abst., 16,91 %; suff. ex., 211 292. MARCHAIS, 28 171 (13,33 %); MITTERRAND, 56 615 (26,79 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 64 479 (30,51 %); GISCARD D'ESTAING, 58 254 (27,57 %); CHIRAC, 39 792 (18,83 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 46 400 (21,96 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 259 678; abst., 28,65 %; suff. ex., 182 056. PC, 20 343 (11,17 %); PS-MRG, 81 097 (44,54 %); UDF-RPR, 74 861 (41,11 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 266 350; abst., 43,12 %; suff. ex., 144 283. PC, 13 645 (9,45 %); PS, 33 368 (23,12 %); UDF-RPR, 66 147 (45,84 %); FN, 9 416 (6,52 %).

**POITIERS**

*Ins., 45 264; abst., 25,32 %; suff. ex., 32 551.* Un. opp. (M. Abelin, UDF-CDS), 14 281 (43,87 %); PS (Mme Cresson), 13 976 (42,93 %); PC (M. Fromonteil), 2 006 (6,16 %); FN (M. Robineau), 1 657 (5,09 %); div. g. (M. Roquetanière), 349 (1,07 %); MPPT (M. Baysse), 282 (0,86 %).

**CHATELLERAULT**

*Ins., 24 452; abst., 24,09 %; suff. ex., 17 785.* Un. opp. (M. Abelin, UDF-CDS), 7 487 (42,09 %); PS (Mme Cresson), 7 153 (40,21 %); PC (M. Fromonteil), 1 537 (8,64 %); FN (M. Robineau), 1 322 (7,43 %); div. g. (M. Roquetanière), 156 (0,87 %); MPPT (M. Baysse), 130 (0,73 %).

*La victoire certes, mais pas le chelem espéré par M. René Monory (UDF-CDS), ancien ministre, qui avait prédit l'élection de trois députés et de huit conseillers régionaux. Il se contente de deux députés, MM. Jean-Pierre Abelin (UDF-CDS) et Arnaud Lepercq (RPR), tous deux anciens députés battus en 1981, et de sept conseillers régionaux, le septième étant élu de justesse. Une victoire difficile mais une victoire quand même, puisque les socialistes de la Vienne n'ont plus l'exclusivité de la représentation à l'Assemblée nationale. Toutefois, le PS peut se féliciter de la bonne résistance opposée à l'union RPR-UDF à Poitiers, dont le maire, M. Jacques Santrot, et à Châtellerault, où Mme Edith Cresson, ministre depuis 1981, avait emporté les municipales en mars 1983.*

## HAUTE-VIENNE (4)

**ÉLUS. – 1 PC : M. Marcel Rigout; 1 PS : M. Alain Rodet; 1 RPR : M. Michel Bernard; 1 UDF-Rad. : M. Hervé Bouve.**

*Ins., 260 661; abst., 17,59 %; suff. ex., 200 313.*

Un. opp. (M. Bernard, RPR), 72 368 (36,12 %), 2 élus; PS (M. Rodet), 69 704 (34,79 %), 1 élu; PC (M. Rigout, a. m.), 41 822 (20,87 %), 1 élu; FN (M. Tanran), 8 464 (4,22 %); div. opp. (M. Mauriange), 3 690 (1,84 %); LO (Mme Roussie), 3 228 (1,61 %); MPPT (Mme Favard), 1 037 (0,51 %).

**SORTANTS : MM. Alain Rodet (PS); Roland Mazoin (PC); Marcel Mocœur (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 259 988; abst., 15,20 %; suff. ex., 216 510. MARCHAIS, 52 547 (24,27 %); MITTERRAND, 56 050 (25,88 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 60 195 (27,80 %); GISCARD D'ESTAING, 37 370 (17,26 %); CHIRAC, 50 251 (23,20 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 54 416 (25,13 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 259 990; abst., 26,36 %; suff. ex., 187 891. PC, 62 740 (33,39 %); PS, 68 718 (36,57 %); UDF-RPR, 52 580 (27,98 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 259 858; abst., 37,43 %; suff. ex., 153 876. PC, 32 734 (21,27 %); PS, 38 431 (24,97 %); UDF-RPR, 54 812 (35,62 %); FN, 7 887 (5,12 %).

**LIMOGES**

*Ins., 85 211; abst., 18,09 %; suff. ex., 65 411.* PS (M. Rodet), 25 288 (38,66 %); un. opp. (M. Bernard, RPR), 24 813 (37,93 %); PC (M. Rigout), 9 331 (14,26 %); FN (M. Tanran), 3 280 (5,01 %); div. opp. (M. Mauriange), 1 300 (1,98 %); LO (Mme Roussie), 1 033 (1,57 %); MPPT (Mme Favard), 366 (0,55 %).

*Trois sièges étaient acquis d'avance : MM. Alain Rodet (PS), Marcel Rigout (PC) et Michel Bernard (RPR). Le quatrième, âprement disputé, a été gagné par l'opposition : M. Henri Bouvet (UDF) est élu avec 2664 voix d'avance sur la liste socialiste. Le PS, par contre, garde la première place aux élections régionales avec une avance de 1495 voix ; globalement, le socialisme limousin encaisse bien le choc.*

*Le PC fait les frais de cette bipolarisation. L'étiquette « rénovatrice » et la campagne moderniste n'ont pas évité à la fédération communiste de la Haute-Vienne la pesanteur des évolutions nationales. Elle reste loin de ses 33,39 % des législatives de 1981 et un peu en dessous de ses résultats – les plus bas qu'elle ait connus – des élections européennes (21,27 %). Quant au Front national, il demeure en dessous de la barre des 5 %.*

*A noter que, dimanche soir, une anomalie apparaissait dans les résultats du département : le nombre des inscrits étant différent aux législatives et aux régionales (260661 contre 259701), la préfecture faisait savoir que les résultats seraient officiellement précisés mardi soir.*

## VOSGES (4)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Christian Pierret; 1 div. g. : M. Gérard Welzer; 1 RPR : M. Philippe Seguin; 1 div. d. : M. Maurice Jeandon.**

*Ins., 274 704; abst., 20,86 %; suff. ex., 204 128.*

RPR (M. Seguin, m. d'Epinal), 76 391 (37,42 %), 2 élus; PS (M. Pierret), 66 153 (32,40 %), 2 élus; UDF (M. Voilquin, UDF-PR, a. d.), 23 043 (11,28 %); FN (M. Douissard), 16 371 (8,01 %); PC (M. Ferry), 11 328 (5,54 %); Verts (Mme Mas), 6 699 (3,28 %); ALT (M. Defranould), 2 621 (1,28 %); MPPT (M. Marchal), 1 522 (0,74 %).

**SORTANTS : MM. Philippe Seguin (RPR); Christian Pierret (PS); Jean Valroff (PS); Serge Beltrame (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 271 274; abst., 17,60 %; suff. ex., 218 363. MARCHAIS, 25 136 (11,51 %); MITTERRAND, 59 205 (27,11 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 62 982 (28,84 %); GISCARD D'ESTAING, 65 333 (29,91 %); CHIRAC, 39 975 (18,30 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 47 511 (21,75 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 271 541; abst., 26,26 %; suff. ex., 196 246. PC, 14 972 (7,62 %); PS, 84 996 (43,31 %); UDF-RPR, 87 365 (44,51 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 273 533; abst., 44,93 %; suff. ex., 141 768. PC, 8 245 (5,81 %); PS, 27 604 (19,47 %); UDF-RPR, 66 147 (46,66 %); FN, 15 580 (10,99 %).

**ÉPINAL**

*Ins., 23 259; abst., 23,74 %; suff. ex., 16 920.* RPR (M. Seguin), 7 602 (44,92 %); PS (M. Pierret), 5 326 (31,47 %); FN (M. Douissard), 1 451 (8,57 %); UDF (M. Voilquin, UDF-PR), 1 034 (6,11 %); PC (M. Ferry), 612 (3,61 %); Verts (Mme Mas), 552 (3,26 %); ALT (M. Defranould), 185 (1,09 %); MPPT (M. Marchal), 158 (0,93 %).

*Le PS a mieux résisté que prévu dans les Vosges. Avec 32,41 % des suffrages, score supérieur à la moyenne nationale, il obtient deux sièges sur la liste conduite par M. Christian Pierret, député sortant, rapporteur du budget à l'Assemblée nationale. Le nouveau député est un avocat de trente et un ans, Me Gérard Welzer, qui n'est pas membre du PS. Ce résultat est en très nette progression sur les élections européennes, où le PS n'avait pas atteint 20 % dans ce département.*

*Le mauvais résultat de M. Hubert Voilquin, maire PR de Vittel et conseiller général (11,29 % des voix), ne lui permet pas de retrouver le siège au Palais-Bourbon qu'il avait occupé de 1978 à 1981. C'est le RPR, derrière M. Philippe Séguin, député sortant, qui enlève les deux autres sièges, avec 37,42 % des suffrages.*

*Le Parti communiste est en recul par rapport aux élections européennes. Il est nettement devancé par le Front national, bien que celui-ci ait perdu 2 points par rapport à 1984.*

## YONNE (3)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Henri Nallet; 1 UDF-PR : M. Jean-Pierre Soisson; 1 RPR : M. Philippe Auberger.**

*Ins., 221 091; abst., 21,84 %; suff. ex., 164 760.*

Un. opp. (M. Soisson, UDF-PR, a. min., m. d'Auxerre), 79 011 (47,95 %), 2 élus; PS (M. Nallet, min.), 49 254 (29,98 %), 1 élu; FN (M. Moreau), 17 074 (10,36 %); PC (M. Cordillot, a. d.), 16 903 (10,25 %); MPTT (M. Villerey), 1 858 (1,12 %); I 86 (M. Solé), 660 (0,40 %).

**SORTANTS : MM. Jean-Pierre Soisson (UDF-PR); Léo Grézard (PS); Roger Lassale (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 216 357; abst., 18,27 %; suff. ex., 173 555. MARCHAIS, 24 282 (13,99 %); MITTERRAND, 43 672 (25,16 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 47 524 (27,38 %); GISCARD D'ESTAING, 52 465 (30,22 %); CHIRAC, 30 759 (17,72 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 36 512 (21,03 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 216 495; abst., 26,38 %; suff. ex., 157 209. PC, 26 109 (16,60 %); PS, 52 951 (33,68 %); UDF-RPR, 66 584 (42,35 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 218 764; abst., 40,82 %; suff. ex., 124 328. PC, 12 532 (10,07 %); PS, 22 769 (18,31 %); UDF-RPR, 54 880 (44,14 %); FN, 15 710 (12,63 %).

**AUXERRE**

*Ins., 22 268; abst., 25,01 %; suff. ex., 16 003.* Un. opp. (M. Soisson, UDF-PR), 8 154 (50,95 %); PS (M. Nallet (5 255 (32,83 %); FN (M. Moreau), 1 346 (8,41 %); PC (M. Cordillot), 984 (6,14 %); MPTT (M. Villerey), 210 (1,31 %); I 86 (M. Solé), 54 (0,33 %).

*La gauche disposait depuis 1981 de deux sièges jusqu'ici à l'Assemblée nationale, le troisième étant détenu par l'ancien ministre et maire d'Auxerre, M. Jean-Pierre Soisson, l'un des chefs de file « barristes ». Malgré son parachutage, le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, qui n'est pas membre du PS, réalise un bon score (29,89 %). Le PS n'en perd pas moins un siège, qui revient à M. Philippe Auberger, RPR, maire de Joigny, numéro deux de la liste d'union d'opposition derrière M. Soisson. Les socialistes n'ont reculé que de 3,79 points par rapport au premier tour des législatives de 1981, l'opposition en regagnant 4,6. Le PC, qui avait perdu plus de six points entre 1981 et les européennes de 1984, stabilise ses positions avec 10,2 % des voix. Ce qui ne l'empêche pas d'être une nouvelle fois devancé par le Front national, pourtant lui-même en perte de vitesse.*

## TERRITOIRE DE BELFORT (2)

**ÉLUS. – 1 PS : M. Jean-Pierre Chevènement; 1 UDF-PR : M. Jacques Bichet.**

*Ins., 84 270; abst., 19,38 %; suff. ex., 64 705.*

PS (M. Chevènement, min., m. de Belfort), 27 475 (42,46 %), 1 élu; Un. opp. (M. Bichet, UDF-PR), 23 678 (36,59 %), 1 élu; FN (M. Monnier), 7 182 (11,09 %); PC (Mme Clerc), 3 405 (5,26 %); Alt. (M. Butzbach), 1 720 (2,65 %); LO (M. Belot), 739 (1,14 %); MPPT (M. Didier), 313 (0,48 %); POE (M. Trutie de Vaucresson), 193 (0,29 %).

**SORTANTS : MM. Lucien Couqueberg (PS); Raymond Forni (PS).**

**26 avril 1981 :** Ins., 81 324; abst., 18,53 %; suff. ex., 64 985. MARCHAIS, 7 718 (11,87 %); MITTERRAND, 21 721 (33,42 %); MITTERRAND + CRÉPEAU, 23 025 (35,43 %); GISCARD D'ESTAING, 16 126 (24,81 %); CHIRAC, 10 616 (16,33 %); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 12 564 (19,33 %).

**14 juin 1981 :** Ins., 81 337; abst., 30,69 %; suff. ex., 55 366. PC, 4 264 (7,70 %); PS, 28 247 (51,01 %); UDF-RPR, 20 695 (37,37 %).

**17 juin 1984 :** Ins., 82 049; abst., 42,86 %; suff. ex., 45 074. PC, 2 959 (6,56 %); PS, 11 559 (25,64 %); UDF-RPR, 17 635 (39,12 %); FN, 6 660 (14,77 %).

**BELFORT**

*Ins., 29 096; abst., 22,26 %; suff. ex., 21 630.* PS (M. Chevènement), 8 988 (41,55 %); Un. opp. (M. Bichet, UDF-PR), 7 643 (35,33 %); FN (M. Monnier), 2 690 (12,43 %); PC (Mme Clerc); 1 288 (5,95 %); Alt. (M. Butzbach), 609 (2,81 %); LO (M. Belot), 239 (1,10 %); MPPT (M. Didier), 118 (0,54 %); POE (M. Trutie de Vaucresson), 55 (0,25 %).

*Malgré un bon score de la liste menée par M. Jean-Pierre Chevènement (près de 10 points de plus qu'au premier tour des élections présidentielles de 1981 et près de 20 points de plus qu'aux européennes), le Parti socialiste, qui disposait de deux députés sortants, savait n'avoir aucune chance de sauver son second siège. C'est donc la tête de liste de l'union de l'opposition, M. Jacques Bichet, du Parti républicain, qui l'hérite avec un résultat pourtant à peine meilleur que celui de la liste RPR-UDF au premier tour des législatives de 1981. Il est vrai que, depuis lors, le Front national s'est fortement implanté dans le Territoire, jusqu'à représenter aujourd'hui une force deux fois plus importante que le Parti communiste. Si l'extrême droite recule un peu par rapport aux deux scrutins précédents (européennes et cantonales), il s'en est fallu d'un rien qu'elle obtienne un siège aux élections régionales.*

# LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

## La droite a besoin du Front national pour prendre ou conserver la présidence dans cinq régions

*Les élections aux conseils régionaux, qui ont eu lieu pour la première fois (sauf en Corse et dans les DOM), le dimanche 16 mars, ont donné des résultats correspondants, globalement à ceux des élections législatives. On observe seulement une baisse de participation infime des législatives aux régionales et de légères différences, dans certains départements, entre les scores obtenus par une même formation aux deux élections.*

Sur les vingt-deux régions métropolitaines, la gauche n'était majoritaire que dans six, toutes présidées par le Parti socialiste. Dans trois de ces régions, la droite est, à présent, majoritaire. Elle détient la majorité absolue des sièges en Auvergne, où M. Valéry Giscard d'Estaing est en mesure de succéder à M. Maurice Pourchon. Dans deux autres régions, la droite a acquis la majorité relative des sièges, ce qui lui assure la présidence au troisième tour de scrutin. Il s'agit de Midi-Pyrénées, où M. Dominique Baudis (apparenté UDF), maire de Toulouse, peut prétendre succéder à M. Alex Raymond, et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF dans l'Assemblée nationale sortante, devrait prendre la place de M. Michel Pezet.

Dans ces trois régions, donc, la droite peut accéder à la tête de l'exécutif sans les voix des conseillers du Front national. Il n'en va pas de même dans le Languedoc-Roussillon, où le Parti socialiste, jusqu'à maintenant majoritaire à lui seul, ne l'est plus, mais où la gauche (PS,PCF et MRG) détient la majorité relatives des sièges. Seul l'appui de l'extrême droite permettrait à M. Jacques Blanc, chef de file de la droite, d'être élu à la présidence.

La gauche n'est assurée de conserver que le Nord-Pas-de-Calais et le Limousin. En Picardie, région présidée par la droite depuis avril 1985, le PS et le PCF disposent, à présent, de la majorité relative des sièges. M. Charles Baur (UDF-PSD) ne pourrait conserver la présidence qu'avec le soutien des élus du Front national. De même, en Haute-Normandie, où la gauche dispose de la majorité relative dans le nouveau conseil, M. Roger Fossé (RPR) ne pourrait être reconduit à la tête de l'exécutif, face à M. Laurent Fabius, qu'avec l'appoint de l'extrême droite. En Franche-Comté, M. Edgar Faure aura besoin, lui aussi, de l'appui du Front national pour conserver la présidence. M. Jacques Chaban-Delmas est dans une situation apparemment identique en Aquitaine, mais l'ancien premier ministre avait bénéficié, en 1985, de deux voix venues de la gauche pour accéder à la tête de l'exécutif.

La situation est arithmétiquement, mais non politiquement, comparable en Corse, où, comme au lendemain de l'élection de la première assemblée régionale, en août 1982, l'alliance des nationalistes et des autonomistes avec la gauche permettrait au MRG de prendre le contrôle de l'exécutif, face à une droite déjà alliée au Front national.

La poussée du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen ne lui donne dans aucune autre région un rôle décisif pour l'élection du président, mais, en Île-de-France, avec une majorité qui n'est plus que relative, M. Michel Giraud (RPR), assuré d'être réélu au troisième tour de scrutin, devra néanmoins, à l'avenir, comme ses homologues futurs en Midi-Pyrénées et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, compter avec cette composante nouvelle de cette assemblée.

La stabilité, à droite, devrait prévaloir partout ailleurs, sauf peut-être en Champagne-Ardenne, où M. Bernard Stasi (UDF-CDS), qui a subi un revers aux élections législatives dans la Marne – sa liste n'obtenant qu'un seul siège de député, – pourrait être contesté, à la présidence, par un groupe RPR renforcé par rapport à l'UDF.

PATRICK JARREAU.

### NOS PROPRES STATISTIQUES EN MÉTROPOLE

| | TOTAL | % |
|---|---|---|
| Inscrits | 36 638 535 | |
| Votants | 28 640 567 | 78,17 |
| Abstentions | 7 997 968 | 21,82 |
| Suffrages exprimés | 27 381 866 | |
| **LISTES** | **Nombre de voix obtenues** | **%** |
| Extrême gauche | 328 052 | 1,19 |
| PC | 2 798 414 | 10,21 |
| PS | 8 183 886 | 29,88 |
| MRG | 135 113 | 0,49 |
| Divers gauche | 296 602 | 1,08 |
| Ecologistes | 643 474 | 2,35 |
| RPR + UDF (listes d'union et listes séparées) | 11 249 323 | 41,08 |
| Divers droite | 965 438 | 3,52 |
| FN | 2 654 390 | 9,69 |
| FN diss. | 24 127 | 0,08 |
| Divers | 103 047 | 0,37 |

## ILE-DE-FRANCE (197)

**NOUVEAU CONSEIL. – 20 PC; 61 PS; 4 MRG; 4 UDF; 1 UDF-Rad ; 10 UDF-CDS ; 10 UDF-PR; 55 RPR; 9 div. d.; 23 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Michel Giraud (RPR); 29 PC; 23 PS; 1 MRG; 4 UDF; 1 UDF-Rad.; 19 UDF-CDS; 15 UDF-PR; 55 RPR; 3 CNIP; 14 div. d.

### PARIS (42)

*Ins., 1 250 135; abst., 25,94 %; suff. ex., 908 610.*

RPR (M. Devaquet), 317 135 (34,90 %), 17 élus; PS-MRG (M. Jospin, PS), 272 176 (29,95 %), 15 élus; UDF (M. Dominati, UDF-PR), 107 547 (11,83 %), 5 élus; FN (M. Le Pen), 99 601 (10,96 %), 5 élus; PC (M. Malberg), 44 596 (4,90 %); Verts (M. Lamy), 28 890 (3,17 %); div. opp. (Mme Garaud), 3,05 %; Alt. (M. Comte), 5 481 (0,60 %); LO (Mme Cauquil), 5 406 (0,59 %).

### YVELINES (23)

*Ins., 750 037; abst., 22,72 %; suff. ex., 566 301.*

PS (M. Rocard, a. min., m. de Conflans-Sainte-Honorine), 169 517 (29,93 %), 8 élus; RPR (M. Péricard, m. de Saint-Germain-en-Laye), 158 148 (27,92 %), 7 élus; UDF (M. Tenaillon, UDF-CDS, prés. c. g.), 60 181 (10,62 %), 3 élus; FN (M. Wagner), 57 697 (10,18 %), 2 élus ; UDF-diss (M. Delorozoy), 56 404 (9,96 %), 2 élus; PC (M. Trehel), 37 694 (6,65 %), 1 élu; Verts (M. Schaefer), 16 530 (2,91 %); LO (M. Benard), 5 474 (0,96 %); MRG (M. Scarbonchi), 4 656 (0,82 %).

### ESSONNE (20)

*Ins., 616 901; abst., 23,32; suff. ex., 459 832.*

PS-MRG (Mme Tonquoy-Morichaud, PS), 140 894 (30,64 %), 7 élus; RPR (M. Campredon), 100 313 (21,81 %), 5 élus; UDF (M. Sergent), 61 770 (13,43 %), 3 élus; PC (M. Vizet), 53 740 (11,68 %), 2 élus; FN (M. Dordain), 42 749 (9,29 %), 2 élus; div. opp. (M. Dassault, PL), 35 815 (7,78 %), 1 élu; Verts (M. Coste), 18 874 (4,10 %); LO (M. Thoraval), 5 677 (1,23 %).

### HAUTS-DE-SEINE (27)

*Ins., 816 866; abst., 23,25 %; suff. ex., 611 966.*

RPR (M. Pasqua, sén.), 178 458 (29,16 %), 8 élus; PS-MRG (M. Catoire, PS, m. de Clichy), 164 842 (26,93 %), 8 élus; UDF (M. Fourcade, UDF-PR, sén., m. de Saint-Cloud), 105 608 (17,25 %), 5 élus; FN (M. Stirbois), 68 194 (11,14 %), 3 élus; PC (M. Schmaus, sén.), 66 385 (10,84 %), 3 élus; Verts (M. Poney-Mounou), 13 819 (2,25 %); Alt. (M. Pezin), 9 194 (1,50 %); LO (M. Palacio), 5 466 (0,89 %).

### SEINE-SAINT-DENIS (26)

*Ins., 708 257; abst., 28,57 %; suff. ex., 490 575.*

PS (M. Maheas, m. de Neuilly-sur-Marne), 127 241 (25,93 %), 7 élus; RPR (M. Calmejane, m. de Villemomble), 108 085 (22,03 %), 6 élus; PC (M. Ralite, a. min., m. d'Aubervilliers), 100 775 (20,54 %), 6 élus; FN (M. Briard), 73 825 (15,04 %), 4 élus; UDF (M. Salles, UDF-CDS, m. des Lilas), 48 633 (9,91 %), 3 élus; Alt. (M. Bennahmias, Verts), 16 022 (3,26 %); LO (Mme Laguillier), 8 640 (1,76 %); div. (M. Lascary), 4 355 (0,88 %); div. opp. (M. Suire), 2 552 (0,52 %); div opp. (M. Pougnaud), 328 (0,06 %); div. g. (M. Nari), 119 (0,02 %).

### VAL-DE-MARNE (23)

*Ins., 694 208; abst., 24,46 %; suff. ex., 510 551.*

PS (M. Tabanou, m. de L'Haÿ-les-Roses), 136 206 (26,67 %), 7 élus; RPR (M. Giraud, sén., m. du Perreux), 112 090 (21,95 %), 5 élus; PC (M. Germa, prés. c. g.), 87 067 (17,05 %), 4 élus; UDF (M. Griotteray, UDF-PR, m. de Charenton-le-Pont), 86 706 (16,98 %), 4 élus; FN (M. D'Ormesson), 59 371 (11,62 %), 3 élus; Verts (M. Carré), 23 580 (4,61 %); LO (M. Franceschina), 5 531 (1,08 %).

### VAL-D'OISE (18)

*Ins., 555 059; abst., 25,11 %; suff. ex., 402 646.*

PS-MRG (M. Bequet, PS), 118 121 (29,33 %), 7 élus; RPR (M. Bardet), 80 841 (20,07 %), 4 élus; UDF (M. Chauvin, UDF-CDS, sén.), 63 465 (15,76 %), 3 élus; FN (M. Cottinet), 49 316 (12,24 %), 2 élus; PC (M. Hué), 49 297 (12,24 %), 2 élus; Verts (M. Richard), 16 272 (4,04 %); div. opp. (M. Guay), 8 060 (2 %); div. opp. (M. Leclerc), 6 010 (1,49 %); LO (M. Crunil), 4 737 (1,17 %); div. opp. (Mme Gontard), 4 636 (1,15 %); Alt. (M. Lallaoui), 1 891 (0,46 %).

### SEINE-ET-MARNE (18)

*Ins., 584 598; abst., 23,99 %; suff. ex., 425 776.*

PS-MRG (M. Fourre, PS), 124 060 (29,13 %), 6 élus; RPR (M. Julia), 97 617 (22,92 %), 5 élus; UDF (M. Meutey, UDF-Rad.), 62 539 (14,68 %), 3 élus; FN (M. Prillard), 51 141 (12,01 %), 2 élus; PC (M. Brunet), 39 678 (9,31 %), 2 élus; UDF (M. Augier, UDF-PSD), 17 944 (4,21 %); Verts (M. Laugier), 14 317 (3,36 %); div. opp. (M. Hourtal), 11 231 (2,63 %); LO (Mme Marsault), 7 249 (1,70 %).

## ALSACE (47)

**NOUVEAU CONSEIL. – 10 PS; 1 ex-PS; 2 Ecol.; 14 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 10 RPR; 2 div. d.; 7 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : *M. Marcel Rudloff (UDF-CDS)*; 2 PS; 1 UDF; 2 UDF-PSD; 19 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 13 RPR; 2 RPR diss.

### BAS-RHIN (27)

*Ins., 607 410; abst., 23,29 %; suff. ex., 433 423.*

UDF (M. Rudloff, UDF-CDS, sén., m. de Strasbourg), 137 127 (31,63 %), 10 élus; RPR (M. Schreiner), 70 945 (16,36 %), 5 élus; PS (M. Estève), 64 381 (14,85 %), 4 élus; FN (M. Spieler), 52 264 (12,05 %), 4 élus; RPR-diss. (M. Burckel), 25 857 (5,96 %), 2 élus; Verts (Mme Buchmann), 24 746 (5,70 %), 1 élu; div. g. (M. Uberall, ex-PS), 24 634 (5,68 %), 1 élu; div. g. (M. Hoffmann, ex-PS), 14 295 (3,29 %); PC (M. WURTZ), 8 077 (1,86 %); LO (M. Serfati), 6 542 (1,50 %); div. opp. (M. Stoffel, CNIP), 4 555 (1,05 %).

### HAUT-RHIN (20)

*Ins., 429 943; abst., 22,88 %; suff. ex., 310 561.*

PS (M. Baeumler), 80 628, 25,96 %), 6 élus; UDF (M. Gerrer, UDF-CDS, m. de Colmar), 73 122 (23,54 %), 5 élus; RPR (M. MEINRAD), 67 451 (21,71 %), 5 élus; FN (M. Freulet), 44 617 (14,36 %), 3 élus; Verts (M. Waechter), 20 329 (6,54 %), 1 élu; div. opp. (M. Lacour), 8 557 (2,75 %); PC (M. Bechler), 7 049 (2,26 %); div. opp. (M. Adolph), 4 937 (1,58 %); div. opp. (M. Bader, CNIP), 3 871 (1,24 %).

## AQUITAINE (83)

**NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC; 30 PS; 2 MRG; 5 UDF; 4 UDF-Rad.; 6 UDF-CDS; 2 UDR-PR; 18 RPR; 3 CNIP; 1 div. d.; 4 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Jacques Chaban-Delmas (RPR); 4 PC; 30 PS; 4 MRG; 5 UDF; 6 UDF-Rad.; 5 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 14 RPR; 3 CNIP.

### DORDOGNE (12)

*Ins., 301 245; abst., 15,81 %; suff. ex., 237 979.*

Un. opp. (M. Bournazel, RPR), 96 563 (40,57 %), 6 élus; PS-MRG (M. Suchod, PS), 74 859 (31,45 %), 4 élus; PC (M. Gorse), 36 812 (15,46 %), 2 élus; FN (M. Ricard), 14 280 (6,00 %); MRG-diss. (M. Meyssignac), 8 005 (3,36 %); Alt. (M. Champeaux), 4 213 (1,77 %); CNIP (M. Esclafer de la Rode), 3 247 (1,36 %).

### GIRONDE (34)

*Ins., 761 515; abst., 22,19 %; suff. ex., 568 680.*

Un. opp. (M. Chaban-Delmas, RPR, a. prem. min., m. de Bordeaux), 245 115 (43,10 %), 16 élus; PS-MRG (M. Madrelle, PS, sén.), 201 967 (35,51 %), 13 élus; PC (M. Barrière), 45 439 (7,99 %), 3 élus; FN (M. Colombier), 40 569 (7,13 %), 2 élus; div. (M. Roche), 11 641 (2,04 %); MRG-diss. (M. Savary), 10 106 (1,77 %); LO (M. Mas), 9 813 (1,72 %); FN-diss. (M. Michelet), 4 030 (0,70 %).

### LANDES (10)

*Ins., 231 690; abst., 17,06 %; suff. ex., 182 289.*

PS (M. Emmanuelli, sec. E., prés. c. g.), 74 316 (40,76 %), 5 élus; Un. opp. (M. Castaing, UDF-CDS), 65 226 (35,78 %), 4 élus; PC (M. Curculosse), 15 647 (8,58 %), 1 élu; MRG-diss. (M. Dutoya), 9 273 (5,08 %); FN (M. Barrouillet), 9 156 (5,02 %); Div. opp. (Mme Chiron), 8 671 (4,75 %).

### LOT-ET-GARONNE (10)

*Ins., 223 765; abst., 18,03 %; suff. ex., 172 199.*

Un. opp. (M. François-Poncet, UDF, a. min., sén., prés. c. g.), 71 583 (41,56 %), 5 élus; PS (M. Gouzes, m. de Marmande), 53 492 (31,06 %), 3 élus; PC (M. Querbes), 20 141 (11,69 %), 1 élu; FN (M. Valla), 13 869 (8,05 %), 1 élu; Opp. diss. (M. Lapeyronie, UDF-diss., m. de Villeneuve-sur-Lot), 8 048 (4,67 %); MRG (M. Argacha), 5 066 (2,94 %).

### PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (17)

*Ins., 410 408; abst., 19,18 %; suff. ex., 319 119.*

Un. opp. (M. Inchauspé, RPR), 134 157 (42,03 %), 8 élus; PS (M. Labarrère, min., m. de Pau), 109 763 (34,39 %), 7 élus; FN (M. Arette-Hourquet), 21 834 (6,84 %), 1 élu; PC (M. Bagez-Bernet), 19 099 (5,98 %), 1 élu; Div. opp. (M. Recapet, CNIP), 15 537 (4,86 %); MRG (M. Poulou), 7 962 (2,49 %); Rég. (M. Irazusta), 5 892 (1,84 %); Rég. (M. Grosclaude), 4 875 (1,52 %).

## AUVERGNE (47)

**NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 15 PS; 1 UDF; 2 UDF-Rad.; 3 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 10 RPR; 1 div. d.; 2 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Maurice Pourchon (PS); 5 PC; 19 PS; 1 UDF; 5 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 7 RPR; 1 CNIP; 4 div. d.

### ALLIER (13)

*Ins., 267 377; abst., 21,39 %; suff. ex., 199 069.*

Un. opp. (M. Maupoil, UDF-Rad), 76 790 (38,57 %), 6 élus; PS (M. Chaubard), 49 148 (24,68 %), 3 élus; PC (M. Lajoinie), 44 780 (22,49 %), 3 élus; FN (M. Bruley), 13 282 (6,67 %), 1 élu; MRG-MGP (M. Charasse, MRG), 9 623 (4,83 %); Alt. (M. Devoucoux, Verts), 5 446 (2,73 %).

### CANTAL (6)

*Ins., 125 505; abst., 18,46 %; suff. ex., 98 464.*

Un. opp. (M. Rigaudière, RPR), 53 796 (54,63 %), 4 élus; PS (M. Souchon, min.), 34 823 (35,36 %), 2 élus; PC (M. Taurant), 6 327 (6,42 %); FN (Mme Teuillet-Lapeyre), 3 518 (3,57 %).

### HAUTE-LOIRE (8)

*Ins., 156 213; abst., 19,28; suff. ex., 120 908.*

Un. opp. (M. Proriol, UDF-PR), 66 228 (54,77 %), 6 élus; PS (M. Chazelle), 32 776 (27,10 %), 2 élus; FN (M. Roudier), 9 226 (7,63 %); PC (M. Beal), 6 593 (5,45 %); Div. opp. (M. Vulliermet), 6 085 (5,03 %).

### PUY-DE-DOME (20)

*Ins., 396 950; abst., 19,15; suff. ex., 308 158.*

Un. opp. (M. Giscard d'Estaing, UDF-PR), 141 205 (45,82 %), 10 élus; PS (M. Pourchon), 106 993 (34,72 %), 8 élus; PC (M. Nicolas), 23 583 (7,65 %), 1 élu; FN (M. Waterlot), 17 081 (5,54 %), 1 élu; Verts (M. Saumureau), 7 500 (1,32 %); LO (M. Dufour), 4 070 (1,32 %); MRG (M. Gouttebel), 3 949 (1,28 %); Div. (M. Gauthier), 3 777 (1,22 %).

## BOURGOGNE (55)

**NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC; 17 PS: 2 MRG; 1 UDF; 1 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 12 RPR; 1 CNIP; 4 div.d.; 3 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Marcel Lucotte (UDF-PR); 2 PC; 20 PS; 2 MRG; 5 UDF; 1 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 2 app. UDF; 7 RPR.

### COTE-D'OR (16)

*Ins., 309 877; abst., 22,80 %; suff. ex., 229 324.*

Un. opp. (M. Revol, UDF-PR), 95 419 (41,60 %), 8 élus; PS (M. Vouillot), 64 623 (28,17 %), 5 élus; FN (M. Jaboulet-Vercherre), 21 013 (9,16 %), 1 élu; PC (M. Yanelli), 13 203 (5,75 %), 1 élu; MRG (M. Rebourg), 11 782 (5,13 %), 1 élu; div. opp. (M. Simonot), 7 346 (3,20 %); div. opp. (M. Adamek), 5 863 (2,55 %); Verts (M. Monnot), 5 774 (2,51 %); LO (Mme Lambert), 4 301 (1,87 %).

### NIÈVRE (9)

*Ins., 177 376; abst., 22,07 %; suff. ex., 131 374.*

PS (M. Teisseire), 53 865 (41 %), 4 élus; un. opp. (M. Suguenot, RPR), 48 912 (37,23 %), 4 élus; PC (Mme Girard), 19 331 (14,71 %), 1 élu; FN (M. Cendre), 9 266 (7,05 %).

### SAONE-ET-LOIRE (19)

*Ins., 394 255; abst., 24,45; suff. ex., 281 799.*

PS-MRG (M. Leborne, PS), 89 050 (31,60 %), 6 élus; RPR (Mme Mazière), 67 026 (23,78 %), 5 élus; UDF (M. Lucotte, UDF-PR, sén., m. d'Autun), 64 343 (22,83 %), 5 élus; PC (M. Deschampt), 26 396 (9,36 %), 2 élus; FN (M. Collinot), 19 906 (7,06 %), 1 élu; MRG-diss. (M. Girardon), 8 969 (3,18 %); LO (Mme Deroche), 6 109 (2,16 %).

### YONNE (11)

*Ins., 221 091; abst., 22,06 %; suff. ex., 164 674.*

Un. opp. (M. Delprat, CNIP), 74 714 (45,37 %), 6 élus; PS (M. Lassale), , 49 052 (29,78 %), 3 élus; FN (M. Moreau), 17 645 (10,71 %), 1 élu; PC (M. Langoureau), 16 700 (10,14 %), 1 élu; opp. diss. (M. Morange, UDF-CDS-DI), 6 563 (3,98 %).

## BRETAGNE (81)

**NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 30 PS; 1 UDF; 15 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 13 RPR; 3 ex-RPR; 1 CNIP; 4 div. d.; 2 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : *M. Raymond Marcellin (UDF-PR)*; 3 PC; 24 PS; 2 UDF; 21 UDF-CDS; *9 UDF-PR; 15 RPR; 1 CNIP; 3 div. d.*

### COTES-DU-NORD (16)

*Ins., 409 950; abst., 16,75 %; suff. ex., 323 239.*

PS (M. Dollo), 113 266 (35,04 %), 6 élus; UDF (M. Benoit, UDF-PR, m. de Dinan), 91 448 (28,29 %), 5 élus; RPR (M. Belz), 51 127 (15,81 %), 3 élus; PC (M. Leyzour), 40 231 (12,44 %), 2 élus; FN (m. d'Herbais), 12 590 (3,89 %); Alt. (M. Gourmelen, UDB), 7 729 (2,39 %); LO (M. Collet), 6 848 (2,11 %).

### FINISTÈRE (25)

*Ins., 611 842; abst., 21,21 %; suff. ex., 468 775.*

PS-MRG (M. Le Pensec, PS, a. min.), 161 399 (34,42 %), 10 élus; un. opp. (M. Cozan, UDF-CDS), 155 081 (33,08 %), 9 élus; opp. diss. (M. Becam, ex-RPR, a. d., sén. m. de Quimper), 62 999 (13,43 %), 4 élus; PC (M. Leroux), 31 160 (6,64 %), 1 élu; FN (M. Morize), 23 643 (5,04 %), 1 élu; div. opp. (M. Jacq), 13 151 (2,80 %); Verts (M. Huguen), 12 092 (2,57 %); Alt. (M. Marzin, PSU), 9 250 (1,97 %).

### ILLE-ET-VILAINE (22)

*Ins., 518 895; abst., 21,07; suff. ex., 387 380.*

UDF (M. Méhaignerie, UDF-CDS, prés. c. g., m. de Vitré), 141 488 (36,52 %), 10 élus; PS (M. Hervé, sec. E., m. de Rennes), 123 455 (31,86 %), 8 élus; RPR (M. Bourges, a. min., a. d., séna. m. de Dinard), 61 588 (15,89 %), 4 élus; FN (M. Neveux), 15 330 (3,95 %); Verts (M. Georges), 13 268 (3,42 %); PC (M. Le Duff), 12 456 (3,21 %); div. g. (M. Philiponneau, ex-PS), 8 226 (2,12 %); LO (M. Madec), 5 873 (1,51 %); MRG (Mme Tardif), 2 176 (0,56 %); POBL (M. Fonere), 2 020 (0,52 %); Alt. (M. Quillevere), 1 500 (0,38 %).

### MORBIHAN (18)

*Ins., 434 305; abst., 20,51 %; suff. ex., 328 877.*

Un. opp. (M. Marcellin, UDF-PR, a. min., prés. c. g.), 162 787 (49,49 %), 10 élus; PS (M. Meyer), 93 610 (28,46 %), 6 élus; FN (M. Branellec), 22 457 (6,82 %), 1 élu; PC (M. Morin), 22 142 (6,73 %), 1 élu; Verts (M. Mousset), 10 246 (3,11 %); Alt. (M. Guegan, UDB), 6 672 (2,02 %); div. opp. (M. Landais), 6 161 (1,87 %); div. opp. (M. Croizer), 4 802 (1,46 %).

## CENTRE (75)

**NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC, 23 PS, 3 MRG, 4 UDF, 1 UDF-Rad., 2 UDF-CDS, 8 UDF-PR, 13 RPR et apparentés, 10 div. d., 3 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Maurice Dousset (UDF-PR); 2 PC; 15 PS; 11 UDF; 1 UDF-Rad.; 4 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 17 RPR; 7 div. d.

### CHER (11)

*Ins., 224 001; abst., 21,53 %; suff. ex., 167 199.*

Un. opp. (M. Dubreuil, RPR), 63 668 (38,07 %), 5 élus; PC (M. Rimbault, M. de Bourges), 42 866 (25,63 %), 3 élus; PS-MRG (M. Rousseau, PS), 36 288 (21,70 %), 3 élus; FN (M. d'Ogny), 11 107 (6,64 %); div. opp. (M. Doucet), 7 325 (4,38 %); Verts (M. Crotte), 2 978 (1,78 %); LO (Mme Cordat), 2 967 (1,77 %).

### EURE-ET-LOIR (12)

*Ins., 250 623; abst., 20,94 %; suff. ex., 190 544.*

Opp. (M. Dousset, UDF-PR), 68 224 (35,80 %), 5 élus; PS-MRG (M. Lemoine, PS, s. E., m. de Chartres), 65 553 (34,40 %), 4 élus; FN (Mme Stirbois), 18 997 (9,96 %), 1 élu; opp. (M. Herrera, RPR), 16 814 (8,82 %), 1 élu; PC (M. Essirard), 13 774 (7,22 %), 1 élu; div. opp. (M. Daumer), 7 182 (3,76 %).

### INDRE (8)

*Ins., 181 746; abst., 19,10; suff. ex., 137 451.*

PS (M. Renault), 46 142 (33,56 %), 3 élus; RPR (M. Tissandier, ex-UDF), 46 084 (33,52 %), 3 élus; PC (M. Foulon), 16 825 (12,24 %), 1 élu; UDF (M. Bassot, UDF-PR, a. d. de l'Orne), 14 758 (10,73 %), 1 élu; FN (M. Didier), 8 685 (6,31 %); div. g. (M. Godard), 4 957 (3,60 %).

### INDRE-ET-LOIRE (17)

*Ins., 343 958; abst., 23,27 %; suff. ex., 247 810.*

PS-MRG (M. Testu, PS), 80 215 (32,36 %), 6 élus; div. opp. (M. Trochu), 66 757 (26,93 %), 5 élus; Un. opp. (M. Bordas, UDF-PR), 53 092 (21,42 %), 4 élus; FN (M. Verdon), 18 120 (7,31 %), 1 élu; PC (M. Bodin), 17 192 (6,93 %), 1 élu; LO (Mme Sorin), 5 542 (2,23 %); div.g. (M. Simon), 4 560 (1,84 %); div. opp. (M. Luciani), 2 332 (0,94 %).

### LOIR-ET-CHER (10)

*Ins., 231 811; abst., 25,37 %; suff. ex., 163 006.*

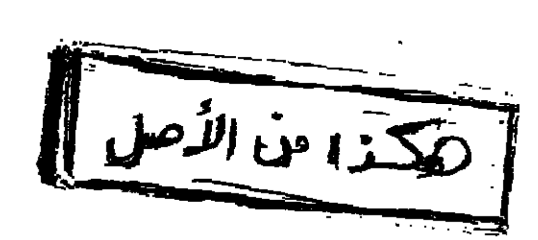
Un. opp. (M. Sudreau, UDF, a.min., a.d., m. de Blois), 75 572 (46,36 %), 5 élus; PS (M. Mortelette), 56 124 (34,43 %), 4 élus; PC (M. Leclerc), 15 682 (9,62 %), 1 élu; FN (Mme Chalvet), 13 003 (7,97 %); FN (M. Decloquement), 2 625 (1,61 %).

### LOIRET (17)

*Ins., 357 244; abst., 20,70 %; suff. ex., 269 383.*

Un. opp. (M. Masson, RPR, sén.), 122 485 (45,46 %)), 9 élus; PS-MRG (M. Portheault, PS m. de St-Jean-de-la-Ruelle), 81 897 (30,40 %), 6 élus; FN (M. Malaguti), 26 147 (9,70 %), 1 élu; PC (M. Nublat), 24 650 (9,15 %)), 1 élu; ALT (M. Perrin), 8 450 (3,13 %); LO (Mme Hauchère), 5 724 (2,13 %).

*(Lire la suite page 24.)*



# LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

*(Suite de la page 23.)*

## CHAMPAGNE-ARDENNE (47)

**NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 15 PS; 1 UDF; 2 UDF-Rad.; 4 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 11 RPR; 3 div. d.; 5 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Bernard Stasi (UDF-CDS); 2 PC; 7 PS; 1 UDF; 3 UDF-Rad.; 6 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 16 RPR; 3 div. d.

### ARDENNES (11)

*Ins., 193 377; abst., 22,35 %; suff. ex., 143 016.*

Un. opp. (M. Blin, UDF-CDS, sén.), 60 646 (42,40 %), 5 élus; PS (M. Istace), 46 592 (32,57 %), 4 élus; PC (M. Visse), 22 076 (15,43 %), 1 élu; FN (M. Dierckens), 13 702 (9,58 %), 1 élu.

### AUBE (10)

*Ins., 191 226; abst., 24,04 %; suff. ex., 138 633.*

Un. opp. (M. Granet, UDF-Rad.), 58 044 (41,86 %), 4 élus; PS (M. Weinling), 40 919 (29,51 %), 3 élus; PC (M. Roy), 13 528 (9,75 %), élu; FN (M. Subtil), 13 471 (9,71 %), 1 élu; div. opp. (M. Lemeland), 12 671 (9,13 %), 1 élu.

### MARNE (18)

*Ins., 349 120; abst., 24,43 %; suff. ex., 252 128.*

PS (M. Fontalirand), 66 958 (26,55 %), 5 élus; RPR (M. Bourg-Broc), 57 282 (22,71 %), 5 élus; UDF (M. Stasi, UDF-CDS, a. min., m. d'Epernay), 42 608 (16,89 %), 3 élus; PC (M. Lamblini), 26 641 (10,56 %), 2 élus; FN (M. Robert), 22 694 (9 %), 2 élus; Div. opp. (M. P.-E. Taittinger), 15 563 (8,55 %), 1 élu; UDF-diss. (M. Beaupuy), UDF-PR diss.), 7 913 (3,13 %); Alt. (M. Legrand), 6 469 (2,56 %).

### HAUTE-MARNE (8)

*Ins., 146 761; abst., 23,26 %; suff. ex., 106 761.*

Un. opp. (M. Kaltenbach, RPR), 50 873 (47,65 %), 4 élus; PS (M. Baillet, m. de Langres), 35 633 (33,37 %), 3 élus; FN (M. Thomas), 11 595 (10,86 %), 1 élu; PC (M. Fontaine), 8 660 (8,11 %).

## CORSE (61)

**NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC diss.; 5 PC; 6 PS; 2 div. g.; 10 MRG; 3 MCA; 3 UPC; 4 UDF; 2 UDF-PR; 12 RPR; 4 CNIP; 3 CCB; 3 div. g.; 2 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR); 7 PC; 4 PS; 14 MRG; 3 UPC; 3 MCA; 3 UDF; 1 UDF-PR; 2 CCB; 13 RPR; 5 CNIP; 6 FN.

### CORSE-DU-SUD (28)

*Ins., 92 510; abst., 22,98 %; suff. ex., 69 920.*

un. opp. (M. de Rocca-Serra, RPR m. de Porto-Vecchio), 23 915 (34,20 %), 11 élus; PS-MRG (M. Alfonsi, MRG), 11 656 (16,67 %), 5 élus; UPC-MCA (M. Poggioli, MCA), 6 783 (9,70 %), 3 élus; PC (M. Ferracci), 6 737 (9,63 %), 3 élus; FN (M. Arrighi), 5 022 (7,18 %), 2 élus; Div. g. (M. Gaffory, ex-MRG), 4 573 (6,54 %), 2 élus; Div. opp. (M. Colonna), 4 354 (6,22 %), 2 élus; Div. opp. (M. Carli), 3 157 (4,51 %); Div. opp. (M. Villanova, CFR), 2 733 (3,90 %); Div. (M. Celli), 662 (0,94 %); FN-diss. (M. Palmieri), 328 (0,46 %).

### HAUTE-CORSE (33)

*Ins., 1147630; abst., 23,50 %; suff. ex., 86 110.*

RPR (M. J.-C. Colonna, m. de Corte), 16 542 (19,21 %), 8 élus; MRG (M. Giacobbi), 16 441 (19,09 %), 8 élus; UDF (M. Arrighi de Casanova), 8 989 (10,43 %), 4 élus; CNIP (M. Chiarelli), 7 835 (9,09 %), 3 élus; PS (M. Motroni), 7 588 (8,81 %), 3 élus; UPC-MCA (M. Simeoni, UPC), 7 214 (8,37 %), 3 élus; PC (M. Stefani), 5 901 (6,85 %) 2 élus; PC-diss. (M. Calendini), 4 122 (4,78 %); Div. g. (M. X. Colonna, MRG-diss.), 3 132 (3,63 %); Div. opp. (M. Orsatelli), 2 280 (2,64 %); RPR diss. (M. Bartoli), 1 604 (1,86 %).

## FRANCHE-COMTÉ (43)

**NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 16 PS et app.; 1 div. g.; 1 MRG; 2 UDF-Rad.; 4 UDF-CDS; 4 UDF-PR: 9 RPR; 4 FN et app.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Edgar Faure (UDF-Rad.); 3 PC; 14 PS; 2 UDF; 2 UDF-Rad.; 1 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 6 RPR; 2 div. d.

### TERRITOIRE DE BELFORT (6)

*Ins., 84 270; abst., 19,65 %; suff. ex., 64 876.*

PS (M. Chevènement, min., m. de Belfort), 25 929 (39,96 %), 3 élus; un. opp. (M. Bidaux, RPR), 23 800 (36,68 %), 3 élus; FN (M. Roubez), 7 279 (11,21 %); PC (M. Drouet), 4 518 (6,96 %); ALT (M. Cardot), 2 336 (3,60 %); LO (M. Belot), 1 014 (1,56 %).

### DOUBS (18)

*Ins., 303 935; abst., 19,96 %; suff. ex., 233 741.*

Un. opp. (M. Faure, UDF-Rad., sén.), 95 940 (41,04 %), 8 élus; PS (M. Schwint, sén., m. de Besançon), 76 624 (32,78 %), 7 élus; FN (M. Mars), 22 189 (9,49 %), 2 élus; PC (M. Carrez), 13 074 (5,59 %), 1 élu; UDF diss, (M. Thiébaud, 11 336 (4,84 %); Verts (M. Fousseret), 10 532 (4,50 %); LO (M. Driano), 4 046 (1,73 %).

### JURA (10)

*Ins., 172 713; abst., 20,71; suff. ex., 130 871.*

Un. opp. (M. Lehmann, RPR), 48 225 (36,84 %), 4 élus; PS (M. Santa-Cruz), 39 953 (30,52 %), 4 élus; FN (M. Moriconi), 11 426 (8,73 %), 1 élu; PC (M. Faivre-Picon), 10 864 (8,30 %), 1 élu; Verts (M. Moreau), 6 330 (4,83 %); div. opp. (M. Laibe), 5 540 (4,23 %); div. opp. (M. Delacroix), 5 022 (3,83 %); div. (M. Bourgeois-République), 3 511 (2,68 %).

### HAUTE-SAONE (9)

*Ins., 164 460; abst., 17,50; suff. ex., 128 448.*

Un. opp. (M. Chantelat, UDF-PR, m. de Vesoul), 58 842 (45,80 %), 4 élus; PS-MRG (M. Toulot, PS), 47 140 (36,69 %), 4 élus; FN (M. Martin), 12 496 (9,72 %), 1 élu; PC (M. Bernardin), 9 970 (7,76 %).

## LANGUEDOC-ROUSSILLON (65)

**NOUVEAU CONSEIL. – 9 PC: 21 PS: 1 MRG; 1 UDF-PSD; 5 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 10 RPR; 6 div. d.; 8 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Robert Capdeville (PS); 9 PC; 27 PS; 2 app. PS; 1 UDF; 1 UDF-PSD; 1 UDF-Rad.; 3 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 4 RPR; 3 div. d.

### AUDE (10)

*Ins., 214 370; abst., 16 %; suff. ex., 172 608.*

PS (M. Courrière, sec. E), 66 372 (38,45 %), 5 élus; UN. opp. (M. Chesa, RPR, m. de Carcassonne), 43 101 (24,97 %), 3 élus; div. opp. (M. Mouly, m. de Narbonne), 23 633 (13,69 %), 1 élu; PC (M. Marcaillou), 23 299 (13,49 %), 1 élu; FN (M. Escortell), 10 607 (6,14 %); Verts (M. Gils), 3 755 (2,17 %); Reg. (M. Rouch), 1 841 (1,06 %).

### GARD (18)

*Ins., 385 998; abst., 20,02 %; suff. ex., 293 368.*

PS (M. Benedetti, m. de Bagnol-sur-Cèze), 83 739 (28,54 %), 5 élus; UDF (M. Mourrut, ex-RPR), 66 034 (22,50 %), 4 élus; PC (M. Millet), 56 758 (19,34 %), 3 élus; FN (M. Champ), 43 551 (14,84 %), 3 élus; RPR (Mme Gomez, UDF-PR-DI), 43 286 (14,75 %), 3 élus.

### HÉRAULT (23)

*Ins., 502 236; abst., 20,96 %; suff. ex., 380 966.*

PS-MRG (M. Saumade, PS, prés. c. g.), 121 631 (31,92 %), 8 élus; RPR (M. Couveinhes), 72 347 (18,99 %), 5 élus; UDF (M. Marchand, UDF-CDS, m. de Sète), 59 269 (15,55 %), 4 élus; FN (M. Jamet), 53 604 (14,07 %), 3 élus; PC (M. Liberti), 50 533 (13,26 %), 3 élus; Div. opp. (M. Pons), 10 280 (2,69 %); Verts (M. Degans), 9 192 (2,41 %); ALT (M. Huillet), 4 110 (1,07 %).

### LOZÈRE (3)

*Ins., 57 407; abst., 17,57 %; suff. ex., 45 590.*

UDF (M. Blanc, UDF-PR), 25 404 (55,72 %), 2 élus; PS (M. Gasperin), 12 272 (26,91 %), 1 élu; RPR (M. Attrazic), 3 060 (6,71 %); PC (M. Galvier), 2 509 (5,50 %); FN (M. Goubert), 2 345 (5,14 %).

### PYRÉNÉES-ORIENTALES (11)

*Ins., 246 431; abst., 21,11; suff. ex., 185 760.*

Un. opp. (M. Alduy, UDF-PSD, sén., m. de Perpignan), 64 477 (34,70 %), 4 élus; PS (M. Sicre), 51 542 (27,74 %), 3 élus; FN (M. Armengol), 31 598 (17,01 %), 2 élus; PC (M. Vila), 25 936 (13,96 %), 2 élus; Div. opp. (M. Amiel), 5 357 (2,88 %); Rég. (M. Barrère), 5 324 (2,86 %); FN-Diss. (Mme Boher), 1 526 (0,82 %).

## LIMOUSIN (41)

**NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC; 15 PS; 1 UDF-AD; 2 UDF-PSD; 2 UDF-PR; 12 RPR; 1 div. d.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Louis Longequeue (PS); 7 PC; 16 PS; 1 UDF; 6 RPR.

### CORRÈZE (14)

*Ins., 185 132; abst., 14 %; suff. ex., 152 547.*

Un. opp. (M. Mouly, UDF-PSD, sén.), 73 767 (48,35 %), 7 élus; PS (M. Terrieux), 41 161 (26,98 %), 4 élus; PC (M. Chaminade), 31 554 (20,68 %), 3 élus; FN (M. du Verdier), 6 065 (3,97 %).

### CREUSE (8)

*Ins., 112 629; abst., 22,38 %; suff. ex., 83 523.*

Un. opp. (M. Pasty, RPR), 36 756 (44 %), 4 élus; PS-MRG (M. Rimareix, PS), 27 173 (32,53 %), 3 élus; PC (M. Labrousse), 13 235 (15,84 %), 1 élu; FN (Mme de la Chapelle), 3 201 (3,83 %); Opp. diss. (M. de Ficquelmont, ex-UDF-Rad), 3 158 (3,78 %).

### HAUTE-VIENNE (19)

*Ins., 260 661; abst., 17,66; suff. ex., 200 581.*

PS (M. Savy), 66 283 (33,04 %), 8 élus; Un. opp. (M. Debusschere, UDF-PSD, m. de Saint-Yriex-la-Perche), 64 788 (32,30 %), 7 élus; PC (M. Jouve), 41 349 (20,61 %), 4 élus; FN (M. Tauran), 7 919 (3,94 %); Verts (M. Devalois), 6 514 (3,24 %); Opp. diss. (M. Moreau, RPR-Diss.), 6 178 (3,08 %); Div. opp. (M. Mauriange), 3 946 (1,96 %); LO (MME Roussie), 3 604 (1,79 %).

## LORRAINE (73)

**NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 24 PS; 1 UDF; 2 app. UDF; 2 UDF-Rad.; 7 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 17 RPR; 1 app. RPR; 3 CNIP; 7 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Jean-Marie Rausch (UDF-CDS); 2 PC; 16 PS; 2 UDF-Rad.; 9 UDF-CDS; 13 UDF-PR; 5 app. UDF; 18 RPR; 4 app. RPR.

### MEURTHE-ET-MOSELLE (22)

*Ins., 469039; abst., 25,34 %; suff. ex., 335 491.*

PS (M. Tondon), 107 614 (32,07 %), 8 élus; UDF (M. Rossinot, UDF-Rad., m. de Nancy), 97 011 (28,91 %), 7 élus; RPR (M. Vallini), 49 469 (14,74 %), 3 élus; PC (M. Favaro), 35 028 (10,44 %), 2 élus; FN (M. Monzeim), 33 468 (9,97 %), 2 élus; LO (M. Neis), 7 803 (2,32 %); MRG (M. Michel), 5 098 (1,51 %).

### MEUSE (7)

*Ins., 139 877; abst., 20,43 %; suff. ex., 105 876.*

Un. opp. (M. Biwer, UDF), 48 093 (45,42 %), 4 élus; PS (M. Bernard, m. de Bar-le-Duc), 38 280 (36,15 %), 3 élus; FN (M. Sauvagnac), 11 572 (10,92 %), PC (M. Mayer), 7 931 (7,49 %).

### MOSELLE (31)

*Ins., 658 406; abst., 22,38 %; suff. ex., 484 854.*

PS (M. Malgras), 118 040 (24,34 %), 8 élus; UDF (M. Rausch, UDF-CDS, sén., m. de Metz), 108 637 (22,40 %), 7 élus; RPR (M. Messmer, a. prem. min., m. de Sarrebourg), 99 869 (20,59 %), 7 élus; FN (M. Herlory), 58 450 (12,05 %), 4 élus; CNIP (M. Kiffer, a.d.), 41 752 (8,61 %), 3 élus; PC (M. Souffrin, sén., m. de Thionville), 33 074 (6,82 %), 2 élus; Verts (M. Beguin), 19 936 (4,11 %); MRG (M. Debière), 5 096 (1,05 %).

### VOSGES (13)

*Ins., 274 704; abst., 21,01 %; suff. ex., 204 159.*

RPR (M. Poncelet, prés. c. g., sén., m. de Remiremont), 81 581 (39,95 %), 6 élus; PS (M. Pierret), 63 463 (31,08 %), 5 élus; UDF (M. Thomas, UDF-PR), 17 127 (8,38 %), 1 élu; FN (M. Freppel), 15 093 (7,39 %), 1 élu; PC (M. Ferry), 12 379 (6,06 %); Verts (M. Noirclere), 8 473 (4,15 %); div. opp. (M. Chauffour), 3 258 (1,59 %); ALT (M. Viry), 2 785 (1,36 %).

## MIDI-PYRÉNÉES (87)

**NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC; 26 PS et app.; 2 ex-PS; 7 MRG; 1 MRG diss.; 1 UDF; 1 UDF-PSD; 3 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 14 RPR; 10 div. d.; 3 FN; 1 div.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Alex Raymond (PS); 9 PC; 44 PS; 17 MRG; 2 UDF; 2 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 2 RPR; 1 div. d.

### ARIÈGE (6)

*Ins., 108 479; abst., 19,17 %; suff. ex., 83 904.*

PS (M. Massat), 31 364 (37,38 %), 2 élus; un. opp. (M. Rouquet, UDF-CDS, m. de Pamiers), 24 571 (29,28 %), 2 élus; div. (M. Trigano), 12 298 (14,65 %), 1 élu; PC (M. Seguela), 11 874 (14,15 %), 1 élu; FN (M. Commes), 3 797 (4,52 %)

### AVEYRON (10)

*Ins., 212 400; abst., 16,94 %; suff. ex., 167 685.*

Un. opp. (M. Censi, UDF-PR, m. de Rodez), 78 366 (46,73 %), 6 élus; PS-MRG (M. Deruy, PS, m. de Millau), 58 365 (34,80 %), 4 élus; opp. diss. (M. Escaffre, UDF-PR diss.), 11 367 (6,77 %); PC (M. Perez), 10 721 (6,39 %); FN (M. Cabantous), 8 866 (5,28 %).

### HAUTE-GARONNE (29)

*Ins., 567 600; abst., 19,81 %); suff. ex., 435 583.*

Opp. (M. Baudis, app. UDF, m. de Toulouse), 173 123 (39,72 %), 13 élus; PS-MRG (M. Lareng, PS), 153 679 (35,25 %), 11 élus; PC (Mme Ainardi), 34 773 (7,97 %), 2 élus; FN (M. Melac), 27 338 (6,27 %), 2 élus; RPR-CNIP (M. Huguenard, RPR), 26 4196 (0,6 %), 1 élu; Verts (M. Benvenuti), 9 209 (2,11 %); Reg. (M. Lassenbe), 4 343 (0,99 %); LO (Mme Laflorentie), 3 564 (0,81 %); PS diss. (M. Cornet), 3 405 (0,78 %).

### GERS (7)

*Ins., 139 548; abst., 19,32 %; suff. ex., 106 870.*

PS (M. Joseph, prés. c. g.), 41 641 (38,96 %), 3 élus; Opp. (M. Rispat), 32 576 (30,48 %), 3 élus; Opp. (M. Thomas, UDF-CDS), 14 701 (13,75 %), 1 élu; PC (M. Lacaze), 9 413 (8,80 %); FN (M. Pelletan), 5 652 (5,28 %); MRG (M. Mondange), 2 887 (2,70 %).

### LOT (6)

*Ins., 121 770; abst., 15,07 %; suff. ex., 98 844.*

Un. opp. (M. Juskiewenski), 34 624 (35,02 %), 3 élus; PS-MRG (M. Malvy, PS, sec. E., m. de Figeac), 32 354 (32,73 %), 2 élus; MRG (M. Charles), 18 850 (19,07 %), 1 élu; PC (M. Thamier), 9 153 (9,26 %); FN (M. Vigne), 3 863 (3,90 %).

### HAUTES-PYRÉNÉES (9)

*Ins., 171 144; abst., 20,12 %; suff. ex., 130 179.*

Un. opp. (M. Marthe, RPR), 45 177 (34,43 %), 3 élus; PS (M. Forgues), 34 958 (26,64 %), 3 élus; MRG (M. Abadie, a. sec. E., sén., m. de Lourdes), 22 683 (17,29 %), 2 élus; PC (M. Gonzalez), 17 330 (13,21 %), 1 élu; FN (M. Coumetou), 6 790 (5,17 %); Verts (Mme Dubalen), 4 241 (3,23 %).

### TARN (13)

*Ins., 252 805; abst., 15,45 %; suff. ex., 203 475.*

PS-MRG (M. Deyveaux, PS, m. de Castres), 74 249 (36,49 %), 5 élus; RPR (M. Bonnecarrère), 50 667 (24,90 %), 4 élus; UDF (M. Nespoulos, UDF-CDS), 31 775 (15,61 %), 2 élus; FN (M. Antony), 19 782 (9,72 %), 1 élu; PC (M. Delpas), 17 080 (8,39 %), 1 élu; Verts (M. Carrère), 5 746 (2,82 %), 1 élu; Rég. (M. Marty), 4 176 (2,05 %).

### TARN-ET-GARONNE (7)

*Ins., 143 597; abst., 18,12 %; suff. ex., 113 270.*

Un. opp. (M. Roset, UDF-Rad.), 43 038 (37,99 %), 4 élus; PS-diss. (M. Nunzi, M. de Moissac), 31 931 (28,19 %), 2 élus; PS (M. Cambon), 19 930 (17,59 %), 1 élu; FN (M. Nandin), 10 175 (8,98 %); PC (Mme Greder), 8 196 (7,23 %).

## NORD-PAS-DE-CALAIS (113)

**NOUVEAU CONSEIL. – 19 PC; 36 PS; 3 MRG; 2 UDF; 3 UDF-PSD; 1 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 22 RPR 1 CNIP; 4 div. g.; 12 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Noël Josèphe (PS); 24 PC; 64 PS; 2 UDF-PSD; 1 UDF-Rad.; 5 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 app. UDF; 13 RPR; 1 div. d.

### NORD (72)

*Ins., 1 628 151; abst., 20,67 %; suff. ex., 1 227 771.*

PS-MRG (M. Delebarre, PS, min.), 369 962 (30,13 %) 24 élus; RPR (M. Vernier, M. de Douai), 267 213 (21,76 %) 17 élus; PC (M. Ansart), 180 445 (14,69 %) 11 élus; UDF (M. de Gaulle), 174 523 (14,21 %) 11 élus; FN (M. Durieux), 145 452 (11,84 %), 9 élus; Verts (M. Coppin), 44 184 (3,59 %); LO (Mme Baudrin), 26 521 (2,16 %); div. opp. (M. Cattelin), 19 471 (1,58 %).

### PAS-DE-CALAIS (41)

*Ins., 977 020; abst., 18,42 %; suff. ex., 755 649.*

PS-MRG (M. Josèphe, PS), 254 429 (33,67 %), 15 élus; PC (M. Letoquart, m. d'Avion), 128 643 (17,02 %), 8 élus; RPR (M. Delvaux, m. de Saint-Omer), 124 533 (16,48 %), 6 élus; UDF (M. Poudonson, UDF-CDS, sén.), 77 987 (10,32 %), 4 élus; opp. diss. (M. Deprez, ex-UDF-PR), 71 056 (9,40 %), 4 élus; FN (M. Agard), 56 973 (7,53 %); 3 élus; Verts (Mme Istas), 29 101 (3,85 %); div. opp. (M. Grave), 12 927 (1,71 %).

## BASSE-NORMANDIE (45)

**NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC, 10 PS, 2 UCR, 2 ex-PS, 1 MRG, 1 écol., 2 UDF, 3 UDF-CDS, 5 UDF-PR, 10 RPR, 1 CNIP, 5 div. d., 2 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Michel d'Ornano (UDF-PR); 4 PS; 2 ex. PS; 1 UCR; 1 UDF; 6 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 10 RPR; 6 CNIP; 5 div. d.

### CALVADOS (19)

*Ins., 407 761; abst., 22,67 %; suff. ex., 300 842.*

Un. opp. : (M. d'Ornano, UDF-PR, a. min., prés. c. g.), 139 203 (46,27 %), 10 élus; PS : (M. Mexandeau, min.), 96 236 (32,01 %), 7 élus; PC : (M. Bayon), 21 733 (7,22 %), 1 élu; FN : (M. Pillet), 20 711 (6,88 %), 1 élu; Verts : (M. Lemonnier), 12 855 (4,27 %); PS-diss. : (M. Paysant), 10 013 (3,32 %).

### MANCHE (16)

*Ins., 337 747; abst., 22,65 %; suff. ex., 245 802.*

Un. opp. : (M. Aguiton, UDF-PR), 193 935 (42,28 %), 7 élus; PS : (M. Dupuis), 68 461 (27,85 %), 5 élus; Opp. diss. (M. Cottebrune, ex-RPR), 30 129 (12,25 %), 2 élus; FN : (M. Le Rachinel), 20; 673 (8,41 %), 1 élu; Verts (M. Anger), 13 478 (5,48 %), 1 élu; PC : (M. Fagard), 9 126 (3,71 %).

### ORNE (10)

*Ins., 209 590; abst., 20,55 %); suff. ex., 157 020.*

Un. opp. : (M. d'Andigné, RPR, prés. c. g., sén.), 73 189 (46,61 %), 6 élus; PS diss. : (M. Manger, m. d'Alençon), 34 360 (21,88 %), 2 élus; PS-MRG : (M. Lepape, PS), 15 062 (9,59 %), 1 élu; opp. diss. : (M. Vimal du Bouchet, UDF-PR-dis, m. d'Argentan), 12 877 (8,20 %), 1 élu; FN : (M. Delacroix), 9 837 (6,26 %); PC : (M. Chatelais), 5 716 (3,64 %); Verts : (M. Pithois), 5 236 (3,33 %); ALT. : (M. Lemarinier), 743 (0,47 %).

## HAUTE-NORMANDIE (53)

**NOUVEAU CONSEIL. – 6 PC, 19 PS, 1 MRG, 2 UDF, 1 UDF-PSD, 1 UDF-Rad., 3 UDF-CDS, 3 UDF-PR, 11 RPR, 3 div. d., 3 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Roger Fossé (RPR); 6 PC; 14 PS; 2 UDF; 1 UDF-Rad.; 7 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 9 RPR.

### EURE (15)

*Ins., 328 637; abst., 21,44 %; suff. ex., 243 151.*

PS-MRG (M. Recours, PS), 79 566 (32,72 %), 6 élus; UDF (M. Collard, UDF-Rad., sén., prés. c.g.), 65 215 (26,82 %), 4 élus; RPR (M. Asphé, m. de Vernon), 44 002 (18,09 %), 3 élus; PC (M. Leblanc), 22 394 (9,20 %), 1 élu; FN (M. Lang), 21 685 (8,91 %), 1 élu; Verts (M. Le Ber), 10 289 (4,23 %).

### SEINE-MARITIME (38)

*Ins., 798 231; abst., 22,72 %; suff. ex., 589 411.*

Un. opp. (M. Fosse, RPR), 234 075 (39,71 %), 17 élus; PS-MRG (M. Fabius, PS, prem. min.), 202 534 (34,36 %), 14 élus; PC (Mme Privat, m. de Maronne), 72 128 (12,23 %), 5 élus; FN (M. Chaboche), 37 763 (6,40 %), 2 élus; Verts (M. Bigorgne), 18 896 (3,20 %); LO (Mme Lapeyre), 15 601 (2,64 %); div.g. (M. Bourlon), 8 414 (1,42 %).

## PAYS DE LA LOIRE (93)

**NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC, 2 PSU, 30 PS, 2 div. g., 4 UDF, 1 UDF rad., 4 UDF-CDS, 12 UDF-PR, 2 ex-RPR, 18 RPR, 1 CNIP, 9 div. d., 3 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Olivier Guichard (RPR); 1 PC; 14 PS; 2 div. g.; 11 UDF; 1 UDF-Rad.; 10 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 22 RPR; 14 div. d.

### LOIRE-ATLANTIQUE (31)

*Ins., 688 528; abst., 23,80 %; suff. ex., 500 570.*

Un. opp. (M. Guichard, RPR, a. min.), 231 253 (46,19 %), 16 élus; PS (M. Gautier), 172 650 (34,49 %), 12 élus; FN (M. Cassard), 29 611 (5,91 %), 2 élus; PC (M. Le Corre), 26 794 (5,35 %), 1 élu; Verts (M. Lassalle), 17 654 (3,52 %); LO (Mme Belin), 10 216 (2,04 %); MRG-MGP (M. Le Mappian, MRG), 7 332 (1,46 %); Alt. (M. Pellen, UDB), 5 060 (1,01 %).

### MAINE-ET-LOIRE (21)

*Ins., 451 358; abst., 21,69 %; suff. ex., 330 508.*

Un. opp. (M. Grimault, UDF-CDS), 149 568 (45,25 %), 10 élus; PS (M. Monnier, ex-PS, m. d'Angers), 109 111 (33,01 %), 8 élus; Alt. (M. Gicquel, PSU), 17 563 (5,31 %), 1 élu; PC (M. Bertholet, m. de Trélazé), , 17 257 (5,22 %), 1 élu; FN (M. Gerardin), 17 038 (5,15 %), 1 élu; Div. opp. (M. David), , 12 883 (3,89 %); LO-LCR (M. Testu, LCR); ,4 394 (1,32 %); FN-Diss. (M. Toulouze), 2 694 (0,81 %).

### MAYENNE (9)

*Ins., 193 485; abst., 17,77 %; suff. ex., 147 381.*

Un. opp. (M. d'Aubert, UDF-PR), 86 283 (58,54 %), 6 élus; PS-Diss. (M. Leblanc, ex-PS, m. de Mayenne), 32 295 (21,91 %), 2 élus; PS (M. Minziere), 17 101 (11,60 %), 1 élu; FN (M. Pons-Hermant), 6 952 (4,71 %); PC (M. Seigneur), 4 750 (3,22 %).

### SARTHE (16)

*Ins., 358 564; abst., 22,10 %; suff. ex., 264 040.*

Un. opp. (M. du Luart, UDF-PR, sén.), 119 021 (45,07 %), 8 élus; PS (M. Boulard), 71 714 (27,16 %), 5 élus; PC (M. Jarry, m. du Mans), 45 025 (17,05 %), 3 élus; FN (M. de Mailly-Nesle), 13 359 (5,05 %); Div. opp. (M. Lehmann), 7 512 (2,84 %); Alt. (Mme Planchet), 4 056 (1,53 %); Div. opp. (M. Hamelin, CNIP), 3 353 (1,26 %).

### VENDÉE (16)

*Ins., 356 210; abst., 18,48 : suff. ex., 272 724.*

Un. opp. (M. Mestre, UDF), 130 693 (47,92 %), 9 élus; PS (M. Auxiette, m. de La Roche-sur-Yon), 70 585 (25,88 %), 5 élus; Div. opp. (M. Albert), 34 847 (12,77 %), 2 élus; FN (M. Petit-Didier), 13 447 (4,93 %); PC (M. Pingault), 9 972 (3,65 %); Verts (M. Perret), 9 670 (3,54 %); MRG-MGP (M. Clairand, MRG), 3 510 (1,28 %).

## PICARDIE (55)

**NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC; 18 PS; 3 UDF; 3 UDF-PSD; 5 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 9 RPR; 2 CNIP; 2 div. d.; 4 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Charles Baur (UDF-PSD); 4 PC; 14 PS; 4 UDF; 5 UDF-PSD; 5 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 11 RPR; 1 CNIP; 3 div. d.

### AISNE (17)

*Ins., 364 736; abst., 20,08 %; suff. ex., 277 096.*

Un. opp. (M. Baur, UDF-PSD), 104 441 (37,69 %), 7 élus; PS (M. Lefranc, m. de Soissons), 92 475 (33,37 %), 6 élus; PC (M. Renard), 43 267 (15,61 %), 3 élus; FN (M. Potel), 25 294 (9,12 %), 1 élu; Verts (M. Meurice), 11 619 (4,19 %).

*(Lire la suite page 26.)*

# LA PREMIERE...

## LA PREMIÈRE ÉCOLE DE GESTION A ENSEIGNER "LE MANAGEMENT COMPARÉ"

*successivement en EUROPE, aux U.S.A., au JAPON, en CHINE et en CORÉE. Ses cycles multinationaux donnent aux étudiants la possibilité d'appréhender sur le terrain les caractéristiques de leur économie.*

## LA PREMIÈRE ÉCOLE DE GESTION A ENVOYER CHAQUE ANNÉE 350 ÉTUDIANTS AU JAPON.

*Depuis 1983, elle fait suivre à ses étudiants un cursus pédagogique à l'INTERNATIONAL MANAGEMENT UNIVERSITY OF ASIA (IMUA) de TOKYO alliant enseignement des techniques et apprentissage sur le terrain.*

## LA PREMIÈRE ÉCOLE DE GESTION A S'EXPORTER EN CHINE.

*Former des professeurs stagiaires chinois aux techniques françaises de gestion à PARIS. Former chaque année 150 de ses étudiants aux réalités économiques chinoises à PÉKIN et à CANTON. Ce sont les termes des accords avec l'U.I.B.E. (University of International Business and Economics) et le G.I.F.T. (Guangzhou Institute of Foreign Trade)*

## LA PREMIÈRE ÉCOLE DE GESTION A ENSEIGNER L'"ACTION TERRAIN":

*Chaque étudiant complète ses études théoriques par une "action terrain" (étude de marché, d'implantation, de création d'entreprises, etc.). La nécessité de pénétrer le monde des affaires, l'obligation de franchir les barrières culturelles et linguistiques sont stimulées par la réalisation d'un projet exigeant une forte capacité d'adaptation.*

## THE FIRST BUSINESS SCHOOL TO OFFER A "POST GRADUATE MANAGEMENT MULTINATIONAL PROGRAM" (3e CYCLE)

*Graduate students and executives gathered from all over the world, live, study and work together in the major economic centres of the world (Paris, New York, Tokyo, Peking) and thereby, learn first hand about the cultures, customs and business practices that exist today.*

### LA PREMIÈRE ÉCOLE DE GESTION A PROPOSER UN 3e CYCLE MULTINATIONAL

*Des étudiants diplômés aussi bien que des cadres, de toutes nationalités, vivent, étudient et travaillent ensemble dans les principaux centres économiques du monde (Paris, New York, Tokyo, Pekin). Ils se familiarisent directement avec les cultures, les coutumes et les techniques de management qui existent aujourd'hui.*

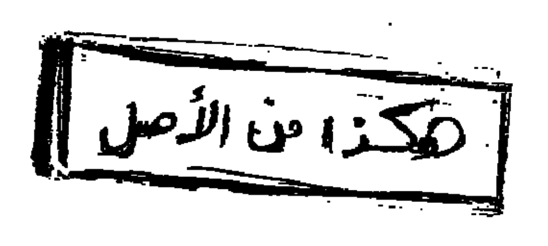
# ...EST FRANÇAISE

PERISCOPE

**Institut Supérieur de Gestion**
*établissement libre d'enseignement supérieur*
*8 rue de Lota 75116 Paris 47 27 95 99*




# LE SENS DE LA REUSSITE



# LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

(Suite de la page 24.)

### OISE (21)

*Ins., 432 094 ; abst., 19,90 % ; suff. ex., 329 965.*

Un. opp. (M. Souplet, UDF-CDS, sén.), 131 330 (39,80 %), 10 élus ; PS (M. Amsallem, m. de Beauvais), 103 588 (31,39 %), 7 élus ; FN (M. Descaves), 38 482 (11,66 %), 2 élus ; PC (M. Bambier, m. de Montataire), 36 276 (10,99 %), 2 élus ; LO (M. Szpirko), 11 736 (3,55 %) ; MRG (M. Laffoley), 8 553 (2,59 %).

### SOMME (17)

*Ins., 379 699 ; abst., 17,78 ; suff. ex., 292 730.*

Un. opp. (M. Broutin, UDF-CDS), 107 060 (36,57 %), 7 élus ; PS-MRG (M. Lecul, PS), 81 633 (27,88 %), 5 élus ; PC (Mme Leblanc-Camelot), 45 146 (15,42 %), 3 élus ; FN (M. Goguillot), 22 604 (7,72 %), 1 élu ; RPR-diss. (M. Mezin), 16 541 (5,65 %), 1 élu ; LO (M. Stefanski), 8 442 (2,88 %) ; Verts (M. Duquef), 7 589 (2,59 %) ; div. opp. (M. Muller), 3 715 (1,26 %).

## POITOU-CHARENTES (53)

**NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC ; 19 PS ; 2 MRG ; 3 UDF ; 2 UDF-Rad. ; 4 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 10 RPR ; 5 div. d. ; 1 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. René Monory (UDF-CDS) ; 2 PC ; 10 PS ; 4 MRG ; 1 cent. g. ; 8 UDF ; 1 UDF-Rad. ; 6 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 8 RPR ; 1 CNIP ; 3 div. d. ; 1 siège vacant détenu par 1 PS, décédé.

### CHARENTE (12)

*Ins., 250 831 ; abst., 21,65 % ; suff. ex., 185 303.*

Un. opp. (M. Houssin, RPR, prés. C.G.), 81 420 (43,93 %), 6 élus ; PS (M. Reyrat), 59 821 (32,28 %), 5 élus ; PC (M. Barral), 23 538 (12,70 %), 1 élu ; FN (M. Bulan), 9 912 (5,34 %) ; Div. g. (M. Germon), 5 559 (2,99 %) ; LO (M. Debœuf), 5 053 (2,72 %).

### CHARENTE-MARITIME (17)

*Ins., 376 787 ; abst., 24,27 % ; suff. ex., 270 039.*

PS-MRG (M. Beix, PS), 92 650 (34,30 %), 7 élu ; Opp.-RPR (M. Blaizot, UDF-CDS, prés. c.g.), 92 205 (34,14 %), 6 élus ; UDF (M. Bussereau, UDF-PR), 39 561 (14,65 %), 2 élus ; PC (M. Belly), 26 216 (9,70 %), 1 élu ; FN (M. Nauleau), 19 407 (7,18 %), 1 élu.

### DEUX-SÈVRES (12)

*Ins., 248 069 ; abst., 20,73 % ; suff. ex., 185 633.*

Un. opp. (M. Fruchard, UDF), 79 316 (42,72 %), 6 élus ; PS (M. Hervé, m. de Parthenay), 63 808 (34,37 %), 5 élus ; Div. opp. (M. Bouchet), 21 025 (11,32 %), 1 élu ; PC (M. Vacker), 8 084 (4,35 %), FN (Mme de La Serna), 7 447 (4,01 %), Div. g. (M. Paineau), 5 953 (3,20 %).

### VIENNE (12)

*Ins., 268 616 ; abst., 20,81 % ; suff. ex., 201 437.*

Un. opp. (M. Monory, UDF-CDS, sén., prés. c.g., m. de Loudun), 97 935 (48,61 %), 7 élus ; PS (M. Cartraud), 69 272 (34,38 %), 4 élus ; PC (M. Fromonteil), 17 975 (8,92 %), 1 élu ; FN (M. Pichon), 10 643 (5,28 %) ; Div. g. (M. Bonnefon), 5 612 (2,78 %).

## PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (117)

**NOUVEAU CONSEIL. – 14 PC ; 31 PS ; 2 UDF ; 1 UDF-PSD ; 2 UDF rad. ; 3 UDF-CDS ; 15 UDF-PR ; 17 RPR ; 7 div. d. ; 19 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Michel Pezet (PS) ; 15 PC ; 44 PS ; 2 MRG ; 1 UDF ; 6 UDF-Rad. ; 3 UDF-CDS ; 12 UDF-PR ; 5 app. UDF ; 20 RPR.

### ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (4)

*Ins., 95 479 ; abst., 17,76 % ; suff. ex., 75 101.*

PS (M. Massot), 24 745 (32,94 %), 2 élus ; RPR (M. Rinaldi, M. De Digne), 21 012 (27,97 %), 1 élu ; PC (M. Philippe), 10 574 (14,07 %), 1 élu ; UDF (M. Villecroze, UDF-PR), 10 255 (13,65 %) ; FN (M. de Guilhermier), 8 515 (11,33 %).

### HAUTES-ALPES (4)

*Ins., 80 370 ; abst., 18,74 % ; suff. ex., 62 632.*

Un. opp. (M. Lesbros, UDF, prés. c.g.), 28 698 (45,82 %), 3 élus ; PS (M. de Caumont, M. de Briançon), 15 923 (25,42 %), 1 élu ; MRG (M. Didier, sén.), 7 921 (12,64 %) ; PC (M. Ferrero), 5223? (8,33 %) ; FN (Mme Layrisse), 4 867 (7,77 %).

### ALPES-MARITIMES (26)

*Ins., 640 178 ; abst., 22,10 % ; suff. ex., 481 663.*

Un. opp. (M. Aubert, RPR, M. de Menton), 205 856 (42,73 %), 12 élus ; PS (M. Giolitti), 109 789 (22,79 %), 6 élus ; FN (M. Peyron), 104 733 (21,74 %), 6 élus ; PC (M. Fiori), 44 876 (9,31 %), 2 élus ; Verts (M. Labeyrie), 16 409 (3,40 %).

### BOUCHES-DU-RHONE (49)

*Ins., 1 078 745 ; abst., 24,22 % ; suff. ex., 791 180.*

PS-MRG (M. Pezet, PS), 198 345 (25,06 %), 13 élus ; FN (M. Perdomo), 178 882 (22,60 %), 12 élus ; UDF (M. Gaudin, UDF-RPR), 174 100 (22 %), 12 élus ; PC (M. Hermier), 118 844 (15,02 %), 8 élus ; RPR (M. Toga), 68 494 (8,65 %), 4 élus ; div. opp. (M. Genoyer), 25 511 (3,22 %) ; Verts (M. Monnier-Besombes), 17 024 (2,15 %) ; LO (M. Clorec), 5 712 (0,72 %) ; rég. (M. Mancini), 2 781 (0,35 %) ; div. opp. (M. Namane), 1 487 (0,18 %).

### VAR (21)

*Ins., 529 456 ; abst., 21,26 % ; suff. ex., 404 020.*

UDF (M. Léotard, UDF-PR, m. de Fréjus), 137 470 (34,02 %), 8 élus ; PS (M. Dieux), 92 625 (22,92 %), 5 élus ; FN (Mme Piat), 66 325 (16,41 %), 4 élus ; RPR (M. Laurin, m. de St-Raphaël), 42 324 (10,47 %), 2 élus ; PC (M. Ceze), 42 140 (10,43 %), 2 élus ; div.g. (M. Nicoletti), 9 710 (2,40 %) ; Verts (M. Pizzoie), 9 417 (2,33 %) ; FN-diss. (M. Mamy), 4 009 (0,99 %).

### VAUCLUSE (13)

*Ins., 934 942 ; abst., 18,29 % ; suff. ex., 228 636.*

Un. opp. (M. Roux, RPR, m. d'Avignon), 75 546 (33,04 %), 5 élus ; PS (M. Gatel, sec.e.), 666115 (28,91 %), 4 élus ; FN (M. Bompard), 40 436 (17,63 %), 3 élus ; PC (Mme Aubert), 25 159 (11 %), 1 élu ; div. opp. (M. Genin), 8 029 (3,51 %) ; Verts (M. Faivet), 7 435 (3,29 %) ; FON (M. Marquis), 3 395 (1,48 %) ; MRG (M. Perrin), 2 521 (1,10 %).

## RHONE-ALPES (151)

**NOUVEAU CONSEIL. – 13 PC : 45 PS : 2 ex-PS ; 5 UDF dont 2 app. ; 3 UDF-Rad. ; 11 UDF-CDS ; 11 UDF-PR ; 1 ex-UDF-PR ; 27 RPR ; 1 ex-RPR ; 5 CNIP ; 13 div. d. ; 14 FN.**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Charles Beraudier (UDF) ; 10 PC ; 38 PS ; 1 MRG ; 26 UDF : 3 UDF-Rad. ; 15 UDF-CDS ; 18 UDF-PR ; 22 RPR ; 5 div. d.

### AIN (13)

*Ins., 277 710 ; abst., 24,48 % ; suff. ex., 201 644.*

UDF (M. Millon, UDF-PR, m. de Belley), 66 122 (32,79 %), 5 élus ; PS-MRG (M. Moreteau, PS), 59 203 (29,36 %), 4 élus ; RPR (M. Guichon, m. d'Oyonnax), 35 437 (17,57 %), 2 élus ; FN (M. Leroy), 19 521 (9,68 %), 1 élu ; PC (M. Roustit), 12 207 (6,05 %), 1 élu ; Verts (M. Gilbert), 9 154 (4,53 %).

### ARDÈCHE (9)

*Ins., 200 893 ; abst., 19,85 % ; suff. ex., 152 951.*

PS (M. Alaize), 47400 (30,99 %), 3 élus ; RPR (M. Perbet, m. d'Annonay), 35 992 (23,53 %), 3 élus ; UDF (M. Imbert, UDF-PR, m. de Privas), 34 344 (22,45 %), 2 élus ; PC (M. Plana), 15 769 (10,30 %), 1 élu ; FN (M. Arnaud), 11 923 (7,79 %) ; Verts (M. Julien), 4 055 (2,65 %) ; div. opp. (M. Comte), 3 468 (2,26 %).

### DROME (12)

*Ins., 270 457 ; abst., 21,23 % ; suff. ex., 204 146.*

PS (M. Leron), 70 959 (34,75 %), 4 élus ; Un. opp. (M. Cornillet, UDF-Rad.), 57 920 (28,37 %), 4 élus ; opp. diss. (M. Durand, CNIP), 30 330 (14,85 %), 2 élus ; FN (Mme Burgaz), 22 253 (10,90 %), 1 élu ; PC (Mme Allégret), 18 912 (9,26 %), 1 élu ; MRG (M. Pienek), 3 772 (1,84 %).

### ISÈRE (28)

*Ins., 598 250 ; abst., 22,68 % ; suff. ex., 444 688.*

Un. opp. (M. Saugey, UDF-PR), 168 263 (37,83 %), 12 élus ; PS (M. Migaud), 152 401 (34,27 %), 10 élus ; FN (M. Sellier), 45 921 (10,32 %), 3 élus ; PC (M. Rochas), 45 137 (10,15 %), 3 élus ; Verts (M. Grandjacquet), 17 120 (3,84 %) ; CNIP (M. Langt), 6 033 (1,35 %) ; FN diss. (M. Charrat), 5 067 (1,13 %) ; LO (M. Calmel), 4 746 (1,06 %).

### LOIRE (22)

*Ins., 479 305 ; abst., 25,03 % ; suff. ex., 344 652.*

Un. opp. (M. Dubanchet, UDF-CDS, m. de Saint-Étienne), 123 297 (35,77 %), 9 élus ; PS (M. Vennin), 90 880 (26,36 %), 6 élus ; PC (M. Vial-Massat, m. de Firminy), 41 497 (12,04 %), 3 élus ; FN (M. Despert), 39 377 (11,42 %), 2 élus ; opp. (M. Durafour, UDF-Rad., a. min., a. d., sén.), 29 074 (8,43 %), 2 élus ; Verts (M. Brodhag), 12 469 (3,61 %) ; LO (M. Cuadros), 4 838 (1,40 %) ; MRG (M. Chizallet), 3 220 (0,93 %).

### RHONE (42)

*Ins., 862 719 ; abst., 23,93 % ; suff. ex., 634 251.*

PS-MRG (M. Poperen, PS, m. de Meyzieu), 174 875 (27,57 %), 13 élus ; UDF (M. Barre, a. prem. min.), 148 004 (23,33 %), 11 élus ; RPR (M. Merieux), 144 784 (22,82 %), 10 élus ; FN (M. Gollnisch), 78 100 (12,31 %), 5 élus ; PC (M. Fiterman, a. min.), 48 689 (7,67 %), 3 élus ; écol. (M. Fleuret), 14 827 (2,33 %) ; Verts (M. Tete), 12 599 (1,98 %) ; LO (M. Mestre), 7 261 (1,14 %) ; opp. diss. (M. Guittard, ex-UDF-CDS), 5 112 (0,80 %).

### SAVOIE (10)

*Ins., 255 248 ; abst., 23,89 ; suff. ex., 187 291.*

Un. opp. (M. Girard, UDF), 85 193 (45,48 %), 5 élus ; PS-MRG (M. Rinchet, PS, sén.), 56 861 (30,35 %), 3 élus ; FN (M. Vellieux), 17 098 (9,12 %), 1 élu ; PC (M. Gandet), 16 734 (8,93 %), 1 élu ; rég. (M. Augier), 11 405 (6,08 %).

### HAUTE-SAVOIE (15)

*Ins., 326 065 ; abst., 25,16 ; suff. ex., 234 331.*

UDF (M. Bouvier, UDF-CDS, sén.), 76 247 (32,53 %), 6 élus ; PS (M. Grandjacques), 39 975 (17,05 %), 3 élus ; RPR-CNIP (M. Dagand, RPR), 32 252 (13,76 %), 2 élus ; PS-diss. (M. Poulet), 25 189 (10,74 %), 2 élus ; FN (M. Barone), 21 077 (8,99 %), 1 élu ; RPR-diss. (M. Ferrario), 11 779 (5,02 %), 1 élu ; rég. (Mme Floret), 10 149 (4,33 %) ; PC (M. Perrigney), 9 848 (4,20 %) ; Verts (Mme Scheppler), 7 815 (3,33 %).

## GUADELOUPE (41)

**NOUVEAU CONSEIL. – 00**

*Ins., 188 932 ; abst., 53,19 % ; suff. ex., 76 662.*

RPR (Mme Michaux-Chevry), 25 371 (33,09 %), 15 élus ; PS (M. Larifla), 21 969 (28,65 %), 12 élus ; app. PC (M. Clery), 18 229 (23,77 %), 10 élus ; UDF (M. Moustache, ex-RPR), 8 217 (10,71 %), 4 élus ; div. g. (M. Farrugia), 1 794 (2,34 %) ; extr. g. (M. Sene), 1 082 (1,41 %).

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. José Moustache, RPR ; 11 PCG ; 9 PS ; 5 UDF ; 8 RPR ; 8 div. d.

## MARTINIQUE (41)

**NOUVEAU CONSEIL. – 00**

CONSEIL SORTANT. – Prés. : M. Aimé Césaire, PPM, app. PS ; 2 ext. g. ; 2 PCM (app. PC) ; 5 PS ; 12 PPM (div. g.) ; 7 UDF ; 11 RPR ; 2 div. d.

*Inscr., 204 920 ; abst., 35,95 % ; suff. ex., 121 839.*

Un. g. (M. Césaire, app. PS), 50 372 (41,34 %), 19 élus ; RPR (M. Petit, a. d.), 37 573 (30,83 %), 14 élus ; UDF (M. Laventure), 23 087 (18,94 %), 8 élus ; extr. g. (M. Marie-Jeanne), 465 (4,48 %) ; extr. g. (Mme Joachim-Arnaud), 2 428 (1,99 %) ; extr. g. (M. Pago), 1 106 (0,90 %) ; div. opp. (M. Argo), 1 056 (0,86 %) ; div. opp. (M. Tailame), 752 (0,61 %).

Doyle Dane Bernbach

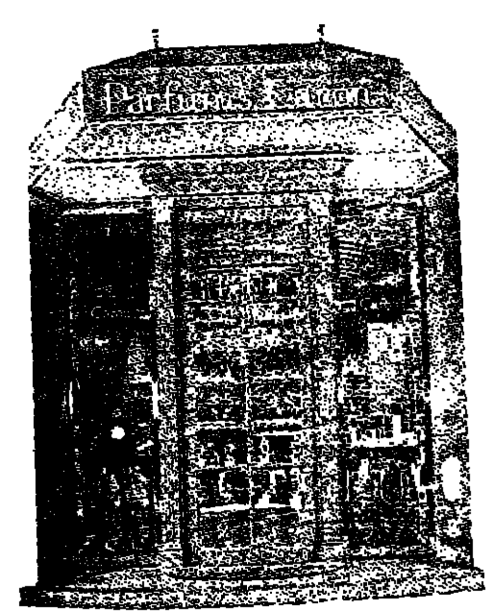


HORST

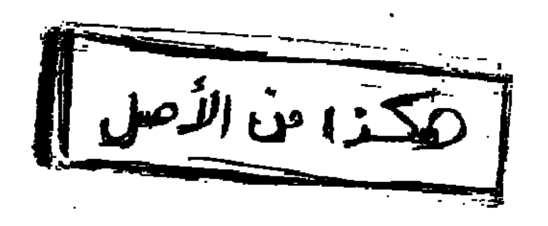
## Pour un Homme de Caron. Hier, aujourd'hui, demain.

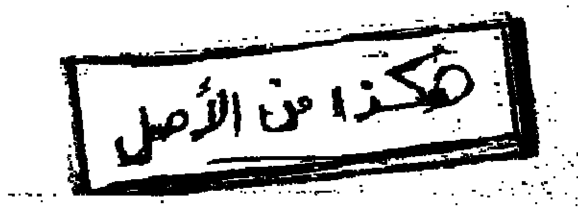


1934. Les salles de bains
Arts décoratifs fleurent
bon la vanille et
les plus fines lavandes.
L'eau de toilette masculine
est née.
Discrètement ambrée,
raffinée.
Intemporelle.
Les hommes de goût
lui sont restés fidèles.
Ils l'utilisent aussi
aujourd'hui en atomiseur,
baume après rasage,
gel de douche ou savon.
Pour un Homme de Caron.
Le grand classique.



Boutique des Parfums Caron
34, Avenue Montaigne à Paris








# étranger

## EUROPE

### Suisse

## Les trois quarts des électeurs se sont prononcés contre l'adhésion à l'ONU

De notre correspondant

Berne. – L'ONU ne fait pas recette. En tout cas auprès des Suisses qui ont catégoriquement rejeté, dimanche 16 mars, par 1 591 428 « non » contre 511 548 « oui », une proposition gouvernementale d'adhésion de la Confédération aux Nations unies.

Si ce refus était généralement attendu, il a néanmoins surpris par son ampleur : trois électeurs sur quatre et tous les cantons sans exception se sont opposés à l'entrée à l'ONU. Le rejet a été particulièrement net dans les régions rurales et montagneuses de la Suisse profonde. Dans onze cantons ou demi-cantons sur vingt-six, les « non » ont dépassé les 80 %, atteignant 83 % des suffrages en Valais, et le record de près de 90 % en Appenzell, Rhodes-Intérieures. Dans le canton de Fribourg, les citoyens de plusieurs communes ont répondu non à l'unanimité. Avec 40,2 % de oui, le Jura s'est montré le plus favorable à l'adhésion. A Genève, qui abrite pourtant le siège européen de l'ONU, les opposants ont recueilli 70 % des voix. Signe de l'importance de l'enjeu, la participation au scrutin a atteint 50,2 %, ce qui est un taux relativement élevé pour la Confédération.

Pour le gouvernement helvétique, le revers est d'autant plus cinglant que son projet d'adhésion avait reçu l'aval du Parlement et des états-majors des trois principaux partis. Mais il a eu beau multiplier les assurances et les appels à la raison, rien n'y a fait. De même, les efforts de la presse, en grande partie en faveur des thèses gouvernementales, n'ont guère eu d'effet sur le choix des électeurs. Leur décision a été sans appel, et l'entrée de la Suisse à l'ONU pourrait bien avoir été reportée aux calendes grecques.

La principale raison de ce refus semble avoir été la crainte éprouvée par de nombreux Suisses de voir leur sacro-sainte neutralité remise en cause. Généralement satisfaits de leur sort, ils ne percevaient pas la nécessité de modifier le *statu quo*, et leur vote apparaît aussi comme une manifestation d'autosatisfaction. Il exprime, enfin, une indéniable méfiance à l'égard d'une organisation dont les adversaires se sont surtout acharnés à souligner l'inefficacité et les défauts.

Tout en regrettant cette décision « implacable », M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères, qui avait jeté tout son poids dans cette bataille, a indiqué que l'issue du scrutin ne modifiait pas les orientations traditionnelles de la diplomatie helvétique. Pour leur part, les partis gouvernementaux ont cru bon de faire savoir que ce vote ne signifiait pas que la Suisse voulait *« se désolidariser du monde »*. Un certain embarras est cependant perceptible parmi les édiles de Genève, qui ont bien du mal à concilier le vote de leurs électeurs avec la vocation internationale de leur ville.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

### Pologne

## Nouvelle vague de hausses de prix

Les autorités de Varsovie ont annoncé une nouvelle série de hausses de prix, comprises entre 8 et 20 %, pour un grand nombre de produits alimentaires, le charbon, l'électricité, le gaz et les transports en commun. Certaines de ces augmentation devaient être introduites dès ce lundi 17 mars, en particulier sur le sucre, la farine, le beurre, le fromage, l'huile, les pates, l'alcool. La viande augmentera, elle, de 8 % en août. L'office des prix a assuré qu'aucune autre hausse des prix des produits alimentaires n'interviendrait d'ici à la fin de l'année *« à condition que la récolte soit bonne et que la production agricole ne baisse pas... »*.

M. Lech Walesa a immédiatement réagi à cette annonce, en déclarant que les autorités n'avaient *« rien d'autre à proposer à la société que des hausses de prix permanentes au lieu d'une entente sociale et de réformes économiques profondes »*, tandis qu'elles *« rejetaient toutes les propositions positives, comme la création d'un fonds agricole »* (il s'agit du fonds dont l'Église demande depuis plusieurs années la constitution pour utiliser les sommes mises à sa disposition, en particulier par divers pays occidentaux).

Les hausses auront, selon M. Walesa, pour seule conséquence une nouvelle dégradation d'un niveau de vie *« déjà très bas »*. Dans cette situation, a ajouté le président de Solidarité, *« je pense qu'une protestation dela classe ouvrière serait justifiée »* (1).

A Gdansk, un millier de personnes environ ont manifesté dimanche 16 mars dans les rues de la ville en criant des slogans hostiles à la hausse des prix, avant d'être dispersées, sans heurts, par la milice.

D'autre part, six femmes ont entrepris une grève de la faim, dans une église de Podkowa-Lesna, près de Varsovie, pour protester contre l'emprisonnement de plusieurs membres du mouvement Liberté et Paix qui refusent de prêter le serment du soldat qui contient une formule d'allégeance à l'URSS.

A Varsovie, le comité central du parti, réuni en plénum les 13 et 14 mars, a fixé au 29 juin la date du dixième congrès du parti. Enfin, au cours du procès des cinq responsables de la KPN (Confédération pour une Pologne indépendante) qui se poursuit à Varsovie depuis près de deux semaines, un colonel, cité comme expert, a admis que l'enregistrement pirate du dernier congrès de la KPN, qui sert de principale pièce à conviction pouvait être un *« montage »* opéré de manière à charger les accusés. – *(AFP, UPI, AP.)*

(1) L'an dernier, Solidarité avait appelé à une grève symbolique de protestation contre des mesures similaires, également critiquées par les nouveaux syndicats officiels. Les autorités avaient alors annoncé des augmentations moins fortes que celles qu'elles avaient laissé craindre, organisé des procès contre des dirigeants tenus pour responsables des appels à la grève, et les arrêts de travail avaient été de faible ampleur dans le pays.

### URSS

## L'AGENT YOURTCHENKO AU BAR DU MINISTÈRE...

Moscou *(AFP)*. – L'agent et ex-transfuge du KGB Vitali Yourtchenko a fait une apparition, vendredi 14 mars, au bar du centre de presse du ministère des affaires étrangères (MID) à Moscou, où il a été interviewé par un journaliste d'une chaîne de télévision ouest-allemande.

Un correspondant de la chaîne ouest-allemande ARD a indiqué que Vitali Yourchenko avait ensuite accepté d'être filmé en face du centre de presse du MID.

Vitali Yourtchenko était passé à l'Ouest en août dernier à Rome. Pris en charge par la CIA aux Etats-Unis, il était repassé en novembre à l'ambassade d'URSS à Washington et avait affirmé avoir été drogué par les services de renseignement américains, avant de regagner l'URSS. Des organes de presse américains et ouest-allemands avaient annoncé qu'il aurait été ensuite arrêté et exécuté, information rapidement démentie par divers porte-parole soviétiques.

### RFA

● *Affrontements lors d'une manifestation antinucléaire.* – Dix-sept policiers ont été blessés et deux manifestants grièvement touchés dimanche 16 mars, lors d'affrontements à l'occasion d'une manifestation à Wacjersdorf (sud-est du pays) contre la construction de la première centrale de retraitement de combustibles irradiés de RFA. Selon la police, un milier de manifestants s'étaient réunis dans l'après-midi pour un service religieux œcuménique près du lieu des travaux de la centrale et certains s'en sont pris aux policiers à coups de pierres, de bouts de bois et de barres de fer. – *(AFP.)*



## DIPLOMATIE

### EN MARGE DES OBSÈQUES D'OLOF PALME

## M. Shultz s'est entretenu avec le chef du gouvernement soviétique

De notre correspondant

Stockholm. – Vingt-quatre heures après les funérailles d'Olof Palme, des milliers de personnes faisaient la queue dimanche soir 16 mars le long des grilles du petit cimetière Adolf-Frederik, au cœur de Stockholm, pour venir déposer une rose ou simplement se recueillir quelques secondes sur la tombe du premier ministre assassiné.

La veille, entre cent mille et deux cent mille personnes avaient suivi le cortège funèbre dans les rues de la capitale sous un ciel gris et maussade. Seuls huit tambours voilés, les cloches de toutes les églises de Stockholm et les fers des chevaux résonnant sur l'asphalte rompaient un silence impressionnant et glacial.

Les obsèques étaient organisées par le Parti social-démocrate et le cortège a traversé, bien entendu, la Norra Bantorget, qu'on appelle communément la « place Rouge » de Stockholm, avec les quartiers généraux de la Confédération générale du travail (LO) et de la Fédération des métallos, la Maison du peuple où ont lieu tous les grands congrès de la gauche et, dans un square au milieu de la place, la statue de Hjalmar Branting, l'un des pères de la social-démocratie suédoise, l'ami de Jean Jaurès.

L'office civil, samedi, s'est déroulé dans l'austère Salle bleue de l'hôtel de ville en présence de mille cinq cents invités. La voix brisée, le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, secrétaire national du parti pendant plus de vingt ans, a eu du mal à prononcer les dernières phrases de son allocation : *« Tu as montré par ton action que la conviction d'un individu et la détermination d'une petite nation peuvent apporter une contribution importante à la paix et à la liberté dans un monde divisé et injuste. (...) Nous nous sentons en cet instant affaiblis. Mais aussi résolus. Nous ne te seront pas infidèles. Nous ne perdrons pas courage. Nous ne céderons pas devant la violence. »*

M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, s'est exprimé en anglais, mais, à la fin de son discours, il a dit quelques phrases d'amitié, en norvégien, à l'adresse de l'épouse et des trois fils d'Olof Palme. C'est une langue que les Suédois comprennent aisément et que M. Brandt maîtrise parfaitement, car c'est en Norvège que l'ancien chancelier s'était réfugié pendant les années du nazisme et la seconde guerre mondiale.

Quant au nouveau premier ministre suédois, M. Ingvar Carlsson, il a souligné que la douleur et le deuil, après la mort d'Olof Palme, avaient rapproché les Suédois les uns des autres. Il a fait sourire l'assistance en rappelant *« certaines images d'Olof Palme qui s'imposent physiquement : la mèche qui ne pouvait jamais être vraiment domptée, la cravate désespérante... »*

La jeunesse était également présente à la cérémonie de l'hôtel de ville, avec un chœur de deux cent quatre-vingt-quatre enfants (un par commune) portant des chandails sur lesquels était imprimée la main ouverte de *« Touche pas à mon pote ! »* désormais bien connue en Scandinavie.

### « Trop peu de progrès »

De nombreux entretiens bilatéraux et réunions politiques ont eu lieu au cours du week-end à Stockholm en marge des obsèques. Samedi après-midi, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a eu un entretien de deux heures avec le chef du gouvernement soviétique, M. Nicolas Ryjkov, à l'ambassade d'URSS à Stockholm. La conversation, qualifiée d'« ouverte et franche », marquait la première prise de contact, à ce niveau, entre les deux pays depuis le sommet de Genève en novembre 1985. Elle a porté essentiellement sur la possibilité d'un arrêt des essais nucléaires et les dernières propositions du président Reagan invitant des observateurs soviétiques à assister aux expériences américaines.

Les travaux des conférences de Genève (armements nucléaires), Stockholm (mesures de confiance et de sécurité) et Vienne (réduction des effectifs militaires) ont également été évoqués. De part et d'autre, on souligne que l'amélioration des relations américano-soviétique n'avance pas *« assez rapidement »* et que *« trop peu de progrès ont été enregistrés depuis le mois de novembre »*. Un haut fonctionnaire de l'administration de Washington a résumé les discussions en ces termes : *« L'heure est venue de retrousser les manches si nous voulons faire un pas en avant ! »* La délégation américaine a regretté que Moscou n'ait toujours pas répondu à l'invitation du chef de la Maison Blanche d'organiser le prochain « sommet » Reagan-Gorbatchev à Washington en juin ou juillet. Les Soviétiques, de leur côté, reprochent aux Américains de ne pas avoir examiné dans le détail leurs propositions sur le gel des arsenaux nucléaires. Enfin, aucune date n'a été fixée pour la visite aux Etats-Unis du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze.

ALAIN DEBOVE.

## M. Marcos en quête d'une terre d'asile

New-York. – M. Marcos a demandé aux Etats-Unis de l'aider à obtenir l'autorisation de s'installer en Espagne, au Mexique ou au Panama, a annoncé, dimanche 16 mars, le *New York Times*. L'ancien dictateur philippin et le département d'Etat auraient fait des travaux d'approche auprès de ces pays.

*« Je pense que s'il trouve un endroit convenable, avec un logement acceptable et des conditions appropriées, il quittera les Etats-Unis »*, a déclaré l'un des informateurs du *New York Times*, précisant que les préférences de M. Marcos allaient à l'Espagne.

Le quotidien ajoute que M. Marcos *« n'est pas heureux »* à Hawaï. En raison des enquêtes sur sa fortune et sur ses activités passées, il redoute les actions judiciaires que pourraient décider les Etats-Unis à son encontre.

Par ailleurs, un dirigeant de l'opposition philippine, M. Blas Ople, a demandé l'ouverture d'une enquête sur le rôle joué par les Etats-Unis, lors de la rébellion militaire ayant entraîné la chute de l'ex-président.

M. Ople, ancien ministre, a quitté le parti KBL (Mouvement de la nouvelle société) de M. Marcos, pour fonder sa propre formation. Il a indiqué à la presse qu'il était *« un fait établi »* que la base américaine de Clark (au nord de Manille) *« avait accueilli des éléments des forces armées des Philippines à cette époque »*. *« L'utilisation d'une base militaire étrangère dans une affaire de politique intérieure, quel qu'en soit le résultat, constitue une source d'inquiétude »* pour le gouvernement, a-t-il ajouté.

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a déclaré, dimanche 16 mars, que son pays n'accorderait pas l'asile à l'ex-président Marcos. – *(AFP.)*





## A TRAVERS LE MONDE

### BRÉSIL

## Négociation d'un contrat de vente d'armes avec la Libye

Sao-Paulo *(AFP)*. – Une délégation militaire libyenne ayant pour mission de négocier un contrat d'achat d'armes d'un montant de 1 milliard de dollars était attendue, lundi 17 mars, au Brésil. Cette visite, révélée par la presse brésilienne, n'a été ni démentie ni confirmée par les autorités. Initialement prévue pour le 14 février, elle avait alors été annulée afin d'éviter une tension avec les Etats-Unis. Le Brésil a toujours refusé de se conformer aux demandes américaines de restriction des transferts de technologie dans le domaine militaire. Le gouvernement de Brasilia s'est aussi refusé à suivre les appels de Washington pour un boycottage économique de la Libye. Le principal débouché de l'industrie militaire brésilienne, qui exporte 90 % de sa production, est de loin le Proche-Orient. Ses principaux clients sont l'Arabie saoudite, l'Egypte, l'Irak et la Libye.

### HONGRIE

## Plusieurs centaines de jeunes manifestants matraqués à Budapest

Budapest. – Une manifestation de plusieurs centaines de jeunes gens, qui chantaient de vieilles chansons patriotiques, a été dispersée avec brutalité par la police, samedi 15 mars, à Budapest. A l'issue de la célébration officielle de l'anniversaire du début de la guerre d'indépendance hongroise, le 15 mars 1848, à laquelle avaient assité plusieurs milliers de personnes, plusieurs centaines de manifestants, des jeunes pour la plupart, s'étaient dirigés vers le Danube. Bloqués sur un pont par la police, ils ont été contraints de passer entre une double haie de policiers qui les ont matraqués sans ménagement. Il y a eu deux interpellations, tandis que les papiers de quatre cents personnes étaient confisqués. Selon l'écrivain Miklos Haraszti, il s'agit de la plus grave manifestation de brutalité policière depuis plusieurs années. – *(Reuter, AP.)*

### INDE

## Le « meurtrier de la route des Indes » s'évade

New-Delhi *(AFP)*. – Charles Sobhraj, Eurasien de nationalité française accusé d'une quinzaine de meurtres dans dix pays différents, s'est évadé dimanche 16 mars de la prison de haute sécurité Tihar à New-Delhi en compagnie de six détenus indiens, ont annoncé les agences de presse locales. Agé de quarante-deux ans, Sobhraj s'est évadé, alors que l'on s'attendait qu'une cour de justice indienne le condamne à la détention à perpétuité pour meurtre et que le gouvernement de New-Delhi se prononce en faveur de son extradition vers la Thaïlande, où il risque la peine de mort pour meurtre et tentative de meurtre, a-t-on indiqué de même source. Sobhraj a neutralisé les gardiens du pénitencier en leur faisant inhaler des narcotiques, a indiqué le responsable de l'établissement. Les détenus se sont enfuis à bord d'une voiture stationnée devant l'entrée de la prison, a-t-il ajouté. Les services de police de New-Delhi ont établi des barrages à toutes les issues de la capitale. La sécurité à la prison de Tihar avait été récemment renforcée. En effet, les trois hommes accusés du meurtre d'Indira Gandhi y attendent la décision du tribunal sur leur recours en grâce.

### RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

## Seize morts au cours du week-end

Le bilan des affrontements qui se sont déroulés en Afrique du Sud depuis vendredi 14 mars s'élève à seize morts et plus de deux cent cinquante blessés. Sept mineurs ont été tués, samedi 15 mars, lors des heurts qui se sont produits à la mine d'or de Vaal-Reef, située à 175 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg, entre mineurs de tribus adverses, les Xhosa et les Sotho. Sept autres Noirs ont été tués vendredi soir à la mine d'or de Blyvooruitzicht, près de Carltonville (180 kilomètres à l'ouest de Johannesburg), à la suite d'affrontements entre policiers et mineurs en grève. Enfin, dimanche matin, dans la cité noire de Jouberton, à l'ouest de Johannesburg, la police a ouvert le feu sur une foule de manifestants qui avaient attaqué des véhicules des forces de l'ordre à l'aide de cocktail Molotov, tuant deux personnes. – *(AFP, Reuter.)*

## ASIE

### Pakistan

## Seize réfugiés afghans tués par une mine près de la frontière

Islamabad, *(AFP.)* – Seize réfugiés afghans ont été tués et onze autres blessés, samedi 15 mars, par l'explosion d'une mine qui a pulvérisé les véhicules dans lesquels ils se trouvaient, non loin de la localité de Sadda, à l'ouest de Peshawar (ouest du Pakistan), a-t-on appris dimanche, de source officielle locale. Toutes les victimes accompagnaient un mariage. Trois des blessés ont été hospitalisées dans un état grave. Les autorités ont ouvert une enquête.

Les attentats et explosions, visant le plus souvent des réfugiés afghans, sont presque quotidiens dans cette région frontalière, mais ils sont rarement aussi meurtriers. La presse pakistanaise accuse fréquemment les services secrets de Kaboul d'en être responsables.

### Inde

● *Violences entre sikhs et hindous au Pendjab : neuf morts.* – Neuf personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées au cours de violences qui ont opposé, samedi 15 et dimanche 16 mars, les communautés sikh et hindoue dans la ville de Batala (Etat du Pendjab, Nord-Ouest de l'Inde), où le couvre-feu a été décrété pour une durée illimitée, a rapporté l'agence indienne PTI. Par ailleurs, des militants sikhs présumés ont tué quatre personnes de la communauté hindoue, lors d'attentats perpétrés pendant la nuit de samedi à dimanche.

# PROCHE-ORIENT

## L'AFFAIRE DES OTAGES AU LIBAN

# Polémiques des émissaires « officieux » et vaines démarches des « officiels »

L'affaire des otages entre-t-elle dans une nouvelle phase après les élections ? Il n'est pas impossible que les ravisseurs éprouvent le sentiment *« d'avoir été pour quelque chose dans le résultat du scrutin »* et voient non sans présomption, dans le changement de gouvernement en France, un effet de leur chantage. En attendant qu'une nouvelle équipe à Paris s'attaque au problème, ceux qui en ont toujours la charge étaient, ce lundi 17 mars, consternés après la polémique publique à laquelle se sont livrés ce week-end deux des *« émissaires officieux »* du gouvernement : M. Reza Raad, le médecin franco-libanais, et un homme d'affaires d'origine syrienne, M. Omrane Adham. Ce dernier, nouveau venu dans le ballet des négociateurs, serait intervenu à titre d'émissaire personnel de M. Mitterrand.

A en croire l'agence de presse syrienne Sana, M. Adham a été reçu, samedi, par le président Assad, auquel il aurait remis un message du président de la République. Le chef de l'Etat syrien aurait reçu le même jour un autre envoyé de l'Elysée, M. Pierre Mutter, toujours selon l'agence Sana, dont les informations n'ont suscité ni démenti ni confirmation à Paris. Toujours est-il que, de retour dimanche à Paris, M. Adham a accordé une interview à TF 1 dans laquelle il a très vivement pris à partie le docteur Raad – lequel était, par ailleurs, le jour même, battu aux élections dans l'Orne.

Pour M. Adham, le médecin a fait « capoter » la négociation en faisant aux ravisseurs des promesses inconsidérées, dont *« gouvernement français n'avait pas connaissance »*. Si tous les efforts faits par la Syrie pour obtenir la libération des otages ont échoué, a-t-il expliqué, c'est du fait de *« l'intervention de certains citoyens français qui ont promis aux ravisseurs de faire accepter aux autorités françaises toutes leurs exigences »*. En clair, le docteur Raad aurait largement outrepassé son mandat afin d'obtenir très vite un résultat.

Le médecin, qui a regagné Paris samedi, s'en défend évidemment. Il a passé une partie du week-end à intervenir à son tour sur de nombreuses radios pour expliquer sa mission à Damas et Beyrouth. Il a souligné que les propositions qu'il avait présentées aux représentants des ravisseurs étaient les mêmes que celles formulées en janvier dernier, par *« d'autres intermédiaires »*, alors que l'affaire avait été sur le point de trouver une issue heureuse. Il a estimé que les accusations relevaient de la *« désinformation »*, étaient fondées sur des *« motifs électoraux »* et l'amèneraient à porter plainte.

Sur le fond, le médecin d'Argentan fait preuve de son habituel optimisme, assurant avoir constaté sur place *« une évolution favorable des positions des ravisseurs »*.

Ces derniers auraient, *« pour la première fois »*, accepté les propositions françaises, qui tournent autour de la libération des membres du commando qui tenta d'assassiner l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar à Paris, en juillet 1980. Pour libérer les otages, les ravisseurs n'attendraient plus que *« des garanties de l'Iran et de la Syrie »*. Enfin, à tous ceux, de plus en plus nombreux, qui mettent en doute sa crédibilité, le docteur Raad répond qu'il a bien rencontré les bons *« intermédiaires »*. Ne rapporte-t-il pas des effets personnels de l'otage assassiné Michel Seurat, plusieurs photos en couleur représentant ses filles et son épouse Mary, ainsi que des lettres de cette dernière ?

### M. Roland Dumas : un tohu-bohu

La polémique, devant micros et caméras, de deux hommes chargés d'une mission exigeant de la discrétion, a visiblement irrité M. Roland Dumas. *« Je ne veux pas participer à ce tohu-bohu »*, a dit le ministre des relations extérieures interrogé par RMC. *« Je souhaite*, a poursuivi M. Dumas, *que ceux qui se sont présentés à des titres divers pour rendre service dans cette affaire observent (...) une règle de discrétion ; si je devais donner un avis, je demanderais qu'ils s'abstiennent* [de parler]. »

Il a qualifié de *« bonne chose »* le fait que les *« émissaires du gouvernement »*, eux, se soient abstenus de prendre la parole en public. Tous ont achevé leur mission et se trouvent à Paris : M. Servant, ambassadeur itinérant pour le Proche-Orient, s'est rendu à Damas ; M. Boidevaix, secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay à Beyrouth, et M. Rouleau, ambassadeur à Tunis, à Téhéran. A ce propos, le Quai d'Orsay a catégoriquement démenti l'agence de presse iranienne IRNA, qui avait affirmé, samedi, que M. Rouleau avait passé trois jours bloqué dans l'enceinte de l'aéroport de Téhéran, *« attendant en vain un visa »*. De source autorisée à Paris, on explique que M. Rouleau *« a eu des contacts à Téhéran, mais qu'ils n'ont pas abouti en raison des exigences des ravisseurs »*. Il est clair que l'Iran, qui a toujours nié toute responsabilité dans les prises d'otages de Beyrouth, n'entend aucunement se voir impliqué dans cette affaire, même si beaucoup continuent à penser que *« la clé est à Téhéran »*.

### L'équipe d'Antenne 2 dans la Bekaa

A Beyrouth, des sources bien informées ont indiqué, dimanche, que les quatre membres de l'équipe d'Antenne 2, enlevés il y a huit jours, avaient été transférés, dans la nuit de mercredi à jeudi, à bord d'une camionnette, dans la plaine de la Bekaa (à l'est du Liban – région contrôlée par la Syrie). Cependant, le vice-président du conseil supérieur chiite libanais – la plus haute instance de cette communauté, cheikh Mohamad Chamseddine, – a vivement dénoncé la pratique des enlèvements et appelé à la libération des otages.

En revanche, samedi, l'hebdomadaire du Hezbollah (le parti de Dieu, formation chiite pro-iranienne), *Al Aahd*, a justifié les enlèvements de Français au Liban.

Les ravisseurs, explique le journal, *« défendent la cause de la liberté des opprimés au Liban et ont été contraints d'utiliser tous les moyens afin de sauvegarder leur présence et de défendre leur cause (...) face à la politique agressive de la France au Liban depuis 1982 »*. Le journal reproche aussi, une fois de plus à Paris, son soutien à l'Irak en guerre avec l'Iran.

A Bagdad, les deux opposants irakiens récemment expulsés de France et « graciés » par le président Saddam Hussein, ont assuré avoir été *« très bien traités dans leur pays »*. Selon l'ambassadeur d'Irak en France, M. Mohamed el Mashat, ils pourraient être de retour à Paris dans « quelques jours ». – *(AFP, AP, Reuter.)*

## La guerre du Golfe

### L'IRAK ANNONCE LA DESTRUCTION DE CINQ CENTS BLINDÉS IRANIENS

Cinq cents chars et blindés iraniens ont été *« détruits »* lors d'un raid mené dimanche 16 mars par plusieurs dizaines de chasseurs-bombardiers irakiens, sur un camp militaire près de la ville d'Ahwaz, dans le sud-ouest de l'Iran, a indiqué un porte-parole à Bagdad.

Il a précisé que 56 chasseurs et bombardiers irakiens ont attaqué et *« totalement détruit »* 500 chars d'assaut, véhicules blindés et rampes lance-missiles iraniens, ainsi que plusieurs positions de troupes *« ennemies »* installées dans un camp militaire, à proximité de la ville d'Ahwaz, capitale du Khouzistan, à 75 kilomètres de la frontière avec l'Irak.

C'est la première fois depuis le début de l'année qu'un nombre aussi élevé d'appareils irakiens attaquent un camp militaire iranien en y occasionnant, selon Bagdad, de sérieux dégâts matériels.

De son côté, Téhéran a assuré que de *« durs combats se poursuivaient »* sur le front nord, dans le Kurdistan irakien, contrairement aux informations données à Bagdad, où l'on assurait à la fin de la semaine dernière que les troupes iraniennes présentes dans ce secteur avaient été repoussées. – *(AFP, Reuter.)*

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### APPELANT A SOUTENIR LES « CONTRAS » ANTISANDINISTES

# M. Reagan dénonce la menace d'un « contrôle communiste » de l'Amérique centrale

Washington *(AFP)*. – Dans un discours télévisé, le président Reagan a agité, dimanche 16 mars, la menace *« d'une prise de contrôle communiste de l'Amérique centrale »* si le Congrès n'approuvait pas son projet d'aide militaire aux « contras » nicaraguayens. Ce discours marquait le point culminant d'une intense campagne de M. Reagan pour obtenir, en faveur des antisandinistes, l'octroi d'une telle aide, d'un montant de 100 millions de dollars, dont 70 millions d'assistance militaire. La Chambre des représentants doit se prononcer jeudi sur ce projet.

Dans une première réaction diffusée par l'ambassade du Nicaragua à Washington, le gouvernement de Managua a appelé les Etats-Unis à adopter *« une politique sérieuse et responsable »* à l'égard de l'Amérique centrale et à abandonner *« une rhétorique incendiaire, basée sur de fausses assertions »*.

*« En utilisant le Nicaragua comme base, les Soviétiques et les Cubains peuvent devenir le pouvoir dominant dans ce couloir crucial entre le nord et le sud de l'Amérique*, a déclaré M. Reagan. *Pour notre propre sécurité, les Etats-Unis doivent empêcher l'Union soviétique d'obtenir une tête de pont en Amérique du Nord. »*

*« Aujourd'hui*, a poursuivi le président, *des ingénieurs du pacte de Varsovie bâtissent sur la côte atlantique du Nicaragua un port en eau profonde semblable à la base navale édifiée à Cuba pour les sous-marins de construction soviétique. »* M. Reagan a également accusé les sandinistes de réaliser près de la capitale *« le plus grand aéroport d'Amérique centrale »*. En *« s'installant »* au Nicaragua, les Soviétiques et les Cubains pourraient *« menacer le canal de Panama, couper nos voies maritimes vitales et finalement s'attaquer au Mexique »*, a ajouté le président.

A l'aide d'une carte de l'Amérique, M. Reagan a montré aux téléspectateurs *« comment un si petit pays peut constituer une si grande menace »* pour l'ensemble du continent américain. Il a accusé Managua de fournir non seulement des armes aux rebelles dans les pays voisins (Salvador, Honduras, Costa-Rica, Guatemala), mais aussi aux mouvements « radicaux » de Colombie, d'Equateur, du Brésil, du Chili, d'Argentine, d'Uruguay et de la République dominicaine.

M. Reagan a, en revanche, fait l'apologie des « contras », qu'il a comparés à *« la Résistance française »*. *« Avec leur sang et leur courage, les « combattants de la liberté » au Nicaragua ont gagné un temps précieux pour les peuples d'Amérique centrale »*, a-t-il assuré.

# OCÉANIE

## PREMIER MINISTRE D'AUSTRALIE DEPUIS TROIS ANS

# M. Hawke demeure populaire en dépit de ses revers économiques

De notre correspondante

Sydney. – M. Robert James Lee, dit « Boby » Hawke, a entamé à cinquante-six ans sa quatrième année au pouvoir. Le 5 mars 1983, mettant un terme à sept ans de gouvernement conservateur, les travaillistes, portés par un véritable raz-de-marée, prenaient les rênes. Accueillant son nouveau premier ministre, ancien président du Conseil des syndicat (ACTU), l'Australie le surnomma, rien de moins ! « le Messie ». Le bilan de son prédécesseur, M. Fraser, était, il faut le dire, plutôt sombre. Il laissait le pays en proie à la pire récession depuis les années 30.

Trois ans plus tard, les sondages tranchent toujours en faveur de M. Hawke, l'opposition, divisée, sans chef de file, est à 8 points derrière (50 % contre 42 %). Surtout, le Parti travailliste, en quatre-vingt-quinze ans d'histoire, n'a jamais été si solidement implanté : quatre des six Etats de l'Australie sont gouvernés par des ministres travaillistes (les deux autres étant la Tasmanie, dirigée par M. Gray, un libéral, et le Queensland, entre les mains d'un membre ultra-conservateur du Parti national, sir John Petersen).

Au surnom de « Messie » a succédé le petit nom d' « Old Silver ». Depuis trois ans, le premier ministre ne cesse de définir deux priorités : relancer l'économie et lutter contre le chômage. Avec l'ambition de prouver que les travaillistes peuvent être de bons gestionnaires. Il fait équipe avec son jeune et fringant ministre des finances, M. Keeting, qui a fait ses armes dans l'aile droite du parti. Leur stratégie, celle des « rationalistes économiques », s'est donné trois instruments.

En premier lieu, l'accord, qu'en bon ancien syndicaliste, M. Hawke a signé avec les représentants du monde du travail à la veille des élections : en échange d'une promesse de bonne conduite de la part des syndicats, l'assurance que les salaires seront, quoi qu'il arrive, indexés sur le coût de la vie et qu'ils pourront, ultérieurement, bénéficier d'un bonus supplémentaire si la productivité s'accroît.

La décision, en décembre 1983, de laisser flotter le dollar australien constitue le deuxième outil de ce « rationalisme ». Le gouvernement s'attend à une dépréciation qui devrait donner le coup de fouet classique à l'économie : favoriser les exportations et contribuer au rétablissement d'une balance des comptes dangereusement déficitaire (le total de la dette extérieure publique et privée frise aujourd'hui les 70 000 millions de dollars et absorbe le dixième des dépenses de l'Etat, soit l'équivalent du budget consacré à la défense, ce qui vaut à l'Australie d'être parfois comparée à l'Argentine).

En décembre 1984, troisième volet, M. Hawke a pris trois engagements pour 1985-1986 : 1) l'augmentation en pourcentage de l'impôt ne dépassera pas l'augmentation du produit national brut ; 2) de même, l'augmentation des dépenses gouvernementales restera inférieure à la variation du PNB ; 3) enfin, il s'est engagé à réduire le déficit budgétaire dans une proportion égale à cette variation du PNB.

### De nouveau, les difficultés

Le bilan des deux premières années a été largement positif : exceptionnelle paix industrielle, reprise de la croissance économique, chute de l'inflation (de 11 % en 1983, elle est tombée à 8 %), création de plus de six cent mille emplois. Mais cette envolée a buté, *depuis, sur les réalités structurelles* d'une économie peu concurrentielle. L'imagination manque et la main-d'œuvre est chère.

En outre, les matières premières, qui ont fait la richesse de l'Australie, ont vu leurs cours chuter. Le pays, après avoir été le huitième exportateur au monde, est relégué au vingt et unième rang. En février 1985, le dollar australien a connu une nouvelle chute spectaculaire (20 % de dévaluation au total depuis 1983). L'inflation a repris depuis et les taux d'intérêt des banques australiennes, qui veulent soutenir le dollar, dépassent la barre des 27 %.

Sur le fil du rasoir, M. Hawke a déjà dû faire une brèche dans l'« accord » avec les syndicats qui ont accepté une réduction imprévue des salaires (2 % de ristourne). En compensation, M. Hawke a promis de faire verser, dès 1986, la prime à la productivité sous forme d'une caisse de retraite.

Pour lutter contre un déficit budgétaire beaucoup plus élevé que prévu, le gouvernement a proposé des coupes claires (1,4 milliard de dollars) dans les programmes sociaux. Ce projet a ravivé les disputes au sein d'un parti travailliste déjà divisé sur la politique économique du gouvernement. L'aile gauche ne se reconnaît pas dans ce « rationalisme économique », pas plus que dans les sympathies du premier ministre pour les deux grands magnats de la presse australienne, MM. Murdoch et Packer, sans parler de son rapprochement avec M. Reagan.

Avec une satisfaction à peine déguisée, M. Hawke a assisté, en février 1986, à l'exclusion de M. Bill Hartley, le fondateur et mandarin de la « gauche socialiste », un homme qui affiche ses sympathies pour le colonel Kadhafi et qui encourage les syndicats à la violence révolutionnaire.

M. Hawke semble s'identifier aux classes moyennes qui dominent son pays. Il protège les salaires, se méfie des débats d'idées et n'a pas pour la politique extérieure un grand intérêt. Il laisse l'initiative, dans ce domaine, à son ministre des affaires étrangères, M. Hayden, un innovateur, qui se situe au centre-gauche. Il dit non aux aborigènes, qui ne *bénéficieront pas d'une loi fédérale* leur permettant de reprendre possession d'une partie de leurs terres ancestrales – celles qui ne font pas déjà l'objet d'un titre de propriété de la part d'un « Blanc ». Tout cela est populaire.

En effet, après avoir approuvé massivement, en 1967, par référendum, l'idée d'une ouverture en faveur des « land rights » des aborigènes, 61 % des Australiens estiment aujourd'hui que cette mesure représente une injustice à l'égard des « Blancs ».

Fort de cette communion avec son peuple, M. Hawke a d'ores et déjà annoncé qu'il briguerait en 1987 un troisième mandat de premier ministre. Dans l'imagerie populaire, M. Hawke occupe désormais la place du « *mate* », compliment s'il en est dans la bouche de l'Australien de la classe moyenne. Le « *mate* », c'est le copain, le frère, le semblable. Celui qu'on ne lâche pas et qui ne vous lâche pas...

SYLVIE CROSSMAN.

# AFRIQUE

## LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DU PACTE DE NKOMATI ENTRE L'AFRIQUE DU SUD ET LE MOZAMBIQUE

# Survivance d'un marché de dupes

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Deux ans après sa signature – le 16 mars 1984, à Nkomati, – le pacte de non-agression entre l'Afrique du Sud et le Mozambique reste toujours lettre morte. Le régime de Pretoria ne nie plus qu'il y ait eu, de sa part, violations de cet accord, bien qu'il qualifie celles-ci de *« techniques »*. Accusant une *« tricontinentale »* d'hommes d'affaires de soutenir la résistance nationale du Mozambique (RNM), il tente de dissimuler le fait qu'au sein même des cercles dirigeants sud-africains les adversaires du président mozambicain, M. Samora Machel, disposent de notables appuis.

La création, en avril dernier, d'un « centre opérationnel conjoint », chargé de détecter les violations du pacte de Nkomati, a été inopérante. M. « Pik » Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, qui vient de se rendre à Maputo, est convenu avec ses interlocuteurs mozambicains de rechercher encore les moyens de garantir l'application de cet accord. Pas question de dénoncer ce marché de dupes, comme d'aucuns le souhaiteraient du côté de Maputo. Tout en soutenant que *« l'Afrique du Sud est la base du banditisme armé et du terrorisme »* contre son pays, M. Samora Machel veut continuer à honorer sa signature, car, répète-t-il, *« on ne choisit pas ses voisins »*.

La RNM a repris, il y a un mois, *le contrôle de son quartier général*, « Casa Banana », dans le massif de Gorongoza, dont elle avait été chassée, en août dernier, par des forces conjointes mozambico-zimbabwéenne. Certes, fin janvier, les troupes gouvernementales ont marqué un point en libérant Marromeu, le principal centre sucrier du pays. Mais, les *« bandits armés »* ont gagné du terrain dans la plupart des provinces, notamment au Sud, dans celle de Maputo. La capitale du Mozambique fait de plus en plus figure de ville encerclée : coups de main dans les faubourgs, pose de mines sur la plage, sabotage des lignes électriques, attaques d'autobus.

*« Notre principal devoir, en 1986, est la totale élimination du banditisme armé »*, a rappelé M. Machel. Mais ceux qui ont directement mission de le remplir sont démoralisés. Même le Zimbabwe, qui avait envoyé plus de dix mille soldats pour venir en aide au Mozambique, a décidé de réduire l'importance de son corps expéditionnaire, dont l'intervention n'a pas donné les résultats escomptés. Quant à la population, elle tente de se mettre à l'abri *de la guerre* : depuis le début de l'année, plus de dix mille personnes se sont ainsi réfugiées en Zambie.

Le but que s'est fixé la RNM, – désorganiser l'économie du pays, – est atteint. Le Mozambique est obligé de vivre au jour le jour, sans pouvoir exploiter à fond ses propres ressources et utiliser à plein l'aide étrangère. Le budget est consacré pour 42 % à l'effort de guerre. Signe révélateur : entre le taux officiel et le cours parallèle du metical, la monnaie nationale, la différence est de 1 à 40. La sécheresse, qui sévit toujours, notamment dans la province de Gaza, ajoute encore à cette déconfiture économique.

JACQUES DE BARRIN.

# Le président péruvien Alan Garcia a séduit l'Argentine

De notre correspondante

Buenos-Aires. – *« En cas d'agression extérieure contre le Nicaragua, le Pérou rompra ses relations avec la puissance agressive »*, a déclaré, samedi 15 mars, le président péruvien Alan Garcia devant un Congrès argentin en délire.

Cet avertissement a été le point fort d'une visite officielle de trois jours au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président Raul Alfonsin de la dette extérieure, de la sécurité en Amérique latine et des relations bilatérales. Leur communiqué commun met en évidence que tous les pays d'Amérique latine affrontent aujourd'hui ensemble un même problème : celui de la dette extérieure.

Toutefois, au-delà des termes diplomatiques choisis pour souligner leurs convergences de vue, les deux hommes ont réaffirmé leur approche différente du problème de la dette : M. Garcia a posé en *a priori* que le Pérou ne sacrifierait pas plus de 10 % de ses recettes d'exportation au service de la dette. L'Argentine, elle, a annoncé récemment que, à l'issue de négociations avec ses créanciers, elle y consacrerait en 1986 25 %.

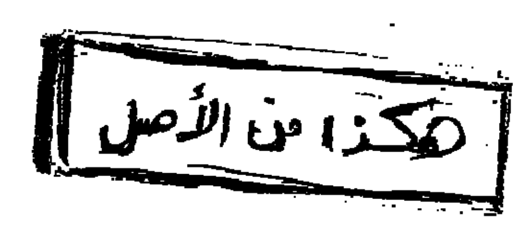
En réponse à la volonté du chef de l'Etat péruvien de promouvoir la création d'une sorte de fonds monétaire latino-américain, le président Alfonsin s'est borné à indiquer qu'il étudierait les *« modalités »* pour y parvenir. Le jeune président péruvien a réussi le tour de force de séduire tout le monde tout en disant franchement ce qu'il pensait. Il a reçu successivement les différents dirigeants de la majorité (radicale) et de l'opposition argentines. Tous sont sortis de l'entrevue enthousiasmés par sa personnalité et ses prises de position.

A Buenos-Aires, on s'attendait à des manifestations pro-Alan Garcia et, au-delà, anti-Alfonsin qui n'eurent finalement pas lieu. On pouvait voir sur des affiches placardées dans les rues de la capitale par la CGT (la centrale syndicale unique péroniste) un enfant priant pour que l'Argentine ait un président comme Alan Garcia. Un vœu dû à la prise de position très hostile au FMI du président péruvien que la centrale syndicale et l'opposition de gauche aimeraient voir adopter par M. Alfonsin.

CATHERINE DERIVERY.

## Haïti

● *Démission de deux ministres.* – Deux ministres du gouvernement haïtien ont démissionné, dimanche 16 mars, a annoncé, dans la nuit de dimanche à lundi, un communiqué du Conseil national de gouvernement (CNG). Il s'agit du ministre du commerce et de l'industrie, M. Odonel Fenestor, et du ministre de l'agriculture, du développement rural et des ressources naturelles, M. Montaigu Cantavé. Anciens duvaliéristes, ces deux responsables étaient vivement contestés. Ils sont remplacés respectivement par M. Léonce Thelusma et M. Gustave Menager. – *(AFP.)*



# société

## POUR « LA DÉFENSE DES TRANSPORTS PUBLICS »

# Le président communiste de la RATP est prêt à « cohabiter » avec la droite

Il est un responsable qui paraît envisager sans effroi, et même avec sérénité, une « cohabitation » avec un éventuel gouvernement de droite, c'est Claude Quin, président de la RATP.

Cohabitation conflictuelle, évidemment, car s'il ne souhaitait pas la victoire de la droite – il reste communiste, – le président de la RATP n'est pas naïf...

Il déplie une lettre de 1984 où le leader du RPR et maire de Paris écrivait : *« Je tiens pour exemplaire l'esprit dans lequel la Ville et la Régie collaborent. »* Et d'un. *« Après avoir affirmé qu'il fallait éliminer les communistes des postes de décision, Jacques Chirac a dit qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières. »* Et de deux. *« Après tout, je « cohabite » déjà avec le président du RPR du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, et avec trois membres de l'opposition au sein de mon conseil d'administration, MM. Fourcade, Gantier et Juppé. »* Et de trois. Claude Quin ajoute : *« Certes nous ne nous faisons pas de cadeau, et j'entends continuer. »* Le président de la RATP dispose d'un mandat jusqu'au 20 juin 1987, et il entend exercer ses responsabilités jusqu'au bout. Qu'on se le dise !

Donc, ce 17 mars est un jour ordinaire pour la Régie. Les métros ont commencé à rouler à 5 h 15 et les bus à 6 heures, comme à l'accoutumée. Et ensuite ? *« Il faudra attendre que le gouvernement soit constitué. J'irai alors présenter au ministre en charge des transports les objectifs arrêtés pour cinq ans en juillet 1984, par le conseil d'administration de la RATP. Je lui dirai que je souhaite confirmation de ces engagements, et notamment du budget de 1986, et que je suis prêt à poursuivre mon travail. Si on abandonne la priorité reconnue au service public des transports, si l'emploi est mis en cause, le débat sera public parce que je ne suis pas homme à partir sur la pointe des pieds. »* Le gouvernement peut le révoquer par un décret simple : *« Peut-être, mais ce ne sera pas si simple... Et je ne serai pas seul. Je suis sûr que le personnel, les usagers seront avec moi. »*

Claude Quin veut rester et son obstination se fonde sur un discours tellement bien fagoté, tellement malin, qu'un gouvernement de droite aura toutes les peines du monde à couper une « tête » dont le programme est difficilement attaquable.

Ecoutons ce maître de la dialectique appliquée : *« Je suis décidé à promouvoir les transports publics jusqu'au 20 juin 1987 pour deux raisons. La première est qu'il y a encore beaucoup à faire pour développer le service public. La banlieue est à conquérir. C'est le segment de marché qui se développe le plus parce qu'il est de plus en plus nécessaire de se rendre d'une ville de banlieue dans une autre pour ses loisirs, pour son travail ou pour obtenir des papiers administratifs. La RATP n'assure que 11 % des transports de banlieue à banlieue contre 60 % à Paris même.*

*» De surcroît, quand l'usage de la voiture individuelle progresse de 3 %, les transports collectifs, eux, réalisent seulement 2 % de mieux. Il nous faut disposer d'un bon réseau de bus de rabattement vers les voies ferrées. Cela suppose des lieux d'échange entre véhicules individuels et transports collectifs. Je me suis fixé comme objectif de réaliser chaque année deux de ces ensembles où le parking sera accessible avec la carte Orange et les escaliers mécaniques faciliteront la circulation vers les bus ou les métros. »*

### En attendant l'autogestion

Il y aura encore des « rocades » de bus à créer sur la nationale 186 entre la Défense et Saint-Denis, le tramway à construire entre Bobigny et Saint-Denis. Et puis les voies réservées aux bus sur les nationales 305 et 306, l'interconnexion de la ligne Cergy-Pontoise et de la ligne Orry-la-Ville avec la ligne A du RER, le tunnel à creuser entre Châtelet et gare de Lyon, etc. Un programme de dix ans, pas moins.

*« La promotion des transports publics suppose la modernisation de la RATP. Nous avons lancé la modernisation du nettoiement, la télévision dans le métro, l'autobus du futur et le métro de l'an 2000 qui pose le problème de la présence humaine dans la machine. Après-demain, la conduite pourra être automatique.*

*» Néanmoins un technicien, également homme de la communication, sera indispensable à l'intérieur des rames comme sur les quais, pour accueillir, résoudre les petits conflits et régler les problèmes techniques. Le personnel dispose de dix ans pour réussir la mutation culturelle profonde qui consistera à faire du voyageur le centre de ses préoccupations. Evidemment, le personnel devra y trouver des avantages. »*

La deuxième raison de Claude Quin pour rester à son poste est qu'il souhaite poursuivre ce qu'il appelle *« l'autre gestion »*. *« C'est une gestion qui veut motiver tous les acteurs,* précise-t-il. *Une gestion qui n'oppose pas l'économie et le social. Je l'ai prouvé : en quatre ans, la RATP a augmenté de 10 % son trafic et de 3 500 le nombre de ses salariés. La productivité, ce n'est pas faire plus avec moins, mais c'est faire mieux avec ce qu'on a. Cette « autre gestion » décentralise et fait descendre le débat sur les objectifs et les moyens très loin dans les échelons d'exécution. Ce n'est pas de la cogestion, car je ne propose pas le partage des décisions, mais la discussion des décisions.*

*» Si les syndicats acceptent d'intervenir plus avant dans la gestion et si les cadres veulent bien partager un peu leur pouvoir, nous avancerons dans la voie de l'autogestion, qui me semble, à terme, l'idéal. Enfin, la RATP doit se muer en véritable entreprise gérée par objectifs où chacun sera responsable du résultat à atteindre. »*

Autrement dit, le président de la RATP se bat pour des transports en commun modernes. Or l'opinion est favorable à cette orientation. Donc il a toutes les raisons de prétendre continuer son action. CQFD à droite.

Claude Quin se trouverait-il alors dans la même position que le président de la République par rapport à un gouvernement de droite ? *« Non,* répond-il. *Le chef de l'Etat sera obligé de tenir compte des désirs de la nouvelle majorité. Pour ma part, je n'ai qu'à poursuivre la politique de développement du service public. Je me conduirai avec le futur gouvernement de la même manière qu'avec son prédécesseur, c'est-à-dire comme une force de proposition. Au gouvernement d'arrêter les objectifs ; qu'il nous laisse ensuite les exécuter convenablement. Je verrai bien alors si je peux accepter ce qui me sera proposé. »*

### Le PC est-il d'accord ?

Claude Quin n'aura pas seulement des ennuis avec la droite. Sa démarche originale bouscule les idées établies dans son parti où cohabitation rime avec collaboration (de classe). Le Parti communiste ne l'obligera-t-il pas à démissionner ? *« Je n'ai pas été nommé président de la RATP par mon parti,* réplique-t-il. *Je rendrai des comptes à mon conseil d'administration et au gouvernement. Qu'il s'élève des voix au Parti communiste pour demander la raison de ma présence à la tête de la Régie, rien que de très normal.*

*» Cela fait partie du débat autour du thème « peut-on encore faire avancer les choses en 1986 » ? Ma réponse est que tout ce qui peut faire progresser les transports publics et une gestion de l'entreprise différente est bon à prendre. Depuis toujours, les communistes ont été des bâtisseurs. »*

Autrement dit, Claude Quin est président de la RATP pour défendre le service public. Or le PC est pour le service public. Donc le camarade Quin doit rester président de la RATP. CQFD à gauche.

ALAIN FAUJAS.

## Jean-Paul II pour « une théologie de la libération fondée sur de solides éléments doctrinaux »

De notre correspondant

Rome. – *« Mieux vaut un pas en avant dans la voie de la communion et au sein de la conférence épiscopale que dix avec le risque de mortifier, sinon de rompre la communion » :* c'est par un appel au dialogue et à l'unité que le pape Jean-Paul II a conclu, samedi 15 mars, les travaux de la réunion des évêques brésiliens convoqués à Rome pour faire le point sur la situation de leur Eglise. Le souverain pontife a assisté assidûment à ces trois journées de discussion comme pour souligner le fait qu'il voulait se faire sa propre idée sur les différends qui opposent ce puissant et remuant clergé latino-américain à la Curie romaine et en premier lieu à Mgr Ratzinger préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (*le Monde* du 16 mars).

Le discours de Jean-Paul II, prononcé en portugais devant les vingt et un évêques brésiliens, montre que le pape a pris acte des raisons du malaise de ce clergé et veut jouer un rôle de médiation. *« La curie romaine, fidèle collaboratrice du ministère pontifical, s'engage – j'en suis témoin – et s'engagera toujours à connaître, comprendre et considérer la situation concrète et les défis de tout ordre face auxquels les évêques brésiliens se trouvent confrontés pour exercer leur ministère. »*

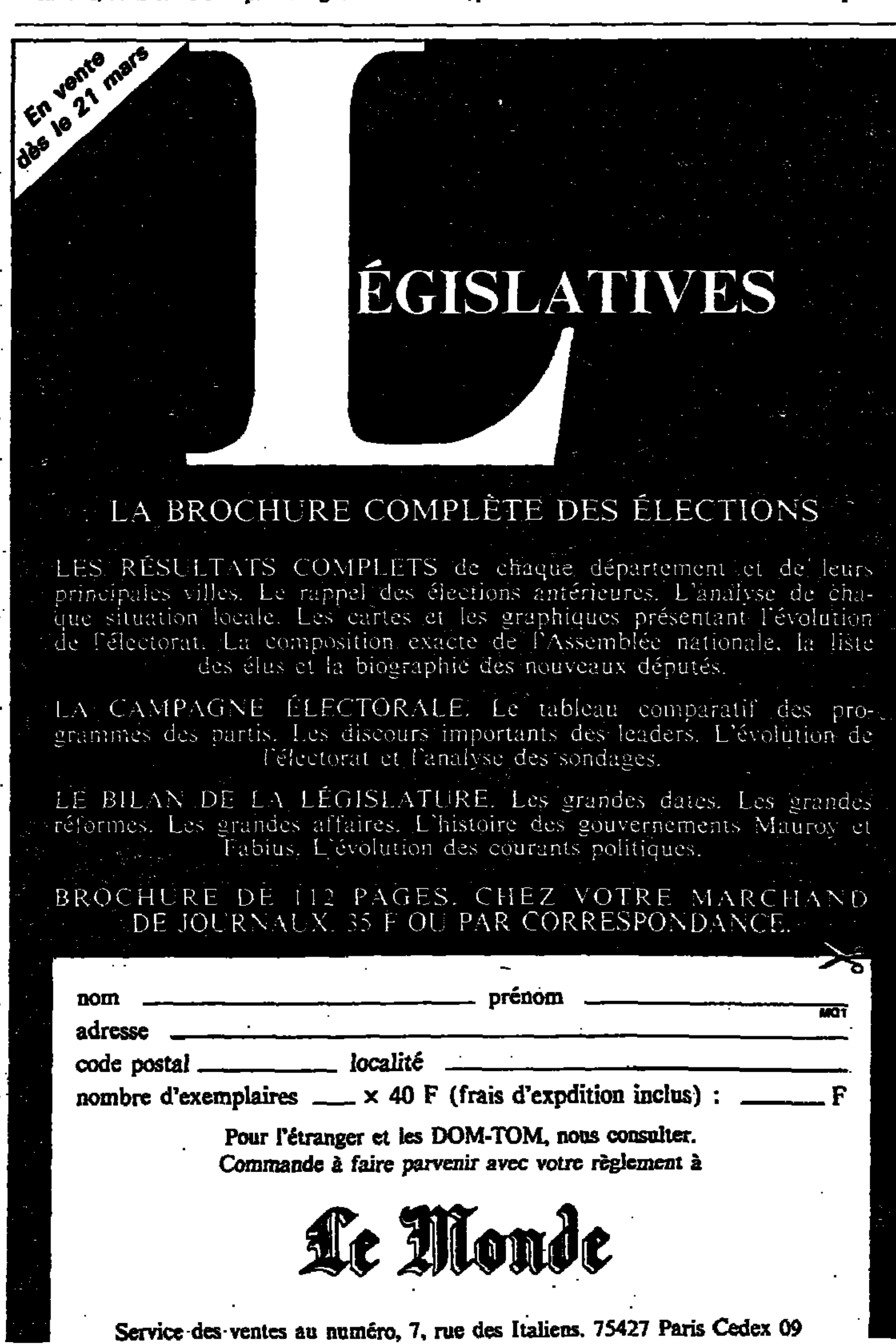
*« La Curie, pour sa part, exprime le désir d'être connue, comprise et aidée par les évêques dans son service pour l'Eglise universelle »*, a déclaré Jean-Paul II, énonçant ainsi, au-delà même du cas brésilien, un véritable code de comportement entre l'appareil curial et les Eglises locales. Il est significatif à cet égard qu'on évoque au Vatican la possibilité de nouvelles réunions de ce genre avec d'autres épiscopats. Les évêques brésiliens semblaient, en effet, plutôt satisfaits des résultats de ces trois journées de discussions, qui ont permis d'aborder, en présence du pape, l'ensemble des problèmes qui divisent non seulement l'Eglise brésilienne elle-même, mais opposent aussi la majorité de son clergé à la rigoureuse orthodoxie doctrinale et aux volontés « restauratrices » de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

### « Participer aux décisions du Vatican »

Le cardinal Ratzinger, qui fut l'un des premiers à prendre la parole à cette réunion, insistait sur *« l'obéissance au pape, garant de l'unité de l'Eglise »*. Les évêques répondaient : *« Nous voulons discuter, participer aux décisions du Vatican et non pas seulement les subir. »* Si la question de la « théologie de la libération » n'était explicitement prévue à l'ordre du jour, ce problème brûlant pour l'épiscopat brésilien – dont une bonne partie a pris fait et cause pour Leonardo Boff, condamné par le Saint-Siège *« à s'abstenir de toute déclaration publique »* – a bien évidemment été abordée.

Le pape avait souligné qu'*« il peut et doit exister une théologie de la libération, fondée sur de solides éléments doctrinaux »*. Les réformes – et notamment au Brésil – doivent être faites *« avec justice, charité et sans violence »* car celle-ci *« finit par créer des injustices égales à celles que l'on combat, sinon même encore plus grandes et plus cruelles »*.

Les évêques brésiliens ont pu avoir la primeur d'un nouveau document pontifical sur la « théologie de la libération », qui sera rendu public autour de Pâques. Ce texte, intitulé *« Liberté chrétienne et libération »*, arrive plus d'un an et demi après celui qui, en septembre 1984, condamnait les excès de la théologie de la libération. Il représentera une reconnaissance officielle par l'Eglise de ce concept théologique, toutefois purifié de ses aspects les plus radicaux. – (*Intérim.*)




## JUSTICE

● *M. Louis Joinet procureur à Créteil.* – Par décret paru au *Journal officiel* du 15 mars, M. Louis Joinet a été nommé procureur de la République au tribunal de grande instance de Créteil (*le Monde* du 12 mars). Il remplace M. Yves Lesec, nommé récemment conseiller à la Cour de cassation.

● *Richard Anthony condamné à deux mois de prison ferme à Pointe-à-Pitre.* – Le chanteur Richard Anthony a été condamné par le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre à deux mois de prison ferme et à 60 000 F de dommages intérêts. Il devra verser cette somme à M^me Josiane Pabion, qui fut sa compagne pendant près de neuf ans et dont il a eu un enfant, Julien, âgé aujourd'hui de quinze ans.

*Malgré* une décision du tribunal de Paris en date du mois d'avril 1977, confirmée par un arrêt de la cour d'appel trois ans plus tard, M^me Pabion n'a jamais reçu du chanteur le moindre centime de la pension alimentaire de 2 000 F mensuel qu'il était condamné à lui verser. – *(Corresp.)*

● *Lyon : le « roi du flipper incarcéré.* – M. Jean Schnabelé, connu comme le « roi du flipper », inculpé de recel d'objets volés (*le monde* daté 16-17 mars), a été écroué à Lyon.

## ÉDUCATION

### M. GUY FLEURY PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DU HAVRE

M. Guy Fleury, professeur d'électronique, a été élu président de l'université du Havre, par 61 voix et 19 bulletins blancs. Il est le premier président de cette université, créée en 1984, dont il était jusqu'à présent l'administrateur provisoire.

[Né le 19 octobre 1941, à Déville-lès-Rouen, M. Guy Fleury a fait toute sa carrière à l'université de Rouen. Il a passé sa thèse en 1981 sur « les composants électroniques semi-conducteurs ».]

## FAITS DIVERS

● *Cinq morts et plus de cent blessés sur l'autoroute A 6.* – Cinq morts, cent huit blessés dont sept grièvement, une centaine de voitures accidentées, tel est le bilan d'une série de carambolages qui se sont succédé, à cause du brouillard, samedi 15 mars, peu après 8 heures, sur l'autoroute A 6, dans le sens Paris-province, près de Courtenay (Loiret), sur la commune de Cudot (Yonne). La commune de Cudot a recueilli une centaine d'automobilistes qui ont pu se restaurer et téléphoner à leurs familles.

Il y a trois semaines, la commune avait déjà hébergé trois cents « naufragés de l'autoroute » bloqués à cause d'une épaisse couche de neige. – *(Corresp.)*

● *Attentat contre l'hebdomadaire « Jeune Afrique ».* – *Un engin explosif a provoqué d'importants* dégâts, dans la nuit du 15 mars au 16 mars, dans les locaux de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, 51, avenue des Ternes, à Paris (17^e).

L'attentat a *été* revendiqué, dimanche peu avant 7 heures, auprès de l'AFP, par un correspondant anonyme se réclamant du club Charles-Martel. Celui-ci a indiqué que l'attentat était l'œuvre du club *« dans le cadre de* [son] *combat contre l'effroyable invasion africaine »*, mais aucun détail n'a permis d'authentifier la revendication de ce groupe d'extrême droite.

● *Saint-Jean-Pied-de-Port : une voiture explose devant une banque.* – Une voiture stationnée devant un établissement bancaire de Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques) a explosé dans la soirée du samedi 15 mars. La voiture, une Citroën BX, immatriculée en Gironde, a pris feu à la suite d'une explosion.

Au moment de cette explosion, vers 21 h 50, le véhicule, dont l'identité du propriétaire n'a pas été révélée, était garé devant la banque Inchauspé, un établissement appartenant à M. Michel Inchauspé, candidat tête de liste de l'opposition pour les élections régionales dans ce département. Pour les policiers l'explosion serait dûe à une vengeance et non à une action du mouvement basque Iparretarrak.

● *La mort d'un convoyeur de fonds.* – Des malfaiteurs déguisés en gendarmes ont tué un convoyeur de fonds, samedi soir 15 mars, à l'entrée d'un hypermarché du Crès (Hérault) près de Montpellier.

La victime, Jean-Pierre Variéas, quarante-six ans, venait d'entrouvrir la porte d'un forgon de la société Brink's pour se saisir du sac contenant la recette qu'un de ses collègues venait d'apporter, lorsque les faux gendarmes ont ouvert le feu. Le convoyeur resté à l'intérieur du fourgon a été tué sur le coup. Ses deux collègues n'ont pas eu le temps de riposter.

La recette dont les malfaiteurs se sont emparré s'éleverait à 900 000 francs (300 000 francs en espèces et 600 000 francs en chèques).

## DÉFENSE

● *Prochain déploiement des premiers missiles nucléaires air-sol.* – L'armée de l'air française va déployer un premier contingent de missiles nucléaires air-sol à moyenne portée (ASMP), dits de croisière, à partir du 1^er mai prochain. Ce type de missile équipera d'abord un escadron de six Mirages-IV P des Forces aériennes stratégiques (FAS) basés à Mont-de-Marsan (Landes). Il sera ensuite déployé sur seize Mirage-IV P, soixante-quinze Mirage-2000 et vingt-quatre Super-Etendard de l'aéronavale.

# sports

RUGBY

*La victoire du XV de France contre l'Angleterre (29-10)*

## A deux pas du délire

**L'équipe de France de rugby, victorieuse samedi 15 mars, à Paris, de l'Angleterre (29-10), et l'Ecosse, qui a infligé, à Dublin, sa quatrième défaite à l'Irlande (10-9), terminent toutes deux à la première place du Tournoi des cinq nations 1986.**

**Leurs adversaires doivent se contenter de la troisième place pour l'Angleterre, à égalité avec le Pays de Galles, et de la célèbre cuiller de bois pour l'Irlande.**

**Avec près de 100 points inscrits (98), dont 13 essais – ce qui égale leur propre record de 1976, – les Français n'ont manqué le grand chelem que par la courte et stupide défaite de Murrayfield (17-18), où l'arrière écossais Gavin Hastings avait transformé six des nombreux coups de pied de pénalité sifflés par l'arbitre contre des Français peu scrupuleux du règlement.**

Le pire, on le sait, n'est jamais sûr. Le meilleur non plus. A en croire les augures bon marché d'aujourd'hui, cela devait n'être qu'une bouchée de pain rugbystique. Ou plus exactement un gros casse-croûte de soleil tricolore ; une montée au ciel dans le genre apothéose au petit trot. Une formalité printanière en somme, gentille promenade cohabitationniste autant qu'apéritive à l'aube d'un méchant dimanche électoral.

Passé 15 heures, il fallut pourtant vite redescendre sur l'herbe : nous n'avions droit, en ces ides de mars, qu'à un France-Angleterre de rugby. Quelque chose à mi-chemin entre le meilleur, attendu, et le pire, toujours à craindre. Pas d' extase mais plus simplement une jolie partie de rugby, avec ce qu'il faut de perspective sur le sublime et de promesses de lévitation pour qu'on sorte du stade conforté dans sa croyance en ce sport.

Entendons-nous bien. Il n'est nullement question ici de bouder son plaisir. Moins question encore de nourrir ce dernier de ces perverses critiques analytico-stratégiques fondées sur le postulat que d'autres hommes, autrement sélectionnés, permettraient de mieux exprimer encore le génie et les couleurs tricolores.

On peut toujours mieux faire. Et Dubroca et ses hommes auraient certes pu mieux faire en ce samedi 15 mars 1986 contre une équipe d'Angleterre sans chance ni talent. Mieux faire non pour le plaisir d'humilier un ennemi trop héréditaire pour être vraiment haï, mais bien pour la joie que distillerait une machine France s'exprimant – enfin – à plein régime.

C'est ainsi : parce que le génie, autant que la jouissance, incitent à la surenchère, ceux qui hier auraient été comblés, se retrouvent au terme de ce tournoi presque frustrés.

Au fond, peut-être est-il là le vrai piège de ce match, dans cette possible bouderie d'enfants gâtés, dans cette demande incessante du supporter volontaire pour l'indigestion, trop vite repu de belles images et de moments trop sucrés.

Car enfin, qui, au soir de Murrayfield, aurait, les yeux fermés acheté une première place tricolore ? On n'aurait pas été regardant sur la manière. Voilà que c'est elle, aujourd'hui, qui vient, sinon gâcher, du moins tempérer un plaisir qu'on veut – parce qu'on sait qu'il peut l'être – plus grand encore. Et ce n'est pas le moindre paradoxe de ce beau tournoi 1986 que de donner l'impression, après avoir marché à contre-temps, de s'achever avant l'heure.

La finale, elle, avait commencé dans un trop-plein de soleil. Celui que les Anglais avaient, d'entrée de jeu, dans les yeux, et celui qui, durant la même mi-temps, sembla aveugler M. Derek Bevan, arbitre gallois à la petite foulée et à l'obsessionnelle roulette. La lumière venait alors de trop haut, écrasante, privant le jeu d'ampleur et de perspectives. C'était alors un puzzle sans vraies pièces maîtresses, la balle fuyant hors du terrain faute de pouvoir y être convenablement échangée. La France, fébrile, ne voulait pas encore savoir qu'elle pouvait construire, Guy Laporte s'acharnant (était-ce une consigne ?) à taper trop court, au grand dam de ses trois-quarts kamikazes. L'Angleterre, informée de longue date des possibilités tricolores, jouait encore profil très bas, démontrant à l'envi qu'une équipe prévenue est fort loin d'en valoir deux.

### Rugby canonnière

C'était trop haché pour être vraiment consommé. Heureusement, cela dura moins encore que ce que peuvent durer les roses. Le temps pour le XV tricolore de démontrer qu'il savait lui aussi jouer petit, à la sauce britannique. Deux coups de pied de pénalité de Laporte, deux échecs d'Andrew. Ce fut bref. On eut pourtant un moment la désagréable impression de glisser à grande vitesse vers la politique du rugby canonnière. Vint alors le premier vrai coup de semonce, un superbe coup de rein de Charvet lançant Laporte, qui ne s'y attendait guère, dans une dramatique aventure personnelle : 40 mètres à courir le long de la touche et, au bout, le premier essai international – à trente-trois ans et dix sélections – de ce courtier en peaux de Graulhet, par ailleurs candidat RPR aux élections du lendemain.

C'est long 40 mètres. Laporte courut. De moins en moins vite ? La fatigue sans doute, l'angoisse surtout. *« J'ai réalisé à 10 mètres de la ligne que j'allais marquer mon premier essai international,* déclara-t-il ensuite. *Je fus alors littéralement bloqué. Je ne pouvais plus avancer. »* Il avança pourtant. Et, reproduisant à Paris ce que Serge Blanco avait, quinze jours auparavant, réalisé à Cardiff, marqua en coin, à bout de nerfs et de souffle.

10 à 0, trente minutes après le coup d'envoi. C'était d'une certaine manière déjà fini. La France avait imprimé sa marque. Ne l'aurait-elle pas fait que sa suprématie en mêlée fermée – point fort, croyait-on, des Anglais – eut tôt ou tard abouti au même résultat. 10 à 0 déjà. Il restait à organiser cinquante minutes de vrai spectacle. Ce fut, on l'a dit, à deux doigts d'être superbe.

Un essai de Blanco d'abord, qui, sous ce soleil de printemps, semblait sorti de l'abîme dans lequel il s'enfonçait depuis le début du tournoi. Un troisième essai dit « de pénalité » pour punir un geste anglais d'anti-jeu autant que pour récompenser une belle domination française. Et un quatrième pour que le compte soit bon et le Parc pleinement satisfait, au terme d'un dernier galop de Sud-Sud-Ouest groupant Laporte, charvet, Bonneval et Sella, sans conteste le plus époustouflant trois-quarts actuellement en exercice.

### Brutal endormissement

Certes, rappelé comme cela, on ne comprend pas ce qui pouvait manquer à l'appel. Et pourtant ! Il y eut d'abord ce dernier essai anglais sur touche longue et sur inattention coupable aussitôt sanctionnée par le policier Wade Dooley. Il y eut aussi, toujours en seconde mi-temps, ce brutal endormissement français, les trop frais lauriers faisant alors office de somnifère. Il y eut surtout ce refus inconscient sans doute du match-parade, ce blocage collectif interdisant l'émergence d'un rugby pour la galerie dégagé des contingences et du jour le jour. On n'eut pas droit en somme à cette folie maîtrisée qu'est parfois le rugby. On fut pourtant à deux ou trois reprises à deux pas du délire. Comme lorsque Berbizier en début de seconde mi-temps s'offrit le luxe de littéralement danser derrière son pack, proprement impérial, à 2 mètres de l'en-but anglais. Ou lors de ces attaques de plein champ des lignes arrière, avec, à n'en plus finir, redéploiements et passes sautées. Que l'une ou l'autre de ces tentatives soit conclue et l'on filait vers un score historique. Dieu ayant comme d'habitude sauvé la reine, ce ne fut pas le cas. L'hémorragie en d'autres termes ne fut pas mortelle et le garrot fut, en définitive, *in extremis*, placé à 29-10.

Un bilan ? *« Les trois-quarts anglais,* conclut plus tard Philippe Sella, avec l'incroyable modestie qui est la sienne, *ne sont pas assez imaginatifs. Et leur équipe manque d'enthousiasme. »* Regret d'avoir si bêtement manqué le grand chelem ? Satisfaction de terminer avec autant de brio à la première place ? A dire vrai, le quinze de France est déjà ailleurs, sous d'autres latitudes, celles de la Coupe du monde. Un roi de France, dit-on, n'abdique pas. Qui, alors, reprocherait à quinze de ses meilleurs sujets d'aller demain aux antipodes cueillir le sceptre de Brennus, qui devrait, en toute justice, humaine et rugbystique, leur revenir ?

JEAN-YVES NAU.

SPORTS ÉQUESTRES

## Durand devant

En gagnant sur son fidèle cheval noir *Jappeloup* le Grand Prix du CSI-W de Paris-Bercy, dimanche 16 mars, le cavalier bordelais Pierre Durand a pris la première place du classement des éliminatoires européennes de la Coupe du monde de saut d'obstacles, dont la finale aura lieu du 9 au 13 avril prochain à Goeteborg (Suède).

*« Je préfère les concours dont le parcours initial est difficile »,* dit Pierre Durand. A Paris, il a été servi. Au terme d'un parcours préliminaire très technique, il ne restait plus avec lui pour les barrages que trois concurrents sans faute : un autre Français, Frédéric Cottier, sur *Flambeau C,* qui finira quatrième, et deux cavaliers anglais, Nick Skelton sur *Raffles Saint-James* (2e) et Malcolm Pyrah sur *Towerlands Diamond Seeker* (3e).

Parti en première position dans l'ultime barrage, Pierre Durand s'est montré fin manœuvrier *« en assurant le sans-faute, tout en donnant l'illusion que j'étais allé très vite afin de pousser les autres barragistes à prendre des risques »,* devait-il avouer. Tactique payante, qui permet au Français d'aborder la finale de Goeteborg avec un avantage psychologique important sur les meilleurs Européens.

Avec *Jappeloup* qui, à onze ans et après trois saisons internationales au plus haut niveau, atteint la plénitude de ses moyens, il pourrait même tenir la dragée haute aux Américains.

## LES RÉSULTATS

### Cyclisme

MILAN - SAN-REMO

*L'Irlandais Sean Kelly a remporté, samedi 15 mars, la course Milan-San-Remo (294 kilomètres), en six heures, cinquante-sept minutes et dix-neuf secondes, devant l'Américain Greg Lemond et l'Italien Mario Beccia.*

### Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

*(Trente-troisième journée)*

| | |
|---|---|
| Toulon et Lens | 0-0 |
| Strasbourg b. Nice | 2-0 |
| Monaco et Le Havre | 2-2 |
| Marseille b. Bastia | 3-0 |
| Lille b. Bordeaux | 1-0 |
| Nantes b. Paris-SG | 2-0 |
| Metz b. Auxerre | 2-0 |
| Toulouse b. Laval | 2-0 |
| Sochaux b. Brest | 4-2 |
| Rennes b. Nancy | 1-0 |

Classement. – 1. Paris-SG, 49 ; 2. Nantes, 43 ; 3. Bordeaux, 42 ; 4. Toulouse, Lens et Auxerre, 36 ; 7. Monaco, 35.

Deuxième division

GROUPE A

*(Trentième journée)*

| | |
|---|---|
| Nîmes b. Béziers | 1-0 |
| Saint-Etienne et Istres | 0-0 |
| Thonon b. Montceau | 1-0 |
| Sète et Montpellier | 0-0 |
| Gueugnon b. Tours | 2-1 |
| Chaumont b. Le Puy | 3-1 |
| Lyon b. Grenoble | 5-1 |
| Cannes b. Red Star | 2-0 |
| Martigues b. Alès | 1-0 |

Classement. – 1. Saint-Etienne, 41 ; 2. Alès et Sète, 36 ; 4. Nîmes et Lyon, 35.

GROUPE B

*(Trentième journée)*

| | |
|---|---|
| Beauvais b. Besançon | 4-0 |
| Dunkerque b. Rouen | 3-1 |
| Reims b. Lorient | 2-0 |
| RC Paris et Mulhouse | 1-1 |
| Orléans et Limoges | 0-0 |
| Quimper et Sedan | 0-0 |
| Niort et Guingamp | 2-2 |
| Valencienne b. Abbeville | 5-0 |
| Caen b Angers | 1-0 |

Classement. – 1. RC Paris, 50 pts ; 2. Guingamp, 42 ; 3. Mulhouse, 41.

### Tennis

*Le Français Thierry Tulasne, tête de série numéro 1, a remporté, dimanche 16 mars, la finale du Tournoi de Metz comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de 85 000 dollars, en battant l'Australien Broderick Dyke en deux sets (6-4, 6-3).*

Double messieurs. – Guy Forget - Wojtek Fibak (Fra.-Pol.) battent Francisco Gonzalez - Michiel Schapers (Par.-P-B.), 2-6, 6-2, 6-4.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# MÉDECINE

## L'Association médicale américaine autorise l'euthanasie passive des malades en coma irréversible

L'Association médicale américaine, Etats-Unis, qui représente deux cent soixante et onze mille médecins, a publié, samedi 15 mars, de nouvelles règles déontologiques qui autorisent les médecins à ne plus administrer de soins à certains patients comateux.

Si l'état de ces patients est tenu pour irréversible et doit conduire à la mort, il sera désormais admis, même si le décès ne paraît pas imminent, de s'abstenir de leur administrer médicaments, nourriture, et même eau. Cette décision ne pourra toutefois être prise qu'en accord avec la famille et selon les vœux exprimés par le malade avant qu'il perde conscience. Les médecins pourront désormais se prévaloir de ces nouvelles règles éthiques devant les tribunaux.

On estime à près de dix mille le nombre de malades actuellement plongés dans un coma irréversible aux États-Unis.

Le docteur Nancy Dickey, présidente du conseil éthique et judiciaire de l'Association, a déclaré que *« cette décision, qui suscitera probablement des objections, n'impose pas à un médecin d'agir en contradiction avec ses croyances morales et éthiques »*.

Le pape Jean-Paul II, qui effectuait dimanche une visite dans un hôpital romain, a, pour sa part, réaffirmé la position de l'Eglise catholique contre l'euthanasie. Il a demandé aux médecins et aux infirmières de résister à la *« mentalité de mort »* qui se manifeste parfois au sein du monde médical lorsqu'il s'agit de soigner des malades incurables. Le pape a insisté sur le fait que les personnels soignants devaient se tenir aux côtés des malades *« jusqu'à la dernière minute »*. *« Votre serment constitue un appel puissant contre la mentalité de mort qui émerge souvent de nos jours »*, a-t-il conclu.

# SCIENCES

## LES COSMONAUTES A BORD DE LA STATION ORBITALE « MIR »

Les cosmonautes soviétiques Leonid D. Kizim et Vladimir A. Soloviev, partis le 13 mars à bord du vaisseau Soyouz T-15, ont arrimé celui-ci, le 15 mars, à la station MIR, sur orbite depuis le 20 février. Leur première journée dans l'habitacle de MIR a été consacrée à mettre en route les systèmes de contrôle d'aération et de température et à vérifier le fonctionnement des divers équipements.

On ne sait pas quelle sera la durée du séjour des deux cosmonautes dans la station MIR. Les deux hommes ont déjà passé, en 1984, deux cent trente-huit jours dans la station Saliout-7.

# ENVIRONNEMENT

## Les fumées d'usine divisent les Européens

Tout est à recommencer : les Douze n'ont pu se mettre d'accord sur la définition de normes d'émissions polluantes à la sortie des cheminées d'usine des pays de la Communauté européenne. Au conseil des ministres de l'environnement, réuni le 6 mars à Bruxelles, sept pays sur douze (Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Grèce, Portugal, Irlande, Luxembourg) ont refusé la proposition faite en 1983 par la Commission européenne pour réduire la pollution produite par les grandes installations de combustion (centrales thermiques, cokeries, cimenteries, etc). L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE a fait basculer la majorité dans le camp de l'opposition à ces mesures, mené par la Grande-Bretagne. Les Douze n'ont pu se mettre d'accord non plus sur la réduction de la teneur en soufre du gasole. En revanche, ils ont accepté de ne plus exporter de déchets toxiques dans un pays tiers sans le consentement explicite de son gouvernement. Et ils ont adopté le principe de normes très strictes pour le rejet dans l'eau du DDT, du pentachlorophénol (désinfectant) et du tétrachlorure de carbone (propulseur d'aérosols). – *(AFP, Reuter.)*

## Un nuage radioactif... en 1949

Le secret a été levé à Spokane (Etats-Unis) sur un incident survenu en 1949 dans la centrale nucléaire de Hanford (Etat de Washington), sur la côte ouest des Etats-Unis : 5 500 curies de iodine 131 avaient alors été libérées dans l'atmosphère au cours d'une expérimentation menée pour fabriquer le plutonium des bombes atomiques. La contamination avait alors atteint les Etats de Washington et de l'Oregon, sans qu'aucune mesure de surveillance médicale soit prise. L'incident de Three Mile Island (Pennsylvanie), survenu en 1979, n'avait libéré « que » 15 à 30 curies de radioactivité. – *(AFP.)*



# LE CARNET DU Monde

### Décès

– Mme Roger Blond,
son épouse,
M. Dominique Chappet,
son fils,
M. et Mme Pierre Blond,
ses parents,

font part du décès de

**M. Roger BLOND,**

à l'âge de quarante-six ans.

La levée du corps aura lieu le mardi 18 mars 1986, à 9 h 30, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, suivie des obsèques au cimetière de Briis-sous-Forges (91640), à 10 h 30.

– Les collaborateurs de Régie Presse et du Monde publicité SA

ont la tristesse de faire part du décès subit de

**M. Roger BLOND,**

à l'âge de quarante-six ans.

La levée du corps aura lieu le mardi 18 mars 1986, à 9 h 30, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, suivie des obsèques au cimetière de Briis-sous-Forges (91640), à 10 h 30.

– Mme Charles Cauchis,
son épouse,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Charles CAUCHIS,**

inspecteur d'assurances en retraite,
ancien administrateur
au Conseil de contrôle interallié
(Berlin et Paris de 1945 à 1952),
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
croix du Combattant volontaire
(1914-1918),

survenu le 4 mars 1986 à Ingwiller, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

*« Je sais que je ne suis rien. »*
(Socrate.)

La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 mars au temple protestant d'Ingwiller.

– Simone Pavin,
Jean Kerouredan
et Solen Kerouredan-Pavin,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Alain PAVIN,**

polytechnicien (25),
ingénieur en chef
des ponts et chaussées (PCC),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
du Dragon d'Annam,
ancien directeur général
des Entreprises Léon Chagnaud et Fils,
expert agréé auprès des tribunaux
administratifs de Nantes,
membre de la direction
du Comité français des grands barrages,
président d'honneur
de l'Association française pour l'étude
des irrigations et du drainage
(AFEID, UNESCO),

leur père, gendre et grand-père bien-aimé,
décédé dans la sérénité à Paris, le 8 mars 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau familial ont eu lieu le 11 mars, dans la plus stricte intimité, à Saint-Etienne de Montluc (44).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vos dons peuvent être adressés à la Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.

– Les Entreprises Léon Chagnaud et Fils
ont le regret de faire part du décès de

**M. Alain PAVIN,**

ingénieur en chef
des ponts et chaussées,
ancien directeur général de l'entreprise.

– Mme Augustine Rioux,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Rioux,
Emmanuelle et Rémy Rioux,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Fernand RIOUX,**

survenu le 11 mars 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 14 mars, à Gumont (Corrèze).

25, rue Damrémont,
75018 Paris.

– André et Françoise Tchernia,
Gil Tchernia,
ses enfants,
Marianne et Julien Tchernia,
ses petits-enfants,
André et Charlotte Labaste,
Pierre et Françoise Tchernia,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Paul TCHERNIA,**

professeur honoraire
d'océanographie physique
au Muséum national
d'histoire naturelle,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu subitement en son domicile à Paris, le 13 mars 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Bencista »,
Route des Pinchinats,
13100 Aix-en-Provence.
8, impasse Bouvery,
94250 Gentilly.

[Né à Paris le 11 décembre 1905, Paul Tchernia, biologiste de formation, participe en 1930 aux campagnes du *Pourquoi-Pas ?* en Baltique et en mer du Nord, puis à l'expédition française de l'Année polaire internationale (1932-1933) du Groenland.

De 1946 à 1955, il est allé en Antarctique et dans l'océan Indien sur le navire *Commandant-Charcot*, en 1948-1950, pour faire des études d'océanographie physique et rapporter des collections d'animaux marins. Paul Tchernia est entré, en 1955, au Muséum national d'histoire naturelle de Paris comme sous-directeur du laboratoire d'océanographie physique qui venait d'être créé.

Les études de Paul Tchernia en Méditerranée occidentale ont contribué à mieux faire comprendre les mécanismes hivernaux de formation des eaux profondes par intense refroidissement des eaux superficielles. C'est lui qui a eu l'idée avec les Expéditions polaires françaises de faire poser sur des icebergs antarctiques des balises émettrices dont la position était relevée par des satellites. Ainsi, la dérive des icebergs – et donc la circulation océanographique de l'océan Austral – a-t-elle pu être suivie pendant des mois et des années.]

### Remerciements

– Mme Christian Cantin
Et toute la famille,

très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Christian CANTIN,**

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

### Avis de messes

– On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée à l'intention de

**Marcel ARLAND,**
de l'Académie française,

par le R.-P. Carré, le mercredi 19 mars 1986, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

### Messes anniversaires

– Il y a dix ans,

**Georges Louis BERATTET,**
« Cheval »,
compagnon de la Libération,

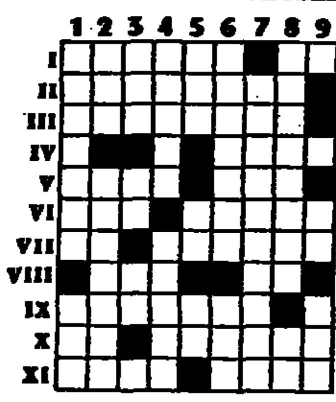
était rappelé à Dieu.

Une messe sera célébrée le samedi 22 mars 1986, à 18 heures, à Saint-Louis-des Invalides, en son souvenir.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 4184**



**HORIZONTALEMENT**

I. Coureur de fonds. Sert à lier. – II. Neuf ou n'importe quel numéro. – III. Donnent matière à réflexion. – IV. Vieilles bêtes. – V. Ne veut donc que du « bien ». Curieux garçon. – VI. Une colle pas difficile à trouver. Un grain. – VII. Bien joué. Font partie des gens qui savent s'imposer. – VIII. Ses coups peuvent faire mal. De quoi faire un beau pont. – IX. C'est bien le moins qu'on puisse faire. – X. Abréviation. Elle peut être à cran ou nous évite de l'être. – XI. Vague ou divague. Sorti.

**VERTICALEMENT**

1. C'est une manière de « coller » ou d'agir avec effacement. Donne du mou à la ficelle. – 2. Scène antique. Boîte d'étude. – 3. Eau-de-vie. Où l'on peut voir le passage de la flotte. Préposition. – 4. Sale tête. N'est donc pas uni. – 5. Peut être pris en filature. Indéfini. Poussé. – 6. La crème de la médecine. Canton suisse. – 7. Des endroits propices au vol. – 8. Port du Danemark. En instance. – 9. Manière d'être. Peut être froid ou brûlant.

**Solution du problème n° 4183**

*Horizontalement*

I. Côte d'Azur. PM. – II. Miss. Agitateurs. – III. Alifère. Nulles. – IV. NN. Régalade. – V. Ecriteaux. Néri. – VI. Rh. Or. Pitot. DST. – VII. Naine. Anis. Ta. – VIII. Inn. Murène. Cerf. – IX. TTC. Est. Créatif. – X. Ere. Est. Crabe. – XI. Erato. Pêche. Ut. – XII. Entoura. Ta. – XIII. Miaou. Etrillais. – XIV. Uni. Sang. Ma. Pô. – XV. Tonneau. Dessins.

*Verticalement*

1. Maternité. Emut. – 2. Cil. Chantre. Ino. – 3. Osier. Incertain. – 4. TSF. Ion. – 5. Entremetteuse. – 6. Darne. Us. On. Aa. – 7. Age. Aparté. Ténu. – 8. ZI. Ruine. Spots. – 9. Ut. Extincteur. – 10. Rang. Oser. Crime. – 11. Tuant. Echalas. – 12. Pelle. Scare. – 13. Mulard. Eta. Api. – 14. Redistribution. – 15. Esse. Taffetas.

GUY BROUTY.



## JEU GAGNANT N° 30 — LOTO SPORTIF

| | Equipe 1 | Equipe 2 | | | | | Equipe 1 | Equipe 2 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | BASTIA | MARSEILLE | 1 | N | X | 9 | TOULOUSE | LAVAL | X | N | 2 |
| 2 | METZ | AUXERRE | X | N | 2 | 10 | MONACO | LE HAVRE | 1 | X | 2 |
| 3 | STRASBOURG | NICE | X | N | 2 | 11 | GRENOBLE | LYON | 1 | N | X |
| 4 | SOCHAUX | BREST | X | N | 2 | 12 | ST-ÉTIENNE | ISTRES | 1 | X | 2 |
| 5 | RENNES | NANCY | X | N | 2 | 13 | CANNES | RED-STAR | X | N | 2 |
| 6 | NANTES | PARIS-S.G. | X | N | 2 | 14 | ORLÉANS | LIMOGES | 1 | X | 2 |
| 7 | TOULON | LENS | 1 | X | 2 | 15 | QUIMPER | SEDAN | 1 | X | 2 |
| 8 | LILLE | BORDEAUX | X | N | 2 | 16 | NIORT | GUINGAMP | 1 | X | 2 |

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 14 Mars 1986 : 3 4 6 9 10 12 14

## LOTO SPORTIF N° 31 LISTE OFFICIELLE

VALIDATION DES BULLETINS Mercredi 19 et Jeudi 20 Mars

| | Equipe 1 | Equipe 2 | | | | | Equipe 1 | Equipe 2 | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | PARIS-S.G. | TOULON | 1 | N | 2 | 9 | SOCHAUX | RENNES | 1 | N | 2 |
| 2 | NANCY | STRASBOURG | 1 | N | 2 | 10 | LENS | NANTES | 1 | N | 2 |
| 3 | BREST | MONACO | 1 | N | 2 | 11 | ALÈS | SÈTE | 1 | N | 2 |
| 4 | NICE | METZ | 1 | N | 2 | 12 | MONTCEAU | MARTIGUES | 1 | N | 2 |
| 5 | LAVAL | BASTIA | 1 | N | 2 | 13 | ISTRES | THONON | 1 | N | 2 |
| 6 | MARSEILLE | TOULOUSE | 1 | N | 2 | 14 | BESANÇON | ORLÉANS | 1 | N | 2 |
| 7 | LE HAVRE | LILLE | 1 | N | 2 | 15 | DUNKERQUE | BEAUVAIS | 1 | N | 2 |
| 8 | AUXERRE | BORDEAUX | 1 | N | 2 | 16 | ANGERS | ROUEN | 1 | N | 2 |

1 à 10 FOOTBALL 1re Division 11 à 16 FOOTBALL 2e Division

TIRAGE des "7 Numéros de la Chance" Vendredi 21 Mars 1986 à 20h30

## NATIONAL LOTO N° 11

TIRAGE DU SAMEDI 15 MARS 1986

12 16 18 20 21 48 — 30 NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 19 MARS 1986 ET SAMEDI 22 MARS 1986
VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE
N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 22 MARS
SUPER BONUS DE MARS

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F) |
|---|---|---|
| 6 BONS N | 9 | 893 340,00 F |
| 5 BONS N + complémentaire | 31 | 121 030,00 F |
| 5 BONS N | 1 894 | 6 225,00 F |
| 4 BONS N | 107 078 | 110,00 F |
| 3 BONS N | 1 895 709 | 9,00 F |

BONUS DU SAMEDI 147 574
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 9,00 F X 2 = 18,00 F

# culture

## VARIÉTÉS

### Paul Personne, le blues, la gouaille et le verlan

Plutôt petit, la banane négligée, le visage marqué, son regard est doux, son parler rapide. Chemise à carreaux, jeans et santiags, il a, Paul Personne, la dégaine rock, versant banlieue. Son pseudonyme, il l'a choisi par dérision, un soir devant la télé : *« Y avait tous ces mecs qui se congratulaient d'être là, dans leur petit monde. Tu voyais plus leurs tronches, juste un nombril sur l'écran. La musique, la passion, c'était zéro pointé. Ils vendaient leur camelote. J'ai dit, putain, pour qui ils se croient ? Jamais ils prennent du recul ? »* Et il venait de relire *l'Odyssée*, l'épisode d'Ulysse et du cyclope.

La galère, Paul Personne la connaît, il l'a vécue. Sans en faire un plat, ça fait une âme, ça aiguise une voix. Aujourd'hui, ses disques se vendent, sa maison de disques le soutient, il remplit les salles. Son passé travaille pour lui, ses chansons, ses textes, sont talent font le reste. Un vrai titi, avec l'accent, la gouaille et le verlan. La voix rugueuse qui accroche les émotions. Il a toujours aimé les musiques à tendance bleutée, mais c'est sans exclusive, sans étiquette. Chanteur de blues, pourquoi pas ? Mais pas seulement, et au présent. Si la comparaison est un peu convenue, on sent chez Paul Personne quelque chose d'une Piaf au masculin, version années 80. Un personnage qui porte les mythes, une histoire, dont on fait les légendes.

Elle commence à Argenteuil, le 27 décembre 1949. Une petite maison de rien du tout avec une cour qui donne sur la rue. Dans la pièce principale, le lit des parents, celui de sa sœur aînée, le sien et la table de salle à manger. *« On n'avait pas d'argent mais je ne m'en rendais pas compte. Mes parents m'aimaient, j'aimais mes parents, ça baignait. J'étais pas un loub. »* Le père tâtait de l'harmonica le dimanche. Il avait acheté l'accordéon du boulanger d'à côté, rouge pailleté, avec l'idée d'apprendre au petit. *« Moi, je me suis retrouvé avec ça entre les pognes, alors pas inspiré du tout. »* Finalement, c'est la grande sœur qui en hérite.



A la radio, Paul écoute Dalida, Aznavour, Paul Anka, Brel, Piaf, les Compagnons de la Chanson, sans faire de différence. Jusqu'au jour où il voit Johnny à la télé. Côté école, il jette l'éponge en quatrième. Son père n'est pas contre, à condition d'aller au conservatoire. Et puis quoi encore ? Ses idoles, elles n'y sont pas allées. Il a tout fait, tous les plans. Une vraie mine. Le premier groupe, avec des instruments traficotés. On joue collés les uns contre les autres pour réussir à s'entendre. Les reprises des tubes anglais chantées au radar, en phonétique, sans comprendre, l'important étant l'accent pour que ça sonne. Les tournées des plages en été dans les clubs où on auditionne l'après-midi pour le soir. On retire la banquette arrière de la 403 pour mettre le matos, la tente sur la galerie, 20 sacs en poche pour l'essence, direction Les Sables-d'Olonne, si on ne tombe pas en rade au premier péage. Dix francs chacun par soir, de quoi payer le camping et une portion de frites avec une moitié de saucisse. On rentre à Paris avec 15 kilos en moins, les genoux pâles, mais on a joué.

C'est l'époque où les groupes écrivent sur leurs affiches « En exclusivité : de retour d'Angleterre », alors qu'ils n'ont jamais dépassé la région parisienne. A Londres, justement, on va enregistrer le premier 45 tours : aller-retour dans la journée, en hovercraft, blanc, bleu, vert, la tête au-dessus du pont, pas le temps de se rendre compte, sauf que, comme on n'a pas pu assister au mixage, quand on écoute le disque, on ne reconnaît rien de ce qu'on a joué.

Ce sont les débuts de Telephone, Bijou, Little Bob. Le groupe s'appelle Bracos Band, on rempile, les disques qu'on vend soi-même à la sortie des concerts avant de ranger le matériel. On change de nom, on passe d'une maison de disques à l'autre, les lettres recommandées pour annuler les contrats s'empilent et toujours pas une ligne dans la presse, toujours pas un passage radio. Et puis : *« Allô, Nicoletta a entendu votre disque, elle vous a choisi comme invités pour une émission de télé. »* La chance enfin. Des gens de Phonogram sont sur le plateau. Ils signent. Mais à présent, c'est Paul à la première personne même si avec lui restent les potes, les musiciens de toujours. Finie, la mentalité de loser. *« J'ai plus envie d'être un perdant,* dit Paul. *C'est une situation psychologique que tu te crées à la longue. A force de prendre des baffes dans la tronche, tu dis, OK, j'suis bon qu'à ça. Y aura jamais rien de plus. Maintenant, je bouge, j'y crois, je m'en donne les moyens et je suis soutenu. »*

**ALAIN WAIS.**

★ A l'Olympia, les 17, 18 et 19 mars. Tournée dans les régions jusqu'au 31 mai.

★ Disque : 24/24 (Phonogram, 826596).

## CINÉMA

TROIS FILMS DE WOJCIECH HAS

### Un génie polonais

*En 1984, pendant le Festival* d'Avignon, Jean-Luc Douin, responsable des programmes cinéma, avait organisé un hommage à Wojciech Has. Façon de découvrir ce cinéaste polonais approchant la soixantaine, très peu distribué en France et seulement dans les circuits d'art et d'essai. Munk (mort en 1961), évoquant parfois une planète aride, où les fantômes, les forces occultes, interviennent sur la condition humaine. L'agilité de la caméra explorant les décors de ce monde bizarre, la surcharge volontaire de détails, d'objets, d'étoffes, l'humour noir manifesté à l'égard du surnaturel, font naître ce qui va rester la caractéristique de Wojciech Has.

Avec *la Poupée* (1968) tourné en couleurs, il a, de nouveau, recours à la littérature : un roman de Boleslaw Prüs racontant l'ascension sociale à Varsovie, dans les années 1870, d'un ancien garçon d'auberge, méprisé et manœuvré par la fille d'un aristocrate ruiné. Has décrit l'itinéraire romantique – encore un labyrinthe, mais plus balisé que celui du « manuscrit » – d'un être déchiré entre son génie des affaires et le fantasme d'un amour qui le ronge. On trouve des pommes en tas, des statues, des bougies, des tissus drapés ou en lambeaux, des forêts vierges de plantes vertes, et les femmes-fleurs immobiles d'un bal.

Les moyens engagés avaient été très importants. L'étrangeté du résultat – on disait « formalisme » – valut à Wojciech Has de rester cinq ans sans tourner.

Jusqu'à *la Clepsydre* (1973). Ce film, inspiré de nouvelles de Bruno Schultz, écrivain juif polonais qui traduisit Kafka et que les nazis fusillèrent en 1942, est un chef d'œuvre absolu. Un jeune homme, Joseph, vient visiter son père Jacob, patriarche tombé en léthargie, dans un sanatorium en ruines. Déambulation à travers le temps psychique de souvenirs.

Les couleurs bleues et grises, les éclairages orangés, un foisonnement de décors totalement irréalistes, des références à la culture de certaines communautés juives, *la Clepsydre* a obtenu un grand prix du jury au Festival de Cannes 1973. Pas la reconnaissance essentielle d'un moment fondamental de l'histoire du langage cinématographique. Wojciech Has se retrouva, pour dix ans, professeur à l'école de Lodz. Il a recommencé à tourner depuis. Mais *la Clepsydre*...

**JACQUES SICLIER.**

★ Les Trois Luxembourg.

## PEINTURE

### Saby le mélancolique

Avant cet hommage, qui connaissait Bernard Saby, peintre français mort en 1975 à cinquante ans ? D'un coup, une enfilade de tableaux contient l'essentiel de ce que ce ressuscité a accompli sa vie durant, et cette œuvre se trouve précipitée à sa place dans l'histoire. Saby aura donc été, à la manière de Vieira da Silva, l'un de ces continuateurs du surréalisme qui l'ont entraîné après-guerre vers l'abstraction.

Entrelacs, nœuds de lignes, arborescences et filaments parcourent chaque toile, réunis en fuseaux ou flottant en courbes qui se superposent. Peu de couleurs dans ces images volontiers confuses : quelques bistres, des jaunes, des gris, des bruns, si bien que l'on croit voir les circonvolutions de l'agate ou les cartes d'un désert. Quand le rouge et le bleu interviennent, d'autres ressemblances apparaissent, images de microscope ou planches d'anatomies devenues gigantesques. Mais ce pouvoir de suggérer que le peintre ne peut abdiquer, cet illusionnisme forcé, parasite la composition et l'affaiblit. Elle glisse à l'illustration, biologique ou minérale, et l'expression se trouve paralysée.

Homme tourmenté, tenté par le suicide, frère d'Artaud, en quelque manière, Saby a tout misé sur sa toile, y a mis sa rage et ses rêves. Et n'a obtenu que ces diagrammes un peu monotones.

**PHILIPPE DAGEN.**

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, jusqu'au 13 avril.

## DANSE

### LE BALLET DU LOUVRE LANCE UNE « GISELLE » AU LONG COURS

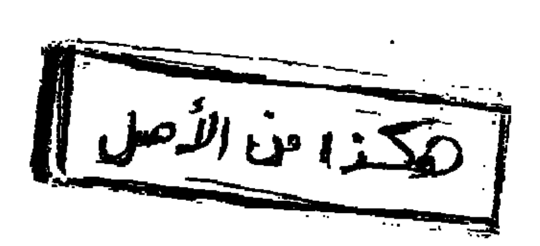
Suspense dans les pays de l'océan Indien, effervescence rue de la Paix où Clément Barbisu – ancien producteur à *TF 1, PDG* du Ballet du Louvre (une nouvelle compagnie à vocation itinérante), met la dernière main à son expédition chorégraphique.

L'idée est de Guy Morel, secrétaire d'Etat au tourisme et aux finances des Seychelles ; l'argent vient d'André Birling, homme d'affaires et balletomane. Charles Jude, danseur étoile à l'Opéra de Paris, assure la direction de la compagnie (trente danseurs recrutés sur audition et payés à l'année). Les rôles titres sont tenus par des étoiles de l'Opéra ou des grands noms internationaux comme Peter Schaufuss, Carla Fracci.

Pour cette première tournée, qui durera un an, le choix s'est fixé sur *Giselle*. Notre plus que centenaire va affronter le soleil, le sable et la mer, réhabillée par Roberto Rosello dans une chorégraphie revue par Eugène Poliakoff, maître de ballet à l'Opéra.

La tournée débutera aux île Seychelles (première le 4 avril avec Noureïev et Sylvie Guillem), ensuite ce sera la Réunion du 10 au 13 avril, l'île Maurice) du 16 au 18 avril, puis Madagascar, l'Egypte et d'autres régions africaines. – M. M.





# SPECTACLES

# théâtre

**LES SPECTACLES NOUVEAUX**

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT, Lucernaire (45-44-57-34), 18 heures.

## Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : l'Ecume des jours, opéra d'Edison Denisov, d'après le roman de Boris Vian.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Récitations/conversation : Fantômes à Kitahama, de K. Abe.

BEAUBOURG (42-77-12-33) Débats-Rencontres : 10 h à 18 h : la Critique de livres pour la jeunesse ; 18 h 30 : Wittgenstein et Goethe ; 18 h 30 : Paris-Vienne, Hermann Bahr et la France (au Café viennois) ; Cinéma/Vidéo-Vidéo-Information 16 h : Conversation-rencontre avec G. Mendel, de G. Chouchan ; 19 h : La vie a ses débuts, de D. Sawyer ; Les trois cerveaux, de G. Thérien ; Vidéo-Musique 19 h : Aïda, de Verdi ; Cinéma du réel (8e Festival international de films ethnographiques et sociologiques) ; Le cinéma italien 1905-1945 : 17 h 30 : Addio giovinezza, de F.M. Poggioli ; 20 h 30 : Maddalena zero in condotta, de V. De Sica ; Concerts/spectacles : 18 h 30 : (Strauss) ; 20 h 30 (Debussy, Schoenberg).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 18 h 30 : B. Ringeissen/Ch. Bastide/Orches. d'harmonie des gardiens de la paix/Ch. Pichaureau (Dukas, Schubert, Mozart, etc.).

## Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : Jokko fête son anniversaire.

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

DIX HEURES (46-06-07-48), 22 h : l'Homme de parenthèse.

EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. — II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait ou on nous dit de faire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## La Cinémathèque

**CHAILLOT (47-04-24-24)**

20 h 30, En avant-première et en présence de l'auteur : Finders keepers, de R. Lester (Vostf).

**BEAUBOURG (42-78-35-57)**

17 h 15 : Happiness, de K. Vidor ; 19 h 15, Hommage à Bette Davis : In this our life, de Y. Huston (v.o.).

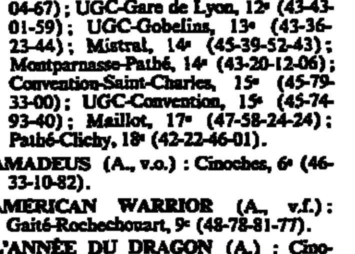
**MARDI 18 MARS**

Relâche.

## Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (42-22-46-01).



AMADEUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) — V.o. : UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Espace-Gaité, 14e (43-27-95-40) — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

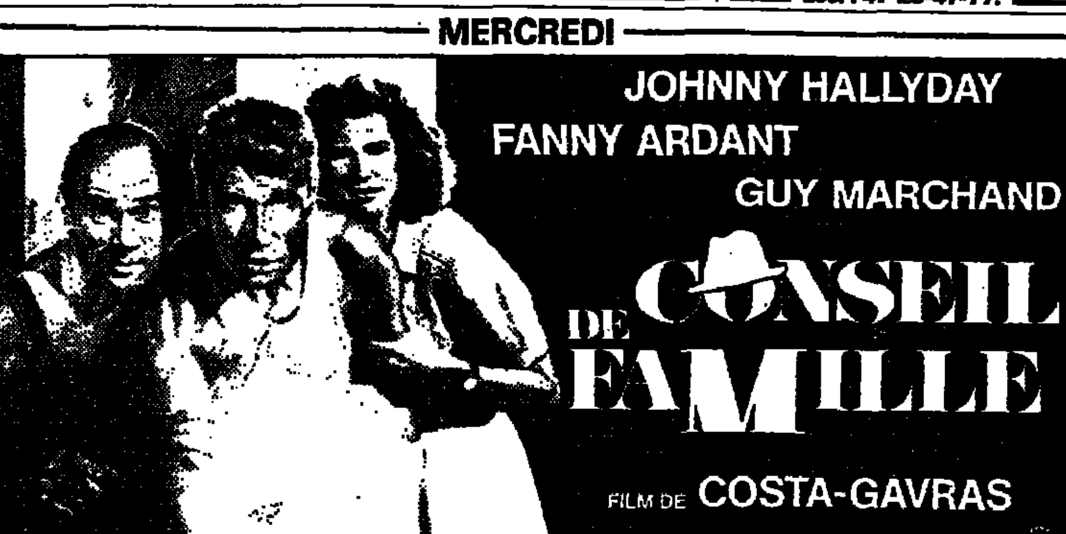
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40).






**Le Monde Informations Spectacles**
**42-81-26-20**
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

## Lundi 17 mars

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). — V.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

CUORE (It.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), (v.o.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ELENI (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40 ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47.

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA GITANE (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e. (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e. (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).



LINK (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

MYSTÈRE (It., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PAULETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'UNIQUE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

## Les grandes reprises

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-33-91-68).

BRUBACKER (A., v.o.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIME AU MUSÉE DES HORREURS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-11-30).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 5e (43-29-11-30).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

OMAR GATLATO (Algérien, v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS-TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

PINK FLOYD, THE WALL (A.), Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

REPO MAN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

RUE BARBARE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

THÉORÈME (It.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

## Les séances spéciales

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 45.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 16 h 40.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 16 h.

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h 15.

PANIQUE A NEEDLE PARK (**) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 19 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 10.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

RAGING BULL (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

## LES FILMS NOUVEAUX

AGNÈS DE DIEU, film américain de Norman Jewisson (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — (V.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse, Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

BLEU COMME L'ENFER, film français d'Yves Boisset : Forum 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ, film français de Max Pecas : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

HEARTBREAKERS, film britannique de Boby Roth (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

INSPECTEUR LAVARDIN, film français de Claude Chabrol : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

RE-ANIMATOR, (*) film américain de Stuart Gordon (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE, (*) film français de Paul Vecchiali : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE TRIOMPHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL, film américain de John Hough (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90). — (V.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

# RADIO-TÉLÉVISION

## A VOIR

### Il était une fois...

Il était une fois une jeune fille, très belle, très blonde, mais roturière. Elle s'éprend d'un jeune seigneur, très beau, très fort. Or il est assassiné devant ses yeux. Heureusement, il a un frère identique. Il s'appelle Arnaud, elle Catherine. C'est le coup de foudre, mais *tout* les sépare. Tels Roméo et Juliette, ils appartiennent à des clans rivaux. Elle est Bourguignonne, lui Armagnac. Elle est courtisée par le duc de Bourgogne, fils de Jean sans Peur, alors que lui, capitaine du dauphin Charles, en est l'ennemi juré. Après mille péripéties – et soixante épisodes ! – l'amour triomphe et, comme dans tout conte de fées qui se respecte, ils peuvent enfin vivre heureux et même avoir beaucoup d'enfants.

Il est facile d'ironiser sur ce feuilleton qui fera la joie des ménagères (il est diffusé tous les jours sur Antenne 2 à 13 h 30) et sans doute pleurer dans les chaumières. On n'aura pas de mal à prendre en défaut l'aspect historique d'une saga rocambolesque, où l'héroïne connaîtra plus de périls que la pauvre Pauline du cinéma muet américain, pour s'être risquée à fréquenter Jeanne d'Arc, Torquemada, Jacques Cœur, Gilles de Rais, Jan van Eyck, sans parler du calife Abou-al-Khayr, qui veut l'enfermer dans son harem...

Mais on aurait tort. Ce feuilleton français est l'adaptation du best-seller de Juliette Benzoni, *Catherine* (Livre de poche), réalisée par Marion Sarraut, qui mit deux ans à la tourner dans quelques-uns des plus beaux sites – châteaux, palais, monastères, jardins – de France. Deux mille comédiens, dont Claudine Ancelot (Catherine) et Pierre-Marie Escourrou (Arnaud), cent trente chevaux, mille cinq cents costumes. Avec des moyens plutôt modestes – à côté des fastes hollywoodiens – ce produit *Made in France* est plus qu'honnête. On a suffisamment critiqué les séries américaines, les « Dallas » et les « Dynasty », pour ne pas se réjouir d'une entreprise qui puise dans les richesses de notre propre tradition.

Un « *soap-opera* » ? Certes ! Mais réalisé avec panache. Il est patent que les acteurs s'y sont vraiment éclatés. Et c'est contagieux. Un remède à déguster par doses homéopathiques – tous les jours pendant deux mois après le déjeuner – pour tous les publics atteints de sinistrose. Et pour intellectuels fatigués, à prendre – pourquoi pas ? – au deuxième degré.

ALAIN WOODROW.

★ « Catherine », feuilleton en soixante épisodes, à partir du mercredi 19 mars, 13 h 30, Antenne 2.

## Lundi 17 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Cinéma : Ho.**
Film français de R. Enrico (1968), avec J.-P. Belmondo, J. Shimkus, S. Chaplin, A. Mottet, S. Frey.
*Un ancien coureur automobile est devenu le chauffeur de trois truands qui l'humilient. Il va tenter de réaliser un gros coup pour son propre compte. Belmondo n'est pas mal en voyou arrogant et révolté ; mais le scénario et la mise en scène s'effilochent.*

**22 h 15 Etoiles et toiles.**
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
*Au sommaire : une rétrospective de la carrière du réalisateur Sydney Pollack, pour la sortie de son film* Out of Africa; *une interview de Byck, scénariste du film* Conseil de famille, *de Costa-Gavras, à propos de Johnny Hallyday acteur ; un entretien avec Suso Cecchi d'Amico, scénariste de Visconti ; le portrait de l'actrice Jayne Mansfield, sex-symbol des années 60. Les visions d'un passionné du cinéma.*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 C'est à lire.**

**23 h 45 RFE.**
*Quand l'entreprise fait du cinéma.*

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Les cinq dernières minutes : La grande truanderie.**
Réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud...
*Tableaux volés sur fond de sex-shop, de peintures « naïves » et de prostitution. Un homme est retrouvé mort dans le trou des Halles. Une série bien ficelée.*

**22 h 15 Série documentaire : Nombre et lumière.**
Coprod. INA préparée par P. Queau, avec la collab. de J.-L. Gonnet, réal. P. Collin.
*Les applications militaires des images informatiques sont devenues vitales. Les avions de combat modernes utilisent des écrans cathodiques ou des viseurs holographiques affichant des images synthétiques de plus en plus complexes. La guerre électronique contre les missiles fait appel à des techniques de production de « fausses » images radar. Avec comme invité Paul Virilio, auteur de* Guerre et cinéma. *Cette émission montre l'importance stratégique de l'image informatique.*

**23 h 5 Histoires courtes.**
La fièvre monte à Castelnau, *de P. Rolet* ; la Petite Commission, *de J.-P. Salomé.*

**23 h 25 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : Laisse aller, c'est une valse.**
Film français de G. Lautner (1970), avec M. Darc, J. Yanne, M. Constantin, B. Blier.
*Un truand sort de prison pour se venger de sa femme et récupérer des bijoux cachés. La femme retourne la situation à son profit, et le commissaire n'est pas franc du collier. Les ingrédients habituels – chez Lautner – de la série noire parodique. On peut jouer.*

**22 h 20 Journal.**

**22 h 45 Boîte aux lettres.**
Magazine littéraire de Jérôme Garcin.
*Spécial Robert Sabatier. L'illustre écrivain des* Allumettes suédoises *et de* Trois sucettes à la menthe *parlera de son enfance vagabonde à Montmartre, dans les nouveaux locaux du Centre national des lettres, inaugurés le 6 mars par M. Jack Lang. Archives et reportages illustreront l'itinéraire de Robert Sabatier, qui présentera (en exclusivité) sa collection très secrète de cartes postales érotiques.*

**23 h 40 Prélude à la nuit.**

### FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h, Cinémathèque de Toulouse : le Temps de la colère, film de R. Fleischer ; 17 h 40 Actualités de jadis : 1951 ; 17 h 50, Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; 18 h, Sports magazine ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

### CANAL PLUS

20 h 35, le Jour du dauphin, film de M. Nichols ; 22 h 20, Football : Hongrie-Brésil ; 23 h 40, Basket américain ; 1 h, l'Antéchrist, film de A. de Martino.

### LA « 5 »

**20 h 30 Lundi superstars : Love story.**
Film d'Arthur Hiller (1970).

**22 h 30 Série : la Cinquième Dimension.**

**23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.**

### TV 6

**De 14 h à 2 h, programme musical.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** « Les Œufs fatidiques », de M. Boulgakov.
**21 h 30** Latitudes, musique traditionnelle.
**22 h 30** La nuit sur un plateau, avec Emmanuel Le Roy Ladurie.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 24 janvier) : *Symphonie n° 1 en ré majeur*, de Prokofiev ; *Concerto pour violon et orchestre n° 3 en si mineur*, de Saint-Saëns ; *Daphnis et Chloé, Suites 1 et 2*, de Ravel par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, sol. P. Amoyal, violon.
**23 h** Les soirées de France-Musique : Venise.

## Mardi 18 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : SARL ou Société amoureuse à responsabilité limitée.**
Téléfilm de Christian-Jaque, d'après M. Mithois, adapt. J. Emmanuel et M. Mithois. Avec J.-P. Darras, D. Auteuil, D. Saval... (rediff.).
*Ruiné par les femmes, un diamantaire espère se venger avec la complicité de son fils, qui est très séduisant. Il fait passer une petite annonce : « Homme jeune et beau cherche femme jeune et riche, en vue mariage... » Du théâtre de boulevard au petit écran.*

**22 h Le magasin.**
Emission littéraire de Pierre Dumayet. Réal. G. Dande.
*Premier numéro d'une nouvelle émission littéraire. L'idée de Pierre Dumayet est simple :* « Parler le plus possible des bouquins qui semblent plus importants que d'autres. » *Le dégustateur de livres, fumeur de pipe, l'intelligence en éveil et l'œil alerte, nous fait entrer dans les librairies, dans le monde des mots, de l'écriture...*

**23 h 15 Journal.**

**23 h 30 C'est à lire.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2



**20 h 35 Cinéma : Transamerica Express.**
Film américain d'Arthur Hiller (1976), avec G. Wilder, J. Clayburgh, R. Pryor.
*Un éditeur de Los Angeles se rend à Chicago par le train. Sa rencontre avec une séduisante secrétaire le plonge dans une aventure criminelle. Comédie policière et burlesque rappelant – volontairement – certains films de Hitchcock. Un univers abracadabrant pour Gene Wilder. Une action qui s'emballe. On s'amuse.*

**22 h 30 Magazine : Cinéma cinémas.**
De M. Boujut, A. Andreu et Cl. Ventura.
*Des portraits de Glenn Ford, Christophe Lambert, Meryl Streep et Isabelle Huppert ; un entretien avec Howard Hawks.*

**23 h 20 Série : Johnny Staccato.**
*Superbe série télévisée américaine en noir et blanc. Piano, jazz, ambiance des boîtes de nuit à New-York. Du « polar » de classe avec John Cassavetes dans le rôle du pianiste. A garder précieusement sur cassettes.*

**23 h 50 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Cinéma : les Dents de la mer II.**
Film américain de Jeannot Szwarc (1978), avec R. Scheider, L. Gary, M. Hamilton, J. Mascolo, J. Kramer.
*Un nouveau requin géant vient terroriser la station balnéaire qui avait déjà eu bien des malheurs. Nouvelle mouture, plutôt que suite, du film de Spielberg. Comme on connaît déjà l'histoire et qu'ici le réalisateur en reste à l'anecdote, on oublie d'avoir peur.*

**22 h 40 Journal.**

**23 h Emissions régionales.**

**0 h 5 Prélude à la nuit.**

### CANAL PLUS

20 h 35, Tranches de vie, film de F. Leterrier ; 22 h 10, Bons baisers de Hongkong, film de Y. Chiffre ; 23 h 45, Délit de fuite, film de C. Braverman ; 1 h 15, *Série : Mike Hammer* ; 2 h 5, Série : Le frelon vert ; 2 h 25, Superstars.

### LA « 5 »

**20 h 30 Fantastique mardi : Star Trek III (la Colère de Khan).**
Film de Nicolas Meyer (1982).

**22 h 30 Jonathan.**
*Magazine de l'aventure.*

**23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.**

### TV 6

**De 14 h à 2 h, programme musical.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h 30** Le journal du corps.
**21 h 30** Diagonales, l'actualité de la chanson.
**22 h 30** Nuits magnétiques.
**0 h 10** Du jour au lendemain.

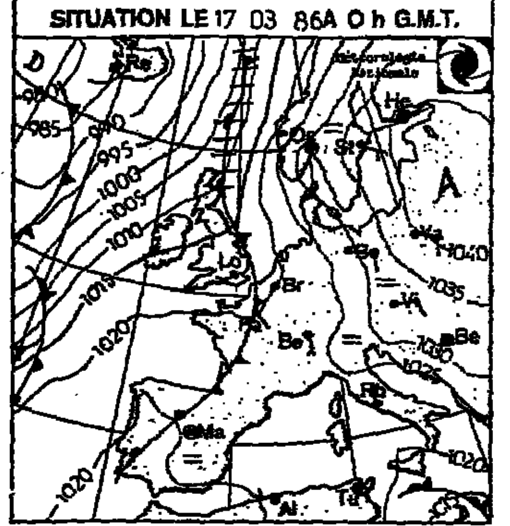
### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 30** Concert (en direct du Grand Auditorium) : *Quatuor à cordes n° 4 en si bémol majeur*, de Vachon ; *Intermittences V, pour trio à cordes et deux guitares*, de Makino ; *Quatuor à cordes en fa majeur*, de Rubinstein, par le Trio à cordes de Paris : C. Frey, violon, M. Michalakakos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Popa, deuxième violon, J. Horreaux et J.-M. Trehard, guitares.
**22 h 30** *L'univers non tempéré* (en direct du Grand Auditorium) : musique arménienne.
**0 h** Les soirées de France-Musique : œuvres de Scriabine, par V. Ashkenazy.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 15 mars).

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 18.3.86 DÉBUT DE MATINÉE

▼ Averse
Pluie
✱ Neige
≡ Brouillard
∼ Verglas dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 17 mars à 0 heure et le mardi 18 mars à minuit.**

Des fronts froids pénètrent sur la France dans un champ de pression élevé et à faible gradient ; ils perdent ainsi leur activité pluvieuse.

**Mardi matin** : prédominance sur la France d'un temps gris et brumeux, avec toutefois des éclaircies sur la Provence Côte d'Azur, ainsi que des pays de Loire au Nord.

L'arrivée d'air plus humide occasionnera quelques formations de bancs de brouillard, principalement dans les vallées de la Garonne et de la Seine.

Au cours de la journée, un temps plus doux et agréable se généralisera, malgré une nébulosité restant forte des Vosges au nord des Alpes d'une part, et sur le Nord-Ouest d'autre part. Les nuages seront accompagnés de quelques pluies en soirée, de la Vendée à la Bretagne et à la Basse-Normandie.

Le vent restera faible de secteur sud à sud-ouest dominant.

Les températures minimales seront positives sous abri au lever du jour. L'après-midi, les maxima seront légèrement supérieurs aux normales, et atteindront 10 à 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 19 degrés plus au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 16 mars, le second le minimum de la nuit du 16 mars au 17 mars) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 20 et 9 ; Bordeaux, 20 et 8 ; Bréhat, 12 et 4 ; Brest, 12 et 2 ; Cannes, 14 et 5 ; Cherbourg, 13 et 2 ; Clermont-Ferrand, 18 et 4 ; Dijon, 15 et – 2 ; Dinard, 14 et 4 ; Embrun, 13 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 18 et 1 ; La Rochelle, 18 et 9 ; Lille, 12 et 5 ; Limoges, 16 et 6 ; Lorient, 11 et 1 ; Lyon, 16 et 5 ; Marseille-Marignane, 16 et 4 ; Nancy, 14 et – 2 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Montsouris, 16 et 6 ; Paris-Orly, 15 et 3 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 15 et 6 ; Rennes, 15 et 6 ; Rouen, 14 et 5 ; Saint-Etienne, 17 et 3 ; Strasbourg, 14 et – 1 ; Toulouse, 18 et 4 ; Tours, 17 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 ; Genève, 15 et – 1 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 14 et 3 ; Madrid, 16 et 5 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 0 et – 3.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

**MARDI 18 MARS**

« La France romantique et réaliste » (peintures, sculptures), 14 h 30, Petit Palais, hall.

« La crypte archéologique de l'île de la Cité », 14 h 30, entrée parvis Notre-Dame (Arts et curiosités).

« Un quartier de roture : de la Fourche aux Epinettes », 14 h 45, 2, avenue de Saint-Ouen (V. de Langlade).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, grande horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (M. Ragueneau).

« Les rois maudits », 14 h 45, entrée basilique de Saint-Denis (Approche de l'art).

« Trois cents mètres sous terre dans l'aqueduc d'Arcueil », 14 h 30, métro Denfert-Rochereau, lampes de poche (M. Banassat).

« Salons des réceptions officielles de l'Hôtel de Ville », 14 h 20 devant la poste, place de l'Hôtel-de-Ville (A. Ferrand) ou 14 h 30, 29, rue de Rivoli (I. Hauller).

« Des dames de l'abbaye aux ateliers du faubourg », 15 heures, métro Ledru-Rollin, côté Prisunic (Paris et son histoire).

« La maison de M. Thiers », 16 heures, 27, place Saint-Georges (*Hauts Lieux et découvertes*).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (P.-Y. Jaslet).

« La Mosquée de Paris », 14 h 15, place du Puits-de-l'Ermite (S. Rojon).

« Montmartre : ses ruelles, ses jardins, ses cités d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (M.-C. Lasnier).

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ; ou métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau) ; ou métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino, entrée principale (M. Pohyer).

## CONFÉRENCES

**MARDI 18 MARS**

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Alchimie et quabal contes et légendes, réalités ».

Salle Chaillot-Galliera, 18, avenue George-V, 17 heures : « Processions et corridas ou les grandes fêtes du sacré et de la mort ».

62, rue Madame, 19 heures : « Le bas Empire romain ».

Mairie du premier arrondissement de Paris, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Après Sedan la poignante odyssée de l'armée de l'Est ».

49, rue Bobillot : « Comment créer et organiser un hébergement pour personnes âgées : journée de gérontologie appliquée ». Tél. : 45-88-88-14.

5, rue Largillière, 20 h 30 : « Les douze heures de la nuit : trois représentations de théâtre initiatique ; Passion, mort et résurrection du Soleil dans l'Egypte ancienne ». Tél. : 45-24-49-08.

## EN BREF

### FORMATION

**EXPATRIATION.** – L'Organization Ressources Counselors (ORC) et HSD juridique et fiscal (conseillers juridiques membres d'Arthur Young International) organisent, le 20 mars, une journée de formation sur les politiques de rémunération et les problèmes juridiques et fiscaux liés à l'expatriation. Principalement : le choix d'une politique et d'une approche pour mettre au point un système équitable et définir les composantes de la rémunération de l'expatrié, les différentiels et les égalisations selon le lieu d'affectation (en fonction du pays d'origine), l'équilibrage du pouvoir d'achat, l'égalisation des budgets fiscalité et charges sociales, les montants incitatifs (primes d'expatriation de difficulté de vie, de risques) etc.

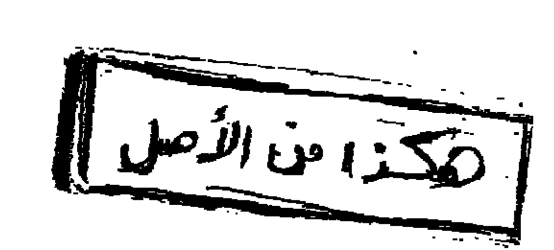
★ De 9 heures à 17 h 30, au Pré-Catelan. Renseignements et inscriptions : ORC, 36, rue des Petits-Champs, 75007 Paris. Tél. : 42-61-67-09, ou HSD juridique et fiscal, tour Manhattan Cedex 21 92095 Paris La Défense 2. Tél. : 47-73-38-01.

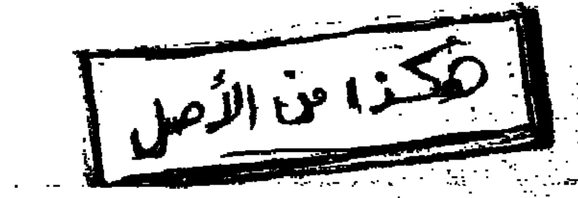
### SOLIDARITÉ

**LES OUBLIÉS DES VACANCES.** – La Foire du Trône, qui se tiendra du 22 mars au 25 mai, sur la pelouse de Reuilly au bois de Vincennes, est placée, cette année, sous le signe de la solidarité. Artisans forains et Secours populaire français espèrent offrir un million de journées de vacances à des enfants défavorisés. Les visiteurs pourront s'inscrire auprès des stands du Secours populaire français pour prendre un enfant avec eux durant les vacances, ou apporter leur contribution en achetant la carte spéciale. Le 3 avril, dix mille enfants « oubliés des vacances de Pâques » pourront monter gratuitement sur tous les manèges. Du 27 au 31 mai la « fête du cœur » continuera au Cirque d'hiver.

★ Pour tous renseignements : M. Léon Dujardin ou Mme Gisèle Bosquet. Tél. : 42-78-50-48.



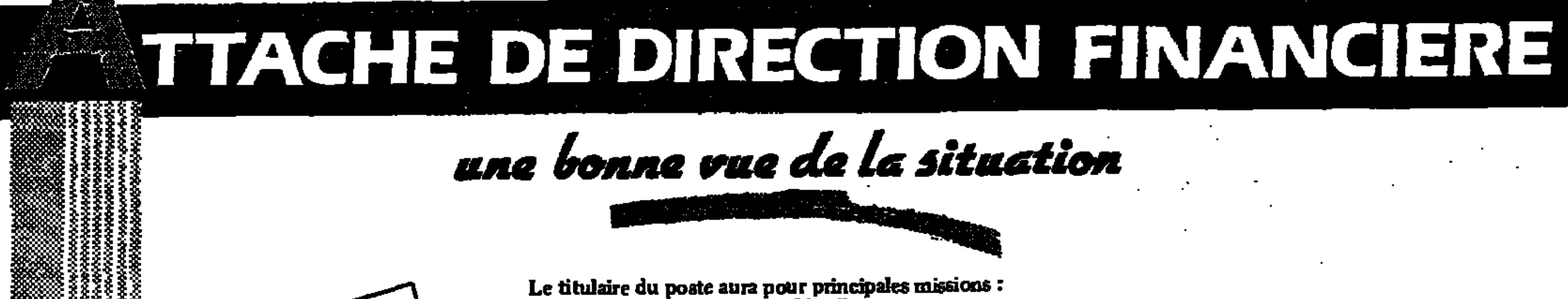









Le Monde **L'UNIVERS DE LA GESTION** Le Monde




*une bonne vue de la situation*

ESSILOR
- Un des premiers groupes mondiaux de l'OPTIQUE LUNETTERIE
- Un C.A de plus de 3,1 milliards de francs, dont plus de 60 % réalisés à l'étranger.
- Un effectif de 9300 personnes.

Le titulaire du poste aura pour principales missions :
- Contrôle de la **TRESORERIE** du groupe (30 filiales) et gestion de la trésorerie en francs et devises de la Société Mère.
- Recherche et négociations de financements.
- Relations avec organismes bancaires et financiers.

Ces fonctions intéresseront un jeune diplômé d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, Sup. de Co., ESSEC..) pratiquant couramment l'Anglais et si possible une autre langue étrangère.

La dimension du groupe permet à un candidat de valeur une évolution de carrière intéressante.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae et prétentions sous référence G.A/M à
AXIAL Publicité,
27 rue Taitbout
75009 Paris.
qui transmettra.

ESSILOR

**La recherche au service de la vue**

---

CABINET D'AUDIT FRANÇAIS
VOCATION INTERNATIONALE
recherche

**Auditeurs, 2 à 5 ans d'expérience**

pour postes de

**Premiers Assistants, Seniors ou Chefs de Mission.**

Adresser C.V. manuscrit, photo, souhaits de carrière et prétentions s/réf. 9850 M à l'Agence Attbents 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---

**GRACE**

L'un des 5 premiers mondiaux de la chimie : 80 000 personnes sur 5 continents.
11 divisions européennes : 8 000 personnes dans 10 pays.
Une Société française près de Rambouillet : 1 000 personnes.
Un chiffre d'affaires de 800 millions de Francs en 1984.
Des TECHNOLOGIES DE POINTE dans des secteurs variés de la chimie industrielle et de la transformation des matières plastiques.

**JEUNE DIPLOME ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE**
Option Finances — débutant ou 1re expérience

**VOUS :**
- vos qualités de communication sont incontestables,
- vos connaissances de l'outil informatique vous permettront de vous adapter rapidement à notre environnement,
- vous maîtrisez l'Anglais,
- et bien entendu, vous avez d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et d'initiative.

**VOTRE MISSION :** Au sein du département financier, vous participez :
- au développement et au suivi d'outils budgétaires et de contrôle de gestion,
- aux actions ponctuelles d'analyse et d'audit financier,
- à l'élaboration du budget d'une ligne de produits.

Si ce poste de haut niveau vous intéresse, envoyez rapidement votre C.V., sous la référence MO/604 à André Guerre, GRACE Sarl, B.P. 10, 28230 EPERNON.

Organisation et Publicité

---

**Hennessy** — A Cognac

Récent vainqueur de la coupe de France des entreprises pour son dynamisme et sa rentabilité, notre groupe réalise un chiffre d'affaires consolidé d'environ 7 milliards de francs et emploie 6600 personnes.

Le secteur du Cognac représente à lui seul plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, réalisé à l'exportation grâce à nos filiales de distribution. Nous recherchons, pour participer au suivi de ce secteur un

**Chef du Service Consolidation**

qui, rattaché au Directeur Financier, sera responsable de la consolidation, du reporting et des prévisions de résultats pour le secteur du Cognac. Il participera en outre à la mise en place d'un projet informatique comptable.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure type ESC + DECS, le candidat justifiera d'une expérience de 4 à 5 ans acquise par l'exercice de responsabilités de consolidation d'un groupe multinational ou en cabinet d'audit. Ses qualités de Manager, son potentiel et sa maîtrise de l'anglais lui permettront par la suite d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus étendues.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous référence CO411 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 PARIS, qui examinera votre dossier avec soin et discrétion avant de vous répondre.

**Ernst & Whinney Conseil**

---

**Assistant de gestionnaire de SICAV**

Vous avez :
- 25 ans environ,
- une formation BAC + 2 (type DUT Gestion),
- une expérience d'environ 2 à 3 ans dans une fonction similaire (Banque, Agent de Change, Assurances),
- une bonne connaissance de la comptabilité, des produits financiers et de la réglementation des SICAV et des F.C.P.,
- un potentiel important et un esprit d'équipe affirmé.

Nous vous offrons :
- de créer le poste d'Assistant de Gestionnaire de SICAV dans une banque privée.

Vous devrez :
- assurer le suivi administratif (SICAV, émissions d'obligations) et assister un gestionnaire.

Votre évolution sera liée à votre réussite dans notre département financier aux importantes potentialités.

Pour en savoir plus, appelez le 42.96.15.16, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (précisez la réf. 384).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier complet de candidature, sous réf. 384, à ALLO-CARRIERES - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BA.




**42.96.15.16**

---

Nous sommes la filiale solide et puissante — CA de 700 MF, effectif de 1 000 personnes, 40 Sociétés — d'un Groupe d'envergure internationale.
Notre stratégie de croissance externe, l'intégration de nouvelles Sociétés nous conduisent à renforcer notre Direction Administrative et Financière et nous vous proposons de nous rejoindre en qualité de

**Contrôleur de gestion 250 000 F**

Vous rassemblerez les éléments du tableau de bord de la Direction Générale et participerez aux Comités de coordination inter-Sociétés.
Vous développerez les paramètres de mesure d'activité auprès des différents responsables opérationnels.
Vous conseillerez les responsables des services après leur avoir proposé une analyse de la situation.
Vous établirez le budget annuel.
De formation Grande Ecole Commerciale, votre première expérience d'entreprise en tant qu'Assistant de division par exemple, vous permet d'aborder cette nouvelle responsabilité avec tous les atouts nécessaires. Des déplacements fréquents et de courte durée sont à envisager. (Réf. S/CG/LP)

**Financial controller 200 000 F**

Vous aurez la responsabilité de la planification financière de l'ensemble des Sociétés du Groupe.
Vous gérerez les trésoreries de plusieurs sociétés.
Vous participerez aux études de rachats de Sociétés (analyse financière et montage).
Pour ce poste évolutif, impliquant des déplacements de courte durée, une formation supérieure, type Ecole Supérieure de Commerce est souhaitable. (Réf. S/CG/LM)
Ces 2 postes sont basés dans la région Ouest de Paris.
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel), sous la référence choisie, à notre conseil Chantal BEAUVAIS, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA.

AFCOREM — **Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

---

**Gestionnaire de patrimoine**

Agé d'environ 30 ans, vous avez l'esprit précis, un sens relationnel affirmé, et vous n'hésitez pas à prendre vos responsabilités. Vous l'avez prouvé dans une fonction similaire (3 ans minimum) et vous connaissez parfaitement la gestion des valeurs françaises et étrangères.

Vous possédez, en outre, une formation supérieure (Ecole de Commerce, Maths ou Droit).

Notre banque privée, jeune et dynamique, crée un poste de GESTIONNAIRE dans le cadre du développement de son département financier.

Nous vous offrons donc un challenge : créer un F.C.P. spécialisé dans les valeurs étrangères et développer notre clientèle privée.

A terme, en fonction de votre réussite, d'autres opportunités vous seront offertes.

Votre rémunération, sera directement liée à vos compétences.

Pour en savoir plus, téléphonez au 42.96.15.16, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (précisez la réf. 385/LM). Sinon, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo), sous la référence 385/LM, à ALLO-CARRIERES - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

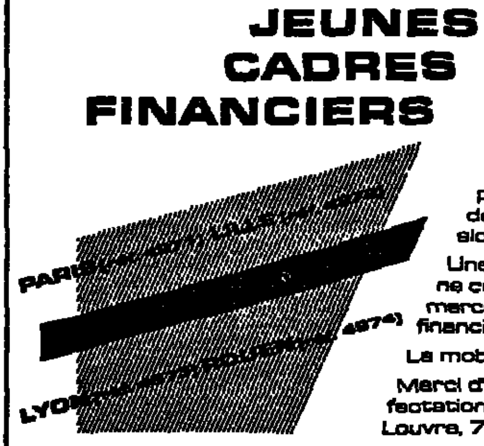
MEDIA BA.




**42.96.15.16**

---

**JEUNES CADRES FINANCIERS**



Groupe financier de réputation nationale, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages.

Les cadres que nous recrutons devront sur leurs secteurs, développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins en financement des entreprises, monter les dossiers de crédits, promouvoir nos produits et notre image auprès de nos partenaires (banques, organismes professionnels, administrations, etc...).

Une mission passionnante mais difficile, et que nous ne confierons qu'à de jeunes diplomés (Ecole de Commerce ou équivalent) justifiant d'une première expérience financière et attirés par une carrière commerciale.

La mobilité géographique est bien sûr indispensable.

Merci d'adresser candidature motivée, en précisant l'affectation de votre choix à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

# Le Monde L'UNIVERS DE LA GESTION Le Monde

## Sous-directeur contrôle de gestion et budget

*Notre société est une centrale d'achats qui réalise 4 milliards de francs de chiffre d'affaires avec un effectif d'environ 1 000 personnes et une quinzaine d'établissements en France.*

*Rattaché au Secrétaire Général, le professionnel que nous cherchons animera un contrôleur de gestion et un responsable budgétaire ainsi que leurs équipes (15 personnes). Avec eux il modernisera nos procédures budgétaires, à court et moyen terme, fera évoluer le système d'information et de gestion, construira les tableaux de bord.*

*Si vous pouvez prouver vos compétences professionnelles dans ces domaines et que vous démontrez des qualités de rigueur et de méthode, si vous avez un DECS ou équivalent, et avez déjà 5 à 8 ans d'expérience, adressez vite votre CV et rémunération sous réf. UG/104-01/AV à*

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES




*33, rue Galilée*
*75116 Paris.*

média-system

## Trésorier francs et devises

BANQUE PRIVEE

Nous sommes la filiale française d'une banque européenne à vocation internationale implantée en France depuis plusieurs décennies. Le développement de nos activités financières nous conduit à recruter aujourd'hui un trésorier, capable de prendre en charge la gestion de la trésorerie à court et moyen terme, dans les différentes devises et d'en optimiser la rentabilité, par la maîtrise des techniques financières modernes. Le collaborateur, rattaché au Directeur Général de la banque dispose d'une large autonomie ; il dirige la trésorerie étrangère et le service change. Le poste convient à un homme de 35 ans environ, diplômé d'enseignement supérieur (un M.B.A. d'une université américaine serait apprécié), parlant anglais, attiré par l'international et pouvant se prévaloir d'une expérience similaire ; le niveau de rémunération peut être élevé pour un grand professionnel. Le poste est basé à **Paris.**

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 573 86 M à notre conseil 61 boulevard Haussmann 75008 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Duquesne Purina

Filiale d'un groupe international leader de l'alimentation animale recherche un

## Jeune Juriste d'entreprise

Auprès du Responsable du service juridique, il assurera le conseil, l'assistance et le contrôle pour l'ensemble des problèmes juridiques de la société.

Titulaire d'un DESS de Droit des Affaires avec, si possible des connaissances en Droit Agricole, vous avez une première expérience de Juriste généraliste acquise en entreprise ou en cabinet. Anglais nécessaire.

Ce poste est rapidement évolutif. Lieu de travail : Saint Quentin en Yvelines (proximité du RER).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. NM52103M à TEG, 113 rue de l'Université, 75007 Paris

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

AGF

Organisation comptable

## Opportunité pour un jeune ESC...

Aux Assurances Générales de France, la Fonction comptable est largement décentralisée dans les différentes directions de la compagnie. Au sein de la Direction Comptable du Groupe, le Bureau d'Organisation Comptable joue un rôle d'étude, de conseil et d'assistance en ce qui concerne :
- la normalisation de procédures de comptabilisation des opérations,
- *l'étude des modifications à apporter aux procédures suite à des changements d'organisation ou de règlementation,*
- *la formation des services comptables.*

Basé au siège social (Paris 2ème), vous participerez en tant que chargé d'étude, à ces différentes réalisations en étroite liaison avec l'informatique et serez l'interlocuteur privilégié d'une ou plusieurs directions du groupe.

*Diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'une maîtrise, vous avez choisi au cours de vos études l'option comptabilité finance et vous êtes particulièrement intéressé par l'informatique de gestion. De larges perspectives de carrière sont envisageables.*

Merci d'adresser rapidement un dossier complet (lettre, CV et prétentions) à notre conseil (réf. AGF/3) :
INFRAPLAN - 83 boulevard Raspail - 75006 Paris, qui lors d'un entretien vous présentera plus largement cette opportunité.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

TOURCELF

SODETEG

*Les grands contrats export...*

Dans la conception et la réalisation d'importants projets d'investissements, en France comme à l'export, nous avons acquis une des toutes premières places grâce à la qualité de nos solutions techniques et notre parfaite maîtrise des coûts et des délais. Nous renforçons notre potentiel et recherchons de

## JEUNES CONTRÔLEURS DE GESTION

Ils interviendront au sein de nos directions opérationnelles organisées en véritables centres de profits. *Leur mission consistera à veiller au bon déroulement des affaires : établissement des prix de revient prévisionnels, contrôle permanent des budgets, analyse et proposition des solutions améliorant la rentabilité...*

Vous êtes jeune, vous justifiez d'une formation supérieure, d'une forte personnalité et, si possible, d'une première expérience, même courte, acquise en Sociétés de service, d'Audit, d'Ingénierie ou d'entreprise générale. Vous maîtrisez bien sûr l'anglais.

Merci d'écrire à Ch. SANCHEZ – sous réf. 1021/LM – **SODÉTEG** – 9, avenue Réaumur – 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.




HAVAS CONTACT

**emplois internationaux**
(et départements d'Outre Mer)

esa
agence spatiale européenne

## Conjuguez avec nous le présent... au futur.

*Treize pays européens (mais aussi le Canada) collaborent, à des fins pacifiques, à la réalisation de projets ambitieux dans le domaine de la recherche et de la technologie spatiales.*
L'Agence Spatiale Européenne a, depuis sa création en 1975, mené à bien des programmes importants: lanceur ARIANE, développement de satellites scientifiques et d'applications (télécommunications et météorologie) et d'un laboratoire spatial habité (SPACELAB).
Pour l'ESA, 1986 s'annonce riche en nouveaux projets.
Pourquoi ne vous associeriez-vous pas à cette réussite européenne?

*Pour notre Centre de Recherche et de Technologie installé aux Pays-Bas,* Division «ASSURANCE PRODUIT», nous désirons engager des (m/f)

## Ingénieurs

**qui deviendront spécialistes « Assurance Produit ».**

*La Division «ASSURANCE PRODUIT» définit la politique de l'Agence en la matière.*
Elle établit les impératifs en découlant, exécute les programmes technologiques, fournit un soutien aux projets de l'ESA et contrôle la mise en oeuvre de cette politique et des normes applicables en matière de qualité, fiabilité, sécurité des systèmes, composants, matériaux et procédés, contrôle de configuration pour les matériels, les logiciels et la logique câblée.

*Titulaire d'un diplôme de niveau universitaire d'ingénieur,* vous recevrez une formation dans le domaine de l'assurance produit, vous permettant ainsi de devenir un spécialiste dans ce domaine. Il est évident qu'une expérience de certains aspects de l'assurance produit et la connaissance des normes appliquées par l'ESA en la matière constitueraient pour nous de sérieux atouts.

*Etant donné l'environnement international, les fréquents déplacements et d'éventuelles périodes de stage dans certains établissements industriels en Europe, une bonne connaissance de l'anglais ou du français et une certaine connaissance de l'autre de ces deux langues seraient souhaitables.*

Pour ce poste enrichissant, nous vous offrons les conditions d'une organisation internationale: prestations familiales, indemnité d'expatriation, systèmes de sécurité sociale et de pension. Un contrat initial d'emploi/formation d'un an vous sera proposé.
*Il pourra être suivi d'un contrat de durée déterminée de plus longue durée (4 ans).*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'attention du Chef du Personnel,*
ESTEC, Keplerlaan 1,
2201 AZ NOORDWIJK ZH
(Pays-Bas).



**emplois internationaux**
(et départements d'Outre Mer)



GECAMINES EXPLOITATION

*recherche pour ses installations au Zaïre [région du Shaba]*

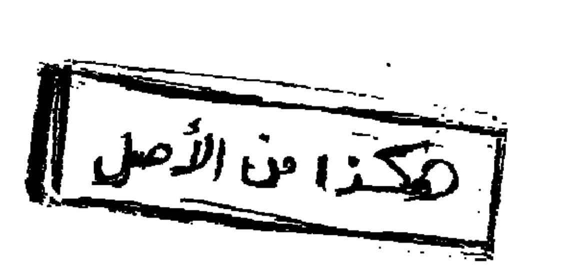
## un technicien électricien ou électromécanicien

☐ Diplôme A2 ou B1 ; ☐ ayant vingt années d'expérience pratique dans un atelier de rénovation électromécanique de machines tournantes d'origine et de puissance variées ; ☐ expérimenté en bobinages destinés aux matériels électriques industriels, roues motrices des bennes de 150 tonnes et moteurs pelles et traction pour locos.

## deux ingénieurs métallurgistes, docteurs en sciences appliquées de nationalité zaïroise

Si possible, expérience de deux ans en minéralogie et expérience en métallurgie des non-ferreux, soit en recherche, soit en exploitation.

Les offres de service sont à adresser avec un bref curriculum vitae au Service du Recrutement de la GECAMINES EXPLOITATION,
rue de la Loi 15, 1040 Bruxelles.





# DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

## Directeur des systèmes d'information
### Banque

**Banque d'affaires internationale** - Cet important groupe bancaire international dont l'établissement principal est situé à Paris, recherche son directeur des systèmes d'information. Il sera responsable du développement de tous les outils concernés pour l'ensemble du réseau mondial (informatique, télécommunications, bureautique...) et participera à la définition de la stratégie générale du groupe dans le domaine de l'automation. La culture de ce groupe bancaire étant tout à fait internationale, la nationalité des candidats potentiels est indifférente; mais ils devront justifier de leur aptitude à travailler en anglais et en français, être prêts à effectuer de nombreux voyages en Europe et dans le monde, et accepter d'évoluer dans des environnements informatiques très divers. Une expérience très confirmée en ce domaine est indispensable, tant au niveau hardware qu'en ce qui concerne les systèmes utilisés, expérience obligatoirement acquise au sein d'une banque d'investissements ou d'une banque d'affaires internationale, ou encore dans une société de services informatiques ou de consulting spécialisée dans le secteur bancaire. La pratique d'IBM Midas serait appréciée. Agé d'au moins 35 ans, le candidat idéal occupe actuellement des fonctions similaires au sein d'une banque internationale d'investissements ou d'une banque d'affaires de taille moyenne, ou encore se situe en numéro deux (voire chef de projet confirmé), au sein de la direction des systèmes d'information d'une banque commerciale importante. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence B/5869M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

## Directeur commercial
### 400.000 F +

**Vente de biens d'équipement** - Un important groupe européen (2.000 personnes), spécialisé dans la fabrication et la vente de matériel pour la ventilation, l'acoustique et la filtration de l'air, recherche le directeur commercial de sa filiale française de distribution (chiffre d'affaires : 60 millions de francs - 42 personnes). Basé dans la proche banlieue sud de Paris, il sera placé sous l'autorité immédiate de la maison-mère, et sera l'élément prépondérant de la direction collégiale française. Assisté d'un directeur des ventes et d'un réseau commercial d'une trentaine de personnes, il déterminera puis appliquera, en accord avec le groupe, la politique générale de la filiale en l'adaptant aux nécessités du marché français et des autres territoires qui lui seront confiés (Afrique francophone). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre à fort potentiel, âgé de 37 ans minimum, doté d'une solide formation de base, et ayant exercé avec succès des responsabilités commerciales de haut niveau dans la distribution de biens d'équipement. Une première approche des produits concernés ou la connaissance de la clientèle correspondante (secteur industriel, second-œuvre bâtiment, bureaux d'engineering...) serait très appréciée. La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera nécessaire. La rémunération globale (fixe + intéressement) sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9139M.

MEMBRE DE SYNTEC

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

**Membre du Comité de Direction...**
**Au Sud de la Loire...**

PROFESSIONNEL de la fonction PERSONNEL, vous en maîtrisez déjà tous les aspects et êtes capable d'extraire de la réalité économique les lignes de force de l'ACTION humaine et sociale. Venez rejoindre notre DIRECTEUR GÉNÉRAL et prendre place au sein de notre Comité de Direction en qualité de

## Directeur des ressources humaines
### 280 000 F+

Votre potentiel général, votre pragmatisme et votre entregent, vous permettront d'exercer pour notre unité de 600 personnes aujourd'hui, 800 demain, le rôle de conseil interne et de gestionnaire que nous souhaitons vous confier. Qui plus est, en liaison avec le Directeur des Affaires Sociales de notre Groupe (C.A. : 12 milliards de francs, 5 000 personnes), vous prendrez une part active dans l'élaboration de notre stratégie sociale. Bref, une fonction complète pour un « homme de terrain » qui sait aussi prendre de la hauteur...

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière sous la réf. V/DRE/LM pour entamer le dialogue.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

## Créer - réaliser - vendre Bâtiments professionnels

Un groupe de sociétés de services en architecture, ingénierie, clefs en main, spécialiste de bâtiments professionnels (50 collaborateurs - 250 MF de travaux) recherche pour LYON son

## DIRECTEUR DE CENTRE

Vous avez 30 ans environ, une formation d'ingénieur et/ou d'architecte, une première expérience dans le domaine de la construction et/ou de l'architecture.
Vous avez un goût prononcé pour les relations humaines qui vous permet à la fois d'animer une équipe de 15 collaborateurs, de rechercher et de négocier avec vos futurs partenaires : clients, techniciens et entrepreneurs.
Vous êtes curieux et entreprenant et vous aimez le terrain. En dirigeant l'unité de LYON, vous devrez vous impliquer totalement, commercialement et techniquement dans les missions dont vous aurez su prendre la charge.
La rémunération est TRES motivante (fixe + intéressement) pour celui qui saura relever ce challenge.
Merci d'adresser CV, photo récente, salaire actuel et prétentions sous réf. 511 505 M.(à mentionner sur l'enveloppe).


BKC — PARIS - LYON - NEW-YORK
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
RHÔNE-ALPES
LE BRITANNIA-C
20, bd Eugène-Deruelle, 69003 LYON-PART DIEU

DEUX DIRECTEURS DE CENTRE DE PROFIT

## développer pour le marché mondial une gamme de machines spécialisées

La filiale d'un groupe français (10 000 personnes, 11 Milliards de F de CA) est un des leaders sur le marché mondial des équipements de conditionnement et d'emballage.
Dans le cadre de son expansion, elle crée 2 postes de direction :

MACHINES DE DOSAGE ET COMPTAGE POUR LES INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES ET LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES. (Réf. 804-19)

SYSTEME DE CONDITIONNEMENTS POUR LES FABRICANTS DE VERRE CREUX. (Réf. 807-32)

Les deux titulaires exerceront leur activité sur le marché mondial ou européen et gèreront leur centre de profit (conception, fabrication, commercialisation).
Vous êtes ingénieur d'affaires et vous avez acquis votre expérience technique dans un contexte international.
Agé de 30 à 35 ans, vous avez une formation d'ingénieur complétée par un diplôme de gestion, vous parlez l'anglais et si possible l'allemand. Si vous souhaitez participer à l'un de ces recrutements, envoyez votre CV (sous la référence choisie) à notre conseil

ONOMA Tour Crédit Lyonnais, 129 rue Servient, 69003 Lyon.

## Auprès du directeur "gestion privée" conseiller nos clients haut de gamme

Nous sommes une banque privée appartenant à un groupe international de renom. Autour de notre notoriété : des compétences reconnues et une clientèle très haut de gamme, tant entreprises que particuliers. Nous recherchons aujourd'hui pour seconder notre directeur "Gestion Privée" un jeune chef de groupe.

Suivre et développer un portefeuille prestigieux sera la responsabilité du cadre autonome que vous êtes. Vos connaissances du monde et des produits de la finance font de vous un interlocuteur reconnu. Enfin la confiance que vous savez inspirer à vos clients est celle du conseiller qui saura orientier leurs choix d'investissements.

La trentaine environ, de formation supérieure, vous avez déjà impérativement une expérience significative de la fonction. Une attention toute particulière sera portée à vos qualités de contact et d'expression ainsi, bien évidemment qu'à l'excellence de votre présentation. L'Anglais sera un plus pour ce poste évolutif.

Merci d'adresser, lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Référence 7333 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.


Bernard Julhiet Psycom



# emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

## Works Manager
### New aluminium extrusion plant
### Oman
### Attractive salary + benefits

This key role for a professional and dedicated manager, is with the National Aluminium Products Company (NAPCO) a prestige part of the development programme in Oman. A single 2000 tonne press and anodizing line will be commissioned in the second half of 1986.

Reporting to the General Manager, the appointee will have overall responsibility for production operations of the extrusion plant including planning and scheduling, anodizing, packing and despatch. In addition to all aspects of manufacturing management, prime duties include evaluation of new extrusion profiles, budgets, purchasing of new equipment and the motivation, training and development of the factory work force.

Candidates who should have a proven technical background and ideally a technical qualification must have had extensive experience as a works manager in a modern (1980's) extrusion plant with a high capacity (45000 amp) modern anodizing line. A "hands on" approach, sound organisational abilities and good knowledge of production control systems is required. Candidates must be fluent in written and spoken English.

In addition to attractive negotiable salary paid free of local tax, benefits include free furnished accommodation, utilities, car, medical and insurance cover, and generous home leave with paid air fares. Renewable one year contract on married or single status.

Please write – in confidence – with full career details to M. J. Lebbell ref. CM.1237/1 HAY-MSL Middle East, 52 Grosvenor Gardens, London SW1W 0AW.

## L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
met au concours un poste de :

### Professeur ordinaire ou extraordinaire
de langue et littérature françaises médiévales

Charge complète ou partielle : 6 heures ou 4 heures hebdomadaires de cours et de séminaires (direction de recherches).

Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre équivalent.

Entrée en fonctions : 1er octobre 1986 ou date à convenir.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés avant le 9 MAI 1986 au secrétariat de la Faculté des Lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse) où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

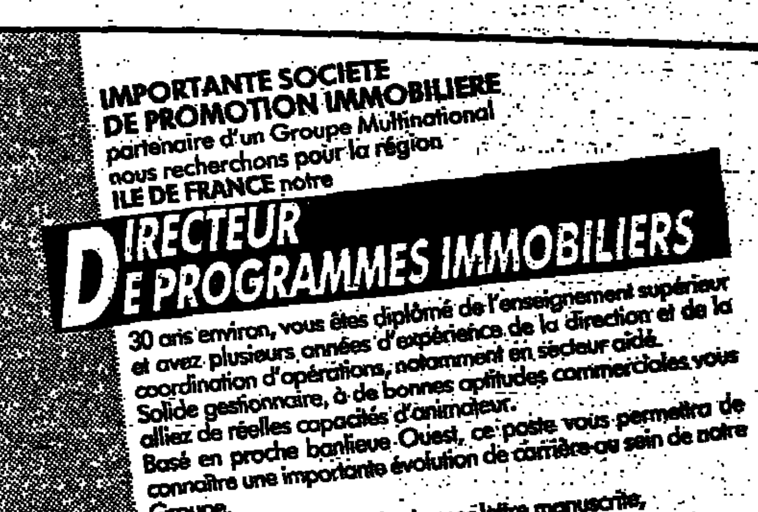
AFRIQUE FRANCOPHONE

Coopérative de production agricole recherche

## DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Formation ESSEC, SUP de CO ou équivalent.
Expérience professionnelle confirmée nécessaire ainsi que connaissance de l'Afrique.
Résidence en ville. Conditions habituelles aux expatriés.
Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 45410 à COFAP, 39, rue de l'Arcade 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE partenaire d'un Groupe Multinational nous recherchons pour la région ILE DE FRANCE notre



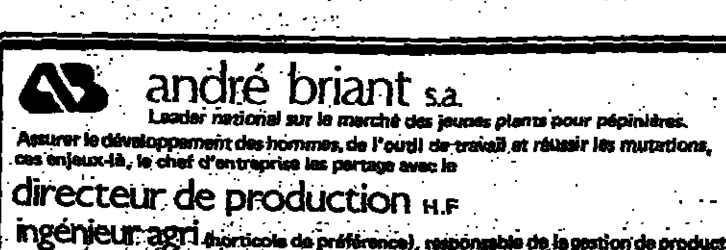
## DIRECTEUR DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

30 ans environ, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et avez plusieurs années d'expérience de la direction et de la coordination d'opérations, notamment en secteur aidé.
Solide gestionnaire, à de bonnes aptitudes commerciales vous alliez de réelles capacités d'animateur.
Basé en proche banlieue Ouest, ce poste vous permettra de connaître une importante évolution de carrière au sein de notre Groupe.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 4242 à COFAP, 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra. Discrétion assurée.



# DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales




Leader national sur le marché des jeunes plants pour pépinières.

Assurer le développement des hommes, de l'outil de travail et réussir les mutations, ces enjeux-là, le chef d'entreprise les partage avec le

## directeur de production H.F

ingénieur agri (horticole de préférence), responsable de la gestion de production, il l'est aussi des programmes, de l'animation et de la formation du personnel (85 personnes environ), assisté par 3 cadres chefs de secteur.
Point de convergence des informations techniques et commerciales, il fait progresser la technologie, adapte la production aux nouveaux marchés – il a le souci de «l'excellence», l'expérience de la fonction, il sait «anticiper».
C'est un homme d'écoute et de dialogue.
*En double commande pendant 2 ans, il sera pleinement opérationnel pour succéder au titulaire du poste.*
Ecrire s/réf. 569, lettre manuscrite motivée, c.v., photo, rémunération actuelle à notre conseil CEIP CD/RH, la Guilbaudière, bd Marcel Paul, 44800 Saint-Herblain. *Tél. 40.94.79.94. Réponse et discrétion assurées.*

ANGERS




*La filiale commerciale française (CA environ 200 Millions de F) d'un groupe industriel multinational (emballages en verre) recherche pour CRETEIL son ou sa :*

## SECRETAIRE GENERAL

*Auprès de la Direction Générale France, en liaison avec le siège social à Bruxelles, vous prenez en main la responsabilité administrative et financière : soit l'ensemble des questions comptables, juridiques, financières et administratives de cette PME. Vous gérez également le personnel (70 personnes) et les stocks.*
*Votre formation supérieure en Gestion, votre expérience de quelques années dans un environnement informatisé, vos qualités de rigueur et d'organisation vous permettent, à 35 ans environ, de réussir dans cette création de poste.*
*Les consultants de A.I.R. étudieront le dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite + photo + rémunération actuelle) que vous leur enverrez, 93 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, sous réf. M 318.*

aiR
ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT



# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

## Entrez en communication...

*Développement de nouvelles technologies, mise en place de nouveaux services à la clientèle : REDOUTE CATALOGUE, numéro 1 de la VPC, vit en perpétuelle évolution.*

*Pour mieux faire partager la réalité de notre entreprise nous recherchons aujourd'hui notre*
***CHARGE(E) COMMUNICATION EXTERNE***

*Rattaché au Responsable des Relations Extérieures, vous serez responsable de la conception et de la réalisation de tous les supports de communication externe : dossiers et communiqués de presse, plaquettes et documents, centre d'information...*
*Vous assurerez progressivement la liaison avec les correspondants externes chargés de réaliser les reportages dans l'entreprise (presse, écoles, administrations).*

*Expliquer, convaincre, faire partager l'enthousiasme c'est la mission que nous souhaitons vous confier.*
*Vous êtes débutant, mais avez pu acquérir au cours de votre formation (Bac + 3) une expérience significative des techniques d'information vous permettant très rapidement de rédiger et faire vivre un message.*

*La maîtrise de l'anglais ou de l'allemand est indispensable.*

*Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) s/réf. 70 à Jean-Michel ANOT - Service Emploi-Orientation 57, rue de Blanchemaille, 59082 Roubaix cedex 2.*

La Redoute catalogue

CONTESSE

Rhône-Alpes

## RESPONSABLE DE LOGISTIQUE DE PRODUCTION

Cette société, filiale d'un groupe industriel français, occupe une position de leader sur son secteur d'activité.

Dans le cadre de son expansion, elle recherche pour son unité de production (350 personnes), particulièrement moderne et performante (renouvellement de l'outil de production en 1985), un ingénieur mécanicien.

Répondant au Directeur Usine, il a la responsabilité des aspects de logistique de production, c'est à dire : la budgétisation des investissements nouveaux dans l'outil de travail, la mise en place, le développement et le suivi de l'outil informatique de production et d'une façon plus générale toute mesure permettant de générer des gains de production et de productivité. La qualité de ses résultats lui permet d'évoluer vers des responsabilités élargies.

Nous souhaitons confier ce poste déterminant pour le développement de la société à un jeune ingénieur mécanicien (ENSAM, ECAM, ENSI, ...) possédant une expérience industrielle de 3 à 5 ans.

Nous privilégierons surtout la personnalité du candidat : son ambition et sa volonté de développement personnel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 29/1580 B à

**EGOR RHONE-ALPES**
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient 69431 LYON CEDEX 3

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

## ... ce n'est pas inintéressant pour des Pros de rejoindre des Pros...




Le Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine est une banque régionale solidement implantée dans l'Est de la France. Elle fait partie du groupe CIC. Sa structure à taille humaine (2850 personnes), son dynamisme, sa diversification et ses résultats, lui permettent d'aborder avec sérénité les mutations actuelles du système bancaire.
Afin de conforter sa position de partenaire privilégié des entreprises, la "Direction des Entreprises" renforce son équipe de spécialistes pluridisciplinaires.

### TRESORIER D'ENTREPRISE

La mission consiste à proposer à de grandes entreprises des opérations de placement en utilisant les produits traditionnels ou nouveaux. Il devra adapter pour le réseau ces produits aux besoins d'une clientèle de PME.
Nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé d'études supérieures (ou niveau équivalent) et justifiant d'une expérience dans ce domaine.
Le sens du terrain et le goût de la négociation sont indispensables. Réf. M 30/1418 C.

### FISCALISTE

Il apporte l'éclairage fiscal dans l'étude des problèmes posés et appuie le réseau à l'occasion d'opérations particulières telles que restructurations ou transmissions d'entreprises.
Nous souhaitons rencontrer un fiscaliste diplômé d'études supérieures, ayant acquis une expérience dans l'administration et/ou en entreprise. Réf. M 30/1418 D.

### INGENIEUR CONSEIL

Il établit des diagnostics d'entreprise, de produit, de marché en vue d'interventions financières. Il assure la surveillance et le conseil des entreprises dans lesquelles le CIAL et ses filiales détiennent des participations.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur généraliste (Centrale, AM... ) ayant acquis une formation financière complémentaire et justifiant d'une expérience technique et de gestion d'une unité. Réf. M 30/1418 E.

Basées au siège de Strasbourg, ces fonctions au sein d'une banque en expansion sont évolutives, donc de nature à intéresser des personnalités à fort potentiel.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence choisie à :

**EGOR Banques et Services** 8, rue de Berri 75008 PARIS ou **EGOR REGION EST** 18, rue Auguste Lamey 67000 STRASBOURG

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

CHARGEURS S.A.

**CHARGEURS REUNIS**

*est une société de Chargeurs S.A. qui compte également parmi ses principales filiales : Spontex, Paquet, UTA, Walon.*

Première entreprise privée française dans le domaine des transports, Chargeurs S.A. est aussi un Groupe industriel en Europe et sur le continent américain.

## Délégué régional Rhône-Alpes *HF* 200.000 F.

Le Délégué Régional, avec le support de notre Agent Général, assure dans 15 départements le suivi de la clientèle existante et la recherche de nouveaux trafics, notamment en direction ou en provenance de l'Extrême-Orient, du Maroc, des Antilles et des Etats-Unis.

*Responsable d'une équipe de 4 personnes, le candidat retenu aura fait preuve de solides qualités commerciales et de sa volonté de travailler en équipe.*

Agé d'une trentaine d'années, de formation Bac + 4, il aura une première expérience commerciale du transport maritime (Agence et/ou Transit) et connaîtra bien le tissu industriel régional.

*Le poste est basé à Lyon.*

Prière d'adresser C.V. et lettre manuscrite à :
**CHARGEURS REUNIS** - Service du Personnel
3, bld Malesherbes - 75008 PARIS.

Pierre Lichau S.A.

### emplois internationaux

**L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE** ouvre une inscription pour la pourvue d'un poste à temps partiel de **PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE D'INTRODUCTION A LA PSYCHOPATHOLOGIE**, à la Faculté des sciences sociales et politiques. (Entrée en fonctions : 1er sept. 1986.) Renseignements complémentaires et dépôt de candidatures (avec C.V. et publications en deux exemplaires) à : Commission de présentation prof. extr. d'introduction à la psychopathologie, Faculté des SSP, 19, avenue Vinet, 1004 LAUSANNE (Suisse). *Délai d'inscript. : 30-4-86.*

C. MAC MILLAN cherche
**FREELANCES**
30 h/semaine minimum pour traduction anglais/français de son dictionnaire général. Lettre + c.v. à : C. RABY–MAC MILLAN 12 A Golden Square London W1R 3AF (G.-B.).

GROUPE PETROLIER recherche

## INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

DIRECTION REGIONALE DE NANCY

Animateur de l'équipe technico-commerciale, il assiste la Direction Régionale pour tous les problèmes techniques gaz en clientèle (interventions, réalisations d'études technico-économiques) et collabore aux démarches et négociations commerciales.

Nous souhaitons rencontrer pour ces postes des Ingénieurs diplômés E.N.S.I., A.M., I.N.S.A., I.D.N. et justifiant d'une expérience dans le domaine THERMIQUE.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et *prét.* s/réf. 3785 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, *qui transmettra.* Confidentialité assurée.

CONTESSE

BANQUE DE DEPOTS - 500 PERSONNES

## DIRECTEURS D'AGENCE CONFIRMES

SAINT-ETIENNE NIORT - ROUEN
(Réf. 4018/DA)

## EXPLOITANTS GENERALISTES EVOLUTIFS

ORLEANS - PAU AMIENS - PARIS NICE
(Réf. 4018/EG)

- Si vous êtes titulaire d'une formation supérieure solide (ESC, ITB, CESB).
- Si votre expérience bancaire (3 ans min.) témoigne de vos aptitudes commerciales et de votre maîtrise de l'analyse financière, VOUS POUVEZ PARTICIPER A NOTRE DEVELOPPEMENT !

Adressez votre dossier de candidature (lettre man., photo et prét.) en précisant la réf. et la ville choisie, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Société de composant frigorifique filiale de Thomson
(300 MF C.A. - 400 PERSONNES)
recherche

## UN RESPONSABLE DE CONTROLE DE GESTION

Personne entreprenante et dynamique.
Poste localisé à *ROMORANTIN (80 km Orléans).*
Salaire : 250.000 F.

*Envoyer C.V. à : FROID SATAM BRANDT*
50, rue Jean-Pierre-Timbaud, 92402 COURBEVOIE ou tél. J.-L. CHEVALIER : 47-88-50-60, poste 32.70.





# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NICE COTE D'AZUR

PROMOTION DES ENTREPRISES

Nous sommes un organisme de 800 personnes dont la vocation est le développement économique de la Côte-d'Azur. Pour favoriser l'expansion des Entreprises, nous créons la fonction de

## Responsable de la promotion de l'industrie et des exportations

Placé sous l'autorité du Directeur de la Promotion des Entreprises, vous aurez pour mission de manager une équipe de conseillers déjà en place.

Agissant vous-même à titre de consultant, votre savoir-faire vous rendra crédible pour conseiller les Entreprises dans leur développement et réaliser des opérations collectives de promotion, soit en France, soit à l'étranger.

Nous accueillerons un Diplômé Grande Ecole d'ingénieurs et/ou de Commerce, âgé de 35 ans environ, qui possède **une expérience de 8 ans acquise absolument en milieu industriel**, de préférence dans une entreprise moyenne, fortement exportatrice.

Homme de terrain, très disponible, vous devrez maîtriser l'anglais et si possible connaître également l'allemand.



Adressez votre C.V., photo, en précisant vos prétentions et rappelant la référence H 58 M et un numéro de téléphone à Guy Postel, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup.

Guy Postel

média-system

---

CSIRO

## ENTOMOLOGISTE/ ÉCOLOGISTE

Le CSIRO (Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization) Australien dispose, à Montpellier, d'une unité de recherches qui étudie les agents de lutte biologique contre plusieurs plantes d'origine européenne devenues d'importantes mauvaises herbes en Australie. *Nous recherchons un Entomologiste/Ecologiste appelé à participer à l'étude des relations entre les plantes et ces organismes phytophages.*

Qualifications : *Diplôme* en Sciences avec spécialisation en entomologie, écologie ou écologie végétale. Expérience en lutte biologique ou écologie appliquée (compétence complémentaire en taxonomie des insectes ou des plantes, *informatique* ou génétique des populations constituant un avantage). Très bon niveau en anglais et en français. Permis de conduire.

Durée : une période de deux ans est envisagée, commençant aussi tôt que possible. Suivant les qualifications du candidat, l'échelle des salaires (en cours de révision) sera comprise entre 8.745 et 15.630 F/mois. Les conditions d'emploi sont celles applicables au personnel de l'ambassade d'Australie à Paris.

Candidatures en anglais avec C.V. et deux références professionnelles à adresser à : CSIRO Biological Control Unit, 335, avenue Abbé-Parguel, 34100 MONTPELLIER.

---

Important Etablissement industriel de la CLERMONTOISE (63) recherche INGÉNIEUR DÉBUTANT, 1re ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation de systèmes d'équipements numériques embarqués sur aéronefs. Anglais indispensable. Connaissance hyperfréquences appréciées. Adressez C.V. et prétentions à HAVAS, 63002 CLERMONT-FD CEDEX.

---

## 2 ingénieurs chimistes recherche organique

**Languedoc Roussillon – Centre Ouest**

Un Groupe Chimique international désire intégrer 2 jeunes ingénieurs dans ses Laboratoires Recherche - Développement. Ceux-ci sont implantés dans des sites industriels.

L'activité se situe tant au stade Laboratoire qu'au stade Pilote ; c'est l'inter-face avec la fabrication pour les procédés existants et les transferts technologiques du Laboratoire au Pilote et au stade Industriel.

Dotés d'une large autonomie ils animeront chacun une équipe de Chimistes.

Ces postes conviennent à des **ingénieurs ayant une formation complémentaire (phD, thèse, génie chimique etc...) ayant de solides connaissances en minérale, à la recherche du premier emploi ou nantis d'une toute première expérience dans le domaine.**

L'importance du Groupe permet d'envisager à terme de 3/4 ans, une évolution de carrière à des postes de responsabilité dans d'autres secteurs (Production - Développement - Ingénierie).

La rémunération est ouverte en fonction des compétences et de l'expérience acquise.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la référence **8616M**.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

---

GROUPE LIMAGRAIN

L'un des premiers groupes semenciers au niveau international

recrute pour son DEPARTEMENT PLANIFICATION STRATEGIQUE et DEVELOPPEMENT

## UN CHARGE D'ETUDES ECONOMIQUES

- Rattaché au Directeur du Département, il se verra confier l'étude de secteurs d'activités ou sociétés et participera aux activités de synthèses économiques et études de développement du département.
- Ces analyses qui s'effectueront sur un plan international auront vocation à évaluer le positionnement stratégique et à orienter les décisions du groupe concernant les activités existantes ou susceptibles d'être développées.
- Il participera à la mise en place du tableau de bord stratégique du groupe.
- Outre les qualités d'analyse, de synthèse et des compétences de généraliste (Economie, Finances, Marketing), ce poste requiert des aptitudes relationnelles et de travail en équipe.

**Profil recherché : ESSEC - ESCP, débutant ou première expérience.**

Le poste est à pourvoir au siège du groupe à proximité de Clermont-Ferrand où les candidatures doivent être adressées sous référence 365/LM : GROUPE LIMAGRAIN - Direction du Personnel - B.P. 51 - 63360 GERZAT.

MEDIA PA

---

*IMPORTANT GROUPE EUROPEEN DE L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE recherche pour son établissement de L'YONNE (200 personnes) un (e)*

## Assistant Fonction Personnel

*Rattaché au Chef du Personnel il sera responsable des tâches administratives de gestion du personnel, paie, suivi des dossiers individuels, rapports, formation. Ce poste nécessite un DUT gestion du personnel. Expérience 2/3 ans souhaitée. Nous offrons : une rémunération liée aux compétences ainsi que de réelles possibilités d'évolution. Avantages : 13e mois - Mutuelle - Participation - Logement possible.*

*Adresser CV, lettre manuscrite, photo, en mentionnant sur l'enveloppe le N° 9550 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra*

---

AUBE recherche

## conseiller en gestion patrimoniale

**Responsable du portefeuille de clientèle haut de gamme pour l'ensemble du département de l'AUBE, il aura pour mission de conseiller et développer cette clientèle privée à hauts revenus ou patrimoine important.**

**Dans ce cadre, il devra se révéler un interlocuteur de plus en plus compétent, sollicité et écouté.**

**Ce poste permettant de réelles perspectives de développement personnel au sein du groupe conviendrait à un candidat âgé de 30 ans environ, diplômé Sciences Po, ESC ou Sciences Eco, ayant le goût des affaires, une excellente qualité de contact, un tempérament mobile et entreprenant, et possédant une bonne maîtrise des techniques financières et fiscales confirmée par une solide expérience bancaire.**

*Merci d'adresser CV, photo et prétentions à la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'AUBE - 269, Faubourg Croncels 10000 TROYES.*

---

## MAXEMBALL

PMI en expansion, leader en France sur marché de l'emballage industriel souple, C.A. : 100 MF, 150 personnes, recherche

## COMMERCIAL

pour poste à terme de Directeur Régional des ventes

Après une période d'apprentissage du produit (6 mois - 1 an), prévoir une implantation dans une grande ville universitaire pour prendre en charge une direction régionale (1/3 France : DIJON, LYON, SUD-EST).

Rémunération ouverte, fonction du candidat.

*PROFIL :*

- 30 ans environ.
- Formation commerciale ou technique : BAC + 3 ou formation supérieure.
- L'anglais serait un plus.
- Expérience commerciale réussie, éventuellement sur un produit industriel, ce qui serait un atout.
- Esprit technique développé.
- Grande mobilité pour déplacements fréquents dans la région.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à

**J. RABOISSON**
Résidence Tivoli
Rue Saint-Gilles
52200 - LANGRES

*sous référence PAPEST/N° 1*

---

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de son expansion, **BOSSARD INTERNATIONAL ENTREPRISE**, filiale de **BOSSARD CONSULTANTS** (un des leaders français en Conseil de Management) recherche pour mener des missions de courts ou longue durée dans les pays en voie de développement, des consultants (juniors et seniors) dans les domaines suivants :

- formation, perfectionnement et gestion du personnel de la fonction publique ;
- finances publiques ;
- décentralisation administrative ;
- redressement et organisation des entreprises publiques ;
- organisation informatique et élaboration de plans directeurs ;
- planification dans les secteurs santé et éducation nationale.

Dans tous les cas, une bonne connaissance de la micro-informatique, la pratique courante de l'anglais et l'aptitude à travailler en équipe, constitueront un plus. Tous les types possibles de collaboration (salarié, free lance...) seront étudiés.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., prétentions sur la base France) sous référence BI002, à Jacques FLAT B.I.E. 12 bis, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

---

La filiale française d'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux, implantée en proche banlieue de Strasbourg, étoffe la structure de son service Engineering/Méthodes par l'intégration d'un

## JEUNE INGENIEUR

De formation supérieure et pouvant faire état d'une première expérience réussie, il prendra en charge la gestion et la réalisation d'importants projets d'investissements mobilisant la large palette des technologies avancées.

Par ailleurs, il alliera souplesse et rigueur dans la conduite de réunions destinées à impliquer positivement les différents décideurs concernés.

De fréquents contacts avec l'étranger impliquent de bonnes bases en anglais susceptibles d'être améliorées.

Poste évolutif pour une personnalité influente et décidée.

Rémunération motivante dans un cadre de travail agréable au sein d'une équipe dynamique.

Votre dossier complet adressé à M. J.-F. JARDINI sera traité rapidement en toute confidentialité.

LILLY FRANCE - Z.I. - 67640 FEGERSHEIM.

MEDIA PA

---

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE DU CHER recherche

## COLLABORATEUR(TRICE)

titulaire DECS.
Ecrire sous n° 7 080 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

---

Cie internationale de chauffage
Groupe SGF Soissons. 02

## CHEF DE FABRICATION

**AM, INSA, ICAM, ENSMM, ESF...**

Notre Société (1 700 pers, 930 MCA, 4 Unités, 50 % du marché français des chaudières fontes), recherche, dans le cadre de la modernisation de son Unité de Soissons (Fonderie petite et moyenne série chaudières et pièces sous-traitance) le :

**CHEF DE FABRICATION du secteur FONDERIE USINAGE MONTAGE.**

Sa *mission* : assurer au moindre coût le plein emploi des facteurs de production (gestion, planification, optimisation de l'organisation, des méthodes, qualité et délais) et l'animation de 125 personnes.

Le titulaire de ce poste sera âgé de + de 30 ans et justifiera d'une expérience d'encadrement de près de 10 ans, impérativement dans la Fonderie.

Sa *rémunération* et son *évolution* seront à la hauteur de ses compétences.

Merci d'adresser votre dossier de candidatue (lettre, CV et salaire actuel) sous réf. 7450 CICM à notre Conseil
17 rue Courmeaux - 51054 Reims Cedex

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

---

Nous sommes à la recherche, pour un organisme de formation basé à TROYES, d'un

## PSYCHOLOGUE H./F.

Ce poste s'adresse à un psychologue de formation, ayant acquis de préférence une première expérience, même courte, et connaissant les méthodes d'évaluation par entretiens et tests.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite ; C.V., photo et prétentions s/réf. 749 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 PARIS Cedex 02.

---

CANNES
Etablissement scolaire privé sous-contrat
(école, collège, lycée)
lycée technique : 1.800 élèves)
recrute en vue
d'ouverture B.T.S. 1re année
section commerciale

## SUP. DE CO.

minimum 35 ans.

Envoyer C.V. + photo :
M. COLOMBAT
Institut Stanislas Cannes,
B.P. 67, 06403 Cannes Cedex.

---





CITRA

*Ile-de-France*

## Commercial bâtiment

*Si vous êtes un vrai professionnel, vous nous connaissez, car vous nous rencontrez.*

*Filiale du groupe SPIE BATIGNOLLES, nous réalisons 2 Milliards de CA en France avec une progression particulièrement significative ces dernières années. Vous connaissez aussi notre niveau d'exigence, nos moyens, nos réalisations et notre conception de l'entreprise.*

*C'est dans cet esprit que nous voulons étoffer notre structure commerciale en région Ile-de-France*

*Votre fonction :*

*• assumer complètement les actions de prospection et les montages d'opérations indispensables à la réalisations de nos objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité,*

*• intervenir pour ce faire dans tous les domaines du bâtiment.*

*Si votre formation d'ingénieur, votre expérience Travaux, Etudes ont été un premier support à votre fonction commerciale actuelle.*

*Si votre poste comporte tous les paramètres de la recherche foncière à la négociation d'affaires TCE.*

*Si vous connaissez bien les décideurs effectifs et que les affaires que vous traitez en sont le reflet.*

*Si en fait, vous êtes un véritable commercial d'Entreprise générale, nos exigences et les vôtres doivent se rencontrer.*

*Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 1116 D à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.*

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

ARCOREM

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PHILIPS recherche

# CONSULTANTS INTERNES EN ORGANISATION

## Ingénieurs Grandes Ecoles débutants ou première expérience

Vous participerez à des actions d'amélioration de la compétitivité, de la flexibilité et des performances dans le milieu industriel. Poste basé à Paris. Mobilité ultérieure vers d'autres responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles à Paris ou en province.

**Les possibilités d'évolution dans une très grande entreprise :**

■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente plus de 30.000 personnes et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL Au niveau mondial, PHILIPS représente 343-000 personnes ; 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 561, Département du Personnel - 50, avenue Montaigne 75380 PARIS Cedex 08.

CONTESSE



L'AVENIR ENTRE VOS MAINS

PHILIPS

# JEUNE EXPERT-COMPTABLE diplômé(e)

Vous aimez approfondir les problèmes comptables complexes.

Vous avez le goût et l'expérience de la rédaction.

Le cas échéant vous êtes intéressé(e) par l'animation de séminaires.

POUR REJOINDRE NOTRE DEPARTEMENT PUBLICATIONS,

Rédacteur notamment du «Mémento comptable», des «Comptes consolidés» et du «Bulletin comptable et financier» (Francis Lefebvre), d'«Audit et controle des comptes» (Publi-Union), etc...

Nous vous proposons de participer à la préparation et à la mise à jour d'ouvrages réputés, en relation avec des auteurs et des praticiens de référence.

Merci d'adresser sous référence R23, lettre manuscrite de motivation, CV et photo à Jean Emmanuel COMBES, 12 rue Marguerite - 75017 PARIS.

cofap

## CHEFS DE REGION Est-Nord

Nous sommes les leaders nationaux dans notre spécialité dans le cadre de notre expansion nous créons [illegible] postes de

# CHEFS DE REGION

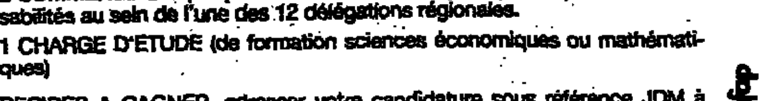
– Vous êtes un professionnel de la vente aux particuliers, vous en maîtrisez les techniques et êtes capables de les faire appliquer par vos collaborateurs.

– Votre disponibilité vous permet d'encadrer de près vos vendeurs et chefs d'équipe.

– Rattaché au Directeur des Ventes vous avez l'entière [illegible] du C.A. de votre région.

Nous vous offrons de réelles possibilités d'avenir dans une société jeune et en pleine évolution.

**Rémunération motivante, Fixe + Intéressement + Frais réels.**



Envoyer votre candidature + C.V. sous la réf. [illegible] à :
ARIES COMMUNICATIONS
298, avenue du Gal de Gaulle - 92140 CLAMART
[illegible]

# ASSURER POUR REUSSIR

JEUNES DIPLOMES. Si une carrière dans un des tout premiers groupes privés d'assurances en constante évolution vous attire,

Si vous avez acquis une première expérience dans le domaine de la santé et/ou de l'assurance,

REJOIGNEZ LE GROUPE VICTOIRE
et son département ASSURANCE DE PERSONNES
en plein essor qui cherche à intégrer:

2 COMMERCIAUX qui après une formation complète prendront des responsabilités au sein de l'une des 12 délégations régionales.

1 CHARGE D'ETUDE (de formation sciences économiques ou mathématiques)

DECIDES A GAGNER, adresser votre candidature sous référence JDM à Madame IMBERT, 52, rue de la Victoire 75009 Paris.

cofap

abeille-paix

---

Nous sommes une banque privée à Paris, filiale d'un groupe bancaire à vocation internationale. Notre Directeur du personnel souhaite accueillir

## un jeune cadre responsable de la formation

Vous définissez le plan pluri-annuel (nous y consacrons 4% de la masse salariale) et en suivez l'application. Vous êtes rapidement associé à d'autres activités : recrutement, gestion des carrières, affaires sociales...

**C'est une bonne opportunité pour un diplômé d'études supérieures, d'au moins 30 ans, ayant déjà exercé des responsabilités similaires dans une banque ou un établissement financier, et soucieux de donner un nouveau développement à sa carrière.**

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4782 LM).

■■■

## cadres débutants ou confirmés dans la fonction personnel

### VOUS NOUS INTÉRESSEZ !

**Nous sommes un vaste groupe diversifié, opérant sur de nombreux sites, en France comme à l'étranger.**

Nous cherchons des collaborateurs capables de prendre en charge tous les volets de la fonction personnel : recrutements, contrats de travail, analyses des carrières, relations syndicales, et de conseiller efficacement nos dirigeants dans la gestion de leurs ressources humaines.

**Si vous êtes débutant, nous vous proposons plusieurs mois de formation à notre siège avant de vous affecter comme adjoint de personnel dans l'une de nos filiales** (réf. 4784 LM).

**Si vous êtes confirmé, nous vous offrons la possibilité de prendre immédiatement la direction du personnel d'une de nos unités** (réf. 4787 LM).

Notre consultante, Mlle A. DANIEL vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

# VIVEZ "HIGH TEK"

Une implantation mondiale - 23.000 personnes. 1,3 Miliard de C.A -, une croissance de plus de 20% l'an ; notre objectif essentiel est de contribuer au progrès dans les domaines de la mesure (oscilloscopes, analyseurs de spectre...) et du traitement de données (l'informatique graphique) au **SERVICE DE LA SCIENCE ET DE L'INDUSTRIE**. Nos cadres évoluent vite dans un contexte jeune et performant avec eux, avec nous **VIVEZ «HIGH TEK» !**

## INGENIEURS COMMERCIAUX

Jeune diplômé ou première expérience de formation **ELECTRONIQUE** *ou de culture scientifique, vous maîtrisez l'anglais et avez la conviction d'être les vecteurs de produits à la pointe de la Technologie.*
Nous vous proposons de vendre au sein de la division instrumentation, des solutions à des problèmes de mesure.

Vos clients, vos prospects, sont des ingénieurs passionnés par leur environnement, nous vous demandons de les comprendre et de les séduire. Pour une réussite méritée, nous vous assurons une rémunération élevée, une voiture de fonction, une formation France ou USA.

Si votre souhait de progresser est aussi ambitieux que notre politique produits, écrivez nous sous réf. M17 à TEKTRONIX - Direction des Ressources Humaines - B.P. 13 - 91941 LES ULIS CEDEX : nous saurons vous convaincre.

Tektronix®

cofap

*Jeunes diplômé(e)s*

# *Nous ferons de vous des « hommes et des femmes d'affaires »*

*C'est l'envergure qu'il faut à nos ingénieurs commerciaux pour être les conseils des directions générales d'entreprises qui nous font confiance.*

*Car les solutions informatiques que nous leur vendons pour améliorer leur productivité sont les clefs de leur compétitivité et de leur avenir.*

*Vous batirez votre réussite sur vos compétences, votre rigueur intellectuelle mais aussi sur vos capacités d'innovation.*

*Digital vous consacrera 10 mois de formation pour commencer,* ***avant que nos affaires deviennent... votre affaire.***

*Ecrivez à Marie-Claire SAN QUIRCE, sous référence MON 162, Service Recrutement, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux, 91004 EVRY CEDEX.*

CURRICULUM

N° 2 mondial de l'informatique

*Bougez, Vivez...*

digital

# Pourquoi PICODATA ?

## Conseil en systèmes d'information - Ingénierie informatique

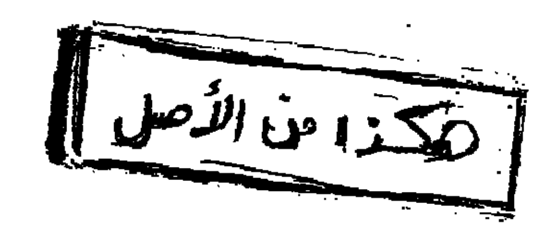
- **qualité de l'équipe** : 15 ingénieurs et analystes-programmeurs dont 3 X, 1 HEC, 1 CENTRALE,...
- **qualité des clients** : DG d'entreprises renommées
- **innovation** : systèmes d'information et réseaux de grandes entreprises, micro, vidéotex, carte à mémoire
- **croissance** : CA HT (MF) 1982 : 0,3 1983 : 1,9 1984 : 3,6 1985 : 7,4 1986 (prévu) : 13

**2 INGENIEURS CONSULTANTS 210 000 F et +**

**1) GESTION DE PRODUCTION. 2) CONTROLE DE GESTION.**
Ecole d'ingénieurs + 3 ans d'expérience. Evolution rapide des responsabilités.

Adresser C.V., prétentions, disponibilité ou téléphoner
à PICODATA, 6, rue F. Gillot - 75015 PARIS - Tél. : 42.50.84.10

PUBLICITÉ



هكذا من الأصل







# Chef de produits V.P.C. sur un créneau porteur

Notre filiale VENTE DIRECTE ET V.P.C. (930 MF de C.A.) développe avec succès et profit des produits d'édition très diversifiés et a su se placer en position de leader sur ses marchés.

Responsable de vos produits de A à Z, vous analyserez le marché, définirez les produits et leur stratégie, conduirez leur évolution. Créatif, vous lancerez de nouveaux produits et vous imaginerez de nouveaux modes de recrutement et de fidélisation de la clientèle. Bien sûr, vous le ferez avec rigueur et réalisme en vous appuyant sur une équipe performante et sur le potentiel du Groupe HACHETTE.

Formé par une Ecole supérieure de Commerce, vous cherchez un environnement ouvert. Nous attendons votre talent, vos idées, votre compétence des nouvelles techniques de V.P.C. (au moins 3 à 5 ans d'expérience, quel que soit le produit).

Merci de nous adresser votre dossier complet, sous la réf. 6037, à HACHETTE - Gestion des Cadres - 12, rue François-1er - 75008 PARIS.

HACHETTE

# Développez et communiquez notre projet d'entreprise

## Responsable de la formation et de la communication interne.

De par votre expérience, vous êtes reconnu comme un homme de personnel. Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière.

Au sein de la Division du Personnel et des Relations Sociales, dans le cadre de notre projet d'entreprise, vous prenez en charge la formation auprès des différentes directions ; vous favoriserez ainsi la réflexion sur les problèmes de développement du personnel (appréciation, mise en oeuvre d'actions de formation et animation). En outre, votre mission vous conduira à développer nos outils de communication interne.

Diplômé d'Etudes Supérieures I.E.P. ou 3e cycle, vous avez une première expérience significative de la fonction.
Votre autorité naturelle et vos capacités de contact vous permettront de réussir au sein de notre équipe et d'évoluer dans un environnement dynamique.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. 4096 M, V.A.G France, Division du Personnel et des Relations Sociales, BP 62, 02600 Villers-Cotterêts.




V.A.G France




# Voici 25 ans que nous faisons cohabiter les Français. Vaste programme !

**ALEXANDRE TIC S.A.,** Conseil en recherche de cadres et de dirigeants, fondé début 1961, fête en souriant son 25e anniversaire.

**MERCI** aux 3 000 entreprises qui nous ont élus. Merci à leurs dirigeants qui, pendant ces 25 années, nous ont accordé leur confiance pour répondre à leurs besoins en hommes et en femmes de talent.

ALEXANDRE TIC, POUR CÉLÉBRER VOS 25 ANS DE MANDAT, TROUVEZ-MOI DONC, VITE FAIT, UNE TRENTAINE DE MINISTRES UNE VINGTAINE DE SECRÉTAIRES D'ÉTAT ET UN PREMIER MINISTRE À LA HAUTEUR !

**Merci** à nos consultants, liste gagnante de 21 hommes et femmes. Ce sont de bons professionnels, nous le sommes par eux.

**MERCI** aux dirigeants et aux cadres, ils dépassent sans doute la dizaine de milliers, qui nous ont de même fait confiance, en répondant comme "candidats" à nos appels, et dont nous avons su comprendre les projets. Merci à ceux dont nous avons provoqué l'heureuse cohabitation avec les entreprises qui nous confient des mandats de recherche.

**MERCI** à ce journal avec qui, pendant toutes ces années, nous avons été fiers de faire notre métier.

Merci à Syntec Recrutement, notre syndicat, qui a su donner ses lettres de noblesse à notre profession.

**MERCI À L'HEXAGONE**

Depuis 25 ans, nous pensons que la recherche de cadres et de dirigeants n'est pas une mode parisienne mais, en tous points de France, le besoin de patrons soucieux de trouver à leurs côtés un conseil disponible. Nous sommes déjà à Paris, Lyon, Lille, Nantes, Grenoble et ça continue !

En avant pour 25 nouvelles années d'efforts et de réussite, ça ne va pas être triste !

# A.GARBARINI S.A.

conçoit, développe et commercialise une gamme complète de systèmes de régulation de trafic informatisés. Leader de la profession, notre Société recherche

## CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

**BASÉS à PARIS**

*PROFIL :*
- Homme de terrain, motivé, dynamique, battant.
- Possédant une bonne formation technique, électronique, informatique, sanctionnée par diplômes.
- Ayant déjà une expérience commerciale.
- Possédant le goût des responsabilités et l'esprit d'équipe.
- Grande disponibilité.

*SA MISSION :*
- Il aura la responsabilité d'un secteur.
- Sa clientèle : *Administrations, D.D.E., Villes, Collectivités, Transports et Bureaux d'Etudes etc...*
- Il sera en permanence à l'écoute du marché.

*PROPOSITION :*
- Rémunération attractive et motivante en fonction de la qualification.
- Frais de déplacements assurés par la Société.
- Possibilité de promotion.

Adresser lettre manuscrite de présentation et C.V. détaillé + photo à :
A. GARBARINI S.A. - 48-54, rue du Mans - 92400 COURBEVOIE

*DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE « COMMODITIES » SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE TRADING*

recherche pour son bureau de Paris

## INTERNATIONAL COMMODITIES TRADER

**LE CANDIDAT :**
- sera âgé de 35 ans environ ;
- diplômé études supérieures ;
- parfaitement bilingue anglais (+3e langue) ;
- surtout ayant une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans le négoce international des « COMMODITIES », en particulier dans le domaine de produits carnés ;
- la connaissance des marchés africains, méditerranéen et Moyen-Orient seront un plus.

**SA MISSION :**

Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur du bureau de Paris, il aura pour mission :
- de mettre en place la structure nécessaire à l'accomplissement de sa tâche ;
- d'assurer la coordination de la production et de la commercialisation sur le marché international ainsi que le suivi d'exécution des contrats qu'il aura à décrocher ;
- d'assurer complètement la viabilité de son centre de frais en accord avec un budget préalablement défini.

Adresser C.V. détaillé sous n° 7096 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

# INFORMATICIENS D'ETUDES

Nous souhaitons des candidats à fort potentiel, capables d'évoluer vers des fonctions de responsabilité. Leurs qualités humaines, leur aptitude à la communication seront des facteurs déterminants.

Le CAM, informatique de la Caisse des Dépôts recherche pour sa Direction des Applications

## ANALYSTES CONCEPTEURS
- Ingénieurs diplômés ou équivalent.
- 3 ans d'expérience dans le développement d'applications informatiques.

Réf. ACM-03

## ANALYSTES PROGRAMMEURS
- DUT, MIAGISTES ou équivalent, débutants ou 1 an d'expérience.

Réf. APM-03

## ANALYSTES EXPÉRIMENTÉS
- DUT, MIAGISTES ou équivalent.
- 2 ans d'expérience en informatique de gestion.

Réf. AEM/03

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, prétentions) sous la référence choisie au CAM, Direction du Personnel, pièce 3204
4, rue Berthollet – B.P. 18.
94114 Arcueil Cédex.

CAM

LE CAM : LA DIVERSITE INFORMATIQUE

# Rejoindre à Romainville notre laboratoire d'analyse structurale par R.M.N.

Vous avez une formation minimum Doctorat 3ème cycle et vous possédez une solide expérience des techniques modernes de la R.M.N. (séquences d'impulsions, R.M.N. bidimensionnelle...) appliquées en particulier à l'analyse de macromolécules biologiques.

Au sein d'une équipe de plusieurs cadres et techniciens et sous la responsabilité du chef de laboratoire, vous effectuez des travaux de recherche sur la structure et la conformation de ces macromolécules, vous assurez une partie des prestations "analyse de produits organiques de synthèse" effectuées par ce laboratoire au profit des chercheurs.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence 104M à Michel BALLAGNY - Roussel Uclaf - Direction du Développement et de la Gestion des Cadres, 35, boulevard des Invalides 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

## Conquérir les professions libérales...

Crédit Agricole de l'Indre, avec plus de 500 personnes, 100 000 clients, nous représentons une part de notre marché local que nous évaluons à 60 %...

Afin de réussir sur le marché des professions libérales, nous avons besoin d'un banquier, homme (ou femme) de vente pour convaincre ! Votre mission sera de concevoir et appliquer dans un esprit marketing un plan d'action pour attaquer ce marché. Bien sûr, vous saurez aussi fidéliser votre clientèle, la développer à travers nos agences, apporter à ses problèmes financiers et bancaires les solutions utiles.

28 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur plutôt Ecole de Commerce; vous avez une expériene de 3 à 5 ans de vente de produits bancaires ou financiers en clientèle privée. Vous avez aussi si possible des connaissances en fiscalité. Dynamique, sûr de vos qualités commerciales et techniques, vous réussirez dans ce poste basé à Châteauroux.

Votre rémunération, nous en parlerons...

Merci d'adresser, lettre, CV et photo. Nous vous assurons confidentialité et réponse. Réf. 1334 M.
24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

**Bernard Julhiet Psycom**

MEMBRE DE SYNTEC

---

PARIS

**Importante société de NEGOCE INTERNATIONAL**
**– Produits Tropicaux –**
recherche un

## Jeune diplômé d'études supérieures
### – à dominante économique –

Après formation aux interventions sur les marchés internationaux des denrées alimentaires, il sera très directement associé aux activités de la Société.

**Ce qui est indispensable pour cette fonction :**
- un esprit mobile, rigoureux et lucide, apte à saisir l'essentiel des données recueillies,
- des capacités de décisions raisonnées et rapides,
- des qualités de contacts et de négociation,
- une grande disponibilité,
- la pratique courante de l'anglais ; autres langues appréciées.

Une première expérience des affaires est souhaitée, mais non indispensable.
Cette activité implique des déplacements et de nombreuses relations avec des organismes gouvernementaux et des exportateurs privés.

Adresser lettre man., CV détaillé et photo, sous réf. 71713M, à R. VERDET,
Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

**sélé CEGOS**

Membre de SYNTEC

Publival

---

Le département du Val-de-Marne organise un concours pour le recrutement

## D'ATTACHÉS

du cadre départemental à partir du 22 mai 1986

Conditions :
- être âgé, au 1er janvier de l'année du concours, de moins de 35 ans, (sauf dérogations prévues par les textes) ;
- être titulaire de l'un des diplômes requis pour le premier concours d'entrée aux Institut Régionaux d'Administration ;
- être de nationalité française.

Date limite de retrait des dossiers d'inscription :
vendredi 18 avril 1986
délai de rigueur

Date limite de clôture des inscriptions :
vendredi 25 avril 1986, à 16 heures, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi

Pour tous renseignements s'adresser à :

Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau du Recrutement
4e étage, Bureau 405
Av. du Général-de-Gaulle
94011 Créteil Cedex
Téléphone : 48-98-94-00
postes 24-92 ou 24-05.

---

Dans le cadre de l'expansion de notre département GÉNIE LOGICIEL, nous recherchons

## ingénieurs informaticiens

**GROUPE SYSECA**

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, maîtrise.
De 4 à 5 ans d'expérience.
Désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- traduction de langages
- systèmes d'exploitation (UNIX)
- moniteur temps réel
- analyseur de complexité
- atelier logiciel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 173/FM à GROUPE SYSECA - Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (280 MF de C.A., 800 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

---

Association recherche pour son secteur « Législation Sociale »

## INFORMATEUR(trice)

Juriste à mi-temps (18 h 45)
Titulaire d'une maîtrise en droit social
Adresser lettre et C.V. au : CNIDF. B.P. 470-08
75366 PARIS Cedex 08.

---

## L'AIR LIQUIDE

*Spécialiste mondial des gaz industriels*
*25.000 personnes dans 55 pays*
*recrute pour la*
*Direction des Services Juridiques du Groupe*

## JURISTE CONFIRMÉ
## "ACCORDS COMMERCIAUX"

*Il contribuera à l'étude et à la réalisation d'accords nationaux et internationaux à caractère essentiellement commercial en liaison avec l'ensemble du groupe en France et à l'étranger. Il participera à l'établissement de la politique contractuelle fixée par la Direction Générale et veillera à son application.*
***Docteur en Droit et Diplômé de préférence de Sciences Po Paris,*** *il aura une* ***expérience d'au moins 5 ans*** *au sein des Services Juridiques d'un Groupe Industriel International.*
*Il aura une connaissance approfondie du Droit Commercial sur le plan national et international ainsi que du droit de la concurrence et de la consommation.*

*Pour ce poste basé au siège social à* ***PARIS 7e*** *une bonne connaissance de* ***l'anglais est indispensable.***

*Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo en rappelant la référence JM à* ***L'AIR LIQUIDE*** *D.R.H.P.*
*75, quai d'Orsay 75321 PARIS Cédex 07*

Jonction

---

CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION

## Ingénieur commercial bâtiment

Nos commerciaux sont des négociateurs de haut niveau, capables d'appréhender des marchés complexes et différents, et de négocier des contrats importants sur un secteur d'activité déterminé. Ils prennent également la responsabilité du bureau d'études de prix.

Ingénieur, votre expérience commerciale de 5 ans dans le bâtiment, vos qualités de gestionnaire rigoureux, ainsi que votre potentiel d'évolution font de vous notre candidat.

C.B.C. Services, spécialisé dans les travaux de rénovation des bâtiments existants en région parisienne, connaît un développement important.
Les raisons de cette réussite : une équipe jeune et soudée, une approche différente, un marché en forte expansion.

Pour un premier contact, envoyez votre CV, sous référence 8977,
à Annie Picot,
Direction des Ressources Humaines
C.B.C., 29-31 rue de l'Abreuvoir,
92100 Boulogne.

**CBC**

---

Association culturelle nationale recherche pour son secteur Formation Séjours Culturels

## SON/SA RESPONSABLE DE SERVICE

Expérience indispensable
Envoyer candidature et C.V. sous n° 7.094 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

Notre groupe est le premier mondial du contrôle et de la certification

SA DIVISION PRODUITS AGRICOLES recherche

## UN INGÉNIEUR AGRI/AGRO

Qui supervisera son service « produits agro-alimentaires ». Basé à Paris, c'est un ingénieur qui a une expérience de 2 à 3 ans du marketing ou de la vente et qui pratique l'anglais. La rémunération prévue est de l'ordre de 130.000 à 170.000 F/an dans un groupe en expansion rapide.

Les intéressés sont priés d'adr. C.V. et prét. à S.G.S. QUALITEST, Division du Personnel, 16, rue du Louvre, 75001 PARIS. Discrétion assurée.

---

## Chambre Syndicale des Banques Populaires

Le responsable du Département ECONOMIE SOCIALE et Actions Spécifiques renforce son équipe et recherche

## UN CHEF DE PROJET

pour :
- étudier
- coordonner
- conduire les projets qui lui sont confiés dans le cadre d'une mission générale de RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

De formation supérieure (Sup. de Co, IEP, Sciences Eco) vous avez 5 à 8 ans d'expérience bancaire ou similaire impérativement.
Vous aimez le travail en équipe et avez l'énergie d'aller jusqu'au bout de vos projets.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Envoyez CV, photo et prétentions à Catherine VAYNE sous réf.ES. - **Chambre Syndicale des Banques Populaires** 131 avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17.

**Banque Populaire**

***UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.***

---

ASSOCIATION GESTIONNAIRE de foyers d'hébergement pour travailleurs immigrés, recherche pour ses foyers, des

## GESTIONNAIRES

ayant le sens du contact. Gestion informatisée.

Logement de fonction sur foyer dans appartement confortable. Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscr. et photo ainsi que prétentions à : A.D.E.F., 16, rue du Plâtre, 75004 Paris.

---

Prestataire de Services rech. pour son service commercial PARIS-2e

## HOMME

25-35 ans, expér. commerciale esprit d'équipe. Bonne expression orale et écrite
Adresser lettre manuscr., C.V. et photo ss réf. 3.800 à Contesse Publicité
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

---

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

## OPÉRATEUR DE TRÉSORERIE

pour opérations de courtage sur marché monétaire international
Niveau universitaire
Anglais courant EXIGÉ
Expérience de 2 ans minimum indispensable marché monétaire international
quartier Opéra
Env. C.V. et photo, ss réf. 4.315 à Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

---

## BULL CP8

**Leader sur le marché de la carte à microcalculateur, recherche des :**

## INGENIEURS QUALIFICATION SYSTEMES

avec quelques années d'expérience en logiciel (utilisation de langages évolués et assembleur), vous souhaitez vous orienter vers la qualification.
Responsable et autonome, vous travaillerez en étroite collaboration avec les concepteurs logiciel dès l'élaboration des spécifications techniques.
La qualité étant le premier impératif de nos produits, vous veillerez à ce qu'elle reste un objectif constant dans notre entreprise en plein essor.

Veuillez transmettre votre candidature sous réf. 274 à :

G. LAVERGNE - Bull CP8
Rue Eugène Henaff
B.P. 45
78193 TRAPPES CEDEX.

**Bull**

---

## jeunes ingénieurs mécaniciens et thermiciens

Serete Ingéniérie (800 personnes) réalise de grands projets industriels : bancs d'essais des moteurs de la fusée Ariane, complexes chimiques et pétrochimiques, salles blanches pour l'électronique, usines pharmaceutiques.
Pour consolider son avance, Serete renforce son potentiel jeunes Ingénieurs débutants ou ayant acquis une première expérience dans les domaines suivants :

**Installations de production et de distribution de fluides dans le domaine industriel.**

Vous aspirez aujourd'hui à prendre en charge des missions plus globales de diagnostics, confirmer vos compétences et valoriser un savoir-faire en découvrant des horizons technologiques nouveaux. Merci d'envoyer votre candidature à SERETE, Service du Recrutement, 86, rue Régnault, 75013 Paris en précisant la référence 85.00-M






هكذا من الأصل





OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

## LA CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

La CCBP est l'un des Organismes Centraux du Groupe qui compte 38 Banques Régionales, 1850 agences, 28.500 collaborateurs. Elle recherche pour PARIS son

# DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES.

Rattaché au Directeur Général, il aura pour mission :
- de développer une gestion prévisionnelle du personnel (1400 personnes, 30% de cadres) : prévision et gestion des effectifs, conseil auprès des différentes Directions, gestion des carrières et de la mobilité,
- de coordonner et d'animer en fonction de la politique définie, les services de personnel existants (au total environ 30 personnes) : recrutement, administration, formation, relations avec les partenaires sociaux,
- de développer une politique et des actions de communication interne et de motivation cohérentes avec les objectifs de l'entreprise.

Ce poste convient à un professionnel ayant 10 à 15 ans d'expérience dans la fonction personnel, possédant des qualités d'animation, de communication, de rigueur et de préférence une expérience du milieu et des fonctions bancaires.




La rémunération sera fonction du niveau d'expérience.

Envoyez lettre de candidature manuscrite, C.V. et rémunération actuelle à T. du Chéné - **Chambre Syndicale des Banques Populaires** - 131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17.

***UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.***

---

## ecofor

**Notre identité** : Société de distribution de formation.
**Notre philosophie** : La formation dans l'entreprise est un investissement prioritaire.
**Notre stratégie** : Devenir l'interlocuteur privilégié des entreprises qui veulent optimiser leur investissement formation.
**Notre crédibilité** : Celle du groupe international très performant au sein duquel nous évoluons

Si cette présentation vous attire, devenez notre

# FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

**Votre mission** : En gérant votre budget avec autonomie, vous devrez développer votre clientèle PME-PMI en FRANCE selon des objectifs de progression très rapide.
**Votre profil** : Agé de 30 ans environ et de formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce), vous êtes ambitieux, enthousiaste, responsable et vendeur.
**Votre expérience** : 3 à 5 ans de sérieuses références dans la vente de services (société de formation, SSII, etc...).

**ECOFOR, le Sens de l'Orientation**

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence 1330 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

Actiman

---

**Nous sommes la filiale solide et puissante — C.A. de 700 MF, effectif de 1 000 personnes, 40 sociétés — d'un Groupe d'envergure internationale.**

Notre stratégie de croissance externe, l'intégration de nouvelles Sociétés nous conduisent à renforcer notre Direction Administrative et Financière et nous vous proposons de nous rejoindre pour

## Créer la fonction juriste d'affaires

**300 000 F**

Motivé et compétent, vous serez le responsable :
du montage des dossiers lors de fusions, d'acquisitions ou de créations de Sociétés (aspects juridiques et fiscaux) ; de la redaction des contrats de toute nature : foncier, commercial, droit des sociétés... ; de la préparation des Conseils et Assemblées.

Vous assumerez le suivi des contentieux avec les avocats.

Vous gérerez les assurances pour le Groupe après définition des risques à assurer.

Votre formation minimum Maîtrise, complétée par une solide expérience professionnelle, vous permettra pour ce poste, basé en banlieue Ouest de Paris, de créer et animer ce nouveau département.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel), sous la réf. S/JA/LM, à notre Conseil Chantal Beauvais, qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



**Raymond Poulain Consultants**
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

---

FÉDÉRATION VEUVES CIVILES recherche

## COMPTABLE

A MI-TEMPS avec expér. DECS souhaité. Ecrire avec C.V. : FAVEC 28, place Saint-Georges, 75009 PARIS.

---

Sté de presse cherche

## RÉDACTEUR ÉCONOMIQUE

poste mi-temps, à domicile informations politiques et économiques sur les DOM-TOM Adr. C.V. et prét. ss nº 3.267 AMEP P.A. 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

---

## UAP PARIS

offre poste d'avenir à homme de terrain rodé aux techniques ciales. tél. 42-47-27-78 ou C.V. 1, rue Taitbout, Paris-9ᵉ.

---

Société Française
active sur une cinquantaine de pays
(15 filiales, 10 000 employés,
CA consolidé 3 milliards de F)
recherche pour son siège à Paris

## Juriste d'Entreprise

**± 225 KF**

- Votre formation : DESS, doctorat en droit des affaires, licence en droit + Sciences Po. Langue anglaise parfaitement maîtrisée.
- Votre expérience : 3 à 5 ans en cabinet juridique réputé ou en grande entreprise privée à vocation internationale.
- Votre personnalité : disponible, rapide, adaptable.
- Vos responsabilités :
  • conseiller nos directeurs de filiales en France et à l'étranger.
  • suivre tous les contrats du groupe ainsi que les assurances.
  • gérer le personnel du siège et les services généraux.
  • tenir les assemblées et conduire toutes études juridiques.

Envoyer CV + photo à : CFFR
37 C3, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris
Réponse assurée. Discrétion garantie.

---

### propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demander une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

### travail à domicile

Artisans effectue tous travx de traitement du texte et dactylographie. Tél. 34-81-14-22.

### DEMANDES D'EMPLOIS

## COMPTE-CLÉS

NÉGOCIATEUR CENTRALE ACHAT
Grande dist., 12 ans expérience dans sté 60 commerciaux exclusifs cherche PME désirant introduire ses produits ou conforter sa position nationale dans la grande distribution.
Ecrire sous le nº 6888 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

---

LE CENTRE DES MATÉRIAUX DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE PARIS

RECHERCHE

# UN CHERCHEUR ENSEIGNANT

30 ANS ENVIRON

Ayant une expérience (doctorat, publications) en Métallurgie Mécanique et Structurale pour être associé à la Direction d'une équipe de jeunes chercheurs en formation doctorale. Il sera également CHARGÉ DE COURS dans la formation des Ingénieurs-Elèves et dans les formations de 3ᵉ cycle auxquelles est associé le Centre.

# DE JEUNES INGÉNIEURS

Issus de GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ou titulaires d'un DEA en sciences des matériaux souhaitant préparer un DOCTORAT de L'E.N.S.M.P. en SCIENCES ET GÉNIE DES MATÉRIAUX. Les travaux proposés concernent LES NOUVEAUX MATÉRIAUX (alliages métalliques à hautes performances, composites, céramiques techniques...) et sont réalisés en étroites relations contractuelles avec l'INDUSTRIE NATIONALE ET INTERNATIONALE. Pour cette formation le Centre des matériaux propose des bourses de recherche (88 116 F an net) et des contrats industriels de formation par la recherche (CIFRE).

Renseignements et envoi de C.V. détaillé + photo : Centre des Matériaux de l'ENSMP, BP 87 – 91003 EVRY CEDEX. TÉL. (1) 60-76-30-40.

---




**PRODUITS ADHESIFS**
**70 Kms Ouest Paris**




## Celui par qui les produits nouveaux arrivent...

Vous serez, près de la Direction Générale, le moteur de la diversification de nos produits et de nos marchés. Votre fonction :

## Ingénieur marketing nouveaux produits

La trentaine, de formation supérieure technique, commerciale, ou marketing, vous avez depuis 5 ans, exprimé vos talents dans une fonction de Chef Produits, plus spécifiquement orientée sur la Recherche et Développement d'application de produits ou de marchés nouveaux.

Vous êtes allé de la conception jusqu'à la commercialisation de produits techniques, vous appuyant sur un marketing moderne, de préférence au sein de PME/PMI de l'industrie chimique ou para-chimique. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Notre Société (50 personnes - 60 M CA) fabrique et distribue des colles et des peintures pour l'industrie du Bâtiment. Sensibles à l'esprit d'équipe, bénéficiant d'une solidité financière, nous nous donnons les moyens de projeter, mais aussi de réaliser notre avenir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et salaire) sous référence 7425 SM à notre Conseil - 56 avenue de Wagram - 75017 Paris.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

**MORENO CONSULTANTS**
REIMS - PARIS - LYON

---




recherche pour son
SERVICE ETUDES

## JEUNE INGENIEUR POUR DEVELOPPEMENT LOGICIELS

Connaissance micro-processeurs, temps réel.
Expérience HARD indispensable.
Lieu de travail : IVRY SUR SEINE.

Adresser votre cadidature s/réf. 4325 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

CONTESSE

---

Important groupe sidérurgique Etoile recherche

## CHARGÉE D'ÉTUDES DE MARCHÉS

Formation économique, relations extérieures, connaissance italien si possible. Débutante acceptée. Envoyer C.V. + prétentions à SIDERFRANCE, 54, avenue Marceau, 75008 Paris.

---

Constructeur informatique recherche URGENT

## 2 INGÉNIEURS

LOGICIELS diplômés
Libre de suite. 47-84-74-52.

### secrétaires

Entreprise Bâtiment proche Eglise de Boulogne-92, rech.

## UNE SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO expérimentée pour secrétariat technique et administratif. Débutante s'abstenir.
Adress. C.V., photo et prét. A.M.P. sous réf. 1.292/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

---

### formation professionnelle

LE DÉPARTEMENT SINEGE DE L'INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT propose à des cadres expérimentés (H.-F.) en évolution professionnelle un stage de perfectionnement

**MÉTHODES DE MANAGEMENT INNOVER ET NEGOCIER**

Durée : 12 semaines + 4 semaines optionnelles en entreprise
Date de début : lundi 7 avril 1986. Lieu : Lyon.
Pour information sur le programme, les conditions de participation et les madalités de prise en charge, contacter : Marie-Renée ROLLET ou Michel ALLAFORT, 78-42-29-53.

INSTITUT DE GESTION ET DE MANAGEMENT (IGM)
55, montée de Choulans, 69323 Lyon.

---

Ingénieurs, Techniciens supérieurs, ne vous laissez pas dépasser par l'évolution technologique...

Votre statut de salarié vous permet de prendre un CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION, pour suivre, en étant rémunéré, une des deux formations longues et diplômantes mises en place par L'UNIVERSITÉ LYON-1, dans le domaine de la productique (informatique industrielle, CFAO, GPAO, automatisation, robotique...) :
— Pour ingénieurs et maîtrises scientifiques :
**Le DESS méthodes modernes de la production ;**
— Pour techniciens sup. génie mécanique ou électrique :
**Le Diplôme d'Agents de Développement en Productique.**

Dépôt des candidatures avant mi-avril.
Renseignements service de la formation continue.
Tél. : 78-89-98-74.

---

## IFACE
## Formation de Formateurs
(stage rémunéré)

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. est un établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2ᵉ cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat.

*Les inscriptions seront closes le 30 avril.*

*Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris Tél. 43.55.39.08 poste 1207*

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

# L'immobilier

### appartements ventes

**4ᵉ arrdt**

## HOTEL COLBERT

Dans somptueuse restauration DBLE SÉJOUR + CHAMBRE, JARD. PRIVATIF, parking. EMBASSY - 45-62-16-40.

**7ᵉ arrdt**

DUROC, bel imm. pierre de taille, 155 m², 5 p. + service. 46-33-29-17 - 45-77-38-38.

**10ᵉ arrdt**

Particulier vd 10ᵉ Goncourt 2 p. 45 m², clair, calme, sans vis-à-vis, parfait état, cave. 350.000 F. Tél. : 42-05-29-34 apr. 19 h.

### appartements achats

## ORPI

1ʳᵉ force de vente à PARIS recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE

## ORPI - 45-88-77-95

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

## PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft. ADRESSEZ-VOUS A

## IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Recherche URGENT, 110 à 140 m² Paris, préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, 8ᵉ. Paie comptant. 48-73-20-67.

### locations non meublées demandes

**Paris**

Pour cadres et personnel mutés BANQUE FRANÇAISE rech. appts à louer toutes catégories, villas, Paris et banlieue. Tél. : 45-03-30-33.

## EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de stés multinationales.

## 45-62-78-99

### locations meublées demandes

**Paris**

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

### viagers

## ÉTUDE LODEL

Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

### immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1876
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

### bureaux

*Locations*

## SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs
Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation ........ 43-41-81-81

## ÉTOILE

## BUREAUX

MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU

SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT - TELEX
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou

## SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

## CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

## ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL

## DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.

## 43-55-17-50

## DOMICILIATION 8ᵉ, 2ᵉ

Secrétariat, tél., télex. Location bureaux. Toutes démarches pour constitution de sociétés.

## ACTE - 43-59-77-55

### propriétés

PRÈS ST-NOM-LA-BRETÈCHE (78). PROPRIÉTÉ 8 pièces, PARC 2 HA. VUE DÉGAGÉE. M.B.I. (1) 42-25-04-44.



# économie

## REPÈRES

### Dollar : léger glissement à 6,92 F

Le dollar a légèrement baissé sur les places européennes ce lundi 17 mars, revenant, à Francfort, de 2,26 DM à 2,2540 DM, et à Paris, de 6,95 F à 6,92 F. A Tokyo, son glissement s'est nettement accentué, à 175,40 yens, record historique, contre 177 yens, ce qui a conduit le ministère des finances japonais à demander une intervention concertée des banques centrales pour stopper une baisse qu'il juge inquiétante pour l'économie japonaise. Au lendemain des élections, le franc se tenait très bien, le cours du mark fléchissant même à 3,0740 F, contre 3,0770 F.

### Chômeurs indemnisés : baisse de 0,6 % en février

Le nombre de chômeurs et de préretraités indemnisés par l'UNEDIC a diminué de 0,6 % en février, indiquent les statistiques mensuelles publiées le 14 mars. 2 096 817 personnes avaient reçu une allocation, contre 2 109 914 personnes en janvier dernier. « *Cette baisse est inhabituelle à cette saison* », souligne le communiqué. Par rapport à l'an passé, le flux des dépôts de dossiers a baissé de 2 % pour s'établir à 310 722. Si l'on tient compte des chômeurs qui seront indemnisés avec effet rétroactif, ce sont 2 368 200 personnes, au titre du mois de février (– 2 % en un mois, – 0,3 % en un an, que l'UNEDIC rétribuera). A la fin de février, on comptait 1 751 300 demandeurs d'emploi indemnisés, 614 700 préretraités et 2 200 bénéficiaires d'une indemnité de formation.

### Sans - emplois : un taux de 21,74 % en Espagne

Le nombre des sans-emplois a augmenté de 0,17 % en février, pour toucher 21,74 % de la population active espagnole. Un chiffre qui, selon le ministère du travail, traduit pratiquement une stabilisation de la poussée du chômage. Au total, 810 345 chômeurs ont été officiellement recensés de l'autre côté des Pyrénées.

### Couverture conventionnelle : seuls 4,4 % des salariés en sont dépourvus

Selon une enquête du ministère du travail réalisée en février 1985, 86,4 % des salariés employés dans les établissements de plus de dix salariés bénéficient désormais des dispositions d'une convention collective de branche, contre 80,1 % en 1981 (dans le tertiaire, la proportion passe de 71,6 % en 1981 à 85,2 % en 1985). Si l'on tient compte des conventions collectives de branche, des accords professionnels d'entreprise ou d'établissement, seuls 4,4 % des salariés (environ 400 000 personnes) demeurent dépourvus de toute garantie conventionnelle. En 1981, selon le ministère, les chiffres correspondants étaient de 1 133 000 et de 11 %.

## LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE

## Une grippe de 950 millions de francs

Stabilisation des versements aux hôpitaux, croissance accélérée des remboursements pour la médecine de ville, due en partie seulement à une épidémie de grippe au premier trimestre (1) : tels sont les faits marquants qui ressortent de l'analyse des dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés en 1985 faite par les statistiques de la caisse.

Les dépenses totales comptabilisées marquent une baisse de 0,3 % en francs constants par rapport à l'année précédente, alors qu'elles avaient augmenté de 4,2 % en 1984. Mais cette stabilité « *en partie artificielle* », cache une légère hausse. Elle tient en effet à une baisse de 5,9 % des versements aux hôpitaux publics, elle-même « *en partie artificielle* » : on a modifié en 1985 la répartition de ces versements entre les différentes caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants, etc.) et l'on a reporté sur l'exercice 1986 le paiement de 2,9 milliards de francs dûs sur la dotation de décembre 1985. Après correction, on peut estimer que les versements aux hôpitaux publics ont en fait augmenté de 5,6 % en francs courants, soit une quasi-stabilité en francs constants.

Pour le secteur hospitalier privé, d'autre part, les versements ont augmenté de 7,7 % en francs courants (frais de séjour + honoraires des praticiens) contre 12,2 % en 1984, soit, en francs contants, 2 % au lieu de 4,8 %, une décélération dûe à un ralentissement de l'activité des cliniques l'an dernier. Au total donc, une stabilisation des dépenses plutôt qu'une baisse, ce qui représente déjà un résultat remarquable.

Cependant, grippe mise à part, le nombre des visiteurs a de nouveau augmenté après une année de baisse, et ceux des actes de radiologie (+ 7,1 % contre + 5,8 % en 1984) et des consultations ont continué d'augmenter, tandis que diminuait celui des actes d'exploration technique par suite de la modification des tarifs de l'électro-cardiographie.

Avec cet accroissement du nombre d'actes, supérieur à celui des médecins, et avec les revalorisations tarifaires, les recettes des praticiens ont davantage augmenté en 1985 qu'en 1984 : + 7,3 % en francs constants. On peut donc en déduire que l'année n'a pas été mauvaise ; reste à savoir si ce fût le cas pour toutes les catégories.

Les dépenses dûes aux prescriptions des médecins qui s'étaient déjà accrues assez fortement en 1984 ont atteint l'an dernier des niveaux encore plus élevés : taux records pour les actes infirmiers (+ 17,7 % en francs courants) et les médicaments (+ 14,8 %), malgré des baisses de remboursement dans ces deux secteurs, une stabilité des prix des médicaments et une revalorisation relativement faible de la plupart des actes infirmiers. Cependant, selon les statisticiens de la CNAM, la généralisation du tiers-payant dans certains départements où il n'était que partiellement appliqué, a entraîné une accélération des dépenses : un « *surcoût* » de 204 millions de francs, soit 0,8 point. Mais cette augmentation devrait être provisoire.

G. H.

* *Les dépenses d'assurance-maladie en 1985 : première analyse, CNAMTS, bloc-notes n° 22.*

(1) Le coût total de l'épidémie de grippe observé entre le 15 janvier et le 15 mars 1985 est d'environ 950 millions de francs pour le régime général (dont 250 millions d'honoraires médicaux).

## REPRISE DU TRAVAIL CHEZ CRICKET

Les salariés de l'usine de briquets Cricket de La Balme-de-Sillingy (Haute-Savoie), près d'Annecy, ont repris le travail le 17 mars, à la suite de la signature d'un protocole d'accord avec la direction. Lors d'une consultation du personnel, sur 206 votants, 180 se sont prononcés pour la reprise du travail (16 contre et 10 nuls). La grève avait été déclenchée le 17 février pour protester contre l'annonce du licenciement de 55 des 254 salariés de l'usine.

Aux termes de l'accord, la direction s'est engagée à abandonner tout licenciement économique jusqu'en septembre 1986. Il n'y aura pas de sanctions et les retenues de salaires seront étalées. Elle s'est engagée à maintenir en France la fabrication du briquet CK 300 jusqu'à « *disparition du produit* ». La direction s'est engagée, en cas de licenciement, à verser une indemnité de deux mois en sus des indemnités conventionnelles et à payer le préavis sans qu'il soit effectué. Des négociations avec le comité d'entreprise définiront les conditions de départ (volontariat, congés de conversion, temps partiel, etc.).

## ENTREPRISES

### Air India commande dix-neuf Airbus

La compagnie d'aviation indienne Air India a signé, le samedi 15 mars, le contrat d'achat de dix-neuf Airbus A-320 pour 1,2 milliard, et pris une option sur douze appareils supplémentaires. Ces appareils, qui devront être livrés en 1989-1990, remplaceront des Boeing 737 et permettra à Air India de faire face à l'accroissement du trafic.

### Veuve cliquot absorbe le champagne Henriot

Le groupe Veuve Cliquot (9 millions de bouteilles avec Canard-Duchêne, parfums Givenchy, 903,5 millions de chiffre d'affaires en 1984) prend le contrôle du champagne Henriot (1,2 million de bouteilles, vignoble de 103 hectares). Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Champagne Henriot poursuivra une activité autonome au sein du groupe. Cette prise de contrôle fait suite à l'éclatement du groupe Charles-Heidsieck-Henriot constitué en 1976. Charles Heidsieck a été repris en décembre dernier par Rémy Martin.

### Réseau de télécommunications : Bull veut coopérer avec General Electric

Le groupe Bull négocie avec le géant américain General Electric un accord dans les réseaux télé-informatiques à valeur ajoutée, en réponse à la proposition dans ce secteur d'IBM associé à Paribas et Seam-Metra. Bull entend ne pas laisser le champ libre à son concurrent numéro un en cas de modification des règlements des PTT et d'une ouverture du monopole. General Electric avait acquis Bull en 1964 avant de céder son activité dans les matériels informatique à Honeywell, mais avait conservé une forte présence dans les services et les réseaux. Le groupe a, d'autre part, maintenu des liens historiques avec Bull.

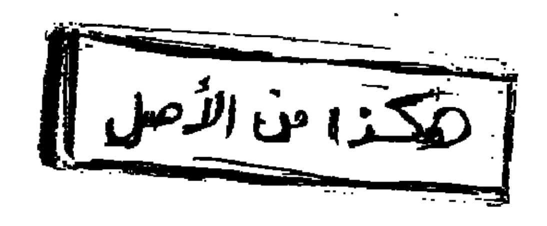
### Télécom : accord entre une filiale de la Deutsche Bundespost et une « baby bell »

Southwestern Bell, l'une des sociétés nées de l'éclatement de ATT, vient de parvenir à un accord de coopération avec Deutsche Telepost consulting (detecon), une filiale de la Deutsche Bundespost (les PTT allemands) dans l'ingéniérie et l'assistance technique des systèmes de télécommunications, sur une base mondiale. Les deux sociétés proposeront conjointement à leurs clients des études de faisabilité, de conception des projets, de préparation des normes, d'évaluation d'enchères, d'ingéniérie et de maintenance des systèmes.

### Renault : contrôle des Supercinq

Le groupe Renault va rappeler les Supercinq vendues avant juillet 1985 pour en contrôler les boîtiers de direction et y poser un cache en plastique de protection contre la corrosion. Les vingt-cinq mille propriétaires concernés recevront une invitation à se rendre chez leur concessionnaire pour y faire faire gratuitement l'opération. Début 1986, la Régie avait engagé un rappel similaire pour la R 9 et la R 11 vendues avant juillet 1985.





# ÉTRANGER

## LES CONSÉQUENCES DE LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

## Koweït blues

*(Suite de la première page.)*

*« Une crise économique ? A Koweït ? Il n'y en a pas »*, s'étonne M. Ali Khalifa Al Sabah, ministre du pétrole et de l'économie. *« L'inflation est quasiment nulle, les loyers ont baissé, la nourriture est abondante et bon marché, les banques, quoi qu'elles en disent, sont solides. Il y a un problème de revenus pour cent ou duex cents individus, rien de plus. »*

Besoins limités, réserves considérables, ressources encore excédentaires, pas de doute, le Koweït, pris dans son ensemble, fait plus envie que pitié. La population, très faible (1,6 million d'habitants) compte seulement 600 000 citoyens koweïtiens. Le reste ? Un bon million d'immigrés palestiniens, égyptiens, iraniens, pakistanais, etc., dont la mobilité est une soupape appréciable : depuis l'automne dernier, il en sort chaque mois huit mille de plus qu'il n'en arrive. A Koweït, le « chômage » est un concept exotique...

Mieux : la plupart des grosses dépenses d'infrastructure sont achevées. Ici pas d'« éléphants blancs », ces grands ouvrages inutiles et coûteux dont l'euphorie des années 70 a parsemé le Golfe, *« les monuments de l'âge pétrolier »*, plaisante un Britannique. Mais des routes, des écoles, des hôpitaux, des centrales électriques, des usines de dessalement, des raffineries à satiété, voire à saturation. Les Koweïtiens, peuple de marchands avisés et prudents, justement surnommés les « juifs » du Golfe, ont investi dans le sérieux, dans le durable, et s'en félicitent aujourd'hui (1).

Ils ont aussi beaucoup mis de côté. Les réserves financières investies par les autorités sur toutes les grandes places du monde depuis dix ans atteignent 660 milliards de francs au bas mot (2), soit, pour le seul Koweït, une bonne moitié de la totalité des investissements des pays du Golfe à l'étranger. En ajoutant les avoirs privés, on frôle les 850 milliards de francs : l'équivalent en réserves de la dette mexicaine, pour cent fois moins d'habitants !

A peine écornées après trois années difficiles, ces réserves assurent au pays non seulement un confortable matelas financier de secours, mais aussi des revenus complémentaires appréciables, qui viennent à point nommé compenser la chute des recettes pétroliers. Résultat : le Koweït a de bonnes chances de conserver une balance des paiements excédentaire, et guère de difficultés pour financer son budget.

*« Notre politique a toujours été prudente*, explique M. Ali Khalifa Al Sabah, *nous avons essayé de constituer des réserves pour les utiliser en temps de pression sur les prix du brut. Le pétrole est une industrie cyclique (...) Nous essayons de soutenir l'économie ; par moments, elle progresse, à d'autres, elle peut se contracter un peu (...) Nous tirerons sur la Réserve générale, c'est pour cela que nous l'avons créée. »*

Question : de quoi se plaint-on ? Pourquoi ce malaise persistant, cette angoisse diffuse, mal cachés sous le luxe ? Koweït blues ? Une crise de riche, trop riche, surpris par l'adversité, *« des petites misères de grand seigneur »*, plaisante un banquier suisse. *« Nous avons trop d'hôpitaux, trop de routes, trop de tout. Cela devait s'arrêter, tout a des limites*, reconnait un banquier koweïtien, *mais il n'est pas facile de se serrer la ceinture, quand on a pris l'habitude de trop manger... »* C'est bien ainsi que le problème se pose. Car si la *« crise »* vue de loin fait sourire, elle n'en est pas moins vécue localement comme une récession profonde, durable et comme une frustration insupportable.

Les principales sources de revenus se sont taries, grevant la vie quotidienne de contraintes longtemps ignorées. *« Jusqu'en 1982, il y avait à Koweït trois façons de gagner beaucoup d'argent : le négoce, la spéculation immobilière et la Bourse. La guerre Iran-Irak a tué le commerce maritime avec le nord du Golfe ; la récession a fait chuter de moitié le prix des terrains ; et le krach du Souk Al Manach a ruiné les détenteurs d'actions »*, résume l'ambassadeur de France, M. Jean Bressot.

Le « contre-choc » pétrolier, qui rogne les moyens d'action de l'Etat-providence, tombe mal dans un pays déjà traumatisé par une série de revers, dont le plus sévère a sans doute été l'effondrement, il y a trois ans et demi, du « Souk Al Manach ». L'explosion de cette Bourse parallèle, artificiellement soufflée par une spéculation furieuse et la pratique illégale de chèques postdatés, de 1981 à l'automne 1982, était la seule « faute », l'unique concession du sage Koweït à la frénésie des folles années du Golfe. Son écroulement, vécu comme une expiation, a symbolisé, de façon tout aussi excessive la ruine, la décadence, bref la fin d'un monde. Brutalement chassés du jardin d'Eden, les koweïtiens ont, il est vrai, cher payé leur coup de folie.

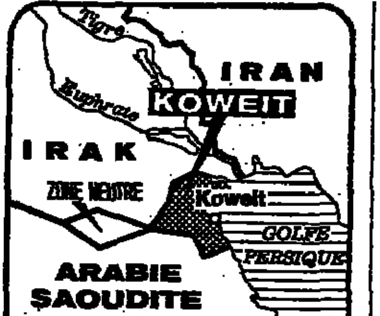
Le krach laissait, après compensation, une ardoise de 230 milliards de francs, et touchait la quasi-totalité des familles – y compris celle de l'émir – les banques et toutes les institutions financières du pays. Le plus grand joueur devait à lui seul l'équivalent de la dette extérieure d'un pays comme le Soudan : 51 milliards de francs !

Cette *« crise de 29 »* à l'échelle du pays a aussitôt gelé l'activité, les dépenses et l'investissement, les plus endettés se gardant bien d'étaler leur fortune, le plus souvent d'ailleurs placée à l'étranger au nom de leurs proches. Trois ans et demi plus tard, les séquelles en restent douloureuses. L'indice boursier a chuté de 52 % en 1984 et de 45 % l'an passé. L'investissement au niveau national stagne, alors qu'il gonflait régulièrement de 20 % l'an avant 1983. Selon une étude récente, plus de la moitié des entreprises, cotées ou non, sont en état de banqueroute virtuelle. Et les banques ont la bagatelle de 66 milliards de francs de créances douteuses, plus de la moitié de leurs encours...

L'Etat n'a pourtant pas lésiné sur les moyens. Il a injecté en trois ans 60 milliards de francs à la Bourse officielle pour soutenir les cours et accordé aux plus gros débiteurs quelque 22 milliards de francs de crédits publics. En vain, l'argent ainsi distribué a été pour l'essentiel placé à l'étranger. Seul résultat évident de l'action gouvernemental : l'Etat se retrouve propriétaire de plus de la moitié (55 %) du capital des sociétées cotées !

L'incapacité des autorités à régler ce problème entretient dans tous les milieux une crise de confiance qui, les incertitudes de la guerre, du pétrole, et l'inquiétude des immigrés sur leur emploi aidant, achève de paralyser l'activité. Le trafic portuaire a diminué d'un tiers, les importations d'un quart en volume et les permis de construire de 40 % depuis un an. Le produit national brut a stagné en 1984, et probablement aussi en 1985. *« Personne n'investit ni ne dépense plus* assure l'épouse d'un haut fonctionnaire palestinien, *on entend partout : ce n'est pas le moment, garde ton argent »*.

Cette inertie pose un délicat problème de gestion au gouvernement, tiraillé entre des objectifs contradictoires et embarrassé par le mécontentement, de plus en plus sensible politiquement, de la population. Tout se télescope : il faut, d'un côté, relancer l'économie non pétrolière chancelante, et soutenir l'industrie locale encore embryonnaire, sous peine de voir s'effondrer tout espoir de développement interne.




Mais, de l'autre, la baisse des recettes et la nécessité de contenir le déficit bubgétaire imposent de réduire les dépenses publiques, qui tirent toute l'activité et surtout garantissent les revenus d'une population trop habituée aux largesses d'un Etat tutélaire pour accepter aisément la « rigueur ». Les difficultés des autorités pour faire « avaler » au Parlement la hausse justifiée des tarifs de l'électricité, jusqu'ici vendue au dixième de son prix de revient, montrent assez l'ampleur du problème, d'autant plus évident que le Koweït est la seule démocratie parlementaire de la région.

*« Nous sommes capables de faire face aux défis du futur. La crise que nous avons connue a paralysé le gouvernement et les institutions. C'était une période de transition. Les ajustements sont en cours »*, assure un très haut fonctionnaire. Bel optimisme, gagé par les moyens de l'Etat, mais non partagé par les milieux d'affaires, notamment étrangers. Car le premier réflexe des autorités a été protectionniste, et les *« ajustements »* d'abord payés par les non-koweïtiens. Premiers en ligne, les immigrés bien sûr, dont les salaires ont parfois baissé de moitié, mais aussi les entreprises étrangères. Une série de barrières douanières ont été accordées aux industries locales (eau minérale, papier, ciment, etc.), et les conditions de la *« préférence nationale »* améliorées pour les contrats de bâtiment-travaux publics. *« Du point de vue commercial, ce pays est mort »*, grogne un homme d'affaires britannique.

*« Un crise économique ? Mais il n'y a plus d'économie ! »*, plaisante un banquier koweïtien, mi-figue mi-raisin. Derrière l'opulente façade de sa capitale trop moderne, l'émirat s'angoisse. La peur du long, du très long terme, ravivée par la *« crise »*, ressuscite les vieux démons. Une hantise : la revanche du désert sur ces oasis de béton climatisées, plantées comme des mirages sur un *« plat pays »* sableux, grisâtre, écrasé de soleil, sans arbres, sans collines, sans le plus petit village. *« Des palais bâtis sur le sable »*, l'image taraude les esprits, comme l'exemple de ces éphémères capitales amazoniennes, mangées par la jungle après l'épuisement de leurs trésors.

Que faire de deux cent cinquante ans de réserves, si le pétrole un jour ne sert plus de rien ? Un réflexe surgit, bien caché mais toujours présent, enraciné au cœur des traditions bédouines : partir, abandonner le pays après s'être partagé les richesses, *« nous sommes si peu nombreux, au pis... »*. Trompeuse prospérité. Derrière ses allures de vitrine de Noël, le Koweït vit mal. Une crise économique ? Non. Mais une vraie crise d'identité et de devenir...

**VÉRONIQUE MAURUS.**

(1) Le Koweït seul parmi ses pairs, a par exemple réussi à muer de simple producteur de brut en vraie compagnie intégrée, du puits à la pompe. Il raffine aujourd'hui 60 % de sa production, et en distribue par ses propres réseaux environ 40 %

(2) 1 dinar koweïtien vaut environ 3,5 dollars et 30 F.

## La France à la mode

Malgré le fort ralentissement de l'économie et la baisse globale des importations et des grands contrats, le Koweït demeure un bon marché pour les exportateurs français, sans doute le meilleur de la zone après l'Arabie saoudite. Avec 2 milliards de francs de ventes civiles et 1 milliard de livraisons militaires bon an, mal an, la France, ses produits et sa culture, continuent à se placer remarquablement bien dans l'émirat, grignotant même depuis quelques années les positions de ses concurrents anglo-saxons et japonais. Curieusement, dans cet ancien protectorat britannique demeuré largement anglophone, la langue française est devenue une mode. L'Institut Voltaire, spécialisé dans la formation des adultes, accueille même une classe de princesses !

Si l'Hexagone est, comme partout, surtout connu pour ses produits de luxe – Cartier, Dupont, Christofle ont fait des malheurs, – le gros des exportations françaises est constitué, ce qui est plus rare, de produits industriels élaborés : matériel électrique – la Cogelex vient d'emporter de gros contrats dans l'électronique professionnelle ; automobiles – Citroën a fait une percée depuis un an, etc. Les entreprises de travaux publics comme Campenon-Bernard, bénéficiaire d'un contrat de 1 milliard de francs, ont également bien réussi. Une carence : l'agro-alimentaire, toujours relativement absent en dépit de besoins importants. Et un accroc : la malheureuse affaire de la signalisation, qui avec deux ans de retard n'a toujours pas terminé la rénovation des réseaux téléphoniques et après moult déboires, risque d'y laisser près de 1 milliard de francs, soit deux fois le montant des contrats !

Après une performance en 1983 et surtout en 1984, année où la France s'était hissée au second rang des fournisseurs grâce à la vente de onze avions Airbus (trois la première année, huit la seconde), les échanges ont retrouvé, l'an dernier, une allure plus normale. En dépit de la récession, les ventes civiles ont continué à progresser régulièrement, atteignant l'an dernier 2,277 milliards de francs, soit 14 % de plus que l'année précédente, si l'on exclut les ventes d'Airbus. Cela sans compter les livraisons par Thomson, Dassault et d'autres de matériel militaire : avions, hélicoptères, radars, etc. En 1983, tout compris, le Koweït constituait le troisième poste positif de la balance française des paiements. Et 1986 s'annonce semble-t-il très bien...

**V. M.**

## Un matelas financier

Les réserves publiques du Koweït sont réparties à parts quasiment égales entre la Réserve générale, conçue comme un instrument de régulation conjoncturelle, qui sert notamment à financer le déficit budgétaire, et le Fonds des générations futures, lui intouchable, et alimenté systématiquement depuis 1976 par 10 % des recettes de l'Etat. L'ensemble assure au Koweït des rentes non négligeables : l'an passé, les revenus financiers ont atteint 36 milliards de francs, soit environ un quart des ressources extérieures du pays (132 milliards de francs). En 1986, ces rentes devraient, selon les estimations du directeur de l'Autorité nationale des investissements, progresser, totalisant 42 milliards de francs, pour représenter un tiers du total. Elles atténueront largement la baisse d'un quart prévue des recettes pétrolières (72 milliards de francs au lieu de 96). L'un dans l'autre, les revenus extérieurs du Koweït ne devraient diminuer que de 13 % à 14 % environ. Pas de souci donc pour la balance des paiements, encore excédentaire de 42 milliards de francs à la fin de 1984...

Pas de vrai problème non plus pour financer le budget, grâce à la souplesse donnée par la Réserve générale. En 1985, l'Etat a prélevé sur cette réserve 23 milliards de francs pour financer le déficit. Il a ainsi pu limiter la baisse des dépenses budgétaires à 10 % quand ses recettes pétrolières diminuaient de 15 %. Toutefois, le ministre koweïtien des affaires étrangères a indiqué, samedi 15 mars, que le budget de l'État, pour l'exercice 1986-1987, serait réduit de 25 % par rapport à l'exercice précédent. Tout en *« conservant beaucoup de marge »*, comme le souligne un diplomate, le Koweït se soucie de ne pas trop jouer sur ses réserves.

**V. M.**



## Plusieurs membres de l'OPEP se disent prêts à réduire leur production

**De notre envoyée spéciale**

Genève. – Contrairement à l'attente générale, les treize pays de l'OPEP, Organisation des pays exportateurs de pétrole, réunis à Genève, dimanche 16 mars, en conférence extraordinaire, ont manifesté un esprit de concorde et de modération surprenant. *« Il y a urgence. La situation s'est beaucoup aggravée depuis trois mois. Tous les pays membres montrent un intérêt motivé à s'entendre »*, déclarait un délégué koweïtien. *« Tous les pays sont ennuyés par la chute des prix. Tous veulent éviter une trop forte dégradation »*, a assuré le président de l'Organisation.

L'Iran, chef-de file des *« durs »*, qui réclame un retour à la politique précédente de limitation de la production, afin de stabiliser les prix, s'est abstenu de critiquer les pays du Golfe, comme il l'avait fait à plusieurs reprises avant la conférence.

Dans un message adressé à ses partenaires, le président de la République iranienne, M. Ali Khamenei, a appelé l'OPEP à *« préserver son unité »*, et à *« respecter ses décisions collectives »*, pour *« éviter le désastre »*.

L'absence de décision et la poursuite des divisions actuelles ne serviront que les intérêts des pays consommateurs, a-t-il ajouté, soulignant que l'Organisation, qui contrôle les deux tiers des réserves de pétrole connues et 55 % du commerce international du brut, est *« capable de reprendre le pouvoir de fixer les prix »*.

De son côté, le Koweït, qui, avec l'Arabie saoudite, a été, depuis décembre, l'artisan du changement de stratégie de l'OPEP et de la guerre des prix qui s'en est suivie, a nettement infléchi ses positions. Tout en se défendant d'opérer ainsi un retour en arrière, le ministre du pétrole de l'émirat a assuré qu'il était prêt à limiter à nouveau sa production, à la condition que tous les autres pays membres de l'Organisation s'engagent, sans exception, à faire de même.

*« Si tout le monde respecte ses anciens quotas et accepte de réduire sa production, le Koweït est prêt à faire la même chose »*, a déclaré cheik Ali Khalifa al Sabah, précisant qu'*« aucune exception »* à cette règle ne pourrait être acceptée, et que les condensats – sous-produit liquide du gaz dont l'Algérie est un grand producteur – devaient être désormais inclus dans les accords de limitation de production. *« Si un seul pays enfreint ces règles, le Koweït reprendra sa liberté complète »*, a précisé le ministre.

Il a assuré que cette attitude était une *« position traditionnelle »* du Koweït. Mais, jusqu'à une date récente, l'émirat comme l'Arabie saoudite avaient mis comme condition à une réduction de leurs productions la participation de tous les producteurs y compris les pays non membres de l'OPEP. – **V. M.**

# MARCHÉS FINANCIERS

## BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

| ACTIF | Au 6 mars |
|---|---|
| 1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER | 382 605 |
| dont : Or | 210 163 |
| Disponibilités à vue à l'étranger | 91 833 |
| ECU | 63 254 |
| Avances au Fonds de stabilisation des changes | 17 354 |
| 2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR | 33 600 |
| dont : Concours au Trésor public | 25 640 |
| 3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT | 139 724 |
| dont : Effets escomptés | 81 020 |
| 4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM | 62 165 |
| 5) DIVERS | 9 768 |
| Total | 627 854 |

| PASSIF | |
|---|---|
| 1) BILLETS EN CIRCULATION | 205 181 |
| 2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS | 11 481 |
| 3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC | 9 046 |
| 4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS | 86 347 |
| dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves | 25 063 |
| 5) ECU A LIVRER AU FECOM | 59 987 |
| 6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR | 242 888 |
| 7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE | 3 129 |
| 8) DIVERS | 9 811 |
| Total | 627 854 |

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1985

| | 7 mars | 14 mars |
|---|---|---|
| Valeurs franç. à revenu variable | 118,1 | 120,4 |
| Valeurs industrielles | 113,8 | 116,1 |
| Valeurs étrangères | 105,5 | 107,6 |
| Pétroles-Energie | 107,1 | 108,6 |
| Chimie | 103,9 | 108,9 |
| Métallurgie, mécanique | 128 | 128,9 |
| Electricité, électronique | 112,3 | 113,2 |
| Bâtiment et matériaux | 121,6 | 127,3 |
| Ind. de consommation non alimentaire | 115,6 | 116,1 |
| Agro-alimentaire | 112,6 | 115,4 |
| Distribution | 113,6 | 117,6 |
| Transports, loisirs, services | 120,4 | 123,4 |
| Assurances | 139,4 | 139 |
| Crédit banque | 138,3 | 140,4 |
| Sicomi | 108,4 | 108,5 |
| Immobilier et foncier | 114,9 | 116,2 |
| Investissement et portefeuille | 131,2 | 133,7 |
| **Base 100 : 31 décembre 1985** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe | 105,6 | 105,6 |
| Emprunts d'Etat | 105,1 | 104,1 |
| Emprunts garantis et assimilés | 106,2 | 106,3 |
| Sociétés | 104,1 | 104,8 |
| **Base 100 en 1949** | | |
| Valeurs françaises à revenu variable | 2 674,9 | 2 727 |
| Valeurs étrangères | 3 390,7 | 3 458,2 |
| **Base 100 en 1972** | | |
| Valeurs françaises à revenu variable | 385,9 | 393,4 |
| Valeurs étrangères | 458,7 | 467,8 |
| **Base 100 : 31 décembre 1980** | | |
| Indice des valeurs françaises à revenu fixe | 121,4 | 121,4 |
| Emprunt d'Etat | 120,1 | 118,9 |
| Emprunts garantis et assimilés | 122,2 | 122,3 |
| Sociétés | 120,9 | 121,7 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

| | 7 mars | 14 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 316,5 | 322,4 |
| Produits de base | 190,9 | 193,2 |
| Construction | 276,5 | 281,4 |
| Biens d'équipement | 282 | 294 |
| Biens de consom. durables | 377,3 | 394,6 |
| Biens de consom. non durables | 380,9 | 383,4 |
| Biens de consom. alimentaires | 312,8 | 320,3 |
| Services | 284,3 | 288,5 |
| Sociétés financières | 533,6 | 544,7 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 307,3 | 317,3 |
| Valeurs industrielles | 279,3 | 284,2 |

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

| | 7 mars | 14 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 246,7 | 247,7 |

## AUTOUR DE LA CORBEILLE

**CARREFOUR : UNE ACTION GRATUITE POUR TROIS.** – Le groupe va distribuer une action gratuite pour trois anciennes. La progression de son bénéfice net (520 millions de francs) pour 1985 a été supérieure aux prévisions : + 21,5 % au lieu des 15 % escomptés.

**BASF : LANCEMENT D'UN EMPRUNT DE 235 MILLIONS DE DOLLARS.** – Par l'intermédiaire de sa filiale néerlandaise BASF Finance Europe NV, le groupe chimique allemand va lancer un emprunt de 235 millions de dollars, dont chaque titre d'un montant nominal de 1 000 dollars, sera muni d'un bon de souscription pour acquérir douze actions BASF au prix de 308 DM (cours du 14 mars : 324,50 DM). Cet emprunt portera intérêt de 3 % et sera remboursable en quinze ans. L'émetteur aura la possibilité d'en amortir une partie annuellement à partir de 1996, avec une prime égale à 2,5 % du nominal cette année-là.

**DE BEERS : LE DIVIDENDE EST MAJORÉ DE 38 %.** – Son montant pour 1985 est fixé à 40 cents sud-africains (contre 27,5 cents).

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

| | 13 mars | 14 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 120,9 | 123,2 |
| Valeurs étrangères | 109,3 | 107,7 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 13 mars | 14 mars |
|---|---|---|
| Indice général | 315,3 | 322,4 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 mars .......... 8 3/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 14 mars | 17 mars |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 177,70 | 175,45 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 14 MARS

### Actions au comptant

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Aciers Peugeot | 258 | 258 |
| A.G.F. (St Cent.) | 6720 | 6620 |
| André Roudière | 247 | 250 |
| Applic. Hydraul. | 595 | 585 |
| Arbel | 98 | 100 |
| Astorg | 280 | 270 |
| Avenir Publicité | 1238 | 1238 |
| Bain C. Monaco | 524 | 545 |
| Banque Hypoth. Eur. | 386 | 387 |
| B.G.I. | 365 | 364 |
| Blanzy-Ouest | 505 | 520 |
| B.N.P. Intercontin. | 260 | 270 40 |
| Bénédictine | 3725 | 3725 |
| Bon-Marché | 423 40 | 440 40 |
| Calf | 713 | 708 |
| Cambodge | 319 80 | 332 60 |
| C.A.M.E. | 195 | 195 |
| Campenon Bern. | 235 | 238 |
| Carbone-Lorraine | 518 | 530 |
| C.E.G.Frig. | 540 | 552 |
| Centen. Blanzy | 1803 | 1803 |
| Centrest (Ny) | 151 80 | 148 o |
| Cerabati | 119 80 | 136 10 d |
| Chambourcy (M.) | 1072 | 1115 |
| Champex (Ny) | 140 | 143 |
| C.I. Maritime | 485 | 501 |
| Citram (B) | 230 | .... |
| Clause | 980 | 980 |
| Cofradel (Ly) | 580 | 540 |
| Cogifi | 438 80 | 450 |
| Comiphos | 400 | 401 |
| Cie Industrielle | 3355 | 3425 |
| Comp. Lyon-Alem. | 364 50 | 368 70 |
| Concorde (La) | 1740 | 1670 o |
| C.M.P. | 17 96 | 19 20 |
| Crédit (C.F.B.) | 513 | 533 |
| Créd. Gén. Ind. | 1075 | 1118 d |
| Cr. Universel (Cie) | 950 | 950 |
| Crédicel | 178 60 | 178 |
| Dalbloy S.A. | 493 | .... |
| Darty Act. d. p. | 2050 | 2100 |
| De Dietrich | 1260 | 1249 |
| Delalande S.A. | 1100 | 1100 |
| Delmas-Vieilj. (Fin.) | 1082 | 1085 |
| Didot-Bottin | 635 | 680 |
| Drag. Trav. Pub. | 78 | 78 |
| Eaux Bass. Vichy | 1451 | 1499 |
| Eaux Vittel | 980 | 980 |
| Economats Centre | 610 | .... |
| Electro-Banque | 439 | 435 |
| Electro-Financ. | 900 | 910 |
| Elf-Antargaz | 313 40 | 308 |
| E.L.M. Leblanc | 590 | 600 |
| Enafi-Bretagne | 283 | 294 30 |
| Entrepôts Paris | 577 | 600 |
| Epargne (B) | 1594 | 1600 d |
| Europ. Accumul. | 95 | 97 80 |
| Eternit | 1980 | 1970 |
| Exor | 2500 | 2580 |
| Finalens | 210 | 212 |
| FIPP | 154 | 170 |
| Focac | 665 | 638 |
| Foncière (Cie) | 565 | 570 |
| Fonc. Agache-W. | 700 | 680 |
| Fonc. Lyonnaise | 2980 | 2850 |
| Foncina | 414 | 411 |
| Forinter | 1034 | 1050 |
| Fougerolle | 106 | 106 |
| France I.A.R.D. | 505 | 490 |
| France (La) | 5100 | 5310 d |
| From. Paul Renard | 616 | 611 |
| GAN | 11350 | 11350 |
| Gaumont | 672 | .... |
| Gaz et Eaux | 2110 | 2194 |
| Gévelot | 339 | 363 |
| Gr. Fin. Constr. | 485 | 485 |
| Gds Moul. Paris | 385 | 400 |
| Groupe Victoire | 3820 | 3830 |
| G. Transp. Ind. | 296 | 300 |
| Immindo S.A. | 438 | .... |
| Immoinvest | 330 | 308 |
| Immobail | 500 | 500 |
| Immobanque | 801 | 825 |
| Immob. Marseille | 7400 | 8000 |
| Immofice | 540 | 530 |
| Invest. (Sté Cent.) | 2949 | 2930 |
| Jaeger | 199 | 191 |
| Lafitte-Bail | 495 | 510 |
| Lambert Frères | 68 10 | 69 |
| Lille-Bonnières | 892 | 892 |
| Locabail Immob. | 801 | 806 |
| Loca-Expansion | 336 | 337 |
| Locafinancière | 458 | 480 |
| Locatel | 320 | 332 80 |
| Lordex (Ny) | 168 | 175 |
| Louvre | 1875 | 1950 |
| Machines Bull | 63 | 64 |
| Magasins Uniprix | 192 | 192 |
| Magnant S.A. | 134 80 | 137 |
| Martinez Part. | 334 | .... |
| M. H. | 98 | 92 |
| Métal Déployé | 400 | 405 |
| Mors | 189 | 190 |
| Naval Worms | 153 | 150 10 |
| Navig. (Nat. de) | 120 | 124 80 |
| Nicolas | 717 | 808 |
| OPB Paribas | 469 | 470 |
| Optorg | 186 | 188 |
| Origny-Desvroise | 283 | 270 |
| Palais Nouveauté | 574 | 574 |
| Paris France | 300 | 301 |
| Paris-Orléans | 256 | 255 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 1615 | 1654 |
| Pathé-Cinéma | 236 20 | 250 |
| Pechiney (cert. inv.) | 260 | 260 |
| Piles Wonder | 1060 | 1092 d |
| Piper-Heidsieck | 611 | 612 |
| P.L.M. | 250 | 249 90 |
| Porcher | 286 | 286 |
| Providence S.A. | 2770 | 2659 o |
| Publicis | 1810 | 1820 |
| Raff. Souf. R. | 228 80 | 230 |
| Rhône-Poul. (c. inv.) | 455 | 465 |
| Ricqlès-Zan | 140 | 144 |
| Rochefortaise S.A. | 207 30 | 203 |
| Rochette-Cenpa | 54 20 | 58 |
| Rosario (Fin.) | 220 | 211 20 |
| Rougier et Fils | 70 | .... |
| Sacer | 248 | 226 10 o |
| Saclor | 25 | 26 |
| SAFAA | 250 | 250 |
| Safic-Alcan | 410 | 401 |
| SAFT | 1389 | 1435 |
| Saga | 265 | 265 |
| Salins du Midi | 425 | 430 |
| Santa-Fé | 178 | 178 |
| Satam | 172 | 176 80 |
| Saulnes | 71 | 72 |
| Saunier-Duval | 39 80 | 40 |
| Savoisienne (M) | 133 | 133 |
| SCAC | 328 | 326 |
| Semelle Maubeuge | 525 | 514 |
| S.E.P. (M) | 210 | 203 |
| Serv. Equip. Véh. | 77 20 | 77 20 |
| Sicil | 92 20 | 90 |
| Sicotel | 424 | 426 |
| Sintra-Alcatel | 890 | 926 |
| Sinvim | 252 40 | 252 40 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 315 | 312 |
| SMAC Acieroid | 79 70 | .... |
| Sté Générale (c. inv.) | 1090 | 1100 |
| Sofal financière | 1350 | 1370 |
| Soffo | 316 | 315 |
| Soficomi | 780 | 749 |
| S.O.F.I.P. (M) | 91 | 93 d |
| Sofragi | 980 | 960 |
| Soudure Autog. | 445 | .... |
| Sovabail | 810 | 810 |
| Speichim | 135 | 137 |
| S.P.I. | 660 | 650 |
| Spie Batignolles | 545 | 540 |
| Suez (Fin. de)-C.I.P. | 1160 | 1200 |
| Stami | 510 | 501 |
| Taittinger | 1820 | 1880 |
| Testut-Aequitas | 510 | 516 |
| Tour Eiffel | 532 | 511 |
| Ufiner S.M.D. | 525 | 535 |
| Unibail | 814 | 824 |
| U.A.P. | 2280 | 2320 |
| Un. Imm. France | 520 | 520 |
| Un. Ind. Crédit | 975 | 997 |
| Usinor | 7 40 | 7 50 |
| U.T.A. | 2480 | 2500 |
| Vicat | 483 | 491 |
| Virax | 216 | 216 |
| Waterman S.A. | 450 | 432 |
| Brass. du Maroc | 124 30 | 124 70 d |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 1070 | 1090 |
| Akzo | 458 | .... |
| Alcan Alum. | 225 | 236 |
| Algemene Bank | 1710 | .... |
| American Brands | 550 | 585 |
| Am. Petrofina | 335 | .... |
| Arbed | 515 | 500 |
| Asturienne Mines | 137 | .... |
| Bco Pop Espanol | 247 | 248 |
| Banque Morgan | 550 | 580 |
| Banque Ottomane | 1138 | 1100 |
| B. Régl. Internat. | 34480 | 32680 o |
| Br. Lambert | 484 | 479 |
| Canadian-Pacific | 95 10 | 93 |
| Commerzbank | 930 | .... |
| Dart. and Kraft | 364 | 374 90 |
| De Beers (port.) | 45 30 | .... |
| Dow Chemical | 378 | 372 |
| Dresdner Bank | 1398 | 1399 |
| Gén. Belgique | 406 80 | 397 |
| Gevaert | 950 | .... |
| Glaxo | 106 40 | .... |
| Goodyear | 256 90 | 258 |
| Grace and Co | 359 | .... |
| Gulf Oil Canada | 89 | 84 40 |
| Honeywell Inc. | 556 | 565 |
| Hoogovens | 225 | .... |
| I.C. Industries | 328 | 320 |
| Int. Min. Chem | 233 20 | 243 |
| Johannesburg | 829 | 828 |
| Kubota | 13 50 | 13 85 |
| Latonia | 282 | 282 |
| Mannesmann | 810 | .... |
| Midland Bank Plc | 50 | 52 |
| Mineral-Ressourc. | 66 | 63 60 |
| Noranda | 99 | 94 40 |
| Olivetti | 41 60 | 43 |
| Pakhoed Holding | 192 | 193 |
| Pfizer Inc. | 426 | 418 |
| Procter Gamble | 500 | 530 |
| Ricoh Cy Ltd | 36 50 | 37 |
| Rolinco | 220 | 220 |
| Robeco | 252 20 | 248 20 |
| Rodamco | 390 | 394 |
| Saipem | 22 10 | 22 50 |
| Shell fr. (port.) | 76 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 283 | .... |
| Sperry Rand | 380 | 377 |
| Steel Cy of Can. | 136 | 133 |
| Stilfontein | 65 50 | 55 05 |
| Swedish Match | 255 | .... |
| Tenneco | 289 | .... |
| Thorn EMI | 49 50 | 50 |
| Thyssen c. 1 000 | 520 | 543 |
| Toray indust. inc | 20 80 | .... |
| Vieille Montagne | 882 | .... |
| Wagons-Lits | 820 | 840 |
| West Rand | 29 75 | 26 60 o |

### SECOND MARCHÉ

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Patemelle-R.D. | 2360 | 2570 d |
| A.G.P. S.A. | 1556 | 1493 |
| Alain Manoukian | 500 | 500 |
| Asystel | 206 | 214 |
| BAFIP | 1000 | 1000 |
| B.I.P. | 985 | 975 |
| Bolloré Technologies | 555 | 555 |
| Cyberson | 523 | 625 |
| Cardif | 2120 | 2205 d |
| Cap Gemini Sogeti | 1416 | 1450 |
| C.D.M.E. | 827 | 840 |
| C. Equip. Elect. | 244 70 | 254 50 |
| C. Occid. Forestière | 125 | 130 |
| Defin | 209 | 217 50 |
| Dauphin O.T.A. | 1585 | 1585 |
| Devanlay | 930 | 940 |
| Deville | 821 | 830 |
| Drouot-Assurances | 532 | 544 |
| Editions Belfond | 184 | 185 70 |
| Elect. S. Dassault | 804 | 829 |
| Expand | 309 | 312 |
| Filipacchi | 590 | 595 |
| Guy Degrenne | 845 | 850 |
| I.C.C. | 301 | 305 |
| IN Informatique | 407 | 405 |
| Loca-Investissement | 342 | 342 |
| Manutan | 426 | 433 |
| Merlin Immobilier | 510 | 500 |
| Métallurg. Minière | 178 | 178 |
| M.M.B. | 460 | .... |
| Navale-Delmas | 672 | 672 |
| Om. Gest. Fin. | 322 | 325 |
| Petit Bateau | 291 50 | 280 |
| Petrofigaz | 1006 | 990 |
| Razel | 925 | 925 |
| St-Gobain Emballage | 1132 | 1177 |
| S.C.G.P.M. | 220 | 222 |
| Sema-Metra | 775 | 795 |
| S.E.P. | 937 | 942 |
| S.E.P.R. | 1200 | 1200 |
| Sofibus | 275 | 278 |
| Supra | 770 | 775 |
| Valeurs de France | 316 | 317 |
| Molex | 333 | 311 |

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Amrep | 18 70 | 16 80 o |
| C.E.M. | .... | .... |
| Cochery | 61 20 | .... |
| Coparex | 350 | 345 |
| Dubois Inv. (Casto.) | 550 | 582 |
| Hydro-Energie | 270 | .... |
| Révillon | 400 | 400 |
| Rorento N.V. | 139 50 | 138 50 |
| Sopalem | .... | .... |
| S.P.R. | 238 | .... |
| Ufimex | 322 | .... |
| Union Brasseries | 148 20 | .... |

### SICAV 14/3

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A. A. A. | 617 10 | 602 05 |
| Actions France | 409 89 | 391 30 ● |
| Actions sélectives | 554 15 | 529 02 ● |
| [illegible] | [illegible] | 575 94 ● |
| Fructicapi | 280 87 | 278 72 |
| Fructidor | 244 46 | 240 85 |
| Fructifrance | 683 43 | 686 76 |
| Fructinor | 75509 39 | 75321 09 |
| Paribas Epargne | 14570 97 | 14512 92 |
| Paribas Gestion | 609 90 | 582 24 |
| Pameuse-Valor | 1068 48 | 1067 41 |
| Patrimoine-Retraite | 1539 05 | 1508 87 |
| [illegible] | 274 78 | 273 41 |

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 32 40 | 1 358 |
| 5 % | .... | 0 576 |
| 3 % amort. 45-54 | .... | 1 858 |
| Emp. 7 % 1973 | 7450 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 128 | 7 136 |
| 9,80 % 78/93 | 102 40 | 6 605 |
| 8,80 % 78/86 | 100 10 | 2 242 |
| 10,80 % 79/94 | 106 70 | 5 681 |
| 13,25 % 80/90 | 109 60 | 10 346 |
| 13,80 % 80/87 | 107 20 | 5 671 |
| 13,80 % 81/89 | 111 95 | 2 231 |
| 16,75 % 81/87 | 110 59 | 8 538 |
| 16,20 % 82/90 | 122 95 | 2 707 |
| 16 % juin 82 | 124 25 | 12 230 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 150 30 | 2 081 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 113 20 | 10 368 |
| Ch. France 3 % | 151 80 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 102 62 | 2 157 |
| CNB Paribas | .... | 2 157 |
| CNB Suez | 104 60 | 2 157 |
| CNI janv. 82 | 102 75 | 2 157 |
| CRH 10,90% déc.85 | 108 30 | 2 016 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| .... | 4,5 % 1973 | 1599 | 1599 | 1599 | .... |
| 3300 | C.N.E. 3% | 3800 | 3800 | 3800 | .... |
| 220 | Elf-Aquitaine | 222 50 | 225 50 | 225 | + 1 12 |
| 205 | – (certific.) | 217 | 214 | 215 | – 0 92 |
| 200 | Olida-Caby | 205 | 206 | 208 | + 0 48 |
| 470 | Opfi-Paribas | 492 | 510 | 510 | + 3 65 |
| 3100 | Oréal (L') | 3124 | 3185 | 3180 | + 1 79 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 500 | Du Pont-Nem. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | + 3 03 |
| 365 | Eastman Kodak | 419 | 408 | 408 | – 2 38 |
| 37 | East Rand | 42 15 | 41 | 41 | – 2 72 |
| 250 | Electrolux | 292 10 | 289 80 | 289 80 | – 0 78 |
| 240 | Ericsson | 274 | 274 70 | 274 70 | + 0 25 |
| 370 | Exxon Corp. | 396 80 | 382 | 382 | – 3 72 |
| 500 | Ford Motors | 537 | 528 | 528 | – 1 67 |
| .... | Freegold | 84 40 | 79 45 | 79 45 | – 5 86 |
| 91 | Gencor | 101 20 | 98 | 98 20 | – 2 96 |
| 535 | Gén. Electr. | 574 | 559 | 559 | – 2 61 |
| 365 | Gén. Belgique | 406 80 | 397 | 397 | – 2 40 |
| 575 | Gen. Motors | 575 | 568 | 570 | – 0 86 |
| 49 | Goldfields | 50 | 48 80 | 49 | – 2 |
| 40 | Gd Metropolitain | 42 36 | 40 75 | 40 50 | – 4 36 |
| 90 | Harmony | 97 40 | 93 80 | 93 80 | – 3 69 |
| 216 | Schlumberger | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 69 | Shell transp. | 81 50 | 76 70 | 76 80 | – 5 76 |
| 2350 | Siemens A.G. | 2335 | 2337 | 2335 | .... |
| 140 | Sony | 143 50 | 140 30 | 140 70 | – 1 95 |
| 145 | T.D.K. | 148 | 145 50 | 145 50 | – 1 68 |
| 14 | Toshiba Corp. | 14 60 | 14 60 | 14 50 | – 0 68 |
| 1010 | Unilever | 1165 | 1165 | 1165 | .... |
| 375 | Unit. Techn. | 393 | 399 | 399 | + 1 52 |
| 595 | Vaal Reefs | 638 | 587 | 587 c | – 3 25 |
| 315 | Volvo | 310 50 | 305 10 | 305 10 | – 1 73 |
| 290 | West Deep | 319 | 295 | 304 c | – 1 03 |
| 485 | Xerox Corp. | 525 | 521 | 521 | – 0 76 |
| 1 68 | Zambia Corp. | 1 63 | 1 60 | 1 60 | – 1 84 |

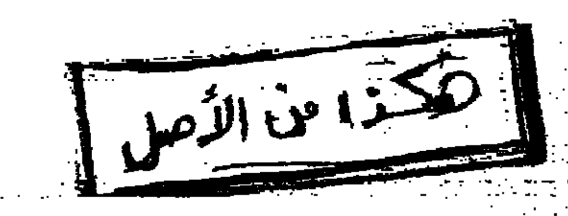
## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 14/3 | Cours des billets aux guichets : Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 026 | 6 951 | 6 700 | 7 300 |
| ECU | 6 650 | 6 646 | .... | .... |
| Allemagne (100 DM) | 307 700 | 307 700 | 298 | 315 |
| Belgique (100 F) | 15 025 | 15 024 | 14 560 | 15 400 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 272 650 | 272 700 | 284 500 | 281 |
| Danemark (100 krd) | 83 180 | 83 140 | 79 | 86 |
| Norvège (100 k) | 97 530 | 97 480 | 94 500 | 101 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 233 | 10 202 | 9 850 | 10 800 |
| Grèce (100 drachmes) | 4 940 | 4 933 | 4 200 | 5 300 |
| Italie (1 000 lires) | 4 522 | 4 519 | 4 250 | 4 750 |
| Suisse (100 fr.) | 364 800 | 368 200 | 354 | 372 |
| Suède (100 krs) | 96 530 | 96 350 | 92 500 | 99 |
| Autriche (100 sch) | 43 900 | 43 880 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 4 893 | 4 881 | 4 650 | 5 200 |
| Portugal (100 esc.) | 4 704 | 4 675 | 4 300 | 5 200 |
| Canada ($ can 1) | 5 035 | 4 983 | 4 770 | 5 170 |
| Japon (100 yens) | 3 913 | 3 939 | 3 800 | 3 980 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 14/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 79550 | 78400 |
| Or fin (en lingot) | 79550 | 78400 |
| Pièce française (20 fr) | 591 | 587 |
| Pièce française (10 fr) | 448 | ..... |
| Pièce suisse (20 fr) | 565 | 551 |
| Pièce latine (20 fr) | 503 | 500 |
| Souverain | 633 | 630 |
| Pièce de 20 dollars | 3410 | 3405 |
| Pièce de 10 dollars | 1750 | 1760 |
| Pièce de 5 dollars | 1140 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3245 | 3230 |
| Pièce de 10 florins | 528 | 527 |
| Or Londres | 344 50 | 347 60 |
| Or Zurich | 350 | 347 50 |
| Or Hongkong | 349 95 | 347 45 |
| Argent Londres | 5 61 | 5 70 |

هكذا من الأصل






Le Monde

## A Londres

# Importante manifestation d'ouvriers du Livre contre les décisions de M. Rupert Murdoch

Londres (*AFP*). – Vingt-huit personnes ont été arrêtées et plusieurs autres légèrement blessées dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 mars, au cours du plus important affrontement à avoir eu lieu dans le conflit qui oppose depuis sept semaines le magnat de la presse britannique, M. Rupert Murdoch, aux syndicats du Livre. La manifestation, qui se voulait pacifique, a dégénéré en échauffourées entre quelque sept mille ouvriers du Livre et des policiers, devant l'imprimerie informatisée de Wapping (Est de Londres), où sont imprimés les titres du groupe de presse de M. Murdoch.

La manifestation était dirigée contre le licenciement, fin janvier, des ouvriers du groupe News International qui avaient déclenché une grève pour s'opposer au transfert à Wapping d'une partie de la production des titres. M. Murdoch a refusé d'indemniser ou de réembaucher les ouvriers du Livre membres des syndicats NGA et Sogat-82 dans son nouvel atelier de Wapping, où ont été imprimés samedi soir le *News of the World* et le *Sunday Times*. Les incidents ont retardé de plusieurs heures la sortie des camions de livraison de ces deux hebdomadaires dominicaux.

Ces nouveaux incidents portent à près de 280 le nombre de personnes inculpées depuis le début du conflit, selon des chiffres recueillis par l'AFP. Ils révèlent que les syndicats du Livre sont déterminés à poursuivre leur guérilla face à M. Murdoch, qui a licencié sans indemnité les quelque 5 500 ouvriers du Livre qu'il employait dans ses anciens locaux de Gray's-Inn-Road (*Times* et *Sunday Times*) et de Bouverie Street (*Sun* et *News of the World*).

## En Finlande

# Accord sur la réduction du temps de travail

De notre correspondant

Stockholm. – La *grande grève*, entamée le 13 mars par quelque 250 000 ouvriers et employés finlandais n'aura duré que cinquante-huit heures. Dans la soirée du 14 mars, les partenaires sociaux ont conclu, pour un million de « cols bleus » et de « cols blancs » des secteurs privé et public, de nouvelles conventions collectives couvrant 1986 et 1987. Celles-ci prévoient un relèvement général des salaires de 2,4 % cette année et de 2,6 % l'année prochaine, ainsi qu'une hausse supplémentaire pour les catégories les moins bien rémunérées, notamment dans l'industrie textile.

Sur le problème-clé de la réduction de la durée du travail, qui a longtemps bloqué les négociations paritaires et provoqué le conflit, les syndicats ont obtenu partiellement gain de cause. Ils réclamaient la semaine de 35 heures en 1990.

Les employeurs, qui y étaient opposés, ont finalement fait des concessions, et, dans quatre ans, les salariés finlandais travailleront 37,5 heures par semaine, contre 40 heures aujourd'hui. De son côté, le gouvernement s'est engagé, pour faciliter l'accord, à ajuster les barèmes fiscaux de 1987 et à prendre une série de mesures sociales qui ne sont pas encore connues dans le détail.

Les nouvelles conventions collectives ont été approuvées à une très forte majorité par le conseil de représentation de la centrale syndicale finlandaise FFC, par 167 voix contre 15. Seuls les délégués de la fraction minoritaire orthodoxe du Parti communiste les ont rejetées. Toutefois, 2 500 membres du Syndicat des gens de mer poursuivent la grève. Ils veulent recevoir la garantie que les accords paritaires seront appliqués dans leur intégralité dans la branche des transports maritimes.

ALAIN DEBOVE.

## Sur le vif

# Choses sérieuses

Ce qu'ils peuvent être mal embouchés, mes copains du service politique, vous pouvez pas imaginer. D'accord, ils ont passé la nuit à dépouiller les résultats, d'accord ils se sont *rasés* dans les toilettes et ils sont tous crevés. C'est quand même pas une raison pour m'envoyer balader. Je leur demandais pas de me livrer des secrets d'Etat, je voulais simplement savoir ce qu'il allait faire Mitterrand dans son bureau à partir de 9 heures ce matin. Il a dit que c'est là que commenceraient les choses sérieuses. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que tu vas faire comme lui. T'as un bureau, toi aussi, non ? Alors t'y vas. Allez, dégage.

Vous avez vu ça ! Je m'en fous, je vais vous le dire, moi, ce qu'il a fait, Mitterrand. D'abord, il a reçu Simone Veil. Il l'a fait monter par l'escalier dérobé réservé à Jaruzelski et il lui a proposé Matignon. Elle a répondu, toute essoufflée, qu'elle dirait pas non, mais qu'il fallait d'abord que son Jacques (Chirac, pas Chaban) dise oui.

A peine elle est partie lui demander la permission que le téléphone sonne sur le bureau du président. C'est Djack (pas Chaban, pas Chirac, Lang). Il veut savoir quand il peut donner une conférence de presse pour annoncer qu'il va faire premier ministre. L'autre lui dit de rappeler plus tard. Et il donne un coup de fil bien entortillé à Jacques (pas Lang, pas Chirac, Chaban) pour lui rappeler encore un coup que leurs routes se sont croisées, décroisées, recroisées, décroisées, et que c'est peut-être pas une *raison* pour se croiser les bras. Chaban approuve, à condition, bien sûr, que Djack, pardon Jacques (pas Lang, Chirac) soit d'accord.

Quand on parle du loup... Chirac, qui a attendu toute la journée, sans même oser aller aux toilettes, un appel de l'Elysée, finit par téléphoner lui-même, fou d'impatience. Le président l'éconduit : prendre son petit déjeuner tous les mardis matin en face d'un mec qui fait des mouillettes dans sa tête de veau vinaigrette, rien que d'y penser, il se sent barbouillé.

J'en étais là de mon papier quand un de mes copains, pris de remords, est venu me le dire, ce qu'il allait faire mon Mimi. Consulter pendant deux ans et confier les affaires courantes à Fabius jusqu'en 1988.

CLAUDE SARRAUTE.

## Bourse du matin

### FORTE BAISSE

Le résultat des élections législatives a provoqué une vive déception à la Bourse de Paris, qui tablait sur un raz-de-marée. Les trente valeurs cotées à la séance du matin ont en moyenne baissé de 4,6 %. La Compagnie bancaire a été la plus éprouvée (– 6 %) avec Peugeot (– 6,8 %). Elles ont été suivies par Accor (– 6,5 %), BSN et Bouygues (– 5,7 %).

### A LA BOURSE DE PARIS

**Valeurs françaises négociées dans la matinée du 17 MARS**

Indicateur de séance (%) : – 4 27

| VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours |
|---|---|---|---|
| Accor | 387 | 362 | 378 |
| Agence Havas | 1530 | 1470 | 1465 |
| Air Liquide (L') | 630 | 600 | 605 |
| Alsthom | 428 | 403 | 411 |
| Bancaire (Cie) | 1160 | 1082 | 1091 |
| Bongrain | 1670 | 1575 | 1620 |
| Bouygues | 969 | 920 | 920 |
| B.S.N. | 3500 | 3300 | 3380 |
| Carrefour | 3400 | 3230 | 3230 |
| Chargeurs S.A. | 1118 | 1060 | 1080 |
| Club Méditerranée | 490 | 475 | 488 |
| Dumez | 1150 | 1100 | 1115 |
| ELF-Aquitaine | 225 | 218 | 218 |
| Essilor | 2410 | 2360 | 2346 |
| Lafarge-Coppée | 1128 | 1060 | 1085 |
| L. Vuitton S.A. | 979 | 955 | 950 |
| Michelin | 2558 | 2420 | 2390 |
| Midi (Cie) | 5380 | 5040 | 5210 |
| Moët-Hennessy | 2149 | 2010 | 1985 |
| Navig. Mixtes | 823 | 820 | 810 |
| Oréal (L') | 3180 | 3080 | 3080 |
| Pernod-Ricard | 1012 | 980 | 990 |
| Peugeot S.A. | 965 | 890 | 890 |
| Sanofi | 680 | 650 | 650 |
| Source Perrier | 544 | 535 | 523 |
| Télémécanique | 2990 | 2910 | 2910 |
| Thomson-C.S.F. | 940 | 895 | 900 |
| Total France | 327 50 | 318 | 319 |
| T.R.T. | 2450 | 2460 | 2460 |
| Valéo | 560 | .... | .... |



## Selon un sondage IPSOS-France-Inter

### 61 % DES FRANÇAIS POUR LA COHABITATION

IPSOS a réalisé pour France-Inter, le 16 mars à partir de 21 h 30, un sondage auprès de 768 personnes constituant un échantillon national représentatif des Français et des Françaises âgés de dix-huit ans et plus.

A la question : « Compte tenu du résultat obtenu par l'opposition aux élections législatives, souhaitez-vous ou non que le président de la République et la nouvelle majorité gouvernent ensemble ? », les réponses ont été : oui 61 %, non 25 %, ne se prononcent pas 14 %.

Autre question : « Souhaitez-vous ou non qu'il y ait des ministres socialistes dans le prochain gouvernement, quelle que soit la majorité issue des élections législatives ? » Oui 65 %, non 27 %, ne se prononcent pas 8 %.

● *Moscou rejette la dernière proposition de M. Reagan.* – L'agence Tass a rejeté, samedi 15 mars, la dernière proposition du président Ronald Reagan dans le domaine des essais nucléaires, estimant qu'il s'agissait d'une *« nouvelle manœuvre politique (...) destinée à éviter de donner une réponse concrète aux propositions soviétiques visant à cesser tous les essais nucléaires »*.

La Maison Blanche a annoncé, vendredi, que le président Reagan avait adressé une lettre au numéro un soviétique Mickhaïl Gorbatchev, pour lui présenter une *« proposition nouvelle, très précise et importante »*, portant su un nouveau moyen technique de contrôle des explosions nucléaires. Il avait également invité des experts soviétiques à assister, dans la troisième semaine d'avril, à une explosion au centre d'essais nucléaires du Nevada. – *(AFP.)*

## En Angola

### L'UNITA A LIBÉRÉ LES QUELQUE DEUX CENTS ÉTRANGERS QU'ELLE DÉTENAIT

Les quelque deux cents ressortissants étrangers enlevés il y a deux semaines en Angola par l'UNITA (opposition armée angolaise) ont été libérés sur le sol zaïrois et pris en charge par deux délégués et un médecin du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les coopérants avaient été capturés le 1er mars lors d'une attaque de l'UNITA contre la ville diamantifère d'Andrada (nord-est de l'Angola).

Huit nationalités sont représentées parmi ces coopérants, a-t-on indiqué, dimanche, de bonne source à Genève.

### DÉVALUATION DE LA LIVRE TURQUE

La Banque centrale turque a annoncé, le 15 mars, une dévaluation de la livre turque de 5,3 % vis-à-vis du dollar et de 7 % vis-à-vis du mark et donné un coup d'arrêt aux mesures de libéralisation des changes prises depuis deux ans. Il s'agit du plus important réaménagement monétaire décidé depuis l'arrivée au pouvoir, en 1983, du premier ministre Turgut Ozal. Une opération qui confirme la pénurie de devises d'un pays confronté cette année comme en 1987 à des montants particulièrement élevés d'échéances de la dette extérieure, 3 milliards de dollars chaque année.

● BOXE : *les championnats du monde des surper-légers.* – L'Italien Patrizio Oliva, ancien champion olympique, est devenu, samedi 15 mars, champion du monde des poids super-légers, version World Boxing Association (WBA) en battant aux points le tenant du titre, l'Argentin Ubaldo Sacco, dans une rencontre en 15 reprises à Monaco. Au cours de la même réunion, le poids moyen français, Christophe Tiozzo, a remporté son quatrième combat professionnel consécutif, en disposant facilement aux points de l'Américain Jim Shavers.

## NOUVELLES BRÈVES

● *LE PSU : mobilisation contre le racisme.* – Le PSU estime que *« l'événement le plus inquiétant de ces élections est le score du Front national »* et que *« après les affrontements de la campagne, la mobilisation contre le racisme est plus que jamais nécessaire ». « La progression relative du PS ne traduit essentiellement pas un vote d'adhésion à sa politique mais surtout un vote réflexe contre le retour de la droite au pouvoir »*, estime encore le PSU.

● *M. ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG : la première force politique.* – M. Roger-Gérard Schwartzenberg (MRG), secrétaire d'Etat chargé des universités : *« La gauche socialiste et radicale est vraiment la première force politique et la première force parlementaire du pays. C'est l'axe même de ce que sera la future Assemblée nationale. »*

● *M. OLIVIER STIRN : l'ouverture a payé.* – M. Olivier Stirn, ancien ministre, tête de liste socialiste dans la Manche : *« L'ouverture du PS a payé. Les fondements d'un grand parti socialiste démocrate à vocation majoritaire sont désormais réunis en France. »*

● *M. HENRI FISZBIN : pas le dernier mot.* – M. Henri Fiszbin, communiste dissident et deuxième de liste du PS à Nice : *« Le résultat médiocre du PC est la démonstration que la mobilisation du peuple de gauche, parmi lequel l'électorat communiste déçu du PC, a été effective et efficace. La force de majorité de progrès que nous avons voulue esttout à fait prometteuse et, à coup sûr, la gauche de ce pays est loin d'avoir dit son dernier mot. »*

● MOUVEMENT DES DÉMOCRATES : RECLASSEMENT. – Le Mouvement des démocrates, que préside M. Michel Jobert, ancien ministre, déclare : *« En donnant une majorité étroite à l'opposition d'hier, les Français laissent au président de la République une certaine capacité d'initiative. Il faut souhaiter qu'il en fera bon usage en dehors de tout esprit partisan (...). On peut espérer que l'année 1986 verra l'émergence d'un reclassement, où se rassembleront tous les démocrates de progrès, à l'exclusion des extrêmes et des conservateurs. »*

● *ALPINISME. – Quatre morts dans le massif du Mont-Blanc.* – Deux accidents ont provoqué la mort de quatre alpinistes, dimanche 16 mars, dans le massif du Mont-Blanc. Les trois premiers, de nationalité suisse, ont été surpris par la chute d'une importante corniche de glace alors qu'ils se trouvaient dans le couloir de Gervasutti. Le quatrième, de nationalité américaine, a dévissé au cours d'une ascension en solitaire dans la chaîne de l'aiguille Verte.

● Albanie : *décès de l'épouse de M. Ramiz Alia.* – La femme du chef du parti et de l'Etat albanais Ramiz Alia, est décédé, à l'âge de cinquante-huit ans, a annoncé vendredi 14 mars le quotidien du parti, *Zeri i Populliz*. Mme Alia est morte à la suite d'une *« grave maladie »*, indique le journal cité par l'agence officielle albanaise ATA. Employée dans un institut scientifique, Mme Alia était mère de deux enfants. – *(AFP.)*

### LA MORT DE JEAN LETOURNEAU ANCIEN MINISTRE RÉSIDANT EN INDOCHINE

**Nous apprenons le décès de Jean Letourneau, ancien ministre-résidant en Indochine, survenu le 16 mars 1986, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.**

Jean Letourneau, qui avait renoncé depuis plus de vingt ans à la vie politique, était le type même du militant formé au sein de la démocratie chrétienne avant-guerre. Avec le succès du MRP, qu'il avait préparé dès l'Occupation, il était devenu un homme-clé de la IVe République. Non pas tant pour son rôle de parlementaire que parce qu'il avait accepté une tâche ingrate : se mesurer aux dramatiques complications du conflit d'Indochine dont son parti entendait garder le contrôle.

Né le 18 septembre 1907 au Lude (Sarthe), administrateur délégué d'une petite compagnie de charbonnages, il milite, avant la guerre, dans le parti démocrate populaire, ancêtre du MRP, appartient au comité directeur, écrit dans l'organe du parti, *le Petit Démocrate*, et *l'Aube*, de Francisque Gay.

Sous l'Occupation, il seconde Georges Bidault, président du Conseil national de la résistance (CNR) et, avec Francis Closon et Pierre-Henri Teitgen, prépare la naissance, et le statut, de la presse de la Libération.

En 1944, il est directeur de la presse au ministère de l'information, et siège aux deux assemblées constituantes puis à l'Assemblée nationale, où il est l'élu MRP de la Sarthe. Il devient, en 1946, ministre des PTT et, sous le gouvernement Ramadier, en 1947, ministre du commerce puis de la reconstruction et de l'urbanisme.

Sa carrière « indochinoise » commence en 1949. A l'exception d'un bref passage au ministère de l'information en 1950, elle durera jusqu'en 1953. Sous cinq ministères, il est chargé des relations avec les Etats associés, c'est-à-dire de l'application de l'ondoyante politique indochinoise des gouvernements, au milieu d'une corruption liée notamment au trafic des piastres, dont la dénonciation fera scandale en 1952.

Opposé à l'abandon pur et simple de la présence française, il s'efforce de maintenir au pouvoir des équipes dévouées ou enchaînées. A la mort du maréchal de Lattre, en 1952, M. Antoine Pinay ajoute à ses pouvoirs ceux de haut commissaire de France. Il réside à Saigon.

Après la chute du gouvernement Mayer, Joseph Laniel, en mai 1953, l'écarte de la nouvelle équipe ministérielle.

Jean Letourneau s'éloigne progressivement de la vie politique, et revient aux affaires privées, après avoir été, de 1956 à 1958, conseiller de l'Union française.

Acharné au maintien de la France et de l'Occident en Extrême-Orient, il avait cru possible, dans l'indifférence et la confusion de la métropole, de tenir à bout de bras et au prix de durs sacrifices en hommes et en argent, des Etats artificiels et rongés par la concussion. Cet homme de bonne volonté n'a pu que retarder l'échéance de la catastrophe.

JEAN PLANCHAIS.

Le numéro du « Monde » daté 16-17 mars 1986 a été tiré à 466 120 exemplaires



A B C D F G H